

T-11-A

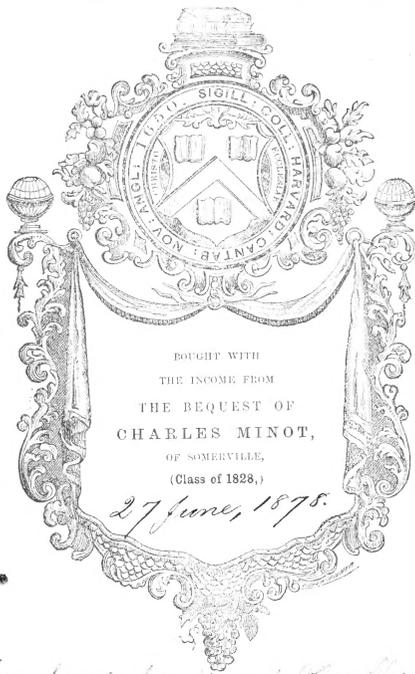
HARVARD UNIVERSITY.



LIBRARY
OF THE
MUSEUM OF COMPARATIVE ZOOLOGY
726
GIFT OF

Harvard college library

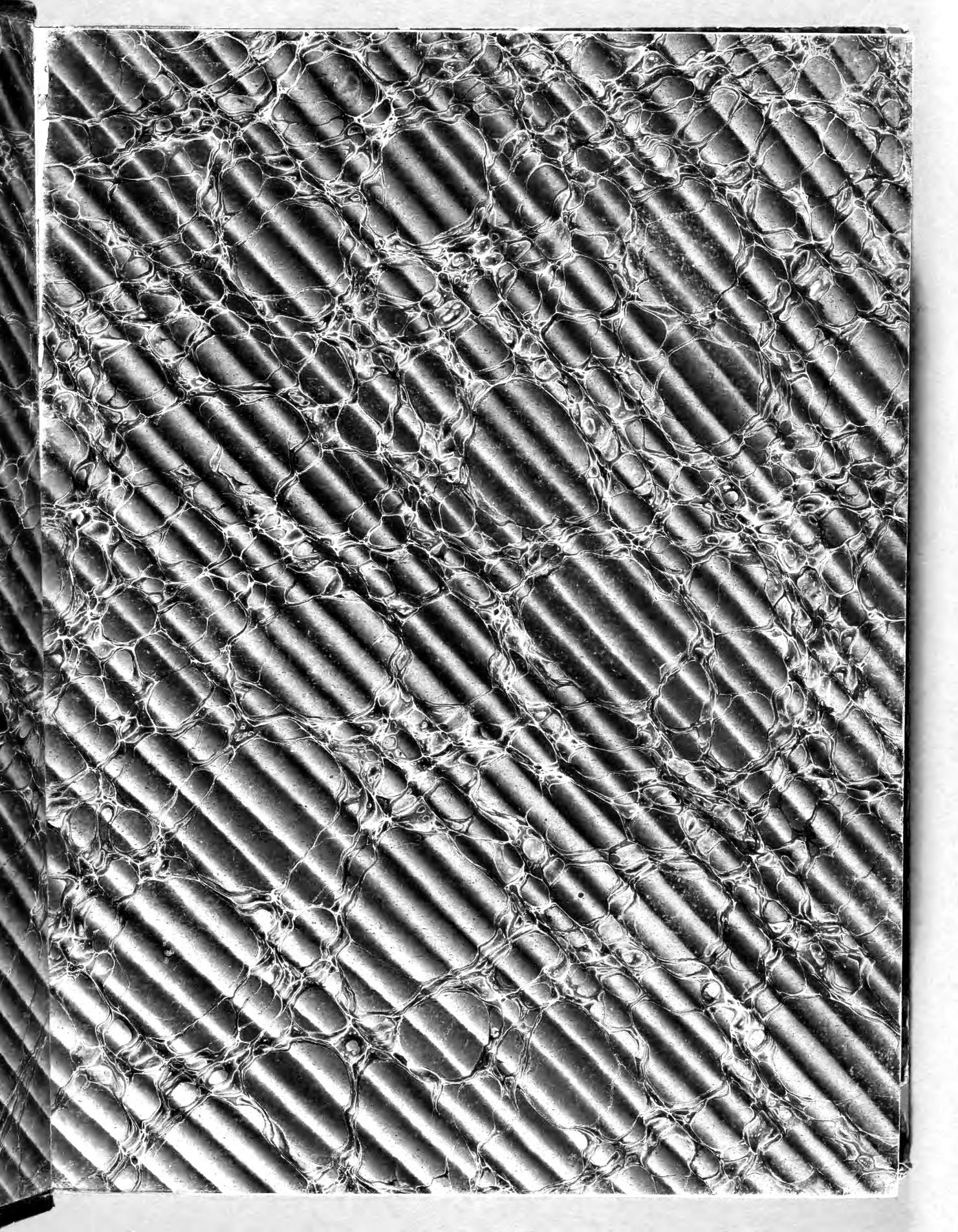
June 27, 1923.

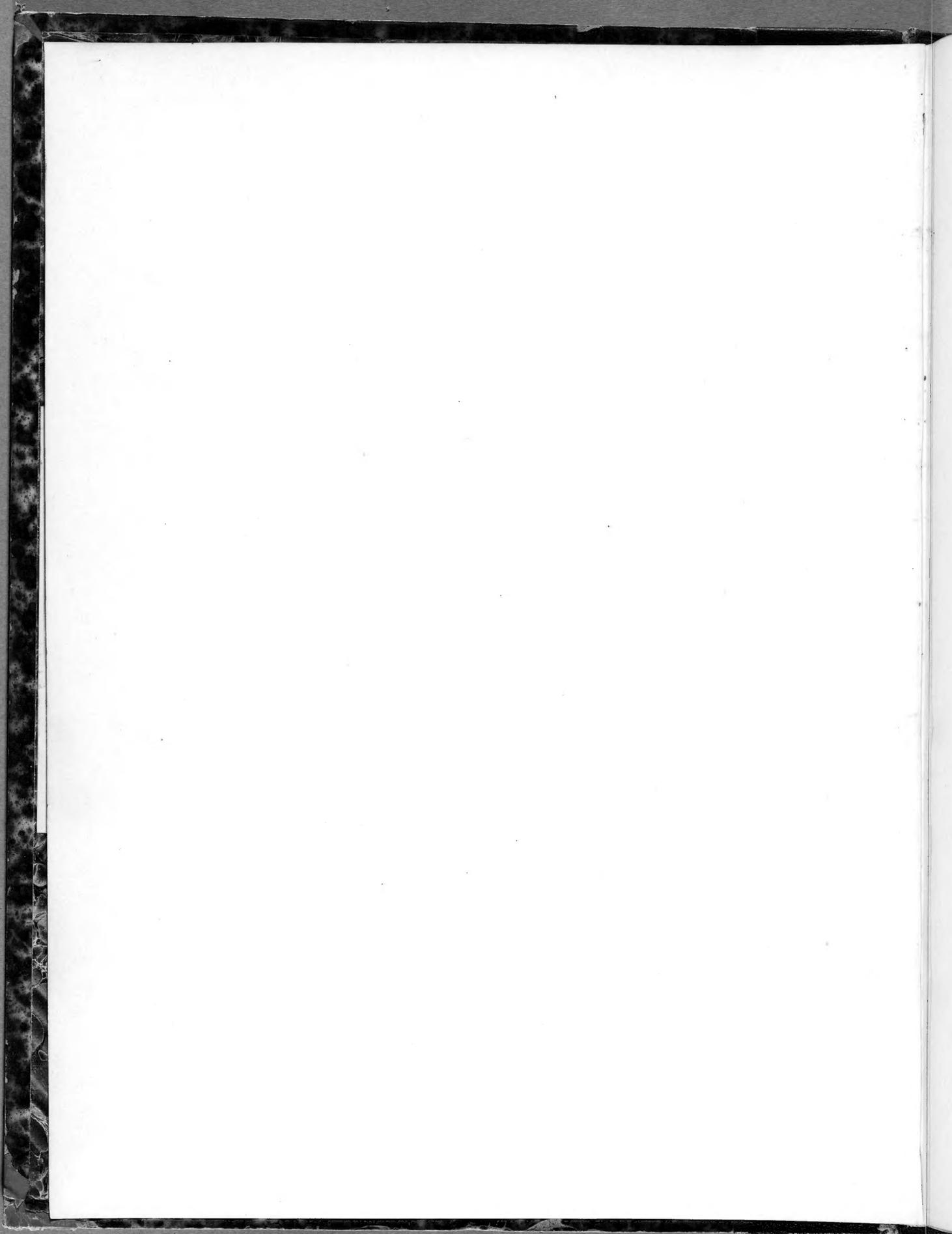


BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828.)

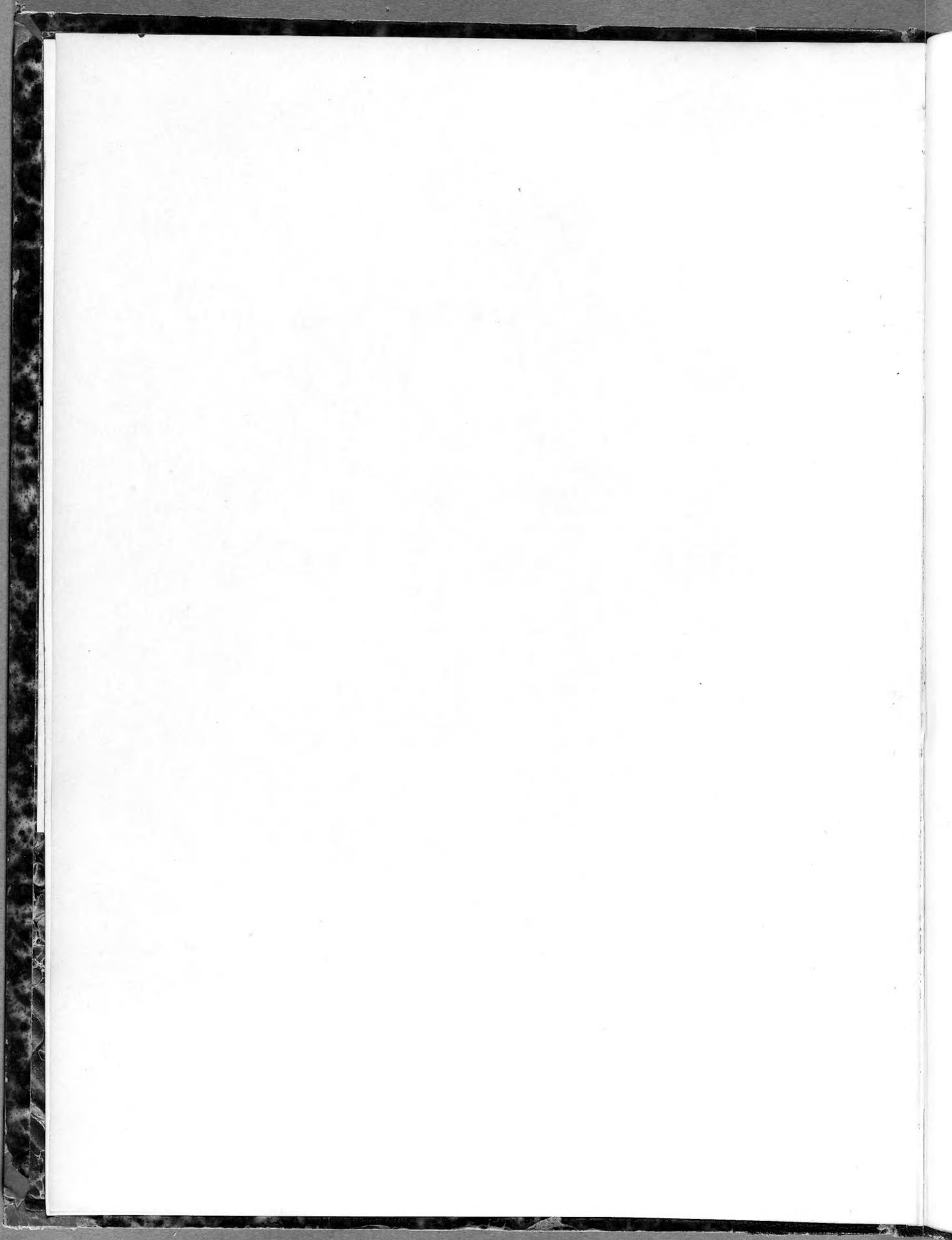
27 June, 1878.

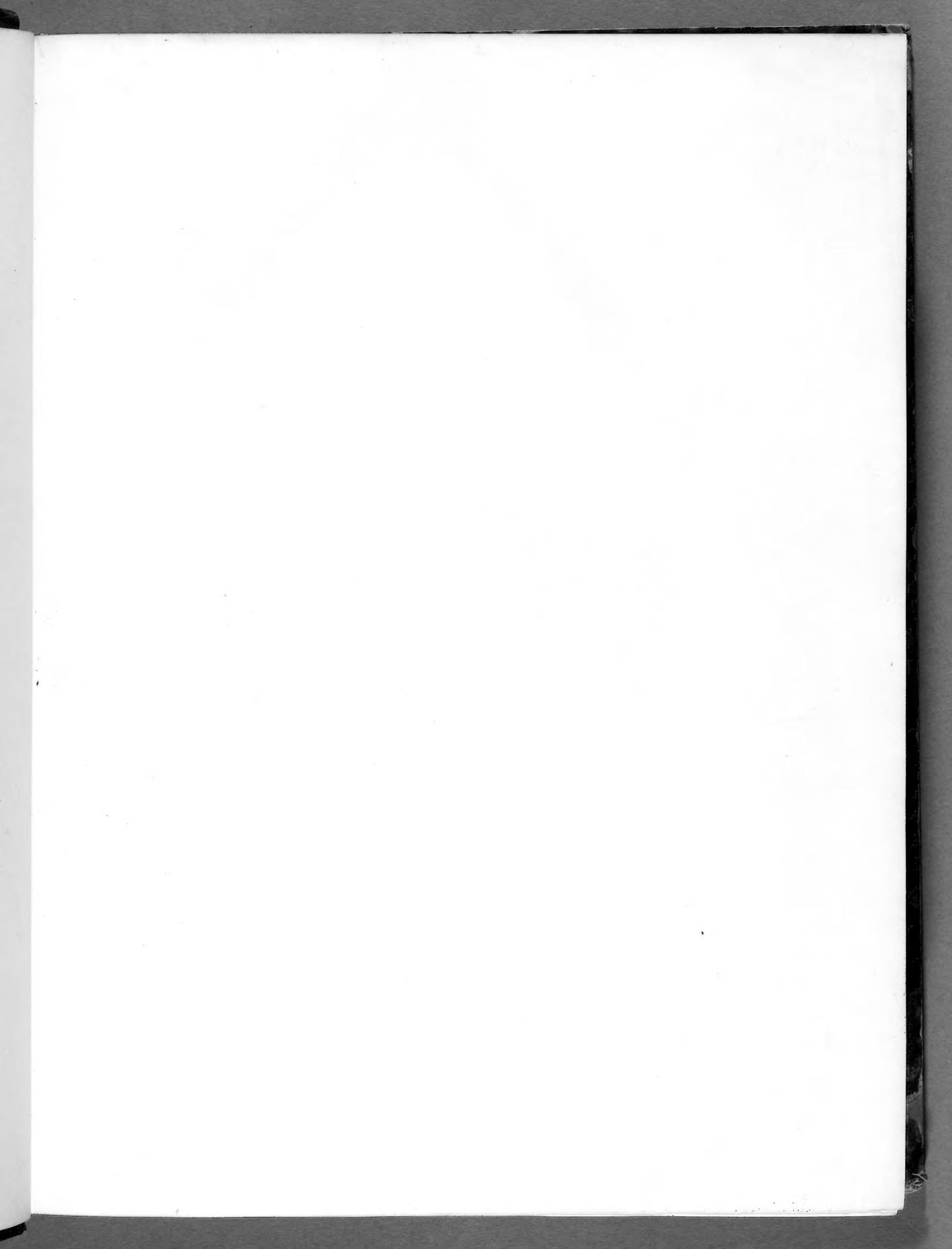
Transferred from Harvard College Library

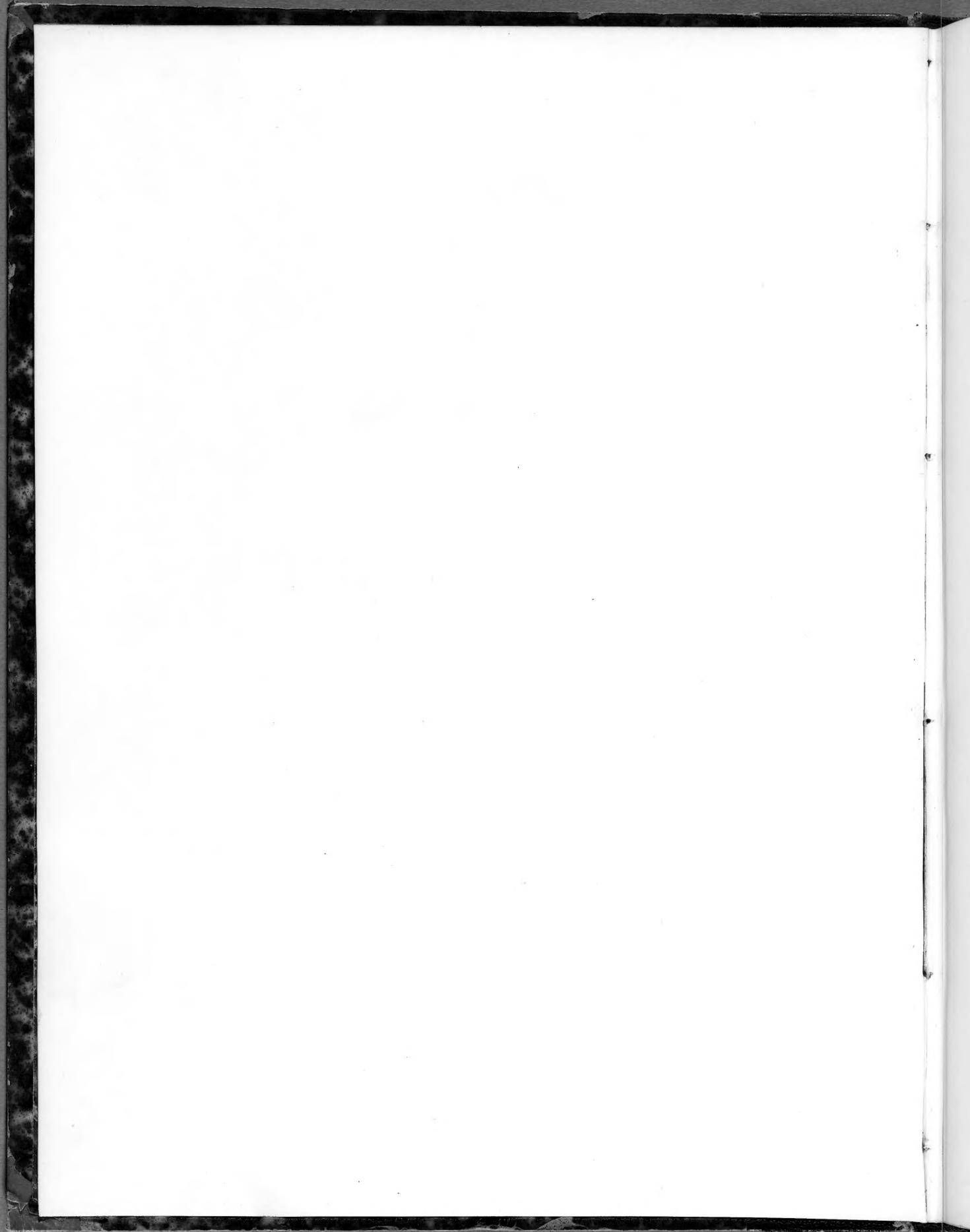




JUN 29 1923







EXPLORATION

SCIENTIFIQUE

DE L'ALGÉRIE

PENDANT LES ANNÉES 1840, 1841, 1842

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

EXPLORATION
SCIENTIFIQUE
DE L'ALGÉRIE

PENDANT LES ANNÉES 1840, 1841, 1842

PUBLIÉE

PAR ORDRE DU GOUVERNEMENT

ET AVEC LE CONCOURS D'UNE COMMISSION ACADÉMIQUE

SCIENCES PHYSIQUES

ZOOLOGIE

PARIS

ARTHUS BERTRAND, ÉDITEUR

LIBRAIRIE MARITIME ET SCIENTIFIQUE

RUE HAUTEFEUILLE, 21.

M DCCC LXVII

3

1879, June 7
Hind Lind

Transferred to
Museum of Comparative Zoology
5 May 1914

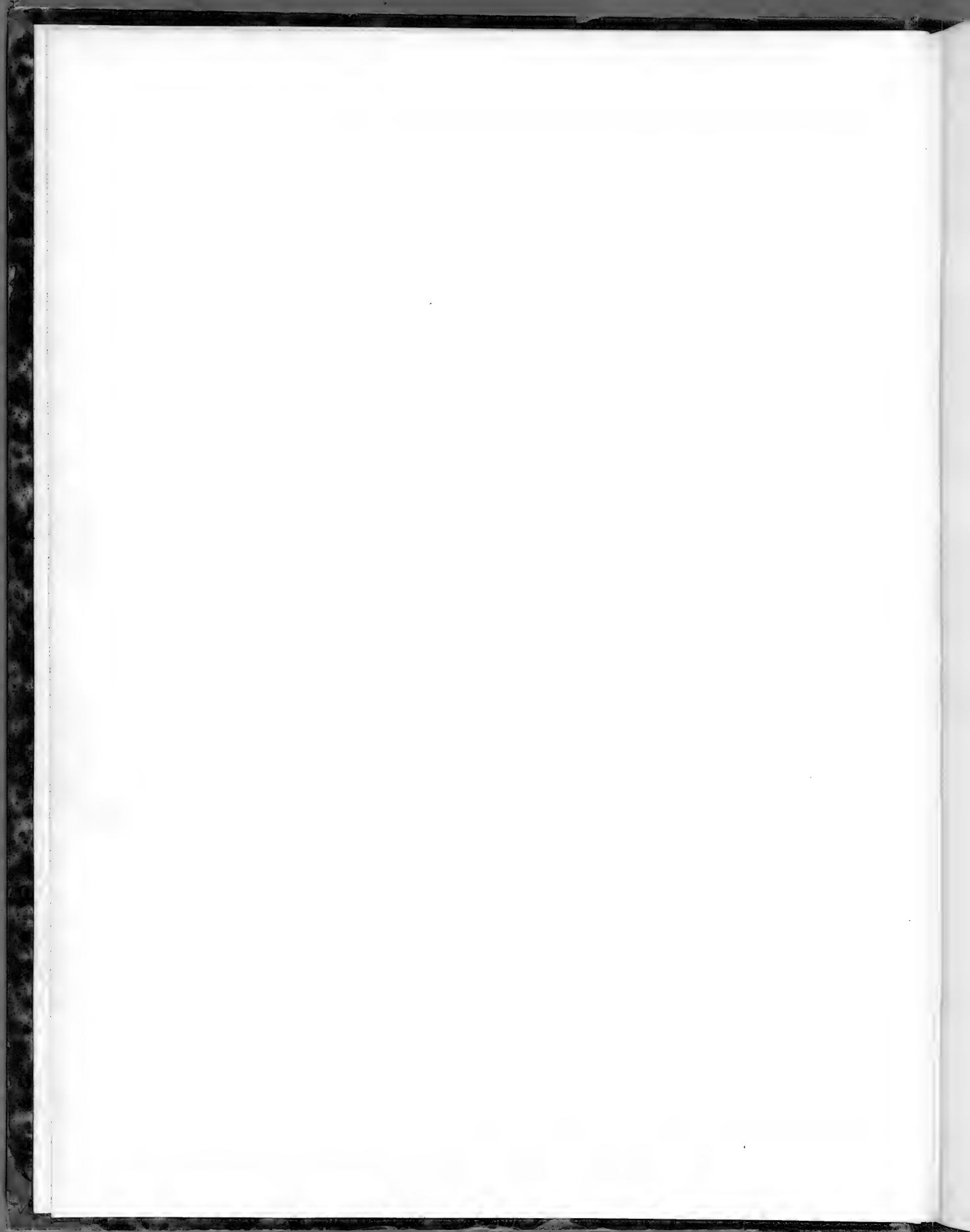
MCZ LIBRARY
HARVARD UNIVERSITY
CAMBRIDGE, MA USA

HISTOIRE NATURELLE
DES
OISEAUX

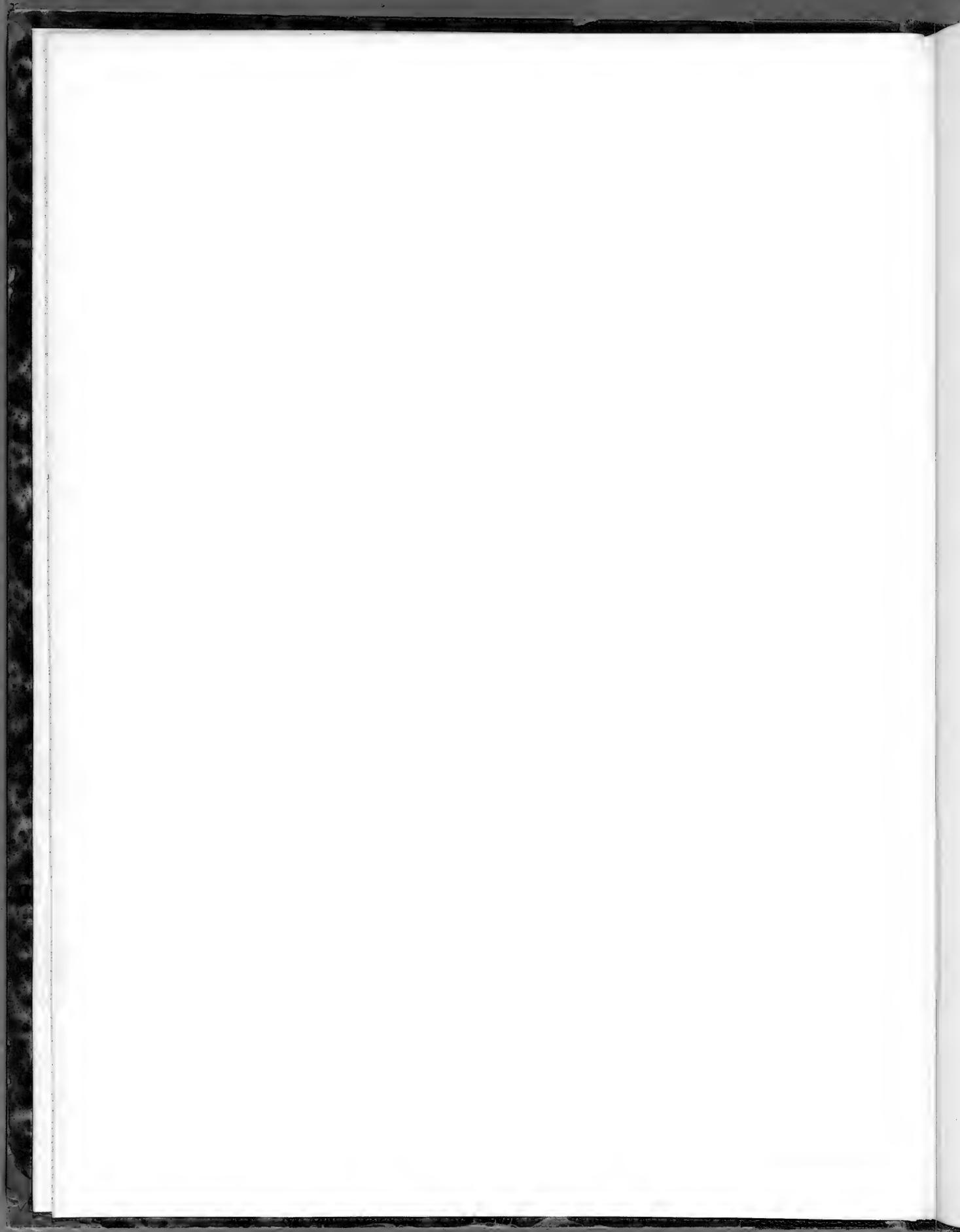
PAR LE COMMANDANT LOCHE

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, DIRECTEUR DE L'EXPOSITION PERMANENTE,
DU MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE ET DU JARDIN ZOOLOGIQUE D'ALGER, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES
FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

TOME SECOND



OISEAUX.



HISTOIRE NATURELLE
DES
OISEAUX DE L'ALGÉRIE.

ORDRE DES PASSEREAUX

PASSERES.

TRIBU DES OSCINÉS

OSCINES

SECTION DES SUBULIROSTRÉS

SUBULIROSTRES

FAMILLE DES MOTACILLIDÉS

MOTACILLIDÆ.

SOUS-FAMILLE DES MOTACILLINÉS

MOTACILLINÆ.

Genre HOCHÉQUEUE — *Motacilla*, Linn.

167. Hochequeue grise — *Motacilla alba*.

Motacilla alba, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 331; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 960; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 501; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. I, p. 216; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. I, p. 255; — VIEILL. *Nouv. Dict.*

d'hist. nat. (1817), tom. XIV, p. 592, et *Faun. Fr.* (1828), p. 482; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 390; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1834), p. 422; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 49, et *Consp. av.* (1850), p. 250, sp. 1; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XLIX; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 199; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXXVII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 433, sp. 194.

Motacilla cinerea, BRISSON, *Ornith.* (1860), tom. III, p. 461; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 961.

La Bergeronnette grise, BUFF. pl. enlum. 652, fig. 1 et 2, et 674, fig. 1.

POLYDOR ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 195.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 143.

EMISSI des Arabes. LA HOCHÉQUEUE GRISE, LA LAVANDIÈRE des Européens.

La Hochequeue grise a le bec de la longueur de la tête, droit, menu et subulé; les narines sont basales, latérales et percées longitudinalement dans une membrane; le front est d'un blanc pur, ainsi que les joues et les côtés du cou; le vertex, la nuque et le derrière du cou sont d'un noir profond; les ailes sont noirâtres, longues et sub-aiguës; leurs couvertures, qui sont bordées de gris et de blanc, atteignent presque la longueur des grandes rémiges; le dos et le croupion sont d'un cendré bleuâtre; la gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un noir profond; l'abdomen est d'un blanc pur; les flancs sont d'un gris bleuâtre; la queue est longue et mince, les deux pennes latérales sont d'un blanc pur, et toutes les autres d'un beau noir; les tarses sont grêles et plus longs que le doigt médian; les ongles sont courts et courbés; les pieds, le bec et l'iris sont noirs; la taille est d'environ 19 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par le noir de la tête qui est moins pur.

En automne, le mâle et la femelle ont le cendré des parties supérieures d'une teinte moins foncée qu'en été; la gorge et le devant du cou sont blancs; le haut de la poitrine est occupé par une espèce de hausse-col noir, dont les pointes latérales remontent sur les côtés du cou jusqu'à la région parotique.

Les jeunes ont les parties supérieures d'un brun cendré teinté de roussâtre avec les plumes des ailes bordées d'une teinte plus claire; le dessous du corps est d'un blanchâtre sale nuancé de roussâtre au cou et à la poitrine, où se dessine un léger croissant brunâtre; les pieds, le bec et l'iris sont bruns.

On trouve parfois des variétés albinos ou roussâtres.

La Hochequeue grise se rencontre dans les trois provinces de l'Algérie, mais plus communément en été qu'en hiver; sa nourriture consiste en insectes et en larves auxquels elle fait une chasse assidue, elle se plaît dans les lieux humides et sur le bord des eaux, on la voit souvent par petites troupes dans les terres labourées recherchant les larves et les insectes que la charrue a mis à découvert. Sa course est rapide, légère et sautillante; en marchant elle imprime à sa queue un mouvement d'oscillation qui lui a valu son nom; toutes les fois qu'elle prend son vol, elle fait entendre un cri d'appel, auquel toute la petite bande répond. La Hochequeue grise niche près de terre, sous quelque racine ou dans quelque trou; sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un grisâtre pâle un peu bleuâtre et moucheté de brun, leur grand diamètre est d'environ 20 millimètres, le petit de 16 millimètres.

Cet Oiseau fait habituellement deux pontes par an. Le mâle et la femelle pourvoient

aux besoins de leurs petits et ne s'en séparent (même lorsque ces derniers sont en état de se suffire) que pour vaquer de nouveau aux soins de la reproduction.

Le vol de la Hochequeue est sinueux, saccadé et toujours accompagné d'un petit cri bref et répété.

168. Hochequeue d'Algérie — *Motacilla algira*.

Motacilla alba, b. *Algira*, de SELYS LONGCHAMPS; — CH. BONAP. *Catal. Parzud.* Append. pour les Oiseaux de l'Alg. non compr. dans le Catal. des Europ. (1856), p. 18, sp. 46, et *Rev. et Mag. de Zool.* (1857), p. 61, sp. 26.

La Hochequeue d'Algérie, considérée par le prince Ch. Bonaparte comme une variété de la Hochequeue grise, en diffère particulièrement par la couleur du dos, qui dans l'espèce qui nous occupe est d'un noir profond, et par ses ailes qui, au lieu d'être noirâtres comme chez la Hochequeue grise, sont très-blanches. Les mœurs et les habitudes de cet Oiseau sont les mêmes que celles de ses congénères.

Le prince Ch. Bonaparte, dans la *Revue zoologique*, année 1857, p. 61, a dit à propos de cet oiseau : *Motacilla alba* b. *Algira*, Selys, ressemble plus à Yarelli qu'à Alba à cause de son dos noir, et se rapproche même, par le blanc étendu de ses ailes, de *Mot. lugens*, Pall., ou *Mot. leucoptera*, Vigors.

Genre LAVANDIÈRE — *Pallenura*, Pall.

169. Lavandière boarule — *Pallenura sulphurea*.

Pallenura sulphurea, CH. BONAP. *Consp. av.* (1830), p. 250, sp. 1, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 7, sp. 242; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1838), p. 79, sp. 149.

Motacilla flava, BRISSON, *Ornith.* (1760), tom. III, p. 471.

Motacilla boarulla, PENNANT, *Brit. Zool.* (1768), tom. I, p. 492; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 997; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 502; — TEMM. *Man. d'Ornith.* (1815), et 2^e édit. (1820), tom. I, p. 257; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XIV, p. 592, et *Faun. Fr.* (1828), p. 184; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 422; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 19; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XLIX; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 200; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXXVII; DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 436, sp. 195; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 17.

Motacilla sulphurea, BECHST. *Nat. Deutschl.* (1807), tom. III, p. 459; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. I, p. 217.

Motacilla melanopa, PALL. *Zoog. Ros. asiat.* (1814-31), tom. I, p. 300.

Colobates sulphurea, KAUP. *Nat. syst.* (1829), p. 33.

Pallenura flava, CH. BONAP. *Crit. sur Degl.* (1850), p. 146, sp. 118.

La Bergeronnette jaune, BUFF. pl. enlum. 28, fig. 1.

EDW. Ois. tab. 259.

POLYDOR ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 195.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 147.

EMSISSI des Arabes, la BERGERONNETTE JAUNE, la LAVANDIÈRE JAUNE des Européens.

La Lavandière boarule a le bec grêle, droit, anguleux entre les narines, qui sont ovales et découvertes; les parties supérieures sont d'un gris cendré nuancé d'olivâtre; un trait blanc qui part du bec passe sur les yeux et s'étend jusqu'à la région parotique; la gorge et le devant du cou sont d'un noir profond; les joues sont cendrées; un trait blanc en forme de moustache sépare le cendré olivâtre des parties supérieures du noir du cou; la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un beau jaune; le croupion est d'un jaune verdâtre; les ailes sont noirâtres, leurs grandes couvertures sont bordées de blanchâtre; les moyennes et les petites sont lisérées de grisâtre; les flancs et les jambes sont lavés d'olivâtre; la queue, qui est longue, a les six pennes médianes noirâtres, les autres sont blanches avec les barbes externes noirâtres, à l'exception de la plus latérale qui est entièrement blanche; les tarses sont longs et minces; les pieds et le bec sont bruns; l'iris est noir; la taille est d'environ 20 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par des teintes moins pures et par quelques taches d'un gris roussâtre qui se voient sur le noir de la gorge et de la partie antérieure du cou.

En hiver, le mâle et la femelle n'ont point de noir à la gorge ni au cou, ces parties sont alors d'un blanc assez pur; toutes les nuances du plumage sont moins vives qu'en été et la raie sourcilière est roussâtre; le bec et les pieds sont d'un brun clair. Les vieux ont le blanc de la poitrine plus étendu et moins roussâtre que les jeunes; ces derniers ressemblent aux adultes en plumage d'hiver.

La Lavandière boarule est surtout commune en Algérie aux époques des passages; elle se plaît dans le voisinage des eaux dont elle s'éloigne fort rarement; son naturel est peu sociable, et c'est toujours isolément qu'on la rencontre; son vol est sinueux et sa course rapide; elle imprime à sa queue un gracieux balancement et à tout son corps un mouvement d'ondulation d'une remarquable élégance; sa nourriture consiste en insectes et en vermineux dont elle sait s'emparer avec beaucoup de dextérité. La Lavandière boarule niche sur le bord des rivières, dans les trous des berges, les anfractuosités des rochers ou sous quelque tronc d'arbre; son nid en forme de coupe évasée et à parois peu solides est composé extérieurement d'herbes sèches et garni à l'intérieur de laine et de plumes; les œufs, au nombre de quatre à six et d'un blanc un peu roussâtre, sont parsemés d'une multitude de petites taches et de stries grisâtres et roussâtres très-effacées; leur grand diamètre est d'environ 20 millimètres et le petit de 15 millimètres. Le mâle et la femelle pourvoient avec beaucoup de sollicitude aux besoins de leurs petits, et ne s'en séparent que pour vaquer de nouveau aux soins de la reproduction.

Genre BERGERONNETTE — *Budytes*, Cuv.170. Bergeronnette printanière — *Budytes flava*.

Budytes flava, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 18, *Consp. av.* (1850), p. 249, sp. 1, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 7, sp. 243; — CHENU, *Encycl. d'hist. nat.* (1852), Ois. 3^e part. p. 217; — LOCHE, *Catal. des Mann. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 79, sp. 150.

Motacilla flava, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 331; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 963; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 504; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. I, p. 219; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. I, p. 260; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* tom. XIV, p. 597, et *Faun. Fr.* (1828), p. 185; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 391; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 422; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* 1840, p. XLIX; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 201; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXXVIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 438, sp. 496; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 17.

Motacilla verna, BRISSON, *Ornith.* (1760), tom. III, p. 468.

Motacilla flaveola, PALL. *Zoog. Ros. asiat.* (1811-31), tom. I, p. 501.

Motacilla neglecta, GOULD, *Proced. Zool. Soc.* (1832), p. 129.

La Bergeronnette du printemps, BUFF. pl. enlum. 674, fig. 2.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 196.

CH. BONAP. *Icon. del. Faun. Ital.* tab. 32, fig. 1.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 146.

EMSISSI des Arabes, BERGERONNETTE PRINTANIÈRE des Européens.

La Bergeronnette printanière a le dessus de la tête, la nuque et les joues d'un joli gris de plomb clair; une large raie sourcilière blanche s'étend des narines à l'occiput; les paupières sont blanches; le dos et le croupion sont d'un vert olivâtre sans taches; les côtés, le devant du cou et tout le dessous du corps sont d'un jaune brillant, varié sur les côtés de la gorge et le haut de la poitrine de quelques taches brunâtres; une raie blanche étroite part de la mandibule inférieure et sépare le gris des joues du jaune de la gorge; les ailes sont brunes; les grandes et les petites couvertures sont terminées de jaunâtre, les moyennes sont bordées et terminées de la même couleur, ce qui forme sur l'aile deux bandes transversales jaunes; la queue est à peine aussi longue que le corps, ses rectrices médianes sont noirâtres et bordées de blanchâtre, les deux plus externes de chaque côté sont blanches avec une partie de leurs barbes internes noirâtres; les tarses sont longs et grêles; l'ongle du pouce est plus long que ce doigt et peu arqué; les pieds, le bec et l'iris sont d'un brun noirâtre; la taille est d'environ 17 centimètres.

La femelle diffère du mâle par les teintes du dessus de la tête qui sont du même vert olivâtre que le dessus du corps; par les paupières et la raie sourcilière qui sont jaunâtres et le devant du cou qui est d'un blanc jaunâtre.

La mue est double; celle d'automne est complète, celle du printemps est seulement partielle. Après la mue d'automne, le mâle et la femelle se ressemblent, ils sont en dessus

d'un olivâtre un peu cendré; la gorge est blanchâtre ainsi que le haut de la poitrine; le ventre et les sous-caudales sont d'un jaune jonquille avec les flancs un peu nuancés d'olivâtre.

Les jeunes, avant la première mue, sont d'un gris-cendré roussâtre en dessus; les parties inférieures sont d'un blanchâtre, nuancé de brun jaunâtre à la poitrine et sur les flancs; la raie sourcilière est blanche et surmontée d'une bande brune; de grandes taches noirâtres forment sur la poitrine une sorte de hausse-col; les petites et les moyennes couvertures des ailes sont terminées de blanchâtre.

Après la mue, les jeunes ont les parties supérieures d'un gris olivâtre plus prononcé sur le croupion; la gorge est blanche et le cou d'un jaune roussâtre ainsi que la poitrine; l'abdomen et les sous-caudales sont d'un jaune pâle; les plumes des ailes sont bordées et terminées de cendré, et les couvertures de jaunâtre; les rectrices sont frangées de grisâtre.

On observe souvent de légères différences dans la coloration des individus de cette espèce.

La Bergeronnette printanière est répandue dans les trois provinces de l'Algérie; sa nourriture consiste particulièrement en mouches, moucherons et petits vermineux; elle se plaît dans les prairies et les lieux où paissent les troupeaux; ses mœurs sont sociables, et souvent à l'automne on en rencontre des troupes nombreuses. Cet oiseau se laisse approcher de très-près et se promène au milieu du bétail sans manifester la moindre crainte; c'est cette habitude qui lui a fait donner le nom de Bergeronnette, sous lequel presque tous les individus de cette famille sont assez généralement confondus; le vol de la Bergeronnette est irrégulier, elle crie en volant et perche quelquefois; elle niche à terre dans les prairies, dans les champs, et pond de quatre à six œufs d'un roussâtre sale et couverts de petits points olivâtres, grisâtres et roussâtres, peu apparents; leur grand diamètre est d'environ 18 millimètres, le petit de 14 millimètres.

À l'époque des passages, cette espèce est très-commune en Algérie, où beaucoup d'individus sont sédentaires; c'est surtout à la fin de l'automne que nous en voyons arriver des bandes nombreuses, elles émigrent au printemps par petites familles; ce sont les vieux qui nous quittent les premiers.

Cette espèce s'accommode assez bien de la vie de volière lorsqu'on lui procure une nourriture à son gré.

171. Bergeronnette de Ray — *Budytes Rayi*.

Budytes Rayi, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 18, *Crit. sur Degl.* (1830), p. 143, et *Consp. av.* (1850), p. 230, sp. 4; — CHENU, *Encycl. d'hist. nat.* (1852), *Ois.* 3^e part. p. 218; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 80, sp. 130, a.

Motacilla flava, RAY, *Synops. meth. av.* (1713), p. 75.

Motacilla campestris, PALLAS, *Voy. édit. franç.* in-8 (1794), tom. VIII, append. p. 74.

Motacilla flaveola, TEMM. *Man. d'Ornith.* 3^e part. (1835), p. 183; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 17.

Motacilla flava Rayi, SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXXVIII.

Motacilla Rayi, DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 441, sp. 496, v. A.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 445.

EMSISSI des Arabes, BERGERONNETTE DE RAY, FLAVÉOLE OU A TÊTE JAUNE des Européens.

Considérée par quelques auteurs comme espèce distincte et par d'autres comme une simple variété de l'espèce précédente, la Bergeronnette de Ray, que nous n'avons rencontrée en Algérie qu'aux époques des passages, nous a semblé ne s'y montrer qu'accidentellement; M. Malherbe, qui dans sa *Faune Algérienne* l'a mentionnée d'après M. le capitaine Ledoux, n'avait pas pu, par lui-même, s'assurer qu'elle s'y rencontrât.

La Bergeronnette de Ray a le front et les sourcils d'un beau jaune pur; le dessus de la tête, la nuque et la région parotique sont d'un olivâtre jaunâtre qui devient plus foncé sur le manteau; les parties inférieures, d'un beau jaune jonquille, présentent chez quelques individus des taches olivâtres à la poitrine; les ailes sont noirâtres et bordées de jaunâtre; le croupion est d'un vert jaunâtre; la queue est noirâtre avec les deux pennes médianes nuancées d'olivâtre, et les deux les plus latérales de chaque côté, blanches sur leurs barbes externes, sont marquées sur leurs barbes internes d'une bande longitudinale noire; le bec, les pieds et l'iris sont d'un brun noirâtre; la taille est d'environ 16 centimètres.

La femelle a toutes les teintes du plumage moins brillantes que chez le mâle; le sommet de la tête et le haut du cou sont d'un verdâtre tirant un peu sur le gris; les sourcils, la gorge et le haut de la poitrine sont blanchâtres, et le ventre d'un jaune pâle.

Après la mue d'automne, les teintes des parties supérieures sont d'un olivâtre brunâtre; le dessus de la tête est d'un brun teinté de marron et les parties inférieures d'un jaune moins vif qu'en été.

Les jeunes, avant la première mue, ressemblent beaucoup à ceux de la Bergeronnette printanière; ils en diffèrent cependant par le blanc des couvertures alaires et des rémiges beaucoup plus étendu chez l'Oiseau qui nous occupe.

Les mœurs et les habitudes de cette Bergeronnette sont les mêmes que celles de ses congénères; cette espèce, race ou variété, comme on voudra la considérer, habite l'Europe occidentale et particulièrement l'Angleterre; elle a été rencontrée accidentellement en Provence, et M. le docteur Jaubert, qui en a donné une bonne description dans la *Revue zoologique* (1854), p. 266, dit en parlant de cet Oiseau: « Cette espèce me paraît une des mieux caractérisées et je n'ai pas hésité à l'admettre comme distincte. »

D'après le docteur Degland, la Bergeronnette de Ray niche à terre, dans les blés; sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un blanc roussâtre, avec des points bruns peu apparents; quelquefois ces œufs sont d'un gris jaunâtre sans tache: leur grand diamètre mesurerait 18 millimètres, et le petit de 13 à 14 millimètres.

172. Bergeronnette à tête cendrée — *Budytes cinereo-capilla*.

Budytes cinereo-capilla, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 49, *Crit. sur Degl.* (1850), p. 445, sp. 416, et *Consp. av.* (1850), p. 249, sp. 2; — CHENU, *Encycl. d'hist. nat.* (1852), *Ois.* 3^e part. p. 217, sp. 2; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 80, sp. 150, b.

Zool. — Oiseaux. T. II.

Motacilla cinereo-capilla, SAVI, *Ornith. Tosc.* (1831), tom. III, p. 216; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 442, sp. 496, v. b.

Motacilla flava cinereo-capilla, SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXXVIII.

CH. BONAP. *Icon. del. Faun. Ital.* tab. 31, fig. 2.

EMSISSI des Arabes, BERGERONNETTE A TÊTE CENDRÉE des Européens.

La Bergeronnette à tête cendrée a le dessus de la tête, du cou et les joues d'un brun de plomb; une raie sourcilière d'un blanc pur au-dessus des yeux qui se remarque chez beaucoup d'individus fait parfois défaut chez quelques autres; le dessus du corps est d'un vert olivâtre; les ailes sont semblables à celles de la Bergeronnette printanière; la gorge et le devant du cou sont d'un blanc pur; la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un beau jaune; les parties latérales sont lavées d'olivâtre; la queue noirâtre et bordée d'olivâtre a ses deux pennes les plus externes de chaque côté blanches avec leurs barbes internes variées de noirâtre; les pieds, le bec et l'iris sont bruns; la taille est d'environ 16 centimètres.

La femelle a les parties supérieures d'un vert olivâtre qui tire sur le roussâtre à la tête et au dos; les paupières et la gorge sont blanches, et un petit trait de même couleur se voit en avant et en arrière de l'œil; la poitrine est d'un jaune roussâtre; l'abdomen est jaune, les flancs sont d'un jaune lavé de blanchâtre.

Après la mue d'automne, le mâle et la femelle sont en dessus d'un cendré verdâtre; la tête est olivâtre avec une raie sourcilière jaune-paille; la gorge est blanche et les parties inférieures, d'un jaune moins vif qu'en été, sont lavées de blanc sur les flancs.

Les jeunes ressemblent aux adultes en livrée d'automne.

La Bergeronnette à tête cendrée, considérée par divers auteurs comme une race de la Bergeronnette printanière, et par quelques autres comme une espèce distincte, n'est pas très-commune en Algérie; nous en avons capturé quelques individus dans les environs de Médéah, et c'est de cette localité que provient le bel individu dont nous avons enrichi les galeries zoologiques de l'Exposition permanente d'Alger; nous l'avons également rencontrée dans les environs d'Alger à l'époque des passages, mais toujours en très-petit nombre et il ne m'a pas encore été possible de m'assurer si elle se reproduit en ce pays. M. Malherbe ne l'a pas mentionnée dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie*.

Nous ne savons rien de spécial sur les mœurs, les habitudes et la propagation de cet Oiseau.

173. Bergeronnette mélanocéphale — *Budytes melanocephala*.

Budytes melanocephala, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 19; — DURAZZO, *Ucc. lig.* (1840), p. 31; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 80, sp. 150, c.

Motacilla melanocephala, SAVI, *Ornith. Tosc.* (1831), tom. III, p. 219; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 443, sp. 496, var. c.

Motacilla flava melanocephala, SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXXVIII.

Budytes nigricapilla, CH. BONAP. *Crit. sur Degl.* (1850), p. 146, sp. 117, et *Consp. av.* (1850), p. 249, sp. 3; — CHENU, *Encycl. d'hist. nat.* (1852), *Ois.* 3^e part. p. 217, sp. 3.

CH. BONAP. *Icon. del. Faun. Ital.* tab. 31, fig. 3.

La Bergeronnette mélanocéphale a le dessus de la tête et les joues d'un beau noir profond et lustré; le dos et le croupion sont d'un vert olivâtre sans taches; les ailes sont bordées et terminées de vert jaunâtre; tout le dessous du corps est d'un beau jaune jonquille varié parfois sur les côtés de la poitrine de quelques taches noirâtres; le bec, un peu plus développé que chez la Bergeronnette printanière, est noir; l'iris et les pieds sont d'un brun noirâtre; la taille est d'environ 17 centimètres.

Les jeunes en automne après la mue ont la tête noirâtre, avec le front, le tour des yeux et l'oreille d'une teinte plus foncée; la nuque est cendrée, le manteau d'un cendré olivâtre, la gorge blanchâtre et tout le dessous du corps jaunâtre.

Considérée par certains auteurs comme variété de la Bergeronnette printanière, et par d'autres comme espèce distincte, la Bergeronnette mélanocéphale, que nous n'avons rencontrée en Algérie que dans la province d'Alger, nous a semblé avoir les mœurs et le même genre de vie que ses congénères. L'individu qui fait partie des collections de l'Exposition permanente a été par nous capturé dans les environs d'Aïn-Oussera.

SOUS-FAMILLE DES ANTHINÉS

ANTHINÆ.

Genre CORYDALLE — *Corydalla*, Vigors.

174. Corydalle de Richard — *Corydalla Richardii*.

Corydalla Richardii, VIGORS, *Gen. of Birds* (1825), p. 5; — CH. BONAP. *Consp. av.* (1850), p. 247, sp. 1, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 7, sp. 245; — CHENU, *Encycl. d'hist. nat.* (1852), *Ois.* 3^e part. p. 206; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 80, sp. 151.

Anthus Richardii, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXVI, p. 491, et *Faun. Fr.* (1828), p. 178; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. I, p. 263, et 3^e part. (1835), p. 185; LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 424; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 18; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 202; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXXVI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 416, sp. 186.

Anthus longipes, HOLLANDRE, *Faune de la Moselle* (1825), p. 84.

Anthus rupestris, MENET. *Catal. des Ois. du Caucase* (1832), p. 37.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 135.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 189 et 190.

Le Corydalle de Richard a le bec de la longueur de la tête, assez fort à la base et échancré à la pointe; les narines sont basales, découvertes et ovalaires; les plumes des parties supérieures sont brunes et bordées de roussâtre; les ailes médiocrement allongées et sub-aiguës ont leurs trois premières rémiges égales entre elles; les petites couvertures sont noirâtres et bordées de blanchâtre; les grandes couvertures et les rémiges sont brunes, bordées et terminées de roussâtre; les joues sont d'un brun roux; un large sourcil d'un blanc jaunâtre passe au-dessus des yeux; les parties inférieures sont d'un blanc terne lavé de roux au cou, à la poitrine et sur les flancs avec des taches brunes oblongues sur le haut et les côtés de la poitrine; une ligne brune transversale se voit au-dessous des yeux et une autre ligne longitudinale de même couleur sur les côtés du cou; la queue, qui est longue et légèrement échancrée, a ses deux rectrices les plus latérales de chaque côté blanches, avec une bande longitudinale brune sur les barbes internes; les médianes sont brunes, bordées de roussâtre, et les intermédiaires noirâtres; les tarses sont grêles, élevés et plus longs que le doigt médian; l'ongle du pouce, très-long, très-effilé et presque droit, est beaucoup plus long que ce doigt; les pieds sont d'un gris roussâtre; le bec, d'un brun foncé en dessus, est en dessous d'un brun roussâtre; l'iris est d'un brun clair; la taille est d'environ 18 centimètres.

Le plumage après la mue d'automne a des teintes plus brunes en dessus; la bordure des ailes est d'un roux blanchâtre; le blanc de la gorge et de l'abdomen est plus pur; la poitrine est nuancée de roux et maculée de taches brunes plus nombreuses.

Les jeunes, avant la première mue, sont d'un brun noirâtre en dessus avec toutes les plumes bordées et terminées de roussâtre; la gorge est blanche; le devant du cou, la poitrine, les flancs et les sous-caudales sont d'un blanc roussâtre parsemé sur les côtés du cou et la poitrine de mèches brunes; le milieu du ventre est blanc.

Le Corydalle de Richard n'est que de passage accidentel en Algérie, sa véritable patrie n'est pas connue; il court très-vite, ne perche pas et se laisse très-difficilement approcher; son cri, qui peut se rendre par les syllabes *priou-priou*, a quelque analogie avec celui de l'Agrodrome rousseline et aussi avec celui de l'Alouette calandrelle; il niche, dit-on, à terre, et sa ponte serait de quatre ou cinq œufs d'un gris verdâtre, mouchetés et finement tachetés de brun roussâtre; d'après Polydore Roux, ses œufs sont d'un blanc sale, avec des taches irrégulières roussâtres; leur grand diamètre serait d'environ 25 millimètres, le petit de 18 millimètres.

La nourriture du Corydalle de Richard consiste principalement en insectes; nous n'avons trouvé, dans l'estomac de ceux que nous avons préparés, que des débris de sauterelles et de fourmis.

C'est près de l'Harrach que nous avons capturé le bel individu qui figure dans les galeries de l'Exposition permanente d'Alger.

Genre AGRODROME — *Agrodroma*, Swains.175. Agrodrome rousseline — *Agrodroma campestris*.

Agrodroma campestris, SWAINSON, *Nat. Syst.* (1837), tom. II, p. 241; — CH. BONAP. *Consp. av.* (1850), p. 247, sp. 1, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 7, sp. 246; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 81, sp. 152.

Alauda campestris, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. III, p. 349.

Alauda mosellana, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 794.

Anthus campestris, BECHST. *Nat. Deutschl.* (1807), tom. III, p. 722; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 257; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 18; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XLVIII; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXXVI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 417, sp. 187; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 17.

Anthus rufescens, TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. I, p. 267; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 204.

Anthus rufus, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXVI, p. 493.

BUFFON, pl. enlum. 661.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 191.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 137.

LE PIT-PIT ROUSSELIN des Européens, le FISTE des Provençaux.

L'Agrodrome rousseline a le bec presque aussi long que la tête, fort, comprimé et notablement infléchi vers l'extrémité de la mandibule supérieure qui est échancrée; les narines sont basales, ovalaires et découvertes; les parties supérieures sont d'un gris roussâtre nuancé de brun au centre des plumes; les sourcils sont d'un blanc roussâtre; les ailes allongées et sub-aiguës ont leurs rémiges brunes et largement bordées d'isabelle; la gorge et le milieu de l'abdomen sont d'un blanc isabelle; la poitrine et les flancs sont d'un roux jaunâtre avec quelques taches brunes sur les côtés du cou; un petit trait brun forme moustache; la queue est longue, ample et échancrée, les deux pennes les plus latérales de chaque côté sont blanches ou roussâtres, avec une bande longitudinale brune sur les barbes internes, les autres sont brunes; les tarses assez forts sont plus longs que le doigt médian; l'ongle du pouce est plus court que ce doigt ou à peine aussi long, et recourbé; les pieds sont d'un gris jaunâtre; le bec est brun en dessus et jaunâtre en dessous; l'iris est brun; la taille est d'environ 17 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par des teintes un peu plus pâles et un plus grand nombre de taches longitudinales à la poitrine où elles forment une espèce de collier.

En automne, le mâle et la femelle ont les parties supérieures plus foncées au centre des plumes qu'en été; le trait des côtés du cou plus large; les petites et les moyennes couvertures des ailes bordées de gris roussâtre; le dessous du corps d'une teinte plus claire et des taches plus nombreuses et plus larges sur les côtés du cou, la poitrine et les flancs.

Les jeunes avant la première mue ont les plumes des parties supérieures brunes, bordées de roussâtre clair, et celles du dessous du corps variées de taches plus nombreuses et plus allongées; après la mue ils ressemblent aux adultes.

On rencontre accidentellement des individus atteints d'albinisme.

L'Agrodrome rousseline est commun en Algérie, il se plaît dans les plaines incultes et sablonneuses, il n'est pas très-farouche et se laisse assez facilement approcher; son cri d'appel est rude et a quelque rapport avec celui de l'Alouette calandrelle; il se perche rarement sur les arbres; son vol est peu élevé, et il fait entendre en l'exécutant un petit ramage monotone et composé de notes aiguës; sa marche gracieuse et rapide est accompagnée d'un balancement de queue bien prononcé; cet oiseau vit solitaire ou par petites familles; il niche à terre, dans les sables, à l'abri d'une pierre, d'une motte ou d'un buisson; sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un blanc sale, grisâtres, roussâtres ou verdâtres et couverts de petites taches, plus ou moins nombreuses, brunes, rousses, rougeâtres ou olivâtres; leur grand diamètre est d'environ 21 millimètres, le petit de 15 millimètres.

La nourriture de l'Agrodrome rousseline consiste principalement en insectes névroptères.

Genre PIPY — *Anthus*, Bechst.

176. Pipy spioncelle — *Anthus spinoletta*.

Anthus Spinoletta, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 18, *Conspect. av.* (1830), p. 247, sp. 1, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 7, sp. 247; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1819), tom. I, p. 423, sp. 191; LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1838), p. 81, sp. 153.

Aulauda Spinoletta, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 288; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 794; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 495.

Anthus aquaticus, BECHST. *Nat. Deutschl.* (1807), tom. III, p. 745; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. I, p. 258; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. I, p. 265; — VIELL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXVI, p. 493, et *Faun. Fr.* (1828), p. 180; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 424; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), tom. I, p. XLVIII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 203; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXXV.

L'ALOUETTE PIPY, BUFF. pl. enlum. 661, fig. 2.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 192.

Le Pipy spioncelle a le bec médiocre, mince, plus large que haut à la base, comprimé dans sa moitié antérieure et échanuré à la pointe de la mandibule supérieure; les narines sont basales, découvertes et ovalaires; les parties supérieures sont d'un cendré brun, teinté de bleuâtre à la tête, au cou et aux scapulaires; les ailes allongées, sub-aiguës et dépour-

vues de pennes bâtarde, ont leurs couvertures bordées et terminées de grisâtre, ce qui forme deux bandes obliques et transversales; les rémiges sont brunes et lisérées de gris verdâtre; un large trait blanc formant soucil s'étend du bec à l'oreille, en passant sur les yeux; le dessous du corps est d'un blanc terne, lavé sur le devant du cou, la poitrine et les flancs de roux rosé et varié sur les côtés de taches ou mèches brunes; la queue, de moyenne longueur, est ample et échancrée; les rectrices médianes sont brunes avec les bords moins foncés, les latérales sont noirâtres, la plus externe de chaque côté est blanche en dehors, à sa pointe et en dedans; la suivante est terminée par une tache de même couleur qui occupe le milieu de la penne; les tarses et les doigts sont grêles, allongés et d'un brun foncé; le pouce, y compris l'ongle, est aussi long que le doigt médian; l'ongle postérieur est subulé, légèrement recourbé, très-aigu et plus long que le pouce; le bec est noir et l'iris d'un brun noirâtre; la taille est d'environ 17 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par le blanc du soucil, qui chez elle est plus éclatant, et par le roux des parties inférieures, qui est plus clair.

Après la mue d'automne, le mâle et la femelle ont les parties supérieures d'un brun cendré teinté de vert roussâtre avec le centre des plumes d'un brun plus foncé; les parties inférieures sont d'un blanc sale et variées de taches et de mèches brunes sur les côtés du cou, de la poitrine et sur les flancs; les couvertures des ailes sont largement bordées et terminées de gris blanchâtre; le blanc de la queue est plus éclatant et plus étendu qu'en été, et souvent une tache blanche se voit sur l'extrémité de la troisième rémige; le bec est brun en dessus et jaunâtre en dessous.

Les jeunes, avant la première mue, sont plus rembrunis en dessus que les adultes en automne; les taches du dessous du corps sont aussi plus nombreuses et plus rapprochées; l'échancrure de la queue est plus prononcée; le blanc des deux rectrices les plus externes est plus étendu et la troisième porte à son extrémité une tache blanche; le bec et les pieds sont d'un brun clair.

Le Pipi spioncelle se rencontre particulièrement en Algérie, en automne et en hiver, cependant quelques individus y ont été capturés en été, sur les bords de l'Harrach; il paraît se plaire dans les plaines basses et humides et sur le bord des rivières, mais on assure que l'été il s'élève jusque sur le sommet des plus hautes montagnes et qu'il aime à nicher dans le voisinage des neiges, plaçant son nid dans les fentes des rochers et le composant de mousses, d'herbes et de crins; sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un gris vineux ou violacé, ou d'un blanc sale; quelquefois ils sont bleuâtres ou rougeâtres et couverts de taches inégales et diffuses, brunes, rousses ou olivâtres; leur grand diamètre est d'environ 22 millimètres, le petit de 16 millimètres.

La nourriture du Pipi spioncelle, comme celle de ses congénères, consiste principalement en vers et en petits insectes; son cri d'appel, qui peut s'exprimer par les syllabes *pipi-pipi*, est plus fort que celui du Pipi des prés, avec lequel il a du reste beaucoup d'analogie; cet Oiseau est assez farouche et ne se rencontre que seul ou par petites compagnies de trois ou quatre individus.

177. Pipi des prés — *Anthus pratensis*.

Anthus pratensis, BECHST. *Nat. Deutsch.* (1807), tom. III, p. 732; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 255; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. I, p. 269; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 391; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 18, *Consp. av.* (1850), p. 248, sp. 3, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 7, sp. 249; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XLVIII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 205; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1840), p. XXXV; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 419, sp. 188; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 81, sp. 154.

Alauda pratensis, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 487; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 493.

Alauda sepiaria, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. III, p. 347.

Anthus sepiarius, VIEILL. *Now. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXVI, p. 486, et *Faun. Fr.* (1828) p. 177; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 423.

Leimoniptera pratensis, KAUPM. *Nat. Syst.* (1829), p. 39.

Le Cujelier, BUFF. pl. enlum. 660, fig. 2.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 188.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 136.

Vulgairement le PIPi DES PRÉS ou le PIPi FARLOUSE.

Le Pipi des prés a les parties supérieures d'un gris olivâtre avec des taches longitudinales brunes au centre des plumes; les ailes sont brunes, lisérées d'olivâtre; l'extrémité des grandes et des moyennes couvertures est lisérée de gris, ce qui forme sur l'aile une double ligne courbe; le croupion est olivâtre; les parties inférieures sont d'un blanc terne avec des taches d'un brun foncé, petites, isolées, et en forme de larmes à la poitrine; des taches de même couleur, plus étendues, se voient sur les côtés du cou et sur les flancs; la queue brune lisérée d'olivâtre a sa rectrice la plus latérale blanche, avec une large bande brune sur ses barbes internes; la suivante porte à son extrémité une petite tache blanche de forme conique; les pieds sont d'un jaune roussâtre; l'ongle du pouce est plus long que ce doigt et faiblement recourbé, le bec est brun en dessus et jaunâtre en dessous; l'iris est noir; la taille est d'environ 15 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par des teintes moins vives.

En automne, après la mue, les parties supérieures sont d'un verdâtre plus prononcé, le blanc des parties inférieures est teinté de jaunâtre ou de roussâtre, et varié de taches brunes plus allongées qu'en été.

Le Pipi des prés est très-commun en Algérie; il se plaît particulièrement dans les prairies; on le rencontre souvent, en automne, en bandes nombreuses; il niche à terre dans les prés humides; son nid est composé d'herbes sèches et de crins; ses œufs, au nombre de cinq ou six, sont d'un gris plus ou moins olivâtre et parfois d'un gris rougeâtre, avec des petites taches diffuses ou des stries brunes, plus rapprochées au gros bout; leur grand diamètre est d'environ 19 millimètres, et le petit de 14 millimètres.

On rencontre, en été, l'Oiseau qui nous occupe sur les plateaux des montagnes; il n'est

pas farouche, si on le fait lever, il jette son petit cri, *pipi, pipi*, et va se poser à une faible distance; sa chair est assez délicate; sa nourriture, comme celle de ses congénères, est particulièrement insectivore.

178. Pipi à gorge rousse — *Anthus cervinus*.

Anthus cervinus, KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XLVIII; — MALI. *Faun. Ornith. de la Sicile* (1843), p. 99; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 421, sp. 189; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 81, sp. 154, a.

Motacilla cervina, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. I, p. 514.

Anthus ceciliæ, AUDOUIN, *Descr. de l'Égypt. Zool.* (1828), tom. XXIII, p. 360.

Anthus rufogularis, BREHM. *Vogel Deutschl.* (1834), p. 320; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 3^e part. (1835), p. 192; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 48; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 205; — DURAZZO, *Ucc. lig.* (1840), p. 30.

Anthus cervina, CH. BONAP. *Catal. Method. des Ois. d'Eur.* (1842), et *Consp. av.* (1850), p. 248, sp. 4.

Anthus pratensis rufogularis, SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXXVI.

Anthus pratensis, A. cervina, CH. BONAP. *Catal. Parzud.* (1855), p. 7, sp. 249, a.

Descrip. de l'Égypte, Hist. nat. tab. 5, 6.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 140.

Le Pipi à gorge rousse a les parties supérieures d'un brun olivâtre clair avec de larges mèches d'un brun foncé; les lorums et la région parotique sont d'un brun roussâtre; les sourcils, la gorge et le devant du cou sont d'un beau roux vineux; les parties inférieures sont d'un isabelle pur, parsemé sur la poitrine de petites taches brunes lancéolées et de mèches de même couleur sur les flancs; la queue a sa rectrice la plus latérale blanche, avec une large tache brune sur ses barbes internes; la suivante est marquée d'une petite tache blanche conique à son extrémité; les deux plus longues sous-caudales sont variées d'une mèche brune sur leur baguette; le bec et l'iris sont d'un brun noirâtre; les pieds sont d'un brun clair; l'ongle du pouce est de la longueur de ce doigt, très-grêle et légèrement courbé; la taille est d'environ 15 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Après la mue d'automne, les parties supérieures sont plus teintées d'olivâtre qu'en été; les sourcils, la gorge et l'espace au-dessous de l'oreille sont roussâtres; les parties inférieures sont blanchâtres avec des mèches brunes très-prononcées.

Le Pipi à gorge rousse n'est pas commun en Algérie où on le rencontre accidentellement par petites bandes de trois ou quatre individus; ses mœurs et ses habitudes ne nous ont pas semblé différer de celles du Pipi des prés.

C'est dans les environs de Djelfa que nous avons capturé l'individu dont nous avons enrichi les galeries de l'exposition d'Alger.

M. Lunel prétend que les œufs du Pipi à gorge rousse, plus allongés que ceux de l'*Anthus pratensis*, sont blanchâtres et recouverts de points rougeâtres très-rapprochés et

comme effacés : d'après M. Baldamus, ils seraient d'un gris violacé et couverts de taches, de points et de stries d'un brun violet.

Admis comme espèce, par quelques auteurs, l'*Anthus cervinus* n'est considéré par plusieurs autres que comme une simple race ou une variété de l'*Anthus pratensis* ; le prince Ch. Bonaparte, qui l'avait admis comme espèce dans son *Catalogue des Oiseaux d'Europe* et dans son *Conspectus*, ne l'a ensuite inscrit que comme race dans le catalogue Parzudaki.

Les individus qui proviennent d'Égypte sont de plus grande taille et ont les teintes générales du plumage plus sombres que les sujets que nous avons capturés en Algérie, ce que M. le docteur Jaubert avait constaté avant nous.

Genre DENDRONANTHUS — *Dendronanthus*, Blyth.

179. *Dendronanthus* des arbres — *Dendronanthus arboreus*.

Dendronanthus arboreus, CH. BONAP. *Catal. Parzud.* (1836), p. 7, sp. 250; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1838), p. 82, sp. 455.

Alauda trivialis, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 176.

Alauda minor, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 494.

Anthus arboreus, BECHST. *Vog. Deutschl.* (1807), tom. III, p. 706; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 254; — TEMM. *Man. d'Ornith.*, 2^e édit. (1820), tom. I, p. 271; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXVI, p. 499, et *Faun. Fr.* p. 175; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 48, et *Consp. av.* (1850), p. 248; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XLVIII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 206; — SCHLEG. *Rev. erit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXXVI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 423, sp. 490; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 47.

Motacilla spipola, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1814-1834), tom. I, p. 512.

Pipastes arboreus, KAUP. *Nat. syst.* (1829), p. 33.

La Farlouse, BUFF. pl. enlum. 660, fig. 4.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 187.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 439.

Le *Dendronanthus* des arbres a le bec grêle, droit, cylindrique, glabre à la base et légèrement échancré à la pointe; les parties supérieures sont d'un cendré olivâtre varié au centre des plumes de taches longitudinales brunes, formant des lignes irrégulières sur la tête et s'élargissant à mesure qu'elles approchent du dos; les ailes sont brunes, bordées de grisâtre; le croupion est d'un brun olivâtre, varié de mèches brunes à peine sensibles; les sourcils, les paupières et la gorge sont jaunâtres; la poitrine et les flancs d'un roux jau-

nâtre, varié de taches allongées d'un brun foncé; des taches irrégulières noirâtres règnent au-dessous de la gorge sur les côtés du cou; le ventre et les sous-caudales sont blancs; la queue est moyenne et échancrée; les rectrices sont noirâtres à l'exception de la plus latérale qui est d'un gris blanchâtre en dehors et blanche dans la moitié de son étendue sur ses barbes internes; la suivante est blanche seulement à son extrémité; les tarses sont allongés; l'ongle du pouce est plus court que ce doigt et très-arqué; les pieds sont d'un brun verdâtre; le bec est brun en dessus et roussâtre en dessous; la taille est d'environ 15 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

En automne, après la mue, les parties supérieures sont d'un brun mélangé d'olivâtre; les couvertures des ailes sont bordées de gris roussâtre; les taches de la poitrine sont plus allongées, et les parties inférieures sont d'un roux jaunâtre qui tire au blanchâtre sur le milieu de l'abdomen.

Parmi les variétés accidentelles, nous avons vu des individus blancs, d'un blanc jaunâtre et de couleur isabelle.

Le *Dendronanthus* des arbres est très-commun dans les trois provinces de l'Algérie, mais ne se rencontre jamais en bandes nombreuses; il perche volontiers et on le voit assez souvent chercher un refuge sur les arbres ou y prendre du repos; ses mœurs sont douces et il se laisse assez facilement approcher; sa nourriture consiste particulièrement en insectes et petits vermisseaux, mais en été il mange aussi de petites graines et recherche surtout celles de la mercuriale annuelle; il acquiert pendant la belle saison un remarquable embonpoint, et sa chair est alors fort estimée. Son chant, quoique faible, est très-agréable, et il le fait entendre surtout lorsqu'il s'envole, son cri de rappel, *pi-pi*, est prononcé très-distinctement et d'une manière un peu traînante.

Cet Oiseau construit son nid dans des touffes d'herbes, au bord des forêts humides ou sur les racines des taillis; il est composé, avec assez de soin, d'herbes sèches et de crins; la ponte est de quatre ou cinq œufs, dont les couleurs sont très-variables; ils sont tantôt d'un rouge plus ou moins vif, d'un blanc teint de rougeâtre, tantôt d'un gris rose, d'un gris pur ou violacés, mais toujours couverts de taches de points et de stries d'un brun rougeâtre plus ou moins foncé, et quelquefois en si grand nombre que la coquille en est entièrement recouverte; leur grand diamètre est d'environ 20 millimètres, le petit de 15 millimètres.



FAMILLE DES ALAUDIDÉS

ALAUDIDÆ.

SOUS-FAMILLE DES ALAUDINÉS

ALAUDINÆ.

Genre OTOCORIS — *Otocoris*, Ch. Bonap.180. *Otocoris bilopha* — *Otocoris bilopha*.

Otocoris bilopha, G. R. GRAY, *Gen. of Birds* (1844-1846), n° 3; — CH. BONAP. *Consp. av.* (1850), p. 246, sp. 7, et *Catal. Parzud. Appen. pour les Ois. de l'Alg. non compris dans le Catal. des Eur.* p. 18, sp. 27; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1838), p. 82, sp. 156.

Alauda bilopha, TEMM. et LAUG. pl. col. 41, fig. 1; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1835), p. 21.

Otocornis bilopha, RUPPEL. *Syst. über Vög. N. O. Af.* (1845), p. 78.

Alauda bicornis, HEMPR. in: *Cabanis, Mus. Ornith. Hein.* part. 1^a *Osci* (1850-1851), p. 122.

L'*Otocoris bilopha* a le bec plus court que la tête, légèrement infléchi de la base à la pointe; les narines sont basales, latérales et en partie cachées par de petites plumes rigides et dirigées en avant qui garnissent la base du bec; l'occiput, la nuque, le dessus du corps et des ailes, ainsi que les couvertures de la queue, sont d'un joli roux rougeâtre; une bande blanche recouvre le front, s'étend sur les yeux en forme de sourcil, se continue sur le méat auditif, les côtés, le devant du cou et sur la gorge; une bande noire surmonte la bande blanche du front et forme au-dessus des yeux deux petites cornes érectiles, composées de plumes longues, effilées et d'un beau noir luisant; une autre bande également noire part de la base du bec, couvre les lorums, la région ophthalmique, et descend sur les côtés du cou en forme de large moustache; les ailes sans penne bâtarde sont allongées et suraiguës; les rémiges sont brunâtres; la plus extérieure est lisérée de blanc, les suivantes et les secondaires sont frangées de roux rougeâtre clair; l'abdomen et le ventre sont d'un blanc parfait séparé du blanc de la gorge et du cou par un large plastron en forme de croissant, d'un beau noir brillant, qui s'étend sur la poitrine; les flancs sont d'un roux isabelle un peu rougeâtre; la queue, qui est longue, a ses rectrices médianes de la couleur du dos, toutes les autres sont noires et légèrement terminées de roussâtre; les deux plus latérales de chaque côté sont extérieurement bordées de blanc pur; les tarses sont robustes et plus longs que le doigt médian; l'ongle du pouce, plus long que ce doigt, est

peu courbé; le bec, d'un brun de corne en dessus et à la pointe, est jaunâtre en dessous; les pieds sont brunâtres et l'iris brun; la taille est d'environ 16 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par des teintes un peu moins pures.

Les jeunes, avant la première mue, ont le dessus du corps d'un roux rougeâtre, plus foncé au centre des plumes que sur les bords; la bande noire du front est peu distincte; toutes les plumes, ainsi que celles du plastron, étant largement bordées de brun roussâtre; les pinceaux des oreilles sont à peine apparents, et le blanc des parties inférieures est teinté de roussâtre.

L'Otocoris bilophe, que nous avons rencontré dans le Sahara algérien, après avoir dépassé Laghouat et que le docteur Buvry a capturé dans les environs de Biskra, ne se montre jamais sur le littoral, elle se plaît dans les plaines sablonneuses avec lesquelles les nuances de sa livrée sont en si parfaite harmonie, qu'il est difficile de l'en distinguer. C'est habituellement par petites familles de quatre ou cinq individus que se tiennent les Otocoris, dont la nourriture consiste en menues graines et en insectes; d'un naturel assez confiant, on les approche assez facilement; outre un petit cri d'appel, qui peut s'exprimer par les syllabes *tiri-tiri*, plusieurs fois répétées, le mâle de l'Otocoris a un chant assez agréable, qu'il fait entendre étant posé sur un petit monticule de sable; son vol n'est pas très-étendu et il court plutôt qu'il ne marche. C'est dans les sables que l'Otocoris place son nid, la ponte est de trois ou quatre œufs, rarement de cinq, d'un blanc jaunâtre, pointillé vers le gros bout de petites taches rougeâtres et très-rapprochées, formant une espèce de couronne. Les petits quittent le nid avant d'être assez forts pour voler, mais si on les poursuit, ils courent avec une grande vitesse et il est très-difficile de s'en emparer, tant ils savent bien se dissimuler dans les dépressions du sol.

M. Malherbe, dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie*, indique cette espèce comme se rencontrant dans la province de Bône où elle serait, dit-il, peu commune.

Le bel individu, qui fait partie des collections de l'exposition permanente d'Alger, a été par nous capturé à Daït-belbib, dans le Sahara algérien.

Genre CALANDRELLE — *Calandrella*, Kaup.

181. Calandrelle ordinaire — *Calandrella brachydactyla*.

Calandrella brachydactyla, KAUP. *Nat. syst.* (1829), p. 39; — CH. BONAP. *Catal. Parzud.* (1856), p. 8, sp. 253; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 82, sp. 157.

Alauda brachydactyla, LEISL. *Ann. de Wetter. Gellsch. Natur.* (1814), tom. III, p. 237, pl. 19; — TEMM. *Mon. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. I, p. 284; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 212; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXX; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 404, sp. 179; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 21.

Alauda arenaria, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. I, p. 343, et *Faun. Fr.* (1828), p. 469.

Alauda Calandrella, SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. II, p. 67.

Melanocorypha itala et brachydactyla, BREHM. *Handb. nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 311.

Melanocorypha arenaria, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 38; — DURAZZO, *Ucc. lig.* (1842), p. 29.

Phileremos brachydactyla, KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXVII.

Calandritis brachydactyla, CABANIS, *Mus. Orn. Heïn.* part. 1, *Osci.* (1850-1851), p. 122.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 182.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 163.

La CALANDRELLE ORDINAIRE, la CALANDRELLE A DOIGTS COURTS.

La Calandrelle ordinaire a le bec plus court que la tête, conique, légèrement convexe et un peu comprimé sur les côtés; les narines sont basales, latérales et cachées sous les plumes rigides de la base du bec; les parties supérieures sont d'un cendré roussâtre tacheté de brun; les sourcils et les lorums sont d'un blanc sale; les parties inférieures sont d'un blanc plus ou moins nuancé de roux à la poitrine et sur les flancs avec quelques taches confluentes brunes au bas et de chaque côté du cou; la région parotique est variée de brun et de roussâtre; les ailes, sans plume bâtarde, ont leur première rémige aussi longue que la troisième; la plus longue des couvertures alaires atteint l'extrémité des rémiges, ces dernières sont brunes et bordées de roux clair; la queue médiocre et très-légèrement échancrée a ses deux plumes médianes noires et bordées de roux foncé; les suivantes, également noires, sont bordées de roux clair, et les deux plus externes de chaque côté sont en grande partie lavées de blanc et de fauve; les tarses sont plus longs que le doigt médian; les doigts sont courts; l'ongle du pouce est à peine plus long que ce doigt; les pieds sont d'un brun rougeâtre; le bec est brun et l'iris d'un brun clair; la taille est d'environ 14 centimètres.

En automne, toutes les teintes sont plus rembrunies, le centre des plumes est plus foncé, les bordures plus rousses et plus étendues; les taches confluentes des côtés du cou sont plus larges et forment par leur réunion une sorte de bande courte et un peu oblique.

Les jeunes ont les plumes des parties supérieures noires au centre, rousses sur les bords et terminées par une tache blanchâtre; la raie sourcilière est d'un blanc jaunâtre; les parties inférieures sont blanches avec la poitrine roussâtre et mouchetée de brun foncé.

On rencontre accidentellement des individus atteints d'albinisme.

Très-répandue dans toute l'Algérie où elle niche et se reproduit, la Calandrelle y forme en hiver des bandes très-nombreuses; son naturel est vif, assez confiant, et on l'approche facilement; sa nourriture consiste en insectes et en petites graines; son chant est court, peu varié, et c'est en volant que le mâle le fait entendre; le cri d'appel que la Calandrelle redit fréquemment en courant dans les terrains arides, où elle se plaît particulièrement, peut se rendre par le mot *fi-fi-fi*, répété très-précipitamment. Son nid, qu'elle établit à terre dans une petite dépression du sol, est seulement revêtu de quelques brins d'herbes; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont allongés, d'un gris plus ou moins teinté de roussâtre et variés de taches et de points peu apparents et parfois confondus, d'un gris brunâtre ou roussâtre; quelques variétés sont sans taches; leur grand diamètre est d'environ 17 millimètres, le petit de 15 millimètres.

182. Calandrelle de Reboud — *Calandrella Reboudia*.

Calandrella Reboudia, LOCUE, *Cat. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 83, sp. 158, et *Rev. et Mag. de Zool.* (1860), p. 148, pl. 11, fig. 1.

Nous avons, en 1856, rencontré pour la première fois dans le Sahara algérien cette nouvelle espèce de Calandrelle que nous avons dédiée à M. le docteur Reboud. En 1860, nous avons publié dans la *Revue* de M. Guérin-Menneville, en même temps que la figure de cet Oiseau, une description que nous allons reproduire :

« Bec court, un peu conique, comprimé sur les côtés, légèrement arqué en dessus; tarses médioeres, doigts courts, ongles du pouce de la longueur de ce doigt; taille 14 centimètres.

« Parties supérieures d'un roussâtre clair varié de brun au centre des plumes; gorge et haut du cou d'un blanc pur formant une espèce de demi-collier; bas du cou et poitrine d'un blanc teinté de roussâtre et marqué de nombreuses taches longitudinales brunes, flancs lavés de fauve et variés de longues stries longitudinales brunâtres; bas de la poitrine, abdomen et sous-caudales blancs; une bande étroite d'un roussâtre pâle recouvre la base du bec, les yeux et le méat auditif; joues blanchâtres, circonscrites par un trait brunâtre qui, descendant des commissures du bec, se rend à l'occiput; rémiges brunâtres, bordées de roux clair; les plumes caudales brunes au centre, sont largement bordées et terminées de roussâtre; la plus latérale est d'un blanc pur extérieurement, la suivante est seulement lisérée de cette couleur en dehors; bec brun en dessus et à la pointe, jaunâtre en dessous et sur les côtés; pieds jaunâtres, ongles bruns, iris brun clair.

« Très-voisine de la *Calandrella brachydactyla*, Temm.; l'espèce qui nous occupe en diffère par la coloration du dessus de la tête, qui, chez cette dernière est parsemée de taches brunes beaucoup plus étendues; toute la poitrine de la *C. Reboudia* est, en outre variée de taches longitudinales brunes fort distinctes les unes des autres et non pas confluentes et seulement placées sur les côtés du cou et de la poitrine, comme chez la *C. brachydactyla*; la plume externe de la queue est, chez cette dernière, d'un roussâtre sale, tandis que dans notre espèce elle est d'un blanc pur et brunâtre seulement sur les barbes internes.

« Cette espèce est assez répandue dans le Sahara algérien, où après les nichées elle se réunit en petites bandes; elle affectionne les terrains nus et arides, et comme son naturel est farouche, elle s'y laisse difficilement surprendre; sa nourriture consiste en insectes et en petites graminées.

« Elle niche à terre dans un léger enfoncement à l'abri d'une pierre ou de quelque touffe; sa ponte est de quatre ou cinq œufs, arrondis, d'un blanc roussâtre, recouverts d'une multitude de petites taches et de points brunâtres; leur grand diamètre est de 17 millimètres, le petit de 16 millimètres. »

Depuis la publication de cette description nous avons capturé plusieurs sujets de cette espèce, ainsi que des jeunes; ces derniers ont les teintes du plumage plus ternes que les

adultes ; les plumes du dessus du corps sont d'un brun très-foncé, surtout à leur partie centrale et largement bordées de roussâtre ; les parties inférieures sont d'un blanc teinté de jaunâtre ; la poitrine, d'un roussâtre sale, est variée de taches brunâtres ; les rémiges et les rectrices sont terminées de blanc, les pieds sont rougeâtres et l'iris brun foncé.

Nous n'avons trouvé aucune différence dans la livrée du mâle adulte, et celle de la femelle.

Nous avons fait hommage à l'exposition permanente d'Alger de l'individu qui a servi de type à notre description et qui provient de Sedret-ent-alla.

Genre ANNOMANE — *Annomanes*, Caban.

183. Annomane isabelline — *Annomanes isabellina*.

Annomanes isabellina, CH. BONAP. *Cat. Parzud.* (1856), p. 8, sp. 254, et *Comptes rendus de l'Acad. des sc. Note sur l'exp. du cap. Loche dans le Sahara Alg. en 1856*, séance du 25 mai 1857, vol. LXIV, p. 1063 et suiv. ; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 83, sp. 159.

Alauda Lusitana, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 798 ; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 405.

Alauda Lusitana, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 500.

Alauda isabellina, TEMM. *Man. d'Ornith.* 4^e part. (1840), p. 637 ; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LX.

TEMM. et LAUG. pl. col. 244, fig. 2.

L'Annomane isabelline a le bec fort, assez allongé, un peu comprimé, à arête supérieure légèrement convexe et entamant les plumes du front ; les narines sont recouvertes par de petites plumes rigides et dirigées en avant, qui partent de la base du bec ; toutes les parties supérieures sont d'un joli roux isabelle, sans tache ; un peu plus vif au croupion et aux sus-caudales ; les ailes ont une penne bâtarde à peine du tiers de la longueur de la première rémige, étroite, d'un brunâtre clair glacé d'isabelle et lisérée de cette dernière couleur ; la première rémige est plus courte que la cinquième ; la troisième est la plus longue, mais elle dépasse à peine les deuxième et quatrième qui sont égales ; toutes sont brunâtres et lisérées d'isabelle ; les couvertures alaires du même roux isabelle que le dessus du corps n'atteignent pas l'extrémité des rémiges ; la gorge est blanche ; la poitrine est d'un isabelle clair varié de quelques mèches plus foncées ; les flancs sont d'un isabelle assez vif ; le surplus des parties inférieures est d'un isabelle très-clair, qui passe au blanchâtre sur les sus-caudales ; la queue, qui est très-légèrement échancrée, a ses deux plumes médianes isabelles ; toutes les autres sont brunes et bordées de roux isabelle ; les tarses sont plus longs que le doigt médian ; les doigts latéraux sont égaux ; les ongles antérieurs sont très-courts, celui du pouce, un peu courbé et aigu, n'est pas plus long que ce doigt ; les pieds sont

d'un brun jaunâtre; le bec d'un brun de corne en dessus, est jaunâtre en dessous et à la pointe; l'iris est brun; la taille est d'environ 18 centimètres.

La femelle ne diffère pas sensiblement du mâle.

Les jeunes sont de nuances un peu plus pâles que les adultes, ils ont les rémiges et les rectrices d'un brun lavé d'isabelle et bordées de grisâtre; le bec et les pieds sont jaunâtres.

L'Annomane isabelline assez commune dans le Sahara algérien, ne se rencontre pas sur le littoral, elle se plaît dans les grandes plaines de sable avec lesquelles sa couleur se confond si bien qu'il est presque impossible de l'en distinguer lorsqu'elle est au repos; d'un naturel vif et défiant, elle se laisse difficilement approcher; elle court très-vite et sait se dissimuler avec adresse à l'aide du moindre accident de terrain; si on la fait lever elle ne fournit qu'un vol court et peu étendu; sa nourriture consiste en insectes et en menues graines; son chant est agréable, mais peu varié; il a quelque analogie avec celui de la Candalrelle ordinaire; ses œufs, au nombre de quatre, sont déposés sans beaucoup de soins dans une légère dépression du sol; le fond de la coquille est grisâtre et recouvert de petites taches et de points rougeâtres; leur grand diamètre est d'environ 17 millimètres, le petit de 13 millimètres.

Contrairement à ce qui est généralement observé en Algérie où la taille des Oiseaux est habituellement inférieure à celle de leurs congénères d'Europe, l'Annomane isabelline présente ici constamment des dimensions supérieures. J'ai été à même d'en examiner un assez grand nombre, et je les ai toujours trouvées de deux ou trois centimètres plus grandes que les sujets que j'ai vus, soit au Musée de Paris, soit dans quelques autres collections, sujets qui étaient indiqués comme ayant été capturés en Espagne ou en Portugal.

Les individus qui font partie des collections de l'Exposition proviennent de Daït-el-Hossi (Sahara).

184. Annomane du désert — *Annomanes desertii*.

Annomanes desertii, Сп. БОНАР. *Catal. Parzud.* (1836), p. 8, sp. 233, et *Comptes rendus de l'Acad. des sc. Note sur l'expéd. du cap. Loche, dans le Sahara Alg. en 1836, séance du 25 mai 1837, vol. LXIV, p. 1063 et suiv.*; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 83, sp. 160.

Alauda desertii, ЛИНН. *Catal. des Doubl. du Mus. de Berlin* (1823), p. 28.

L'Annomane du désert, souvent confondue avec la précédente, a le bec beaucoup plus court; toutes ses parties supérieures sont d'un joli roux isabelle unicolore; les ailes ont leurs grandes rémiges d'un brunâtre pâle bordé en dehors d'isabelle vif, en dedans de roussâtre et cette dernière nuance les termine; les grandes couvertures plus longues que chez l'A. isabelline sont lisérées de roussâtre; la gorge et le haut de la poitrine sont blanchâtres; le bas de la poitrine et les flancs sont d'un roux isabelle; l'abdomen est roussâtre et les sous-caudales d'un blanchâtre sale; la queue a ses deux pennes médianes d'un joli roux isabelle; la plus latérale de chaque côté est d'un roux isabelle un peu plus pâle sur les barbes externes que sur les internes; toutes les autres sont isabelles en dehors et brunâtres sur leur page interne qui est bordée de roussâtre; les pieds sont brunâtres, le bec est

grisâtre en dessus et jaunâtre en dessous; l'iris est brun clair; la taille est d'environ 16 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes ont les parties supérieures d'un roux isabelle assez vif; les rémiges et les rectrices terminées de blanchâtre sale et bordées de grisâtre; les parties inférieures sont d'un roussâtre clair tirant au blanchâtre à la gorge et aux sous-caudales.

L'Annomane du désert se distingue particulièrement de l'A. isabelline par son bec beaucoup moins robuste; sa taille plus petite; les teintes plus vives de ses parties supérieures; la teinte de la poitrine qui est unicolore au lieu d'être variée comme chez l'A. isabelline de mèches plus foncées, et aussi par la rectrice la plus externe de la queue, qui chez l'espèce qui nous occupe est unicolore.

Cette jolie espèce habite les mêmes localités que sa congénère, mais sans se confondre avec elle; on rencontre habituellement l'une et l'autre par petites familles de quatre ou cinq individus qui se cantonnent séparément; du reste, leurs mœurs et leurs habitudes sont les mêmes; leur chant diffère un peu, et celui de l'A. *desertii* nous a semblé plus étendu et plus éclatant. Nous avons rencontré l'A. *desertii* plus avant dans le petit désert, à l'époque de la ponte, que sa congénère; elle niche dans le sable, à l'abri d'une pierre ou d'une petite élévation. Ses œufs, au nombre de trois ou quatre, sont blanchâtres et parsemés de petites taches brunes et grisâtres, plus rapprochées vers le gros bout; leur grand diamètre est d'environ 16 millimètres, le petit de 14 millimètres.

185. Annomane élégante — *Annomanes elegans*.

Annomanes elegans, ALF. BREHM. d'ap. CH. BONAP. *Rev. et Mag. de Zool.* (1857), p. 61, et *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Note sur l'expéd. du cap. Loche, dans le Sahara Alg. en 1856*, séance du 25 mai 1857, vol. LXIV, p. 1063 et suiv.; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 83. sp. 161.

Alauda arenicolor, SUNDEVAL?

L'Annomane élégante a le bec assez robuste, mais moins long que celui de l'A. *isabellina*; toutes ses parties supérieures sont d'un roussâtre isabelle un peu teinté de brunâtre à la tête; les ailes à penne bâtarde courte et étroite ont leur première rémige plus courte que la quatrième, la deuxième est la plus longue, toutes sont d'un joli roux isabelle, varié vers leur extrémité par une tache d'un noirâtre peu intense sur les plus externes, et plus foncé sur les suivantes, toutes sont terminées par une bordure d'un roussâtre très-pâle; les couvertures de la même couleur que le dos, sont frangées d'une nuance plus pâle et terminées en pointe; la gorge est blanche; la poitrine est d'un roussâtre clair et variée de quelques mèches d'un brunâtre terne; l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanchâtre un peu teinté de roussâtre vers les flancs qui sont d'une nuance isabelle lustrée; la queue très-peu échancrée et d'un joli isabelle sur sa partie supérieure, a toutes ses plumes variées vers leur extrémité par une tache d'un brun noirâtre beaucoup plus étendue sur les médianes, et qui, diminuant à mesure qu'on approche de la plus latérale, finit par n'occuper qu'un

fort petit espace sur les barbes internes de cette dernière, dont la page externe est blanchâtre; toutes les rectrices sont bordées de roussâtre pâle et terminées de blanchâtre; les tarses sont longs; les doigts peu robustes; les ongles sont grêles et arqués, celui du pouce est un peu plus long que ce doigt; le bec est d'un brunâtre clair en dessus et jaune en dessous et sur les bords; l'iris est brun; la taille mesure environ 16 centimètres.

La femelle ne se distingue pas du mâle.

Les jeunes ont la bague des plumes des parties supérieures d'une nuance plus foncée que les barbes qui sont roussâtres et bordées d'une nuance plus claire; les parties inférieures sont d'un blanchâtre sale, lavé de roussâtre et de brunâtre à la poitrine; les rémiges et les rectrices portent vers leur extrémité une tache brune et sont largement bordées de roussâtre.

L'Annomane élégante, que nous avons rencontrée dans le M'zab et dans le Sahara algérien, a, comme les deux espèces qui précèdent, et celle qui va suivre, cette couleur isabelle qui caractérise généralement les productions de ces localités; moins farouche que ses congénères et se laissant plus facilement approcher, sa charmante vivacité et le chant, qu'elle fait fréquemment entendre, animent un peu les solitudes où elle se plaît; elle se tient souvent sur une petite élévation et attend pour s'envoler qu'on soit tout près d'elle; ce n'est jamais qu'au nombre de cinq ou six individus qu'on la rencontre; sa nourriture est particulièrement insectivore, et ce n'est que fort rarement que j'ai pu observer des graines dans l'estomac de quelques-uns des sujets que j'ai préparés.

Les mœurs et les habitudes de cet Oiseau sont les mêmes que celles des autres espèces de ce genre; son nid est établi sans aucun soin dans le sable; les œufs, au nombre de quatre, sont d'un roussâtre plus ou moins pâle et variés de taches d'un brun peu intense et assez éloignées les unes des autres; leur grand diamètre est d'environ 16 millimètres, le petit de 14 millimètres.

Le prince Ch. Bonaparte, auquel nous avons communiqué un des premiers sujets par nous capturés près de Laghouat, de cette jolie Annomane, l'a signalée dans la *Revue de M. Guérin-Menneville*, numéro de février 1837, et lui a consacré les lignes suivantes :

« Parmi les nouvelles acquisitions dont vient encore de s'enrichir la Faune algérienne se trouve :

« *Annomanes elegans*, Bp. ex Brem. Similis Ann. isabellinæ; sed minor et dilutior; rostro brevior, robustior; alis brevissimis; rectricibus macula magna apicale nigerrima.

« Elle se trouve près d'El Aghouat. »

186. *Annomane regulus* — *Annomanes regulus*.

Annomanes regulus, CH. BONAP. *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Note sur l'expédition du cap. Loche, dans le Sahara Alg. en 1836*, séance du 25 mai 1837, vol. LXIV, p. 1063 et suiv.; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1838), p. 83, sp. 162.

L'Annomane *regulus* a le bec court et plus arrondi que celui de l'Annomane élégante dont elle semble la reproduction sur de moindres proportions.

Le prince Ch. Bonaparte l'a d'ailleurs parfaitement caractérisée par la phrase suivante : « Ma jolie petite *Annomanes regulus* fait aussi partie de l'envoi du capitaine Loche, parfaitement semblable à l'*Annomane elegans*, elle s'en distingue par sa taille plus petite, par les taches noires de ses rectrices beaucoup moins circonscrites et plus allongées, mais surtout par son bec plus court et plus rond. » (*Comptes rendus de l'Académie*, 1857, 1^{er} semestre, p. 1067.)

Nous ajouterons seulement que le dessus de la tête de l'espèce qui nous occupe est, ainsi que les parties supérieures, d'un joli roux isabelle pur et n'est pas teinté de brunâtre, comme chez l'*Annomane élégante*, et que l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc plus pur.

Nous n'avons rencontré cette charmante petite espèce que vers l'extrémité méridionale de nos possessions algériennes, particulièrement dans les environs d'Ouargla; elle niche dans les oasis; son nid, qu'elle établit à terre, à l'abri d'une petite élévation, est plus profond et revêtu de quelques brins d'herbes sèches; les œufs, au nombre de trois ou quatre, sont blancs et variés vers le gros bout de petites taches d'un brun rougeâtre, formant une espèce de couronne; leur grand diamètre est d'environ 16 millimètres, le petit de 14 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes ont leur plumage excessivement décomposé et bouffant, ce qui les fait paraître très-gros et leur donne l'apparence d'une boule; ils sont en dessus d'un isabelle vif et en dessous d'un roussâtre clair un peu plus foncé sur la poitrine que sur les autres parties.

M. Malherbe, dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie*, n'a mentionné aucune des quatre espèces d'*Annomanes* que nous venons de décrire, et nous n'avons vu, parmi les collections recueillies par le docteur Buvry, dans les environs de Biskra, que l'*Annomane isabellina*, qui, depuis, a également été rencontrée dans la même contrée par M. Tristram.

Genre ALOUETTE — *Alauda*, Linn.

187. Alouette des champs — *Alauda arvensis*.

Alauda arvensis, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 287; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 794; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 491; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 260; — TEMM. *Man.* 2^e édit. (1820), tom. I, p. 284; — VIEILL. *Now. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. I, p. 347, et *Faun. Fr.* (1828), p. 168; — CUV. *Reg. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 399; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 425; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 37, et *Consp. av.* (1830), p. 245, sp. 6; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), tom. I, p. XXXVI; — SCHIRZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 213; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LIX; — DEGL. *Ornith. Eur.*

(1849), tom. I, p. 396, sp. 475; MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 21; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 84, sp. 163.

Alda vulgaris, LEACH. *Syst. Catal. and Birds. Brit. Mus.* (1816), p. 21.

Alda calipetta, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-31), tom. I, p. 524.

L'Alouette ordinaire, BUFF. pl. enlum. 363, fig. 1.

POLYDORE ROUX, *Ornith. prov.* pl. 180 et 181.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 166.

L'ALOUETTE ORDINAIRE, L'ALOUETTE DES CHAMPS des Européens.

L'Alouette des champs a le bec plus court que la tête, un peu conique, arrondi à sa pointe et garni à sa base de petites plumes rigides dirigées en avant et cachant en partie les narines; toutes les parties supérieures sont variées de noirâtre, de gris roussâtre et de blanc sale; les plumes de l'occiput sont un peu plus longues que les autres, mais ne forment pas huppe; une bande d'un blanc un peu roussâtre se voit au-dessus des yeux; les ailes assez allongées ont toutes leurs rectrices brunes et bordées de blanchâtre; les parties inférieures sont blanches avec le bas du cou, la poitrine et les flancs teints de roussâtre et variés de mèches brunâtres; la queue, qui est moyenne, a ses deux rectrices médianes brunes et bordées de blanchâtre, les deux plus extérieures de chaque côté sont brunes et bordées de blanc en dehors; toutes les autres sont brunes et bordées en dehors de roussâtre; les tarses et les doigts sont médiocres; les ongles antérieurs sont courts; celui du pouce, plus long que ce doigt, est mince, aigu et presque droit; les pieds sont d'un brun roussâtre; le bec est d'un brun plus foncé en dessus qu'en dessous; l'iris est brun; la taille est d'environ 18 centimètres.

La femelle diffère du mâle par les teintes plus rembrunies de ses parties supérieures; les taches plus nombreuses de sa poitrine; le blanc de sa queue moins étendu et son ongle postérieur plus court.

Les jeunes, avant la première mue, ont les plumes des parties supérieures noirâtres au centre et bordées de brunâtre; la gorge est blanche et un peu teintée de roussâtre; la poitrine est roussâtre et variée de brun pâle; l'abdomen est blanc.

Les saisons, l'âge et le sexe apportent de telles variations dans le plumage de l'Alouette des champs, qu'il est rare d'en rencontrer plusieurs chez lesquelles il soit absolument identique.

Parmi les variétés accidentelles, l'albinisme, le mélanisme total ou partiel et les nuances d'un isabelle plus ou moins pur sont les plus fréquentes.

Assez commune en Algérie, particulièrement en hiver, l'Alouette des champs ne s'y rencontre cependant pas par bandes aussi considérables qu'en Europe, ce qui tient probablement au peu d'étendue des terres cultivées en Algérie, car, bien que sa nourriture consiste principalement en insectes et vermineux, elle mange aussi des graines et de jeunes pousses d'herbes; l'Alouette ne perche pas et court plutôt qu'elle ne marche; son vol est puissant et son chant des plus suaves et des plus étendus. L'Alouette est un Oiseau très-matinal, et le mâle, dès que le jour commence à poindre, fait entendre son chant en s'élevant verticalement dans les airs jusqu'à des hauteurs prodigieuses, forçant toujours sa voix à mesure qu'il s'éloigne de terre, de sorte que l'on continue à l'entendre bien après

L'avoir perdu de vue, il se soutient ainsi longtemps dans les hautes régions de l'air, puis en descend lentement jusqu'à ce qu'il soit arrivé à 3 ou 4 mètres du sol sur lequel il se précipite alors comme un trait; sa voix s'affaiblit à mesure qu'il s'en approche, et il devient muet en se posant. L'Alouette se tait au milieu du jour, mais elle reprend son chant quand le soleil s'abaisse vers l'horizon.

L'Alouette des champs niche à terre, se contentant de gratter un peu le sol pour former un creux demi-sphérique et peu profond, qu'elle revêt de quelques herbes sèches, de petites racines et de crins; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont un peu ventrus et d'un blanc grisâtre ou roussâtre, avec des taches et des points gris et bruns; leur grand diamètre est d'environ 23 millimètres, le petit de 17 millimètres.

La durée de l'incubation n'est que de quatorze jours, et douze jours après l'éclosion, les petits sont déjà en état de chercher leur nourriture, que la mère les instruit à trouver bien avant qu'ils soient en état de voler; la nourriture des jeunes Alouettes est essentiellement insectivore, les vers, les chenilles, les œufs de fourmis, les jeunes sauterelles en forment les principaux éléments, et les services qu'elles rendent ainsi à l'agriculture devraient leur valoir une protection efficace; au lieu de cela, leur destruction est organisée sur une si large échelle qu'on s'étonne qu'elle ne soit pas encore entièrement accomplie! Filets, collets, miroir, tout est bon, tout est mis en œuvre pour anéantir des Oiseaux que l'homme devrait considérer comme un véritable bienfait de la Providence, car, ainsi que l'a dit Chenu, « si quelques espèces d'Alaudinés, et peut-être la plupart, mangent parfois des graines, en général, et le plus habituellement, même dans les contrées les plus arides de l'Afrique et de l'Asie, elles n'en restent pas moins insectivores; et, si quelques-unes sont pourvues d'un bec fort et robuste, c'est uniquement parce qu'elles ont affaire à de gros insectes et surtout que ces insectes gros ou petits, pour être surpris et déterrés par elles, leur demandent les plus grands efforts et le travail le plus opiniâtre, et par suite un instrument rostral en rapport avec ces difficultés. C'est effectivement un fait avéré et qui nous a toujours été confirmé par M. J. Verreaux, que les espèces d'Alaudinés confinées dans les déserts de l'Afrique n'en demeurent pas moins insectivores, malgré l'aridité du sol et l'absence de toute végétation apparente. La preuve en est qu'elles savent fort bien deviner les endroits du sol qui recèlent leur nourriture favorite, et principalement les curculionidés, qui se réfugient dans ces souches ou racines plus ou moins végétales, toujours enfouies sous les sables qui les recouvrent et que l'instinct seul des animaux propres à ces contrées leur fait découvrir. »

Les Alouettes sont très-sociables, elles s'habituent très-vite à la captivité et peuvent devenir très-familières; en volière, elles chantent en toute saison, et leur chant est susceptible de se perfectionner par l'éducation.

L'Alouette des champs en automne peut prendre beaucoup de graisse et devient alors, d'une grande délicatesse, ce qui contribue encore à l'acharnement qui est apporté à sa capture.

188. Alouette lulu — *Alauda arborea*.

Alauda arborea, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 287; — BRISS. *Ornith.* (1760), tom. III, p. 340; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 793; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 492; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. I, p. 282; — SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. II, p. 65; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 400; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXVI; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 213; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LIX; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 402, sp. 178; — CH. BONAP. *Crit. sur Degl.* (1850), p. 143, sp. 97, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 8, sp. 238; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 21; — LCICHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 84, sp. 164.

Alauda nemorosa, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 797; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. I, p. 262; — VIEILL. *Faun. Fr.* (1828), p. 170; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 425.

Alauda cristatella, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 499; — VIEILL. *Now. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. I, p. 366.

Lullula arborea, KAUP. *Nat. syst.* (1829), p. 92.

Galerida nemorosa et arborea, BREHM, *Handb. nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 316, 317.

Galerida arborea, BOIE, in *Ch. Bonap. Birds of Eur.* (1838), p. 37.

La petite Alouette huppée, BUFF. *pl. enlum.* 503, fig. 2.

POLYDOR ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 183.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 167.

Le CUEJELIER de Buffon, l'ALOUETTE LULU, l'ALOUETTE des bois des chasseurs.

L'Alouette lulu a les parties supérieures variées de brun noirâtre et de roussâtre; les plumes de la tête, assez allongées, peuvent se relever en forme de huppe, une large raie blanchâtre, passe sur les yeux et se prolonge sur l'occiput; les ailes ont leurs rémiges noires et bordées de roux; les parties inférieures sont d'un blanc assez pur en été, un peu jaunâtre en hiver, avec quelques mèches noirâtres au cou, à la poitrine et sur les flancs; la queue courte et carrée a ses rectrices médianes brunes et bordées de roussâtre; les trois plus latérales sont terminées de blanc, et la plus externe de gris brunâtre; les pieds sont rougeâtres; le bec est d'un brun plus foncé en dessus qu'en dessous; l'iris est brun; la taille est d'environ 15 centimètres.

Le mâle et la femelle portent la même livrée.

Les jeunes ont les parties supérieures variées de noir et de jaune roussâtre; les sourcils d'un blanc jaunâtre, ainsi que la gorge; la poitrine roussâtre, tachetée de brunâtre et l'abdomen blanc.

L'Alouette lulu est assez commune dans le sud de l'Algérie, surtout en hiver, elle se plait dans les endroits accidentés et broussailleux; ainsi que l'Alouette des champs, elle a l'habitude de s'élever très-haut, presque verticalement, et de se soutenir longtemps dans les régions élevées en faisant entendre son chant qui est doux, agréable et varié; sa nourriture, comme celle de ses congénères, consiste en insectes, vermisseaux et graines, mais contrairement à ce qui se remarque chez ces dernières, l'espèce qui nous occupe a l'habi-

tude de se percher sur les arbres en choisissant de préférence les branches un peu fortes sur lesquelles on la voit souvent marcher; elle s'y établit même quelquefois pour chanter. Au temps de l'incubation, le mâle fait entendre ses chants non-seulement pendant le jour, mais encore par nos belles nuits si claires et si étoilées, et c'est un grand charme au milieu de ces immenses solitudes que ce chant qui alors semble encore plus pur et plus mélodieux, bien qu'il soit en réalité plus timide et moins soutenu que pendant le jour.

C'est par petites familles, composées d'une quinzaine d'individus, que l'on rencontre habituellement l'Alouette lulu, et jamais en bandes nombreuses comme l'Alouette des champs; elle recherche pour nicher les lieux arides et où la végétation est clairsemée; son nid, qu'elle place à l'abri d'un buisson, d'une motte de terre ou d'une pierre, est composé d'herbes sèches à l'extérieur et de poils à l'intérieur; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un blanc grisâtre ou roussâtre, tachetés et pointillés de gris, de brun et de rougeâtre; leur grand diamètre est d'environ 20 millimètres, le petit de 15 millimètres.

Genre RAMPHOCORIS — *Ramphocoris*, Ch. Bonap.

189. *Ramphocoris* Clot-bey — *Ramphocoris Clot-bey*.

Ramphocoris Clot-bey, CH. BONAP. *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, tom. XXXI, p. 423, et *Cat. Parzud.* (1836), *Appendix pour les Ois. de l'Alg. non comp. dans le Catal. des Europ.* p. 19, sp. 29; — CHENU, *Encycl. d'hist. nat. Ois.* 3^e part. (1852), p. 496; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 84, sp. 165.

Alauda Clot-bey, TEMM. *Musc. Lugd.*; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 21.

Melanocorypha Clot-bey, CH. BONAP. *Conspect. av.* (1830), p. 242, sp. 2.

Hierapterhina Cavaignacii, O. DESMURS et H. LUC. *Rev. et Mag. de Zool.* (1851), p. 24, pl. 1.

La *Ramphocoris Clot-bey* a le bec épais, robuste, recourbé, à mandibule supérieure profondément échancrée; la mandibule inférieure est comprimée à la base; les narines sont basales et cachées par les plumes du front; les parties supérieures sont d'un isabelle un peu teinté de brunâtre; un trait noir partant de la base du bec traverse l'œil; une autre bande de même couleur, qui prend naissance, sous forme de moustache à la commissure du bec, encadre en quelque sorte une tache blanche qui entoure la paupière inférieure, puis rejoint derrière la région parotique le trait qui traverse l'œil; les ailes sont aiguës et atteignent presque l'extrémité de la queue, la deuxième rémige est la plus longue; la première et la troisième sont d'égale longueur; les trois premières sont d'un brunâtre clair et finement lisérées d'isabelle; les suivantes sont d'un brun plus intense, mais également lisérées d'isabelle en dehors avec l'extrémité de leur page interne d'un blanc

pur; les rémiges secondaires ont leur moitié supérieure d'un brun noirâtre et leur moitié inférieure d'un beau blanc pur formant sur l'aile ouverte une large bande de cette dernière couleur; les scapulaires, qui sont très-courtes et les couvertures des ailes, sont d'un isabelle plus pur que celui du dos; le croupion est d'un isabelle très-clair; la gorge et l'espace compris entre la mandibule inférieure et la moustache sont d'un blanc pur; le cou et le haut de la poitrine sont blanchâtres et parsemés de taches brunes; le bas de la poitrine et les flancs sont d'un isabelle clair varié de quelques flammèches d'un brun peu intense; l'abdomen est blanchâtre avec des taches brunes lancéolées; le bas-ventre et les sous-caudales sont d'un blanc légèrement teinté d'isabelle sans taches; la queue, qui est légèrement échancrée, a ses deux pennes médianes d'un brun clair et bordées d'isabelle; la plus latérale de chaque côté est blanche et porte vers l'extrémité de sa page interne une tache brunâtre ovulaire; les suivantes, blanches à leur partie supérieure, ont également à leur extrémité une tache brune qui devient plus étendue et d'un brun plus intense sur chacune des rectrices qui se rapproche des médianes, cette tache est circonscrite par une bordure d'un isabelle pâle; les tarses sont rugueux et scutellés devant et derrière; les doigts sont courts et scutellés; le pouce est un peu plus long que les doigts antérieurs; l'ongle postérieur est légèrement infléchi, assez robuste et de la longueur de ce doigt; les pieds sont d'un jaune pâle; le bec est en dessus d'un jaune rougeâtre, et en dessous d'un blanchâtre rosé; l'iris est brun clair; la taille est d'environ 17 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent, cette dernière a quelquefois les flammèches des parties inférieures un peu plus étendues que chez le mâle.

Les jeunes ont toutes les parties supérieures d'un joli isabelle clair; les côtés du cou, la poitrine et les flancs d'un isabelle unicolore très-pâle; la gorge, l'abdomen, les cuisses et les sous-caudales d'un blanc pur; le bec et les pieds d'un jaune pâle et l'iris noirâtre.

La *Ramphocoris Clot-bey* se rencontre particulièrement sur les plateaux sahariens, entre Laghouat et Guerrara, par petites familles de six à huit individus; assez farouche et se laissant difficilement approcher, sa course est rapide et son vol très-étendu; sa nourriture consiste en insectes et en graines; son nid, établi dans une dépression du sol, est à peine revêtu à l'intérieur de quelques brins d'herbes sèches et de crins; les œufs, au nombre de quatre, sont d'un blanc plus ou moins pur et recouverts de petites taches et de points rougeâtres plus rapprochés vers le gros bout où ils forment souvent une espèce de couronne; par leur forme et leur dimension, ils se rapprochent beaucoup de ceux des *Pies-grièches*; leur diamètre est d'environ 25 millimètres, le petit de 16 millimètres.

Dans son *Conspectus avium* (1850), p. 242, sp. 2, le prince Ch. Bonaparte a consacré à cet Oiseau les lignes suivantes :

« *Melanocorypha Clot-bey*, *Alauda Clot bey*, Temm. Mus. Lugd. ex deserto Egypt. cinereo-isabellina, subtus alba; pectoris maculis rotundis, genis, abdomineque nigris; litura utrinque suboculari et genali alba; remigibus secundariis apice lato, rectricibus latera libus basi latissime, albo-cinnamomeis.

« *Species pulcherrima colore deserti quod habitat, rostro robustissimo fere, Paradoxornitheo! pestentialis flagelli flagello, Archiatro Gallo-Egyptiaco dicata!* »

Dans une note, insérée dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, tom. XXXI, p. 423, il est dit : « Dans le but d'épargner à la science un de ces nombreux synonymes

qui ne l'encombrent déjà que trop, M. Ch. Bonaparte rappelle, à propos d'une singulière Alouette de l'Algérie, qu'on a l'intention de publier comme nouvelle, qu'il l'a lui-même fait connaître depuis plusieurs mois, sous le nom de *Melanocorypha Clot-bey*; mais la forme toute particulière du bec qui rappelle celle du *Paradoxornis* de l'Inde, et les couvertures des tarses, ont persuadé l'auteur à constituer un genre sous le nom de *Ramphocoris*, nom qui se trouve déjà adopté dans plusieurs musées et plusieurs imprimés. »

Ce fut en 1851, dans la *Revue et Magasin de zoologie* de M. Guérin Menneville, que MM. O. Desmurs et H. Lucas, qui considéraient cet Oiseau comme nouveau, publièrent la diagnose, les observations, et la description que nous allons reproduire :

« *Genus* Hierapterhina.

« *Gen. Char.* — *Rostrum*, crassum, robustum, aduncum, tomiiis mediis profundè sulcatis; mandibulæ inferioris lateraliter ad basim compressum.

« *Alæ*, acutæ, caudæ apicem excedentes; secunda remigium longior, prima tertiarque co-æquales; scapulares brevissimæ, vix caudæ basim attingentes.

« *Nares*, basales, plumis obtectæ.

« *Pedes*, cursorii, tarsi rugosi, anticè posticèque scutellati; digiti squamati, breves; pollex digitis lateralibus longior, robustus; unguis brevissimi, antici minimi, posticus paulo longior, convexiusculus.

« *Cauda*, brevis apice furcata.

« Hierapterhina *Cavaignacii*, O. Desmurs et H. Lucas. — *Descr.* suprâ cinereo-isabellina; fronte fusciori; mento, gulâ genisque nigris; palpebrâ inferiori, mentique basi albis; remigiis apice fulvo-brunneis, intùs brunneo nigrescentibus; secundariis basim versùs nigris, in reliquâ parte albis; uropygio ochraceo-albescente, rectricibus in primâ parte basali albis, apicali internè nigris, intermediis exceptis isabellinis; subtùs albida; gutture pectoreque nigro flammatis; rostro corneo flavo, apice nigro; pedibus albescente flavidis; unguibus brunneis. — Longitudo corporis, usque ad caudæ apicem, 17 cent. — Usque ad alarum apicem, 18 cent. — Alarum, 13 cent. — Caudæ, 6 cent. 1/2. — Rostris, 2 cent. — Altitudo, ad basim, 1 cent. 1/2. »

« Habitat in Keçours d'Ain-Sefra (Sahara algérien).

« Cette Alouette est remarquable par l'étrangeté de ses principaux caractères, qui l'éloignent de ceux affectés par les Alaudinés. C'est bien le même port et le même ensemble de coloration; mais elle ne se rapporte à aucune des espèces de cette famille, si ce n'est par sa coloration inférieure, qui la rapproche, dans une certaine mesure, de la Calandre (*Mirafra calandra*), et par ses teintes supérieures, qui rappellent celles de l'*Otocoris bilopha* de Temminck, comme elle d'Afrique; car le développement de la tête, celui du bec, de même que sa conformation, le type des ailes, celui des pattes, l'éloignent considérablement de ses congénères.

« Le bec, plus fort que celui des *Loxia curvirostra* et *pythiopsittacus*, est d'une construction toute particulière. La mandibule supérieure suit une courbe non interrompue depuis la base du bec, qui entame les plumes frontales jusqu'à sa pointe, qui dépasse un peu celle de la mandibule inférieure; il y a absence complète d'arête, cette partie du bec étant tout à fait arrondie; elle n'est un peu prononcée qu'à la pointe, à cause de la compression continue du bec dans toute sa longueur depuis la commissure. Quant à la tranche de cette

mandibule, au lieu de suivre une ligne non interrompue depuis la commissure jusqu'à la pointe, elle s'arrête aux deux tiers de la longueur du bec, dans le développement de cette ligne; arrivée à cet endroit, elle redescend en forme de dent, ou, pour mieux dire, en forme de profonde échancrure, pour reprendre sa direction presque droite vers la pointe, et l'intervalle compris entre cette partie et l'échancrure est de matière cornée, dure et pleine, capable de rompre et de briser les graines ou les coléoptères les plus résistants. La même bizarrerie de construction s'observe pour la mandibule inférieure. Ainsi, à partir de la commissure, ses bords suivent une ligne parallèle à celle de la mandibule supérieure jusqu'à l'échancrure de celle-ci; mais, à ce point, l'échancrure venant à augmenter subitement l'épaisseur du bec, cette ligne se trouve arrêtée et forcée de prendre une autre direction; et, en effet, elle se brise vers son milieu à angle ouvert, pour prendre une direction inclinée en bas; mais, dans cette nouvelle direction, elle se creuse légèrement pour recevoir l'épaisseur extrême ou apicale de la mandibule supérieure. Les côtés, à la base de la mandibule inférieure, sont fortement comprimés, aplatis et robustes.

« Ce caractère du bec, tenant plus encore de celui des Oiseaux de proie, que de celui des vrais Conirostres, était assez important par lui-même, ce nous semble, pour en faire l'élément de formation d'un nouveau genre; mais, combiné avec le caractère des ailes, dont nous allons parler, il en acquiert un degré d'importance tel, que cette création, ne présentant rien d'arbitraire, ne saurait rencontrer la moindre opposition sérieuse. Il n'y a rien là, on le voit, de ces anomalies qui se rencontrent souvent dans la forme ou la structure du bec de certains Oiseaux, principalement des Granivores; anomalies qui ne sont que des déviations accidentelles survenues à cet organe; la conformation rationnelle de ces deux mandibules indique assez ici le vœu de la nature pour qu'une pareille supposition ne puisse être admise, quoique nous ne possédions encore qu'un individu de ce genre si curieux.

« Les ailes, chez les Alouettes, sont en général plutôt aiguës qu'obtus; mais ce n'est guère que la troisième rémige qui est la plus longue, et la première est presque ordinairement nulle ou à peu près, excepté dans le genre *Otocoris*; de plus, les grandes couvertures, ou scapulaires, comme chez les Pitpis ou Motacillinés, sont très-développées et atteignent presque toujours les deux tiers de la longueur des rémiges, quand elles n'arrivent pas à leur niveau; enfin les ailes ne dépassent jamais l'extrémité de la queue, et restent même presque toujours en deçà. Ici rien de semblable; les ailes sont vraiment organisées sur le type de celles des Oiseaux de proie les meilleurs voiliers, tels que les Faucons proprement dits. Ainsi elles sont allongées et très-aiguës; les trois premières rémiges les plus longues; la première égale à la troisième et la seconde la plus longue de toutes; à partir de la troisième, elles diminuent toutes également de 1 centimètre; les secondaires n'arrivent qu'aux deux tiers des primaires, et les scapulaires, ou grandes couvertures, ne dépassent pas cette longueur, et les ailes, au total, excèdent de 1 centimètre l'extrémité de la queue, qui est courte et échancrée comme dans le genre *Pyrrhulauda*.

« Les pattes, enfin, sont tout aussi en dehors de ce qui se rencontre chez les Alaudinés. Le tarse des Alouettes est ordinairement lisse et uni en dessus comme en dessous; les scutelles de cette partie sont plutôt des divisions ou segments de la peau que de véritables scutelles; il n'y a guère que les doigts, où ces scutelles aient réellement leur caractère granuleux. Dans notre nouveau genre, au contraire, les tarsi sont recouverts, devant et

derrière de scutelles rugueuses, presque cornées, de la même nature et dans la même disposition que celles des Gangas, des Outardes et des Court-vite; c'est-à-dire que ces scutelles sont conformées de manière à résister le mieux possible au frottement continu du sable des régions arides dans lesquelles semble confinée cette Alouette. Les doigts et les ongles sont, du reste, dans les mêmes proportions que chez l'*Otocoris bilopha*, qui se trouve aussi dans les mêmes contrées. En telle sorte que cette nouvelle espèce réunit des conditions presque identiques à celles des Gangas; c'est-à-dire des ailes organisées pour un vol rapide et soutenu, et des pattes organisées pour la marche et la course au milieu des sables.

« Ces considérations réunies nous ont décidés à donner à ce genre un nom qui rappelle les rapports apparents de ses principaux caractères organiques, c'est-à-dire de ses ailes et de son bec, avec ces mêmes parties chez les Oiseaux de proie.

« *Description* : En dessus, de couleur isabelle-cendré, surtout vers la tête et le cou; base du front, lorums, joues, menton et gorge noirs; paupière inférieure blanche; une tache de même couleur à la partie inférieure de la joue; rémiges primaires grises dans le premier tiers de leur longueur, et bordées finement de blanchâtre; brunes dans le reste, le brun tournant au noir sur la page interne, à l'exception de la pointe de chacune d'elles, qui est d'un brun cendré; rémiges secondaires noires dans les deux premiers tiers de leur longueur, blanches dans le surplus; retrices, au contraire, blanches dans les deux premiers tiers de leur longueur, à partir de l'origine de la queue, noires dans le reste et légèrement lisérées de blanchâtre en cette partie, à l'exception des deux intermédiaires, de couleur isabelle. En dessous, cou et poitrine d'un blanc sale, parsemé de flammèches noires; flancs, abdomen, cuisses et couvertures intérieures de la queue d'un blanc légèrement ochracé.

« Nous ne serions pas étonnés qu'à l'état adulte toute la face et le dessous du corps, depuis le menton jusqu'à la poitrine, fussent d'un noir intense uniforme.

« Bec jaunâtre, noir à sa base et à sa pointe; pattes d'un jaunâtre pâle; ongles d'un brun noirâtre.

« Cet Oiseau provient de M. le général Cavaignac, qui l'a rapporté de son expédition dans les Keçours d'Aïn sefra, Iche, Magraz, etc., en 1847; aussi avons-nous cru devoir lui en faire la dédicace. »

Lorsque MM. Desmurs et Lucas publièrent la description de l'Oiseau qui nous occupe et les judicieuses observations que nous avons cru devoir reproduire *in extenso*, ils n'en possédaient qu'une seule dépouille, il ne faut donc pas s'étonner des quelques différences de coloration qui se remarquent entre l'Oiseau qu'ils ont figuré et ceux que nous avons décrits; nos descriptions ont été prises sur les beaux individus dont nous avons enrichi les galeries de l'Exposition, et sur ceux, en assez grand nombre, que nous avons été à même de capturer et de comparer, car l'âge, la saison et l'époque plus ou moins rapprochée de la mue apportent, surtout chez les Oiseaux qui vivent dans le Sahara, d'assez notables modifications de livrée. Néanmoins nous devons dire que, loin de trouver des sujets qui, ainsi que l'avaient supposé ces messieurs, auraient, à l'état adulte, toute la face et tout le dessous du corps, depuis le menton jusqu'à la poitrine, d'un noir profond, ceux que nous avons capturés, même pendant les nichées, avaient beaucoup moins de noir à la face que l'Oiseau figuré et décrit.

Un caractère beaucoup plus important que la couleur consiste dans la longueur relative des ailes et de la queue, cette dernière, au dire de MM. Desmurs et Lucas, était chez leur Oiseau dépassée d'environ 1 centimètre par les ailes, tandis que nous avons au contraire toujours constaté sur les sujets que nous possédons, que les ailes n'atteignent pas tout à fait l'extrémité de la queue; nous en concluons que l'individu qui a été en la possession de MM. Desmurs et Lucas avait sans doute à peine terminé sa mue et que ses rectrices n'avaient pas encore atteint leur longueur définitive. A part ces différences que nous avons cru devoir signaler, nous rendons pleine justice à la remarquable description que nous avons reproduite, ainsi qu'aux judicieuses et ingénieuses considérations dont ces messieurs l'ont accompagnée.

Genre CALANDRE — *Melanocorypha*, Boie.

190. Calandre vulgaire — *Melanocorypha Calandra*.

Melanocorypha Calandra, BOIE, *Isis* (1828), p. 322; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 38, *Consp. av.* (1850), p. 242, sp. 1, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 8, sp. 239; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXVIII; — DURAZZO, *Ucc. lig.* (1840), p. 29; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 84, sp. 166.

Alauda Calandra, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 226; — BRISSON, *Ornith.* (1760.) tom. III, p. 332; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 496; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 261; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. I, p. 276; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* tom. I, p. 371, et *Faun. Fr.* (1828), p. 172; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 425; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 210; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LX; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 406, sp. 181; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 22.

La grosse Alouette ou *Calandre*, BUFF. pl. enlum. 363, fig. 2.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 185, fig. 1 et 2.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 162, fig. 2.

La Calandre vulgaire a le bec plus court que la tête, gros, robuste, comprimé sur les côtés, à arête élevée et arquée de la base à la pointe; les narines basales et latérales sont entièrement cachées sous les petites plumes et les poils de la base du front; toutes les plumes du dessus de la tête et des parties supérieures sont brunes à leur centre et d'un gris roussâtre sur leurs bords; les ailes allongées et sub-aiguës atteignent presque l'extrémité de la queue; les première et deuxième rémiges sont les plus longues, toutes sont noirâtres et bordées de grisâtre; les moyennes sont terminées de blanc; les scapulaires sont brunes et frangées de roussâtre; la gorge, le ventre et les sous-caudales sont blancs; deux grandes taches d'un noir profond situées sur les côtés du cou y forment une sorte de demi-collier; la poitrine, d'un blanc roussâtre, est variée de taches brunes; les flanes sont d'un roussâtre brunâtre; la queue est courte et échancrée; la penne la plus latérale est presque entière-

ment blanche, la suivante est brune et bordée de blanc, les deux médianes sont bordées de roussâtre et les intermédiaires terminées de blanchâtre; les tarses sont assez robustes; les doigts sont forts, le médian est presque aussi long que le tarse; les ongles antérieurs sont courts et légèrement arqués, celui du pouce est plus long que ce doigt et presque droit; les pieds sont rougeâtres; le bec brun en dessus est roussâtre en dessous; l'iris est roussâtre; la taille est d'environ 20 centimètres.

En automne, les plumes du dessus du corps sont d'un brun plus foncé à leur centre et ont leurs bordures plus rousses qu'en été.

Les femelles ont toutes les teintes du plumage moins nettes que les mâles, la tête plus petite, le bec moins gros; le demi-collier noir de la partie inférieure du cou est plus étroit et le blanc de la gorge moins étendu.

Les jeunes ont les plumes des parties supérieures d'un brun noirâtre, bordées de roux et terminées de blanc; celles de la poitrine sont lisérées de blanchâtre et mouchetées de noirâtre; le demi-collier noir des côtés du cou est étroit; le bec et les pieds sont jaunâtres.

La Calandre vulgaire est commune en Algérie, ses habitudes sont solitaires, on ne la rencontre jamais en troupes nombreuses, mais seulement par petites familles après les nichées, et isolément dans les autres saisons; elle est farouche et assez rusée; sa voix est forte et agréable, et l'on dit communément chanter comme une Calandre, pour dire bien chanter; elle a le talent d'imiter le ramage des autres Oiseaux et même, assure-t-on, le cri de quelques Mammifères; sa nourriture consiste principalement en insectes et vermineux, mais elle mange aussi quelques graines; elle aime à se vanter dans le sable; elle fait deux pontes par an et niche à terre; son nid se compose de longues feuilles de graminées assez bien enlacées, quoique peu serrées, et l'intérieur en est garni d'un peu de duvet; les œufs, au nombre de quatre, sont d'un blanc sale ou d'un gris jaunâtre avec des taches et des points gris, bruns et roux plus rapprochés au gros bout; leur grand diamètre est d'environ 26 millimètres, le petit de 17 millimètres.

Quoique d'un naturel assez sauvage, la Calandre, surtout lorsqu'elle est prise jeune, vit très-bien en captivité, son chant, sa facilité à retenir les airs et son talent d'imitation, la font rechercher; elle finit par devenir assez familière, et, une fois habituée à sa prison, elle chante sans cesse.

Genre COCHEVIS — *Galerida*, Boie.

191. Cochevis huppée — *Galerida cristata*.

Galerida cristata, BOIE, *Isis* (1828), p. 321; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 37, *Consp. av.* (1850), p. 245, sp. 1, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 8, sp. 262; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 85, sp. 167.

Alauda cristata, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 288; — BRISS. *Ornith.* (1760), tom. III,

p. 337; — GMEI. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 796; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 499; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 264; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. I, p. 277; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* tom. I, p. 345, et *Faun. Fr.* (1828), p. 171; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 400; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 425; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXVI; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 211; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LIX; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 400, sp. 177; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1835), p. 21.

Alauda galerita, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. I, p. 524.

L'Alouette cochevis, BUFF. pl. enlum. 503, fig. 1.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 181.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 165.

La Cochevis huppée a le bec aussi long que la tête, très-fort, arqué en dessus et garni à sa base de plumes rigides dirigées en avant et qui cachent en partie les narines; la tête est surmontée par une petite huppe formée de plumes étroites, acuminées et étagées, noires à leur centre et bordées de cendré roussâtre; les plumes des parties supérieures sont d'un gris cendré plus foncé au centre des plumes que sur les bords; les sourcils sont blanchâtres et les yeux traversés par une bande d'un gris roussâtre; les ailes sub-aiguës et à penne bâtarde très-courte, ont leur première grande rémige plus courte que les deuxième et troisième qui sont les plus longues, toutes sont d'un brun roussâtre; les parties inférieures sont d'un blanc roussâtre varié au bas du cou, à la poitrine et sur les flancs de taches longitudinales noirâtres; la queue, qui est longue et très-légèrement échancrée, a ses deux pennes médianes roussâtres, les suivantes sont noirâtres avec les deux plus latérales de chaque côté bordées de roux en dehors; les tarses sont robustes et un peu plus longs que le doigt médian; l'ongle du pouce égale la longueur de ce doigt, il est fort et sans courbure; les pieds sont grisâtres; le bec est d'un brunâtre plus foncé en dessus qu'en dessous, l'iris est d'un brun roussâtre; la taille est d'environ 18 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent et en hiver leurs teintes se rembrunissent.

Les jeunes ont la même livrée que les adultes, mais les nuances en sont moins foncées, les plumes portant à leur extrémité une tache blanche et une autre irrégulière brune sur leur tige.

La Cochevis huppée est sédentaire en Algérie où elle est assez commune, particulièrement dans les lieux où il existe des broussailles; c'est seulement isolément ou par couples qu'on la rencontre et jamais en bandes nombreuses; elle est peu farouche et se laisse facilement approcher; son chant est doux et mélodieux; le mâle le fait entendre dès qu'on l'approche; son vol est moins élevé que celui de l'Alouette des champs et se soutient bien moins longtemps en l'air; sa nourriture consiste en insectes et en graines. C'est à terre, à l'abri d'un buisson ou d'une touffe d'herbes que la Cochevis huppée établit son nid, sa ponte est de quatre ou cinq œufs, un peu ventrus, d'un gris roussâtre ou jaunâtre plus ou moins pâle avec des taches et des points gris, bruns et roussâtres plus nombreux et plus foncés vers le gros bout; leur grand diamètre est d'environ 22 millimètres, le petit de 17 millimètres.

La Cochevis vit très-bien en captivité et devient d'une excessive familiarité; son chant qui est accompagné d'un petit tremoussement des ailes se fait entendre dès l'aurore et elle le varie et le perfectionne à l'infini. Il n'est pas rare, pendant la nuit, de l'entendre gazouiller. Nous en avons gardé en volière pendant de longues années en Algérie, ce qui contredit l'opinion émise par plusieurs auteurs que cet oiseau vit fort peu de temps en cage.

192. Cochevis isabelline — *Galerida isabellina*.

Galerida isabellina, CH. BONAP. *Consp. av.* (1850), p. 245, sp. 3, *Catal. Parzud.* (1856), p. 19, sp. 30, et *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Note sur l'expéd. du capit. Loche, dans le Sahara Alg. en 1856*, séance du 25 mai 1857, vol. LXIV, p. 4063 et suiv.; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1838), p. 85, sp. 469.

Alauda isabellina, RUPP.

Galerida flava, ALF. BREHM.?

La Cochevis isabelline a toutes les parties supérieures de cette jolie nuance isabelle qui caractérise nos oiseaux sahariens; les plumes de la huppe très-allongées et très-effilées sont, ainsi que les plumes de la tête, marquées à leur centre d'une mèche brunâtre; celles du dos sont frangées d'un isabelle très-pâle: le tour des yeux est blanc ainsi que la gorge, le devant et les côtés du cou; les ailes à penne bâtarde courte, ont leur première grande remige plus courte que la deuxième, cette dernière qui est la plus longue dépasse à peine la troisième; toutes sont brunâtres et bordées d'isabelle clair; les plumes cubitales qui atteignent presque l'extrémité des remiges primaires sont d'un joli roussâtre isabelle; la poitrine est d'un blanc légèrement teinté de roussâtre et variée de taches allongées brunâtres; l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc pur; les flancs sont d'un roussâtre isabelle; la queue légèrement échancrée a ses rectrices médianes d'un joli fauve isabelle; la plus latérale de chaque côté est brune à sa naissance, isabelle sur le surplus de son étendue et largement bordée sur sa page externe de blanc roussâtre; la suivante, d'un brun pur, est teintée d'isabelle vers son extrémité et bordée de blanchâtre en dehors et à la pointe; toutes les autres sont d'un brun intense et finement lisérées d'isabelle à leur extrémité; les tarsi et les pieds sont jaunâtres; le bec est brunâtre en dessus et jaunâtre en dessous; l'iris est roussâtre; la taille est d'environ 17 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes ont les plumes des parties supérieures variées de taches irrégulières brunâtres et terminées de blanc.

Ce n'est que dans le sud de l'Algérie à partir de Gardhaïa, que nous avons rencontré ce charmant Oiseau, qui se distingue de la Cochevis huppée non-seulement par les nuances de sa livrée mais encore par l'éloignement que les deux espèces semblent éprouver l'une pour l'autre. L'habitat de la Cochevis isabelline est beaucoup plus restreint que celui de sa congénère, car nous avons rencontré la Cochevis huppée non-seulement

dans les mêmes localités que l'Isabelline, mais encore dans toutes les autres parties de l'Algérie, tandis que l'espèce qui nous occupe est exclusivement saharienne. Les mœurs et les habitudes de la Cochevis isabelline ne diffèrent guère de celles de la C. huppée cependant elle semble plus farouche et sa marche a plus de vivacité; son chant est flûté et son vol un peu lourd. Elle niche dans les oasis à l'abri d'une motte de terre, d'une petite broussaille ou d'une touffe d'herbe; ses œufs, au nombre de quatre, sont d'un blanc jaunâtre et parsemés de petites taches et de points brunâtres et roussâtres; leur grand diamètre est d'environ 21 millimètres le petit de 17 millimètres.

Nous avons capturé le bel individu qui fait partie des collections zoologiques de l'exposition permanente d'Alger entre Gardhaïa et el Atof; les œufs, dont nous avons également enrichi cet établissement proviennent de la même localité.

Genre MÉGALOPHONE — *Megalophonus*, Gray.

193. Megalophone de Randon — *Megalophonus Randonii*.

Megalophonus Randonii, LOCHE ex GRAY.

Megalophonus occidentalis, HARTLAUB? *System. der Ornith. West. Africa's* (1837).

Galerida Randonii, LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1838), p. 85, sp. 168, et *Rev. et Mag. de Zool.* (1860), p. 150, pl. 11, fig. 2.

La Mégalophone de Randon, dont nous avons publié dans la *Revue zoologique* la description et la figure sous le nom de *Galerida Randoni*, est, d'après l'autorité du prince Ch. Bonaparte, une véritable Mégalophone, mais est-ce bien le même Oiseau que celui nommé par Hartlaub *Megalanophus occidentalis*? C'est ce que nous ne prendrions point sur nous d'affirmer.

Nous reproduisons la description que nous en avons donnée dans la *Revue* de M. Guérin-Menneville, et les observations dont nous l'avons fait suivre :

« Bec de la longueur de la tête, assez fort, un peu fléchi vers la pointe; parties supérieures d'un roussâtre clair, varié de taches brunâtres plus ou moins apparentes; la tête est surmontée d'une huppe peu fournie, composée de quelques plumes allongées, acuminées d'un brun noirâtre, bordé de roussâtre; gorge blanche; cou et poitrine d'un blanchâtre fauve, semé de taches brunes; flancs roussâtres, variés de longues stries longitudinales brunes peu apparentes; abdomen et sous-caudales d'un blanc sale; un petit trait d'un blanc roussâtre part de la base du bec, passe au-dessus des yeux, et s'étend au-delà du méat auditif; région auriculaire brunâtre; les ailes sub-obtuses, à penne bâtarde courte, ont leur seconde rémige égale à la troisième, toutes deux sont les plus longues; rémiges et rectrices brunes, bordées de roussâtre; les tarses sont longs, les doigts courts et scu-

tellés; les ongles antérieurs sont courts, celui du pouce un peu plus long que ce doigt est effilé et très-aigu; les pieds sont rougeâtres; le bec est brun en dessus, jaunâtre en dessous; l'iris est brun; la taille est d'environ 21 centimètres.

« Presque semblable par son système de coloration à la *Galerida cristata*, Boie ex Linn. Il est néanmoins impossible de rapporter l'Oiseau qui nous occupe à cette dernière espèce; sa grande taille et l'énorme développement de son bec qui rappelle celui des Sirlis, *Certhilauda*, Swains, nous auraient même porté, n'était notre extrême répugnance à multiplier les genres, à le considérer comme le type d'un genre intermédiaire à celui des *Galerida* et des *Certhilauda*, des caractères desquelles il participe également; tous les nombreux sujets que nous avons été à même d'examiner, nous ont présenté cette remarquable conformation du bec, qui est aussi apparente chez le jeune que chez l'adulte.

« Des deux sujets dont nous avons fait hommage au Muséum d'histoire naturelle de Paris, l'un est un mâle adulte, l'autre un jeune sujet en premier plumage; le bec de ce dernier, presque aussi étendu que celui du mâle adulte, est si sensiblement plus long que celui des *Galerida cristata*, chez lesquelles cet organe a acquis le plus grand développement, qu'à la plus simple inspection il est impossible de ne pas être excessivement frappé de cette dissemblance.

« Cette espèce est d'un naturel farouche, et, dans les localités où se rencontre aussi la *Galerida cristata*, elles se livrent de furieux combats. C'est dans le Sahara algérien, dans les plaines où croît abondamment le *Stipa tenacissima*, Linn., que se plaît ce singulier Oiseau. Son nid, caché sous les touffes d'Alpha, est difficile à découvrir; la ponte est de quatre ou cinq œufs allongés, d'un blanc verdâtre, recouverts d'une multitude de petites taches d'un brun roussâtre; leur grand diamètre est d'environ 30 millimètres, le petit de 21 millimètres.

« C'est à M. le maréchal Randon, gouverneur général de l'Algérie, à la bienveillance duquel nous avons dû de pouvoir explorer fructueusement le sud de l'Algérie, que nous avons dédié cette belle espèce, dont l'individu type, capturé dans les environs d'Aïn-Oussera, figure dans les galeries zoologiques de l'exposition permanente d'Alger. »

Nous devons ajouter que notre Mégalophone vit toujours à terre, ne perche point, que sa nourriture consiste en insectes et en graines, et que le mâle et la femelle couvent tour à tour.

Genre SIRLIS — *Certhilauda*, Swains.

194. Sirlis Dupont — *Certhilauda Dupontii*.

Certhilauda Dupontii, CH. BONAP. *Ucc. Eur.* (1842), n° 103, *Consp. av.* (1850), p. 246, sp. 6, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 8, sp. 263; — CHENU, *Encyclop. d'hist. nat. Ois.*, 3° part. (1852), p. 182; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 83, sp. 470.

Alauda Dupontii, VIEILL. *Faun. Fr.* (1828), p. 173; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 3^e part. (1833), p. 197; — LESSON, *Compl. à Buff.* (1837), tom. VIII, p. 150; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 215; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LVIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 412, sp. 185.

Alauda Dupontii, KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. 36.

Alauda ferruginea, VON DER MUHLE, *Ornith. Griech.* (1844).

VIEILL. *Faun. Fr.* pl. 76, fig. 2.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 186.

La Sirlis Dupont a le bec de la longueur de la tête, grêle et fléchi vers la pointe; les parties supérieures sont variées de roux et de brun; les joues sont roussâtres; les ailes, allongées et sub-aiguës, ont toutes leurs rémiges brunâtres; la première est bordée de blanchâtre en dehors, et les autres de roussâtre clair; la gorge est blanche; le devant du cou, la poitrine et le haut de l'abdomen sont d'un blanc jaunâtre, varié de mèches longitudinales noirâtres; les flancs sont d'un isabelle roussâtre, flamméché de brunâtre; le ventre, les cuisses et les sous-caudales sont blancs; la queue, médiocre et peu échancrée, a sa penne la plus externe blanche avec les barbes internes bordées de noirâtre; la suivante est noirâtre et bordée de blanc en dehors; la troisième et la quatrième sont brunes; les quatre médianes sont d'un brunâtre clair; les tarses sont plus longs que le doigt médian: les ongles antérieurs sont très-courts, celui du pouce égale la longueur de ce doigt; les pieds sont rougeâtres, le bec noirâtre et l'iris brun; la taille est d'environ 20 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes ont les plumes des parties supérieures largement bordées de roussâtre; les rémiges sont bordées d'un roux vif; les taches de la poitrine sont très-rapprochées, et le blanc du ventre et des sous-caudales est nuancé de jaunâtre.

La Sirlis Dupont est assez commune dans le Sahara algérien; elle se plaît dans les lieux découverts et se nourrit d'insectes et de menues graines; son chant est assez agréable; c'est surtout le matin, au point du jour, et le soir, au coucher du soleil, qu'elle se plaît à le faire entendre; sa marche est très-rapide et son vol assez élevé; c'est toujours isolément ou par petites familles qu'elle se rencontre et jamais en bandes nombreuses; son naturel est assez farouche et il n'est pas facile de l'approcher; son nid, qu'elle établit à terre dans le sable est peu profond; les œufs, au nombre de quatre, sont blanchâtres, pointillés et tachetés de rougeâtre; leur grand diamètre est d'environ 23 millimètres, le petit de 17 millimètres.

Les beaux exemplaires dont nous avons enrichi les galeries zoologiques de l'exposition permanente d'Alger proviennent des environs de Ras-Nili (Sahara).

195. Sirlis bifasciée — *Certhilauda desertorum*.

Certhilauda desertorum, CH. BONAP. *Consp. av.* (1850), p. 246, sp. 7, et *Cat. Parzud.* (1856), p. 8, sp. 264; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 86, sp. 174.

Alauda desertorum, STANL. *Salts. Reise Abyss.* Append. p. 60.

Alauda bifasciata, LICHT. *Cat. des Doubl. du Mus. de Berl.* (1823), p. 27; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 3^e partie (1835), p. 499; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 215; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LVIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 411, sp. 184.

Certhilauda bifasciata, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 37.

Alemon desertorum, KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXVI.

RUFF. *Atl.* tab. 5.

TEMM. et LAUG. pl. col. 393.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 168.

M'KA des Arabes, l'ALOUETTE BIFASCIÉE des Européens.

La Sirlis bifasciée a le bec plus long que la tête, triangulaire à la base, assez grêle et notablement arqué; les narines sont basales, latérales, arrondies et recouvertes par une membrane; le dessus de la tête est d'un isabelle un peu teinté de brunâtre; un trait blanc part de la commissure du bec, passe sur l'œil, et atteint la région parotique qui est d'un brun noirâtre; une petite tache noirâtre se voit à l'angle antérieur de l'œil; une autre tache de même couleur descend en forme de moustache sur les côtés du cou qui sont d'un blanc pur, ainsi que les joues et la gorge; le dessus du cou est d'un grisâtre isabelle clair; le dessus du corps et des ailes est d'un joli isabelle; les ailes, à penne bâtarde courte et étroite, sont allongées et sub-aiguës; les deuxième et troisième rémiges sont égales et les plus longues; la première, plus courte que la quatrième, égale la cinquième; les deux premières sont brunes et finement lisérées en dehors de roussâtre; les suivantes, également brunes et lisérées de roussâtre, sont tachées de blanc à leur partie supérieure; les secondaires sont blanches et tachées de brun en travers; les petites plumes qui recouvrent le fouet de l'aile sont brunes et bordées de blanc pur; les grandes couvertures et les scapulaires sont d'un isabelle un peu plus clair sur les bords et l'extrémité des plumes qu'à leur origine; l'extrémité de la plus grande des couvertures alaires atteint celle de la cinquième rémige; la poitrine est d'un blanc un peu teinté de roussâtre et variée de nombreuses taches oblongues d'un brun vif; les flancs sont d'un blanc grisâtre; le ventre, les cuisses et les sous-caudales sont d'un beau blanc; la queue longue, large et faiblement échancrée, a ses deux rectrices médianes d'un joli fauve isabelle, sur lequel tranche le brun foncé et luisant de la tige; la rectrice la plus latérale de chaque côté est brune sur ses barbes internes et blanche en dehors; toutes les intermédiaires sont brunes et finement lisérées de blanc pur en dehors; les tarses sont très-longes et scutellés; les doigts sont courts, minces et recouverts de scutelles très-rapprochées; les ongles antérieurs sont courts, celui du pouce égale la longueur de ce doigt; les pieds sont jaunâtres; le bec est brunâtre, l'iris est brun; la taille est d'environ 24 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes ont les plumes de la tête d'un roux assez vif et marquées de brun à leur centre; celles du cou sont d'un gris jaunâtre clair; la région auriculaire est blanchâtre; le sourcil est étroit et d'un blanchâtre sale; le dessus du corps et des ailes est d'un isabelle un peu rembruni, les plumes étant à leur origine et le long de la tige d'un brun assez intense; les rémiges et les rectrices sont comme celles des adultes, mais terminées de roussâtre;

les parties inférieures sont d'un blanc teinté de roussâtre avec la poitrine semée de taches plus nombreuses et plus étendues que chez les adultes.

La Sirlis bifasciée est assez commune dans le Sahara algérien, où nous l'avons rencontrée depuis Laghouat jusqu'à Ouargla; elle aime à vivre dans les lieux incultes, sablonneux, et affectionne particulièrement les environs de Tuggurt: c'est toujours isolément ou par petites familles de deux ou trois individus seulement qu'on la rencontre; elle est farouche et ne se laisse guère approcher; perchée sur un petit monticule de sable, elle voit de loin venir le chasseur, et bien avant qu'il soit à bonne portée, elle abandonne son poste d'observation et va se placer à une certaine distance, renouvelant incessamment cette petite manœuvre et semblant défier celui qui la poursuit; sa nourriture consiste principalement en insectes qu'elle sait très-bien trouver en grattant la terre, à la manière des Gallinacés; son cri est fort, aigu, traînant et prolongé; elle niche à terre à l'abri d'une petite broussaille ou d'un petit accident de terrain, dans un creux qu'elle pratique dans le sable et dans lequel elle dépose quelques brins d'herbes sèches et des plumes; les œufs, au nombre de trois, rarement de quatre, sont de forme allongée, grisâtres et pointillés de fauve et de brunâtre; leur grand diamètre est d'environ 27 millimètres, le petit de 20 millimètres.

SECTION DES DENTIROSTRÉS

DENTIROSTRES

FAMILLE DES LANIDÉS

LANIIDÆ.

SOUS-FAMILLE DES LANINÉS

LANINÆ.

Genre TÉLÉPHONE — *Telephonus*, Swains.

196. Telephone tchagra — *Telephonus tchagra*.

Telephonus tchagra, CH. BONAP. *Crit. sur Degl. Consp. av. Eur.* (1850), p. 160, sp. 222, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 8, sp. 265; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1838), p. 86, sp. 172.

Pomatorynchus tchagra, BOIE, *Isis* (1826), p. 973.

Telephonus erythropterus, SWAINS, *Classif. of Birds* (1837), tom. II, p. 219.

Lanius cucullatus, TEMM. *Man. d'Ornith.* 4^e part. (1840), tom. II, p. 600; — MALH. *Favn. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 49.

Lanius tchagra, SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 387, sp. 471.

Telephonus cucullatus, CH. BONAP. *Conspect. av.* (1850), p. 361, sp. 2.

Levaillant Ois. d'Afrique, pl. 70, sous le nom de *Tschagra*.

La Téléphone tchagra a le bec robuste, très-comprimé, à arête convexe et à pointe crochue et échancrée; la base de la mandibule supérieure est garnie de quelques poils roides; les narines sont basales, arrondies et engagées en partie sous les petites plumes avancées du front; le dessus de la tête est d'un beau noir lustré, circonscrit en forme de calotte, par une bande blanchâtre qui, partant du bec, passe sur les yeux et s'étend jusqu'à l'occiput; un trait noir traverse les yeux et s'étend au-dessus du méat auditif; la région des oreilles est d'un gris roussâtre; les côtés et le dessus du cou, ainsi que le dessus du dos, sont d'un gris teinté d'olivâtre; les ailes médioeres et sub-obtuses sont à penne bâtarde très-longue et atteignant le tiers postérieur de la première grande rémige qui est très-courte; la penne bâtarde et la première grande rémige sont brunes et finement lisérées en dehors de roussâtre; toutes les autres rémiges sont d'un roux très-vif sur leurs barbes externes et d'un brunâtre sombre sur leurs barbes internes; les secondaires sont d'un brun intense et bordées de roux vif ainsi que les couvertures; le fouet de l'aile est blanchâtre; le bas du dos et le croupion sont d'un gris cendré brunâtre, plus clair que celui du haut du dos; la gorge est d'un blanc pur; le cou, la poitrine et les flancs sont d'un joli gris bleuâtre; le milieu du ventre est blanc; les cuisses et les sous-caudales sont d'un blanc roussâtre; la queue qui est longue, très-étagée et arrondie à ses deux penes médianes d'un brunâtre alternativement plus clair et plus foncé qui forme de nombreuses bandes transversales; toutes les autres rectrices sont d'un beau noir et terminées de blanc pur; la plus externe de chaque côté est finement lisérée de blanc en dehors; les tarses sont longs, le doigt médian est plus court que le tarse, le pouce est robuste et muni d'un ongle recourbé et plus fort que celui des autres doigts, les pieds sont d'un gris plombé, le bec noir et l'iris brun; la taille est d'environ 26 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes ne diffèrent des adultes que par des teintes moins nettes et une queue moins longue, leur plumage est excessivement bouffant et décomposé; la calotte est d'un brun de suie.

La Téléphone tchagra est assez commune en Algérie, elle se plaît dans les localités où existent des broussailles sous lesquelles elle court très-rapidement en cherchant sa nourriture qui consiste principalement en vers, chenilles, araignées, larves et toutes sortes d'insectes; elle vole peu, et c'est plutôt en courant qu'en volant qu'elle fuit d'un buisson à l'autre; si on la poursuit, elle se blottit et il est très-difficile de la débusquer lorsqu'on l'a déjà levée une fois; son chant, ou plutôt le sifflement que cet Oiseau répète fréquemment est étendu et agréable, il n'a aucun rapport avec celui des *Lanius*. La Téléphone tchagra établit son nid sur des buissons ou des arbrisseaux peu élevés; il est très-vaste et composé de racines, de fibrilles et de branchettes, puis garni à l'intérieur de quelques

plumes; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont un peu piriformes et ventrus, le fond de la coquille est d'un blanchâtre sale avec de nombreuses petites taches brunâtres, rous-sâtres et grises, très-rapprochées surtout au gros bout, où elles forment une sorte de large couronne; leur grand diamètre est d'environ 24 millimètres, le petit de 18 millimètres.

Quoique assez farouche, cet Oiseau s'habitue assez rapidement à la captivité, seulement il est bon de ne pas le mettre dans la même volière que d'autres Oiseaux, car il les mettrait à mort; on le nourrit facilement avec de la viande coupée en filets minces, des vers et du foie haché.

Genre PIE-GRIÈCHE — *Lanius*, Linn.

197. Pie-grièche d'Algérie — *Lanius Algeriensis*.

Lanius Algeriensis, LESSON, *Rev. zool.* (1839), p. 134; — CH. BONAP. *Conspect. av.* (1850), p. 363, sp. 7, et *Catal. Parzud.* (1856), Append. pour les Ois. de l'Alg. non compr. dans le Catal. des Europ. p. 49, sp. 31; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 86, sp. 173.

Lanius meridionalis (TEMN.); — MALH. *Fam. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 49.

BOUSSEROUF des Arabes. — LA PIE-GRIÈCHE CENDRÉE des colons algériens.

La Pie-grièche d'Algérie a le bec robuste, convexe, comprimé et garni de soies roides à sa base; la mandibule supérieure est dentée et échancrée à la pointe, l'inférieure est plus courte et relevée au bout; les narines presque rondes sont à moitié fermées par une membrane voûtée; le dessus de la tête et du cou est d'un gris bleuâtre foncé; le dos, le croupion et les sus-caudales sont d'un gris bleuâtre plus clair; une bande noire qui part du front traverse les yeux et recouvre la région auriculaire en s'étendant sur les côtés du cou; les ailes à penne bâtarde étroite sont sub-obtuses; leurs deuxième et troisième grandes rémiges sont égales et les plus longues; la première est plus courte que la quatrième et plus longue que la cinquième; toutes sont blanches à leur origine et noires sur le surplus de leur étendue; les couvertures, également noires, ne recouvrent pas en totalité la partie blanche des rémiges et laissent à découvert un petit miroir d'un blanc pur; les rémiges secondaires sont noires et terminées de blanc; la gorge est d'un blanc pur et le devant du cou d'un blanchâtre rosé; la poitrine, l'abdomen, les flancs et les jambes sont d'un grisâtre ardoisé; le milieu du ventre et les sous-caudales sont d'un beau blanc; la queue longue et très-étagée a ses quatre rectrices médianes noires; la plus latérale de chaque côté, noire à sa base, est blanche sur ses barbes externes et sur le tiers inférieur de son étendue avec la tige noire; les suivantes sont bordées de blanc en dehors et ont à leur extrémité une tache blanche de moins en moins étendue à mesure qu'elles se rapprochent des médianes; toutes sont noires à leur partie supérieure et sur la tige; les tarses et les doigts sont scutellés, les ongles crochus et acérés; le doigt médian est moins long

que le tarse; le pouce est robuste, son ongle est fort et très-recourbé; les pieds sont d'un brun grisâtre et le bec noirâtre; l'iris est d'un brun foncé; la taille est d'environ 25 centimètres.

La femelle a le plumage plus foncé en dessus; le gris des parties inférieures est plus terne, le blanc de la gorge, du milieu du ventre et des sous-caudales est teinté de jaunâtre; les ailes et les plumes moyennes de la queue sont d'un noir brunâtre.

Les jeunes ont le plumage très-décomposé, toutes les teintes plus ternes et l'extrémité des plumes d'un brun roussâtre.

Cet Oiseau très-commun en Algérie a été distingué de *Lanius meridionalis*, par M. Lesson, qui a donné dans la *Revue zoologique* (1839) la description d'un individu qui lui avait été envoyé de la province d'Oran, par M. Massion, capitaine de corvette, commandant la station. Cette espèce nommée par M. Lesson, *Lanius Algeriensis*, diffère de *L. meridionalis* par les teintes plus pâles de ses parties supérieures, l'absence d'un trait blanc sur l'œil et par la coloration grise de ses parties inférieures qui n'offre aucune ressemblance avec le blanc vineux qui occupe tout le dessous du corps de la *meridionalis*. Une différence non moins caractéristique se remarque dans la longueur respective des rémiges, car chez l'*Algeriensis*, la première est plus courte que la quatrième, tandis que chez sa congénère elle dépasse cette dernière.

Nous transcrivons d'ailleurs les lignes que M. Lesson, dans la *Revue zoologique* a consacrées à cet Oiseau :

« Description d'une nouvelle espèce de Pie-grièche, tuée à Oran (*Lanius Algeriensis*).

« Cette Pie-grièche retrace sur la côte méditerranéenne d'Afrique les *Lanius excubitor* et *meridionalis*, dont elle a les formes, la taille et presque entièrement la coloration. Comparée minutieusement à chacune d'elles, elle en est facilement distinguée, et viendra peut-être un jour enrichir le catalogue des espèces d'Europe, car il est probable qu'on la retrouvera en Espagne. » Voici sa phrase diagnostique :

« Rostro et pedibus nigris. Corpore brunneo-griseo suprâ, griseo infrâ. Teniâ lata aterâ rimâ super auriculas et oculos; alis nigris cum speculo niveo; pennis alarum secundariis « cerculo albido terminatis; reatricibus mediis atris, lateralibus albo terminatis; exterioribus niveis, cum flammulâ aterâ in mediâ parte. Long. 9 poll.

« Cette Pie-grièche a le bec robuste, fort; le dessus de la tête gris-brun, plus foncé que sur les autres parties qui sont d'un gris cendré assez intense. Au bord frontal naît une large bandelette noir profond, qui traverse les régions oculaire et auriculaire, en descendant un peu sur les côtés du cou. La gorge et le devant du cou sont gris-blanc; le bas du cou, le thorax, les flancs, le ventre sont gris fortement nuancés de cendré. Les couvertures inférieures de la queue sont gris-clair passant au gris-blanc. Les tectrices alaires sont grises terminées de blanc. Les tectrices secondaires sont noires, terminées d'un rebord étroit blanc. Les plumes secondaires sont d'un brun roussâtre, aussi terminées de blanchâtre. Un miroir blanc occupe le milieu des rémiges. La queue étagée a ses quatre plumes moyennes franchement noires; les latérales sont terminées ou bordées de blanc et les plus externes sont blanches avec une longue flammèche noire à leur centre. Cet oiseau a 9 pouces de longueur totale; c'est le seul individu que j'ai vu et il est déposé au cabinet de Rochefort. » (*Rev. zool.* 1839, p. 134 et 135.)

Les différences qui se remarquent entre la description de M. Lesson et la nôtre tiennent très-probablement à l'âge, au sexe et peut-être à l'époque plus ou moins rapprochée de la mue, du seul individu qu'il ait possédé.

M. Malherbe qui en 1843, dans les mémoires de l'Académie royale de Metz disait : « On trouve communément en Algérie une Pie-grièche qui ne diffère de la méridionale d'Europe que par le défaut de bande sourcilière blanche et par une teinte grise sur les parties inférieures, au lieu de la teinte vineuse, » semble avoir bien distingué l'espèce décrite par Lesson, cependant dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie* (Extrait du septième bulletin de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle, année 1853), il n'indique pas la Pie-grièche d'Algérie, mais bien la Pie-grièche méridionale avec la mention, « commune ».

Les mœurs et les habitudes de la Pie-grièche d'Algérie ne diffèrent pas de celles de ses congénères, sa nourriture consiste en insectes, en jeunes Oiseaux et en petits Mammifères, qu'elle saisit avec une remarquable adresse, elle est vive et courageuse, querelleuse même, et sait se faire respecter par des Oiseaux beaucoup plus forts qu'elle; il n'est même pas rare de la voir au temps de la nichée attaquer les Oiseaux de rapine, tels que Buses, Milans, Corbeaux, qu'elle veut éloigner de son nid et qu'elle parvient à mettre en fuite; elle niche sur les arbres et quelquefois dans des buissons élevés; son nid est composé de petites branches, d'herbes sèches et de mousse, le tout solidement enlacé; l'intérieur est garni de quelques plumes et de duvet; les œufs au nombre de quatre sont blanchâtres et variés de petites taches pointillées très-nombreuses d'un brunâtre clair qui forment vers l'extrémité une zone plus foncée; leur grand diamètre est d'environ 26 millimètres, le petit de 20 millimètres.

198. Pie-grièche pâle — *Lanius dealbatus*.

Lanius dealbatus, DE FILIPPI, *Rev. et Mag. de Zool.* (1853), p. 289; — CH. BONAP. *Rev. et Mag. de Zool. Monog. des Laniens* (1853), p. 294, sp. 5, et *Ois. d'Alg.* (1857), p. 61. sp. 31 bis; — LOCUE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 87, sp. 174.

Lanius pallidirostris, CASSIN? *Zool. Proceed. of Philad.* (1831), n° 224, sp. 1.

BOUSSEROUND des Arabes. — PIE-GRIÈCHE PALE des Européens.

La Pie-grièche pâle a le bec plus gros et un peu moins long que celui de l'Algériensis, toutes ses parties supérieures sont d'un joli gris bleuâtre très-clair; une étroite ligne blanche qui passe sur le front et les côtés de la tête s'étend en forme de sourcil jusqu'au méat auditif; immédiatement au dessus, une large bande d'un noir intense part de la base du bec, traverse l'œil et s'étend sur les côtés du cou; les ailes qui n'atteignent que la naissance de la queue ont leur première grande rémige plus courte que la cinquième; la deuxième est la plus longue; toutes les rémiges primaires sont blanches sur les deux tiers de leur étendue à partir de leur naissance, noires sur leur tiers inférieur et finement terminées de blanchâtre; la penne bâtarde et la première rémige sont légèrement lisé-

rées de blanc en dehors; les rémiges secondaires sont noires sur leurs barbes externes, blanches en dehors et à leur extrémité; les grandes couvertures sont noires et largement terminées de blanc, et les petites faiblement lisérées de blanc à leur extrémité; toutes les scapulaires sont d'un beau blanc, ainsi que le bas du croupion; les parties inférieures sont d'un blanc très-pur ainsi que les flancs; la queue, qui est longue, étagée et plus étroite que celle de l'Algériensis, a ses deux pennes médianes d'un beau noir avec leur fine pointe roussâtre; les trois plus externes de chaque côté sont d'un blanc pur, et leur baguette blanche à la naissance et à l'extrémité est dans sa partie médiane d'un beau noir luisant; les deux suivantes, blanches à leur base et à leur extrémité, sont noires sur le surplus de leur étendue; les tarses et les pieds sont d'un brun rougeâtre; les ongles très-aigus et très-acérés sont d'un brun de corne; le bec est noirâtre en dessus et à sa pointe avec la base de la mandibule inférieure jaunâtre; l'iris est brun; la taille est d'environ 24 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par des teintes un peu moins pures.

Les jeunes ont toutes les parties supérieures d'un gris jaunâtre très-pâle, les parties inférieures d'un blanc moins éclatant que chez les adultes, et l'extrémité de quelques plumes d'un gris roussâtre.

La Pie-grièche pâle a en Algérie un habitat plus restreint que l'Algériensis; elle ne se rencontre pas comme cette dernière sur le littoral, mais seulement à partir du M'Zab; c'est près de Gard'Haïa que nous avons capturé les sujets dont nous avons enrichi les galeries de l'Exposition permanente d'Alger, c'est aussi dans cette même localité que nous nous sommes procuré les œufs de cette jolie espèce, qui n'avait point encore été signalée comme se rencontrant dans nos possessions algériennes, quand nous l'avons rapportée du Sud de la province d'Alger.

La Pie-grièche pâle se plaît surtout dans les Oasis: elle est insectivore, cependant elle ne dédaigne pas les petits Oiseaux lorsqu'elle peut s'en emparer; son vol qui s'exécute de bas en haut et de haut en bas n'est pas très-étendu; son chant est flûté, assez agréable, et c'est habituellement du sommet d'un palmier élevé que cet Oiseau le fait entendre. C'est toujours isolément ou par petites familles de quatre ou cinq individus qu'on rencontre cette Pie-grièche qui est défiante et assez farouche. C'est dans les arbres ou les arbustes que cet Oiseau établit son nid composé de fibrilles, de menues branches et d'herbes sèches, assez solidement construit et revêtu à l'intérieur de matières duveteuses; la femelle y pond quatre ou cinq œufs qui ont le fond de la coquille d'un blanc mat, varié de taches espacées et assez nombreuses, d'un brunâtre rougeâtre; leur grand diamètre est d'environ 27 millimètres, le petit de 21 millimètres.

Le père et la mère s'occupent avec le plus grand soin de l'éducation de leurs petits qu'ils nourrissent de vers, de chenilles, de larves, de toutes sortes d'insectes et dont ils ne se séparent que pour se livrer de nouveau aux soins de la reproduction.

M. Malherbe n'a pas mentionné cette espèce dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie*.

M. le docteur Reboud en a capturé un individu au Redir de Bougtfaïa, entre Tilremt et l'Oued Kebch, et en a vu quatre individus sur les palmiers de Gard'Haïa.

Genre LEUCOMETOPE — *Leucometopon*, Ch. Bonap.199. Leucometope masquée — *Leucometopon Nubicus*.

Leucometopon Nubicus, CH. BONAP. *Rev. et Mag. de Zool. Monogr. des Laniens* (1853), p. 293 et 438, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 8, sp. 270.

Lanius Nubicus, LICHENST. *Catal. des doubl. du Mus. Berl.* (1823), p. 47, n° 310; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 390, sp. 473; — CH. BONAP. *Consp. av.* (1850), p. 363, sp. 4.

Lanius personatus, TEMM. et MEYF. LAUG. pl. col. 236, fig. 2; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXI.

Lanius Leucometopon, VON DER MÖHLE, (1844), p. 78.

SUSEMILL, *Eur. Vög.* tom. II, tab. 17, fig. 4.

La Leucometope masquée a le bec robuste, convexe, comprimé, à mandibule supérieure dentée et échancrée à la pointe; la base est garnie de poils roides; les narines sont à moitié fermées par une membrane; le dessus de la tête, du cou, le dos et les sus-caudales sont noirs; le front est blanc; les ailes, dont la première grande rémige est plus longue que la cinquième, sont de la même couleur que le dos avec un miroir blanc; les petites couvertures et les rémiges sont noires, bordées et terminées de blanc et les scapulaires d'un blanc pur; la gorge est blanche; le surplus des parties inférieures est d'un blanchâtre fauve avec les flancs d'un fauve un peu plus foncé; les sous-caudales sont blanches; la queue, longue et étagée, a ses rectrices médianes noires; la plus externe de chaque côté est blanche avec sa tige noire; la suivante, également blanche, a la baguette et le bord des barbes internes noirs; les tarses et les pieds sont noirâtres; le bec est d'un brun noir, l'iris est brun; la taille est d'environ 19 centimètres.

La femelle a le noir des parties supérieures moins intense; les plumes alaires sont bordées de grisâtre; le front est d'un brun sale; le fauve des flancs est moins foncé, et le blanc des parties inférieures est varié de lignes brunes disposées en forme de croisants.

Les jeunes ont les plumes des parties supérieures brunes et bordées de blanchâtre; celles des parties inférieures sont blanchâtres et variées comme chez la femelle de lignes transversales en forme de croissants.

Ce n'est qu'accidentellement que cette espèce a été rencontrée en Algérie; elle serait originaire de Nubie si l'on en croit les auteurs, et répandue en Égypte, en Abyssinie, dans le Kordofan, l'Arabie, etc.; elle arriverait en Grèce, d'après le docteur Linder Mayer, vers la fin d'avril ou le commencement de mai, nicherait en ce pays, et en repartirait avec ses jeunes vers la fin d'août; son nid, composé de feuilles tendres et lanugineuses, de quelques labiées méridionales, est circulaire et garni à l'intérieur de brins d'herbes et de pétales de fleurs; il est placé sur un olivier ou quelque broussaille; les œufs, au nombre de sept ou huit, d'un gris verdâtre pâle, lavé de jaunâtre, sont variés de taches irrégulières

d'un vert noir, surchargées au gros bout d'autres taches d'un vert brun ; leur grand diamètre est d'environ 20 millimètres, le petit de 13 millimètres.

Son chant, assez agréable, ressemble à celui de l'*Enneoctonus rufus*.

Genre ÉCORCHEUR — *Enneoctonus*, Boie.

200. Écorcheur à tête rousse — *Enneoctonus rufus*.

Enneoctonus rufus, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 26, *Consp. av.* (1850), p. 362, sp. 2, *Monog. des Laniens*, *Rev. et Mag. de Zool.* (1853), p. 439, sp. 36, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 8, sp. 272; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 87, sp. 175.

Lanius rufus, BRISSON, *Ornith.* (1760), tom. II, p. 147; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. I, p. 146; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LX; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 152; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 388, sp. 172; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 19.

Lanius pomeranus, GÆL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 302; — SPARM. *Mus. Carl.* (1788), fasc. 1, tab. 1. *Lanius rutilus*, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 70; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXVI, p. 151, et *Faun. Fr.* p. 151.

Lanius ruficeps, RETZIUS in : BECHST. *Nat. Deutschl.* (1805), tom. II, p. 1327; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. I, p. 89.

Phoneus rufus, KAUPM. *Nat. Syst.* (1829), p. 33.

Lanius melanotis, BREHM. *Handb. Nat. Deutschl.* (1831), p. 238.

Lanius ruficapillus, BAILLY, *Ornith. de Sav.* (1853), tom. II, p. 32.

La Pie grièche rousse de France, BUFF. pl. enlum. 9, fig. 2, et 31, fig. 2.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 157 et 158.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 70.

L'Écorcheur à tête rousse a le bec médiocre, convexe comprimé, à mandibule supérieure dentée et échancrée à la pointe; l'inférieure, plus courte, est relevée en haut; les narines, arrondies, sont à moitié fermées par une membrane; le front, une large bande sur les joues et les côtés du cou sont d'un noir profond; un peu de blanc roussâtre se voit à la base de la mandibule supérieure en avant des yeux au-dessus des narines; le vertex et la nuque sont d'un roux ardent; le haut du dos et les ailes sont d'un noir profond: ces dernières assez allongées et un peu aiguës ont un miroir blanc sur leurs rémiges primaires; leur penne bâtarde est courte et étroite; la première grande rémige est plus longue que la cinquième; la deuxième est la plus longue; les scapulaires sont blanches; le bas du dos est d'un gris cendré; toutes les parties inférieures sont d'un blanc très-légèrement teinté de roussâtre sur la poitrine, les flancs et les sous-caudales; le croupion et les sus-

caudales sont d'un beau blanc; la queue, moyenne et légèrement arrondie, a ses deux pennes médianes entièrement noires; les suivantes, également noires, sont blanches à leur origine; la plus externe de chaque côté est blanche à son origine, sur ses barbes externes et à son extrémité; la suivante est blanche à sa base et à son extrémité; les tarses et les doigts sont médiocres; les pieds sont noirs, ainsi que le bec; l'iris est brun; la taille est d'environ 19 centimètres.

La femelle diffère du mâle par des teintes moins pures; le dos est d'un brun teinté de roussâtre; le croupion et les sus-caudales sont d'un gris blanc jaunâtre; les couvertures alaires sont brunes et bordées en dehors de gris roussâtre; les rectrices médianes sont brunes au lieu d'être noires comme chez le mâle.

Les jeunes ont les parties supérieures variées de brun, de roux et de cendré, avec des lunules très-prononcées sur les ailes et les sus-caudales; le dessous du corps est d'un blanc sale varié à la poitrine, et sur les flancs de croissants roussâtres; les rémiges sont brunes, bordées et terminées de roussâtre et de blanchâtre; la queue est brunâtre et terminée de blanchâtre; les deux pennes les plus latérales sont bordées de blanchâtre, et les suivantes de roussâtre; les pieds sont brunâtres, ainsi que le bec.

L'Écorcheur à tête rousse habite les trois provinces de l'Algérie et fréquente de préférence les coteaux boisés ou la lisière des bois; perché sur le sommet d'une branche, cet Oiseau fait entendre de temps en temps un cri rauque et bref, mais, outre ce cri, il a un chant qui lui est propre et un talent d'imitation qui lui permet de s'approprier facilement le ramage et les cris des Oiseaux qui habitent le même canton que lui; cette espèce se nourrit d'insectes, de lézards, de petits Oiseaux, et même de petits Mammifères; elle niche sur les arbustes ou les buissons, et construit son nid avec des herbes et des tiges de plantes odoriférantes; la ponte est de cinq ou six œufs, un peu obtus, grisâtres, verdâtres ou blanchâtres, avec des taches olivâtres et d'un brunâtre terne, plus nombreuses et plus confluentes vers le gros bout; leur grand diamètre est d'environ 25 millimètres, le petit de 17 millimètres.

Lorsque les petits sont éclos, les parents les nourrissent de sauterelles, d'insectes divers et de débris de petits reptiles; au sortir du nid, leur nourriture se compose presque exclusivement d'insectes et de fruits, mais ils ne tardent pas, sous la direction des parents, à poursuivre les petits Oiseaux et les petits Mammifères auxquels ils font une guerre cruelle et acharnée; les jeunes ne se séparent des parents qu'au printemps suivant, et jusqu'à cette époque la famille vit en très-bonne intelligence.

L'Écorcheur à tête rousse s'élève bien en cage et devient promptement familier, il aime beaucoup la chair coupée en filets longs et les sauterelles, mais il faut avoir grand soin de le tenir isolé, car, réuni à d'autres Oiseaux, il les attaque et les met à mort.

C'est dans les environs de Milianah que nous avons capturé les individus qui font partie des collections de l'Exposition permanente d'Alger.

FAMILLE DES ORIOLIDÉS

ORIOLIDÆ.

SOUS-FAMILLE DES ORIOLINÉS

ORIOLINÆ.

Genre LORIOT — *Oriolus*, Linn.201. Lorient vulgaire — *Oriolus galbula*.

Oriolus galbula, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 160; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 382; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 186; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. I, p. 108; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. I, p. 129; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XVIII, p. 490, et *Faun. Fr.* (1828), p. 407; — CUV. *Règ. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 380; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 404; — CH. BONAP. *Birds* (1838), et *Catal. Parzud.* (1836), p. 8, sp. 273; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), tom. I, p. L; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 137; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 450, sp. 499; — MALL. *Faun. Ornith. de l'Algérie* (1855), p. 18; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 87, sp. 476.

Coracias Oriolus, SCOPOLI, *Ann. Hist. nat.* (1769), p. 41.

Le Lorient, BUFF. pl. enlum. 26.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 125, 126 et 127.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 71.

Le Lorient vulgaire a le bec conico-convexe, à arête entamant les plumes du front, un peu déprimé à la base et comprimé vers la pointe, qui est échancrée et inclinée; les narines sont basales, ovales, nues et percées dans une membrane; les parties supérieures et inférieures du corps sont d'un beau jaune éclatant; les lorums d'un beau noir; les ailes sub-obtuses, allongées, à penne bâtarde étroite et assez longue, ont leur première grande rémige plus courte que la deuxième qui est la plus longue, toutes sont d'un beau noir avec une tache jaune au milieu des rémiges primaires; la queue, moyenne et presque carrée, a ses rectrices médianes d'un noir profond; les latérales noires sur les deux tiers supérieurs de leur étendue sont d'un beau jaune sur leur tiers inférieur; les tarses scutellés et plus courts que le doigt médian sont couleur de plomb; les ongles sont assez forts, celui du pouce est recourbé et le plus grand; les pieds sont gris; le bec est d'un rouge brun; l'iris est rouge; la taille est d'environ 27 centimètres.

La femelle a les parties supérieures d'un vert jaunâtre; les ailes sont d'un brunâtre nuancé d'olivâtre avec l'extrémité des rémiges jaunâtre et une tache de même couleur sur le milieu des primaires; les parties inférieures sont d'un blanc grisâtre lavé de jaunâtre,

avec une flammèche brune au centre des plumes; la queue est d'un brun nuancé d'olivâtre avec l'extrémité des rectrices latérales jaune.

Les jeunes ressemblent à la femelle, mais le blanc des parties inférieures est plus pur et les plumes des parties supérieures sont bordées de jaune verdâtre; les taches longitudinales du cou, de la poitrine et de l'abdomen sont d'un brun foncé.

Le Lorient n'est pas sédentaire en Algérie où il arrive au mois d'avril pour repartir vers la fin du mois d'août, il fréquente particulièrement nos localités boisées et se tient ordinairement sur les grands arbres, d'où le mâle fait entendre sa voix forte et sonore, qui n'est pas sans agrément et dont les inflexions sont assez variées, il entremêle son chant ou plutôt son sifflement d'une espèce de miaulement imitant celui du chat. La nourriture du Lorient consiste en insectes et en fruits, il est surtout friand de cerises, de figues et de baies de lentisque; son nid, qu'il établit à l'extrémité d'une branche, est construit avec un art et une solidité très-remarquables, attaché à une bifurcation au moyen de longues tiges de plantes souples, entrelacées très-artistement et mélangées de feuilles d'arbres, de petites racines et de tiges de graminées: le tout façonné en coupe évasée et garni à l'intérieur de laine douce et de duvet se balance au moindre vent et forme le plus charmant berceau qui se puisse imaginer; la femelle y dépose quatre ou cinq œufs un peu allongés, d'un blanc pur varié de quelques points gros et petits d'un brun noirâtre; leur grand diamètre est d'environ 30 millimètres, le petit de 20 millimètres.

Quoique défiant et farouche, le Lorient s'habitue assez vite à la captivité, il est très-friand de vers de farine et de fruits sucrés, tels que dattes, figues, etc.

FAMILLE DES AMPÉLIDÉS

AMPELIDÆ.

SOUS-FAMILLE DES AMPELINÉS

AMPELINÆ.

Genre JASEUR — *Ampelis*, Linn.

202. Jaseur de Bohême — *Ampelis garrulus*.

Ampelis garrulus, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 297; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 838; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 363; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* tom. I, p. 204; — CH. BONAP. *Consp. av.* (1850), p. 336, sp. 4; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 88, sp. 177.

- Bombycilla Bohemica*, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. II, p. 333; — CHENU, *Encycl. d'hist. nat. Ois.* 4^e part. (1833), p. 114.
- Bombycivora Garrula*, TEMM. *Man. d'Ornith.* 1^{re} édit. (1815), p. 77, et 2^e édit. (1820), tom. I, p. 124.
- Bombyciphora poliocephala*, MEYER, *Vög. Liv. — und Esthl.* (1815), p. 107.
- Bombycilla Garrula*, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XVI, p. 523; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 363; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 367; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 9; TEMM. *Man. d'Ornith.* 3^e part. (1835), p. 70; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XLV; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 149; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LVII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 349, sp. 153; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 19.
- Parus Bombycilla*, PALL. *Zool. Ros. asiat.* (1811-1831), tom. I, p. 548.
- Bombycivora Europæa*, BAILLY, *Ornith. de la Sav.* (1833), tom. II, p. 63.
- Le Jaseur*, BUFF. *pl. enlum.* 261.
- POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 140.
- GOULD, *Birds of Eur.* tab. 160.
- CH. BONAP. *Am. Orn.* tab. 16, fig. 2.

Le Jaseur de Bohême a le bec très-fendu, court, incliné et fortement denté à la mandibule supérieure; la mandibule inférieure est comprimée, entaillée et retroussée à sa pointe; les narines sont basales, ovoïdes, percées de part en part et cachées par des plumes d'un noir de velours dirigées en avant; les parties supérieures du corps sont d'un cendré lie de vin; une huppe en forme de toupet, composée de plumes allongées, part du front; une bande d'un noir profond, au-dessus des yeux, circonscrit la huppe; les ailes sont médiocres et sur-aiguës; les rémiges primaires sont noires, terminées par un trait jaune et blanc en forme de V; les rémiges secondaires sont terminées de blanc et par un prolongement cartilagineux en forme de petite palette cornée d'un beau rouge vif; la gorge est d'un beau noir profond; le surplus des parties inférieures est d'un gris rougeâtre moins foncé que celui des parties supérieures; la queue, moyenne et arrondie, a toutes ses pennes noires et terminées de jaune; chez les individus d'un âge très-avancé, la baguette, des rectrices se termine par une petite palette rouge, cornée, semblable à celles des ailes; les ouvertures inférieures de la queue sont d'un roux marron; les tarses sont courts et annelés; les doigts sont forts et trapus; le médian est de la longueur du tarse, l'ongle compris, il est soudé à sa base avec l'externe; l'interne est libre; les ongles sont forts, courbés et aigus; les pieds sont brunâtres; le bec est d'un brun noirâtre plus foncé à sa pointe; l'iris est brun; la taille est d'environ 21 centimètres.

La femelle diffère du mâle par des teintes moins pures et moins foncées; le noir de la gorge est chez elle moins étendu; la huppe est moins longue et moins fournie; les rémiges primaires sont seulement, en dehors, terminées de blanc et de jaune, le petit prolongement cartilagineux rouge des rémiges secondaires, moins long que chez le mâle, n'existe que sur quatre ou cinq de ces rémiges; la taille est aussi un peu moins forte.

Les jeunes sont de nuances plus pâles et n'ont point d'appendices ou prolongements cartilagineux aux ailes.

Ce n'est que très-accidentellement que le Jaseur de Bohême émigre en Algérie. En 1841,

plusieurs bandes de ces Oiseaux se montrèrent dans la province d'Alger où ils séjournèrent pendant la fin de l'automne; ils fréquentaient particulièrement les bois d'oliviers, ne se montraient pas très-farouches et se laissaient assez facilement approcher; ils se posaient très-près les uns des autres et il fut aisé d'en tuer un certain nombre. On ne sait pas au juste quelles causes déterminent les migrations des Jaseurs, qui n'ont lieu que fort irrégulièrement et à de longs intervalles, non-seulement en Algérie mais dans beaucoup de contrées de l'Europe. Cet Oiseau, d'après plusieurs auteurs, serait originaire des parties orientales du nord de l'Europe et de l'Asie septentrionale, et il nicherait, en sociétés plus ou moins nombreuses, en Finlande et en Laponie, dans les forêts de sapins, dans les trous des arbres à une hauteur de cinq à six mètres; les œufs, au nombre de cinq ou six, d'un grain fin et à coque mate, sont d'un blanc verdâtre et parsemés de petites taches noires. La nourriture du Jaseur consiste en insectes, en baies et en fruits fondants. Cet Oiseau fait entendre en partant un petit cri qui peut se rendre par les syllables *zi, zi, zi*; le prince d'Avesperg assure que son chant est très-agréable, ce que nous n'avons point été à même de vérifier. Bechstein dit, en parlant de cet Oiseau: « Il n'y a que sa beauté et sa rareté qui puissent en faire désirer la possession, car c'est un Oiseau niais et paresseux. Pendant les dix ou douze années qu'il peut vivre dans la chambre, avec une nourriture même chétive, il ne fait que manger et se reposer pour digérer. Si la faim le porte à se mouvoir, sa démarche est gauche, ses sauts si maladroits, qu'il est pénible de le voir. On n'a aucune peine à l'appivoiser; mais il n'est agréable que par ses belles couleurs, car, du reste, il est fort sale. C'est l'Oiseau le plus grand mangeur que je connaisse, pouvant engloutir par jour une masse égale à son propre poids; aussi passe-t-elle vite, à peine à demi digérée; et, ce qui est dégoûtant à l'excès, on le voit remanger cette même ordure, pour peu qu'il manque de nourriture fraîche. Je l'ai observé avalant ainsi, trois fois consécutives, des graines de genièvre que je lui avais données. La conséquence de cette voracité est la nécessité de le nettoyer très-souvent, si l'on veut éviter la mauvaise odeur. Lorsque le Jaseur se met en colère, ce qui arrive quelquefois auprès de l'auge commun, il claque alors fortement du bec. » (*Manuel de l'amateur des Oiseaux de volière.*)

D'après Réaumur, le Jaseur, excessivement propre, fait constamment, en captivité, ses ordures dans le même endroit! Suivant Frisch, son chant n'est, à proprement parler, qu'une espèce de gazouillement.

Le Jaseur a le caractère tout à fait sociable: non-seulement le mâle et la femelle se montrent très-affectionnés l'un à l'autre, mais les individus du même sexe vivent en fort bonne intelligence entre eux.

FAMILLE DES MUSCICAPIDÉS

MUSCICAPIDÆ.

SOUS-FAMILLE DES MUSCICAPINÉS

MUSCICAPINÆ.

Genre GOBE-MOUCHE — *Muscicapa*, Linn.203. Gobe-mouche noir — *Muscicapa atricapilla*.

Muscicapa atricapilla, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 326; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 935; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 467; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXI, p. 478; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 390; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 25, *Consp. av.* (1850), p. 317, sp. 1, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 8, sp. 275; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LX; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 373, sp. 165; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 88, sp. 178.

Muscicapa nigra, BRISS. *Ornith.* tom. II, p. 381.

Motacilla ficedula, LINN. *Favn. Suec.* (1764), n^o 256; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 956.

Emberiza luctuosa, SCOPOL. *Ann. hist. nat.* I (1768), p. 246, n^o 215.

Muscicapa muscipeta, BECHST. *Nat. Deutschl.* (1807), tom. III, p. 435; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. I, p. 213.

Muscicapa luctuosa, TEMM. *Man. d'Ornith.* 1^{re} édit. (1815), p. 101, et 2^e édit. (1820), tom. I, p. 155; — SCHINZ, *Eur. Favn.* (1840), tom. I, p. 155.

Le Gobe-mouche bec-fique, BUFF. pl. enlum. 565, fig. 2, et pl. 668, fig. 1.

POLIDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 450, fig. 1 et 2.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 63, fig. 1.

Le Gobe-mouche noir a le bec plus court que la tête; très-large à la base, droit, pointu, échancré à l'extrémité de la mandibule supérieure qui est à arête vive; des soies roides courtes et qui se recroisent quand le bec est fermé, entourent la base des mandibules; les narines sont basales et ovoïdes; les parties supérieures sont d'un noir profond avec un petit espace blanc sur le front; les ailes sont allongées, sub-obtuses, à penne bâtarde du quart de la longueur de la première grande rémige; celle-ci plus courte que la quatrième et plus longue que la cinquième; la deuxième, la plus longue de toutes, dépasse à peine la troisième; toutes sont d'un brun noirâtre avec une tache blanche à leur origine formant un petit miroir; les grandes et les moyennes couvertures sont d'un blanc pur ainsi que toutes les parties inférieures du corps; la queue, moyenne, ample, arrondie sur les côtés, un peu échancrée dans le milieu, est d'un noir brunâtre avec la penne la plus externe de chaque

côté bordée de blanc en dehors, dans la plus grande partie de son étendue, et la suivante très-finement lisérée de blanc sur ses barbes externes; les tarses sont minces et plus longs que le doigt médian; les doigts sont faibles, les ongles courbés et aigus, et celui du pouce est le plus fort; les pieds sont noirâtres, le bec noir, et l'iris est d'un brun noir; la taille est d'environ 14 centimètres.

La femelle a les parties supérieures d'un cendré roussâtre, les grandes couvertures des ailes bordées de blanc et les rémiges d'un brun noirâtre; les parties inférieures sont d'un blanc moins pur que chez le mâle; la queue est noirâtre avec les deux rectrices les plus latérales incomplètement bordées de blanc.

Les jeunes ressemblent aux femelles, mais avec un peu plus de roux dans leur livrée.

En automne et en hiver, la livrée des adultes est variée en dessus de gris, de brun et de noir; le blanc des ailes est aussi moins éclatant qu'en été.

Le Gobe-mouche noir se rencontre en Algérie particulièrement dans les localités boisées; il est peu farouche. Sa nourriture est exclusivement insectivore, et si on le voit parfois voltiger autour des arbres fruitiers, c'est afin de saisir les mouches et les moucheron qui sont attirés par les fruits; chaque fois qu'il s'empare d'une proie, il fait claquer son bec à la manière des Hirondelles et on le voit sans cesse sautillant de branche en branche à la poursuite des insectes. Il niche dans les trous des arbres, sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un bleuâtre ou d'un verdâtre clair; leur grand diamètre est d'environ 18 millimètres, le petit de 12 millimètres.

En automne, le Gobe-mouche noir acquiert beaucoup d'embonpoint et devient alors un manger très-délicat, ce qui contribue à faire détruire un Oiseau qui rend de tels services à l'agriculture en dévorant un grand nombre d'insectes, qu'il devrait être efficacement protégé.

C'est dans les environs de Milianah que nous avons capturé l'individu qui figure dans les galeries de l'Exposition permanente d'Alger.

204. Gobe-mouche à collier — *Muscicapa collaris*.

Muscicapa collaris, BECHST. *Ornith. Taschenb.* (1802), p. 158; — CH. BONAP. *Conspect. av.* (1850), p. 317, sp. 3, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 8, sp. 276; — CHENU, *Encycl. d'hist. nat. Ois.* 4^e part. (1853), p. 219; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1838), p. 88, sp. 179.

Muscicapa atricapilla, JACQUIN, *Beytr. Vög.* (1784), p. 41, tab. 19; — GMEL, *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 935, var. *y*; — LATH, *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 467; — MEYER et WOLF, *Taschenb. der Deutschl.* (1810), tom. I, p. 212; — VIEILL. *Nouv. dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXI, p. 479.

Muscicapa albicollis, TEMM. *Man. d'Ornith.* 1^{re} édit. (1815), p. 100, et 2^e édit. (1820), tom. I, p. 155; — CUV. *Règ. an.* (1829), tom. I, p. 593; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 25, et *crit. sur Dégl.* (1850), p. 158, sp. 207; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXI; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 155; — SCHLEG. *Rev. crit.* (1844), p. XXII. — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 376, sp. 166; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 18.

Muscicapa streptophora, VIEILL. *Faun Fr.* (1828), p. 145.

POLYDOR ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 151.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 63, fig. 2.

Le Gobe-mouche à collier a le bec moins long que la tête, très-fendu, pointu et échaneré à l'extrémité de la mandibule supérieure; le dessus et les côtés de la tête, le dos et les petites couvertures des ailes sont d'un noir profond; le front et un large collier sur la nuque sont d'un blanc pur; les ailes ont leur penne bâtarde du tiers de la longueur de la première rémige, et cette dernière plus longue que la quatrième; leurs moyennes et leurs grandes couvertures sont d'un blanc pur, formant une grande tache longitudinale et au-dessous un petit miroir; le bas du dos est noir varié de blanc; le dessous du corps est d'un beau blanc; la queue et les sus-caudales sont d'un noir profond avec la rectrice la plus externe de chaque côté bordée de blanc; les tarsi, les pieds, le bec et l'iris sont noirs; la taille est d'environ 14 centimètres.

La femelle a les parties supérieures d'un cendré roussâtre; une sorte de collier d'un gris blanchâtre se voit sur le cou; les parties inférieures sont d'un blanc moins éclatant que chez le mâle; le front est blanchâtre et l'aile porte un miroir blanc.

En automne et en hiver, le mâle ne diffère guère de la femelle que par son collier gris qui est mélangé de plumes de nuances plus foncées.

Les jeunes ressemblent aux femelles, mais ils ont les parties inférieures d'un blanc plus terne; point de blanc au front et la poitrine et les flancs tachetés de cendré.

Le Gobe-mouche à collier est assez répandu en Algérie dans les localités boisées; il se plaît dans les forêts touffues, son cri est aigu et strident, sa nourriture consiste en mouches et autres insectes; il niche dans les trous des arbres et compose son nid de mousse, de paille et de lichens grossièrement arrangés; les œufs, au nombre de quatre à six, sont d'un bleu verdâtre pâle et sans taches; leur grand diamètre est d'environ 18 millimètres, le petit de 12 millimètres.

205. Gobe-mouche à miroir — *Muscicapa speculigera*.

Muscicapa speculigera, DE SELYS, *Mus. Lonchamps*, in: *Ch. Bonap. Conspect. av.* (1850), p. 317, sp. 2, et *Catal. Parzud.* Append. pour les Ois. de l'Alg. non compr. dans le *Catal. des Europ.* (1856), p. 19, sp. 32.

Le *Muscicapa speculigera*, nous écrivait M. de Selys, est basé sur un individu mâle en noces, acheté chez Parzudaki avec l'étiquette Algérie: « Il a le miroir de l'aile comme *M. albicollis*, Temm., et le dessus du cou sans collier comme *M. luctuosa*, Temm. »

Le prince Ch. Bonaparte, *Conspect. av.* p. 317, dit en parlant de cet Oiseau :

« *Muscicapa speculigera*, Selys, *Mus. Lonchamps*, ex Afri. septent. Nigerrima; subtus alba: fronte, scapularibus, speculoque alarum albis; collari nullo. *Media inter affinissimas M. albicapillam et collarem!* »

Le seul individu de cette espèce qu'il nous ait été donné d'examiner avait été capturé près de Boghar (Algérie) par M. Messon, brigadier des forêts. Cet Oiseau avait le dessus du corps d'un très-beau noir, le front, le miroir de l'aile et les scapulaires d'un blanc éclatant ainsi que les parties inférieures; il n'existait aucune trace de collier; les tarsi étaient d'un brun noirâtre et le bec noir; la taille mesurait 135 millimètres.

M. Messon m'a assuré avoir tué plusieurs individus semblables; ses mœurs et ses habitudes sont les mêmes que celles de ses congénères.

Genre BUTALIS — *Butalis*, Boie.206. *Butalis* gris — *Butalis grisola*.

Butalis grisola, BOIE, *Isis* (1826), p. 973; — CH. BONAP. (1838), p. 25, *Conspect. av.* (1850), p. 317, sp. 1, et *Catal. Parzud.* (1836), p. 8, sp. 277; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 89, sp. 180.

Muscicapa grisola, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 328; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 949; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 467; — MEYER et WOLF, *Tosch. der Deutschl.* (1810), tom. I, p. 211; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 1^{re} édit. (1815), et 2^e édit. (1820), tom. I, p. 152; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXI, p. 452, et *Faun. Fr.* (1828) p. 143; — CUV. *Règ. an.* 2^e édit. 1829, tom. I, p. 359; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 389; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LX; — SCHIZZ, *Eur. Faun.* (1810), tom. I, p. 154; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 372, sp. 164; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 18.

Le Gobe-mouche proprement dit, BUFF. pl. enlum. 565, fig. 1.

POLYDOR ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 149.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 63.

Le *Butalis* gris a le bec, des commissures à la pointe, aussi long que la tête, droit, pointu et échancré vers l'extrémité de la mandibule supérieure; les narines sont ovoïdes et basales; les parties supérieures sont d'un gris cendré roussâtre avec les plumes de la tête striées de brun; les ailes sub-obtuses, allongées et dépassant, au repos, le milieu de la queue, ont leur penne bâtarde du quart de la longueur de la première grande rémige, et cette dernière est plus longue que la quatrième; les rémiges sont noirâtres et les grandes couvertures bordées de blanchâtre; le dessous du corps est d'un blanc grisâtre, avec des stries brunâtres sur les côtés du cou, la poitrine et les flancs; la queue est de moyenne longueur, ample et à peu près égale; les rectrices sont noirâtres et finement lisérées de grisâtre en dehors; les tarses et les doigts sont grêles; le médian, y compris l'ongle, est plus court que le tarse; le pouce est petit et plus court que le doigt externe, les pieds sont bruns; le bec est d'un noirâtre plus foncé en dessus qu'en dessous; l'iris est noir; la taille est d'environ 15 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes se distinguent des adultes, par les plumes du manteau qui sont bordées de teintes plus claires et variées de nombreuses taches d'un blanc jaunâtre; par les taches du dessous du corps qui sont plus foncées et le dessous de l'aile qui est blanchâtre au lieu d'être roux comme chez les adultes.

On rencontre parfois des variétés accidentelles, blanchâtres ou isabelles.

Le *Butalis* gris est un Oiseau triste et solitaire, sans cesse occupé à guetter les mouches et les insectes qu'il chasse au vol, et dont il fait sa nourriture exclusive; c'est d'ordinaire vers le commencement du printemps qu'il arrive en Algérie; son cri aigu, plaintif et monotone n'a qu'une seule note, qu'il répète de temps en temps; son vol est très-léger, et lors-

qu'il est posé, il agite souvent ses ailes comme pour prendre son essor; il se perche volontiers à la cime des arbres sur quelque rameau desséché, d'où il s'élance à chaque instant à la poursuite des moucherons qui traversent l'air; il aime la solitude et les lieux couverts et fourrés; il place son nid sur les arbres et sur les buissons à découvert et le construit fort grossièrement avec de la mousse, quelques racines, des crins et des plumes; il le cimente à l'extérieur avec un peu de terre; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un blanc sale, azuré ou verdâtre avec des taches rousses ou rougeâtres plus nombreuses au gros bout; leur grand diamètre est d'environ 20 millimètres, le petit de 15 millimètres.

C'est dans les environs de Médéah, que nous avons capturé les individus qui sont à l'Exposition.

GENRE ERYTHROSTERNE — *Erythrosterna*, Ch. Bonap.

207. Erythrosterne rougeâtre — *Erythrosterna parva*.

Erythrosterna parva, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 44, *Conspect. av.* (1850), p. 318, sp. 1, et *Catal. Parzud.* (1836), p. 8, sp. 278; — DURAZZO, *Ucc. lig.* (1840), p. 44; — CHENU, *Encycl. d'hist. nat. Ois.* 4^e part. (1853), p. 220; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 89, sp. 181.

Muscicapa parva, BECHST. *Nat. Deutschl.* (1807), tom. III, p. 442; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. I, p. 215; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. I, p. 158, et 3^e part. (1835), p. 85; — KEYS et BLAS. *Die Würbelth.* (1840), p. LXI; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 156; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XXIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 377, sp. 167.

Muscicapa rubecula, SWAINS. in: JARDINE, *Natur. Libr. Hist. of Flycatchers* (1838), p. 220, pl. XXVII. GOULD, *Birds of Eur.* tab. 64.

L'Erythrosterne rougeâtre a le bec presque aussi long que la tête, droit, pointu, large à la base, échancré vers l'extrémité de la mandibule supérieure, dont l'arête est très-prononcée; les narines sont basales, ovalaires, en partie engagées dans les petites plumes avancées du front et recouvertes par des poils; le dessus de la tête, du cou et du corps est d'un cendré roussâtre ou rougeâtre; les ailes, arrondies et sub-obtuses, sont à penne bâtarde courte; la première rémige est plus courte que la quatrième et égale à la cinquième, toutes sont d'un brun cendré; les secondaires sont bordées en dehors et terminées de grisâtre; les couvertures sont pareilles au dos; les joues, les côtés du cou et de la poitrine sont d'un beau cendré pur; la gorge, le devant du cou et de la poitrine sont d'un roux jaunâtre vif; les flancs sont lavés de cendré roussâtre clair; l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc argentin; la queue allongée, ample et légèrement échancrée, a ses quatre rectrices médianes noirâtres; les latérales sont d'un blanc pur sur la plus grande partie

de leur étendue à partir de leur naissance et noirâtres à leur partie terminale; les tarses sont grêles et allongés; les doigts minces; le médian, y compris l'ongle, est plus court que le tarse, et le pouce est moins long que le doigt externe; les ongles sont faibles, minces et aigus; celui du pouce égale celui du doigt médian; les pieds sont bruns, ainsi que le bec et l'iris; la taille est d'environ 13 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par les teintes plus claires du dessus du corps et le roux moins vif du cou et de la poitrine.

Les jeunes ont les parties supérieures d'un cendré olivâtre; les ailes sont brunes, bordées de gris jaunâtre; la gorge, la poitrine et les flancs sont d'un roux jaunâtre, pâle, se fondant sur les côtés du cou et de la tête avec les teintes de l'occiput; le milieu du ventre et les sous-caudales sont d'un blanc pur; la queue est brune avec la moitié supérieure des rectrices latérales blanches.

L'Érythrosterne rougeâtre ne se rencontre en Algérie qu'accidentellement; sa patrie est orientale; cependant quelques individus ont été capturés en Sardaigne, en Suisse et dans le midi de la France. M. Nordman dit que des sujets de l'année se montrent en petites troupes dans le jardin botanique d'Odessa dès les derniers jours de juillet et y restent jusqu'à la fin d'octobre; que les individus en plumage complet qui passent au printemps ne restent que peu de temps dans ce jardin. M. Baldamus assure qu'il niche assez souvent dans le Wiener-Wald, en Hongrie, en Pologne et en Russie; que ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un gris jaunâtre très-clair et couverts de stries et de nombreuses petites taches cendrées et roussâtres; leur grand diamètre serait d'environ 16 à 17 millimètres, et le petit de 13 millimètres.

L'Érythrosterne rougeâtre a une grande vivacité de mouvements et un balancement de la queue qui rappellent les petites espèces de Traquets; son cri d'appel ressemble à celui du Rouge-gorge, il le fait entendre fréquemment; sa nourriture consiste en mouches et en petits insectes.



SECTION DES FISSIROSTRÉS

FISSIROSTRÉS

FAMILLE DES HIRUNDINIDÉS

HIRUNDINIDÆ.

SOUS-FAMILLE DES HIRUNDININÉS

HIRUNDININÆ

Genre HIRONDELLE — *Hirundo*, Linn.208. Hirondelle de cheminée — *Hirundo rustica*.

Hirundo rustica, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 343; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 1013; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 572; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. I, p. 276; — TEMM. *Mon. d'Ornith.* 1^{re} édit. (1815), et 2^e édit. (1820), tom. I, p. 427; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XIV, p. 513, et *Faun. Fr.* (1828), p. 434; — CUV. *Règ. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 396; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 268; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 9, *Conspect. av.* (1850), p. 338, sp. 1, et *Catal. Parzud.* p. 8, sp. 279; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXI; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 252; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XVIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 334, sp. 154; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 10; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 89, sp. 182.

Hirundo domestica, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. II, p. 486; — PALL. *Zoog. Ros. asiat.* (1811-1831), tom. I, p. 528.

Cecropis rustica, BOIE, *Isis* (1826), p. 971.

Cecropis pagorum, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 138.

L'Hirondelle des cheminées, BUFF. pl. enlum. 543, fig. 1.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 141.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 54.

KHOATHAÏFA des Arabes, l'HIRONDELLE DE CHEMINÉE des Européens.

L'Hirondelle de cheminée a le bec court, glabre, large à la base, comprimé à la pointe; les narines sont basales, oblongues et en partie recouvertes par une membrane; le front et la gorge sont d'un beau roux marron; les parties supérieures du corps, le devant et les côtés du cou, ainsi que le haut de la poitrine sont d'un beau noir profond à reflets violets; les ailes, allongées, sur-aiguës et dont la première rémige est la plus longue, sont d'un

noir plus mat que celui du dos sur les barbes externes des rémiges et d'un brun foncé sur leurs barbes internes; le bas de la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un roussâtre clair; la queue, très-fourchue, a toutes ses plumes, à l'exception des deux médianes, avec une tache blanche sur les barbes internes; les deux externes sont très-longues et dépassent de beaucoup les suivantes; les tarses, de la longueur du doigt médian, sont grêles et nus, ainsi que les doigts; les pieds sont bruns, le bec et l'iris sont noirs; la taille est d'environ 18 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par les reflets moins éclatants des parties supérieures; le roussâtre plus terne des parties inférieures, et les plumes externes de la queue qui sont chez elle un peu moins longues.

Les jeunes ont le dessus de la tête, du cou et du corps d'un noir moins profond et presque sans reflets; le front et la gorge sont roussâtres; le noir du cou et de la poitrine est nuancé de roussâtre; le dessous du corps est blanc avec les flancs et les sous-caudales nuancés de roussâtre; les rectrices latérales sont moins longues que chez les adultes.

Il se rencontre accidentellement des individus atteints d'albinisme.

L'Hirondelle de cheminée n'est pas sédentaire en Algérie, elle y arrive au printemps pour en repartir à l'automne, après y avoir niché, et lorsque les jeunes sont en état d'accompagner les parents dans leurs migrations. A peine arrivées, les Hirondelles s'occupent de la construction de leur nid qu'elles fixent solidement, soit sous une toiture en saillie, contre une cheminée, une poutre, à l'angle d'un plancher, ou dans quelque autre endroit qui leur semble propice, mais toujours dans le voisinage de l'homme, et il est avéré que l'Hirondelle revient chaque année aux mêmes lieux et y établit son nid à côté de celui des années précédentes; elle le construit à l'aide de terre et de paille pétries ensemble; des plumes et quelques herbes sèches en garnissent l'intérieur; sa forme est demi-sphérique, mais parfois il ressemble à une coupe; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont oblongs, à fond blanc et couverts de points bruns, rougeâtres ou violets plus rapprochés au gros bout; leur grand diamètre est d'environ 21 millimètres, le petit de 15 millimètres.

La nourriture de l'Hirondelle de cheminée consiste en insectes ailés qu'elle saisit en volant et dont elle fait une énorme destruction; elle rend d'immenses services à l'homme en le délivrant des moustiques et d'une foule d'autres insectes qui nuisent aux récoltes; à partir de l'éclosion, les parents sont sans cesse occupés à porter à leurs petits les diptères qu'ils saisissent dans leurs incessantes excursions aériennes; dès que les jeunes sont en état de prendre leur essor, les parents les excitent à sortir du nid en leur présentant à distance leur nourriture ordinaire; ils leur donnent des leçons de vol en jouant avec eux et leur apprennent à chercher leur subsistance.

L'Hirondelle de cheminée affectionne particulièrement le voisinage des eaux, dont elle rase la surface avec une incroyable légèreté en saisissant au passage les éphémères qui y pullulent. On a remarqué que son vol est bas ou élevé selon les variations du temps, et qu'il est d'autant plus bas que la pluie est plus imminente. Le mâle et la femelle ont l'un pour l'autre une affection profonde et durable; pendant l'incubation, le mâle passe la nuit en sentinelle sur le bord du nid, et dès le point du jour commence à gazouiller pour distraire sa compagne. Outre son gazouillement, l'Hirondelle de cheminée a un petit cri qu'elle

fait fréquemment entendre, surtout à l'époque des réunions qui précèdent le départ.

Les Hirondelles ont de tout temps été considérées avec raison comme des animaux très-intéressants par la sociabilité de leurs mœurs et les services qu'elles rendent à l'homme; elles mériteraient à tous égards la protection qu'il leur accorde dans certains pays, et on ne peut que regretter la destruction qu'en font certains chasseurs. Nous nous associons de tout notre cœur à ce que Guéneau, de Montbeillard, a écrit sur ces Oiseaux en transcrivant le passage suivant : « Il semble que l'homme devrait accueillir, bien traiter un Oiseau qui lui annonce la belle saison, et qui d'ailleurs lui rend des services réels; il semble au moins que ses services devraient faire sa sûreté personnelle, et cela a lieu à l'égard du plus grand nombre des hommes, qui le protègent quelquefois jusqu'à la superstition. On a dit que les Hirondelles de cheminée étaient sous la protection des dieux pénates, et que, lorsqu'elles se sentaient maltraitées, elles allaient piquer les mamelles des vaches et leur faisaient perdre leur lait : c'étaient des erreurs, mais des erreurs utiles. Mais il se trouve trop souvent des hommes qui se font un amusement inhumain de tuer cet Oiseau à coups de fusil, sans autre motif que celui d'exercer ou de perfectionner leur adresse sur un but très-inconstant, très-mobile, par conséquent très-difficile à atteindre; et ce qu'il y a de singulier, c'est que ces Oiseaux innocents paraissent plutôt attirés qu'effrayés par les coups de fusil, et qu'ils ne peuvent se résoudre à fuir l'homme, lors même qu'il leur fait une guerre si cruelle et si ridicule. Elle est plus que ridicule, cette guerre, car elle est contraire aux intérêts de celui qui la fait, par cela seul que les hirondelles nous délivrent du fléau des cousins, des charençons, et de plusieurs insectes destructeurs de nos potagers, de nos moissons, de nos forêts, et que ces insectes se multiplient dans un pays, et nos pertes avec eux, en même proportion que le nombre des Hirondelles et autres insectivores, y diminue. » (*Histoire naturelle des Oiseaux.*)

Dupont, de Nemours, qui a bien observé ces Oiseaux, rapporte qu'ayant marqué à la patte un ménage d'hirondelles avec un petit morceau de faveur bleue, il les vit pendant quatre ans de suite revenir occuper le même nid, le bracelet lavé, sali, décoloré, mais non détruit, et il ajoute :

« Leurs amours sont des mariages qu'une tendresse méritée rend indissolubles, non des fantaisies du moment comme ceux de quelques Oiseaux, ni même des liaisons d'un printemps, comme ceux de la plupart des autres. Et quand un des époux meurt, il est rare que l'autre ne le suive pas en peu de jours. Le doux caquetage est cessé, plus de chasse, plus de travail. Un sombre repos, un morne silence sont les signes de la douleur à laquelle le survivant succombe. J'en avertis les jeunes gens, d'ailleurs bons et honnêtes, qui s'amuseaient quelquefois à leur tirer des coups de fusil, parce qu'elles sont difficiles à toucher. Mes amis, tirez des noix en l'air, cela est plus difficile encore, et respectez ces aimables Oiseaux. Songez que chaque coup qui porte tue deux Hirondelles, la dernière par un supplice affreux. » (*Mémoires sur différents sujets.*)

Pas plus dans le Sahara que sur le littoral, nous n'avons rencontré d'hirondelles une fois l'époque de leur départ arrivé. Ce n'est donc pas seulement le manque d'une nourriture convenable qui les forcerait à émigrer, puisque, dans les environs d'Ouargla où nous avons vu durant tout l'hiver d'innombrables nuées d'insectes, les Hirondelles ne prolongent guère leur séjour au-delà du mois d'octobre. Ce n'est pas pourtant la rigueur de la

température qui les chasse, car elle est toujours dans cette zone saharienne d'une notable élévation.

209. Hirondelle du Caire — *Hirundo Cahirica*.

Hirundo Cahirica, LICHT. *Catal. des doubl. du Mus. Berl.* (1823), p. 58; — CH. BONAP. *Conspect. av.* (1850), p. 338, sp. 2, et *Catal. Parzud.* (1836), p. 8, sp. 280.

Hirundo Savigny, LEACH.; STEPHENS. in SHAW. *Gen. Zool.* (1823?), tom. X, p. 90.

Hirundo Riocourii, AUDOUIN, *Descr. de l'Égypte* (1828), *Hist. nat.* vol. XXIII, p. 339.

Cecropis Savignyi, BOIE, *Isis* (1828), p. 316.

Hirundo Boissonneaultii, TEMM. *Man.* 2^e édit. 4^e part. (1840), Append. de la 3^e part. p. 632; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1835), p. 10.

Hirundo rustica orientalis, SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XVIII.

SAVIG. *Expéd. d'Égypte, atl.* pl. 4, fig. A.

ΚΗΘΗΑΙΦΑ des Arabes.

L'Hirondelle du Caire, que quelques auteurs ne considèrent que comme une variété locale de l'Hirondelle de fenêtre, ne diffère guère de cette dernière que par un collier plus large, le roux du front plus étendu, et les parties inférieures qui sont d'un roux de rouille foncé. L'espèce qui nous occupe a le front et la gorge d'un brun marron vif; les parties supérieures de la tête, du cou, du corps, le devant, les côtés du cou et le haut de la poitrine sont d'un noir à reflets bleuâtres ou violets; le surplus de la poitrine, l'abdomen, les sous-alaires et les sous-caudales sont d'un roux de rouille foncé; les rectrices, à l'exception des quatre médianes, ont sur leurs barbes externes une tache plus ou moins arrondie et d'un blanc roussâtre; les pieds sont bruns; le bec et l'iris noirs; la taille est d'environ 17 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par ses couleurs moins reflétantes et sa queue un peu moins longue.

Les jeunes ont une petite tache d'un brun roussâtre au front; les parties supérieures d'un brun sombre nuancé de bleuâtre; la gorge est d'un brun foncé; la poitrine est brune à reflets bronzés; le dessous du corps et les sous-caudales sont d'un roux rougeâtre; les rectrices sont plus courtes et d'un blanc plus roussâtre que chez les adultes.

Les mœurs et les habitudes de l'Hirondelle du Caire sont les mêmes que celles de l'Hirondelle de cheminée; sa patrie, comme l'indique son nom, est l'Égypte, mais elle a été accidentellement rencontrée dans plusieurs autres contrées, notamment en Sicile et en Crimée. En Algérie, ce n'est que très-accidentellement que quelques sujets ont été observés.

Genre CÉCROPIS — *Cecropis*, Boie.210. Cécropis rousseline — *Cecropis rufula*.

Cecropis rufula, CH. BONAP. *Catal. Parzud.* (1856), p. 8, sp. 281; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 90, sp. 183.

Hirundo Daurica, SAVI, *Ornith. Tosc.* (1831), tom. III, p. 201, et *Quadri. Syn.* p. 29.

Hirundo rufula, TEMM. *Man.* 3^e part. (1835), p. 298; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 9, et *Conspect. av.* (1850), p. 339, sp. 42; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 250; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XVIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 356, sp. 155.

Hirundo alpestris, CH. BONAP. *Faun. Ital.* (1832-1841).

Hirundo Capensis, DURAZZO, *Uccel. lig.* (1840), p. 14.

Hirundo rufula (LEVAILL.); — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1835), p. 10.

La Cécropis rousseline a le front, le vertex, l'occiput, le haut du dos, et les scapulaires d'un noir bleuâtre à reflets d'acier poli; la base du bec, une raie au-dessus des yeux et la nuque sont d'un roux de rouille vif; les ailes sont d'un noir un peu cendré; les parties inférieures du corps qui sont roussâtres, sont ainsi que les joues finement striées de brun sur la tige des plumes; le croupion est d'un roux de rouille vif dégénéralant en blanc jaunâtre au bas de cette dernière région, et y formant une bande transversale qui se prolonge au-delà de l'origine de la queue; cette dernière est noire, très-fourchue, avec la penne externe de chaque côté longue et subulée, mais moins étendue et moins large que chez l'Hirondelle rustique et offrant une tache blanche effacée; l'extrémité des sous-caudales est noire; les pieds, le bec et l'iris sont d'un brun foncé; la taille est de 17 à 18 centimètres.

Nous ne savons rien de particulier sur les mœurs et les habitudes de la Cécropis rousseline, qui ne se rencontre en Algérie que très-accidentellement; comme toutes les Hirondelles, elle se nourrit exclusivement d'Insectes.

Genre PTYONOPROGNÉ — *Ptyonoprogne* Reich.211. Ptyonoprogne de rocher — *Ptyonoprogne rupestris*.

Ptyonoprogne rupestris, CABAN. in: CH. BONAP. *Catal. Parzud.* (1856), p. 8, sp. 282; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 90, sp. 184.

Hirundo rupestris, SCOPOLI, *Ann. I, Hist. nat.* (1768), p. 167; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820),

- tom. I, p. 430, et 3^e part. (1835), p. 300; — SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. I, p. 167; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXI; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 253; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XIX; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 362, sp. 159; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 10.
- Hirundo montana*, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 1019; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 576; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XIV, p. 522, et *Faun. Fr.* (1828), p. 133.
- Chelidon rupestris*, BOIE, *Isis* (1822), p. 550.
- Cotyle rupestris*, BOIE, *Isis* (1826); — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 9, et *Conspect. av.* (1850), p. 341, sp. 4.
- Biblis rupestris*, LESS. *Compl. à Buff.* (1837), tom. VIII, p. 493.
- POLYDOR ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 142.
- GOULD, *Birds of Eur.* tab. 56.

La Ptyonopogné de rochers a le bec médiocre, déprimé à la base et se rétrécissant graduellement jusqu'à la pointe; les narines sont basales, arrondies et très-peu saillantes; toutes les parties supérieures sont d'un gris cendré clair; les ailes très-allongées et suraiguës sont d'un gris plus foncé que celui du dessus du corps; la gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un blanc nuancé de roussâtre; le ventre, l'abdomen et les flancs sont d'un grisâtre terne; la queue est égale et moins longue que les ailes, les rectrices sont d'un gris brun foncé, toutes, à l'exception des deux médianes et des deux latérales, portent une tache ovale blanche, sur leurs barbes internes; les tarses de la longueur du doigt médian sont grêles et nus ainsi que les doigts; les pieds sont bruns; le bec est noirâtre; l'iris est brun rougeâtre; la taille est d'environ 14 à 15 centimètres.

Les jeunes ont les plumes des parties supérieures bordées de roussâtre; la gorge est blanchâtre mouchetée de brun, et le surplus des parties inférieures d'un jaune roussâtre.

La Ptyonopogné de rochers, ainsi que l'indique son nom, se plaît dans les lieux montagneux, mais plus particulièrement dans les roches qui bordent les rivières, et il est rare de la rencontrer en plaine; son vol est peu rapide et plus élevé que celui des Hironnelles proprement dites; elle décrit en volant des ondulations au-dessus des rochers qu'elle habite; elle niche dans les cavernes et les anfractuosités des montagnes rocheuses; son nid se compose de terre gachée avec de la menue paille et de quelques plumes; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont blancs et piquetés de roux de rouille foncé ou de brun, leur grand diamètre est d'environ 20 millimètres, le petit de 14 millimètres.

La nourriture de cet oiseau consiste en mouches, moucherons et autres insectes volants qu'il poursuit dans les rochers et au-dessus des torrents.

La Ptyonopogné de rochers est peu commune en Algérie, nous l'avons rencontrée dans les gorges de Chiffa, où elle se reproduit. M. Malherbe assure qu'elle est très-commune à Bône et qu'elle y est de passage surtout en décembre, époque où on en voit des réunions très-nombreuses.

Les individus dont nous avons enrichi les collections zoologiques de l'Exposition d'Alger proviennent des gorges de la Chiffa.

Genre COTYLE — *Cotyle*, Boie.212. Cotyle de rivage — *Cotyle riparia*.

Cotyle riparia, BOIE, *Isis* (1822), p. 550; — CH. BONAP. *Birds* (1838), *Consp. av.* (1850), p. 342, sp. 8; et *Cat. Parzud.* (1856), p. 8, sp. 283; — DURAZZO, *Uccel. Lig.* (1840), p. 43; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 90, sp. 185.

Hirundo riparia, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 344; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 4019; — LATH. *Ind. Ornith.* (1798), tom. II, p. 575; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. I, p. 278; — TEMM. *Man.* 2^e édit. (1820), tom. I, p. 429; — VIEILL. *Faun. Fr.* (1828), p. 134; — CUV. *Règ. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 396; — LESS., *Traité d'Ornith.* (1831), p. 269; — KEYS. et BLAS. *Die Würbelth.* (1840), p. LXI; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 253; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XIX; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 360, sp. 158; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 10.

Hirundo cinerea, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XIV, p. 526.

Cotyle fluviatilis et microrhynchos, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 142.

BUFF. pl. enlum. 543, fig. 2.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 143.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 58.

La Cotyle de rivage a le bec petit et brusquement rétréci de la base à la pointe; les narines sont basales, arrondies et saillantes; les parties supérieures sont d'un gris brun; les ailes sont sur-aiguës et d'un brun noirâtre; les joues et une large bande en forme de ceinture sur la poitrine et les flanes sont d'un gris brun; la gorge, le devant du cou, le ventre et les sous-caudales sont blanches, avec quelques plumes brunes au milieu de l'abdomen; la queue moins longue que les ailes est médiocrement échancrée; les tarsi de la longueur du doigt médian sont minces et garnis de quelques plumes sur leur face postérieure; les doigts sont nus, les latéraux et le pouce sont égaux, les ongles sont légèrement crochus et aigus; les pieds, le bec et l'iris sont bruns; la taille est d'environ 14 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes ont le blanc de la gorge nuancé de roussâtre, et toutes les plumes bordées de gris roussâtre en dessus, particulièrement sur les couvertures alaires.

La Cotyle de rivage est peu commune en Algérie, quelques-unes nichent dans les berges du Chélif dans des sortes de terriers qu'elles se creusent, et on les voit continuellement raser d'un vol rapide la surface des eaux pour saisir les insectes ailés dont elles font leur nourriture exclusive; leur nid n'est pas bâti comme celui des Hirondelles, c'est un long boyau de 30 à 40 centimètres de profondeur, creusé à une certaine élévation dans les berges escarpées du fleuve et assez évasé à son extrémité qui est revêtue d'une espèce de matelas composé d'herbes sèches, de petites racines et de quelques plumes; la femelle y pond quatre ou cinq œufs oblongs, d'un blanc pur et lustré; leur grand diamètre est d'environ 19 millimètres, le petit de 13 millimètres.

Le père et la mère témoignent une grande tendresse à leurs petits et rentrent fréquemment dans leur trou pour leur donner la becquée ; ils déploient une telle activité en se livrant à la chasse des insectes que, lorsque plusieurs individus vivent dans le même canton, ils s'entre-croisent, se choquent et poussent des cris si perçants en se disputant leur proie, qu'on croirait qu'ils se battent. La Cotyle de rivage est d'un naturel plus farouche que les Hirondelles, cependant on la voit quelquefois en compagnie des Hirondelles de cheminée ou des Chélidons de fenêtre, vers les temps qui précèdent l'émigration générale.

On a prétendu que la Cotyle de rivage éprouvait pendant les grands froids une espèce de torpeur ou d'engourdissement, phénomène qui, fût-il réel dans d'autres localités, n'aurait certainement pas de raison d'être en Algérie où la température est toujours assez élevée pour que les insectes nécessaires à sa nourriture ne lui fassent jamais défaut. On a dit aussi qu'elle avait le pressentiment des inondations, qu'elle ne se laissait jamais surprendre par les eaux, qu'elle savait faire sa retraite à propos et plusieurs jours avant que son trou fût envahi, mais, comme le fait très-bien observer Guéneau, de Montbeillard, cet Oiseau a une manière toute aussi sûre et mieux constatée de se préserver des inondations ; c'est de creuser son trou fort au-dessus de la plus grande élévation possible des eaux, et il n'y manque point.

La Cotyle de rivage n'est pas sédentaire en Algérie, elle n'y arrive qu'après les Hirondelles, et en repart avant elles.

C'est sur les rives du Chélif que nous avons capturé les sujets dont nous avons enrichi les galeries de l'Exposition.

Le prince Charles Lucien Bonaparte, dans le catalogue Parzudaki, appendix pour les Oiseaux de l'Algérie, non compris dans le catalogue des Européens, mentionne, page 18, sp. 33 :

Cotyle obsoleta, Cabanis, *C. rupestris*, Rupp. que M. Parzudaki aurait reçu d'Algérie ; n'ayant point été à même de rencontrer cette espèce, nous ne la mentionnons qu'à titre de renseignement.

Genre CHÉLIDON — *Chelidon*, Boie.

213. Chélidon de fenêtre — *Chelidon urbica*.

Chelidon urbica, BOIE, *Isis* (1822), p. 550 ; — П. БОНАП. *Birds* (1838), p. 8, *Consp. av.* (1850), p. 343, sp. 2, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 8, sp. 284 ; — DURAZZ. *Ucc. Lig.* (1840), p. 13 ; — CHENU, *Encycl. d'hist. nat. Ois.* (1851), p. 235 ; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 90, sp. 186.

Hirundo urbica, LINN. *Syst. nat.*, 12^e édit. (1766), tom. I, p. 344 ; — GMLL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 1017 ; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 573 ; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.*

(1810), tom. I, p. 277; — TEMM. *Man. d'Ornith.* (1815), et 2^e édit. (1820), tom. I, p. 428; VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XIV, p. 516, et *Faun. Fr.* (1828), p. 135; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 395; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 268; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXI; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 252; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XIX; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 358, sp. 457; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 10.

Hirundo minor seu rustica, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. II, p. 490.

Hirundo lugopeda, PALL. *Zoog. Ros. asiat.* (1814-31), tom. I, p. 532.

Chelidon fenestrarum et rupestris. BREHM, *Hand. nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 140.

L'Hirondelle à croupion blanc ou l'Hirondelle de fenêtre, BUFF., tom. VI, p. 614, t. 25, f. 2.

Le petit Martinet, BUFF. pl. enlum. 542, fig. 2.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 144.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 57.

KHOETHAIFA des Arabes. LA CHÉLIDON DE FENÊTRE, L'HIRONDELLE DE FENÊTRE des Européens.

La Chélidon de fenêtre a le bec court, très-fendu et déprimé à la base, avec la mandibule supérieure bombée et recourbée à la pointe; les narines sont basales et arrondies; le plumage des parties supérieures est d'un beau noir métallique lustré; les ailes sont sur-aiguës; le croupion et toutes les parties inférieures sont d'un blanc pur; la queue, moins longue que les ailes au repos et assez fortement échanerée, est noire; les tarsi, de la longueur du doigt médian, sont grêles et recouverts, ainsi que les doigts, de petites plumes blanches peu fournies; le bec et l'iris sont noirs; la taille est d'environ 14 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par le blanc de la gorge qui est moins pur chez elle.

Les jeunes sont en dessus d'un brun fuligineux; leurs plumes secondaires sont terminées de blanc, et le dessous du corps est d'un blanc moins pur que chez les adultes.

La Chélidon de fenêtre arrive en Algérie dès le commencement du printemps; son naturel est sociable, et c'est par troupes nombreuses que ses migrations s'accomplissent; sa nourriture consiste exclusivement en insectes ailés auxquels elle fait une guerre incessante; elle se plaît dans le voisinage de l'homme, et sa présence est pour lui un véritable bienfait, car elle le délivre des moustiques et de tous ces petits insectes invisibles qui sont les ennemis de tout ce qu'il possède; elle préfère les petites localités aux grands centres de population, probablement parce qu'elle y est moins inquiétée; elle bâtit son nid à l'extérieur des maisons, dans l'encoignure des fenêtres, sous les portes ou contre les rochers coupés à pic; ayant l'instinct social très-développé, souvent, les Chélidons se réunissent, même pour nicher, et il n'est pas rare de voir un grand nombre de nids rangés les uns à côté des autres ou superposés. Le mâle et la femelle se prêtent un mutuel concours pour édifier ce berceau de la famille; ils le construisent avec de la terre gâchée, en forme de demi-sphère, ayant une ouverture latérale; l'intérieur est garni de quelques brins de paille et de plumes; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un blanc pur et pointus à un bout; leur grand diamètre est d'environ 20 millimètres, le petit de 15 millimètres.

Le vol des Chélidons est très-rapide, et Spallanzani prétend, qu'en moins d'un quart d'heure elles parcourent plus de vingt milles italiens. Il est rare de voir les Chélidons posées, si ce n'est sur le bord de leur nid; pendant tout le temps que dure l'éducation des

petits, elles ne s'éloignent guère du berceau de la famille, sur le bord duquel elles babilent du matin au soir, et quelquefois même la nuit; elles apportent à leurs petits une nourriture tellement abondante, que le gésier de ces derniers en est parfois distendu outre mesure; elles continuent à donner la becquée aux jeunes bien longtemps encore après qu'ils ont commencé à voler, et la leur portent même dans les airs.

A l'approche de la mauvaise saison, les Chélidons se réunissent en grand nombre; elles exécutent alors de longues évolutions et s'éloignent souvent pendant des journées entières, puis elles se posent sur les corniches, sur les pointes des rochers ou sur les arbres dégarnis de feuilles, et, après y avoir séjourné quelques instants, elles repartent de nouveau toutes ensemble et disparaissent bientôt comme emportées par la tempête. C'est ainsi qu'elles se préparent à abandonner nos climats où le printemps suivant les ramène.

Les Chélidons de fenêtre font deux pontes par an; il n'est pas rare d'en rencontrer encore quelques-unes pendant l'hiver, et nous en avons vu plusieurs, le 2 janvier 1857, à Ouargla, bien que depuis longtemps déjà toutes leurs congénères fussent parties.

Dupont de Nemours, duquel nous avons déjà cité quelques observations, a dit à propos de cet Oiseau :

« L'Hirondelle de fenêtre, notre aimable commensale, est très-distinguée entre les Oiseaux par son intelligence et par sa moralité. Les idées arrivent à son cerveau avec une extrême promptitude; et ses organes obéissent de même aux volontés qu'elles y font naître.

« J'ai vu une Hirondelle qui s'était malheureusement, et je ne sais comment, pris la patte dans le nœud coulant d'une ficelle, dont l'autre bout tenait à une gouttière du colège des Quatre-Nations. Sa force épuisée, elle pendait et criait au bout de la ficelle, qu'elle relevait quelquefois en voulant s'envoler.

« Toutes les Hirondelles du vaste bassin entre le pont des Tuileries et le pont Neuf, et peut-être de plus loin, s'étaient réunies au nombre de plusieurs milliers. Elles faisaient nuage, toutes poussant le cri d'alarme et de pitié. Après une assez longue hésitation et un conseil tumultueux, une d'elles invente un moyen de délivrer leur compagne, le fait comprendre aux autres et en commence l'exécution. On fit place : toutes celles qui étaient à portée vinrent à leur tour, comme à une course de bague, donner en passant, un coup de bec à la ficelle. Ces coups, dirigés sur le même point, se succédaient de seconde en seconde et plus promptement encore.... Une demi-heure de ce travail fut suffisante pour couper la ficelle et mettre la captive en liberté. Mais la troupe, seulement un peu éclaircie, resta jusqu'à la nuit, parlant toujours, d'une voix qui n'avait plus d'anxiété, comme se faisant mutuellement des félicitations et des récits.

« Ainsi donc, lorsqu'il s'agit de se rendre service, la voix qui demande le secours est entendue; celle qui l'accorde et qui le commande est écoutée. »

TRIBU DES VOLUCRES

VOLUCRES

SECTION DES ZYGODACTYLES

ZYGODACTYLI

FAMILLE DES CUCULIDES

CUCULIDÆ.

SOUS-FAMILLE DES CUCULINÉS

CUCULINÆ.

Genre OXYLOPHE — *Oxylophus*, Swains.214. Oxylophe Geai — *Oxylophus glandarius*.

Oxylophus glandarius, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 40; *Consp. av.* (1850), p. 102, sp. 1, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 8, sp. 283; — DURAZ. *Uccel. Lig.* (1840), p. 59; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 91, sp. 187.

Cuculus glandarius, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 169; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 441; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 208; — VIEILL. *Now. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. VIII, p. 228; — CUV. *Règ. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 453; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 3^e part. (1835), p. 274; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXIV; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 259; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 170, sp. 67; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Algérie* (1855), p. 25.

Cuculus Andalusie, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. IV, p. 126; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 221. *Cuculus Pisanus*, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 416; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 211; VIEILL. *Now. Dict. d'hist. nat.*, tom. VIII, p. 232.

Coccyzus Pisanus, VIEILL. *Encycl. method.* (1825), p. 1347, et *Faun. Fr.* (1828), p. 60.

Coccyzus glandarius, SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. I, p. 154.

Cucullus macrourus, BREHM, *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 153.

Oxylophus Algerus, MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 23.

Oxylophus phaeopterus, CH. BONAP. *Catal. Parzud. Append. pour les Ois. de l'Atq. non compr. dans le Catal. des Europ.* (1856), p. 19, sp. 34.

TEMM. et LAUG., pl. col. 414.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.*, pl. 67 et 68.

GOULD, *Birds of Eur.*, tab. 241.

L'Oxylophe Geai a le bec de la longueur de la tête, aussi haut que large à la base, convexe, entier, comprimé vers la pointe, qui est un peu crochue; les narines sont basales, ovalaires et presque entièrement découvertes; le tour de l'œil est dénudé et d'un jaune rougeâtre; les plumes du dessus de la tête sont d'un gris cendré avec la tige noire; elles sont roides et allongées et se relèvent en huppe; la région parotique et les côtés de la tête sont d'une nuance plus rembrunie que la tête; la nuque, le dos et le croupion sont d'un gris brun, légèrement lustré de verdâtre; les ailes, longues et sub-obtuses, sont pareilles au manteau avec les scapulaires et les couvertures terminées de blanc; les rémiges sont brunes et lisérées de gris à leur extrémité; la gorge et la poitrine sont rousses; les parties antérieures et latérales du cou sont blanches et teintées de jaunâtre sur les côtés; le ventre est blanc; les flancs sont lavés de cendré; les jambes et les sous-caudales sont d'un blanc plus ou moins pur; les sus-caudales sont d'un brunâtre lustré, mais une partie des latérales est blanche; la queue, très-longue, arrondie, étagée, composée de douze pennes, dépasse de moitié le bout des ailes; les rectrices sont noirâtres et lisérées de blanc à l'exception des deux médianes qui sont unicolores; les tarses sont courts, épais, robustes, emplumés seulement à leur origine et recouverts en avant de larges écailles transversales; les doigts sont au nombre de quatre, les deux externes sont les plus longs; le pouce est le plus court et les deux antérieurs sont soudés à leur base; les ongles sont gros, courts et faiblement arqués; les pieds sont verdâtres; le bec est noir avec la base de la mandibule inférieure rougeâtre; l'iris est d'un jaune orangé; la taille est d'environ 42 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes de l'année ont le bec relativement beaucoup plus court que celui des adultes; la huppe, très-courte, est noire ainsi que la tête; le dos et le croupion sont d'un brun de suie; les ailes sont brunes avec des taches d'un blanc roussâtre à l'extrémité des plumes; les grandes couvertures alaires sont largement terminées de blanc; les rémiges primaires sont d'un roux vif sur la plus grande partie de leur étendue à partir de leur base; leur extrémité est brune, terminée de blanc; la gorge, le devant et les côtés du cou, ainsi que la poitrine sont d'un roussâtre assez foncé; le surplus des parties inférieures est d'un blanc roussâtre; les pennes de la queue sont brunes et terminées de blanc, cette dernière couleur occupe un assez large espace sur les rectrices latérales, les suivantes sont seulement bordées de blanc et les médianes n'ont qu'un petit liséré blanchâtre; les pieds sont d'un brun de plomb, le bec est brun et l'iris gris.

En avançant en âge, le plumage devient lustré sur les parties supérieures; les taches blanches ont moins d'étendue; le roux des grandes rémiges disparaît pour faire place à une teinte d'un brun cendré; la huppe devient grise et les parties inférieures d'un blanc moins teinté de roux.

La grande différence qui existe entre la coloration des jeunes et celle des adultes, a fait

prendre pour des espèces distinctes, des individus d'âges différents. Ayant été à même d'observer les modifications successives qu'éprouve la livrée de l'*Oxylophus glandarius* à mesure qu'il avance en âge, nous nous sommes convaincu qu'une seule espèce, l'*Oxylophus glandarius*, habitait l'Algérie et que c'est à cet Oiseau qu'il faut rapporter les *Oxylophus Algeris* et *Abyssinicus* de M. Malherbe, et l'*O. Phaiopterus* du prince Ch. Bonaparte.

L'*Oxylophus glandarius* se rencontre dans toutes les localités boisées de l'Algérie. Comme le Coucou gris, il a l'habitude de pondre dans le nid d'autrui et de ne point donner de soins à ses petits; nous en avons déniché deux dans la forêt de cèdres de Teniet-el-Had, qui n'étaient pas encore en état de voler et qui devinrent très-familiers; ils connaissaient les personnes de la maison et se hâtaient d'accourir lorsqu'on leur montrait une banane ou un ver de farine dont ils étaient très-friands; ils mangeaient différents fruits, des insectes et de la viande coupée en filets minces.

Genre Coucou — *Cuculus*, Linn.

215. Coucou gris — *Cuculus canorus*.

Cuculus canorus, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 168; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 409; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 207; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. I, p. 110; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. VIII, p. 204, et *Faun. Fr.* (1828), p. 146; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. I, p. 381; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 453; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 146; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 40, *Consp. av.* (1830), p. 402, sp. 1, et *Catal. Parzud.* (1836), p. 8, sp. 286; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXIV; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 258; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 167, sp. 66; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 23; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 91, sp. 188.

Cuculus hepaticus, SPARM. *Mus. Carl.* (1788); — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 215.

Cuculus rufus, BECHST. *Ornith. Tasch.* (1802), tom. I, p. 84.

Cuculus Borealis, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. I, p. 442.

Le Coucou gris, BUFF., pl. enlum. 811.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.*, pl. 64, 65 et 66.

GOULD, *Birds of Eur.*, tab. 240.

TEROUK des Arabes. — Le Coucou des Européens.

Le Coucou gris a le bec moins long que la tête, plus large que haut à la base, légèrement arqué, entier et comprimé graduellement jusqu'à la pointe qui est aiguë; les narines sont basales, arrondies, percées dans une membrane et en partie couvertes par les petites plumes du front; la tête, le cou, la poitrine et les parties supérieures du corps sont d'un cendré bleuâtre un peu plus foncé sur les ailes; ces dernières sont allongées et sub-obtusées;

l'abdomen et les cuisses sont blancs et rayés transversalement de brun noirâtre; la queue longue, arrondie, étagée et qui dépasse d'un quart le bout des ailes est noire avec des taches blanches à l'extrémité, sur les baguettes, le long des barbes internes et aussi sur les barbes externes de la rectrice la plus latérale de chaque côté; les tarsi, à peine de la longueur du doigt externe antérieur, qui est le plus long, sont emplumés jusqu'à leur tiers inférieur et annelés en bas; les ongles sont arqués, aigus et peu robustes; les pieds sont jaunes; le bec est d'un noir de corne avec les commissures jaunes; les paupières et l'iris sont d'un jaune orangé; la taille est d'environ 30 centimètres.

La femelle est plus petite que le mâle, elle a parfois les parties supérieures plus ou moins rousses et variées de taches et de bandes transversales noirâtres; la gorge, le devant, les côtés du cou et la poitrine roussâtres; l'abdomen, les cuisses et les jambes blancs, avec des raies transversales noirâtres; la queue est variée de raies diagonales noires et se termine par une double bande noire et blanche; des petits points blancs alternent sur la tige des rectrices, avec les raies diagonales.

Les jeunes ont les parties supérieures d'un brun lustré à reflets verdâtres, varié de roussâtre et de blanc; les parties inférieures sont blanches, avec des bandes transversales brunes plus nombreuses et plus rapprochées au cou et à la poitrine; l'iris est gris cendré.

Après la première mue, les jeunes ont davantage de blanc aux parties supérieures dont les raies rousses sont moins apparentes; la gorge est grise; le devant, les côtés du cou et le haut de la poitrine sont roussâtres. Ce n'est qu'en avançant en âge, et plus ou moins lentement, que l'oiseau finit par acquérir le plumage stable qui distingue les adultes; l'iris passe successivement du gris brun au gris clair, au brun et enfin au jaune.

M. de Selys-Longchamps dit qu'un Coucou qu'il a élevé en captivité a pris, avant l'âge d'un an, la livrée des adultes, sans passer par le plumage roux.

Le Coucou gris arrive en Algérie au printemps, pour en repartir à la fin de l'été; les mâles précèdent les femelles, chaque mâle à son arrivée s'établit dans un petit canton boisé, dans lequel il réside pendant tout l'été; la femelle au contraire, essentiellement polygame, parcourt un espace beaucoup plus étendu et accorde successivement ses faveurs à plusieurs mâles. Ne construisant pas de nid, c'est dans celui de quelque petit oiseau insectivore, Bec-fin, Mésange ou Bruant, qu'elle va déposer ses œufs et confie ainsi à des étrangers le soin de sa progéniture. Les mœurs exceptionnelles du Coucou gris ont été l'objet de longues controverses. M. Florent Prevost, chef des travaux zoologiques au Musée d'histoire naturelle de Paris et observateur aussi sagace que consciencieux, a remarqué que lorsqu'une femelle a fait choix d'un mâle, qu'elle s'est accouplée, qu'elle a pondu et qu'elle s'est assurée que les Oiseaux dans le nid desquels elle a clandestinement placé son œuf, en prennent soin, elle va chercher un autre mâle qu'elle abandonne ensuite comme elle a abandonné le premier; que ces accouplements successifs, éloignés et nombreux (la ponte étant de cinq ou six œufs), ne permettraient pas au Coucou femelle de couvrir ses œufs et de soigner ses petits, et ce serait, d'après cet observateur, pour satisfaire à cet instinct de changement qu'elle aurait reçu cet autre instinct qui lui fait imposer à des étrangers les soins dont elle-même se dispense envers sa progéniture.

C'est à terre que la femelle exécute sa ponte, elle prend ensuite son œuf dans son large bec et le transporte dans le nid dont elle a fait choix. Une fois éclos, le jeune Coucou, dont

l'accroissement est très-rapide, expulse les œufs ou les petits que renferme le nid où il est né, au moyen de mouvements brusques et presque convulsifs de tout son corps, mais principalement des membres antérieurs.

Les œufs sont très-petits, relativement à la taille de l'Oiseau, et varient beaucoup pour la couleur. Ils sont cendrés, ou roussâtres, ou verdâtres, ou bleuâtres, ou blanchâtres avec des taches de diverses grandeurs et plus ou moins nombreuses, qui varient du gris cendré au brunâtre, et sont aussi semés parfois de points et de traits noirâtres. Leur grand diamètre varie de 21 à 26 millimètres, le petit de 15 à 18 millimètres.

Ce qui doit paraître étonnant, dit Vieillot, c'est la complaisance de la nourrice du Coucou, qui oublie si facilement ses propres œufs ou ses petits, pour se livrer tout entière aux soins qu'exige cet étranger. Ce sacrifice qui la fait renoncer aux affections les plus naturelles et qui n'a lieu, dans tous les Oiseaux, que pour le Coucou seul, est donc commandé par une loi impérieuse de la nature, puisque la plupart des Oiseaux refusent de couvrir d'autres œufs que ceux-ci? D'autres observateurs ont prétendu que c'était par une violence odieuse et tyrannique que le Coucou, après avoir détruit les œufs des pauvres petits Oiseaux choisis par lui, les contraignait à élever et nourrir un être qui non-seulement ne leur devait pas la vie, mais était la cause de la perte de leur progéniture. Lothinger qui a fait de nombreuses expériences sur la reproduction des Oiseaux affirme que ce n'est nullement par indifférence ou par paresse que le Coucou ne fait pas de nid et qu'il ne couve pas; mais que, conformé comme il l'est, et peut-être par d'autres causes encore, il est nécessaire que d'autres que lui travaillent et coopèrent à la multiplication de son espèce; que les singularités qu'il présente ne sont point une bizarrerie ni un désordre de la nature, mais l'effet d'une volonté suprême. La grande variété qui existe dans la couleur des œufs des Coucous et leur extrême petitesse, ont fait supposer que la nature avait pourvu ces Oiseaux de la faculté de donner à volonté à leurs œufs la forme et la couleur de ceux des petits Oiseaux insectivores auxquels ils les substituent.

La nourriture des Coucous consiste en insectes de toute espèce et surtout en chenilles velues dont la peau est expulsée hors du bec après la digestion; leur appétit est formidable et leur estomac susceptible d'une grande extension. Schlegel en conclut que de ce développement de l'estomac résulte la petite dimension de l'œuf et le singulier mode de reproduction du Coucou.

Le jeune Coucou, dont l'accroissement est très-prompt, quitte le nid bien avant d'être en état de voler; il se place alors sur les branches d'un arbuste ou bien à terre et continue pendant quelques jours à recevoir la becquée de ses parents adoptifs, mais il ne tarde guère pourvoir lui-même à sa nourriture et à s'approprier les petits insectes qu'il découvre en parcourant la surface du sol. Si on le surprend lorsqu'il est encore hors d'état de voler, il se dérobe en courant et va se réfugier sous les broussailles ou dans les herbes.

Le chant du Coucou est si bien articulé, et répété si souvent, qu'il a presque partout influé sur la dénomination de l'Oiseau; les Arabes le nomment Tekouk. C'est au printemps, au temps des amours, que le mâle perché sur une branche sèche le fait entendre; la voix de la femelle est un cri particulier qui peut s'exprimer par les syllabes *go go gué gué* plusieurs fois répétées, et semble être un cri d'appel auquel le mâle répond par son *cou-cou* si connu.

C'est habituellement dans le haut des arbres touffus que les Coucous aiment à se tenir; mais on les voit aussi se percher sur les arbustes, les buissons, les pierres et de là épier le passage des insectes; en partant ils battent des ailes et filent ensuite tout droit; leur vol est léger et accompagné de violents battements d'ailes; leur marche est sautillante et mal assurée en raison de la brièveté de leurs jambes.

La maigreur des Coucous est proverbiale, cependant ce n'est qu'à leur arrivée au printemps qu'ils sont dans cet état de maigreur; ils prennent à la fin de l'été un énorme embonpoint et leur chair devient alors fort délicate, surtout celle des jeunes.

Nous n'avons plus rencontré de Coucous en Algérie à partir du commencement du mois d'octobre; l'émigration est alors terminée.

Le Coucou est difficile à conserver en captivité, non-seulement en raison de la nourriture insectivore qui lui est nécessaire, mais encore rapport à son naturel farouche qui lui fait chercher querelle et battre les autres Oiseaux avec lesquels il se trouve.

Les individus qui font partie des collections zoologiques de l'Exposition permanente d'Alger proviennent des environs de la Maison carrée ou de l'Harrach.

FAMILLE DES PICIDÉS

PICIDÆ.

SOUS-FAMILLE DES PICINÉS

PICINÆ.

Genre Pic — *Picus*, Linn.

216. Pic Numide — *Picus Numidicus*.

Picus Numidicus, MALH. *Mém. de l'acad. roy. de Metz* (1842), tom. II, p. 242, *Rev. de Zool.* Note sur trois espèces nouv. du genre *Picus* (1845), p. 373 et suiv., et *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 22; — CH. BONAP. *Consp. av.* (1850), p. 135, sp. 5, et *Catal. Parzud. Append. pour les Ois. de l'Alg. non compris dans le Catal. des Eur.* (1856), p. 19, sp. 35; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 92, sp. 189.

Picus Jaballa, Mus. de Paris.

Picus Numidicus (MALH.) LEVAIL. *Jun. Explor. scient. de l'Alg. Atlas, Ois.* pl., 9, deux jeunes mâles.

Le Pic Numide a le bec droit, de moyenne longueur, à sillons latéraux plus rapprochés des bords mandibulaires que du sommet du bec; les narines sont basales, latérales et cachées par des plumes roides, effilées, dirigées en avant et couchées à plat; la langue est longue, lombriciforme, très-extensible et armée d'une pointe dure et osseuse; la tête est grosse et les muscles du cou épais et forts; le front est blanc, le dessus de la tête d'un beau noir soyeux et lustré, et l'occiput est d'un beau rouge cramoisi; la région parotique, les côtés de la tête, la gorge et le devant du cou sont d'un blanc assez pur; une bande noire qui part de la base du bec, passe sous les joues où elle s'élargit et se bifurque; une de ses parties remonte vers le dos et rejoint le rouge de l'occiput; l'autre descend sur la poitrine où elle forme un large plastron, noir à sa partie inférieure et rouge sur le surplus de son étendue; le dessus du corps est d'un beau noir; les ailes sont sub-obtuses et à penne bâtarde courte; les rémiges sont brunes et marquées de taches blanches qui forment des bandes transversales; les grandes couvertures sont noirâtres et les scapulaires d'un blanc pur; le haut de l'abdomen et les flancs sont d'un blanc un peu roussâtre; le ventre et les sous-caudales sont d'un rouge cramoisi assez vif; la queue, qui est composée de pennes roides et acuminées, a ses deux rectrices médianes d'un brun noirâtre; les latérales sont d'un blanc un peu teinté de roussâtre et rayées transversalement de brun noirâtre; les sus-caudales sont, comme le dessus du corps, d'un beau noir; les tarses courts ne sont emplumés qu'à leur partie supérieure; les doigts, au nombre de quatre, disposés deux en avant et deux en arrière, sont inégaux et robustes; le doigt postérieur externe est plus long que le doigt antérieur externe; les ongles sont plus épais que larges, crochus et forts; les pieds sont bruns; le bec est d'un noir plombé; l'iris est rougeâtre et le tour des yeux brunâtre; la taille est d'environ 24 centimètres.

La femelle un peu plus petite que le mâle, a le front d'un blanc plus éclatant, elle n'a pas de rouge à l'occiput, mais elle lui ressemble pour le surplus des dispositions de la livrée.

Les jeunes ont le rouge de la nuque et du plastron mélangé de plumes noires.

Les jeunes, avant la première mue, ont toutes les teintes plus rembrunies; le blanc du front, des joues, de la région parotique et du cou est lavé de roussâtre enfumé; ils ont seulement quelques plumes rouges sur le sommet de la tête; le plastron est étroit, d'un noir terne et varié de rares plumes rouges; le ventre n'a pas de rouge et les sous-caudales seules sont de cette dernière couleur.

Les individus qui habitent les forêts qui ont été incendiées en partie, ont toutes les teintes de leur plumage très-rembrunies, ce qui provient du frottement de leurs plumes sur les écorces charbonnées des chênes-lièges.

La nourriture du Pic Numide consiste en larves et en insectes de diverses espèces et ce n'est que réduit à une disette extrême, qu'il consomme quelques fruits; il est surtout friand des larves qui se cachent sous l'écorce des arbres, et il rend de grands services à la sylviculture en consommant une quantité prodigieuse d'insectes qui feraient un tort énorme à nos forêts.

Le Pic Numide qui n'a encore, que nous sachions, été rencontré qu'en Algérie, habite toutes les forêts des trois provinces; son vol est rapide, saccadé et sinueux; son naturel est assez farouche et il n'est pas facile de l'approcher, si ce n'est à l'entrée de la nuit, au moment où, voulant rentrer dans le trou d'arbre qu'il a choisi pour demeure, il en fait au

préalable plusieurs fois le tour en volant. C'est également dans un trou d'arbre que le Pic Numide établit son nid; sa ponte est de quatre ou cinq œufs un peu courts et d'un blanc lustré sans taches, leur grand diamètre est d'environ 23 millimètres, le petit de 18 millimètres.

Nous reproduisons la diagnose et les explications données par M. Malherbe, au sujet de cet Oiseau que, le premier, il a fait connaître.

« *Leuconotopicus Numidicus*, MALH. *Leuc. masc. ad.* — Non cristatus, pileo toto, dorso, « uropygio, nigris : fascia occipitis, abdomine, crissoque coccineis; capite ad latera, macula utrinque ad colli postici latera scapularibusque pure albis; corpore subtus albo, ut « plurimum sordide sufo lavato; vitta utrinque versus colli latera ducta nigra; duplici « cingula pectoris nigro coccineoque tincta. — *Fem.* — Mari simillima nisi absque fascia « occipitali coccinea. Picus Numidicus (Malherbe, 1842, *Mémoires de l'Acad. roy. de Metz*, « vol. II, p. 242). »

« Le Pic Numide remplace dans le nord de l'Afrique, le Major (Linn.), ou Épeiche, avec lequel il a beaucoup de rapports, et plusieurs sujets que je possède dans ma collection m'ont été envoyés, en 1842, de la province de Bône, où ils paraissent peu nombreux. La description que j'en ai publiée à cette époque ne me paraissant pas assez complète, je crois devoir la reproduire avec quelques additions :

« *Mâle adulte.* — Bec généralement plus long que celui du Major (Linn.), droit et d'un brun de corne; bande frontale de 6 millimètres de large, d'un blanc plus ou moins pur; une étroite moustache noire partant de l'angle du bec, s'étend de chaque côté du cou; puis, se bifurquant, l'une des raies noires sépare, aux trois quarts de sa longueur, la plaque blanche qui couvre tout le côté des joues jusqu'au-dessus de l'œil, et elle va rejoindre la large bande d'un noir bleuâtre qui règne derrière le cou et se confond avec le noir bleuâtre du dos, tandis que la seconde raie noire s'avance de chaque côté de la poitrine en s'élargissant et forme un large hausse-col noir, non interrompu, d'environ 20 millimètres de hauteur chez les mâles, et de 10 millimètres chez une femelle. Ce noir est recouvert d'un hausse-col cramoyse ayant un peu moins d'étendue en largeur, quelques plumes noires descendant plus bas que le rouge. Tête et dos noirs; à l'occiput, une bande étroite d'un rouge vif, composée de plumes d'un cendré noirâtre à leur base et rouges vers leur extrémité.

« Devant du cou, épigastre et flancs d'un blanc plus ou moins sale; ventre et couvertures inférieures de la queue d'un cramoyse plus vif que chez le Pic Épeiche; cette couleur s'étend sur le milieu du ventre, et s'avance quelquefois chez les mâles jusqu'à 2 centimètres du ceinturon rouge de la poitrine. Le blanc qui se trouve sur la partie latérale du cou, occupe une étendue bien moindre que chez l'Épeiche; le blanc des scapulaires, des moyennes couvertures et les taches blanches des rémiges ont moins d'étendue.

« Les plumes latérales de la queue, y compris leur extrémité, étaient, dans un mâle, d'un cendré brun avec de légères bandes transversales d'un brun pâle, et, dans d'autres sujets des deux sexes, d'un blanc roussâtre avec des bandes noirâtres, comme cela arrive souvent au reste, chez le Major.

« *La femelle* — diffère du mâle par l'absence de rouge à l'occiput.

« Les Pics Numides mâles m'ont offert 14 millimètres de moins en longueur, que le Pic

Épeiche; sur des sujets femelles, cette différence s'élevait jusqu'à 35 millimètres; mais je doute qu'elle soit toujours aussi grande, parce que les deux sexes, dans les Pics et dans le Major surtout, sont ordinairement de même dimension.

« *Les jeunes.* — Un mâle presque adulte que je possède, a deux plumes rouges sur le sommet de la tête, avec la bande rouge à l'occiput; c'est un plumage de transition et qui prouve que, dans cette espèce comme dans l'Épeiche, le jeune a tout le sommet de la tête rouge; dans cet état l'occiput doit être noir.

« On reçoit quelquefois de l'Algérie des Pics ayant les parties inférieures d'un brun noirâtre: mais cette couleur provient de l'habitude qu'ont ces oiseaux de grimper le long des troncs de chênes-lièges dont l'écorce est charbonnée, lorsque, à l'automne les Arabes mettent le feu aux broussailles. » (Malherbe, *Rev. zool.*, 1845, p. 373 et suivantes.)

Les sujets qui ont servi de types à la planche publiée par le commandant Levaillant, *Exploration scientifique de l'Algérie*, atl. Ois. pl. 9, ont été par lui envoyés au Musée de Paris dans les galeries duquel ils figurent.

217. Pic Épeichette — *Picus minor*.

Picus minor, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 476; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 437; LATR. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 229; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. I, p. 124; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. I, p. 399; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXVI, p. 88, et *Faun. Fr.* (1828), p. 54; — CUV. *Règ. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 450; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 210; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 39, et *Consp. av.* (1850), p. 134, sp. 3; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXV; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 263; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. L; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 160, sp. 63; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 22; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 92, sp. 190.

Picus pippa, PALL. *Zoog. Ros. asiat.* (1811-31), tom. I, p. 414.

Dryobates minor, BOIE, *Isis* (1826), p. 321.

Picus Ledoucii, MALH. *Mém. de la soc. roy. acad. de Metz* (1842), tom. II, p. 242.

Picus minor, a. *Ledoucii*, CH. BONAP. *Catal. Parzud.* (1856), *Append. pour les Oiseaux de l'Alg. non compr. dans le catal. des Europ.*, p. 19, sp. 36.

Le petit Épeiche, BUFF. pl. enlum. 598, fig. 1 et 2.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 62.

GOULD, *Birds of Eur.*, tab. 231.

Le Pic Épeiche a le front, les joues et les côtés du cou d'un blanc terne; le sommet de la tête du mâle est rouge; l'occiput est d'un noir profond; le dessus du corps et les ailes sont d'un beau noir et rayés transversalement de blanc; une bande noire part de la base du bec et descend sur la poitrine; les parties inférieures sont d'un blanc teinté de grisâtre et variées de fines lignes noires, qui suivent la longueur des plumes sur la poitrine et sur les flancs; les pennes latérales de la queue sont blanches, terminées et rayées de noir; les

médianes sont noires; les pieds sont bruns; le bec est d'un gris de plomb; l'iris est rouge; la taille est d'environ 14 centimètres.

La femelle n'a point de rouge à la tête, les teintes des parties inférieures sont plus grises que chez le mâle et les mèches noires des flancs sont plus apparentes.

Les jeunes ont les teintes plus rembrunies et les taches du dessous du corps plus étendues.

Le Pic Épeichette se rencontre dans les forêts des trois provinces de l'Algérie, mais les individus y sont peu nombreux. Moins farouche que le Pic Numide, il se laisse plus facilement approcher; sa nourriture comme celle de ses congénères, consiste en insectes et en larves qu'il recherche laborieusement sous les écorces ou dans leurs fentes; il établit son nid dans les trous naturels des arbres; sa ponte est de quatre ou cinq œufs un peu courts et d'un blanc pur et lustré, leur grand diamètre est d'environ 19 millimètres, le petit de 14 millimètres.

M. Malherbe avait distingué d'abord, sous le nom de *Picus Ledoucii*, l'Oiseau qui nous occupe, mais dans sa Faune ornithologique de l'Algérie, il reconnaît que l'on pourrait tout au plus le regarder comme une race, un peu plus petite, du *Picus minor*, dont le plumage aurait un peu moins de blanc.

Comme nous l'avons dit au commencement de cet ouvrage, beaucoup des Oiseaux de l'Algérie sont d'une taille un peu inférieure à celle de leurs congénères d'Europe; il ne nous semble donc pas possible d'établir, même une race, pour un Oiseau qui n'offre aucun autre caractère distinctif que quelques millimètres de moins dans la taille, car, pour la coloration, nous avons trouvé d'un individu à un autre assez de différences entre les Épeichettes que nous avons capturés en Algérie, pour les regarder comme résultant de l'âge ou de la saison chez une espèce, où il n'est pas rare de rencontrer des variétés albinas, isabelles ou tapirées de blanc et de noir. Aussi avons-nous cru devoir inscrire l'Oiseau qui nous occupe, sous la dénomination de *Picus minor*, Linn.

Le prince Ch. Bonaparte, qui, dans son *Conspectus avium*, n'avait pas indiqué de variété du *Picus minor*, mentionne dans le *Catalogue Parzudaki* le *Picus Ledoucii* comme race ou variété de ce dernier.

Genre GÉCINE — *Gecinus*, Boie.

218. Gécine de Levailant — *Gecinus Vaillantii*.

Gecinus Vaillantii, CH. BONAP. *Conspectus av.* (1850), p. 126, sp. 3, *Volucres Zygodactyles* (1854), *Scansores*, sp. 187, et *Cat. Parzud.* (1856), *Append. par les Ois. de l'Alg. non compris dans le catal. des Europ.* p. 19, sp. 37; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 92, sp. 191.

Chloropicus Vaillantii, MALH., *Catal. rais. des Ois. de l'Alg. Mém. de la soc. d'hist. nat. de Metz* (1846), p. 5, et *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 22.

Gecinus Algirus, GRAY, *Catal. B. Mus.* (1848).

Picus Algirus, LEVAILL. *Jun. Explor. scient. de l'Alg. atl. Ois.*, pl. 8.

NAKKAB ESSADJAR des Arabes, le PIC A TÊTE ROUGE des Colons.

Le Gécine de Levaillant a le bec presque aussi long que la tête, droit, cunéiforme, à sillons latéraux très-rapprochés du sommet de la mandibule supérieure; la langue est longue, lombriciforme, très-extensible, pointue et terminant l'os hyoïde dont les cornes se prolongent en arrière et entourent la tête; les narines sont basales, latérales et cachées par un pinceau de plumes raides et rabattues en avant; le front est noir; le vertex et l'occiput sont d'un beau rouge cramoisi; la région ophthalmique et les joues sont noirâtres; une moustache noire qui part de l'angle de la mandibule inférieure descend en s'élargissant sur les côtés du cou; les parties supérieures sont d'un vert lavé d'olivâtre; les ailes longues, sub-obtuses, à penne bâtarde très-courte, ont leurs grandes rémiges brunâtres et variées de taches blanches formant cinq ou six raies transversales; les secondaires sont lavées d'olivâtre sur la partie supérieure de leurs barbes externes; les couvertures et les scapulaires sont du même vert olivâtre que le dessus du corps; le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont jaunes; le menton et la gorge sont d'un blanc un peu teinté de grisâtre; la poitrine et l'abdomen sont d'un olivâtre clair; les cuisses et les sous-caudales également olivâtres sont barrées de brun verdâtre; la queue, moyenne, étagée, et dont les pennes sont raides, élastiques et pointues, a ses rectrices d'un brun lavé d'olivâtre à leur partie supérieure et d'un brun noirâtre à leur extrémité; les latérales sont d'un brun roussâtre et rayées transversalement de brun noirâtre; les tarses sont courts, robustes, et médiocrement emplumés à leur partie supérieure; les doigts, disposés deux en avant et deux en arrière, sont forts et allongés; les ongles sont arqués, aplatis et aigus; les pieds sont bruns; le bec, noir en dessus et à la pointe est jaune en dessous et sur ses bords; l'iris est blanc; la taille est d'environ 32 centimètres; la longueur de l'aile ployée est de 16 centimètres, et celle de la queue de 11 centimètres.

La femelle a le dessus de la tête varié de brun et de gris; du rouge seulement au bas de la nuque; la gorge grise et toutes les teintes du plumage plus ternes que chez le mâle.

Les jeunes ont le rouge de la tête plus ou moins mélangé de gris et de noirâtre, selon le sexe et l'âge; le bec est moins fort que chez les adultes, et les plumes des parties inférieures sont transversalement rayées de brunâtre.

Le Gécine de Levaillant est assez répandu en Algérie où il semble être le représentant des *Gecinus viridis* et *canus* d'Europe, qui n'y ont pas encore été rencontrés. Les forêts de cèdres de Teniet-el-Had, de Belezema, de Bathna, d'Ammi-Moussa et les parties boisées du territoire des Beni-Menasser, sont ses résidences de prédilection; sa nourriture consiste en larves et en insectes, il est très-friand de fourmis, et on le voit souvent remuer les feuilles mortes accumulées au pied des arbres pour les saisir, ainsi que les vers de terre et les insectes qui y sont cachés; il a la faculté de descendre le long des troncs d'arbres, la tête en bas, avec autant de facilité qu'il y monte; il frappe les arbres avec son bec, à coups redoublés, pour faire sortir les insectes et les larves qui les rongent, et l'habitude qu'il a de s'élaner brusquement de l'autre côté du tronc où de la branche qu'il vient de frapper, provient de son instinct, qui lui enseigne que c'est par là qu'ils sortiront des

gerçures de l'écorce; son vol est saccadé, ses ailes puissantes, et il fait souvent entendre en volant un cri dur et aigre. Le Gécine de Levaillant place son nid dans les trous naturels des arbres, mais lorsqu'il n'en trouve pas qui soient à sa convenance, il en creuse lui-même, en s'attaquant de préférence aux arbres chez lesquels un commencement de carie vient en aide à son travail; la femelle pond tout au fond de ce trou, souvent très-profond, quatre ou cinq œufs d'un blanc pur et lustré; leur grand diamètre est d'environ 27 millimètres, le petit de 19 millimètres.

Les individus qui font partie des collections zoologiques de l'Exposition permanente d'Alger ont été par nous capturés sur le territoire des Beni Menasser. Le Muséum d'histoire naturelle de Paris a reçu de M. le commandant Levaillant l'individu qui a servi de type à la planche 8 de l'Atlas, et qui provenait des forêts de Philippeville.

M. Malherbe, dans les *Mémoires de la Société royale académique de Metz* (1846-1847, p. 130), donne de cet Oiseau une diagnose que nous allons reproduire ainsi que les phrases comparatives dont il l'a fait suivre.

« *Chlorop.* *Chloropico cano* (Linn.), Multum affinis; præcipue differt.

« *Mas.* Fronte cinerascens nigro variegata; pileo occipiteque coccineis.

« *Fem.* Fronte et pileo cineraceis nigro variegatis, occipite coccineo.

« Il diffère principalement du Pic cendré d'Europe par les caractères suivants :

« 1° La moustache noire qui existe chez les deux sexes, sur le côté de la tête et qui part de l'angle de la mandibule inférieure est bien plus large et d'un noir plus profond chez le Pic Levaillant, et par suite l'espace blanc cendré du menton est de moitié moins long.

« 2° Le devant du cou et de la poitrine sont d'un vert olive assez vif au lieu d'être cendré olivâtre comme dans le *Picus Canus*.

« 3° Le reste des parties inférieures est d'un jaune olivâtre avec une légère strie brune au milieu de chaque plume vers son extrémité; ces mêmes parties sont cendré olivâtre chez le *Picus Canus*. Je dois faire observer que les stries peuvent résulter de l'âge des sujets. Les deux penes caudales de chaque côté étant, comme cela a lieu chez les Pics cendrés encore jeunes, rayées de bandes transversales brun jaunâtre et de bandes brunes.

« 4° Le mâle du *Chloropic* Levaillant a les plumes du front noires et finement frangées de cendré olivâtre, à la base grise; tandis que le mâle du *Canus* a sur le front seul une plaque rouge carmin.

« 5° La femelle de l'espèce algérienne a le front, le sommet de la tête et la moitié de l'occiput, recouverts de plumes noires, finement frangées de cendré olivâtre et sur la nuque une large bande rouge vermillon de près de deux centimètres de hauteur, tandis que la femelle du *Canus* n'a pas de rouge. »

SOUS-FAMILLE DES YUNGINÉS

YUNGINÆ.

Genre TORCOL — *Yunx*, Linn.219. Torcol verticille — *Yunx Torquilla*.

Yunx Torquilla, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 172; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 423; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 223; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutshl.* (1810), tom. I, p. 127; — TEMM. *Man.* 2^e édit. (1820), tom. I, p. 403; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXXIV, p. 231, et *Faun. Fr.* (1828), p. 56; — CUV. *Rég. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 452; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 234; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 40, *Consp. av.* p. 112, sp. 1, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 9, sp. 296; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXIV; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 264; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. 1; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 163, sp. 65; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 23; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 93, sp. 192.

Torquilla, BRISSON, *Ornith.* (1760), tom. IV, p. 4.

Le Torcol, BUFF. pl. enlum. 698.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Proo.*, pl. 63.

GOULD, *Birds of Eur.*, tab. 233.

Le Torcol a le bec droit, conique, presque rond, pointu, sans arête distincte et emplumé à sa base; les narines sont basales, nues et en partie fermées par une membrane; la langue est longue, très-extensible, lombriciforme, mais sans aiguillons; toutes les parties supérieures sont brunes, grivelées de roussâtre, et variées de roux et de grisâtre avec une bande noire sur le milieu de la nuque, et des mèches longitudinales de même couleur sur le dos; les ailes, médiocres et pointues, ont leur première rémige plus courte que la deuxième, qui est la plus longue: toutes sont brunes et marquées comme un damier, de taches rouges carrées; la gorge, le devant du cou, le haut de la poitrine et les flancs sont roux, rayés transversalement de brun; le ventre et les sous-caudales sont d'un blanc pur, varié de petites taches triangulaires brunes; la queue, arrondie et composée de penes larges et flexibles, est d'un gris cendré pointillé de brun et de roussâtre, avec des raies transversales plus foncées et plus larges vers le bout; les tarses sont squammeux; les doigts sont au nombre de quatre, deux en avant et deux en arrière; les deux antérieurs sont soudés à leur base, et les deux externes les plus longs; les ongles sont courts et arqués; les pieds sont d'un gris verdâtre; le bec est couleur de corne et l'iris d'un gris roussâtre; la taille est d'environ 17 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes ne diffèrent des adultes que par les teintes généralement plus claires de leur plumage.

Le Torcol est répandu dans toutes les forêts de l'Algérie, où il niche et se reproduit; la singulière habitude qu'il a d'allonger démesurément le cou et de le tourner en tous sens par un mouvement lent et sinueux, analogue à celui du serpent, lui a valu le nom caractéristique sous lequel il est connu. Quoique conformé à peu près comme les Pies, le Torcol ne grimpe pas aux arbres comme eux; les plumes de sa queue, molles et flexibles, ne peuvent pas comme chez ceux-ci lui offrir un point d'appui, il s'accroche simplement aux arbres, aux pierres, pour y saisir les fourmis et autres petits insectes qui en parcourent les surfaces; il introduit sa langue extensible dans les fentes et sous les écorces, ou la darde dans les fourmilères; la liqueur visqueuse dont elle est enduite lui permet d'en ramener les fourmis qui s'y cachent. Son vol est peu soutenu, et quand on l'oblige à se déplacer, il semble avoir hâte de se poser sur la première branche qu'il rencontre; un arbre isolé au milieu d'une haie est celui qu'il préfère pour se percher; son cri est une espèce de sifflement aigu et prolongé que les anciens exprimaient par le mot *stridor*. La femelle ne se donne pas la peine de faire un nid, elle dépose ses œufs, au nombre de six à huit et d'un blanc pur, sur la poussière qui garnit le fond des trous des arbres; leur grand diamètre est d'environ 19 millimètres, le petit de 15 millimètres.

Taciturne et solitaire, le Torcol ne contracte de société qu'avec sa femelle; durant l'incubation, il lui apporte des fourmis, quelques menus insectes, et s'occupe ensuite avec elle de l'éducation de leurs petits, mais aussitôt que ces derniers sont en état de se suffire, la famille se divise, et chaque individu vit isolément. Peu de jours après leur naissance, les petits exécutent déjà ce bizarre mouvement lent et onduleux du cou qui caractérise cette espèce, et, si on les approche, ils sifflent comme des couleuvres.

Le Torcol était connu des Mages et se trouvait à Babylone, si on s'en rapporte à Philstrate. Suivant Pindare, Eschyle, Héliodore, et d'autres écrivains de l'antiquité, son nom d'Yunx signifiait toutes sortes de charmes érotiques, et la superstition des anciens avait introduit l'usage de la chair de cet Oiseau dans les enchantements et la préparation des philtres.

Selon Buffon, cette célébrité du Torcol dans l'antiquité païenne était probablement due aux attitudes bizarres et singulières que prend cet Oiseau lorsque, posé sur une branche et à l'aspect d'un objet nouveau pour lui, il se dresse dans une position presque perpendiculaire, renverse sa tête sur son dos, ferme à demi les yeux, et imprime à son cou ces mouvements de torsion semblables à ceux des reptiles, qui, de tout temps, ont dû le faire remarquer.

Le Torcol est difficile à conserver en captivité, non-seulement en raison de ses mœurs sauvages, mais encore à cause de son aversion pour toute autre alimentation que des fourmis et des insectes; cependant Buffon et Sewenfeld ont pu observer quelques-unes de ses habitudes, et ils attribuent ses singuliers mouvements à l'effroi, car, d'après eux, le Torcol prend ses plus bizarres attitudes dès qu'il est retenu de force dans la main du chasseur; si on approche de sa cage, il se tourne vers l'importun, le regarde fixement en s'élevant sur ses ergots, se porte ensuite en avant avec lenteur en relevant les plumes du sommet de sa tête et épanouissant sa queue, puis, enfin, opère une brusque retraite en frappant du bec le fond de sa cage et rabattant sa huppe; ce manège ou cette menace durerait tout le temps qu'on se tiendrait en sa présence.

SECTION DES ANISODACTYLÉS

ANISODACTYLI

FAMILLE DES CORACIDÉS

CORACIIDÆ.

SOUS-FAMILLE DES CORACINÉS

CORACINÆ.

Genre ROLLIER — *Coracias*, Linn.220. Rollier vulgaire — *Coracias Garrula*.

Coracias Garrula, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 459; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 378; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 468; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. I, p. 127; — SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. I, p. 104; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 425; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 354; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 9, *Consp. av.* (1850), p. 167, sp. 1, et *Catal. Parzud.* (1836), p. 9, sp. 297; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXV; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 449; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LVI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 613, sp. 272; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 10; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 93, sp. 193.

Galgulus Garrulus, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXIX, p. 428, et *Faun. Fr.* (1828), p. 428.

Le Rollier, BUFF., pl. enlum. 486.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.*, pl. 139.

GOULD, *Birds of Eur.*, tab. 60.

CHERZERRAK des Arabes. — LE ROLLIER BLEU, le GEAI BLEU des Colons.

Le Rollier vulgaire a le bec de la longueur de la tête, plus haut que large, nu à la base, incliné à la pointe, qui est un peu crochue et sans échancrure; les narines sont basales, oblongues, obliquement percées dans une membrane et à moitié fermées; le vertex, les côtés et le devant du cou sont d'un vert bleu d'aigue marine à reflets, avec des traits d'une nuance plus claire et parallèles à la tige des plumes sur la dernière de ces parties; le dos est d'une belle couleur fauve; les ailes sont longues et sub-aiguës; les rémiges sont brunes, et les deux ou trois premières sont barrées de vert; les scapulaires sont fauves; les petites couvertures supérieures sont d'un bleu violet, et les couvertures moyennes de même cou-

leur que la tête; le croupion est nuancé de vert et de violet; l'abdomen et la poitrine sont d'un vert d'aigue-marine clair; la queue, composée de douze pennes, est presque carrée; avec la rectrice la plus extérieure de chaque côté dépassant les autres de quelques millimètres; à l'exception des pennes médianes qui sont d'un vert nuancé de verdâtre; toutes les rectrices sont nuancées de bleu et de vert sombre à leur base, et d'un vert d'aigue-marine sur le surplus de leur étendue; les tarses sont forts, plus courts que le doigt médian et scutellés; les doigts, au nombre de quatre, sont entièrement divisés, et les ongles sont courts et robustes; les pieds sont d'un jaune bistre clair; le bec noirâtre est brunâtre à sa base; l'iris est d'un brun roussâtre; la taille est d'environ 32 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par ses nuances un peu moins vives, et la partie fauve de son plumage qui tire un peu sur le gris.

Les jeunes sont d'un gris glacé de bleu verdâtre sur la tête, la poitrine et le ventre; le dos est d'un brun terne, ainsi que les rémiges; la queue est en grande partie d'un vert bleuâtre foncé, et la penne la plus externe de chaque côté ne dépasse pas les autres.

Très-commun en Algérie, où il niche et se reproduit, le Rollier se plaît particulièrement dans les bois, sur les coteaux arides; pendant l'été on le voit jusque sur le littoral, mais, dès le mois de septembre, il s'en éloigne pour s'enfoncer dans le sud. Son naturel est défiant et farouche, et il est difficile de l'approcher; son vol est élevé et soutenu, et il plane ordinairement pendant quelque temps avant de se poser; il se plaît sur le sommet des grands arbres; son cri est rauque; sa nourriture consiste principalement en insectes qu'il chasse à la manière des Pies-grièches en les attendant patiemment, perché sur les branches mortes des arbres ou des arbustes; il mange aussi des vers et des petits reptiles, et lorsqu'il est parvenu à se saisir d'une proie, il la jette en l'air et la reçoit dans son gosier qui est très-large; mais quand elle est trop volumineuse ou trop remuante, le Rollier la frappe fortement contre terre ou sur une branche, puis la lance plusieurs fois en l'air jusqu'à ce que, ne retombant point en travers, il puisse facilement l'avalier. C'est dans les trous des berges escarpées des rivières et à une certaine élévation, ou, à défaut, dans des trous d'arbres que la femelle dépose ses œufs, qui sont globulaires, d'un blanc lustré, sans taches et au nombre de quatre à six; leur grand diamètre est d'environ 37 millimètres, le petit de 20 millimètres.

Après la naissance des petits, le mâle et la femelle pourvoient à leurs besoins et vivent avec eux en famille jusqu'au printemps suivant, époque à laquelle ils se séparent et s'apparient; on ne les rencontre plus alors que par couples.

Nous avons capturé dans les environs de Bou Melfa les individus qui font partie des collections zoologiques de l'exposition permanente d'Alger.

FAMILLE DES MÉROPIDÉS

MÉROPIDÆ.

SOUS-FAMILLE DES MÉROPINÉS

MÉROPINÆ.

Genre GUËPIER — *Merops*, Linn.221. Guépier vulgaire — *Merops apiaster*.

Merops apiaster, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 482; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 460; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 269; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. I, p. 432; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. I, p. 420; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XIV, p. 44, et *Faun. Fr.* p. 240; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 441; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1834), p. 237; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 9, *Consp. av.* (1850), p. 160, sp. 1, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 9, sp. 298; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXV; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 270; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 616, sp. 273; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 10; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 93, sp. 194.

Merops Schæghaghi, FORSKAL. *Faun. Arab.* (1773), p. 1 et 3.

Merops chrysocephalus, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 463; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 273.

Le Guépier, BUFF., pl. enlum. 938.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.*, pl. 241.

GOULD, *Birds of Eur.*, tab. 59.

ELLIAMOUN des Arabes, le CHASSEUR d'Afrique, le GUËPIER des Européens.

Le Guépier vulgaire a le bec plus long que la tête, effilé, légèrement courbé, tétragone, épais à la base, pointu et à arête vive; les narines sont latérales, arrondies et en partie cachées par les plumes du front; le front est couleur d'aigue-marine; le dessus de la tête, la nuque et le haut du dos sont d'un rouge marron; les ailes longues, pointues et à penne bâtarde, courte et étroite, sont d'un vert olivâtre, avec leur partie moyenne d'un roux foncé et toutes leurs rémiges terminées de noir; le bas du dos, le croupion et les sus-caudales sont d'un roux jaunâtre, légèrement nuancé de bleu verdâtre; une bande noire part du bec et se prolonge au-delà de la région parotique; la gorge et le devant du cou sont d'un jaune d'or, et un demi-collier noir sépare cette couleur de celle de la poitrine, qui est d'un vert d'aigue-marine, ainsi que l'abdomen et les sous-caudales; la queue, qui est longue, légèrement arrondie, et dont les deux rectrices médianes dépassent les autres d'envi-

ron deux ou trois centimètres, est d'un vert olivâtre, plus foncé que celui des ailes; les tarses sont courts et grêles; le doigt médian est soudé à l'externe jusqu'à la dernière articulation, et à l'interne jusqu'à la première seulement; l'ongle postérieur est plus petit que les autres qui sont médiocres, courbés et aigus; les pieds sont bruns; le bec est noir et l'iris rouge; la taille est d'environ 27 centimètres.

La femelle est un peu plus petite que le mâle; elle a le front d'un blanc roussâtre, bordé, en arrière et sur les côtés d'un peu de verdâtre; les grandes couvertures des ailes sont d'un roux jaunâtre; le jaune de la gorge et du cou est de teinte moins vive que chez le mâle; les rectrices médianes ne dépassent guère les autres que de quelques millimètres et sont beaucoup plus étroites à leur extrémité.

Les jeunes sont d'un brun verdâtre en dessus, d'un jaune terne à la gorge et sans demi-collier noir; leur bec est plus court que celui des adultes; leur queue est égale, et leur iris rose.

Très-communs en Algérie pendant toute la belle saison, les Guépriers ne s'y rencontrent guère que jusqu'à la fin du mois de septembre, époque à laquelle ils nous quittent pour se rendre dans le Sud. Ces Oiseaux voyagent par troupes assez nombreuses; leur vol a beaucoup d'analogie avec celui des Hirondelles; leur nourriture consiste en insectes, qu'ils saisissent le plus souvent au vol, mais parfois aussi ils descendent à terre et s'établissent près de l'entrée des galeries souterraines qu'habitent les guêpes et les bombyces, et s'emparent des individus qui en sortent ou cherchent à y rentrer; leur cri est strident et plaintif; ils se posent rarement et choisissent pour cela la cime élevée des arbres ou des rochers abrupts; ils sont défiants et se laissent assez difficilement approcher; ils se plaisent dans les endroits sablonneux où coule quelque rivière au-dessus de laquelle on les voit sans cesse aller et venir sur les mêmes points, et saisir en volant tous les insectes ailés qu'ils rencontrent dans ces courses vagabondes. C'est dans les berges taillées à pic que les Guépriers creusent en forme de galerie souterraine un long boyau, dont l'ouverture est assez large, mais qui va en se rétrécissant, c'est tout au fond de cette galerie, dont la profondeur atteint parfois un mètre, que la femelle dépose ses œufs sur quelques brins d'herbes et de mousse qu'elle y a accumulés; ces œufs, au nombre de cinq ou six et presque ronds sont d'un blanc pur et lustré, leur grand diamètre est d'environ 24 millimètres, et le petit de 22 millimètres.

L'incubation, dont la durée est de dix-sept à dix-huit jours, est effectuée, assure-t-on, alternativement par le mâle et par la femelle. M. Gerbe dit que les jeunes Guépriers encore au nid, mais déjà assez forts, abandonnent très-souvent, pendant le jour, le lit de mousse où ils sont nés pour venir s'établir à l'entrée de la galerie; mais, à la moindre apparence de danger, ils regagnent bien vite et en marchant à reculons les profondeurs de leur habitation provisoire.

222. Guéprier d'Egypte — *Merops Ægyptius*.

Merops Ægyptius, FORSKAL, *Descrip. anim. av. itin. orient. obs.* (1775), p. 1, sp. 2; — CH. BONAP. *Icon. del. Faun. Ital. fasc. 22, Consp. av.* (1850), p. 161, sp. 2, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 9, sp. 299; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 271; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 94, sp. 195.

Merops Persica, PALL. *Voy. dans plus. prov. de l'emp. Rus.* (1776), édit. franç. in-8, tom. VIII, *Append.* p. 36, et *Zoog. Ros. asiat.* tom. I, p. 440; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXV; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LIII.

Merops Savigny, LEVAIL. *Hist. nat. des Promerops*, pl. 6; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 4^e part. (1840), p. 649; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 40.

Merops superciliosus, LICHT. *Catal. des doubl. du Mus. Berl.*, sp. 96.

Merops Persicus, DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 648, sp. 274.

Blepharomerops Ægyptius, REICH.

CH. BONAP. *Icon. dell. Faun. Ital.*, pl. 25, fig. 4.

ELLIAMOUN des Arabes, le CHASSEUR d'Afrique, le GUËPIER des colons algériens.

Le Guépier d'Égypte a au front une petite bandelette blanche; une bande plus large d'une belle teinte d'aigue-marine, variée d'azur, s'étend jusqu'aux sourcils inclusivement; une bande noire, bordée inférieurement d'aigue-marine, s'étend des commissures du bec au-delà de la région parotique, en passant sur les yeux; la nuque, le dessus du cou et du corps sont d'un vert un peu olivâtre et nuancé de bleuâtre; les ailes sont de la couleur du dos, avec les rémiges terminées de brun; le pommeau de l'aile, le croupion et les sous-caudales sont couleur d'aigue-marine; la gorge est jaune; le devant du cou est d'un marron vif; la poitrine et l'abdomen sont d'un vert tendre plus ou moins pur; la queue est d'un beau vert bleuâtre en dessus et grise en dessous; les deux rectrices médianes sont terminées en pointe et dépassent les autres, qui sont égales, de 5 à 6 centimètres; les pieds sont d'un brun rougeâtre; le bec noir et l'iris rouge; la taille est d'environ 30 centimètres en la mesurant de la pointe du bec à l'extrémité des filets de la queue.

La femelle ne diffère du mâle que par des teintes un peu moins vives.

Les jeunes ont la petite bande du front d'un blanc roussâtre; la belle teinte d'aigue-marine du front est un peu grisâtre; le trait noir, qui part du bec, est varié de brunâtre terne; toutes les autres nuances du plumage sont un peu ternes, teintées d'olivâtre et d'un peu de grisâtre; les filets de la queue sont plus courts que chez les adultes; les pieds sont rougeâtres; le bec brunâtre, et l'iris rose; leur plumage, moins rigide que celui des adultes, les fait paraître plus gros que ces derniers.

Bien moins répandu en Algérie que le Guépier vulgaire, le Guépier d'Égypte ne se montre guère sur le littoral que durant les mois d'août et de septembre et par petites familles de douze à quinze individus, adultes et jeunes. Les mœurs, le régime et les habitudes de cet Oiseau, nous ont paru les mêmes que celles du *Merops apiaster*; il se nourrit d'insectes et son vol a beaucoup d'analogie avec celui des Hirondelles; comme elles, il se livre à des ébats continuels et sur place, se pose rarement et toujours sur quelque point culminant des rochers ou à la cime élevée des arbres; il aime aussi à raser en volant la surface des eaux. A l'époque des passages, il fait entendre du haut des nues son cri bien moins strident et moins plaintif que celui du Guépier vulgaire, mais aussi fréquemment répété.

C'est dans les environs de Douera que nous avons capturé les individus dont nous avons enrichi les galeries zoologiques de l'exposition permanente d'Alger.

FAMILLE DES ALCÉDINIDÉS

ALCEDINIDÆ.

SOUS-FAMILLE DES ALCÉDININÉS

ALCEDININÆ.

Genre CERYLE — *Ceryle*, Boie.223. *Ceryle* pie — *Ceryle rudis*.

Ceryle rudis, BOIE, *Isis* (1828), p. 316; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 10, *Consp. av.* (1850), p. 459, sp. 1, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 9, sp. 300; — CHENU, *Encycl. d'hist. nat. Ois.*, 2^e part. (1851), p. 116; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 94, sp. 197.

Alcedo rudis, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 181; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 457; LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 247; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 242; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 3^e part. (1835), p. 294; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXV; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 272; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 622, sp. 276; — MALL. *Fam. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 10.

Ispida ex albo et nigro varia, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. IV, p. 520.

Ceryle varia, STRICKL.

Le Martin-Pêcheur huppé du cap de Bonne-Espérance, BUFF., pl. enlum. 716.

GOULD, *Birds of Eur.*, tab. 62.

Le *Ceryle* pie a le bec de la longueur de la tête, robuste, entamant les plumes du front à arête mousse, comprimé sur les côtés, très-légèrement renflé à la mandibule inférieure et diminuant progressivement de la base à la pointe; les narines sont basales, nues, linéaires et obliques; la tête est grosse et surmontée de plumes allongées et acuminées qui, ainsi que celles des parties supérieures du corps, sont d'un blanc pur et marquées à leur centre et à leur extrémité de taches noires, qui sont longitudinales à la tête et au cou, oblongues sur le dos, triangulaires ou en forme de cœur sur le croupion; les lorums, les sourcils et une bande derrière les yeux sont d'un beau blanc; une large bande noire s'étend du bec à la nuque en couvrant la joue et la région parotique; les ailes, moyennes et sub-aiguës, sont noires et terminées de blanc; les parties inférieures sont d'un beau blanc lustré et comme satiné, avec un large collier interrompu d'un noir parfait à la poitrine; la queue allongée, large et arrondie, est en grande partie blanche dans sa moitié antérieure, en partie noire dans sa moitié postérieure et terminée de blanc; les tarses sont très-courts, robustes et un peu placés à l'arrière du corps; les pieds sont noirs, ainsi que

le bec; l'iris est d'un gris roussâtre; la taille mesure environ 28 centimètres, de la pointe du bec à l'extrémité de la queue.

La femelle est moins grande que le mâle; son plumage est plus blanc que celui de ce dernier; le demi-collier de la poitrine a moins d'étendue et il est quelquefois accompagné d'un deuxième collier plus étroit.

Les jeunes ont le dessus du corps d'un blanc un peu teinté de jaunâtre avec de nombreuses mèches noires; le collier interrompu de la poitrine est à peine indiqué par quelques taches noirâtres; les plumes de l'occiput sont moins allongées que chez les adultes, et le bec est moins long et moins gros que celui de ces derniers.

Ce n'est que très-accidentellement que le Ceryle pie se rencontre en Algérie où il n'en a, que nous sachions, été opéré que quelques rares captures; sa nourriture consiste en poissons et insectes aquatiques, qu'il saisit en rasant la surface de l'eau. D'après M. Baldamus, ses œufs, blancs et lustrés, ont à peu près la dimension de ceux du Scops zorea.

Genre MARTIN-PÊCHEUR — *Alcedo*, Linn.

224. Martin-Pêcheur vulgaire — *Alcedo ispida*.

Alcedo ispida, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 479; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 448; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 252; — MEYER et WOLF, *Tosch. der Deutschl.* (1810), tom. I, p. 134; — TEMM. *Mon. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. I, p. 423; — VIEILL. *Now. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XIX, p. 396, et *Faun. Fr.* (1828), p. 241; — CUV. *Règ. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 443; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 242; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 9, *Consp. av.* (1850), p. 158, sp. 2, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 9, sp. 301; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXV; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 272; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 620, sp. 275; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 10; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 94, sp. 197.

Gracula atthys, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 398.

Le Martin-Pêcheur ou *l'Alcyon*, BUFF., pl. enlum. 77.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.*, pl. 242.

GOULD, *Birds of Eur.*, tab. 61.

MEKHIEH EL MA des Arabes, le MARTIN-PÊCHEUR des Européens.

Le Martin-Pêcheur a le bec très-long, plus haut que large, comprimé, diminuant progressivement de la base à la pointe, à arête de la mandibule supérieure arrondie dans toute son étendue; les narines sont basales, nues, linéaires et obliques; la tête est grosse; le corps épais et ramassé; le dessus de la tête, le derrière du cou, une bande entre l'œil et la gorge et les couvertures alaires sont d'un vert moucheté de bleu d'azur; une bande d'un roux marron, qui se prolonge au-dessous des yeux et limite en arrière une tache blanche,

occupe les côtés de la tête; les lorums sont noirs; les ailes sont courtes et arrondies; les rémiges sont brunes et bordées de vert bleuâtre; le dos, le croupion et les sus-caudales sont d'un bleu d'azur à reflets brillants; la gorge et le haut du cou sont d'un blanc pur; la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un beau roux de rouille; la queue est courte et cunéiforme; les tarses sont courts et placés un peu à l'arrière du corps; les doigts sont au nombre de quatre, trois devant et un derrière; et l'interne et l'externe sont unis au médian; les pieds sont rougeâtres; le bec est rouge à sa base et brun dans le surplus de son étendue; l'iris est brun roux; la taille est d'environ 18 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par ses couleurs bleues qui sont lavées de verdâtre et les teintes un peu plus foncées du surplus de son plumage.

En automne, les adultes ont le blanc de la gorge et du haut du cou teinté de roussâtre, et les pieds d'un rouge plus vif.

Les jeunes ont les parties supérieures d'un vert obscur avec moins de bleu que chez les adultes; les parties inférieures sont d'un roux lavé de brun, et le bec, sensiblement plus court que chez les vieux, est noir.

Le Martin-Pêcheur est commun en Algérie dans le voisinage des eaux; sa nourriture consiste en poissons, petits coquillages et gros vermisseaux; son vol est bas et rapide; il rase en ligne droite la surface des eaux en faisant entendre son cri qui est perçant et peut s'exprimer par la syllabe *ki, ki, ki*, répétée plusieurs fois de suite et avec précipitation. Il se place pour guetter sa proie sur une branche sèche ou sur une petite éminence de terre; lorsqu'il aperçoit un poisson, il se précipite dessus avec une telle célérité, qu'il paraît se laisser tomber dans l'eau comme entraîné par son propre poids; il n'y reste que quelques secondes, et repart bientôt tenant à son bec une proie qu'il porte à terre, afin de l'avaler plus à son aise; si elle est de trop grande dimension, il la frappe contre terre et la meurtrit à coups de bec avant de l'engloutir.

Le Martin-Pêcheur est sauvage et aime la solitude, aussi est-il rare d'en voir deux ensemble, si ce n'est dans le temps des accouplements; il niche le long des ruisseaux, des rivières et sur les bords de la mer, dans des trous qu'il creuse ou dans ceux qui ont été pratiqués par les rats d'eau ou par les cotyles de rivage; il les rend plus profonds, en diminue ou en agrandit l'entrée en enlevant ou en appliquant de la terre suivant le besoin, mais sans garnir ces trous, comme le font les autres Oiseaux, de mousse ni de plumes; les œufs, au nombre de six à huit, sont déposés à nu sur la poussière; ils sont globuleux et d'un blanc pur et lustré; leur grand diamètre est d'environ 21 millimètres, et le petit de 20 millimètres.

Le nom générique et de famille du Martin-Pêcheur vient, dit Buffon, de Martinet-Pêcheur, qui était l'ancienne dénomination française de notre espèce d'Europe, dont le vol ressemble à celui de l'Hirondelle-Martin, lorsqu'elle file près de terre ou sur les eaux. Son nom ancien *Alcyon* était bien plus noble, et on aurait dû le lui conserver, car il n'y a pas de nom plus célèbre chez les Grecs: ils appelaient *Alcyoniens* les jours de calme vers le solstice, où l'air et la mer sont tranquilles, jours précieux aux navigateurs, durant lesquels les routes de la mer sont aussi sûres que celles de la terre; ces mêmes jours étaient aussi le temps donné à l'Alcyon pour élever ses petits. L'imagination, toujours prête à enluminer de merveilleux les beautés simples de la nature, acheva d'altérer cette image,

en plaçant le nid de l'Alcyon sur la mer aplanie : c'était Éole qui enchaînait les vents en faveur de ses petits-enfants; *Alcyone*, sa fille, plaintive et solitaire, semblait encore redemander aux flots son infortuné Céyx, que Neptune avait fait périr.

Nous avons capturé, à l'embouchure de l'Harrach, les individus qui font partie des collections zoologiques de l'exposition permanente d'Alger.

SECTION DES TÊNUIROSTRÉS

TENUIROSTRES

FAMILLE DES UPUPIDÉS

UPUPIDÆ

SOUS-FAMILLE DES UPUPINÉS

UPUPINÆ

Genre HUPPE — *Upupa*, Linn.

225. Huppe vulgaire — *Upupa epops*.

Upupa epops, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 183; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 466; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 277; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. I, p. 414; — VIELL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XV, p. 450, et *Faun. Fr.* (1828), p. 238; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. I, p. 445; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 439; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 323; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 40, *Consp. av.* (1850), p. 88, sp. 1, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 9, sp. 303; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXV; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 269; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 610, sp. 271; — MALLI. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 10; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 95, sp. 198.

Upupa vulgaris, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. I, p. 433.

La Huppe, BUFF., pl. enlum. 52.

POLYDOR ROUX, *Ornith. Prov.*, pl. 240.

GOULD, *Birds of Eur.*, tab. 238.

HADHOUD des Arabes, la HUPPE, la PUPUT des colons européens.

La Huppe vulgaire a le bec plus long que la tête, légèrement courbé, trigone à la base, grêle dans le reste de son étendue, à pointe mousse, avec la mandibule supérieure plus

longue que l'inférieure; les narines sont petites, basales et ovalaires; une huppe remarquable, formée de deux rangées de plumes disposées parallèlement, dont les plus longues sont au milieu, s'élève et s'abaisse à la volonté de l'Oiseau; les plumes de cette Huppe sont d'un roux vif et terminées par une tache noire au-dessous de laquelle existe sur quelques-unes un petit espace blanc; le surplus de la tête, les joues, le cou et la poitrine sont d'un roux vineux; le dos et les ailes sont occupés par des bandes transversales noires et blanches; les ailes sont assez longues, obtuses, à penne bâtarde, assez allongée, avec les couvertures rayées, bordées, et terminées de blanc jaunâtre; les rémiges primaires sont barrées obliquement de blanc dans leur quart inférieur, et les autres portent cinq bandes blanches transversales; l'abdomen et le surplus des parties inférieures sont blancs avec quelques taches noirâtres sur les flancs; la queue, assez longue, carrée et composée de dix pennes, est noire et traversée au milieu par une bande blanche, qui forme, quand elle est développée, une sorte de croissant dont la concavité est en bas; les tarses sont courts et scutellés; le doigt externe est uni au médian jusqu'à la première articulation; les ongles sont peu courbés, celui du pouce est presque droit, et les antérieurs sont creusés en gouttière en dessous; les pieds sont bruns; le bec, rougeâtre à sa base, est brun dans le surplus de son étendue; l'iris est brun; la taille est d'environ 30 centimètres.

En automne, toutes les teintes du plumage sont moins nettes qu'en été.

Les jeunes ont le bec moins long et moins courbé que les adultes; la huppe plus courte; la tête, le cou, le dos et la poitrine sont d'un cendré lavé de roussâtre; une tache grisâtre occupe la gorge; les flancs et l'abdomen sont variés de taches longitudinales noirâtres nombreuses.

La Huppe est très-commune en Algérie à l'époque des passages de printemps et d'automne, ses habitudes sont tout à fait terrestres; elle se plaît à terre sur le bord des bois ou dans les prairies, et elle est sans cesse occupée à déterrer les insectes, les vers et les larves dont elle se nourrit; sa démarche est à la fois grave et gracieuse; son vol est ample, lent et sinueux; elle se pose assez rarement sur le haut des arbres; c'est presque toujours isolément ou par couples qu'on rencontre cet Oiseau qui est peu rusé, et se laisse assez facilement approcher; son cri, *hou, pou, pou*, s'entend de très-loin, et ceux qui l'ont écouté avec attention prétendent avoir remarqué qu'il a différents accents et des inflexions appropriées aux circonstances; que c'est tantôt un gémissement sourd qui annonce la pluie prochaine, tantôt un cri aigu qui avertit de l'apparition d'un animal de rapine, tantôt un accent de joie et d'amour.

On a pensé que le nom de Huppe donné à cet Oiseau dérivait du mot latin *Urupa*, et provenait de la belle huppe qui surmonte sa tête; mais Montbeillard, Levaillant et d'autres auteurs, ont prétendu qu'il était plus juste de l'attribuer à son cri continu *houpoup*.

C'est dans les premiers jours de mai que la Huppe s'occupe de nidification; c'est dans quelque trou d'arbre vermoulu ou dans une crevasse de rocher que la femelle dépose à nu, ou sur des matières qui s'y trouvent amoncelées, cinq ou six œufs dont la couleur varie beaucoup; ils sont le plus souvent d'un blanc grisâtre ou d'un gris roussâtre, verdâtres ou vineux sans taches; leur grand diamètre est d'environ 27 millimètres, et le petit de 19 millimètres.

La Huppe est un des Oiseaux connus dès la plus haute antiquité; elle passait chez les

Égyptiens pour l'emblème de la piété filiale, car les jeunes, assuraient-ils, prenaient soin de leurs père et mère devenus caducs; ils les réchauffaient sous leurs ailes; ils les aidaient dans le cas d'une mue laborieuse à quitter leurs vieilles plumes; ils soufflaient sur leurs yeux malades et y appliquaient des herbes salutaires; leur chant prématuré annonçait un printemps doux, une année hâtive; leur apparition en Égypte, coïncidant avec la retraite des eaux du Nil, on leur en attribuait la prévoyance. La vérité est que le genre de vie de la Huppe doit la déterminer, ainsi que beaucoup d'autres Oiseaux, à régler sa marche sur celle du Nil, et à s'avancer constamment à la suite de ce fleuve; car à mesure qu'il rentre dans ses bords, il laisse successivement à découvert des plaines engraisées d'un limon que le soleil échauffe et qui fourmille bientôt d'une innombrable quantité d'insectes, que cet Oiseau avec son long bec peut très-facilement extraire de ce terrain humide.

La Huppe figure dans les hiéroglyphes égyptiens.

Le proverbe *Sale comme une Huppe* proviendrait, selon Buffon, de ce que le nid de cet Oiseau étant situé au fond d'une profonde cavité, les petits ne peuvent jeter leur fiente en dehors et en salissent tellement les abords, qu'on ne peut les toucher sans s'en infecter les doigts; ce serait, d'après lui, une profonde erreur si l'on en voulait conclure que cet Oiseau a le goût ou l'habitude de la malpropreté.

La Huppe vit très-bien en captivité et s'apprivoise assez facilement.

C'est dans les environs de Milianah que nous avons capturé les individus qui font partie des collections zoologiques de l'Exposition permanente d'Alger.

SECTION DES HIANTES

HIANTES (Cypseli).

FAMILLE DES CYPSELIDÉS

CYPSELIDÆ

SOUS-FAMILLE DES CYPSELINÉS

CYPSELINÆ

Genre MARTINET — *Cypselus*, Illig.

226. Martinet à ventre blanc — *Cypselus melba*.

Cypselus melba, ILLIG. *Prodr. syst.* (1814), p. 230; — VIEILL. *Now. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XIX, p. 422, et *Faun. Fr.* p. 438; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 8, *Conspect. av.* (1850), p. 65, sp. 4, et

- Catal. Parzud.* (1856), p. 9, sp. 304; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXIII; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1840), tom. I, p. XX; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 365, sp. 461; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1853), p. 9; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 95, sp. 499.
- Hirundo melba*, LINN. *Syst. nat.* (1766), 12^e édit. tom. I, p. 345; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 1023; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 382.
- Hirundo Alpina*, SCOPOL. *Ann. 1. Hist. nat.* (1768), tom. I, p. 166.
- Micropus Alpinus*, MEYER et WOLF, *Tusch. der Deutschl.* (1810), tom. I, p. 282.
- Cypselus Alpinus*, TEMM. *Man. d'Ornith.* (1815), p. 270, et 2^e édit. (1820), tom. I, p. 433; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 254.
- Micropus melba*, BOIE, *Isis* (1844), p. 165.
- VIELL. *Gal. des Ois.* pl. 121.
- POLYDORÉ ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 146.
- GOULD, *Birds of Eur.* tab. 53, fig. 2.

Le Martinet à ventre blanc a le bec petit, déprimé, triangulaire et très-large à sa base, étroit et comprimé à sa pointe, avec la mandibule supérieure crochue et l'inférieure un peu retroussée à son extrémité; les narines sont longitudinales, larges, ouvertes au milieu et bordées de petites plumes; les parties supérieures sont d'un gris brun uniforme; les ailes, très-longues, aiguës et dépassant la queue, ont leurs rémiges secondaires très-courtes; les parties inférieures sont d'un blanc pur, avec une large bande, formant ceinture de la couleur du dos, qui ceint la poitrine, et s'étend sur les flancs et les sous-caudales; la queue, fourchue et composée de dix pennes, est pareille au manteau; les tarses très-courts, sont robustes et emplumés jusqu'aux doigts; ceux-ci sont courts et forts; les antérieurs sont séparés et égaux; le postérieur est versatile, articulé sur le côté interne du tarse et dirigé en avant; les ongles sont comprimés, crochus et aigus; le bec est noirâtre et l'iris noisette; la taille est d'environ 24 centimètres.

La femelle a la bande pectorale moins étendue que chez le mâle, et les teintes du plumage un peu moins foncées.

Les jeunes, avant la première mue, ont toutes les plumes d'un gris brun et bordées de blanchâtre.

Le Martinet à ventre blanc est assez commun au passage de mai dans la province de Constantine, mais ce n'est qu'accidentellement qu'on le rencontre dans les provinces d'Alger et d'Oran; son naturel est assez farouche, et son vol d'une étonnante rapidité; on ne le voit jamais se poser à terre; quand par hasard il s'y laisse tomber, il ne se relève que très-difficilement et ne peut reprendre son vol qu'en s'élançant d'un endroit élevé; sa nourriture consiste en insectes qu'il saisit en volant; son cri est retentissant, prolongé et uniforme; il le fait entendre de loin en volant; il niche dans les fentes des rochers peu accessibles; son nid est composé de petits morceaux de bois, de racines, de feuilles et de duvet enlevé aux arbustes; les œufs, au nombre de trois ou quatre, sont allongés et d'un blanc pur sans taches; leur grand diamètre est d'environ 25 millimètres, et le petit de 17 millimètres.

227. Martinet noir — *Cypselus apus*.

Cypselus apus, ILLIG. *Prodr. syst.* (1811), p. 230; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XIX, p. 424; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 8, *Consp. av.* (1850), p. 65, sp. 2, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 9, sp. 305; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXIII; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XIX; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 364, sp. 160; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 9; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1758), p. 96, sp. 200.

Hirundo apus, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 344; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 1020; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 582.

Micropus murarius, MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. I, p. 281.

Cypselus murarius, TEMM. *Man. d'Ornith.* (1815), p. 271, et 2^e édit. (1820), tom. I, p. 434; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 235.

Cypselus niger, LEACH, *Syst. cat. M. and Birds. Brit. Mus.* (1816), p. 19.

Micropus apus, BOIE, *Isis* (1844), p. 165.

Le grand Martinet, BUFF. pl. enlum. 542, fig. 1.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 145.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 53, fig. 1.

Le Martinet noir ou de muraille est d'un brun noir fuligineux à reflets verdâtres, avec la gorge d'un blanc cendré; le bec et l'iris sont d'un brun foncé; la taille est d'environ 22 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par le blanc de la gorge qui chez elle est moins étendu.

Les jeunes sont d'un brun moins foncé, les plumes du front et des ailes sont bordées de grisâtre et ils ont la queue moins fourchue que les adultes.

Très-commun dans toute l'Algérie, du mois d'avril à la fin d'août, le Martinet noir nous arrive par bandes nombreuses et on le voit dans toutes les localités tourbillonner en poussant des cris assourdissants; sa nourriture, comme celle de l'espèce précédente, consiste en insectes qu'il saisit en volant. C'est dans les trous des toitures, les fentes des murs élevés ou les fissures des rochers qu'il aime à placer son nid qui est composé de petites buchettes, de paille et de feuilles agglutinées; la ponte est de trois ou quatre œufs très-allongés et d'un blanc pur, leur grand diamètre est d'environ 24 millimètres, le petit de 15 à 16 millimètres.

Quelquefois les Martinets ne prenant pas la peine de construire un nid, s'emparent de celui des Moineaux et s'y établissent pour nicher et passer leurs nuits.

Spallanzani qui a fait beaucoup d'observations sur les habitudes des Martinets, assure que leur accouplement a lieu dans le nid, ces Oiseaux ne pouvant ni se poser à terre ni se percher sur des branches d'arbres et que, lorsqu'on les surprend dans leur nid, ils ne font aucun mouvement pour échapper à la main qui va les saisir; ce qui s'explique par la longueur de leurs ailes et la brièveté de leurs pieds qui ne leur permettent de prendre leur vol que lorsqu'ils se sont traînés sur le bord de leur trou. Durant les grandes chaleurs du

jour les Martinets restent dans leurs trous, ce n'est que le matin et le soir qu'ils vont à la chasse des insectes ou qu'ils voltigent dans les airs sans but ou pour le seul besoin d'exercer leurs ailes; c'est alors qu'on les voit décrire des cercles infinis ou suivre à rangs serrés la direction d'une rue en poussant tous à la fois leurs cris aigus et désagréables; lorsqu'ils chassent ils semblent nager dans l'air, remuent rarement leurs longues ailes, puis tout à coup, ils les agitent d'un mouvement fréquent et précipité. Lorsque par une cause quelconque ces Oiseaux se trouvent sur la terre, ils la frappent subitement de leurs pieds, étendent leurs ailes, les battent l'une contre l'autre, et après s'être ainsi détachés du sol, parviennent à décrire d'abord un cercle bas et court, puis un peu plus élevé et successivement ils arrivent à regagner les hautes régions de l'atmosphère.

Après l'éclosion, les Martinets apportent à manger à leurs petits cinq ou six fois par jour, ayant leur ample gosier rempli de mouches, de papillons et de scarabées qui s'y prennent comme dans une nasse mobile qui s'avance à leur rencontre et les engloutit; les petits sont presque muets, mais ils ouvrent leur large bec et les parents leur donnent tout ce qu'il leur faut. Après l'éducation terminée, la famille entière gagne les montagnes où elle reste jusqu'au moment du départ qui s'effectue vers la fin d'août.

Un fait dont a été témoin Spallanzani lui a démontré que les Martinets apercevaient distinctement à la distance de plus de cent mètres un objet tel qu'une fourmi ailée. Des Oiseaux dont le vol est si rapide, dit Gueneau de Montbeillard, ne peuvent manquer d'avoir la vue perçante, mais tout a des bornes, et je doute qu'ils puissent apercevoir une mouche à la distance d'un demi-quart de lieue comme l'a dit Belon, c'est-à-dire à une distance dix-neuf fois plus grande que celle où l'homme qui aurait la meilleure vue pourrait l'apercevoir.

SECTION DES INSIDENTÉS

INSIDENTES (Nocturni).

FAMILLE DES CAPRIMULGIDÉS

CAPRIMULGIDÆ

SOUS-FAMILLE DES CAPRIMULGINÉS

CAPRIMULGINÆ

Genre ENGOULEVENT — *Caprimulgus*, Linn.228. Engoulevent vulgaire — *Caprimulgus Europæus*.

Caprimulgus Europæus, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 346; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 1027; — LATH. *Ind. Ornith.* tom. II, p. 584; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. I, p. 436; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. X, p. 235; — SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827-1831), tom. I, p. 158; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 265; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 8, *Consp. av.* 1850, p. 59, sp. 1, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 9, sp. 306; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXIII; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XX; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 367, sp. 162; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 9; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 96, sp. 201.

Caprimulgus punctatus, MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. I, p. 284; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 256.

Caprimulgus vulgaris, VIEILL. *Faun. Fr.* (1828), p. 140.

Caprimulgus maculatus, BREHM. *Handb. der Nat. Vögel Deutschl.* (1831), p. 431.

Nyctochelidon Europæus, J. RENNIE: MONTAGU in *Ornith. Dict.* (1831), 2^e édit. p. 333.

Le Crapaud volant, BUFF. pl. enlum. 493.

POLYDORE ROUX, *Ornith. prov.* pl. 147.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 51.

L'Engoulevent a la tête plate à substance osseuse, mince et spongieuse; les yeux sont gros et saillants; le bec faible, court, mince, aplati, fendu jusqu'au-delà des yeux est garni à sa base de soies longues et rigides dirigées obliquement en avant; la mandibule supérieure recourbée et terminée en crochet aigu dépasse la mandibule inférieure; les narines sont basales, découvertes, arrondies, tubuleuses et percées obliquement en avant; le plumage est fourni, doux et peu serré; les parties supérieures sont variées de lignes grises et d'un brun foncé, transversales et en zigzags, avec des raies et des stries longitudinales noires

sur la tête, le cou, le dos et les scapulaires; une bande blanchâtre de chaque côté de la tête part du bec, passe sous les yeux et se dirige vers l'occiput; les ailes allongées et sub-aiguës ont leur première penne plus longue que la troisième, les rémiges sont brunes avec des taches rousses sur leurs barbes externes et une grande tache blanche ovulaire sur les barbes internes des trois premières; le haut de l'aile est traversé par une bande d'un jaune roussâtre et les scapulaires ont des taches rousses assez étendues; les parties inférieures sont variées de brun et de roussâtre; une tache blanche occupe le devant et le milieu du cou; des raies transversales grises se voient sur la poitrine et sur l'abdomen et quelques taches rousses sur les côtés du cou; la queue presque carrée est traversée de bandes noirâtres sur les pennes médianes dont le fond est gris moiré, et de bandes noires sur les latérales qui sont roussâtres et terminées de blanc; les tarses sont courts et en partie emplumés; les doigts antérieurs sont réunis par une membrane jusqu'à la première articulation; le médian, y compris l'ongle, est un peu plus long que le tarse; le pouce est versatile et le doigt médian pectiné; les pieds sont brunâtres; le bec est noirâtre et l'iris d'un brun foncé; la taille est d'environ 27 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par l'absence de taches blanches aux ailes et à la queue.

Avant la première mue les jeunes ont moins de roux dans le plumage que les adultes, les teintes grises sont plus prononcées, et leur queue, terminée de roussâtre, est sensiblement plus courte. Après la mue ils ne se distinguent plus des adultes.

L'Engoulevent vulgaire est assez commun en Algérie, il ne diffère des individus d'Europe que par une taille un peu plus petite et des teintes plus foncées. Comme tous ses congénères, l'Oiseau qui nous occupe a les organes de la vue trop sensibles pour pouvoir soutenir la clarté du jour: de là la nécessité pour les Engoulevents de ne sortir de leur retraite que le soir au coucher du soleil ou le matin avant son lever. Ils se nourrissent d'insectes gros et petits qu'ils saisissent à terre, ou bien en voltigeant à la manière des Hirondelles. Leur bouche est à cet effet enduite à l'intérieur d'un corps gluant contre lequel viennent s'empêtrer tous les petits insectes que les Engoulevents pourchassent, le bec grand ouvert. Les Engoulevents se réfugient pendant le jour dans les lieux obscurs, dans les rameaux des grands arbres ou parmi les buissons et les taillis, et ne se déplacent qu'à la menace d'un danger, ils ont de plus la singulière habitude, lorsqu'ils perchent, de se tenir dans le sens longitudinal de la branche; leur naturel est très-sauvage et ils se laissent difficilement approcher.

Malgré la brièveté de leurs pattes et leur conformation aérienne, les Engoulevents aiment à se poser à terre; lorsque l'on fait partir l'Engoulevent le jour, son vol est bas et incertain, mais dès que le soleil est couché il vole au contraire d'une manière rapide et soutenue, il s'abat avec impétuosité sur les insectes qu'il aperçoit et se relève vivement; souvent il fait un grand nombre de fois le tour d'un arbre isolé et ses évolutions sont accompagnées d'un bourdonnement sourd qu'interrompt parfois un petit cri monotone, et qui peut se comparer au bruit d'un rouet. Les Engoulevents ne font pas de nid et déposent leurs œufs à terre au pied des buissons, entre les racines des arbres, à l'abri de quelque petit rocher ou dans une dépression du sol; les œufs, au nombre de deux, sont allongés, obtus aux deux bouts, blanchâtres ou d'un gris roussâtre avec des taches et des marbrures brunâtres, cen

drées et violettes; leur grand diamètre est d'environ 30 millimètres, le petit de 22 millimètres.

On prétend que la femelle, lorsqu'elle redoute un danger pour ses œufs ou pour ses petits nouvellement éclos, les transporte d'un point à un autre à l'aide de son large bec; Gueneau de Montbeillard dit que c'est en les poussant adroitement avec les ailes et les faisant rouler que la femelle les conduit dans un autre trou, qui n'est souvent ni mieux caché ni mieux arrangé que le premier.

Le nom d'Engoulevent donné à cet Oiseau, dit encore Gueneau de Montbeillard, le peint assez bien lorsque ses ailes déployées, l'œil hagard et le gosier ouvert de toute sa largeur, il vole avec un bourdonnement à la rencontre des insectes dont il fait sa proie, et qu'il semble *engouler* par aspiration; je le lui ai conservé, ajoute-t-il, parce que, lorsqu'il s'agit de nommer un animal, ou ce qui revient presque au même, de lui choisir un nom parmi tous les noms qui lui ont été donnés, il faut, ce me semble, préférer celui qui présente une idée plus juste de la nature, des propriétés, des habitudes de cet animal, et surtout rejeter impitoyablement ceux qui tendent à accréditer de fausses idées, et à perpétuer des erreurs. C'est en partant de ce principe que j'ai rejeté les noms de *Tette-Chèvre* et de *Crapaud volant*; le premier de ces noms a rapport à une tradition, fort ancienne à la vérité, mais encore plus suspecte, car il est aussi difficile de supposer à un Oiseau l'instinct de teter une Chèvre, que de supposer à une Chèvre la complaisance de se laisser teter par un Oiseau; et il n'est pas moins difficile de comprendre comment en la tétant réellement il pourrait lui faire perdre son lait. Ainsi Schwenckfeld, ayant pris des informations exactes dans un pays où il y avait de nombreux troupeaux de Chèvres parqués, assure n'avoir ouï dire à personne que jamais Chèvre se soit laissé teter par un Oiseau quelconque. Il faut que ce soit le nom de *Crapaud volant*, donné à cet Oiseau qui lui ait fait attribuer une habitude dont on soupçonne les Crapauds, et peut-être avec un peu plus de fondement. (*Histoire naturelle des Oiseaux.*)

Un fait vrai en lui-même, et tout naturel, mais mal observé, a servi de base à des appréciations erronées, et par suite à une fable invraisemblable, car si l'Engoulevent se plaît dans les endroits où sont parqués des troupeaux de Chèvres et de Moutons, c'est parce que le fumier de ces animaux attire un grand nombre d'insectes, et que ces insectes sont nécessaires à sa nourriture.

Les Engoulevents arrivent en Algérie où ils se reproduisent dès les premiers jours du printemps et ne repartent qu'à la fin de l'automne.

Les individus qui font partie des collections de l'Exposition permanente d'Alger ont été capturés sur le territoire des Beni-Moussa.

229. Engoulevent à collier roux — *Caprimulgus ruficollis*.

Caprimulgus ruficollis, TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. I, p. 438; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 8, *Consp. av.* (1850), p. 59, sp. 2, et *Catol. Parzud.* (1856), p. 9, sp. 307; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 256; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXXIII; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XX; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 369, sp. 163; — MALLU. *Faun.*

Ornith. de l'Alg. (1855), p. 9; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 96, sp. 202.

Caprimulgus ruftorquatus, VIEILL. *Tabl. encycl. Ornith.* (1825), p. 546, et *Faun. Fr.* (1828), p. 142.

WERNER, *Atl. du Man. d'Ornith.* fig.

POLYDOR ROUX. *Ornith. prov.* pl. 148.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 52.

L'Engoulevent à collier roux a les parties supérieures d'un gris clair, marquées, en travers de zigzags roussâtres et de traits longitudinaux noirs à la tête, à la nuque, au dos et au croupion; un large collier roux embrassant la nuque vient se fondre en avant avec deux larges taches blanches bordées sur les côtés de points noirs; les ailes ont leur première plume plus courte que la troisième et même que la quatrième; les rémiges sont noirâtres, variées de taches rousses et blanches, et les scapulaires ont des taches noires bordées de roussâtre; les sus-caudales sont noires au centre et variées sur les côtés de grisâtre et de roussâtre; les parties inférieures sont variées de raies transversales alternativement brunes et roussâtres; la gorge et les joues sont variées de noir et de roux; la queue est brune avec les plumes médianes coupées par des bandes noirâtres sur un fond gris et roussâtre, et les deux plus externes, de chaque côté, blanches dans leur tiers postérieur; les pieds sont bruns; le bec est noir et l'iris d'un brun foncé, la taille est d'environ 32 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par des teintes un peu moins vives et l'absence de taches blanches sur les ailes.

Les jeunes ont le plumage très-décomposé, plus teinté de grisâtre que celui des adultes, ils ont le collier moins large et le blanc du cou moins étendu.

De taille plus forte que l'espèce précédente, l'Engoulevent à collier roux s'en distingue encore par les teintes beaucoup plus rousses de sa livrée et surtout par le collier roux qui lui a valu son nom : ses mœurs et ses habitudes sont les mêmes que celles de l'Engoulevent vulgaire; comme ce dernier il est crépusculaire, se nourrit d'insectes, niche à terre, et ses œufs exactement semblables ne se distinguent que par une taille un peu plus forte de ceux de l'Engoulevent vulgaire.

Assez répandu en Algérie, l'Engoulevent à collier se rencontre dans les localités boisées; c'est près de Djelfa que nous avons capturé le bel individu qui fait partie des collections zoologiques de l'Exposition permanente d'Alger.

230. Engoulevent isabelle — *Caprimulgus isabellinus*.

Caprimulgus isabellinus, TEMM. et LAUG. pl. col. (1820-1839); — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 266; — RUPP. *Vög. N. O. Afr.* (1845), p. 22; — MALH. *Mém. de l'Acad. Roy. des sciences nat. de Metz* (1846), p. 132, et *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 9; — CH. BONAP. *Consp. av.* (1850), p. 60, sp. 7, et *Catal. Parzud.* (1856), *Appendix pour les Ois. de l'Alg. non comp. dans le Catal. des Europ.* p. 19, sp. 38; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 97, sp. 203.

Caprimulgus Ægyptius, LICHT. *Catal. des Doubl. du Mus. de Berlin*, n° 610.

TEMM. et LAUG. pl. col. 379.

ZOOL. — OISEAUX. T. II.

L'Engoulevent isabelle a le plumage d'un joli isabelle clair, finement marbré de petites stries irrégulières d'un gris clair, très-nombreuses, et de zigzags très-rares d'un beau noir; un isabelle pur couvre la nuque; un demi-collier blanc borde la gorge; les ailes ont leurs rémiges marquées le long des baguettes de taches noires échancrées, et extérieurement de taches isabelles marbrées de noir; leur bout est gris et rayé transversalement de noir; les couvertures ont sur leur bord externe de grandes taches d'un isabelle pur; la queue carrée et qui dans l'état de repos dépasse un peu les ailes est de même couleur que le dos et marbrée de la même manière; huit ou neuf fines bandes en zigzags et très-espacées couvrent les rectrices; les pieds sont d'un brun clair, le bec est noirâtre et l'iris d'un brun roux; la taille est d'environ 25 centimètres.

La femelle est un peu moins grande que le mâle et a les teintes du plumage un peu plus claires.

Les jeunes ont le plumage très-décomposé et les penes de la queue terminées de roussâtre.

L'Engoulevent isabelle bien moins répandu en Algérie que les espèces précédentes dont il a le genre de vie, les mœurs et les habitudes, se plaît surtout dans les localités boisées de la province de Constantine qui avoisinent la frontière Tusinienne. Comme ses congénères il niche à terre, sous les bois, au pied des buissons ou entre les racines des arbres; sa ponte est de deux œufs un peu plus petits et de nuances plus pâles que ceux de l'Engoulevent vulgaire et dont les taches sont comme fondues dans les teintes de la coquille.



ORDRE DES PIGEONS

COLUMBÆ (Gemitores)

TRIBU DES GYRANTÉS

GYRANTES

FAMILLE DES COLOMBIDÉS

COLUMBIDÆ

SOUS-FAMILLE DES COLOMBIENS

COLUMBINÆ

Genre PALOMBE — *Palumbus*, Kaup.231. Palombe ramier — *Palumbus torquatus*.

Palumbus torquatus, CH. BONAP. *Tabl. de l'ordre des Pigeons, Comptes rendus de l'Acad. des sciences, ann. (1854-1855)*, tom. XL, p. 218, sp. 143, et *Catal. Parzud. (1856)*, p. 9, sp. 308; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg. (1858)*, p. 97, sp. 204.

Columba palumbus, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 282; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 776; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 601; — MEYER et WOLF, *Tosch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 286; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 444; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXVI, p. 260, et *Fam. Fr.* (1828), p. 244; — CUV. *Reg. en.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 490; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 468; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 41, et *Crit. sur Degl.* (1850), p. 172, sp. 295; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 275; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 4, sp. 278; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 25.

Columba palumbus, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. I, p. 563.

Columba torquata, LEACH, *Syst. cat. M. and Birds, Brit. Mus.* (1816), p. 26.

Le Pigeon ramier, BUFF. pl. enlum. 316.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 244.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 243.

ZAAATOU des Arabes, la PALOMBE, le RAMIER des colons Européens.

La Palombe ramier a le bec de la longueur de la tête, droit, comprimé, mince à sa base et comme formé de deux pièces dans son ensemble; les deux mandibules sont arrondies

l'une vers l'autre, la supérieure est plus arquée à sa pointe; les narines sous forme de fentes horizontales, séparées par un sillon, sont placées au-dessous d'une membrane épaisse, renflée et couverte d'une sorte de poussière blanche; la tête est d'un cendré bleuâtre; le dessus et les côtés du cou sont d'un vert doré à reflets bleus et cuivre de rosette; la partie inférieure du cou est ornée de chaque côté d'une tache blanche en forme de croissant; le dos et les couvertures alaires sont d'un cendré obscur; les ailes allongées, pointues et sub-obtuses, ont leur bord externe blanc; les grandes rémiges sont brunes et bordées de blanc, et les secondaires d'un gris brun; le croupion et les sus-caudales sont d'un cendré bleuâtre ainsi que les flancs, le ventre et les sus-caudales; le bas du cou et la poitrine sont d'une couleur vineuse; la queue est ample, arrondie sur les côtés, composée de douze pennes d'un cendré foncé en dessus, passant au noir à l'extrémité et terminée par une bande d'un gris bleuâtre en dessous; les tarses sont plus courts que le doigt médian et légèrement emplumés au-dessous de l'articulation; les pieds sont rouges et à quatre doigts, trois devant et un derrière, ce dernier articulé à la hauteur des doigts antérieurs; les ongles assez longs et un peu courbés, sont d'un brun de corne; le bec, rouge de chair, est à son extrémité d'un jaune orange; l'iris est d'un jaune pâle; la taille est d'environ 45 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par la dimension des croissants blancs du cou qui chez elle sont moins étendus.

En automne le mâle et la femelle ont les teintes moins nettes et moins reflétantes qu'en été.

Les jeunes, au sortir du nid, ont les teintes générales plus uniformes, pas de collier blanc et pas de reflets métalliques au cou.

Les Palombes, comme tous les Pigeons sont monogames; leur nourriture consiste en graines, pois, fèves, blé, haricots, etc.; elles mangent aussi des glands, des fraises et, à défaut, des bourgeons et des feuilles tendres. Ces Oiseaux vont ordinairement deux fois par jour à la recherche de leur nourriture, le matin et le soir; pendant le milieu du jour ils restent tranquilles au fond des bois; ils sont farouches et méfiants et se laissent très-difficilement approcher et surprendre; ils boivent d'un seul trait et sans relever la tête, leur vol est puissant et soutenu; ils ont la faculté d'introduire dans leur œsophage une certaine quantité d'air qui en dilate les parois, et de produire ainsi, des sons nommés roucoulements; ces roucoulements, chez l'espèce qui nous occupe, sont beaucoup plus forts que chez les autres Colombiens, et ils ne les font entendre que dans la saison des amours et dans les temps sereins. C'est dès le mois de février que les Palombes s'apparient; elles établissent leur nid sur de grands arbres feuillus, à l'enfourchure des grosses branches et dans une direction oblique par rapport au sol. Le mâle remplit les fonctions de pourvoyeur, c'est lui qui va à la recherche des bûchettes, des brindilles et des racines que la femelle met en œuvre et qu'elle dispose avec assez peu d'art et de solidité. Les œufs, au nombre de deux, sont d'un blanc pur, et obtus par les deux bouts; leur grand diamètre est d'environ 40 millimètres, le petit est de 30 millimètres.

Le mâle et la femelle partagent les fonctions de l'incubation et le soin de l'éducation des jeunes; ceux-ci naissent aveugles, couverts d'un duvet peu fourni, et ont pendant assez longtemps besoin des soins des père et mère, qui deux fois par jour, le matin vers huit

ou neuf heures, et le soir, de trois à quatre heures, leur apportent leur nourriture. Les Palombes, comme tous les Colombiens, ont une manière toute particulière de donner la becquée à leurs nourrissons; ces derniers au lieu d'ouvrir largement le bec, ainsi que le font presque tous les jeunes Oiseaux élevés au nid afin de recevoir leur nourriture, l'introduisent en entier dans celui de leurs parents et l'y tiennent légèrement entr'ouvert; de cette façon, ils saisissent les matières à moitié digérées que les parents par un mouvement convulsif, qui paraît assez pénible, chassent de leur jabot, en accompagnant cette opération d'un tremblement rapide des ailes et du corps. Ce premier aliment donné aux jeunes est une espèce de bouillie qui a quelque analogie avec le lait des mammifères. Cette bouillie est en grande partie le produit des glandes mucipares du jabot, auquel se mêlent des substances ingérées, et qui ont subi, par l'effet de la digestion, une décomposition préalable; à mesure que les petits avancent en âge, les graines et les autres substances que les parents leur dégorgent sont de moins en moins digérées ou ne subissent qu'un commencement de macération. Ces Oiseaux font ordinairement deux pontes par an.

Vers la fin de l'été et lorsque l'éducation est terminée, les Palombes se réunissent en troupes nombreuses. Ces sociétés composées de mâles, de femelles et de jeunes restent formées pendant l'automne et l'hiver et ne se rompent qu'au printemps, époque à laquelle les couples se reforment pour aller vaquer aux soins de la reproduction. La constance des Colombins est proverbiale et il est à peu près admis qu'ils ne contractent qu'une union, à moins qu'un accident funeste à l'un des deux ne force celui qui survit à s'engager dans un nouveau lien.

La Palombe ramier est sédentaire en Algérie dans les localités boisées, mais elle s'y montre surtout en grandes troupes à son double passage de printemps et d'automne. La connaissance de ces migrations périodiques donne lieu à des chasses fructueuses et pour lesquelles une foule de ruses et d'engins sont mis en œuvre.

La chair des jeunes Palombes est très-estimée, celle des adultes est moins agréable.

Quoique prises très-jeunes, les Palombes ne se reproduisent pas en captivité, ce qui contredit l'opinion de quelques auteurs, qui pensent que ces Oiseaux sont la souche de nos Pigeons domestiques.

Très-farouches à l'état sauvage, les Palombes se familiarisent tellement avec le bruit et la voix de l'homme que les nombreux individus qui peuplent les jardins publics à Paris, prennent leurs ébats au milieu de la foule et jusque sous les pas des promeneurs; nous en avons vu qui venaient prendre dans la main les aliments qui leur étaient présentés par un des habitués du jardin, et ne craignaient même pas de se poser sur ses épaules.

C'est dans la forêt de Boghar que nous avons capturé les sujets qui figurent dans les galeries zoologiques de l'Exposition permanente d'Alger.

232. Palombe grandissime — *Palumba excelsus*.

Palumba excelsus, CH. BONAP. *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Additions et corrections au coup d'œil sur l'ordre des Pigeons*, et *Catal. Parzud. Append. pour les Ois. de l'Alg. non compr. au Catal. des Europ.* (1856), p. 49, sp. 39.

Nous n'avons vu que deux sujets de *Palumbus excelsus*, tués en Algérie près de la frontière du Maroc, aussi nous bornerons-nous à transcrire les quelques lignes consacrées à cet Oiseau par le prince Charles-Lucien Bonaparte.

« *Palumbus excelsus*, Bp. *Major*, *macula subalari alba sicut et in colli lateribus albo-bifasciata, spatio intermedis apiceque nigris*.

« M. Bouvry de Berlin a découvert dans le nord-ouest de l'Afrique ce *Palumbus* qui paraît propre à ces parages, ou qui du moins manque dans le nord-est. Il surpasse en grosseur tous les autres Colombiens du pays. Il ne vit pas par bandes, cherche de préférence dans les champs de fèves sa nourriture, et perche sur les branches mortes des arbres les plus élevés où il est bien difficile de l'atteindre.

« Les exemplaires de *Palumbus torquatus* que l'on nous expédie, et souvent vivants, d'Algérie ont le blanc du cou plus étendu. » *Comp. rend. de l'Acad.*, séance du 3 novembre 1836.

Genre COLOMBE — *Columba*, Linn.

233. Colombe biset — *Columba livia*.

Columba livia, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. I, p. 82; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 590; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. I, p. 288; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 446; — VIEILL. *Nov. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXVI, p. 291; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 468; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 41, *Coup d'œil sur l'ordre des Pigeons*, *Compt. rend. de l'Acad. des sciences* (1855), tom. XL, p. 219, sp. 132, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 9, sp. 309; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 274; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 8, sp. 280; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 25; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 97, sp. 205.

Columbaenas, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 279.

Columba domestica, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 769.

La Colombe biset, BUFF. pl. enlum. 510.

POLYDORE ROUX, *Ornith. prov.* pl. 245.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 245.

HAMMAM EL BERRI des Arabes. — Le PIGEON BISET ou PIGEON SAUVAGE des colons européens.

La Colombe biset a le bec mince, allongé, très-peu renflé à son extrémité qui est infléchie; les narines sont linéaires, médianes, percées dans une membrane subulée, assez élevée et farineuse; les parties supérieures et inférieures du corps sont d'un cendré-bleuâtre ardoisé; les côtés et le bas du cou sont d'un vert à reflets cuivrés et chatoyants selon l'incidence de la lumière; les ailes, allongées et sur-obtuses, ont leur bord externe cendré et sont coupées par une bande transversale noire, surmontée par une tache de même cou-

leur sur les pennes les plus rapprochées du corps ; les rémiges sont brunes et terminées de noir ; le croupion est blanc ; la queue, assez ample, est brune et terminée de noir, avec la rectrice la plus externe de chaque côté blanche, en dehors, dans la plus grande partie de son étendue ; les tarses sont nus et de la longueur du doigt médian ; les pieds sont rouges ; le bec est brun et l'iris d'un jaune orange ; la taille est d'environ 32 centimètres.

La femelle, un peu plus petite que le mâle, a les nuances moins brillantes.

Les jeunes ont les teintes rembrunies et sans reflets. Ils ont toujours le croupion blanc.

La Colombe biset se plaît particulièrement dans les localités rocheuses ; son naturel est excessivement méfiant et farouche et elle se laisse très-difficilement approcher ; sa nourriture consiste en graines et principalement en céréales et en légumineuses ; comme les Gallinacés et la plupart des Pigeons elle avale des petits cailloux et même aussi des hélix de petite taille, qui servent à activer la décomposition des aliments et à former le calcaire qu'exige la coquille des œufs.

La Colombe biset niche dans les anfractuosités des rochers les plus escarpés ; il arrive souvent que plusieurs couples établissent leurs nids, fort près les uns des autres, dans des espèces de cavernes. Cette Colombe fait deux pontes par an, chacune de ces pontes est de deux œufs, de forme un peu allongée et également obtus aux deux bouts ; ces œufs sont d'un blanc pur et parfois azuré, leur grand diamètre est d'environ 36 millimètres, le petit de 26 millimètres.

La Colombe biset se rencontre en Algérie dans les localités montagneuses où elle est sédentaire, mais, outre ces individus, nous en voyons aux époques des migrations des passages assez considérables.

Cet Oiseau est considéré comme le type de nos Pigeons domestiques, que Buffon et Temminck nous représentent comme le résultat de plusieurs croisements successifs ; il arrive très-fréquemment de voir les bisets domestiques retourner à la vie indépendante, de même qu'il arrive à quelques bisets sauvages pendant leurs passages annuels de venir se mêler à ceux qui peuplent les colombiers et de rester avec eux.

Les individus qui font partie des collections de l'Exposition permanente d'Alger ont été capturés sur le territoire des Beni-S'liman.

234. Colombe à croupion bleu — *Columba turricola*.

Columba turricola, CH. BONAP. *Coup d'œil sur l'ordre des Pigeons, Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1855), tom. XL, p. 219, sp. 133, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 9, sp. 310.

Columba saxatilis, BRISSON ?

Le Pigeon commun, BUFF. ? pl. enlum. 466.

HAMMAM EL BERRI des Arabes qui, ainsi que les colons Européens, la confondent avec la COLOMBE BISET.

La Colombe à croupion bleu, ainsi que l'indique sa dénomination, se distingue de la Colombe biset par la couleur de la partie postérieure du dos, qui, toujours blanche chez le biset, est au contraire constamment d'un gris bleuâtre chez l'Oiseau qui nous occupe.

Considérée par la plupart des auteurs comme une simple variété du biset, cette Colombe a en dernier lieu été inscrite comme espèce distincte par le prince Bonaparte dans le catalogue Parzud. et dans son *Columbarum conspect. system.*

Précédemment cet auteur avait écrit . « Ce n'est qu'en hésitant que nous admettons cette espèce sous le nom de *Columba turricola*, Bp., la race sauvage d'Italie à croupion clair, gris-bleu, mais jamais blanc, que nous retrouvons jusqu'en Perse, pouvant n'être après tout qu'une race domestique, redevenue sauvage. Mais plus encore que les caractères tirés du plumage, son instinct nous décide à la mettre à part; elle nous indique elle-même pour ainsi dire la direction à suivre à son égard, par ses mœurs farouches, que ne saurait adoucir le beau ciel d'Italie. »

C'est aux époques des passages que l'on tue quelquefois en Algérie de ces Colombes à croupion bleu.

Nous étant imposé la loi de n'inscrire parmi les espèces algériennes que celles dont la présence en ce pays nous aurait été prouvée, nous ne pouvons indiquer qu'à titre de renseignement et d'après l'autorité du prince Ch. Bonap. l'espèce suivante :

Columba Gymnocycla Gr. in CH. BONAP. *Catal. Parzud. Append. pour les Ois. de l'Alg. non portés au Catal. des Europ.* (1856), p. 19, sp. 40.

Columba Senegalensis, Mus. Berl.

Columba unicolor? BREHM.

Dans les comptes rendus de l'Académie des sciences, tom. XLIII, année 1856, Additions et Corrections au coup d'œil sur l'Ordre des Pigeons, le Prince dit à propos de cet Oiseau : « La Colombe du Sénégal (*Columba gymnocycla*), non distinguée par Hartlaub est certainement nouvelle, à moins que ce ne soit la prétendue *Col. unicolor*, Brehm, avec laquelle j'aurais voulu la comparer, mais qui est d'Égypte et peut-être pas même sauvage. La couleur brune du dos se fond insensiblement : *Obscurior* : *orbis nudis* : *rostrum valde robustiore*. Après l'avoir décrite dans le Musée de Berlin, je trouve que Gray la nomme *Col. Gymnocyclus*. J'applaudis; mais malheureusement je ne connais pas *Col. plumipes* de la Perse et me permets de douter qu'elle soit plus ou moins domestique. »

Genre PALOMBELLE — *Palumbæna*, Ch. Bonap.235. Palombelle colombin — *Palumbæna columbælla*.

Palumbæna columbælla, CH. BONAP. *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Additions et corrections au Coup d'œil sur l'ordre des Pigeons*, et *Catal. Parzud.* p. 9, sp. 314; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 98, sp. 206.

Columba enas, LINN. *Faun. Suec.* (1761), p. 75; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 769; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 589; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. I, p. 287; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 443; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXVI, p. 363, et *Faun. Fr.* (1828), p. 243; — CUV. *Règ. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 490; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 468; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 41, et *Crit. sur Degl.* (1850), p. 172, sp. 296; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 274; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 6, sp. 279; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 25.

Enas sive vinago, BRISS. *Ornith.* tom. I, p. 86.

Le Pigeon commun, BUFF. pl. enlum. 316.

Le Pigeon sauvage, VIEILL. *Faun. Fr.* pl. 106, fig. 2.

POLYDOR ROUX, *Ornith. prov.* pl. 244.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 244.

La Palombelle colombin a le bec médiocre, comprimé à la base et renflé à son extrémité qui est infléchie; les narines, étroites et horizontales, sont percées dans la membrane blanche qui les recouvre; la tête, le cou et le dessus du corps sont d'un cendré bleuâtre plus foncé sur le haut du dos, beaucoup plus clair sur le croupion et les sus-caudales; les ailes allongées et sur-obtuses sont de la même couleur que le manteau, leur bord externe est noir, et deux taches également noires se voient sur chacune d'elles, l'une sur les deux pennes les plus rapprochées du corps, et l'autre sur les grandes couvertures supérieures; les rémiges sont noirâtres et lisérées de gris; le dessous et les côtés du cou sont d'un vert violet, à reflets métalliques, changeant suivant l'incidence de la lumière; le bas du cou en devant et la poitrine sont d'un rouge vineux; l'abdomen, les flancs et les sous-caudales sont d'un cendré bleuâtre; la queue, ample et un peu arrondie, est d'un cendré bleuâtre dans les deux tiers antérieurs de son étendue, et noire dans le tiers postérieur, avec la penne la plus latérale blanche en dehors dans sa moitié basale; les tarsi, aussi longs que le doigt médian, sont très-peu couverts au-dessous de l'articulation; les pieds sont d'un rouge de sang, le bec est rouge et la pointe jaune; l'iris est rouge brique; la taille est d'environ 35 centimètres.

La femelle est un peu moins forte que le mâle et ses teintes sont moins vives.

En automne le mâle et la femelle ont un plumage plus rembruni et les plumes du cou avec des reflets verdâtres.

Les jeunes ont les teintes généralement plus ternes que les adultes et n'ont ni reflets au cou ni taches noires sur les ailes.

La Palombelle colombin est assez répandue en Algérie, elle y est surtout abondante aux passages de février et d'octobre, elle se plaît dans les grandes forêts; son naturel est farouche et on la voit rarement dans le voisinage des habitations; sa nourriture consiste en céréales, légumineuses, glands et au besoin en semences de pin et de quelques autres conifères. Elle niche dans les trous des arbres ou à l'appui des grosses branches qui en partent; les œufs au nombre de deux de même forme mais un peu plus petits que ceux de la Palombe ramier sont d'un blanc pur, leur grand diamètre est d'environ 38 millimètres, le petit de 28 millimètres.

Prise jeune, la Palombelle colombin s'élève très-bien en captivité et devient très-familière, elle pond même en volière, ce que ne fait pas la Palombe.

Nous avons capturé dans le Sahara le beau mâle adulte qui fait partie des collections de l'Exposition permanente d'Alger.

SOUS-FAMILLE DES TURTURIENS

TURTURINÆ.

Genre TOURTERELLE — *Turtur*, Linn.

236. Tourterelle vulgaire — *Turtur auritus*.

Turtur auritus, RAY, *Synops. av.* (1713), p. 184; — DURAZZO, *Uccel. lig.* (1840), p. 60; — CH. BONAP. *Coup d'œil sur l'ordre des Pigeons, Compte rendu de l'Acad. des sciences* (1835), tom. XI, p. 220, sp. 176, et *Catal. Parzud.* (1836), p. 9, sp. 313; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1838), p. 98, sp. 207.

Columba Turtur, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 284; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 786; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 605; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. I, p. 289; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 448; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXVI, p. 373, et *Faun. Fr.* (1828), p. 245; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 490; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 473; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 275; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXIV; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 9, sp. 281; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1835), p. 25.

Peristera Turtur, BOIE, *Isis* (1828), p. 327.

Turtur migratorius, SELBY, *Brit. Birds* (1835).

Turtur vulgaris, EYTON, *Catal. Brit. Birds* (1836), p. 32.

La Tourterelle, BUFF. *pl. enlum.* 394.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 246.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 246.

La Tourterelle vulgaire a le bec grêle, droit, un peu renflé à l'extrémité; les narines sont oblongues, étroites, horizontales, sans sillon de séparation et surmontées par une membrane cartilagineuse voûtée et convexe; le dessus de la tête et le derrière du cou sont cendrés; au bas des faces latérales du cou se voit une sorte de demi-collier noir, coupé obliquement par des raies blanches; le dessus du corps est brun, avec les bordures des plumes roussâtres; les ailes allongées et sub-aiguës ont leur bord externe bleuâtre; les couvertures alaires sont noires et largement bordées de roux de rouille; les plus rapprochées des rémiges primaires sont d'un cendré bleuâtre, ces dernières sont brunes et bordées de gris roussâtre; le devant du cou et la poitrine sont d'une teinte vineuse; l'abdomen, les sous-caudales et les jambes sont blancs; les flancs sont d'un gris blanchâtre; la queue est moyenne et légèrement arrondie; ses rectrices médianes sont d'un brun roussâtre, les latérales sont d'un noirâtre plus foncé en dessous qu'en dessus, et terminées par un grand espace blanc, la plus externe de chaque côté est en outre bordée de cette couleur dans toute son étendue en dehors; les tarses sont longs, minces et nus; l'ongle du doigt médian est étroit et comprimé; les pieds sont rouges ainsi que le cercle nu qui entoure les yeux; le bec est d'un brun bleuâtre; l'iris est d'un rouge jaunâtre, la taille est d'environ 28 centimètres.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, elle a le collier moins étendu et les teintes moins vives.

Les jeunes, avant la première mue, sont dépourvus de collier, ou n'en ont que de faibles traces; leurs teintes sont plus sombres que celles des adultes; ils ont la poitrine grise, sans teinte vineuse, et chaque plume bordée de roussâtre; l'iris est d'un gris rougeâtre.

La Tourterelle vulgaire est assez commune en Algérie surtout au printemps; à cette époque elle arrive par couples, quelques-unes sont sédentaires; pendant toute l'année on la rencontre par petites familles, mais jamais en troupes nombreuses, mais les autres Colombidés; ses formes sont sveltes et gracieuses, son naturel est sauvage et méfiant; elle aime les lieux solitaires, les grands bois sombres et frais, et pendant toute la belle saison le mâle les fait retentir de ses roucoulements doux et plaintifs; sa nourriture consiste en graines, céréales, pois, petits limaçons et sauterelles. C'est vers le milieu du mois de mai que la Tourterelle vulgaire s'occupe de l'édification de son nid, auquel le mâle et la femelle travaillent avec ardeur. Ce nid placé sur les arbres ou dans les broussailles est composé de petites bûchettes, de menues branches et de racines assemblées assez grossièrement et entre-croisées à claire-voie; la ponte est de deux œufs allongés, obtus aux deux bouts et d'un blanc pur; leur grand diamètre est d'environ 30 millimètres, le petit de 22 millimètres.

Comme la Palombe ramier, la Tourterelle ne donne à manger à ses petits que deux fois par jour; la première distribution a lieu de huit à neuf heures du matin et la seconde vers trois heures du soir.

Prise jeune, la Tourterelle perd beaucoup de sa sauvagerie et se fait assez promptement à la vie de volière, elle se reproduit en captivité, et s'apparie même avec la Tourterelle à collier (*Streptopelia risoria*); cette union est féconde, mais les métis qui en proviennent sont inféconds.

Les poètes ont fait de la Tourterelle l'emblème de la tendresse et de la fidélité, mais elle ne répond pas toujours à la réputation de constance qu'ils lui ont attribuée.

La Tourterelle, dit Buffon, est encore plus tendre, disons-le, plus lascive, que le Pigeon, et met aussi dans ses amours des préludes plus singuliers. Le Pigeon mâle se contente de tourner en rond autour de sa femelle, en piaffant et se donnant des grâces. Le mâle Tourterelle, soit dans les bois, soit dans une volière, commence par saluer la sienne en se prosternant devant elle dix-huit ou vingt fois de suite; il s'incline avec vivacité et si bas, que son bec touche à chaque fois la terre ou la branche sur laquelle il est posé; il se relève de même; les gémissements les plus tendres accompagnent ces salutations: d'abord la femelle y paraît insensible; mais bientôt l'émotion intérieure se déclare par quelques sons doux, quelques accents plaintifs qu'elle laisse échapper; et, lorsqu'une fois elle a senti les premières approches, elle ne cesse de brûler; elle ne quitte plus son mâle; elle lui multiplie les baisers, les caresses, l'excite à la jouissance et l'entraîne aux plaisirs jusqu'au temps de la ponte, où elle se trouve forcée de partager son temps et de donner des soins à sa famille. Je ne citerai qu'un fait qui prouve assez combien ces Oiseaux sont ardents, c'est qu'en mettant ensemble dans une cage des Tourterelles mâles et dans une autre des Tourterelles femelles, on les verra se joindre et s'accoupler comme s'ils étaient de sexe différent; seulement, cet excès arrive plus promptement et plus souvent aux mâles qu'aux femelles. (Buff. *Hist. nat. des Ois.*)

Les Tourterelles dit Le Vaillant, ainsi que Buffon l'a très-bien observé, recherchent la fraîcheur en été; aussi ces Oiseaux étaient-ils dans les déserts brûlants de l'Afrique des Oiseaux de bon augure pour toute ma caravane. Lorsque, mourants de soif, il nous arrivait de rencontrer dans un lieu quelconque un couple de Tourterelles, nous étions bien certains de trouver dans les environs une source ou un amas d'eau de pluie, dont nous profitions toujours avec reconnaissance, c'est-à-dire que nous nous faisons un devoir religieux de ne pas troubler des hôtes bienfaisants auxquels plus d'une fois nous avons dû notre propre salut. (Le Vaill. *Hist. nat. des Ois. d'Afr.*)

Nous avons été à même dans le Sahara algérien de reconnaître l'exactitude du fait avancé par Le Vaillant.

237. Tourterelle maillée — *Turtur Senegalensis*.

Turtur Senegalensis, CH. BONAP. *Uccel. Eur.* (1812), p. 52; *Coup d'œil sur l'ordre des Pigeons, Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1855), tom. XL, p. 220, sp. 181, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 9, sp. 314; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 98, sp. 208.

Columba Senegalensis, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I.

Turtur gutture macuato Senegalensis, BRISSON, *Ornith.* (1760), tom. I, p. 121.

Columba Ægyptiaca, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 607; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXVI, p. 350; — TEMM. *Pigeons et Gallin.* in-8°, tom. I, p. 370 et 461; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 275; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXIV; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 41, sp. 282.

Columba maculicollis, WAGL. *Syst. av.* (1827), n° 97; — TEMM. *Pigeons*, in-f°, p. 100.

Turtur Ægyptiacus, CH. BONAP. *Crit. sur Degl.* (1850), p. 173, sp. 199.

SAVIGNY, *Descr. de l'Égypte*, pl. 9, fig. 3.

La Colombe maillée, TEMM. *Pig.* pl. 45.

La Tourterelle maillée a la tête, le haut du cou et la poitrine d'une belle couleur vineuse, prenant un ton roussâtre sur cette dernière partie; le dessus du corps est d'un brun roux lustré; les ailes, allongées et sub-aiguës, ont leur bord externe noirâtre; les couvertures supérieures et les scapulaires sont d'un brun roux lustré et les couvertures inférieures d'un cendré bleuâtre: les rémiges sont noirâtres et lisérées de blanchâtre en dehors; le croupion est d'un gris ardoisé lavé de brun roux; la partie inférieure du cou, en avant, et le haut de la poitrine sont ornés d'une sorte d'écharpe formée par des plumes bilobées à leur extrémité, et qui depuis leur naissance jusqu'au milieu de leur longueur sont d'un noir profond, puis un peu violacées et ensuite d'un roux de rouille brillant; les flancs sont d'un gris cendré; l'abdomen et les jambes d'un blanc teinté de gris bleuâtre, et les sous-caudales d'un blanc pur; la queue, qui est arrondie, a toutes ses rectrices noires en dessous dans leur première moitié, l'autre moitié est cendrée dans les six médianes et blanche dans les trois plus externes de chaque côté; en dessus, les six médianes sont d'un brun cendré et les trois latérales de chaque côté, d'un cendré noirâtre depuis leur naissance jusqu'au milieu, sont blanches dans le reste de leur étendue; les pieds sont rouges et les ongles bruns; le bec est noirâtre; le tour des yeux est bleuâtre et l'iris d'un brun foncé; la taille est d'environ 27 centimètres.

La femelle est un peu plus petite que le mâle et a les teintes moins brillantes.

La Tourterelle maillée a les mœurs plus sociables que la Tourterelle vulgaire, et dans le Sahara algérien nous en avons vu pendant l'hiver des bandes assez nombreuses. Sa nourriture consiste en semences, mais elle mange aussi des petits colimaçons; elle se plaît dans les D'hayas et elle y établit son nid sur les arbres ou les arbustes; elle le construit comme ses congénères; ses œufs au nombre de deux sont d'un beau blanc et obtus vers les deux bouts; leur grand diamètre est d'environ 30 millimètres, le petit de 23 millimètres.

M. Malherbe dans sa *Faune ornithologique*, dit en parlant de cet Oiseau: « Peut-être des observations plus continues feront-elles découvrir en Algérie la Tourterelle d'Égypte, *Colomba Ægyptiaca*, Lath., qui s'avance en Grèce et, dit-on, jusqu'à Tripoli. »

Elle habiterait, dit-on, les cimetières de Constantinople, tout le long de la côte de Barbarie, l'Égypte, la Sénégambie et le Cap de Bonne-Espérance, se montrerait dans les îles de l'Archipel grec, et s'égarerait accidentellement en Espagne et en Portugal.

C'est seulement dans l'extrême sud de l'Algérie que nous avons rencontré la Tourterelle maillée qui ne se montre ni sur le littoral ni dans le Tell. Nous avons capturé dans l'oasis de Gard'haïa le bel individu dont nous avons enrichi les galeries zoologiques de l'Exposition permanente d'Alger.



ORDRE DES HÉRODIONÉS

HERODIONES

TRIBU DES GRUES

GRUES

FAMILLE DES GRUIDÉS

GRUIDÆ

SOUS-FAMILLE DES GRUINÉS

GRUINÆ.

Genre GRUE — *Grus*, Pall.238. Grue cendrée — *Grus cinerea*.

Grus cinerea, BECHST. *Nat. Deutschl.* (1801-1809), tom. IV, p. 403; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 350; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 557; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XIII, p. 556; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 508; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1834), p. 586; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 46; *Conspect. Hérod. syst. Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1835), sp. 1, tom. LX, p. 720, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 9, sp. 315; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXIX; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 306; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. C; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 119, sp. 322; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 30; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 99, sp. 209.

Ardea Grus, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 234; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 620. — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 674.

Grus vulgaris, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. II, p. 406.

La Grue, BUFF. pl. enlum. 769.

POLYDORE ROUX, *Ornith. prov.* pl. 326.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 270.

GARNOUK des Arabes, la GRUE CENDRÉE des Européens.

La Grue cendrée a le bec plus long que la tête, un peu obtus et fléchi à l'extrémité; les narines sont médianes, elliptiques et percées dans un large sillon qui s'étend au-delà de la moitié du bec; le dessus de la tête est chauve, à peau rouge recouverte de quelques rares poils noirs; l'occiput est noir; le front, le dessus des yeux et les lorums sont d'un noir profond à reflet d'un bleu verdâtre; la plus grande partie du dessus du cou est d'un beau

blanc; le reste du cou, le dessus et le dessous du corps sont d'un beau gris cendré avec le devant, et les côtés du cou d'un brun noir; une large bande blanche se rend des yeux à la nuque, en séparant le noir de l'occiput de celui du cou; les ailes, longues et sub-obtuses, ont leurs couvertures supérieures pareilles au dos, les rémiges sont noires, quelques-unes des secondaires sont allongées, larges, arquées, à barbes décomposées et forment panache sur la queue; cette dernière est très-courte et cachée sous les touffes des ailes; les tarses sont très-longs, robustes et couverts en avant de larges écailles; les doigts sont au nombre de quatre, les latéraux sont courts, l'externe et le médian sont unis à la base par une étroite palmure; le pouce est médiocre, articulé sur le tarse, et ne touche à la terre que par l'extrémité de son ongle; les ongles sont courts, obtus et un peu larges, celui du doigt externe est très-arqué et le plus robuste; les pieds sont noirs; le bec est d'un noir verdâtre avec la base rougeâtre et la pointe d'un brun de corne; l'iris est rouge; la taille est d'environ 1 mètre 25 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes, avant la première mue, ont le vertex totalement emplumé; la tête et le cou sont grisâtres; la teinte générale de leur livrée est un gris enfumé.

Avant d'être entièrement adultes, les Grues cendrées ont le noir de la tête et du cou bien moins foncé que ne l'ont les vieux; le blanc de la nuque et la bande qui se rend des yeux à cette partie est terne; le cendré du dessus et du dessous du corps est lavé de roussâtre, et l'iris d'un jaune orangé.

La Grue cendrée est remarquable par sa grande taille, son joli plumage, son port noble et gracieux et son vol puissant et élevé. Ce n'est qu'accidentellement et aux époques des passages périodiques de la fin de l'automne et du printemps qu'elle séjourne quelques jours en Algérie; elle se laisse difficilement approcher et du plus loin qu'elle aperçoit le chasseur elle s'envole en poussant un cri d'alarme.

Les voyages des Grues s'effectuent toujours aux mêmes époques, et toujours du nord au midi et du midi au nord; elles décrivent en volant certaines figures géométriques dont les dispositions semblent varier en raison des courants contre lesquels elles ont à lutter. Elles se tiennent ordinairement sur deux lignes, unies angulairement afin de mieux fendre l'air; celles qui tiennent la tête s'écartent de temps en temps de la ligne pour aller se placer à la suite des autres, comme pour prendre un peu de repos, car la tâche de l'individu qui est en avant est la plus pénible et la plus difficile. Il lui faut diriger la troupe contre le vent et pousser les cris de réclame auxquels répondent tous les Oiseaux qui composent sa troupe; ces derniers montrent une obéissance aveugle à leur chef. La voix des Grues est forte, éclatante, et pendant la nuit on entend leurs cris à une très-grande distance. On assure que quand les Grues descendent à terre pour prendre du repos, l'une d'elles veille toujours, la tête haute, pour avertir, par un cri d'alarme, ses compagnes si un danger semble les menacer. La nourriture de la Grue consiste en insectes, herbes et graines.

La Grue cendrée, d'après M. Baldamus, niche annuellement dans quelques contrées de l'Allemagne; le mâle partage avec la femelle les soins de l'incubation et veille également sur les petits; c'est à terre, au pied des buissons ou parmi les herbes et les joncs que la Grue dépose ses œufs qui sont au nombre de deux; très-gros et allongés, ces œufs sont

d'un brun olivâtre, ou d'un roux cendré, avec des points et des taches d'un brun olive, mêlés à quelques taches d'un gris brun; leur grand diamètre est d'environ 86 millimètres, le petit de 61 millimètres.

À l'époque des amours, les Grues sont, dit-on, très-confiantes et se laissent facilement approcher; mais, lorsqu'on touche à leur progéniture, elles la défendent avec un grand courage et ne craignent pas d'attaquer l'homme ou l'animal qui cherche à s'en emparer. Les petits naissent couverts d'un duvet jaunâtre, et les parents les nourrissent au nid jusqu'à ce qu'ils soient en état de voler; leur éducation est très-longue, et elle est à peine terminée lorsque arrive l'époque des migrations; M. Millet prétend que rarement les jeunes voyagent avec les vieux, et, selon lui, ils ne partiraient qu'un peu plus tard.

Prise jeune, la Grue cendrée s'accoutume très-vite à la captivité, s'approprie aisément, et s'accommode de tout ce qu'on lui donne à manger; sa démarche est dégagée, grave, mesurée, et lorsqu'un objet la frappe elle se redresse et prend une attitude majestueuse.

C'est près du cap Matifou que nous avons capturé le bel individu dont nous avons enrichi les galeries zoologiques de l'Exposition permanente d'Alger.

Genre ANTHROPOÏDE — *Anthropoides*, Vieill.

239. Anthroïde Demoiselle — *Anthropoides Virgo*.

Anthropoides Virgo, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. II, p. 163; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 587; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 125, sp. 325; — CH. BONAP. *Consp. Hérod. syst. Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1855), tom. LX, p. 720, sp. 13, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 9, sp. 318; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 98, sp. 210.

Grus Numidica, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. V, p. 388.

Ardea Virgo, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 234; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), p. 619; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 673.

Grus Virgo, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. II, p. 108; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXIX; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 4^e part. (1840), p. 367; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 301; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CI; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 30.

Scops Virgo, G. R. GRAY, *List. Gen. of Birds Brit. Mus.* (1841), p. 86.

La Grue de Numidie ou Demoiselle, BUFF. pl. enlum. 241.

ERZIB EL H'ADJELA des Arabes, la GRUE DEMOISELLE des colons Algériens.

L'Anthroïde Demoiselle a le bec à peine plus long que la tête, épais, entier et légèrement convexe; les narines sont médianes, elliptiques et percées de part en part dans un large sillon; la tête est totalement emplumée, et son sommet est d'un joli gris bleuâtre ainsi que la moitié inférieure du cou, le dessus et le dessous du corps; une touffe de plumes blanches, longues, décomposées, filamenteuses, pendantes et flottantes au moindre mouve-

ment de l'Oiseau, prend naissance derrière chaque œil et tombe de chaque côté de l'occiput; les joues, la moitié supérieure du cou, les faces antérieures et latérales de la moitié inférieure de cette partie, ainsi que de longues plumes effilées et tombantes, formant jabot sont d'un beau noir très-pur et lustré; les ailes, longues, pointues et sub-obtuses, ont leurs couvertures supérieures de la même teinte que le dos; les rémiges sont d'un noir profond; quelques-unes des longues couvertures dépassent de beaucoup la queue, sont très-pointues et ont le bout noirâtre; la queue, très-courte, est d'un brun de plomb et terminée de noirâtre; les tarses sont longs, minces, garnis en avant d'une série de scutelles, et réticulés en arrière et aux articulations; les doigts assez courts sont unis à leur base; le pouce ne touche pas à terre; les ongles, un peu larges, sont courts et obtus; les pieds sont d'un brun noirâtre; le bec, d'un noir verdâtre à sa base, est d'un jaune d'ocre dans le surplus de son étendue; l'iris est d'un beau rouge; la taille est d'environ 1 mètre.

La femelle ne diffère pas du mâle, l'un et l'autre après la mue ont toutes les teintes du plumage très-lustrées et très-pures.

Les jeunes ont le gris du plumage un peu enfumé et le noir moins pur et moins brillant que les adultes.

L'Anthropoïde Demoiselle est remarquable par l'élégance de ses formes, la grâce de ses mouvements, et les jolies nuances de sa livrée; elle aime la société de ses semblables et se rencontre souvent en bandes nombreuses; les individus qui composent ces bandes se livrent, surtout le matin et le soir, à des courses, des jeux et des danses fort bizarres et dont le récit passerait pour fabuleux si de nombreux voyageurs n'en avaient été témoins. La nourriture de ces Oiseaux consiste principalement en insectes, mais ils mangent aussi des lézards, des serpents et même quelques très-petits mammifères; leur cri, perçant, strident et désagréable, peut s'exprimer par le mot *cradou* plusieurs fois répété. Comme les Grues, les Anthropoïdes voyagent en bandes nombreuses et observent le même ordre; leur vol est très-élevé. Parvenues au terme de leur voyage, les Anthropoïdes restent réunies encore quelque temps avant de s'accoupler, mais, même lorsqu'elles se sont appariées et dispersées par couples, elles se réunissent encore le soir et le matin, pour s'exercer de compagnie à leurs danses et à leurs évolutions; elles se placent en cercle sur plusieurs rangées, sautent les unes autour des autres; s'inclinent d'une manière burlesque, avancent le cou, déploient leurs ailes en redressant les longues plumes de leur collier, ou bien elles semblent lutter de vitesse dans une course sans but bien appréciable, après laquelle elles retournent à leur place à pas lents et mesurés en se faisant réciproquement des salutations, des inclinations de tête et des démonstrations mimiques des plus bizarres; après quoi, elles s'élèvent toutes en l'air avec des cris réitérés et volent lentement en décrivant des cercles étendus. Aussitôt l'époque de la ponte arrivée, ces réunions cessent et chaque couple vit isolé. C'est dans les grandes plaines de sable du sud de l'Algérie que nous avons trouvé les œufs de cet Oiseau qui niche à terre sur quelques brins d'herbes sèches, la ponte est de deux œufs un peu gros, qui sont d'un olivâtre clair ou d'un gris un peu jaunâtre, cendré ou roussâtre avec des taches et des points plus ou moins apparents d'un gris violet ou vineux ou d'un brun plus ou moins roussâtre et quelques larges maculatures nuageuses et brunâtres; leur grand diamètre est d'environ 78 millimètres, le petit de 60 millimètres.

Prise jeune, l'Anthropoïde Demoiselle s'apprivoise très-bien, et devient excessivement familière. Le général Yusuf en possède plusieurs dans sa belle campagne de Mustapha, qui vivent en liberté dans ses jardins, dont elles sont un des plus remarquables ornements, carrien n'égale leur élégance et leur gentillesse; nous en possédons une depuis longtemps, qui s'est tellement attachée à nous qu'elle reconnaît de très-loin le bruit de nos pas et annonce à l'avance, par ses cris stridents la joie qu'elle ressent de notre approche; elle se précipite à notre rencontre, nous offre sa tête à caresser et par une foule de gambades exprime sa satisfaction; elle nous suit pas à pas comme le ferait le chien le plus fidèle, et lorsque nous nous éloignons, elle atteste par ses cris et un air morne le chagrin que lui cause notre absence; sa nourriture se compose d'insectes, de graines et de pain dont elle est très-friande.

Genre BALÉARIQUE — *Balearica*, Briss.

240. Baléarique couronnée — *Balearica pavonina*.

Balearica pavonina, LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 588; — G. R. GRAY, *Gen. of Birds* (1844-1846), tom. II, p. 552; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 428, sp. 326; — CH. BONAP. *Tabl. de l'ordre des Hérons, Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1855), tom. XL, p. 720, sp. 44, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 9, sp. 319; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1838), p. 99, sp. 211.

Balearica, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. V, p. 511.

Ardea pavonina, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 233; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 619; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 672; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 507.

Anthropoïdes pavonina, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. II, p. 165.

Grus pavonina, WAGL. *Syst. av.* (1827), *Gen. Grus*, sp. 1.

L'Oiseau royal, BUFF. pl. enlum. 265.

VIEILL. *Gal. des Ois.* pl. 257, jeune.

La Baléarique couronnée a le bec de la longueur de la tête, la mandibule supérieure est notablement déprimée depuis la base jusqu'au milieu du bec et ensuite légèrement courbée jusqu'à son extrémité; les narines sont petites, ovalaires et percées obliquement dans de larges fosses nasales; le front proéminent et arrondi est couvert, ainsi que le vertex, d'un duvet noir et velouté; l'occiput est orné d'un faisceau de plumes filiformes ressemblant à du chiendent; ces brins, d'un jaune paille, sont touffus, aplatis, en spirale, hérissés de petits filets à points noirs et terminés par un petit pinceau de même couleur; les côtés de la tête sont couverts d'une peau nue, blanche sur les tempes et d'un rouge de laque vif sur les joues, se terminant par un petit fanon, qui pend sous la gorge; le dessus et le dessous du corps sont d'un cendré clair brunâtre; les plumes qui garnissent le devant du cou et le

thorax sont longues, étroites et pointues; les ailes, allongées et sub-obtuses, ont leurs couvertures supérieures blanches; les plus longues près du corps sont roussâtres et les plus éloignées sont noires, ainsi que les rémiges primaires; les rémiges secondaires sont d'un brun marron; la queue est courte et tronquée, et ses rectrices noires; les tarses élevés, minces et complètement réticulés sont noirâtres, ainsi que les pieds; le bec est noir et l'iris blanc; la taille est d'environ 1 mètre.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes, avant la première mue, ont l'occiput orné d'une touffe de plumes rousses; les tempes, les joues et la région ophthalmique sont parsemées d'un duvet très-court et blanchâtre; la tête et la partie postérieure du cou sont recouverts d'un duvet roux; la gorge est blanchâtre; le dessus et le dessous du corps sont noirâtres avec les plumes bordées, et terminées de roux; les rémiges primaires sont noires; les secondaires, également noires, sont largement bordées de roux; les couvertures supérieures sont blanches et rousses; la queue est noire; les sous-caudales sont variées de roux et de blanc; les pieds sont noirâtres; le bec est d'un brun clair; l'iris est blanchâtre.

La Baléarique couronnée se plaît en plaine, dans les pays découverts, et aime, dit-on, à se percher pour prendre du repos; son naturel est doux, sociable et familier; sa nourriture consiste en insectes, vers et vermineux; elle mange aussi, à ce qu'on assure, des petits poissons; son cri a quelque analogie avec celui de la Grue cendrée; elle niche à terre sur quelques brins d'herbes. Les œufs au nombre de deux, presque aussi épais à un bout qu'à l'autre, sont d'un brun olivâtre plus ou moins foncé et marqués de taches oblongues et comme essuyées dans le sens du grand diamètre; les unes sont superficielles, brunes ou d'un brun roux et les autres profondes, d'un gris roussâtre ou d'un gris vineux; leur grand diamètre est d'environ 66 millimètres, le petit de 51 millimètres.

Ce n'est qu'accidentellement que la Baléarique couronnée a été rencontrée en Algérie; elle habitait jadis les îles Baléares, d'où lui est venu son nom de Baléarique.

En captivité la Baléarique couronnée devient excessivement familière, elle aime la société de l'homme et se plaît à l'accompagner en marchant gravement à ses côtés; elle s'accommode de toute espèce de nourriture et vit en très-bonne intelligence avec les autres animaux domestiques.

TRIBU DES CICONIENS

CICONIÆ

FAMILLE DES CICONIIDÉS

CICONIIDÆ

SOUS-FAMILLE DES CICONINIÉS

CICONINIÆ

Genre CIGOGNE — *Ciconia*, Briss.241. Cigogne blanche — *Ciconia alba*.

Ciconia alba, BELON, *de la nat. des Ois.* (1553), III^e liv., p. 201; — WILLUGH. *Ornith.* (1676), p. 210; — BRISSON, *Ornith.* (1760), tom. V, p. 363; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 345; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. tom. II, p. 560; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* tom. VII, p. 406, et *Faun. Fr.* (1828), p. 324; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 513; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 580; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 46, *Tabl. de l'ordre des Hérons, Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1853), tom. XL, p. 720, sp. 21, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 40, sp. 320; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), tom. I, p. 313; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XCIX; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 152, sp. 337; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 31; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 40, sp. 212.

Ardea ciconia, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 235; — BRÜN. *Ornith. Bor.* (1764), p. 46; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 622; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 676.

Ciconia albescens, nivea et candida, BREHM, *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 574 et 575.

La Cigogne blanche, BUFF. pl. enlum. 866.

POLYDORÉ ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 324.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 283.

BELAREDI — BOULAKLAK et BOUCHEKCHAK des Arabes, la CIGOGNE des Européens.

La Cigogne a le bec plus long que la tête, très-fort à la base, plus haut que large dans toute son étendue, lisse, tranchant et pointu; les narines, basales et oblongues, sont percées de part en part dans la substance cornée du bec; une peau nue et noire entoure les yeux; la tête, le cou et toutes les parties du corps sont d'un blanc pur; la peau nue du menton est rougeâtre; les plumes du cou et du jabot sont longues, pendantes et pointues; les ailes, longues, amples et sub-obtuses, ont leurs grandes couvertures, les scapulaires et les rémiges d'un beau noir; la queue est médiocre et arrondie; les tarses sont très-longs, robustes et réticulés; les jambes sont nues dans la dernière moitié de leur longueur; les

doigts sont unis par une membrane à leur base et articulés sur le même plan; les antérieurs sont médiocrement allongés; le pouce, court, mince et notablement rebordé à son extrémité, porte en partie sur le sol; les ongles sont gros, larges et aplatis; la partie nue des jambes, les tarses et les pieds sont rouges; le bec est d'un rouge qui passe au jaunâtre vers la pointe; l'iris est d'un brun foncé; la taille est d'environ 1 mètre 15 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes ont le bec moins gros et plus court que celui des adultes, sa couleur est d'un brun verdâtre, avec les côtés, près de la base, l'arête et la pointe d'un rouge jaunâtre; le noir des ailes est nuancé de brun et noir de cendré, surtout sur les barbes externes des rémiges secondaires; les tarses et les pieds sont d'un noir rougeâtre.

La Cigogne blanche est très-commune en Algérie depuis la fin de février jusqu'à la fin du mois de septembre; sa nourriture exclusivement animale consiste principalement en reptiles, mollusques, vers et poissons, mais elle mange aussi de petits mammifères tels que rats, souris et de jeunes Oiseaux; son vol est élevé, puissant et soutenu, il s'élève très-haut dans l'atmosphère; en volant, cet Oiseau porte les jambes en arrière tandis qu'il replie son cou sur ses épaules; ses mouvements à terre sont lents et graves, il se tient souvent sur une patte et fait entendre de temps en temps un claquement singulier en frappant ses deux mandibules l'une contre l'autre et en renversant le cou. Les Cigognes offrent ceci de particulier qu'elles ne poussent de cri d'aucune sorte, soit au repos, soit en volant; elles établissent leur nid, composé de petits morceaux de bois et d'herbes entassées, sur les toits des maisons, les gourbis, les mosquées et même sur des arbres élevés, et pendant plusieurs années de suite, les mêmes couples reviennent aux mêmes nids auxquels ils se contentent d'effectuer quelques réparations; la ponte est de deux ou trois œufs d'un blanc pur, leur grand diamètre est d'environ 81 millimètres, le petit de 58 millimètres.

Le mâle et la femelle couvent tour à tour; la durée de l'incubation est de trente jours; les petits dans le premier âge sont couverts de duvet; les parents les alimentent en introduisant leur bec dans celui des Cigogneaux, et en y déglutissant de leur propre estomac les restes à moitié digérés de leur dernier repas; l'éducation des jeunes est très-longue et les parents les entourent des soins les plus minutieux. On a vu des Cigognes préférer la mort à la nécessité d'abandonner leurs œufs ou leurs petits. M. Bory Saint-Vincent cite un exemple étonnant de la persistance de l'amour maternel chez la Cigogne. Peu après la bataille de Friedland, dit-il, le feu mis par des obus se communiqua à un vieil arbre sur lequel une Cigogne avait son nid et couvait ses œufs, elle ne les quitta que lorsque la flamme commença à s'approcher, et alors, voltigeant perpendiculairement au-dessus, elle semblait guetter l'instant de pouvoir enlever ses œufs au désastre qui les menaçait; plusieurs fois on la vit s'abattre sur le foyer comme pour combattre la flamme; enfin surprise par la chaleur et la fumée, elle périt dans une dernière tentative.

A l'époque des amours, la Cigogne est peu farouche et se laisse assez facilement approcher, il est vrai qu'elle est entourée d'une sorte de protection, bien méritée par les services qu'elle rend, en purgeant les localités qu'elle habite des reptiles venimeux et des petits animaux nuisibles. Suivant un préjugé populaire, son nid porte bonheur à la maison ou au gourbis qui le possède. En Égypte, la Cigogne était l'objet d'un culte religieux et le signe hiéroglyphique qui la représente, signifiait bienfaisance, piété filiale, fidélité con-

jugale et amour maternel. Dans les livres d'emblèmes on voit cet Oiseau porter sur ses épaules son vieux père vénéré; mais, même en tenant compte des exagérations qui sont venues embellir les récits faits sur la Cigogne, il est impossible de méconnaître ses services et son utilité.

Durant ses migrations, la Cigogne est très-sauvage, un rien l'inquiète, la fait envoler, et il faut user des plus grandes précautions pour arriver à pouvoir la tirer.

La Cigogne, même prise adulte, s'accoutume très-vite à la captivité et devient très-familière; elle vit très-bien dans les jardins et s'accommode de tous les débris d'animaux qu'on lui jette.

Les Cigognes se rencontrent en beaucoup plus grand nombre dans la province de Constantine que dans les autres localités de l'Algérie, cependant elles sont répandues partout, et nous en avons vu jusque dans les villes du Beni M'Zab, où elles nichent sur les minarets des mosquées.

L'individu qui fait partie des collections zoologiques de l'Exposition d'Alger a été par nous capturé près de l'embouchure de l'Harrach.

FAMILLE DES ARDEIDES

ARDEIDÆ

SOUS-FAMILLE DES ARDÉINÉS

ARDEINÆ

Genre HÉRON — *Ardea*, Linn.

242. Héron cendré — *Ardea cinerea*.

Ardea cinerea, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 236; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 627; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. I, p. 691; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 332; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 567; — BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 580; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 47, *Tabl. de l'ordre des Hérons, Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1855), tom. XL, p. 721, sp. 41, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 40, sp. 322; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXIX; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 308; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1840), p. XCVI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 132, sp. 327; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 30; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 100, sp. 213.

Ardea cristata, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. V, p. 396.

Ardea major, LINN. *Syst. nat.* (1766), tom. I, p. 236; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 627; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XIV, p. 400, et *Faun. Fr.* p. 313; — Cuv. *Règ. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 510; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 575.

Ardea Rhenana, SANDER, *Beitr. Gesch. Vog. in Naturg.* (1779), tom. XIII, p. 495.

Le Héron huppé, BUFF. pl. enlum. 755.

POLYDORÉ ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 314.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 273.

BOU-ANK des Arabes algériens, AÏCHOUCHE des Marocains, le HÉRON CENDRÉ des Européens.

Le Héron cendré a le bec beaucoup plus long que la tête, fendu jusqu'au milieu de l'œil, plus haut que large dans toute son étendue, régulièrement conique, droit, échancré vers le bout de la mandibule supérieure, à bords tranchants et finement dentelés, à arête convexe, à sillons nasaux larges, profonds et très-prolongés; les narines sont basales, linéaires et percées dans une membrane; le front et la partie antérieure du vertex sont couverts de plumes soyeuses, longues, étagées et d'un blanc pur ou légèrement lavé de gris bleuâtre; le reste du vertex jusqu'aux yeux et l'occiput sont également couverts de plumes étagées; de cette dernière région partent quelques longues plumes (de deux à cinq) très-effilées et d'un beau noir bleuâtre, formant une huppe ou aigrette pendante sur le derrière du cou; la nuque est blanche, lavée de cendré; le dessus du cou et du corps est d'un cendré bleuâtre; les ailes amples, concaves et sub-obtuses, d'un cendré bleuâtre en dessus, ont leur bord blanc ainsi que celles des couvertures inférieures qui en sont le plus rapprochées; le reste des couvertures inférieures est d'un gris cendré; les scapulaires sont longues, pointues et d'un gris cendré métallique; les rémiges sont noires; le cou est long et grêle, le devant est marqué, sur la ligne médiane, de taches oblongues qui sont d'un noir bleu, sur un fond blanc de neige; les côtés du cou sont d'un blanc cendré comme la nuque; les plumes du bas du cou en partie longues, effilées, d'un cendré blanchâtre et en partie plus longues, subulées et d'un blanc lustré, pendent en fanon; les joues, la gorge, le milieu de la poitrine et du ventre, les sous-caudales et la partie interne des cuisses et des jambes sont d'un blanc pur; les côtés de la poitrine et les flancs sont d'un noir bleu profond; la queue médiocrement longue, égale et à pennes assez raides est d'un cendré bleuâtre foncé en dessus et d'une teinte plus claire en dessous; les jambes ne sont emplumées que sur environ la moitié de leur longueur, la partie nue est largement aréolée sur toutes ses faces; les tarses sont longs, épais, couverts en avant d'une série de scutelles et réticulés en arrière et sur les articulations; les doigts sont longs et déliés; le médian y compris l'ongle est moins long d'un tiers que le tarse, il est uni à l'interne par un repli membraneux assez développé et à l'externe par une large membrane qui s'étend au-delà de la première articulation en bordant légèrement les doigts; le pouce est long, situé sur la même ligne que le doigt externe et porte sur le sol dans toute son étendue; les ongles sont comprimés et aigus; le médian est dilaté, dentelé sur son bord interne et pectiné; le postérieur est long et arqué; la partie nue des jambes est rouge en été et d'un jaune pâle en hiver; les pieds sont brunâtres et lavés de jaunâtre en dedans des tarses et au-dessous des doigts; le bec est d'un jaune livide, nuancé de brunâtre en dessus, à la pointe et sur les côtés; la partie nue des lorums est de la même couleur et d'un bleu de plomb au-dessus des commissures du bec et aux paupières; l'iris est jaune; la taille est d'environ 1 mètre 05 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes, avant la première mue, n'ont pas d'aigrette à la tête, ni de plumes effilées aux scapulaires; les plumes subulées du bas du cou leur manquent également; ils ont le front grisâtre; le vertex entièrement noir; le cou cendré; le dessus du corps d'un cendré foncé; le dessous d'un blanc terne; le bas de la jambe et le dessous des doigts sont jaunâtres et les pieds noirâtres; le bec est brun en dessus et jaunâtre en dessous; les lorums et les paupières sont d'un jaune verdâtre; l'iris est jaune.

Après la mue, les teintes du plumage s'éclaircissent, les plumes blanches se montrent au vertex et s'allongent; les plumes effilées commencent à paraître aux scapulaires et au bas du cou; à mesure qu'ils avancent en âge, les jeunes passent par toutes les livrées intermédiaires et ne prennent le plumage parfait des adultes qu'à l'âge de trois ans.

Le Héron cendré, commun en Algérie sur les bords de tous les lacs, est un Oiseau triste, solitaire, méfiant et très-craintif: on ne peut l'approcher que par ruse; il se tient ordinairement près des eaux où il reste quelquefois des journées entières dans un état d'immobilité complète, debout sur une patte, le cou replié et la tête entre les épaules, attendant qu'une proie passe à sa portée; sa nourriture consiste en poissons, insectes aquatiques, reptiles et même en petits mammifères; au moyen de ses grandes jambes, il peut entrer dans l'eau sans mouiller ses plumes, et ses longs doigts lui permettent de se soutenir sur les racines qui traversent la vase sans s'y enfoncer, et de guetter ainsi les poissons et les grenouilles dont il fait sa principale nourriture. Cet Oiseau est plus diurne que nocturne; cependant il pêche aussi pendant la nuit et fait alors entendre son cri que Buffon compare à celui de l'Oie, mais qui est plus bref et plus plaintif. Il vole en raidissant ses jambes en arrière et en renversant son cou et sa tête sur le dos, de façon que d'en bas on ne voit que le bec qui semble sortir de la poitrine; son vol s'élève si haut qu'on finit par le perdre de vue; il perche souvent et établit son nid sur de grands arbres; il le construit en plate-forme avec des bûchettes se croisant, des herbes sèches, des jones et des plumes; il niche aussi parfois parmi les roseaux, et nous avons trouvé sur les bords du lac Fetzara un nid de cet Oiseau, qui contenait deux œufs d'un bleuâtre pâle et légèrement verdâtre avec quelques petites plaques de matière crétacée, leur grand diamètre était d'environ 54 millimètres, le petit de 40 millimètres.

Pendant l'incubation, le mâle porte à sa femelle une partie de sa pêche; les petits Héronneaux sont dans le premier âge couverts d'un poil follet assez épais, principalement sur la tête et le cou. Les Hérons se plaisent à nicher rassemblés, et souvent le même arbre supporte plusieurs nids.

Au temps de la fauconnerie, la chasse des Hérons était une chasse royale et un divertissement tout aristocratique, les Héronnières des environs de Fontainebleau étaient célèbres en France du temps de François I^{er}; il en existait beaucoup d'autres, qui ont disparu depuis longues années; Toussenel dit qu'il n'en existe plus qu'une seule dans le nord de la France.

La chair des Héronneaux est, dit-on, très-bonne à manger; celle des Hérons est huileuse et imprégnée d'une odeur de poisson qui n'est pas agréable; on la servait cependant autrefois sur la table des rois comme mets de parade.

Pris adulte, le Héron cendré refuse toute nourriture et se laisse mourir plutôt que de se résigner à la captivité; mais, pris jeune, il s'apprivoise, se nourrit et s'engraisse, sans

pour cela perdre la sauvagerie, la crainte et la tristesse qui lui sont naturelles; la nourriture qu'il préfère consiste en poissons, viande crue, entrailles de volailles, grenouilles et limaçons qu'il avale avec la coquille.

243. Héron à cou noir — *Ardea atricollis*.

Ardea atricollis, WAGL. *Syst. av.* (1827), *Gen. Ardea*, sp. 4; — CH. BONAP. *Tabl. de l'ordre des Hérons, Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1835), tom. XI, p. 721, sp. 44, et *Catal. Parzud.* (1836), p. 10, sp. 323; — JAUB. *H. N. du Var*, p. 422.

Ardea melanocephala, VIG. in DENHAM et CLAPPERTON, *Voy. et découv. dans le nord et le centre de l'Afr.* (1826), édit. franç. tom. III, Append. p. 242.

SMITH, *Ill. South. Afr. Zool.* tab. 86.

O. DESMURS, *Ornith. Iconog.* (1843-1849), pl. 30.

Le Héron à cou noir a le bec robuste, plus long que la tête, à mandibule supérieure rectiligne et plus fort que celui du Héron cendré; le tour des yeux est nu et d'un jaune verdâtre; le dessus de la tête, les joues, les tempes, la huppe occipitale, toute la face postérieure et la moitié supérieure des faces latérales du cou sont d'un noir brillant; le haut du dos est d'un noir à reflets verdâtres et violacés; le reste du dos est d'un gris d'ardoise qui tourne au blanchâtre au centre des longues plumes effilées des scapulaires; les couvertures supérieures des ailes et le bas du dos sont d'un blanc pur; les remiges sont d'un noir bleuâtre; les couvertures inférieures des ailes sont blanches; le menton et la gorge sont d'un blanc pur; le haut du cou, en avant, est noir et taché longitudinalement de blanc; le bas du cou est d'un gris cendré sans taches et orné d'un appendice de plumes noirâtres en forme de parure; la poitrine, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont d'un gris blanchâtre, la queue est médiocre et ses rectrices sont d'un noir bleuâtre; les torsos et les pieds sont d'un noir brunâtre; le bec est brun en dessus et jaunâtre en dessous; l'iris est d'un brun jaunâtre; la taille est d'environ 1 mètre.

La femelle ne diffère pas du mâle.

Les jeunes ont le dessus de la tête, les côtés du cou, le dos, les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes d'un gris cendré teinté entre les épaules de brun verdâtre lustré et nuancé de roussâtre sur les autres parties; les côtés de la tête sont d'un gris nuancé de noirâtre, avec une tache d'un beau noir au dessous de l'œil; le bord externe de l'aile et les plumes des aisselles sont d'un beau blanc; les rémiges sont d'un noir bleuâtre moins intense que chez les adultes et les secondaires extérieurement frangées de gris; la gorge, le devant et les côtés du cou sont d'un blanc lavé de roux pâle, avec d'étroites taches longitudinales jaunâtres sur le milieu du cou; la partie inférieure du cou et la poitrine sont d'un gris pâle, lavé légèrement de roux de rouille, et les plumes du jabot sont à peine plus longues que les autres; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc jaunâtre; la queue est d'un noir bleuâtre moins vif que chez les adultes; les tarses et les pieds sont nuancés de roussâtre; le bec est plus jaunâtre que celui des vieux.

Les mœurs et les habitudes de ce Héron sont les mêmes que celles du Héron cendré, avec lequel il a les plus grands rapports, sans cependant pouvoir être confondu avec lui; le Héron cendré ayant toujours les couvertures inférieures des ailes totalement ou partiellement cendrées, tandis que l'oiseau qui nous occupe les a toujours blanches.

Ce n'est que très-accidentellement que l'*Ardea atricollis* a été capturé en Algérie, il est commun, assure-t-on, en Abyssinie et dans le Soudan, en Sénégambie, en Guinée et jusqu'au Cap de Bonne-Espérance. Denham et Clapperton l'ont vu en grand nombre dans les lacs et les marais du Bornou et du Loggoun en compagnie d'autres espèces de la même famille.

244. Héron pourpré — *Ardea purpurea*.

Ardea purpurea, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 236; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 626; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 697; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 334; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 570; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XIV, p. 420, et *Faun. Fr.* (1828), p. 314; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 510; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 576; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 47, *Tabl. de l'ordre des Hérons, Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1835), tom. XI, p. 721, sp. 47, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 10, sp. 324; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXIX; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 309; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XCVII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 134, sp. 328; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 30; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 101, sp. 214.

Ardea purpuracens et *Ardea cristata purpurascens*, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. V, p. 420 et 424.

Ardea variegata, SCOPOLI, *Ann. I, Hist. nat.* (1769), sp. 420; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 690.

Ardea Caspia, SAM. G. GMEL. *Reis. Durch. Russ.* (1774-1784), tom. II, p. 493.

Ardea botaurus, purpurata et rufa, JOA. FRID. GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 636, 641 et 642.

Ardea Monticola, LAPEYR. *Mamm. et Ois. de la Haute Gat.* (1799), p. 44.

Le Héron pourpré, BUFF. pl. enlum. 788.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 312.

GOULD, *Birds of Eur.* pl. 274.

BOU ANK des Arabes. Le HÉRON POURPRÉ des Européens.

Le Héron pourpré a le dessus de la tête d'un noir verdâtre, avec l'occiput orné de deux longues plumes effilées, subulées et pointues; le derrière du cou est nuancé de roux vif et de roux clair avec une ligne médiane noire qui occupe les deux tiers de son étendue; le dessus du corps est d'un cendré roussâtre à reflets verdâtres, avec de longues plumes effilées, cendrées, et d'un roux vif aux scapulaires; les couvertures supérieures des ailes sont cendrées à reflets verdâtres et légèrement nuancées de roussâtre; les rémiges sont brunes à reflets cendrés et verdâtres; la gorge est blanche; le devant du cou est d'un blanc roussâtre sur la ligne médiane, avec de longues flammèches d'un noir pourpre foncé et une touffe de plumes longues, subulées, blanches et d'un cendré clair lustré tom-

bant en fanon sur le jabot; les joues sont d'un brun roux clair, coupées par un trait noir qui se rend de la commissure du bec à l'occiput; les côtés du cou sont roux avec une bande longitudinale noire; la poitrine et les flancs sont d'un pourpre éclatant; le ventre est cendré à reflets verdâtres avec quelques points nuancés de pourpre; les sous-caudales sont moitié blanches et moitié d'un cendré verdâtre; la queue est de la même couleur que le dos; les tarses et les pieds sont d'un brun verdâtre; le derrière et la base des jambes sont jaunes; le doigt médian y compris l'ongle est aussi long que le tarse; le bec est jaune et brunâtre en dessus et vers la pointe; les paupières et les lorums sont jaunes et l'iris orangé; la taille est d'environ 80 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes n'ont point d'aigrette à la tête, ni de plumes effilées aux scapulaires et à la base du cou; le front est noirâtre; une partie du vertex et du derrière du cou sont roux; le dessus du corps est d'un cendré noirâtre au centre des plumes, et sur leurs bords d'un roux plus ou moins clair; les joues et les côtés du cou sont d'un roux cendré, avec des taches noires peu apparentes sur cette dernière partie; les couvertures supérieures des ailes sont de la couleur du dos et les rémiges d'un cendré noirâtre foncé; la gorge est blanche et le devant du cou rougeâtre, avec de nombreuses taches longitudinales noirâtres; la poitrine et l'abdomen sont d'un cendré roussâtre; les jambes sont d'un brun roux en dehors et d'un roux plus clair en dedans; les sous-caudales sont blanches; les tarses et les pieds sont colorés comme chez les vieux, mais d'une teinte moins foncée en avant et sur les côtés; le bec est presque entièrement brun en dessus, et jaunâtre en dessous; l'iris, les paupières et les lorums sont d'un jaune clair.

Ce n'est qu'à trois ans que les Hérons ont acquis leur plumage complet.

Le Héron pourpré est sédentaire en Algérie, mais aux époques des migrations nous en voyons souvent de nombreux passagés; cet oiseau aime les lieux humides et le bord des eaux, on le trouve sur tous les lacs de l'Algérie; son naturel est timide et moins farouche que celui du Héron cendré; pendant le jour il se tient caché dans les joncs, et ce n'est guère que le soir et le matin qu'on le voit rôder à la recherche de sa nourriture, qui consiste, comme celle des autres Hérons, en poissons et grenouilles. Il niche parmi les roseaux; ses œufs, au nombre de deux ou trois, sont d'un joli bleu verdâtre pâle; leur grand diamètre est d'environ 52 millimètres, le petit de 36 millimètres.

Les petits en naissant sont couverts de duvet, leur accroissement n'est pas très-rapide et pendant longtemps les parents les nourrissent au nid.

Pris jeune, le Héron pourpré se résigne à la captivité et ne cherche pas comme le Héron cendré à attaquer à coups de bec les personnes et les chiens qui l'approchent; mais il ne devient jamais très-familier; si on le prend étant âgé il refuse toute espèce de nourriture et rejette celle qu'on tente de lui faire avaler de force.

L'individu qui fait partie des collections zoologiques de l'Exposition a été, ainsi que ses œufs, capturé par nous, sur les bords du lac Halloula que l'on se propose de dessécher.

Genre AIGRETTE — *Egretta*, Ch. Bonap.245. Aigrette blanche — *Egretta alba*.

- Egretta alba*, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 47, *Tabl. de l'ordre des Hérons, Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1855), tom. XL, p. 721, sp. 69, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 10, sp. 325; — DURAZZ. *Ucc. Lig.* (1840), p. 67; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 101, sp. 216.
- Ardea candida*, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. V, p. 428.
- Ardea alba*, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 239; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 639; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 695; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XIV, p. 414; — SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), p. 347; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 514; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXIX; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XCVII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 137, sp. 329.
- Ardea egretta*, BECHST. *Nat. Deutschl.* (1804-1809), tom. IV, p. 335; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 335; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 572; — VIEILL. *Faun. Fr.* (1828) p. 315; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 309; — MALI. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 30.
- Herodias egretta*, BOIE, *Isis* (1822), p. 559.
- Herodias candida*, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 584.
- Erodias albus*, MARGILL. *Man. Hist. nat. Orn.* (1839-1841), tom. II, p. 134.
- La grande Aigrette*, BUFF. pl. enlum. 925, et sous le nom de *Héron blanc*, pl. 886, le jeune.
- NAUM. *Vög. Deutschl.* pl. 46, fig. 91, adulte.
- POLYDOR ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 314.
- GOULD, *Birds of Eur.* tab. 276.

L'Aigrette blanche a le bec beaucoup plus long que la tête, assez mince, droit, échancré vers le bout de la mandibule supérieure et affilé; les narines sont linéaires et les sillons nasaux profonds et très-prolongés; tout le plumage est d'un beau blanc; des plumes, étroites et allongées, forment sur l'occiput une petite huppe pendante; les ailes sont obtuses et blanches, ainsi que la queue qui est médiocre, égale et à pennes résistantes; les plumes du dos et les scapulaires sont chez les adultes en nœcs, très-longues, à tige droite, épaisse, raide et plate; les barbes sont rares, décomposées et filiformes; ces plumes atteignent et dépassent même parfois l'extrémité des ailes; le cou est très-long, très-grêle et emplumé sur toutes ses faces; les plumes du jabot sont peu effilées et médiocrement allongées; les jambes ne sont vêtues que sur environ la moitié de leur longueur; la partie nue, irrégulièrement aréolée en avant, est couverte en arrière d'une série de larges plaques; les tarsi sont très-longs, minces et couverts en avant d'une série de scutelles; ils sont réticulés en arrière et sur les articulations; le doigt médian, y compris l'ongle, est d'un tiers moins long que le tarse et uni à l'externe par une membrane qui s'étend jusqu'à la première articulation; le pouce n'est que du tiers de la longueur du doigt médian; les pieds sont d'un verdâtre un peu brunâtre; le bec est noir; la partie nue des paupières est verdâtre et l'iris d'un jaune brillant; la taille est d'environ 1^m 40.

Le mâle et la femelle se ressemblent; en hiver, ils n'ont l'un et l'autre ni huppe pendante, ni panache, ni longues plumes au dos; le bec est jaune avec l'arête et le bout noirs.

Les jeunes sont d'un blanc terne et n'ont ni huppe ni panache; ils ont le bec d'un brun jaunâtre, les pieds verdâtres et l'iris d'un jaune clair.

L'Aigrette blanche se plaît sur le bord des grands lacs; sa nourriture consiste en grenouilles, lézards, petits poissons et insectes d'eau; elle est farouche et se laisse difficilement approcher; elle niche sur les rives des lacs, sur un amas assez considérable de tiges de roseaux et de plantes marécageuses; la ponte est de deux ou trois œufs d'un vert bleuâtre très-pâle; leur grand diamètre est d'environ 53 millimètres, le petit de 40 millimètres.

Les jeunes naissent couverts d'un léger duvet et ne quittent le nid que lorsqu'ils sont en état de voler; les parents pourvoient abondamment à leur nourriture.

L'Aigrette blanche se rencontre plus fréquemment sur les lacs de la province de Constantine que sur ceux de la province d'Oran.

Genre GARZETTE — *Garzetta*, Kaup.

246. Garzette aigrette — *Garzetta egretta*.

Garzetta egretta, CH. BONAP. *Tabl. des Hérons, Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1835), tom. XL, p. 772, sp. 79, et *Catal. Parzud.* (1836), p. 10, sp. 328; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. en Alg.* (1858), p. 101, sp. 216.

Ardea Garzetta, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), t. I, p. 237; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 628; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 694; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 337; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 574; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XIV, p. 405, et *Faun. Fr.* (1828), p. 316; — CUV. *Règ. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 514; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 574; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXIX; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 310; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XCVII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 139, sp. 330; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 30.

Egretta, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. V, p. 431.

Ardea nivea, S. G. GMEL. *Nov. comm. Petrop.* (1770-1771), tom. XVI, p. 458.

Herodias Garzetta, BOIE, *Isis* (1822), p. 560.

Herodias jubata et nivea, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 586 et 587.

Ardea nigrirostris, J. R. GRAY, *Miscel.* (1831), p. 19.

Egretta Garzetta, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 47, et *Crit. sur Degl. Conspect. Eur. av.* (1850), p. 189, sp. 400; — DURAZZO, *Uccel. Lig.* (1840), p. 67.

Erodias Garzetta, MACGILL *Man. Hist. nat. Orn.* (1839-1841), tom. II, p. 135.

NAUM. *Vög. Deutschl.* pl. 223.

POLYDORÉ ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 315.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 77.

LA PETITE AIGRETTE, la GARZETTE des Européens.

La Garzette a le bec plus long que la tête, mince, droit et effilé; les yeux sont entourés d'une peau nue et verdâtre; le plumage est blanc; une petite huppe occipitale est composée de deux ou trois plumes longues, étroites, subulées et pendantes; le cou est long, grêle et emplumé; les plumes du jabot sont très-allongées, subulées, très-étroites et lustrées; sur le haut du dos existe un panache composé de plusieurs rangées de plumes longues à barbes rares, soyeuses et très-effilées, qui ne dépassent pas la queue, et qui ont leurs baguettes faibles, un peu contournées, flexibles et relevées vers la pointe; les tarsi sont longs et minces; le doigt médian, y compris l'ongle, est plus long que les deux tiers du tarse et une fois plus long que le pouce; les tarsi et les pieds sont d'un noir verdâtre avec le dessous des doigts d'un jaune verdâtre; le bec est noir et un peu jaunâtre en dessous vers la base; l'iris est d'un beau jaune brillant; la taille est d'environ 55 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent; en automne, ils sont l'un et l'autre d'un blanc pur et sans aucune parure.

Les jeunes, avant la première mue, sont de plus petite taille que les adultes et d'un blanc terne; ils ont les pieds, le bec, l'iris et les lorums d'un noir un peu brunâtre.

Après la mue, ils ressemblent aux adultes en plumage d'automne.

La Garzette est sédentaire en Algérie sur le bord des lacs, elle est assez confiante et se plaît dans le voisinage des autres Oiseaux aquatiques; si elle est surprise, elle relève son aigrette et lui imprime un tremblement très-acceléré; dans le jour, elle se tient dans les marais et ne s'envole que lorsqu'on l'approche; sa nourriture consiste en petites grenouilles, poissons, vers et insectes d'eau; elle niche dans les joncs; ses œufs, d'un bleu verdâtre pâle et sans taches, sont pointus aux deux bouts; la ponte est de trois ou quatre œufs, dont le grand diamètre est d'environ 42 millimètres, et le petit de 30 millimètres.

Nous avons rencontré la Garzette sur tous les grands lacs de l'Algérie et jusque dans les Sebkhah du sud, où nous avons capturé un des individus qui font partie des collections zoologiques de l'exposition permanente d'Alger.

Nous ne mentionnerons qu'à titre de renseignement *Garzetta Lindermayerii*, Brehm. indiquée par le prince Ch. Bonaparte dans le catalogue Parzudaki, Appendix pour les Oiseaux de l'Algérie non compris dans le catalogue des Européens, page 49, sp. 41.

Les Garzettes que nous avons capturées en Algérie et celles que nous avons été à même d'y examiner ne nous ont offert que les différences qui résultent de l'âge et de la saison, et toutes nous ont semblé appartenir à *Garzetta egretta*; nous n'inscrirons donc, jusqu'à plus ample informé, qu'une seule espèce de Garzette, parmi les Oiseaux dont la présence en Algérie a été constatée jusqu'ici.

Genre GARDE-BŒUF — *Bubulcus*, Pucheran.247. Garde-bœuf Verany — *Bubulcus ibis*.

Bubulcus ibis, CH. BONAP. *Tabl. de l'ordre des Hérons, Comptes rendus de l'acad. des sciences* (1855), tom. XL, p. 722, sp. 85, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 10, sp. 329; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1838), p. 101, sp. 217.

Ardea ibis, HASSELQUIST, *Itin. Palæst.* (1737), p. 248.

Ardea candida minor, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. V, p. 438.

Ardea bubulcus, SAVIGNY in : CUV. *Rég. an.* (1829), tom. I, p. 512 (note); — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XCVIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 143, sp. 332.

Ardea Verany, POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* (1825-1839), tom. II, pl. 316; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 4^e part. (1840), p. 379; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 30.

Buphus Verany, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 48; — DURAZZO, *Ucc. lig.* (1840), p. 67.

Buphus bubulcus, CH. BONAP. *Crit. sur Dégl. Consp. av. Eur.* (1850), p. 489, sp. 401.

SAVIG. *Desc. de l'Égypt. Zool.* pl. 8, fig. 1.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 316.

BOU GHANAM des Arabes, le GARDE-BŒUF des Européens.

Le Garde-bœuf a le bec un peu plus long que la tête, droit, pointu; la mandibule supérieure est à sommet courbe dans toute son étendue, à pointe émoussée, et dépassant un peu la mandibule inférieure qui est droite à la base et sensiblement courbée vers l'extrémité dans le sens de la mandibule supérieure; le plumage est d'un blanc pur, avec le front, le vertex, l'occiput et le haut de la nuque couverts de plumes longues et décomposées d'un roux de rouille, formant une huppe pendante; les ailes sont aiguës; la queue est courte, égale et à pennes résistantes; les plumes du milieu du dos sont longues, flexibles, à barbes filamenteuses, profondément décomposées et d'un isabelle rougeâtre; le cou de longueur moyenne est en dessus, sur environ le quart de sa longueur, dépourvu de plumes, et le bas est orné de plumes subulées et à barbes filamenteuses d'un roux de rouille vif; les jambes sont nues sur environ la moitié de leur longueur; les tarse, médiocrement allongés, sont scutellés en avant; les doigts sont longs; le médian, y compris l'ongle, est plus court que le tarse et uni à l'externe par une membrane assez étendue; l'ongle du pouce est très-arqué et presque aussi long que le doigt; les pieds sont jaunes, ainsi que le bec, la partie nue des lorums, les paupières et l'iris; la taille est d'environ 45 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent. En hiver, leurs teintes rousses sont moins intenses et ils manquent au dos des plumes décomposées et effilées qui, en été, sont si remarquables.

Les jeunes, avant la première mue, sont entièrement d'un blanc pur, sans parure au dos, ni huppe ni jabot; leurs pieds sont noirâtres. Après la mue, la huppe et le jabot sont bien accusés; la première est d'un roux clair, ainsi que le dessus de la tête; le bec et les pieds sont jaunes et les doigts verdâtres.

Le Garde-bœuf doit son nom à l'habitude qu'a cet Oiseau de vivre au milieu des troupeaux, afin de saisir les insectes attirés par leur voisinage ou qui vivent à leurs dépens; il suit les ruminants pour saisir sous leurs pas les vers qu'ils font sortir de terre, et se repose même fréquemment sur leur dos ou sur leur cou, ce qui le fait nommer par les Arabes le Père des troupeaux. Il vit en société et se plaît autant dans les plaines sèches que dans les marais et les prairies; il perche volontiers et se tient alors sur une seule patte, le cou enfoncé entre les épaules; sa nourriture ne consiste pas seulement en insectes, il mange aussi des petits poissons, des batraciens, des mollusques aquatiques et des petits reptiles. Il niche dans les marécages, au milieu des grands roseaux, en société de ses semblables ou de la Garzette et du Crabier; la ponte est de trois ou quatre œufs un peu arrondis et d'un blanc légèrement azuré; leur grand diamètre est d'environ 40 millimètres, le petit de 36 millimètres.

Le Garde-bœuf est très-commun en Algérie; il n'est pas farouche et se laisse assez facilement approcher; il s'apprivoise très-promptement et devient excessivement familier; il mange tout ce qu'on lui offre, viande, poisson, légumes, pain, il s'accommode de tout, vit en bonne intelligence avec les autres habitants de la volière ou de la basse-cour, et fait même la police à l'égard des chiens et des chats qui tâchent de s'y introduire, et qu'il pourchasse à coups de bec.

Les individus dont nous avons enrichi les galeries zoologiques de l'exposition d'Alger proviennent des lacs Halloula et Fetzara.

Genre CRABIER — *Buphus*, Boie.

248. Crabier huppé — *Buphus comatus*.

Buphus comatus, BOIE, *Isis* (1826), p. 356; CH. BONAP. *Tabl. de l'ordre des Hérons, Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1855), p. 722, sp. 88, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 40, sp. 330; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 102, sp. 218.

Ardea ralloïdes, SCOPOL. *Ann. I, hist. nat.* (1769), p. 88; — MEYER et WOLF, *Tusch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 341; — TEMM. *Man.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 581; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 341; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 30.

Ardea punila, LEPECHIN, *Nov. comm. Petrop.* (1769-1770), tom. XIV, p. 502.

Ardea castanea, S. G. GMEL. *Nov. comm. Petrop.* (1770-1774), tom. XV, p. 454.

Ardea comata, PALL. *Voy.* (1776), tom. VIII, de l'édit. franç. in-8, append. p. 46; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 632; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 687; — VIELL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XIV, p. 428, et *Faun. Fr.* (1828), p. 346; — CUV. *Règ. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 514; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 573; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXX; — SCHLEG. *Rep. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XCVII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 144, sp. 334.

- Ardea Erythropus et Squajotta*, Gmel. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 634.
Ardea audax, LAPEYROUSE, *Neue Schwed. Abhandl.* (1794), tom. III, p. 106.
Ardeola ralloides, BOIE, *Isis* (1822), p. 559.
Cancrophagus ralloides, KAUP, *Nat. syst.* (1829), p. 42.
Egretta comata, SWAINS. *Class. of Birds* (1836-1837), tom. II, p. 354.
Buphus ralloides, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 48, et *Crit. sur Dégl. Consp. av. Eur.* p. 189, sp. 402; —
 DURAZZO, *Ucc. lig.* (1840), p. 68.
Botaurus comatus, MACGILL. *Man. Hist. nat. Orn.* (1842), tom. II, p. 125.
Le Héron huppé de Mahon, BUFF. pl. enlum. 348.
 POLYDORÉ ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 320 et 321.
 GOULD, *Birds of Eur.* tab. 275.

Le Crabier a le bec aussi long que la tête, droit, très-aigu et à arête vive en avant des narines; les fosses nasales sont peu profondes; les plumes du dessus de la tête, des joues et du cou sont jaunâtres, effilées et rayées longitudinalement de brun; l'occiput est orné d'une touffe épaisse de plumes longues, étroites, blanches et bordées de noir; les ailes sont blanches et sub-obtuses; les scapulaires et les plumes du haut du dos sont d'un roux rougeâtre; les plumes du dos sont longues et filamenteuses et celles qui en recouvrent la partie inférieure sont blanches; le cou, de moyenne longueur, est nu en dessus sur environ le tiers de son étendue; le devant et les côtés sont d'un roux jaunâtre clair, et les plumes qui en couvrent les faces latérales convergent obliquement en arrière; la gorge, la poitrine, les jambes, les couvertures inférieures et supérieures de la queue sont d'un blanc pur; la queue, également blanche, est courte, égale et à pennes peu résistantes; les jambes sont emplumées sur les deux tiers de leur longueur; leur partie nue est réticulée en avant et couverte en arrière d'une série de larges scutelles; les tarses, médiocrement allongés, scutellés en avant, sont finement réticulés en arrière et sur les articulations; le doigt médian, y compris l'ongle, est plus long que le tarse; le doigt externe, uni au médian par une membrane, qui s'étend jusqu'à la première articulation, est un peu plus court que le doigt interne; les pieds sont jaunes, nuancés de verdâtre; les paupières et les lorums sont d'un jaune verdâtre; le bec est bleu dans sa moitié supérieure et noir à sa pointe; l'iris est d'un jaune brillant; la taille est d'environ 40 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes avant la mue n'ont point de longues plumes occipitales, ni de plumes filamenteuses sur le dos; la tête, le cou et les couvertures supérieures des ailes sont d'un brun roux; avec de grandes taches longitudinales d'une teinte plus foncée; le haut du dos et les scapulaires sont d'un brun plus ou moins profond; la gorge est blanche; les côtés et le devant du cou sont d'un brun roussâtre et rayés de brun; la poitrine, l'abdomen, les sous-caudales, la queue et les jambes sont d'un blanc pur; les rémiges sont blanches et cendrées vers le bout; les paupières et les lorums sont verdâtres; le bec est brun verdâtre en dessus et d'un jaune vert en dessous; les pieds sont d'un cendré verdâtre et l'iris jaune clair.

Le Crabier est d'un naturel hardi et courageux; il attaque avec impétuosité ses ennemis, les frappe avec force et leur fait souvent de profondes blessures; il se plaît dans la société

de ses semblables et fréquente le bord des lacs, des rivières et des ruisseaux; il n'est pas très-farouche, mais si quelque chose l'inquiète, il relève et agite les longues plumes qui ornent son occiput, et cherche plutôt à se dérober en se cachant sous les herbes qu'en s'envolant. Il perche rarement sur les arbres et les buissons et affectionne les marécages couverts de jones, de roseaux et de hautes herbes, dans lesquels il niche en compagnie d'autres individus de son espèce; ses œufs, au nombre de trois ou quatre, sont petits et d'un joli vert bleuâtre; leur grand diamètre est d'environ 37 millimètres, le petit de 27 millimètres.

Assez répandu en Algérie, le Crabier s'y rencontre en toute saison, il se nourrit de vers, d'insectes aquatiques, de batraciens, et se laisse assez facilement approcher. Les individus qui font partie des collections de l'Exposition proviennent des lacs Halloula et Fetzara, sur les bords desquels le Crabier se reproduit.

Genre ARDÉIRALLE — *Ardeiralla*, Ch. Bonap.

249. Ardéiralle guttural. — *Ardeiralla gutturalis*.

Ardeiralla gutturalis, CH. BONAP. *Catal. Parzud.* (1836), p. 10, sp. 331, et *Consp. Gen. av.* (1857), tom. II, p. 431.

Ardea Sturmii, WAGL. *Syst. av.* (1827), *Gen. Ardea*, sp. 37.

Cancerophagus gutturalis, SMITH. *Report. Exped. int. the int. S. Afr.* (1836).

Egretta plumbea, SWAINS. *Anim. in Menag.* (1838), p. 344.

Ardetta Sturmii, G. R. GRAY, *Gen. of Birds* (1844-1846), tom. III, p. 556; — CH. BONAP. *Comptes rendus de l'acad. des sciences, Tabl. de l'ordre des Hérons* (1855), tom. XL, p. 722, sp. 102.

Herodias Sturmii, CABANIS.

Ardetta gutturalis, CH. BONAP. *Comptes rendus de l'acad. des sciences, Tabl. de l'ordre des Hérons* (1855), tom. XL, p. 722, sp. 103.

AND. SMITH. *Illust. Zool. S. Afr. fr.* pl. 91.

L'Ardéiralle guttural a le bec de la longueur de la tête; le cou est dépourvu de plumes en dessus sur environ la moitié de son étendue et porte à sa partie antérieure, sur le jabot, un fanon de plumes, noirâtres au centre et largement bordées de roux ocreux; le dessus de la tête et les parties supérieures du corps sont d'un gris ardoisé noirâtre; les ailes sont aiguës et d'un gris ardoisé très-foncé, avec leur bord externe d'un roux pâle; la gorge et le devant du cou sont d'un blanc lavé de roux avec des taches longitudinales noirâtres au centre des plumes; la poitrine est d'un noirâtre varié de roux ocreux sur le bord des plumes; l'abdomen est d'un gris ardoisé plus clair que celui des parties supérieures et varié de taches longitudinales d'un roux fauve; le surplus des parties inférieures est d'un gris ardoisé plus clair que celui des parties supérieures; les plumes tibiales sont d'un roux

pâle; la queue est courte, conique et d'un cendré noirâtre; la partie inférieure des jambes est bien dénudée; les tarses sont courts, assez épais, scutellés en avant et aérolés en arrière; le doigt médian, y compris l'ongle, est de la longueur du tarse et réuni à l'interne, par un repli membraneux; les ongles sont assez longs et d'un jaunâtre rosé; les pieds sont brunâtres; le bec est jaunâtre, et l'iris d'un jaune verdâtre; la taille est d'environ 34 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes ont les plumes des parties supérieures frangées de roussâtre; celles des parties inférieures sont bordées d'un roux plus foncé et tournant parfois au marron; le bec est en partie jaunâtre et en partie noirâtre.

Ce n'est que très-accidentellement que cette espèce d'Ardéide a été rencontrée en Algérie.

Genre BLONGIOS — *Ardeola*, Ch. Bonap.

250. Blongios vulgaire — *Ardeola minuta*.

Ardeola minuta, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 48, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Tabl. de l'ordre des Hérons* (1855), tom. XL, p. 723, sp. 109, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 40, sp. 332; — DURAZZO, *Ucc. lig.* (1840), p. 68; — LOCHE, *Catal. des Mann. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 102, sp. 219.

Ardeola minuta, LINN. *Syst. nat.* 42^e édit. (1766), tom. I, p. 240; — GMEL, *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 646; — LATH, *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 683; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 343; — TEMM, *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 584; — VIEILL, *Now. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XIV, p. 431, et *Faun. Fr.* (1828), p. 320; — CUV. *Règ. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 511; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 573; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXX; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 313; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XCIX; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 147, sp. 335; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 30.

Ardeola et Ardea nevvia, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. V, p. 497 et 500.

Ardea Danubialis et Soloniensis, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 637; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 681.

Botaurus minutus, BOIE, *Isis* (1822), p. 559.

Cancrophagus minutus, KAUP. *Nat. Syst.* (1829), p. 42.

Butor minutus, SWAINS. *Class. of Birds* (1837), tom. II, p. 354.

Ardetta minuta, E. J. R. GRAY, *List. spec. Brit. and Birds* (1850), p. 163.

Le Blongios de Suisse, BUFF. pl. enlum. 323.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 322 et 323.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 282.

Le Blongios a le bec mince, long, droit, très-aigu, finement dentelé vers le bout et échancré; le cou, de longueur médiocre, est dépourvu de plumes en dessus dans les deux tiers de son étendue; le dessus de la tête et les parties supérieures du corps sont d'un noir

verdâtre à reflets; les côtés de la tête, le dessus et les côtés du cou sont d'un blond roussâtre, tournant au gris vineux ou pourpré; les ailes sont aiguës; les plumes axillaires sont noires au centre et largement bordées de roux ocreux; les petites couvertures sont jaunâtres; les moyennes, d'un gris jaunâtre, passent au grisâtre clair, et les grandes sont d'un joli gris de perle; les rémiges sont noires et dépassent un peu l'extrémité de la queue; les plumes des faces antérieures et latérales du cou sont amples, bien développées et d'un roux ocreux clair; les premières forment un fanon sur le jabot; l'abdomen, les jambes et les sous-caudales sont d'un roux brun; la queue est courte, conique et composée de plumes très-peu résistantes; les jambes sont complètement emplumées; les tarses sont courts et les doigts grêles; le médian, y compris l'ongle, est de la longueur du tarse; les pieds sont d'un jaune verdâtre; l'iris, le tour des yeux et les lorums sont d'un beau jaune; le bec, brun en dessus et à la pointe, est jaune en dessous et sur les côtés; la taille est d'environ 34 centimètres.

La femelle a le dessus de la tête d'un noir lavé de verdâtre; le dessus du cou d'un jaune fauve; les plumes du manteau d'un brun obscur et bordées de jaune roussâtre; les couvertures supérieures des ailes sont jaunâtres et les moyennes marquées à leur centre d'une tache brune; les rémiges primaires sont noires et les scapulaires d'un brun obscur; les parties inférieures sont d'un blanc roussâtre varié sur les flancs de taches longitudinales brunâtres, très-étroites au centre des plumes; les couvertures supérieures de la queue sont noirâtres et les inférieures blanchâtres; les rectrices sont noires.

Les jeunes, avant la mue, ont les plumes du dessus de la tête brunes bordées de roux; celles de la nuque variées de brun et de roux plus clair, et celles du dos et des scapulaires d'un brun roussâtre, bordé d'isabelle; les ailes sont d'un blanc jaunâtre avec les moyennes couvertures supérieures légèrement tachetées de brun au centre; les rémiges sont d'un noir cendré; le devant du cou est blanchâtre, lavé de roux avec des taches longitudinales brunâtres; le dessous du corps est d'un blanc roussâtre avec de grandes taches longitudinales brunes plus larges, plus foncées et plus rapprochées sur le haut de la poitrine; les joues, les côtés du cou et les jambes sont d'un roux varié de brun; les sous-caudales sont blanches, et les rectrices d'un noir cendré; les pieds sont verdâtres; le bec est brun et l'iris jaunâtre.

Après la deuxième mue, le dessus de la tête est d'un noir peu reflétant; la nuque est rousse; les plumes du dos et les scapulaires sont brunes avec les plumes bordées de jaune roussâtre; celles des joues, des côtés du cou et des couvertures alaires prennent les teintes de l'Oiseau adulte; les taches longitudinales des parties inférieures sont d'un brun clair et rousses au cou; les pieds sont d'un verdâtre jaunissant; le bec, d'un brun verdâtre en dessus et à la pointe, est jaunâtre en dessous et sur les côtés.

Le Blongios est un Oiseau d'un naturel triste et solitaire, qui se tient presque toujours caché dans les herbes ou dans les roseaux; il n'en sort guère que le soir et le matin. Il court avec assez de rapidité et se dérobe facilement lorsqu'il est poursuivi, sans être obligé de voler; il a la singulière habitude lorsqu'il est blotti dans une touffe de roseaux ou posé sur une branche, de prendre une position telle, que son bec, son corps et ses pieds ne forment plus qu'une ligne presque perpendiculaire; il conserve la plus complète immobilité tant qu'il se croit en danger; son vol est bas et toujours en ligne droite; son cri peut se

rendre par le mot *hehou*; sa nourriture consiste en très-petits poissons, en frai de grenouilles, en insectes et en vers aquatiques; malgré sa petite taille, il est assez courageux et il n'est pas toujours facile de s'en emparer, car, lorsqu'il est blessé, il se sert avec dextérité de son bec robuste et pointu, et cherche à crever les yeux des chiens.

Il niche dans les parties submergées des bords des lacs; son nid est un assemblage grossier de joncs et d'herbes aquatiques; les œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un blanc terne, sans taches; leur grand diamètre est d'environ 33 millimètres, le petit de 24 millimètres.

Le mâle et la femelle partagent les soins de l'incubation.

Le Blongios est commun et sédentaire en Algérie, c'est presque toujours isolément qu'on le rencontre; quoique d'un naturel assez sauvage, il vit très-bien en captivité et se prive même assez rapidement; toute nourriture lui agréée, il mange de tout, même du pain, mais il préfère cependant les petits poissons ou la chair coupée en filets minces, et sait très-bien défendre sa pâture contre les autres commensaux de sa volière; il les attaque parfois même et sait toujours se faire respecter, bien que sa taille soit souvent inférieure à celle de ses adversaires; il aime à se percher haut et ne souffre pas qu'on s'établisse dans son voisinage.

C'est sur les bords du lac Halloula que nous avons capturé les sujets qui figurent dans les galeries de l'Exposition permanente d'Alger.

Genre BUTOR — *Botaurus*, Steph.

251. Butor étoilé — *Botaurus stellaris*.

Botaurus stellaris, STEPH. in : SHAW, *Gen. Zool.* (1819), tom. XI, p. 593; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 48, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Tabl. de l'ordre des Hérons* (1853), tom. XL, p. 723, sp. 414, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 40, sp. 333; — DURAZ. *Uccel. Lig.* (1840), p. 68; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 102, sp. 220.

Ardea stellaris, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 239; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 635; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 680; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 338; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 580; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XIV, p. 438, et *Faun. Fr.* (1828), p. 319; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 512; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 572; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXX; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 312; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XCVIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 444, sp. 333; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 30.

Botaurus, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. V, p. 444.

Botaurus lacustris et arundinaceus, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 596.

Butor stellaris, SWAINS. *Class. of Birds* (1837), tom. II, p. 334.

Le Butor, BUFF. pl. enlum. 789.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 319.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 280.

Le Butor a le bec plus long que la tête et échancré vers le bout de la mandibule supérieure dont l'extrémité est un peu fléchie; les narines sont linéaires et les sillons nasaux profonds; le front et le vertex sont d'un beau noir lustré; tout le fond du plumage est d'un roux jaunâtre avec les parties supérieures vermiculées de brunâtre; le cou, de médiocre longueur et dépourvu de plumes en dessus, est seulement couvert sur cette partie d'un duvet roux; les plumes qui garnissent les faces latérales du cou sont longues, larges et convergent en arrière; celles du bas du cou tombent sur la poitrine en un épais fanon; la gorge est d'un blanc légèrement lavé de roussâtre, borné latéralement par deux bandes noires qui partent des commissures du bec; le devant du cou est d'un blanc roussâtre, varié de quatre bandes longitudinales d'un roux taché de brun; les joues et les côtés du cou sont rayés de brun en zigzags; le dos et les scapulaires sont marqués de taches irrégulières et de grandes bandes noires longitudinales et dentées; les ailes sont sub-obtuses; leurs couvertures supérieures sont rayées de brun transversalement et en zigzags entrecoupés; les rémiges sont alternativement rayées de brun et de fauve rougeâtre; la poitrine et l'abdomen sont variés de raies longitudinales d'un roux bordé et tacheté de brun; la queue est courte et composée de dix pennes peu résistantes d'un fauve varié d'un grand nombre de taches et de zigzags irréguliers noirâtres; les jambes ne sont dénudées que sur une très-petite étendue; la partie nue est réticulée sur les faces antérieure et latérales, et garnie en arrière de plaques assez grandes; les tarses sont courts, gros et robustes, ils sont couverts en avant et en partie sur les côtés d'une rangée de grandes scutelles et réticulés en arrière et sur les articulations; les doigts sont très-longs et armés d'ongles longs et forts; le doigt médian, y compris l'ongle, est plus long que le tarse; le doigt externe est uni au médian par une membrane qui s'étend jusqu'à la première articulation et plus court que le doigt interne; l'ongle du pouce est très-fort et très-long; les pieds sont d'un jaune verdâtre; les lorums et le tour des yeux sont verdâtres; l'iris est jaune; le bec, brun en dessus, est jaune en dessous et sur ses bords; la taille est d'environ 65 centimètres.

La femelle ne diffère pas du mâle.

Les jeunes ne diffèrent des adultes que par des teintes plus pâles et moins nettes; les plumes du cou sont moins longues et moins décomposées; le dessus de la tête, la bande des côtés de la gorge et les taches du dos sont d'un brun obscur; celles du devant du cou sont moins nombreuses et d'un brun roussâtre; la face interne des jambes et les côtés du cou sont variés de traits onduleux plus nombreux que chez les adultes.

Le Butor assez commun en Algérie est d'un naturel indolent, patient et courageux; il se plaît dans les lieux marécageux les plus fournis de jones et de broussailles, et il y reste souvent caché pendant la plus grande partie du jour, car il est plutôt crépusculaire et nocturne que diurne, ce n'est guère que pendant la nuit qu'il cherche sa nourriture, qui se compose de batraciens, de poissons, d'insectes et aussi de petits mammifères rongeurs, dont il est excessivement friand et qu'il avale vivants; son cri est fort et retentissant, on l'a comparé au mugissement du taureau; à l'époque des amours, il le fait souvent entendre pendant la nuit pour attirer les femelles, qui accourent de loin à ce cri; souvent plusieurs femelles entourent un seul mâle qui se met à piaffer devant elles, comme le font la plupart des Oiseaux d'eau. Le Butor place son nid au milieu des jones et des broussailles; il le compose d'herbes sèches et de jones entremêlés; la ponte est de trois ou quatre

œufs d'un brun jaunâtre clair ou d'un roux olivâtre sans taches; leur grand diamètre est d'environ 50 millimètres, le petit de 40 millimètres.

L'incubation est de vingt-cinq jours; les petits naissent presque nus et sont fort laids, ils semblent n'être que cou et jambes; ils ne sortent du nid que plus de trois semaines après leur naissance; les parents les nourrissent d'abord de sangsues, de vers, d'insectes, de frai de grenouilles, et ensuite de petits poissons; le père et la mère en ont le plus grand soin et les défendent contre les Oiseaux de rapine. Si le Butor est surpris de jour, il use de mille détours pour échapper au chasseur et ne prend son vol qu'à la dernière extrémité. Une fois blessé, il devient dangereux, et les chiens le redoutent, car il frappe de vigoureux coups de bec et s'efforce particulièrement d'atteindre leurs yeux; quelquefois il se renverse sur le dos comme le font les Oiseaux de proie et se défend autant des griffes que du bec; c'est surtout lorsqu'il est surpris par un chien qu'il prend cette attitude et il résiste alors jusqu'à la mort.

La chair de cet Oiseau est huileuse et d'un goût désagréable, même quand il est jeune; cependant elle était jadis très-estimée. Autrefois on chassait le Butor au Faucon, et cette chasse passait pour très-agréable.

Outre les individus de cette espèce, qui sont sédentaires en Algérie, nous en voyons souvent de passage au printemps et en automne. Nous avons tué près de l'Oued-Boutri ceux qui font partie des collections de l'Exposition permanente d'Alger.

Genre BIHOREAU — *Nycticorax*, Stephens.

252. Bihoreau à manteau — *Nycticorax griseus*.

Nycticorax griseus, STRICKL. : in CH. BONAP. *Crit. sur Degl. Consp. gen. av. Eur.* (1850), p. 489, sp. 406, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1855), tom. XL, p. 723, *Tabl. de l'ordre des Hérons*, sp. 431, et *Catal. Parad.* (1856), p. 10, sp. 335; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 103, sp. 221.

Ardea nycticorax, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 235; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), p. 624; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 678; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 339; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 577; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* tom. XIV, p. 433, et *Faun. Fr.* (1828), p. 317; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 512; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 571; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 310; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XCVIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 149, sp. 336.

Ardea grisea, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 239; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 625, et *Badia, maculata et Gardeni*, p. 644 et 645.

Ardea Kwokwa, S. G. GMEL. *Nov. comm. Petrop.* (1770), tom. XV, p. 452.

Nycticorax Europeanus, STEPH. in SHAW. *Gen. Zool.* (1819), tom. XI, p. 609.

Nycticorax nycticorax, BOIE, *Isis* (1822), p. 560.

- Nycticorax Orientalis, Badius et Meridionalis*, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 592 et 593.
Nycticorax Gardenii, JARDINE in WILSON (1832), vol. III, p. 5; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 48; — DURAZZO, *Uccel. Lig.* (1840), p. 68.
Nycticorax ardeola, TEMM. *Man. d'Ornith.* (1840), 4^e part. p. 384; — MALH. *Fam. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 31.
Nyctirodius nycticorax, MACGILL. *Man. Nat. Hist. Ornith.* (1842), tom. II, p. 127.
Le Bihoreau, BUFF. pl. enlum. 758, 759 et 939, ce dernier sous le nom de Pouacre de Cayenne. Jun.
 POLYDORÉ ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 317 et 318.
 GOELD, *Birds of Eur.* tab. 279.
 Vulgairement le CORBEAU DE NUIT.

Le Bihoreau a le bec de la longueur de la tête, épais, conique, plus élevé à la base que celui des autres Hérons et notablement courbé vers le bout; la mandibule supérieure est échancrée à pointe; les yeux sont très-grands; les narines sont basales, longitudinales et les sillons naseaux très-profonds; le front est blanc; le vertex, l'occiput et la partie supérieure de la nuque sont d'un noir profond à reflets bleuâtres et verdâtres; quatre ou cinq plumes de l'occiput sont déliées, subulées, d'un blanc éclatant et longues de 18 à 20 centimètres; le reste de la nuque est d'un joli gris cendré; les joues et une raie sourcilière sont d'un beau blanc; le haut du dos et les scapulaires sont du même noir à reflets que le dessus de la tête; les ailes sont sub-obtuses et d'un cendré foncé qui tourne au bleuâtre sur les rémiges; le cou est médiocrement long et dégarni de plumes en dessus; les côtés du cou et de la poitrine sont d'un joli gris cendré clair; la gorge, le devant du cou, le milieu de la poitrine, l'abdomen, les sous-caudales et les jambes sont d'un beau blanc pur; la queue est courte, égale, composée de douze plumes médiocrement résistantes et d'un gris cendré bleuâtre; les jambes sont vêtues sur les deux tiers supérieurs de leur étendue, et leur partie nue est finement réticulée; les tarses, de médiocre longueur et couverts en avant de deux rangées de plaques hexagones, sont finement réticulés en arrière et aux articulations; le doigt médian, y compris l'ongle, est aussi long que le tarse; il est uni au doigt externe par une membrane qui s'étend jusqu'à la première articulation; les pieds sont d'un jaune verdâtre, ainsi que la peau nue des lorums et des orbites; l'iris est d'un beau rouge vif; la taille est d'environ 50 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent; au printemps, à l'époque des amours, les plumes blanches du dessous du corps ont une teinte d'un jaune rose: cette coloration dure peu chez l'individu vivant et disparaît promptement sur sa dépouille.

Les jeunes, avant la première mue, ont les parties supérieures d'un brun terne, parsemé de traits longitudinaux d'un blanc sale; ces traits, situés au centre des plumes, sont plus nombreux et plus étroits sur celles qui recouvrent la tête; ils n'ont pas de plumes longues à l'occiput; les côtés de la tête et du cou sont d'un blanc nuancé de roussâtre, avec les bords des plumes brunâtres; les ailes sont d'un brun cendré, avec des taches allongées d'un blanc plus ou moins lavé de roussâtre sur les petites et moyennes couvertures supérieures, et arrondies à l'extrémité des grandes; les parties inférieures sont d'un blanc terne et marquées de longues mèches longitudinales d'un cendré brunâtre, au cou, à la poitrine, à l'abdomen et sur les flancs; la queue est d'un brun cendré sans taches; les pieds

sont d'un jaune verdâtre; le bec est d'un brun verdâtre en dessus et à la pointe et d'un jaune verdâtre en dessous et sur les côtés; le bord libre des paupières est jaunâtre; l'iris d'un brun rougeâtre, et les lorums d'un brun verdâtre.

Après la seconde mue, les taches blanches sont moins nuancées de roussâtre, moins nombreuses à la tête et au cou, moins grandes sur les ailes et nulles au dos; les scapulaires et les plumes du vertex commencent à offrir une teinte d'un brun verdâtre, et le blanc domine davantage sur les parties inférieures.

Après la troisième mue, ils ont revêtu le même plumage que les adultes.

Le Bihoreau est très-commun en Algérie; ses habitudes sont plus nocturnes que diurnes; il fait entendre après le coucher du soleil une sorte de croassement lugubre qui peut se rendre par les syllabes *mouack, mouack*, ce qui probablement lui a valu le nom de *Nyctycorax* (Corbeau de nuit), que lui a donné Linné. Cet Oiseau se plaît dans les marécages couverts de grands roseaux; il s'y tient caché durant le jour et en sort à l'approche de la nuit pour prendre ses ébats et chercher sa nourriture qui consiste en grillons, sauterelles, insectes terrestres et aquatiques, limaces, poissons et grenouilles; il se laisse facilement approcher et cherche plutôt à se dissimuler qu'à fuir; s'il se croit aperçu, il se rapetisse et se tient immobile jusqu'à ce qu'on arrive à le toucher; son vol est lourd et peu étendu; il établit son nid au milieu des joncs et des roseaux sans beaucoup de soins et le compose de menues branches et de feuilles sèches; les œufs, au nombre de trois ou quatre et d'un verdâtre pâle, sont un peu pointus aux deux bouts; leur grand diamètre est d'environ 40 millimètres, le petit de 35 millimètres.

Les petits naissent presque nus, ils ont la tête énorme et sont fort laids; pris au nid, on les élève très-facilement; ils sont voraces, et toute nourriture leur est bonne: viande, poisson, entrailles de volailles, ils ne refusent rien; mais à mesure qu'ils grandissent, ils deviennent redoutables pour les autres commensaux de la volière auxquels ils cherchent constamment dispute et qu'ils frappent de leur formidable bec.

La chair du Bihoreau n'est pas agréable, elle a un goût de poisson assez prononcé, mais elle n'est pas huileuse comme celle du Butor.

TRIBU DES HYGROBATÉS

HYGROBATÆ

FAMILLE DES PHÉNICOPTÉRIDÉS

PHŒNICOPTERIDÆ

SOUS-FAMILLE DES PHÉNICOPTÉRINÉS

PHŒNICOPTERINÆ

Genre PHÉNICOPTÈRE — *Phœnicopterus*, Linn.253. Phénicoptère rose — *Phœnicopterus roseus*.

Phœnicopterus roseus, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. II, p. 207; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 259, sp. 382; — CH. BONAP. *Crit. sur Degl. Consp. av. Eur.* (1850), p. 490, sp. 410, *Tabl. de l'ordre des Hérons* (1855), sp. 422, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 10, sp. 336; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 103, sp. 222.

Phœnicopterus ruber, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 230; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 612; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 788; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 587; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 542; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 589.

Phœnicopterus Europæus, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXV, p. 517, et *Faun. Fr.* (1828), p. 341.

Phœnicopterus antiquorum, TEMM. *Man. d'Ornith.* 4^e part. (1840), p. 385, remarque; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CI; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 34.

Le Flamant, BUFF. pl. enlum. 63.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 339 et 340.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 287.

NEHOF des Arabes, le PHÉNICOPTÈRE, le FLAMMANT ROSE des Européens.

Le Phénicoptère a le bec très-épais, plus long que la tête, plus haut que large, robuste, membraneux à la base, courbé brusquement et comme brisé vers le milieu, légèrement

fléchi à la pointe, garni sur les bords des deux mandibules de petites lames transversales très-fines; les mandibules sont emboîtées l'une dans l'autre, l'inférieure étant plus large que la supérieure; les narines sont presque médianes, étroites, situées dans un sillon et pourvues d'une membrane operculaire; le cou est très-long et très-flexible; la tête et le dos sont d'un joli rose assez vif; les ailes médiocres et aiguës ont leurs couvertures d'un rouge vif; les rémiges sont noires dans toute leur étendue; le cou et les parties inférieures sont d'un beau rose clair; la queue, courte et égale, est d'un rose assez vif sur les barbes externes de ses rectrices et d'un rose plus pâle sur les barbes internes; les tarses sont très-longs et grêles; les doigts antérieurs sont réunis jusqu'aux ongles par une palmure échan-crée au centre; le pouce est petit et porte à peine à terre par l'extrémité de l'ongle; les ongles sont courts, larges et plats; les tarses et les pieds sont d'un rose rouge; le bec, d'un rouge rose assez vif, est noir à sa pointe; l'iris est d'un jaune clair; la taille est d'environ 4^m 40.

La femelle ne diffère du mâle que par des teintes un peu moins vives.

Les jeunes avant la première mue sont d'un gris cendré, avec des taches noirâtres sur les rémiges secondaires et sur les plumes de la queue; les tarses et les pieds sont d'un livide rougeâtre, le bec grisâtre avec la pointe brune et l'iris d'un jaune pâle.

A mesure que les jeunes avancent en âge, leur plumage s'éclaircit; les nuances grises font place au blanc rosé; le rouge des ailes se prononce; les pieds perdent leur teinte livide; le bec passe du grisâtre au rose, mais ce n'est qu'à leur troisième année, qu'ils revêtent la complète livrée des adultes.

Le Phénicoptère est très-répandu sur les grands lacs de l'Algérie où il vit en société; c'est un Oiseau rusé et défiant qu'il est excessivement difficile de surprendre; fort remarquable à tous les titres, il avait attiré l'attention des anciens qui le nommaient l'Oiseau à l'aile de flamme; ses longues jambes lui permettent d'entrer assez avant dans l'eau et d'y chercher à l'aide de son singulier bec, les crustacés, les vers et les insectes aquatiques dont il fait sa principale nourriture; pour fouiller la vase, le Phénicoptère a la singulière habitude de tourner le cou de manière que le dos de la mandibule supérieure soit au contact du sol, tandis que la mandibule inférieure se trouve momentanément en dessus; il a la faculté de nager, et, en nageant, il a la tenue du Cygne; il est rare de rencontrer des individus isolés, et c'est presque toujours par troupes nombreuses que les Phénicoptères se montrent dans les lieux qu'ils affectionnent; des sentinelles veillent à la sûreté générale pendant que le reste de la bande cherche sa nourriture ou se livre à ses ébats; à la moindre apparence de danger un cri rauque et retentissant est poussé par les vedettes, et toute la bande prend son essor; le vol des Phénicoptères est grave et lent comme leur marche; au repos ils prennent les poses les plus contournées, se tenant souvent le cou replié et la tête enfoncée sous les grandes couvertures alaires; parfois ils marchent à la file les uns des autres en observant un certain ordre qui rappelle l'ordonnance d'une troupe de soldats alignés. Le mode de nidification du Phénicoptère présente une particularité assez curieuse; le nid est établi au sommet d'un petit monticule en forme de pyramide tronquée, formé de sable et de vase amoncelée et placé dans quelque îlot d'un vaste lac; c'est dans le creux terminal, à surface lisse et nue que la femelle dépose ses œufs au nombre de deux, d'un blanc pur et mat, à surface rude

et crayeuse, dont le grand diamètre est d'environ 75 millimètres et le petit de 50 millimètres.

Pour couvrir, la femelle se met à cheval sur son nid et reste ainsi les jambes pendantes; elle seule s'occupe des soins de l'incubation, et quitte ses œufs plusieurs fois par jour pour aller à la recherche de sa nourriture; l'accroissement des petits est assez rapide, et pourtant ils restent longtemps sans pouvoir voler, mais ils courent assez bien, et lorsque leurs grandes jambes manquent de force pour les soutenir, ils se servent de leur cou, comme d'un troisième pied, en appuyant leur bec à terre.

Outre les Phénicoptères sédentaires sur les bords des principaux lacs de l'Algérie et notamment dans les environs de Bône, de la Calle et d'Arzew, nous voyons parfois des vols nombreux de ces Oiseaux qui se dirigent vers le sud de nos possessions; rien n'est magnifique alors comme le triangle de feu qu'ils forment en volant et en s'avancant dans l'ordre le plus régulier. Avant de se poser, la troupe ralentit son vol, reste un instant immobile, puis traçant par un mouvement lent et circulaire une spirale conique renversée, elle atteint enfin le sol.

La chair du Phénicoptère, sans être mauvaise, n'est pas agréable, et sa graisse est rougeâtre, aussi est-il difficile de comprendre l'estime qu'en faisaient les Romains; la langue, surtout, était un mets si recherché, que l'empereur Héliogabale entretenait des troupes chargées d'en pourvoir sa table!

On peut conserver les Phénicoptères en captivité à la condition de les tenir dans un vaste local pourvu d'un bassin dans lequel ces Oiseaux puissent prendre leurs ébats; ils ne deviennent jamais très-familiers, mais ils ne se montrent ni craintifs ni farouches, et paraissent supporter très-patiemment la perte de leur liberté.

L'un des individus qui font partie des galeries zoologiques de l'exposition a été capturé à la Daya Kahla par M. Balesteros de Boghar.

254. Phénicoptère érythrée — *Phœnicopterus erythræus*.

Phœnicopterus erythræus, VERREAUX, *Rev. et Mag. de Zool.* (1855), p. 221; — CH. BONAP. *Tabl. de l'ordre des Hérons, Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1855), tom. XL, p. 724, sp. 144, *Catal. Parzud.* (1856), p. 10, sp. 337, et *Consp. gen. av.* (1857), tom. II, p. 146; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 104, sp. 223.

NEHOF des Arabes, le PHÉNICOPTÈRE ROUGE des colons Algériens.

MM. Jules et Édouard Verreaux ayant été les premiers à faire connaître l'Oiseau qui nous occupe, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de reproduire la description qu'ils en ont donnée dans la Revue de M. Guérin Menneville, numéro de mai 1855 :

« *Phœnicopterus erythræus*. — *Rosaceo rubescens; tectricibus rubro-ignitus; caudâ rubrâ; tibïis rubro rosacëis; remigibus nigris.* Hab. Afr. sept., occid. et merid.

« En entier d'un rouge rose plus pâle que dans le *Ruber* d'Amérique; région oculaire dénudée, et de la couleur du bec, qui est la même que dans celui du *Ph. antiquorum*.

Queue rouge. Couvertures alaires d'un rouge plus vif que celui du corps. Rémiges noires. Tarses d'un rouge moins foncé que dans le bec.

« Longueur totale	4 ^m 03
— des ailes	0 ^m 35
— du tarse.	0 ^m 48.

« La femelle ne diffère du mâle que par sa taille un peu moindre. Les sujets qui ne sont pas en noces ressemblent beaucoup, pour la coloration au *Ph. antiquorum*; seulement le rose en est toujours un peu plus vif.

« L'*Erythræus* est, du reste, très-facile à reconnaître et à distinguer de ce dernier par sa taille qui est toujours moindre comme nous l'avons indiqué.

« Cette espèce se rencontre depuis l'Algérie jusqu'à l'extrémité de l'Afrique méridionale et même à Mozambique; elle n'est que de passage au Gabon et couvre de ses bandes nombreuses les lacs et les îlots. Mais, comme tous ses congénères, son naturel est farouche et méfiant.

« Elle se nourrit de mollusques et de petits coquillages. »

Le prince Ch. Bonaparte, en inscrivant cette espèce parmi les Oiseaux d'Europe dans le catalogue Parzudaki, la disait très-commune sur plusieurs points de l'Espagne et l'indiquait même comme ayant été tuée dans les environs de Strasbourg, dans le *Conspect. gen. av.*, il la mentionne seulement comme se trouvant dans l'Afrique occidentale et accidentellement dans l'Afrique septentrionale.

Les seuls individus que nous ayons vus, ont été capturés dans les provinces d'Oran et de Constantine, et c'est de cette dernière province que provient l'individu dont M. le capitaine d'artillerie Maurais, a bien voulu enrichir les galeries de l'exposition permanente d'Alger.

FAMILLE DES PLATALÉIDES

PLATALEIDÆ

SOUS-FAMILLE DES PLATALÉINÉS

PLATALEINÆ

Genre SPATULE — *Platalea*, Linn.

255. Spatule blanche — *Platalea leucorodia*.

Platalea leucorodia, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 231; — GMEL. *Syst. nat.* 12^e éd. (1788), tom. I, p. 613; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 667; — MEYER et WOLF, *Tasch. der*

Deutschl. (1810), tom. II, p. 330; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 595; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXXI, p. 569, et *Faun. Fr.* (1828), p. 310; — CUV. *Règ. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 517; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 579; — CU. BONAP. *Birds* (1838), p. 48, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Tabl. de l'ordre des Hérons* (1835), sp. 147, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 10, sp. 338; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 315; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 156, sp. 339; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Algérie* (1855), p. 31; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 104, sp. 224.

Platalea alba, SCOPOL. *Ann. I, Hist. nat.* (1769), p. 115.

Platalea leucorodia, LEACH. *Syst. Cat. M. And. Birds Brit. Mus.* (1816), p. 33.

Platalea nivea, CUV. *Règ. an.* 4^e édit. (1817), p. 482.

Platalea leucorodius, GLOGER, *Schles. Wirbelth. Fauna* (1833), p. 50; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXI.

La Spatule, BUFF. *pl. enlum.* 405.

POLYDORÉ ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 310.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 286.

BOUQUERQUABA des Arabes, la SPATULE BLANCHE des Européens.

La Spatule blanche a le bec très-long, très-plat, flexible, dilaté et arrondi vers le bout en forme de spatule; la mandibule supérieure, cannelée et sillonnée transversalement à la base, est terminée en crochet à son extrémité; les narines sont dorsales, rapprochées, oblongues et bordées par une membrane; le plumage est d'un beau blanc avec une huppe occipitale composée de plumes longues, effilées et très-fournies à l'occiput; le front, le tour des yeux, les lorums et la gorge sont dénudés et d'un jaune qui prend une teinte orangée sur cette dernière partie; les ailes sont amples, aiguës et blanches comme tout le plumage; un large ceinturon d'un roux jaunâtre occupe le bas du cou et la partie supérieure du thorax; la queue est courte; les jambes sont à moitié nues; les tarsi sont longs, forts et réticulés; les doigts, au nombre de quatre, sont disposés trois en avant et un en arrière; ce dernier se détache au dessus du doigt externe et ne porte pas en entier sur le sol, les antérieurs, sont réunis jusqu'à la deuxième articulation par une membrane profondément découpée; les ongles sont presque droits, étroits et aigus; les tarsi et les pieds sont noirs; le bec est noir et traversé de bandes d'un jaune brunâtre avec les sillons bleuâtres et la pointe en dessus d'un jaune doré à bordure noire; l'iris est d'un rouge lie de vin; la taille est d'environ 72 centimètres.

La femelle est sensiblement plus petite que le mâle; elle a la huppe moins longue et moins fournie; le ceinturon roux du thorax est moins large et d'une teinte moins foncée, mais tout le surplus du plumage est semblable à celui du mâle.

Les jeunes sont blancs, n'ont point de huppe, ni de roux à la poitrine; la partie nue de la tête et de la gorge est jaunâtre; les baguettes et l'extrémité des longues rémiges sont noires; le bec est moins long que celui des adultes et d'un cendré foncé; les pieds sont noirs et l'iris gris.

La Spatule blanche, assez commune en Algérie, fréquente les marais boisés, l'embouchure des fleuves, les bords de la mer et les grands lacs; son caractère est doux

et sociable et c'est presque toujours en troupes nombreuses qu'on la rencontre; sa nourriture consiste en vers, insectes, mollusques aquatiques, frai de poissons et de batraciens; la forme de son bec ne lui permet pas de saisir ni de retenir de plus grosses proies; c'est en fouillant la vase qu'elle pourvoit à son alimentation; elle marche le cou arqué et le dos voûté, dans une attitude triste et qui paraît gênée; si quelque chose l'inquiète, elle fait claquer son bec à la manière des cigognes en effectuant d'un air effaré des sauts et des gambades grotesques.

La Spatule niche, dit-on, sur le bord des rivières, des fleuves et des grands lacs, tantôt sur les arbres et les buissons, tantôt parmi les joncs; sa ponte est de deux à quatre œufs oblongs, blancs ou bleuâtres, avec quelques taches, rares et comme effacées, roussâtres et verdâtres. Leur grand diamètre est d'environ 65 millimètres, le petit de 45 millimètres.

Quoique nous ayons rencontré en toutes saisons la Spatule en Algérie, nous n'y avons point trouvé son nid.

Lorsque les Spatules émigrent, tous les individus d'une même bande se placent les uns à côté des autres et forment ainsi une longue ligne qui s'avance presque de front.

En captivité, la Spatule devient assez familière et vit en bonne intelligence avec les autres échassiers.

C'est près du cap Matifou que nous avons capturé les individus qui figurent dans les galeries zoologiques de l'exposition permanente d'Alger.

FAMILLE DES TANTALIDÉS

TANTALIDÆ

SOUS-FAMILLE DES IBINÉS

IBINÆ

Genre IBIS — *Ibis*, Illig.

256. Ibis sacré — *Ibis religiosa*.

Ibis religiosa, Cuv. *Règ. an.* 1^{re} édit. (1817), tom. I, p. 483; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XVI, p. 9; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 4^e part. (1840), p. 390; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 317; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. C; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 460, sp. 340; — CH. BONAP. *Tabl. de l'ordre des Hérons, Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1855), sp. 158, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 10, sp. 339; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 31.

Tantalus Æthiopicus, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 706.

Numenius Ibis, G. CUV. *Ann. du Mus. d'hist. nat.* (1804), tom. IV, p. 134.

Threskiornis Æthiopica, G. R. GRAY, *Gen. of Birds*, tom. III.

SAVIGNY, *Descr. de l'Égypte, Zool.* pl. 7, fig. 1.

Abou Hannes, BRUCE, *Voy.* tom. V, p. 172, pl. 36.

L'Ibis a le bec très-long, arqué, sillonné dans toute son étendue, presque carré à son origine, arrondi, obtus et lisse à la pointe; les narines sont basales, linéaires et leur ouverture est dirigée en haut; les lorums, la tête et les deux tiers environ du cou sont nus chez les adultes et d'un noir mat qui s'éclaircit sur les joues et prend une teinte jaunâtre; les ailes sont sur-aiguës et atteignent l'extrémité de la queue; les grandes rémiges sont blanches et terminées par du noir profond à reflets, dans lequel le blanc forme des échancrures obliques; les rémiges secondaires sont d'un beau vert bouteille à reflets; les plus rapprochées du corps et quelques-unes des grandes scapulaires sont à barbes décomposées et d'un noir violet à reflets métalliques verdâtres formant une sorte de panache qui recouvre l'extrémité des rémiges; tout le surplus du plumage est d'un blanc pur; la queue est courte, égale et assez large; les tarses sont de moyenne longueur, épais et complètement réticulés; les doigts sont longs, le médian y compris l'ongle est un peu plus court que le tarse; les antérieurs sont unis à leur base par une membrane qui s'étend à peu près jusqu'à la première articulation; le pouce, articulé presque au niveau des autres doigts, porte à terre dans toute sa longueur; les ongles sont robustes, arqués, comprimés et entiers; les pieds sont noirs ainsi que le bec; l'iris est d'un brun roussâtre; la taille est d'environ 72 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes, de première année, ont la tête et le cou couverts de plumes duveteuses; d'un gris qui tourne au blanchâtre à la gorge et sur le devant du cou; les rémiges secondaires les plus rapprochées du corps et les grandes scapulaires ne sont pas à barbes désunies comme chez les adultes et le surplus du plumage est d'un blanc moins pur que chez ces derniers; le bec est aussi moins gros et moins courbé.

Après la deuxième année, la tête et le cou sont parsemés de petites plumes duveteuses blanches, terminées de noir; quelques-unes des rémiges et des scapulaires qui forment panache chez les adultes commencent à avoir des barbes plus longues et décomposées; le blanc du plumage est assez pur; à mesure que l'Oiseau avance en âge, le duvet de la tête et du cou disparaît et les plumes formant panache augmentent en nombre et en longueur.

L'Ibis sacré propre à l'Afrique orientale, notamment à la Nubie et à l'Abyssinie, et qui habite l'Égypte tant que durent les inondations du Nil, n'est que de passage irrégulier et fort accidentel en Algérie; sa démarche est grave et son vol élevé; sa nourriture consiste en vers, en insectes, en végétaux aquatiques et principalement en mollusques univalves, qui abondent sur les bords limoneux des grands fleuves. C'est en Éthiopie et probablement aussi dans la Haute-Égypte que se reproduit l'Ibis sacré; il construit son nid sur les arbres dans l'enfourchure des grosses branches, et le compose de

petites bûchettes et d'herbes sèches; les œufs, au nombre de deux ou trois, sont oblongs et un peu effilés au petit bout; le fond de leur coquille est d'un blanc pur ou d'un blanc faiblement lavé de jaunâtre, avec des taches rares, isolées et irrégulières d'un brun roux plus ou moins foncé et qui quelquefois sont remplacées par de simples maculatures roussâtres; leur grand diamètre est d'environ 58 millimètres, le petit de 40 millimètres.

L'Ibis sacré est célèbre par le respect et la vénération dont il était l'objet de la part des anciens Égyptiens qui l'entouraient de soins pendant sa vie, et lui rendaient des honneurs après sa mort.

« Les anciens Égyptiens, dit Milne-Edwards, rendaient à cet Oiseau un culte religieux, l'élevaient dans l'enceinte de leurs temples, le laissaient errer librement dans leurs villes, et en embaumaient le cadavre avec autant de soins qu'ils pouvaient en prodiguer aux dépouilles mortelles de leurs plus chers parents. Ils lui supposaient un attachement inviolable à leur pays dont il était l'emblème et croyaient qu'il arrêtaient sur les frontières des légions de serpents, qui, sans lui, auraient porté la destruction dans leurs champs. Ils attribuaient du pouvoir même à ses plumes et ils assuraient que, lorsque Mercure voulut parcourir la terre et enseigner aux hommes les sciences et les arts, il en avait pris la figure. Enfin ils portèrent ces idées superstitieuses au point de punir de mort le meurtre, même involontaire, d'un de ces Oiseaux sacrés qu'on voit sculptés sur presque tous leurs monuments. »

M. Mariette a trouvé, en 1857, dans le Serapeum de Memphis, à côté des momies d'Ibis, des œufs de cet Oiseau si parfaitement conservés qu'on eût pu les croire pondus depuis quelques années seulement, ce fait démontre que l'Ibis sacré était vénéré des Égyptiens jusque dans ses produits.

L'Ibis sacré habite l'Égypte, de la fin de juin à la fin de janvier environ, c'est-à-dire pendant la durée des inondations: dès que le Nil commence à croître on le voit arriver dans les terrains bas qui sont les premiers inondés et il remonte vers les terres plus élevées, à mesure que l'inondation fait des progrès. Quand le fleuve décroît, il en suit également les eaux et ne disparaît complètement que lorsqu'il est rentré dans son lit. On dit qu'en automne les marchés de la basse Égypte sont abondamment pourvus d'Ibis et que leur chair est estimée.

Genre COMATIBIS — *Comatibis*, Reichenbach.

257. *Comatibis* chevelu — *Comatibis comata*.

Comatibis comata, CH. BONAP. *Catal. Parzud.* (1856), *Append. pour les Oiseaux de l'Alg. non compr. dans le catal. des Europ.* p. 49, sp. 42; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 404, sp. 225.

ZOOL. — OISEAUX. T. II.

Ibis calvus (SMITH), LEVAIL. JUN. *Explor. scient. de l'Alg. Atlas, Ois.* pl. 12; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 31.

Ibis comata. RUPP. *Vog. N. Ost. Af.* (1845), tab. 45.

Geronticus comatus, EHRENB. in : CH. BONAP. *Tabl. de l'ordre des Hérons, Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1855), tom. XL, p. 725, sp. 169.

Explor. scient. de l'Alg. Atl. Ois. pl. 12.

Le Comatibis chevelu a le bec long, arqué, sillonné dans toute son étendue, épais à la base; arrondi, lisse et obtus à la pointe; les narines sont linéaires et percées dans le sillon qui s'étend de la base au bout du bec; la tête, la gorge et le devant du cou sont nus, chez les adultes et recouverts d'une peau nue, d'un rouge de laque; la crête osseuse de l'occiput est mamelonnée et très-saillante; la nuque et le dessus du cou sont recouverts de plumes, longues, étroites, subulées et pendantes, d'un noir verdâtre à reflets pourprés très-intenses et susceptibles d'érection; ces plumes très-allongées au-dessous de l'occiput, deviennent de plus en plus courtes à mesure qu'elles se rapprochent du dos; le dessus et le dessous du corps sont d'un noir à reflets verdâtres et pourprés, les plumes qui recouvrent la poitrine sont longues, effilées et pendantes; les ailes, longues et sub-aiguës, atteignent presque l'extrémité de la queue; la première grande rémige est d'un vert métallique et les trois suivantes d'un brun noirâtre; le dessus de l'aile est varié d'une bande d'environ trois centimètres de largeur, d'un rougeâtre à reflets pourprés; cette bande s'étend du fouet de l'aile jusque sur la base des rémiges primaires qu'elle recouvre; la queue, longue, ample et un peu arrondie, est composée de douze pennes d'un noir verdâtre reflétant; le bas de la jambe est dénudé; les tarses sont longs, épais et recouverts de scutelles, le doigt médian y compris l'ongle est moins long que le tarse; la partie nue de la jambe, les tarses et les pieds sont d'un rouge foncé; le bec est du même rouge de laque que la tête; l'iris est d'un brun rouge; la taille est d'environ 70 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes ont seulement le tour des yeux, le front, le tour du bec et la gorge nus; le dessus de la tête, les joues et les faces latérales du cou sont recouverts de plumes étroites qui sont d'un brunâtre sombre sur leur ligne médiane et grisâtres sur leurs bords; la nuque est ornée de quelques plumes allongées et subulées d'un noir verdâtre peu reflétant; tout le surplus de la livrée est d'un noir à reflets verdâtres et pourprés, moins brillant que chez les adultes et plus terne sur les parties inférieures et sur le dessus du cou que sur le manteau; les plumes qui recouvrent la poitrine ne sont ni longues ni pendantes; les tarses sont épais et d'un rouge brun; le bec moins long que celui des adultes est, ainsi que la partie nue de la face, d'un rouge de laque. A mesure qu'ils avancent en âge, les plumes qui recouvrent la tête disparaissent; la crête osseuse de l'occiput se dessine; les plumes de la nuque et de la poitrine s'allongent et les teintes du plumage deviennent plus nettes et plus reflétantes.

Le Comatibis chevelu, figuré pl. 12 de l'Atlas, par le commandant Levailant sous le nom d'*Ibis calvus* (Smith.) a, par nous, été rencontré dans les environs de Boghar où il est sédentaire; ses mœurs et ses habitudes diffèrent de celles des *Ibis* et des

Falcinellus, car, loin de rechercher les bords limoneux des grands fleuves et les terrains humides, il se plaît dans les contrées élevées et rocailleuses; ce n'est jamais que par petites familles ou par couples isolés qu'il aime à vivre; sa nourriture consiste en petits crustacés, en insectes et en vers; il niche dans les rochers les plus élevés et les plus inaccessibles au fond des excavations les plus profondes; la ponte est de deux œufs d'un blanc bleuâtre parsemé de points et de petites taches d'un brun roux, très-rares sur presque toute la coquille, mais assez rapprochées au gros bout où souvent elles forment une espèce de couronne; leur grand diamètre est d'environ 56 millimètres, et le petit de 47 millimètres.

Le Comatibis chevelu est un Oiseau craintif et farouche qu'il est fort difficile d'approcher; pris jeune il s'habitue très-bien à la captivité et devient même assez familier.

M. Malherbe, *Faun. Ornith. de l'Alg.*, dit avoir reçu de la province de Bône un très-bel exemplaire de cet Oiseau; parmi ceux qui enrichissent les galeries de l'exposition permanente d'Alger, un très-vieux mâle est dû à la générosité de M. le général baron Renault.

Genre FALCINELLE — *Falcinellus*, Bechst.

258. Falcinelle vert — *Falcinellus igneus*.

Falcinellus igneus, G. R. GRAY, *List. gen. of Birds* (1841), p. 87; — CH. BONAP. *Catal. Parzud.* (1856), p. 10, sp. 340; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 105, sp. 226.

Tantalus Falcinellus, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 241; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 648; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 707; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 352; — BAILLY, *Ornith. Sav.* (1853), tom. III, p. 119.

Numenius viridis et castaneus, BRISSON, *Ornith.* (1760), tom. V, p. 326 et 329.

Numenius igneus et viridis, S. G. GMEL. *Nov. comm. Petrop.* (1770), tom. XV, p. 460 et 462.

Ibis sacra, TEMM. *Man. d'Ornith.* 1^{re} édit. (1815), p. 385.

Ibis ignea, LEACH. *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 33.

Ibis Falcinellus, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XVI, p. 23; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 598; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 566; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 49; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXVIII; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 317; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. C; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 161, sp. 341; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 31.

Plegadis Falcinellus, KAUP. *Nat. Syst.* (1829), p. 82; — CH. BONAP. *Crit. sur Degl. Consp. av. Eur.* (1850), p. 188, sp. 394, et *Tabl. de l'ordre des Hérons, Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1855), tom. XL, p. 725, p. 180.

Le Courlis d'Italie, BUFF. pl. enlum. 819.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 309.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 301.

MAAZET EL MA des Arabes, l'IBIS FALCINELLE des colons Européens.

Le Falcinelle vert a le bec médiocrement épais à la base, ensuite assez grêle, lisse et obtus à la pointe; les narines sont basales, linéaires et percées dans le sillon du bec; les lorums et le tour des yeux sont nus et la peau qui recouvre ces parties est verte; un petit bandeau d'un blanc pur surmonte le bec; les joues sont d'un marron brun et le vertex d'un marron noirâtre; la nuque, le dos et le poignet de l'aile sont d'un roux vif; les ailes, aiguës et atteignant l'extrémité de la queue, ont leurs couvertures supérieures d'un brun noirâtre à reflets pourprés et bronzés; les rémiges sont d'un noir foncé à reflets dorés, bronzés et pourprés; le milieu du dos est d'un vert bronzé à reflets pourprés; le bas du dos et les sus-caudales sont verts; la queue courte et égale, est d'un vert foncé à reflets comme les ailes; la gorge est d'un marron noirâtre; le devant et les côtés du cou, la poitrine, l'abdomen et les jambes sont d'un roux marron vif, ces dernières sont nues sur la moitié inférieure de leur étendue; les flancs et les sous-caudales sont verts et à reflets métalliques; les tarses sont allongés, peu épais, beaucoup plus longs que le doigt médian et couverts en avant d'une série de scutelles; les doigts sont minces et les ongles grêles, celui du doigt médian qui est le plus long, est pectiné sur son bord interne; les pieds sont verdâtres; le bec d'un brun foncé et l'iris noirâtre; la taille est d'environ 60 centimètres.

La femelle ne diffère pas du mâle.

Les jeunes ont la tête et le cou d'un brun verdâtre avec des stries blanches et quelques bandes transversales également blanches en devant; le bandeau du front est d'un brun grisâtre; les lorums et l'espace nu des paupières sont verts; le dessus du corps est d'un brun verdâtre à reflets peu éclatants et le dessous du corps d'un brun bronzé, peu reflétant. En avançant en âge le bandeau du front blanchit, les stries blanches disparaissent et les teintes deviennent brillantes et reflétantes; à trois ans ils ne diffèrent plus des adultes.

Le Falcinelle vert est sédentaire en Algérie où il niche et se reproduit sur les bords des grands lacs; sa nourriture consiste en vers, insectes et petits coquillages, qu'il recueille en parcourant les terrains inondés qui avoisinent les fleuves, les lacs et les étangs: il n'est pas très-farouche et l'on en voit souvent des réunions de douze à quinze individus; il niche dans les jonchaies et les roseaux à la manière des Garzettes et des Garde-Bœufs; la ponte ne s'effectue que vers les premiers jours du mois de mai, elle est de trois ou quatre œufs d'un beau vert intense et uniforme; leur grand diamètre est d'environ 45 millimètres, le petit de 36 millimètres.

La Falcinelle qui, comme nous l'avons dit, est sédentaire en Algérie, est seulement de passage dans quelques contrées de l'Europe, et s'y montre même parfois en bandes assez nombreuses. M. Nordmann dit qu'il arrive dans le sud de la Russie vers la mi-mars; qu'il s'y reproduit et en repart vers la fin d'août ou le commencement de septembre, pour gagner des climats plus chauds. « Dans ce but, dit-il, ces Oiseaux

se rassemblent souvent par plusieurs milliers, volant tous les uns à côté des autres et formant ainsi une file qui va plus ou moins en serpentant et qui traverse obliquement les régions de l'air.

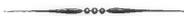
Il arrive souvent, aux époques des passages, que quelques couples du Falcinelle vert, en émigrant des contrées qui nous avoisinent viennent se faire tuer en Algérie : ceux que nous avons ainsi été à même d'observer ne diffèrent en rien de ceux, qui sont sédentaires sur les bords de nos grands lacs.

Le Falcinelle vert vit très-bien en captivité ; nous nous étions emparé de plusieurs jeunes individus sur les bords du lac Fetzara et nous avons pu les conserver pendant plusieurs années ; ils étaient devenus assez familiers et vivaient en très-bonne intelligence avec les Comalibis, les Garzettes, les Garde-Bœufs et les Mouettes qui habitaient la même volière qu'eux, ils avaient le plus grand soin de leur personne et passaient la moitié de la journée à lustrer leurs plumes.

On a trouvé dans les catacombes de Memphis plusieurs momies de cet Oiseau, mêlées à celles de l'Ibis sacré, ce qui a fait penser à quelques auteurs que l'espèce qui nous occupe pourrait bien être l'Ibis noir des anciens.

Il a été répandu beaucoup de fables sur la nidification du Falcinelle vert ; nous avons été fréquemment à même de nous assurer qu'il niche comme la plupart des autres riverains sur un amas d'herbes sèches, au milieu des touffes de joncs et de roseaux et que jamais ses œufs, comme l'a avancé M. Nordmann, ne sont d'un gris brun clair irrégulièrement mouchetés de gris, de brun et de noirâtre, mais toujours d'un vert uniforme plus ou moins foncé et plus ou moins teinté de bleuâtre, suivant que les œufs sont frais pondus ou ont subi un commencement d'incubation. Après avoir été vidés la nuance des œufs s'affaiblit un peu.

Nous devons à l'obligeance de M. Théodore Landry, un des individus qui font partie des collections de l'Exposition, cet Oiseau a été tué près de Guyot-ville, un autre a été pris à l'embouchure de l'Harrach. Les œufs ont été capturés au lac Halloula.



ORDRE DES PÉLAGIENS

GAVIÆ

TRIBU DES TOTIPALMES

TOTIPALMI

FAMILLE DES PÉLÉCANIDÉS

PELECANIDÆ

SOUS-FAMILLE DES PÉLÉCANINÉS

PELECANINÆ

Genre PÉLICAN — *Pelecanus*, Linn.259. Pélican crépu — *Pelecanus crispus*.

Pelecanus crispus, BRUCH, *Isis* (1832), p. 4109; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 60, *Tabl. des Pélagiens*, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1835), tom. XLI, p. 4114, sp. 2, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 10, sp. 341; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 4^e part. (1840), p. 561; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXIX; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 365; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 389, sp. 444; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 105, sp. 227.

Pelecanus onocrotalus, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. II, p. 292.

BRANDT, *Icon. Av. Ros.* fasc. 1, tab. 6.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 406.

Le Pélican crépu a le bec beaucoup plus long que la tête, droit, large, très-déprimé et fendu jusqu'à l'angle postérieur des yeux; la mandibule supérieure est aplatie, sillonnée et terminée par un crochet aigu et comprimé; la mandibule inférieure est flexible, formée de deux branches réunies seulement à la pointe et dont l'intervalle est occupé par une membrane très-large, très-dilatable, et qui forme un sac volumineux; les narines sont basales, étroites et ouvertes dans le sillon de la mandibule supérieure; les régions oph-

thalmiques sont peu dénudées; la tête et le cou sont d'un gris blanc argentin; les plumes du front forment une ligne droite ou légèrement échancrée à la base de la mandibule supérieure; celles du vertex, de l'occiput et du cou sont étroites, soyeuses, très-lâches, contournées, et forment une espèce de huppe; les ailes sont allongées et aiguës; les rémiges primaires sont grises à la base et noires dans le reste de leur étendue; les rémiges secondaires, blanches à la base, sont grises à leur extrémité; les scapulaires et les couvertures alaires, blanches et longues, ont leur tige noirâtre, ainsi que les plumes du dos; les parties inférieures sont d'un blanc argentin; la queue est de moyenne longueur, ample et composée de vingt pennes d'un blanc argentin, avec la tige noire; le bas des jambes est nu sur une petite étendue; les tarses sont courts, forts et réticulés; les pieds ont quatre doigts, tous engagés dans une membrane entière; le pouce est articulé en dedans du tarse et tend à se diriger en avant; l'ongle du doigt médian est lisse sur son bord interne; les jambes sont à peu près à l'équilibre du corps; les pieds sont d'un cendré foncé; la partie nue des paupières et des lorums est d'un rouge jaunâtre qui devient bleuâtre près du bec; la poche gutturale est d'un jaune orangé, veiné de gris et de rougeâtre avec une tache assez étendue d'un gris cendré de chaque côté; l'œil, situé au milieu d'un petit espace nu, est d'un jaune clair; la taille est d'environ 1^m 96.

La femelle ne diffère du mâle que par ses dimensions un peu moins fortes.

Les jeunes sont d'un gris varié de brun cendré; ils n'ont pas de touffe à la tête, ou cette touffe est peu prononcée; la poche gutturale est d'un gris cendré ondulé de jaunâtre.

Le Pélican crépu, qui est commun dans les parages de la mer Noire et qui a été rencontré en Grèce, ne fait que de fort rares apparitions en Algérie, et ce ne sont jamais que des individus égarés, qui s'y voient de loin en loin. Ses mœurs et ses habitudes sont les mêmes que celles du Pélican blanc qui, de même que l'Oiseau qui nous occupe, ne se montre qu'accidentellement en Algérie. Les Pélicans sont des Oiseaux de grande taille, à formes lourdes et massives, mais dont le vol est léger relativement à leur volume; ils nagent avec une grande facilité, le corps en grande partie submergé et la tête reposant sur le dos; leur nourriture se compose presque exclusivement de poissons et de mollusques dont ils font une grande consommation, étant excessivement voraces et en pêchant souvent au-delà de leurs besoins.

M. Nordmann a constaté que les Pélicans pêchent toujours en troupe, qu'ils semblent procéder d'après un plan systématique et arrêté d'avance, et que c'est habituellement le matin et le soir, qu'ils se réunissent dans ce but: « Après avoir choisi, dit cet auteur, un endroit convenable, une baie où l'eau est basse et le fond lisse, les Pélicans se placent tout autour, en formant un grand croissant ou un fer à cheval; la distance d'un Oiseau à l'autre semble être mesurée; elle équivaut à son envergure. En battant la surface de l'eau avec leurs ailes déployées et en plongeant de temps en temps, avec la moitié du corps, le cou tendu en avant, les Pélicans s'approchent lentement du rivage, jusqu'à ce que les poissons réunis de la sorte se trouvent réduits à un espace étroit: alors commence le repas commun. » Les Pélicans ne consomment pas immédiatement les poissons qu'ils pêchent, ils les accumulent dans leur poche gutturale, qui est très-extensible, et qui pend alors d'une manière prodigieuse; puis ils viennent sur le rivage en vider le contenu qu'ils semblent contempler avec une sorte de plaisir et qu'ils reprennent ensuite et consomment peu à

peu. Pour digérer, ils se tiennent en repos, le cou renversé et la tête appuyée sur le dos. C'est sur les grands lacs, les fleuves et les anses de la mer, que les Pélicans exercent leur industrie et vivent de préférence.

D'après M. Nordmann, les Pélicans émigrent par bandes de deux à trois cents individus; ils traversent silencieusement les airs à une hauteur considérable, tantôt sur une ligne droite et de front, tantôt sur une ligne plus ou moins tortueuse, mais continue; les individus qui la forment se tenant, dans l'un et l'autre cas, à côté les uns des autres, et se touchant presque par la pointe des ailes.

Le même auteur assure que le Pélican crépu niche sur les îles voisines de l'embouchure du Danube, sur le Kouban, le Don et le Boug et sur le littoral de la mer d'Azoff, principalement dans les endroits couverts de roseaux. La ponte est de deux à quatre œufs d'un blanc pur, très-mat, dissimulé par une épaisse couche de matière crétacée d'un blanc laiteux; leur grand diamètre est d'environ 95 millimètres, le petit de 66 millimètres.

Les petits sont longtemps nourris au nid par leurs parents, et c'est de l'habitude qu'ont ces derniers de leur dégorger des proies ensanglantées qu'est née cette vieille croyance populaire, que le Pélican s'ouvrirait l'estomac pour nourrir ses enfants de ce qui s'y trouvait renfermé.

Quoique d'un naturel méfiant et sauvage, le Pélican s'accommode très-bien de la vie domestique et accepte volontiers, pour nourriture, à défaut de poisson, de la viande cuite ou crue et même du pain; il vit en assez bonne intelligence avec les autres animaux domestiques, et sait très-bien repousser leurs agressions; il siffle à la vue d'un objet nouveau, et lorsqu'il est irrité pousse une espèce de rugissement. La jouissance d'un vaste bassin lui est nécessaire.

La chair des Pélicans est repoussante à cause de la forte odeur qu'elle exhale.

260. Pélican blanc — *Pelecanus onocrotalus*.

Pelecanus onocrotalus, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 215; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 569; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 882; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 574; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 891; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XXV, p. 138, et *Fam. Fr.* (1828), p. 346; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 561; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 602; — BRUCH, *Isis* (1832), p. 1108; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 60, *Catal. Parzud.* (1856), p. 10, sp. 342, et *Consp. Gen. av.* (1857), tom. II, p. 163; — SCHINZ, *Eur. Favn.* (1840), tom. I, p. 365; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 386, sp. 443; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 105, sp. 228.

Pelecanus roseus, EVERS. *Addend. Zoog. Ros. asiat.* (1835), p. 29.

Le Pélican, BUFF. pl. enlum. 87.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.*, pl. 342.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 405.

Le Pélican blanc a les régions ophthalmiques largement dénudées; les adultes en noces

ont le plumage d'un blanc nuancé de rose clair; les plumes occipitales sont longues, droites, effilées et tombantes en huppe; la partie nue de la face est couleur de chair, avec le front tuméfié et formant une protubérance d'un rouge de brique; les plumes du front forment un angle plus ou moins aigu, dont la pointe est tournée en avant; les rémiges sont noires; la queue est échancrée; le bec est d'un gris bleuâtre au milieu, en dessus et en dessous, dans sa moitié postérieure; le reste est d'un jaune qui tire sur le blanc vers l'extrémité, avec des bandes sur les côtés, les bords des mandibules et l'onglet rouges; la poche gutturale est d'un jaune d'ocre, veiné de rouge bleuâtre; le bas des jambes, les tarsi et les doigts sont rosés, nuancés de jaune orange antérieurement et sur les articulations; l'iris est d'un rouge vif avec des raies blanchâtres et la conjonctive saillante et d'un rouge orangé; la taille est d'environ 1^m 85.

En hiver, les teintes du plumage sont moins nettes; la face est blanchâtre; l'on ne voit plus de protubérance au front; les plumes occipitales sont moins longues; la poche gutturale est d'un jaune clair; les pieds sont d'un rouge livide; l'iris est brun et la conjonctive d'un rouge de cire.

Les jeunes sont d'un cendré blanchâtre à la tête, au cou et en dessous du corps; le dos, les couvertures supérieures des ailes et les scapulaires sont d'un cendré foncé, avec la bordure des plumes d'une teinte plus claire; les rémiges sont noirâtres; les pieds sont d'un brun cendré; la partie nue des joues et de la gorge est livide, ainsi que le bec; l'iris est brun.

Tout ce que nous avons dit du genre de vie, des mœurs et des habitudes du Pélican crépu, pouvant également s'appliquer à l'espèce qui nous occupe, nous nous bornerons à transcrire quelques-unes des lignes, que dans son *Ornithologie passionnelle* un de nos plus spirituels écrivains a consacrées à cet Oiseau.

« Le bec du Pélican, dit Toussenel, est un chef-d'œuvre de structure mécanique; fendu jusqu'en arrière des yeux, il mesure dix à douze pouces de longueur. La mandibule supérieure consiste en une lame mince et plate, large d'un pouce et renforcée dans son milieu d'un renflement à arête longitudinale qui se recourbe en crochet à son extrémité. Cette mandibule supérieure vient s'emboîter entre les deux bordages de la mandibule inférieure qui sont séparés l'un de l'autre par le vide. Ce vide est l'ouverture d'un abîme béant, cet abîme est une double poche membraneuse, diaphane et susceptible d'une vaste dilatation que la nature a cousue aux parois inférieures du bec et au cou de cet Oiseau, pour lui servir de réservoir portatif. Le Pélican d'Europe est le plus gros des Oiseaux d'eau; il dépasse le Cygne en hauteur et en volume, et je crois que l'Albatros, vulgairement appelé Mouton du Cap, est le seul Palmipède que le Pélican ne soulèverait pas facilement au bout d'une balance. »

Le Pélican blanc se montre accidentellement en Algérie; en 1853, un magnifique mâle adulte fut pris vivant par des pêcheurs auprès du fort de l'Eau. Cet Oiseau est assez commun en Égypte et dans les contrées orientales de l'Europe.

FAMILLE DES PHALACROCORACIDÉS

PHALACROCORACIDÆ

SOUS-FAMILLE DES PHALACROCORACINÉS

PHALACROCORACINÆ

Genre CORMORAN — *Phalacrocorax*, Briss.261. Cormoran commun — *Phalacrocorax Carbo*.

Phalacrocorax Carbo, LEACH. *Syst. M. and. Birds Brit. Mus.* (1816), p. 34; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 562; — SELBY, *Brit. Ornith.* (1833), tom. II, p. 446; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 59, *Catal. Parzud.* (1836), p. 40, sp. 346, et *Consp. av.* (1837), tom. II, p. 469; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXVIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 375, sp. 439; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 406, sp. 229.

Phalacrocorax, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. VI, p. 511; — BRÜNN, *Ornith. Bor.* (1764), p. 31.

Pelecanus Carbo, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 216; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 573; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 886.

Carbo Cormoranus, MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 575; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 894; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 605; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 366; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXII; — MALL. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 38.

Hydrocorax Carbo, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. VIII, p. 83, et *Faun. Fr.* (1828), p. 343.

Cormoranus crassirostris, BAILL. *Mém. de la Soc. d'émul. d'Abbeville* (1834), p. 77.

Le Cormoran, BUFF. pl. enlum. 727.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 341.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 407.

Le Cormoran commun a le bec fendu au-delà de l'angle postérieur de l'œil, plus long que la tête, épais, droit, comprimé à bords lisses, à mandibule supérieure, arrondie au sommet, et terminée en pointe crochue et acérée; la mandibule inférieure est tronquée et faiblement courbée à l'extrémité; les narines sont basales, étroites, peu prolongées et creusées dans un sillon; la face et la gorge sont nues; la tête et la presque totalité du cou sont d'un vert foncé à reflets, avec les plumes de l'occiput allongées en forme de huppe; le vertex et les régions supéro-latérales du cou sont parsemées de plumes étroites, soyeuses et d'un blanc argenté; les ailes sont médiocrement allongées et sub-aiguës; leurs cou-

vertures supérieures sont d'un cendré roussâtre, avec les plumes bordées de noir verdâtre; les rémiges sont noires; la partie moyenne du dos et les sus-caudales sont d'un noir verdâtre à reflets; la queue est longue, arrondie et composée de quatorze pennes raides, d'un noir bronzé; la partie nue des joues et des paupières est verdâtre; la membrane gutturale est jaune, suivie d'un large collier blanc; le dessous du corps est d'un noir métallique à reflets bleuâtres avec un assez grand espace d'un blanc pur, sur la partie externe des cuisses; le bas des jambes est entièrement vêtu; les tarses sont courts; les pieds sont forts et placés à l'arrière du corps; les quatre doigts sont engagés dans une membrane entière, le doigt médian est plus long que le tarse et pourvu d'un ongle pectiné sur son bord interne; le doigt externe est le plus long de tous; les pieds sont noirs; le bec est verdâtre et l'iris vert; la taille est d'environ 75 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent. En automne, ils n'ont pas de longues plumes occipitales ni de plumes blanches à la tête, au cou et au côté externe des jambes; le surplus du plumage est comme en été.

Les jeunes, avant la première mue, ont le dessus de la tête et du cou d'un brun foncé avec de légers reflets verts sur la ligne médiane; le dos et les plumes scapulaires sont d'un gris cendré, bordé d'un brun cendré à reflets; les petites couvertures supérieures des ailes et les dernières des couvertures moyennes sont terminées de cendré; la gorge est d'un blanchâtre sale; le devant et les côtés du cou, ainsi que les parties inférieures du corps sont d'un cendré brunâtre, varié de blanchâtre surtout à la poitrine et au milieu de l'abdomen; les pieds sont noirs, le bec d'un brun clair et l'iris d'un brun foncé.

Le Cormoran commun est sédentaire sur les grands lacs de l'Algérie; comme tous les Phalacrocoracidés; il se plaît sur les bords de la mer, les embouchures des fleuves et les lacs; sa nourriture consiste en poissons de mer et d'eau douce, qu'il poursuit au fond de l'eau avec la rapidité d'une flèche, car il nage et plonge avec la plus grande facilité; lorsqu'il nage, sa tête seule est à découvert; lorsque les Cormorans sont repus, ils se rendent à terre pour digérer leur proie; leur marche est gauche et embarrassée, ils se tiennent dans une position presque verticale, la queue leur servant de point d'appui. Quoique ayant les pattes palmées, les Cormorans aiment à se percher sur les arbres, et parfois même, ils y établissent leur nid; ils volent aussi bien qu'ils nagent et plongent; l'air et l'eau sont leurs véritables éléments; ils aiment les eaux peu profondes et dont le courant est rapide. Quand par suite de nombreuses immersions l'humidité a pénétré le plumage d'un Cormoran, il va se poser sur un rocher ou sur un banc de sable et s'y tient, le corps droit, le cou enfoncé entre les épaules et les ailes ouvertes au vent. Il conserve cette attitude fort longtemps, surtout lorsqu'il fait soleil.

Le Cormoran commun établit le plus ordinairement son nid dans les fentes des rochers qui avoisinent la mer; la ponte est de trois ou quatre œufs allongés, d'un blanc verdâtre, recouverts par une couche assez épaisse de matière crétacée, rude et blanchâtre; leur grand diamètre est d'environ 60 millimètres, le petit de 40 millimètres.

Les petits, à leur naissance, sont entièrement nus et d'un gris noirâtre; ils se couvrent ensuite d'un duvet épais d'un noir mat et revêtent peu à peu le plumage des jeunes, décrit plus haut; avant de pouvoir voler, ils s'aident du bec pour grimper à la manière des Perroquets.

Le Cormoran commun, pris jeune, vit très-bien en captivité, mais il exhale une odeur forte et désagréable qui rend sa chair détestable et qui persiste même sur sa dépouille longtemps après qu'elle a été montée.

Nous avons capturé, près du lac Fetzara, les individus qui figurent dans les galeries zoologiques de l'exposition permanente d'Alger, et c'est de la même localité que nous avons rapporté l'espèce ou variété à bec court, que le prince Ch. Bonaparte a désignée sous le nom de *Phalacrocorax brachyrhynchus*, et que nous ne mentionnons qu'à titre de renseignement : beaucoup d'auteurs, ne considérant cet Oiseau que comme simple race locale ou même comme variété accidentelle du *Phalacrocorax carbo*.

Cormoran à bec court — *Phalacrocorax brachyrhynchus*.

Phalacrocorax carbo, B. *brachyrhynchus*, LICHT. : in CH. BONAP. *Catal. Parzud. Append. pour les Ois. de l'Alg. non compr. dans le Catal. des Européens* (1856), p. 19, sp. 43, et *Consp. gén. av.* (1857), tom. II, p. 169.

Le Cormoran à bec court se distingue, ainsi que l'indique son nom du Cormoran commun, par son bec beaucoup plus court et moins épais à la base que celui de ce dernier ; sa taille est aussi beaucoup plus petite. La manière de vivre, les mœurs et les habitudes du *P. brachyrhynchus*, sont exactement les mêmes que celles du *P. carbo*, et les deux Oiseaux se rencontrent dans les mêmes localités.

M. Malherbe, dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie*, ne mentionne pas le *P. brachyrhynchus*.

Genre GRACULUS — *Graculus*, Linn.

262. Graculus huppé — *Graculus cristatus*.

Graculus cristatus, CH. BONAP. *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Tabl. des Pélagiens* (1855), tom. XLI, p. 1114, sp. 30, *Catal. Parzud.* (1856), p. 10, sp. 347, et *Consp. gen. av.* (1857), p. 171 ; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 106, sp. 230.

Pelecanus Graculus, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 217 ; — BRÜNN. *Ornith. Bor.* (1764), p. 31 ; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 574 ; — LATH. *Ind. Ornith.* (1788), tom. II, p. 887.

Pelecanus cristatus, FABRICIUS, *Faun. Grœnland* (1780), p. 90 ; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 575 ; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 888.

Carbo Graculus, MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 579 ; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 369 ; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXIII.

Phalacrocorax Graculus, LEACH. *Syst. Cat. M. and Birds. Brit. Mus.* (1816), p. 34 ; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXVIII ; — CH. BONAP. *Crit. sur Dégl.* (1850), *Consp. av. Orn.* p. 198, sp. 465.

Hydrocorax cristatus, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. VIII, p. 88, et *Faun. Fr.* (1828), p. 345.

Carbo cristatus, TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 900; — GARA, *Ornith. Sard.* (1842), p. 199.

Phalacrocorax cristatus, STEPH. in : SHAW. *Gen. Zool.* (1823), tom. XIII, p. 83; — SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. III, p. 406; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 59.

GOULD. *Birds of Eur.* tab. 410.

Le *Graculus huppé* a le bec mince, effilé, plus long que la tête; la mandibule supérieure est terminée en pointe crochue et acérée, et l'inférieure tronquée à l'extrémité; les narines sont basales, linéaires et peu visibles; les parties supérieures du corps sont, en été, d'un vert foncé, lustré, à reflets bronzés; les plumes du vertex sont allongées chez les adultes et se relèvent en huppe verticale; les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes sont encadrées par une bordure étroite d'un noir de velours; l'extrémité des ailes ne dépasse pas l'origine de la queue; cette dernière est courte, arrondie, composée de douze pennes et d'un noir mat; la base du bec et la petite poche gutturale sont jaunes; toutes les parties inférieures sont d'un vert foncé, lustré, à reflets; les pieds sont noirs; le bec est jaune à la base et brun sur le surplus de son étendue; l'iris est vert; la taille est d'environ 58 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent. En automne, ils ont le même plumage qu'au printemps, mais sans huppe au vertex, cet ornement n'existant chez eux que durant le temps des amours, c'est-à-dire pendant le mois de mars. En avril, les plumes qui composent la huppe commencent à tomber et, en mai, il n'en existe plus.

Les jeunes, avant la mue, sont d'un cendré brun verdâtre en dessus, avec les scapulaires bordées de noirâtre et terminées de cendré; les couvertures supérieures des ailes sont brunes, bordées de roussâtre et terminées de cendré; la gorge et le devant du cou sont d'un cendré blanchâtre; la poitrine et l'abdomen sont nuancés de cendré et de roussâtre; le bas-ventre est d'un gris blanchâtre; les flancs, les cuisses, les sous-caudales et les jambes sont d'un brun verdâtre; les lorums, les tarses et les pieds sont d'un gris jaunâtre; le bec est d'un brun clair et l'iris d'un blanc verdâtre.

Le *Graculus huppé* se rencontre sur les grands lacs de l'Algérie, et surtout sur ceux qui avoisinent la mer; sa nourriture, comme celle du Cormoran commun, consiste en poissons de mer et d'eau douce, et, comme lui, il établit son nid dans les rochers; la ponte est de deux ou trois œufs allongés d'un blanc verdâtre et recouverts d'une matière crétacée, qui est d'autant plus blanche, que la ponte est plus récente; leur grand diamètre est d'environ 55 millimètres, le petit de 35 millimètres.

C'est sur le bord du lac Fetzara que nous avons capturé les sujets qui font partie des collections de l'exposition permanente d'Alger.

263. *Graculus* de Desmarests — *Graculus Desmarestii*.

Graculus Desmarestii, CH. BONAP. *Tabl. de l'ordre des Gaviæ, Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1835), tom. XLI, p. 1114, sp. 31.

Carbo Desmarestii, PEYR. *Ann. des sciences nat.* (1822), p. 460.

Carbo leucogaster, CARA? *Ornith. Sard.* (1842), p. 499, sp. 261.

Carbo Graculus Méditerranæus, SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXIII.

Phalacrocorax Desmarestii (DUMONT), in : CH. BONAP. *Crit. sur Degl.* (1850), *Consp. av. Europ.* p. 198, sp. 466.

Graculus cristatus, a. *Desmarestii*, CH. BONAP. *Catal. Parzud.* (1856), p. 40, et *Conspect. gen. av.* (1857), p. 171; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 406, sp. 230, A.

NAUM. *Vög. Nat. Deutschl.* tab. 280, fig. 3.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 411.

Le *Graculus* de Desmarests, considéré par quelques auteurs comme espèce distincte du *Graculus huppé* et par quelques autres, comme race locale ou même comme une simple variété de ce dernier, en diffère principalement par sa taille plus petite; son bec, plus long et plus grêle et les plumes de la queue qui, chez l'Oiseau qui nous occupe sont au nombre de quatorze, tandis que chez son congénère elles sont seulement de douze. En outre, le *G. Desmarestii*, avant d'avoir revêtu le plumage d'adulte, a le dessous du corps d'un blanc pur et plus soyeux que le *G. huppé*.

Les différences que présentent ces deux Oiseaux sont faciles à constater en Algérie, car tous les deux habitent les mêmes localités, et quelle que soit l'époque de l'année, on rencontre des sujets offrant entre eux les différences signalées plus haut, seulement les individus du *G. Desmarestii* sont beaucoup plus nombreux que ceux du *G. huppé*.

Les mœurs, les habitudes et le mode de nidification du *Graculus* de Desmarests, ne diffèrent pas de celles de ses congénères.

Genre MICROCARBO — *Haliaeetus*, Illig.264. *Microcarbo pygmæus* — *Haliaeetus pygmæus*.

Haliaeetus pygmæus, CH. BONAP. in ILLIG. *Conspect. gén. av.* (1837), tom. II, p. 179.

Pelecanus pygmæus, PALL. *Voy.* (1776), édit. franç. in-8, tom. VIII, *Append.* p. 42; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 574; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 890.

Carbo pygmæus, TEMM. *Man. d'Ornith.* (1815), p. 591, et 2^e édit. (1820), tom. II, p. 901; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 368; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXIII.

Hydrocorax pygmæus, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. VIII, p. 88.

Phalacrocorax pygmaeus, C. DUMONT, *Dict. des sciences nat.* (1818), tom. X, p. 432; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 59, et *Crit. sur Dégl.* (1850), *Consp. av. Eur.* p. 198, sp. 467; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXIX; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 380, sp. 441.

Microcarbo pygmaeus, CH. BONAP. *Catal. Parzud.* (1836), p. 10, sp. 348; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 106, sp. 231.

PALL. *Zoog.* pl. 7A.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 409.

Le *Microcarbo pygmée* a le bec grêle et un peu plus court que la tête; au printemps, les plumes occipitales sont allongées en forme de huppe pendante; la tête, le cou et le dos sont d'un noir verdâtre; les plumes scapulaires et les couvertures des ailes d'un brun cendré à reflets sont bordées de noir velouté et ont leurs baguettes d'un beau noir luisant; les rémiges sont d'un noir verdâtre profond et toutes les parties inférieures d'un noir verdâtre lustré; les joues, le vertex, le cou et la partie externe des cuisses sont variés de traits blancs, formés par des petites plumes déliées qui n'ont des barbes qu'à leur extrémité; la queue est longue, très-étagée et composée de douze pennes d'un noir verdâtre, à baguettes élastiques, et d'un beau noir luisant; les pieds sont d'un cendré noirâtre; le bec, la partie nue des paupières et la gorge sont noirs et l'iris d'un noir bleu; la taille est d'environ 60 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Aussitôt l'époque de la reproduction passée, les petits traits blancs qui varient la tête, le cou et l'extérieur des jambes disparaissent, il ne reste que quelques points blancs seulement au-dessus des yeux, disposés en sourcils; les plumes allongées de l'occiput disparaissent également, mais le surplus de la livrée reste après la mue d'automne, comme au printemps.

Les jeunes, avant la première mue, ont les parties supérieures d'un brun verdâtre un peu reflétant; les plumes scapulaires et les couvertures alaires sont bordées de noir et terminées de cendré; les rémiges sont noirâtres et terminées de brun clair; la gorge est blanchâtre; le devant et les côtés du cou, ainsi que le milieu de la poitrine et de l'abdomen, sont d'un cendré roussâtre, tirant sur le blanc postérieurement; les flancs, les cuisses, les jambes et les sous-caudales sont d'un cendré brun verdâtre; les rectrices d'un noirâtre terne sont terminées de brunâtre; les pieds sont noirs; la base du bec, la partie nue des yeux et la gorge sont jaunâtres et l'iris noirâtre.

Le *Microcarbo pygmée*, qui ne se rencontre qu'accidentellement en Algérie, est originaire de l'Asie septentrionale et occidentale et de l'Europe orientale; M. Nardo dit qu'il niche dans les environs de Vienne, et M. Baldamus a rencontré des nids de cet Oiseau dans les marais du Banat, de la Save et du Danube; d'après ce savant, ces nids ne différaient pas pour la structure de ceux du Cormoran commun, et reposaient soit sur des arbres, soit sur des arbrisseaux; souvent, à côté de nids de Hérons, dont le *Microcarbo* semble rechercher la société. Les œufs sont elliptiques, d'un bleu verdâtre, dissimulé sous une couche de matière crétacée, qui se montre aussi par plaques épaisses et saillantes par-ci par-là, et qui est d'autant plus blanche, que les œufs sont plus frais pondus; leur grand diamètre est d'environ 42 millimètres et le petit de 30 millimètres.

265. Microcarbo d'Algérie — *Halæus Algeriensis*.

Halæus Algeriensis, CH. BONAP. *Conspect. gen. av.* (1837), tom. II, p. 79.

Carbo Africanus, MALH. *Bull. de la Soc. d'hist. nat. de Metz, Catal. des Ois. de l'Alg.* (1846), et *Carbo (phalacrocorax) Niepcü*, *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 38.

Microcarbo pygmaeus, a. *Algeriensis*, CH. BONAP. (ex Reich.) *Catal. Parzud.* (1856), *Append. pour les Ois. de l'Alg. non compris dans le Catal. des Europ.*, p. 49, sp. 44; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 107, sp. 231, A.

SAVIGNY, *Ois. d'Égypte*, pl. 8, fig. 1 ?

Le Microcarbo d'Algérie a le bec assez robuste et beaucoup plus court que la tête; la mandibule supérieure est arrondie, profondément sillonnée et très-crochue; au printemps, le mâle et la femelle ont la face noirâtre; la tête et le cou sont d'un brun fuligineux un peu roussâtre en arrière et sans plumes occipitales allongées; le pourtour des yeux et les lorums sont parsemés de petits points blancs très-rapprochés et qui forment un cercle autour des paupières; le dos, le croupion, les sus-caudales, le milieu de la partie inférieure du cou et tout le dessous du corps sont d'un beau noir lustré; les plumes sont décomposées et filiformes, et leurs baguettes comme vernissées; toutes ces parties, ainsi que la tête et le cou, sont variées de très-nombreux traits blancs, formés par des baguettes fines et déliées qui s'épanouissent à leur extrémité en une sorte de petite flammèche; les ailes atteignent seulement la naissance de la queue; les grandes rémiges sont noires; les scapulaires et les couvertures sont longues, acuminées, d'un joli gris foncé glacé, et finement bordées de noir lustré; la queue, très-longue, très-conique, composée de douze pennes étroites, raides et à baguettes élastiques et luisantes, est d'un noir uniforme; les pieds, le bec, la partie nue des paupières et de la gorge sont noirs; l'iris est brun; la taille est d'environ 55 centimètres.

Après la saison des amours, les petits filets blancs disparaissent; tout le plumage est alors moins reflétant qu'au printemps, et le bec devient d'un brun jaunâtre.

Les jeunes, avant la première mue, ont les parties supérieures d'un brunâtre un peu roussâtre à la tête et verdâtre sur le dos et le croupion; les scapulaires et les couvertures des ailes sont d'un grisâtre foncé et bordées étroitement de noirâtre; les rémiges noirâtres et bordées finement de roussâtre à leur extrémité sont terminées en pointe; leur baguette, très-aiguë, se divise en plusieurs filets à son extrémité et dépasse les barbes; les joues sont d'un roussâtre brunâtre; la gorge est d'un blanc grisâtre; le devant du cou est d'un brunâtre cendré et le haut de la poitrine d'un brun plus foncé; les flancs, les cuisses et les jambes sont noirâtres; le milieu de la poitrine et de l'abdomen sont d'un brun lavé de brun plus pâle; la queue est semblable à celle des adultes; les pieds sont d'un brun noirâtre; le bec est d'un jaune brunâtre en dessus et d'un jaune plus vif en dessous et sur ses bords; le tour des yeux et la petite nudité de la gorge sont rougeâtres ainsi que l'iris.

Le Microcarbo d'Algérie, très-commun sur tous les grands lacs, établit son nid dans les joncs et le compose de menues tiges de roseaux et de plantes aquatiques; ses œufs sont au

nombre de quatre ou cinq, un peu plus courts et plus renflés que ceux du *Pygmeus*, mais ils sont, comme ceux de ce dernier, d'un bleu verdâtre recouvert d'une couche de matière crétacée, d'un beau blanc lorsque les œufs viennent d'être pondus, mais qui prend une teinte sale ou roussâtre quand l'incubation est commencée; leur grand diamètre est d'environ 40 millimètres, le petit de 33 millimètres.

La nourriture du *Microcarbo* d'Algérie, comme celle de ses congénères, se compose de petits poissons qu'il poursuit et saisit avec une remarquable dextérité. Il est sédentaire en Algérie, où il niche et se reproduit. Nous avons capturé de nombreux individus des deux sexes, ainsi que des jeunes, et, à l'époque des amours, nous avons pris les œufs et des sujets en robes de noces; des comparaisons que nous avons ainsi été à même d'établir, avec des sujets du *Pygmeus*, obtenus accidentellement en Algérie ou provenant de la Hongrie, il est résulté la conviction que l'Oiseau qui nous occupe est parfaitement distinct de son congénère. Le mode de nidification ne diffère pas moins chez les deux espèces que la livrée. Le *Pygmeus*, au dire des auteurs, établit son nid sur les arbres ou les arbrisseaux; l'*Algeriensis* place le sien dans les roseaux.

Le cou du *Microcarbo* d'Algérie, au lieu d'être d'un noir verdâtre, est, en été, d'un beau brun roux; cette couleur est nettement séparée en dessus du noir du dos, mais, en dessous, le noir des parties inférieures remonte en pointe et divise le brun roux du cou sur environ moitié de l'étendue de ce dernier; les petits traits blancs qui chez le *Pygmeus* se montrent seulement aux joues, au vertex, au cou et sur la partie externe des cuisses, sont répandus, à l'exception des ailes, sur toute la livrée de l'*Algeriensis*, et sont surtout nombreux et rapprochés sur toutes les parties inférieures du corps; il n'existe pas chez l'espèce qui nous occupe de plumes occipitales allongées, et la queue, beaucoup plus longue que chez le *Pygmée*, a ses rectrices bien moins larges.

En automne, il ne reste aucune trace des points blancs qui forment, en été, une double rangée autour des yeux et qui persistent après la mue chez le *Pygmée*.

Les individus adultes et jeunes, ainsi que les œufs dont nous avons enrichi les galeries zoologiques de l'exposition permanente d'Alger, ont été capturés sur les lacs Halloula et Fetzara; nous avons, sur ce dernier lac, compté dans un seul jour plus de trente nids du *Microcarbo pygmée*.

TRIBU DES LONGIPENNÉS

LONGIPENNES

FAMILLE DES PROCELLARIDÉS

PROCELLARIDÆ

SOUS-FAMILLE DES PROCELLARINÉS

PROCELLARINÆ

Genre THALASSIDROME — *Thalassidroma*, Vigors.266. Thalassidrome de Leach — *Thalassidroma Leachi*.

Thalassidroma Leachi, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 64, *Tabl. de l'ordre des Pélagiens, Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLII, p. 769, sp. 52, et *Catal. Parzud.* p. 11, sp. 356; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 4^e part. (1840), p. 512; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XCHII; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 397; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXXIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 369, sp. 436.

Procellaria Leucorhoa, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XXII, p. 422, et *Faun. Fr.* (1828), p. 404.

Procellaria Leachi, TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 812.

Hydrobates Leachii, BOIE, *Isis* (1822), p. 562.

Thalassidroma Bullockii, SELBY, *Brit. Orn.* (1833), tom. II, p. 537.

NAUM. *Vög. Deutschl.* tab. 275, fig. 2.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 447, fig. 1.

Le Thalassidrome de Leach a le bec plus court que la tête, très-comprimé et très-crochu; la mandibule inférieure est un peu courbée en bas à l'extrémité, pointue, à bords déclives, rapprochés et formant une gouttière étroite; les narines sont basales, réunies en un seul orifice tubulaire et séparées intérieurement par une membrane très-mince; le dessus de la tête est d'un noir mat, à reflets grisâtres; le dos est d'un brun enfumé; les ailes sont étroites, aiguës; leur première rémige est la plus longue, toutes sont d'un noir brun, ainsi que les scapulaires, les petites et les moyennes couvertures; les grandes couvertures et les rémiges secondaires les plus rapprochées du corps sont d'un brun clair et extérieurement bordées de grisâtre, passant parfois au blanc sur les deux ou trois dernières rémiges secondaires, ce qui forme une large bande claire s'étendant obliquement sur l'aile, du poi-

gnet à l'extrémité des dernières rémiges secondaires; les couvertures supérieures de la queue sont blanches et ont leur rachis brun; la gorge est grisâtre; toutes les parties inférieures du corps sont d'un brun de suie un peu moins foncé que celui du dos; les sous-caudales sont blanches terminées de noirâtre; quelques-unes des plumes latérales du bas-ventre et des premières sous-caudales sont blanches à leur extrémité ou sur leurs barbes externes, mais avec leur rachis toujours brun; la queue est très-fourchue et d'un noir brun; le bas de la jambe est nu; les tarsi sont longs, grêles et à l'équilibre du corps; il n'existe qu'un ergot rudimentaire à la place du pouce; les doigts antérieurs, au nombre de trois, sont réunis par une membrane entière, et les deux latéraux sont bordés par un rudiment de membrane; le doigt médian, y compris l'ongle, est de la longueur du tarse; les pieds, la membrane interdigitale, le bec et l'iris sont noirs.

Le mâle et la femelle se ressemblent; leur taille est d'environ 18 centimètres.

Les jeunes sont de teintes plus enfumées que les adultes, et, chez eux, le grisâtre de la tête est peu accusé.

Le Thalassidrome de Leach, originaire de Terre-Neuve et de l'Europe occidentale, ne se rencontre en Algérie qu'à la suite de violentes tempêtes qui en jettent à la côte quelques rares individus, tellement exténués, qu'ils se laissent prendre à la main. C'est ainsi que M. Pradelle a saisi le bel individu qui fait partie des collections de l'exposition permanente d'Alger.

Nous ne savons rien de positif touchant les mœurs et le mode de nidification de cette espèce, dont la manière de vivre doit être à peu près la même que celle de la *Procellaria pelagica*.

Genre PROCELLARIA — *Procellaria*, Linn.

267. *Procellaria tempête* — *Procellaria pelagica*.

Procellaria pelagica, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 212; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 361; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 826; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 495; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 810; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XXV, p. 416, et *Faun. Fr.* (1828), p. 403; — CUV. *Règ. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 553; — MALH. *Faun. Ornith. de la Sicile* (1843), p. 203; — CH. BONAP. *Crit. sur Dégl. Conspect. av. Eur.* (1850), p. 203, sp. 505, *Tabl. de l'ordre des Gaviæ, Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLII, p. 769, sp. 56, et *Catal. Parzud.* p. 11, sp. 357; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 107, sp. 232.

Hydrobates pelagica, BOIE, *Isis* (1822), p. 562.

Hydrobates fœvænsis, BREHM. *Hand. Nat. Vögel Deutschl.* (1831), p. 803.

Thalassidroma pelagica, SELBY, *Brit. Ornith.* (1831), tom. II, p. 533; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 612; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 64; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XCIII; — TEMM. *Man. 4^e part.* (1840), p. 514; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 396; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXXIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 367, sp. 433; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 36.

Thalassidroma melitensis, SCHEMBRI, *Catal. Orn. del Gruppo di Malto* (1843), p. 118.

NAUM. *Vög. Deutschl.* tab. 275, fig. 1.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 447, fig. 2.

Vulgairement l'OISEAU DE TEMPÊTE.

La *Procellaria tempête* a le bec plus court que la tête, mince, très-comprimé et très-crochu; les narines sont réunies en un seul orifice et séparées intérieurement par une cloison très-mince; le dessus de la tête, du cou et du dos est d'un noir un peu velouté; les ailes, qui sont étroites et aiguës, ont leurs rémiges primaires d'un noir profond; leurs grandes couvertures supérieures et le bord externe des rémiges secondaires sont ordinairement bordés de blanchâtre; les moyennes couvertures inférieures des ailes sont blanchâtres; une bande oblique grisâtre passe par l'extrémité des grandes sus-alaires secondaires; les couvertures supérieures de la queue sont blanches avec la pointe noirâtre; toutes les parties inférieures du corps sont d'un noir fuligineux, à l'exception des plumes latérales du bas-ventre, dont quelques-unes sont blanches avec l'extrémité noire; la queue, égale et un peu plus courte que les ailes, est noire, avec les rectrices latérales blanchâtres à la base sur les barbes internes et externes, le rachis restant noir; les tarses sont grêles; le bas de la jambe est nu; le doigt médian, y compris l'ongle, est plus long que le tarse; les pieds sont noirs ainsi que le bec; l'iris est d'un brun noirâtre.

Le mâle et la femelle sont semblables; leur taille est d'environ 15 centimètres.

Les jeunes, avant la mue, sont d'un noir moins profond que les adultes; ils ont les plumes des parties supérieures bordées de brun fuligineux ou de roussâtre.

Les petits naissent couverts d'un épais duvet noirâtre, qui s'allonge et devient si bouffant qu'au bout de quelques jours ils ont l'air de boules.

La *Procellaria tempête* est un Oiseau semi-nocturne, qui ne sort du trou qui lui sert de retraite qu'à l'approche de la nuit et qui ne se montre en mer, durant le jour, que lorsque quelque grande tempête se prépare; elle suit alors les navires qui sont sous voiles, se repose quelquefois sur les bordages, et vole ordinairement dans leur sillage pour saisir les petits animaux dont elle fait sa proie quand ils se montrent à la surface des flots; sa nourriture consiste en petits mollusques, en crustacés pélagiens, en frai de poissons et en menu fretin; elle vole avec une grande vitesse en effleurant les vagues et se porte en mer à d'assez grandes distances.

Cet Oiseau se reproduit en Algérie, sur l'île de la Galite, ainsi que sur divers autres points de la Méditerranée; c'est à partir du mois d'avril qu'il se livre aux soins de la reproduction, c'est au fond d'un trou de rocher plus ou moins profond, et sans aucune préparation, que la femelle pond un seul œuf, un peu arrondi et d'un blanc mat, avec des petits points rougeâtres parfois assez rapprochés au gros bout où ils forment une couronne; leur grand diamètre est d'environ 28 millimètres, le petit de 22 millimètres.

Je ne sais si cet Oiseau fait plusieurs pontes par an, mais j'ai trouvé ses œufs du mois de mai au mois de septembre, et des petits depuis la fin du mois de mai jusqu'au commencement d'octobre; peut-être que, comme chez quelques autres espèces, les vieilles femelles nichent beaucoup plus tôt que les jeunes. Aussitôt que le petit est éclos, la mère quitte le nid pendant le jour et n'y revient que la nuit pour lui apporter à manger; elle lui dégorge

alors une substance huileuse et à moitié élaborée, qui doit être fort nourrissante, car il est tellement replet, qu'il a l'air d'une pelote de graisse.

Lorsqu'on essaye de saisir un de ces Oiseaux, jeune ou adulte, il rejette à plusieurs reprises par le bec une liqueur huileuse d'une odeur fort désagréable, et tellement persistante, qu'il est presque impossible de la faire disparaître. Du reste, les Procellaria ont une senteur *suâ generis* qui persiste sur leur dépouille longtemps après que cette dernière a été préparée; les œufs eux-mêmes ne perdent jamais entièrement leur odeur, et il est absolument impossible de les confondre avec ceux d'autres Oiseaux, tant cette odeur est caractéristique.

Parmi les sujets qui font partie des collections zoologiques de l'Exposition, les uns proviennent de la Galite, et les autres du cap Matifou.

Genre PUFFIN — *Puffinus*, Briss.

268. Puffin major — *Puffinus major*.

Puffinus major, FABER, *Prodr. der Island.* (1822), p. 56; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 4^e part. (1840), p. 507; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 394; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXXII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 363, sp. 431; — CH. BONAP. *Crit. sur Dégl.* (1850), *Consp. av. Eur.* p. 203, sp. 507, *Tabl. de l'ordre des Gaviæ*, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLII, p. 769, sp. 72, et *Catal. Parzud.* p. 11, sp. 359; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 107, sp. 233.

Ardenna major, REICH. *Syst. av.* (1844), pl. 14, fig. 770.

GOULD. *Birds of Eur.* tab. 445, fig. 1.

Le Puffin major a le bec à peu près de la longueur de la tête, grêle, articulé, déprimé et large à la base, très-comprimé et crochu à l'extrémité; la mandibule inférieure est pointue et courbée en bas comme la supérieure; les narines sont basales, ovales et ouvertes en deux tubes distincts, séparés par une membrane épaisse; le dessus de la tête, le haut et le bas de la nuque sont d'un cendré noirâtre; le milieu de la nuque est d'un blanc un peu nuancé de cendré; le dos est d'un brun noirâtre avec le bord des plumes d'un cendré plus ou moins clair; les ailes, plus longues que la queue, étroites et sur-aiguës, ont leurs couvertures supérieures et les scapulaires semblables au manteau; les rémiges sont noirâtres; la gorge, le devant et les côtés du cou, la poitrine et l'abdomen sont d'un blanc pur avec le milieu du ventre lavé de brun de plomb; les flancs sont variés de larges taches brunes isolées; la queue, médiocre et arrondie, est composée de quatorze rectrices noirâtres; les couvertures supérieures de la queue sont brunes, avec des taches cendrées sur le milieu de leur étendue; les sous-caudales, pour la plupart, sont brunes et plus ou moins bordées de blanc; les tarses, longs d'environ six centimètres, sont comprimés et réticulés; les doigts sont largement palmés; le médian, y compris l'ongle, est de la longueur du tarse;

les ongles sont comprimés et recourbés; le pouce est remplacé par un ergot crochu; les pieds sont d'un gris blanchâtre et les ongles jaunâtres; le bec est d'un noir moins foncé en dessus qu'en dessous; l'iris est brun; la taille est d'environ 60 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent; après la mue, le brun noir de leurs parties supérieures est plus pur, et ils ont les plumes scapulaires et les couvertures des ailes largement bordées de gris.

Les jeunes ont les plumes des parties supérieures bordées de gris sombre, et celles des parties inférieures lavées de brunâtre.

Originaire des mers glaciales, sa propagation est inconnue.

Le Puffin major ne se montre qu'accidentellement sur les côtes de l'Algérie, et ce n'est guère qu'à la suite de violentes tempêtes que de rares individus viennent s'échouer sur ses rivages ou se prennent dans les filets des pêcheurs. Ses mœurs et ses habitudes doivent avoir beaucoup d'analogie avec celles de l'espèce qui va suivre. L'individu qui fait partie des collections zoologiques de l'exposition permanente d'Alger a été capturé à la pointe Pescade.

269. Puffin cendré — *Puffinus cinereus*.

Puffinus cinereus, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 64, et *Crit. sur Degl. Conspect. av. Eur.* (1850), p. 203, sp. 508; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 4^e part. (1840), p. 506; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 393; — DURAZ. *Ucc. Lig.* (1840), p. 80; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXXII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 362, sp. 430; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 35.

Procellaria cinerea, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 563; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 824; — KÜHL, *Beitr. Zool. Procell.* (1820), p. 148; — MALH. *Faun. Sicil.* (1843), p. 201.

Procellaria Puffinus, TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 805; — VIEILL. *Faun. Fr.* (1828), p. 404.

Puffinus Arcticus, CH. BONAP. *Tabl. de l'ordre des Gavie, Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLII, p. 769, sp. 73, et *Catal. Parzud.* p. 11, sp. 360; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 108, sp. 234.

Le Puffin, BUFF. pl. enlum. 962, jun.

Le Puffin cendré, CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 554.

Le Puffin cendré a le bec de la longueur de la tête; les parties supérieures sont d'un cendré brun, avec les plumes du dos et quelquefois les sus-caudales bordées d'une nuance plus claire; les ailes, plus longues que la queue, ont leurs couvertures supérieures d'un brun noir, qui tranche avec les teintes du dessus du corps; les rémiges sont noirâtres; le dessous de l'aile est en grande partie blanc; les joues et les côtés du cou sont cendrés; la gorge, le devant du cou, la poitrine, l'abdomen, les flancs et les sous-caudales, sont d'un blanc pur sans taches; la queue est d'un brun noirâtre; les tarses sont longs d'environ cinq centimètres, comprimés et réticulés; les pieds sont d'un jaune livide; le doigt

médian, y compris l'ongle, est de la longueur du tarse; le bec est jaunâtre avec le bout brun; l'iris est noirâtre; la taille est d'environ 50 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes ont les parties supérieures du corps d'un brun plus foncé que les adultes, et les parties inférieures d'un blanc moins pur; les pieds sont bleuâtres et le bec noirâtre.

Les petits naissent couverts d'un duvet très-épais, d'un gris cendré clair, qui, en peu de jours, devient si long, qu'ils ont l'air de boules duveteuses.

Le Puffin cendré, qui habite les côtes de la Méditerranée, est assez commun en Algérie; sa nourriture consiste en vers, en mollusques et en petits crustacés pélagiens; il est, dit-on, friand de cadavres et de petits poissons; il nage et plonge très-bien; ses habitudes sont crépusculaires; le jour il reste caché dans les trous des rochers; c'est aussi dans ces mêmes trous qu'il niche; la ponte est d'un seul œuf que la femelle dépose sur le sol sans aucune préparation; cet œuf est d'un blanc pur et sans taches; son grand diamètre est d'environ 68 millimètres et le petit de 45 millimètres.

Seule, la femelle s'occupe de l'incubation, et dès que le petit est éclos, elle le quitte et va se réfugier dans un autre trou des environs, ne revenant auprès de lui que la nuit pour lui apporter à manger; elle lui dégorge alors une espèce de bouillie huileuse et en partie élaborée. Nous avons trouvé quelques nids de Puffins dans l'île de la Galite; ces nids sont très-profonds, et pour en extraire l'œuf ou le petit, il fallait l'aide d'un long bâton, muni d'un crochet au bout; ce qui rendait l'opération plus facile était l'habileté de mon chien, qui gardait l'arrêt devant le trou recelant un Oiseau ou un œuf, tandis qu'il passait dédaigneux et sans s'arrêter devant les trous inoccupés ou abandonnés, bien que souvent l'orifice de ces derniers exhalât cette abominable odeur dont les Puffins sont si fortement imprégnés, qu'elle persiste aussi bien sur leurs dépouilles que sur leurs œufs, fussent-ils vidés depuis longtemps.

Les petits, lorsqu'on les saisit ou qu'on les effraye, rejettent une liqueur huileuse et fétide, comme le font les Thalassidromes.

Nous avons capturé en rade d'Alger les sujets qui font partie des collections de l'Exposition.

270. Puffin obscur — *Puffinus obscurus*.

Puffinus obscurus, BOIE, *Isis* (1826), p. 980; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 64, *Catal. Parzud.* (1836), p. 14, sp. 362, et *Consp. av.* (1837), tom. II, p. 204; — TEMM. *Man.* 4^e part. (1840), p. 510; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 395; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXXIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 366, sp. 434; — JAUBERT, *Lettres sur l'Ornith. Rev. et Mag. de Zool.* (1856), p. 403; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 408, sp. 233.

Procellaria obscura, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 559; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 828; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XXV, p. 423, et *Faun. Fr.* (1828), p. 405; — TEMM. *Man.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 808.

Nectris obscura, KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XCIV.

Cymotomus obscurus, MACGILL. *Man. nat. Hist. Orn.* (1842), tom. II, p. 43.

VEILL. *Gal. des Ois.* pl. 301.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 444.

Le Puffin obscur a toutes les parties supérieures d'un noir brun velouté; cette teinte s'étend en se fondant sur les côtés du cou et y forme des taches noirâtres en forme de croisants; les ailes atteignent à peine l'extrémité de la queue; le dessous du cou et du corps est d'un blanc pur; les plumes tibiales et les sous-caudales sont noirâtres; la queue est un peu arrondie et de la même couleur que le dessus du corps; les tarsi sont d'un brun noirâtre extérieurement; le doigt externe est d'un brunâtre sombre; les autres doigts et la face interne des tarsi sont couleur de chair; les membranes interdigitales sont jaunes; les ongles sont noirâtres; le bec est couleur de corne en dessus et sur les côtés; le dessous de la mandibule inférieure est jaunâtre; l'iris est d'un brun noirâtre; la taille est d'environ 35 centimètres.

Cet Oiseau, qu'il est assez difficile de distinguer du *Puffinus Anglorum*, se rencontre sur les côtes de l'Algérie et niche probablement comme le Puffin cendré sur l'île de la Galite. M. Malherbe qui, dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie*, dit: « On m'assure que le Puffin de Manks, *Puffinus Anglorum* (RAY), passe l'hiver sur les côtes de l'Algérie, » doit avoir eu en vue soit l'Oiseau décrit ci-dessus, soit celui qui va suivre.

271. Puffin yelkouan — *Puffinus yelkouan*.

Puffin yelkouan, CH. BONAP. *Conspect. gén. av.* (1857), tom. II, p. 205.

Procellaria yelkouan, ACERBI, *Bibliotheca Italiana* (août 1827), p. 294.

Puffinus Kuhlî, BOIE, *Isis* (1835), p. 257?; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 108, sp. 234, A.

Le Puffin yelkouan, que nous avons inscrit sous le nom de *Puffinus Kuhlî*, au catalogue des Mam. et des Ois. obs. en Algérie, a le bec beaucoup plus grêle que celui du *Puffinus obscurus*; le dessus de la tête, du cou, du corps, les ailes et la queue, sont d'un brunâtre velouté moins foncé sur le cou que sur le dos; les parties inférieures de la tête, du cou, du corps, le dessous des ailes et de la queue sont d'un blanc éclatant; les sous-caudales latérales sont teintées de gris brunâtre vers leur extrémité; les tarsi, plus grêles que ceux du Puffin obscur, sont en arrière, et sur leur face externe d'un brunâtre terne, en avant et sur leur face interne d'un blanchâtre rosé; le doigt interne est brun; les autres doigts et les membranes interdigitales sont blanchâtres; le bec est d'un brun verdâtre; l'iris est blanchâtre; la taille est d'environ 30 centimètres.

Nous avons cru devoir restituer à l'Oiseau qui nous occupe le nom de Yelkouan, sous lequel Acerbi l'avait fait connaître; sa petite taille, son bec effilé, le blanc éclatant et sans taches de ses parties inférieures, ses tarsi grêles et ses palmures blanchâtres ne

permettent pas de le confondre avec le *P. obscurus*. Quant au *Puffinus Anglorum*; il n'est point venu à notre connaissance qu'il ait jamais été capturé en Algérie.

Les habitudes nocturnes des Puffins, et le soin qu'ils apportent à se cacher, quand, dans la saison de la reproduction, ils viennent à terre, rend leur étude très-difficile. L'espèce qui nous occupe se reproduit, selon Acerbi, sur les îles des Princes, vis-à-vis de Constantinople, et sur la mer Noire; on la rencontre aussi dans l'archipel grec, et elle s'avancerait jusqu'en Sardaigne, d'où, suivant M. Salvadori, M. de La Marmora, l'aurait rapportée en 1823.

FAMILLE DES LARIDÉS

LARIDÆ

SOUS-FAMILLE DES LARINÉS

LARINÆ

Genre GOÉLAND — *Dominicanus*, Bruch.

272. Goéland marin — *Dominicanus marinus*.

Dominicanus marinus, BRUCH, *Journ. für Ornith.* (1853), tom. I, p. 100, sp. 2; — CH. BONAP. *Catal. Parzud.* (1856), p. 41, sp. 369, et *Conspect. av.* (1857), tom. II, p. 219; — LOCHE, *Catal. des Mann. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 108, sp. 236.

Larus marinus, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 225; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 598; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 813; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 465; — TEMM. *Man.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 760; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXI, p. 507, et *Faun. Fr.* (1828), p. 392; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), p. 556; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 617; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 63; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XCVII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 379; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXIV; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 301, sp. 396; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 35.

Larus niger et varius, BRISSON, *Ornit.* (1760), tom. VI, p. 58, ad., et 167, jun.

Larus maximus, LEACH, *Syst. Catal. M. and. B. Brit. Mus.* (1816), p. 40.

Leucus marinus, KAUP. *Nat. Syst.* (1829), p. 86.

Larus maximus et Mulleri, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 728 et 729.

Le Goéland grisard, BUFF. pl. enlum. 266, jun.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 430.

Le Goéland marin a le bec très robuste, comprimé, nu à la base, crochu à la pointe; la mandibule inférieure est plus courte que la supérieure et comme taillée en biseau de l'angle à la pointe; les narines sont médianes, oblongues, étroites et découvertes; la tête et le cou sont, en été, d'un blanc parfait et le manteau d'un noir ardoisé; les ailes sont longues, pointues, sur-aiguës, de la même couleur que le manteau, avec les scapulaires et les rémiges terminées de blanc; les rémiges primaires sont noires vers le bout et les deux premières noires sur leurs barbes externes et sur une assez grande étendue des bases internes, du côté de la pointe, sont terminées par une grande tache blanche, que coupe une bande sub-terminale noire; les sus-caudales et toutes les parties inférieures du corps sont d'un blanc pur; la queue, égale et que les ailes dépassent un peu, est d'un blanc parfait; le bas des jambes est un peu dénudé; les tarse sont allongés, robustes et scutellés en avant; les doigts, au nombre de quatre, sont disposés, trois en avant et un en arrière; les antérieurs sont unis jusqu'aux ongles par une membrane entière; le doigt médian est aussi long que le tarse; le pouce est libre, bien développé et articulé assez haut sur le tarse; les ongles sont arqués; les pieds sont d'un blanc livide bleuâtre, avec la palmure interdigitale moins foncée et vascularisée de violet; le bec est jaune en dessus et sur ses bords, et d'un rouge orangé vif à l'angle de la mandibule inférieure; le bord libre des paupières est d'un rouge orangé, et l'iris d'un gris jaunâtre, la taille est d'environ 65 centimètres.

La femelle ne diffère pas du mâle.

En hiver, les adultes ont la tête et le cou blancs, avec une strie longitudinale brune sur le centre des plumes du vertex, de l'occiput, de la nuque et des joues; les ailes et le manteau sont d'un noir moins ardoisé qu'en été; les flancs et les sous-caudales sont tachetés de brun et de roussâtre; le surplus du plumage est comme en été.

Les jeunes de l'année ont le dessus de la tête et du cou d'un blanc grisâtre, avec des stries longitudinales d'un brun clair; le front, les joues et les parties supérieures de la face latérale du cou sont blancs; le dessus du corps est d'un blanc nuancé de grisâtre et de roussâtre, avec des taches irrégulières brunes, diverses de forme et de grandeur; les petites couvertures des ailes sont pareilles au dos; les moyennes sont d'un cendré roussâtre et variées longitudinalement de brun foncé; les rémiges primaires sont noirâtres avec un peu de blanc à la pointe; la gorge, le devant du cou et le dessous du corps sont d'un beau blanc, avec des stries longitudinales d'un roussâtre clair sur les côtés de la poitrine, des taches d'un brun roussâtre, qui s'élargissent en fer de lance en descendant, et d'autres en zigzag sur les sous-caudales; la queue est variée de taches et de marbrures noirâtres sur un fond blanc grisâtre, le noir domine sur les rectrices médianes; la plus latérale a davantage de blanc et se termine, ainsi que toutes les autres, par une bordure blanche; les pieds sont d'un brun livide; le bord libre des paupières et l'iris sont bruns; le bec est noir.

Lorsqu'ils sont âgés d'un an, les jeunes ont davantage de blanc à la tête et au cou; les teintes des parties supérieures sont plus sombres, les plumes étant nuancées de brun et de cendré avec une étroite bordure grisâtre; les parties inférieures ont moins de taches; la queue a moins de noir et ses marbrures sont brunâtres; les pieds sont d'un livide rougeâtre; l'iris d'un brun clair, et le bec livide avec la base noirâtre.

Lorsqu'ils sont âgés de deux ans, les jeunes sont, en dessus, d'un noir ardoisé avec des

taches irrégulières, brunes et cendrées sur les petites couvertures des ailes et des stries brunâtres au vertex, à l'occiput, derrière les yeux et au cou; les parties inférieures et la queue sont blanches; les pieds sont d'un livide rosé; l'iris brun, et le bord libre des paupières d'un orange rouge, moins vif que chez les adultes; ce n'est qu'à trois ans, au printemps, qu'ils prennent leur plumage parfait, jusque-là leur livrée est très-variable.

Le Goéland marin est assez commun en hiver, sur les côtes de l'Algérie, qu'il abandonne au printemps, pour aller nicher dans des contrées plus septentrionales; sa nourriture, comme celle de tous ses congénères, consiste en poissons, en crustacés et en détritus, qui flottent à la surface de l'eau. Excessivement voraces, les Goélands s'accoutument également de proies mortes ou vivantes; ils sont lâches, criards et d'un naturel assez sauvage; ils nagent bien et avec grâce, mais ils ne plongent pas; leur vol est aisé et s'exécute sans efforts, malgré leur apparence massive; ce n'est qu'accidentellement qu'ils abandonnent les côtes pour se porter dans l'intérieur des terres où leur apparition est toujours l'indice de violentes tempêtes. Malgré leurs pieds complètement palmés, les Goélands marchent avec facilité; leurs mœurs sont sociables; ils vivent en famille toute l'année, et se voient souvent en grandes troupes.

L'espèce qui nous occupe niche sur le bord de la mer parmi les rochers; la ponte est de trois ou quatre œufs, d'un roux sale ou d'un brunâtre clair, avec des taches irrégulières grises, rousses, brunes et noirâtres, leur grand diamètre est d'environ 75 millimètres, le petit de 52 millimètres.

Le Goéland marin vit très-bien en captivité et se contente de débris de poisson, de viande, de pain, en un mot, il devient omnivore; nous en avons gardé qui avaient été pris jeunes, et qui n'ont revêtu leur plumage complet d'adultes qu'à l'âge de cinq ans.

Genre LAROÏDE — *Laroides*, Brehm.

273. Laroiide argenté — *Laroides argentatus*.

Laroides argentatus, BREHM. *Handb. Nat. Vog. Deutschl.* (1831), p. 742; — CH. BONAP. *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Tabl. de l'ordre des Gavies* (1856), tom. XLII, p. 770, sp. 23, et *Catal. Parzud.* (1836), p. 44, sp. 374; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 109, sp. 237.

Larus cinereus, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. VI, p. 160.

Larus argentatus, BRÜNN. *Ornith. Bor.* (1764), p. 44; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 600; — TEMM. *Man. d'Ornith.*, 2^e édit. (1820), tom. II, p. 764; — VIEILL. *Faun. Fr.* (1828), p. 393; — SAVI, *Ornith. Tosc.* (1829), tom. III, p. 55; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 617; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 63; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XCVI; — SCHIENZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 379; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXIV; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 306, sp. 398; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 33.

Larus glaucus, RETZIUS, *Faun. Suec.* (1800), p. 156; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 473; TEMM. *Man. d'Ornith.* 1^{re} édit. (1815), p. 493; — VIEILL. *Now. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXI, p. 505.

Glauco argentatus, BRUCH. *Journ. für Ornith.* (1853), tom. I, p. 401, sp. 45.

Le Goéland cendré, BUFF. pl. enlum. 253.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 434.

Le Laroïde argenté a le bec plus court que la tête et assez robuste; la tête, le cou et tout le dessous du corps sont d'un blanc parfait en été; le manteau est d'un cendré bleuâtre et les couvertures supérieures des ailes pareilles au manteau; les scapulaires et les rémiges secondaires sont terminées de blanc; les rémiges primaires sont noires vers le bout et terminées de blanc; la première et la seconde sont, en outre, pourvues d'une tache blanche sub-terminale de grandeur variable; la queue est carrée et d'un blanc pur, ainsi que les sus-caudales; les pieds sont livides; le doigt médian est un peu plus court que le tarse; le pouce est bien développé; le bec est jaune d'ocre, avec la base bleuâtre, et l'angle inférieur d'un rouge vif; le bord libre des paupières et l'iris sont jaunes; la taille est d'environ 60 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par une taille un peu inférieure.

En hiver, les plumes de la tête et du cou sont striées longitudinalement de brunâtre, et le bec et les pieds de teintes moins vives; dès le mois de janvier, les stries brunes disparaissent même en captivité.

Les jeunes, avant la première mue, ont la tête et le cou d'un grisâtre tacheté de brun clair; le dessus du corps est d'un brun roussâtre varié de grandes taches brunes, les plumes étant brunes au centre et bordées de teintes plus claires; les couvertures supérieures des ailes sont pareilles au manteau avec les plus grandes nuancées de brun cendré et de roussâtre; les rémiges primaires d'un brun noirâtre sont terminées de blanc; les secondaires, également terminées de blanc, sont variées de cendré et de brun; la gorge est blanche; le devant et les côtés du cou sont d'un blanc tacheté de brun longitudinalement; le dessous du corps est d'un cendré blanchâtre, avec des taches d'un brun roussâtre de grandeur variable et plus larges sur les flancs et les sous-caudales; les sus-caudales sont d'un cendré blanchâtre et traversées de bandes d'un brun roussâtre; la queue noirâtre, bordée et terminée de blanchâtre, est variée de taches irrégulières blanches, plus étendues sur la rectrice la plus latérale de chaque côté que sur les autres; les pieds sont livides; le bec, brun, est jaunâtre à sa base; l'iris est d'un brun jaunâtre.

De la première mue, à l'âge de trois ans, le plumage s'éclaircit progressivement, et le bec jaunit.

Le Laroïde argenté est commun sur les côtes de l'Algérie; il se nourrit de poissons, de crabes et d'astéries, qu'il pêche en rasant les flots ou recueille sur les plages; son naturel est moins sauvage que celui du Goéland marin, et il est plus facile de l'approcher; il niche dans les anfractuosités des rochers les plus abruptes et les plus inaccessibles du littoral, sur quelques herbes sèches et quelques menues racines; la ponte est de deux ou trois œufs, qui varient beaucoup pour la forme et la couleur; le plus souvent ils sont d'un brun clair, lavé d'olivâtre ou d'un brun roux assez foncé, avec des taches isolées, réparties sur

toute la surface de l'œuf; ces taches, plus ou moins foncées, sont en partie confluentes, plus ou moins profondes, et varient du gris au brun et au noir; des petits points sont disséminés parmi ces taches; on trouve aussi des œufs d'un jaunâtre ocreux, d'un jaune verdâtre ou d'un cendré clair, avec des taches qui sont comme fondues dans la coquille, et d'autres d'un brun roux vif, petites, rondes et superficielles; leur grand diamètre est d'environ 66 millimètres, le petit de 48 millimètres.

En captivité, le Laroïde argenté est surnois et querelleur; sa glotonnerie le fait se jeter sur tout ce qu'on lui présente, et il poursuit les autres Oiseaux, qui font mine de vouloir prendre part au festin; il pourchasse même les chiens, et il pousse des cris de détresse si quelque morceau lui est enlevé; cependant, comme il n'est point courageux, si son antagoniste se retourne pour lui faire face, il se sauve à toutes jambes.

Les individus qui font partie des collections de l'exposition permanente d'Alger proviennent des environs de Bône.

Genre CLUPEILARUS — *Clupeilarus*, Ch. Bonap.

274. *Clupeilarus* brun — *Clupeilarus fuscus*.

Clupeilarus fuscus, CH. BONAP. *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Tabl. de l'ordre des Gavie* (1856), tom. XLII, p. 770, sp. 32, *Catal. Parzud.* p. 11, sp. 378, et *Conspect. gén. av.* (1857), tom. II, p. 220; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 109, sp. 238.

Larus fuscus, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 225; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 599; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 815; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 767; — SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. III, p. 57; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 536; CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 63; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XCVII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 380; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXIV; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 304, sp. 397; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 35.

Larus griseus, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. VI, p. 162, ad.

Gavia grisea, BRISS. *Ornith.* p. 171. Jnn.

Larus flavipes, MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 469; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXI, p. 509; — CARA, *Ornith. Sard.* (1842), p. 174.

Leucus fuscus, KAUP. *Nat. syst.* (1829), p. 86.

Laroides fuscus, BREHM. *Hand. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 749.

Dominicanus fuscus, BRUCH, *Journ. für Ornith.* (1853), tom. I, p. 100.

Goéland noir manteau, BUFF. pl. enlum. 990, ad.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 431.

Le *Clupeilarus* brun, vulgairement connu sous le nom de Goéland à pieds jaunes, a le bec long et assez robuste; en été, la tête, le cou, tout le dessous du corps, les sus-caudales

et la queue, sont d'un blanc pur; le dessus du corps et les couvertures supérieures des ailes sont d'un noir ardoisé; les scapulaires sont noires et terminées de blanc; les rémiges sont d'un beau noir; les trois premières sont terminées de blanc; la première et la deuxième ont, en outre, une tache assez grande de la même couleur vers le bout; les suivantes ont un petit liséré blanc, et les secondaires une large bordure blanche à leur extrémité; les pieds sont d'un jaune livide et le doigt médian un peu plus court que le tarse; le bec est jaune citron avec l'angle de la mandibule inférieure d'un rouge vif; le bord libre des paupières est d'un jaune orangé et l'iris d'un jaune vif; la taille est d'environ 50 centimètres.

La femelle ne diffère pas du mâle; en hiver, l'un et l'autre ont des stries brunes sur la tête et sur le cou; le surplus du plumage comme en été; le bec nuancé de brunâtre et de jaunâtre, avec l'angle de la mandibule inférieure d'un rouge orangé.

Les jeunes, avant la mue, ont la tête et le cou d'un blanc grisâtre, tacheté longitudinalement de brun; les plumes du dessus du corps sont brunes, bordées de blanchâtre et les ailes pareilles au manteau; les rémiges primaires sont noires et terminées de blanchâtre; le dessous du corps est d'un gris blanchâtre avec des taches brunes; la queue est marbrée de brun et de blanc avec une bande noire sub-terminale et un liséré d'un blanc roussâtre à son extrémité; les pieds sont jaunâtres; le bec noirâtre, et l'iris brun.

La livrée des jeunes varie beaucoup.

Le *Clupearus* brun n'est pas sédentaire sur les côtes de l'Algérie où il se montre principalement en hiver; il s'avance assez avant dans les terres, et se plaît sur les bords des rivières; il est très-vorace et se repaît de poissons morts et d'immondices. Il niche parmi les rochers; son nid est un amas d'herbes et de mousse; les œufs, au nombre de deux ou trois, sont d'un olivâtre brunâtre, d'un jaunâtre sale ou d'un gris pâle, avec de nombreuses taches isolées ou confluentes, brunes, grises ou noires, les unes profondes, les autres superficielles, et parmi lesquelles se voient parfois des points et des traits en zigzags; leur grand diamètre est d'environ 60 millimètres, le petit de 42 millimètres.

Cet Oiseau vit très-bien en captivité et devient assez familier; il ne cherche jamais querelle aux autres Laridés et paraît se plaire dans leur société. Pris adulte en hiver, ce n'est qu'à la fin de février qu'il revêt sa livrée complète.

Les individus, dont nous avons enrichi la galerie zoologique de l'Exposition, ont été capturés sur la rade d'Alger.

Genre GAVINA — *Gavina*, Ch. Bonap.

275. *Gavina* d'Audouin — *Gavina Audouini*.

Gavina Audouini, CH. BONAP. *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Tabl. de l'ordre des Gavie* (1856), tom. XLII, p. 770, sp. 36, *Catal. Parzud.* p. 44, sp. 380, et *Conspect. gen. av.* (1857), tom. II, p. 222; — LOCHE, *Catal. des Mann. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 109, sp. 239.

Larus Audouini, PEYRAUDEAU, *Ann. des sciences nat.* (1826), tom. VIII, p. 460; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 63; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XCVI; — TEMM. *Mon.* 4^e part. (1840), p. 475; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 380; — MALH. *Faun. Ornith. de la Sicile* (1843), p. 209, et *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 35; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXV; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 311, sp. 401.

Larus Peyraudei, VIEILL. *Faun. Fr.* (1828), p. 396.

Laroides Audouini, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831).

Glaucus Audouini, BRUCH. *Journ. für Ornith.* (1853), tom. II, p. 402, sp. 21.

TEMM. et LAUG. pl. col. 480.

VIEILL. *Faun. Fr.* pl. 72.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 438.

Larus Audouini, LEVAIL. JUN. *Explor. scient. de l'Alg. Atl. Ois.* pl. 13.

La Gavina d'Audouin, figurée planche 13, a le bec assez fort et plus court que la tête; les narines sont linéaires et percées de part en part; en été, la tête, le cou et tout le dessous du corps sont d'un blanc teinté de rose tendre; le dessus du corps est d'un joli gris cendré, bleuâtre clair; les ailes, longues, pointues, sur-aiguës, et qui dépassent la queue d'environ sept centimètres, ont leurs couvertures supérieures, les scapulaires et les rémiges secondaires de la même couleur que le dos; les rémiges primaires sont noires et terminées de blanc, et la première porte une tache sub-terminale blanche sur ses barbes internes; la queue est carrée et d'un blanc parfait; le bas des jambes est dénudé; les tarses sont longs et scutellés en avant; le doigt médian est bien plus court que le tarse; le pouce est bien développé; la partie nue des jambes, les tarses et les pieds sont noirs; le bec est d'un rouge sanguin avec deux bandes transversales noires plus ou moins apparentes; le bord libre des paupières est d'un rouge vif, et l'iris d'un brun foncé; la taille est d'environ 50 centimètres.

Le mâle et la femelle sont semblables. En hiver, ils ont la tête et le cou variés de stries longitudinales cendrées; la teinte rosée des parties blanches du plumage est plus prononcée, et le surplus de la livrée est comme en été.

Les jeunes de l'année ont le plumage lavé de teintes cendrées et brunes; le manteau est brun, irrégulièrement maculé de brun plus clair et de roussâtre; la queue est plus ou moins tachetée de noir et de brun, avec une bande brune au bout et terminée de blanchâtre; les pieds et le bec sont bruns.

Ce n'est qu'à trois ans que le plumage est parfait et stable; dans les livrées intermédiaires, la tête et le cou sont plus ou moins variés de gris; le manteau parsemé de taches cendrées, et la queue de taches brunâtres.

Les jeunes, au nid, sont recouverts d'un duvet blanchâtre, varié de brun sur les parties supérieures; quelques taches noires se voient sur le dessus et les côtés de la tête ainsi que sur la gorge; le bec est noir, sauf à l'extrémité qui est rougeâtre; les pieds sont noirs.

La Gavina d'Audouin se rencontre sur le littoral de l'Algérie où elle se reproduit; Peyraudeau qui, le premier l'a fait connaître, l'avait rencontrée en Corse. Temminck la dit commune sur les golfes de Valinco et de Figari, à Porto-Vecchio, et à l'entrée des bouches de Bonifacio; sa nourriture consiste en poissons, mollusques et crustacés; elle établit son

nid sur les bords de la mer, parmi les rochers, et le revêt d'herbes sèches et de quelques plumes; les œufs, au nombre de deux ou trois, sont d'un gris verdâtre ou jaunâtre assez foncé, parfois d'un gris pur ou un peu lavé de jaunâtre, avec des taches irrégulières, formant de larges plaques confluentes sur toute la surface de l'œuf, mais plus nombreuses au gros bout où elles forment une sorte de couronne; ces taches sont profondes ou superficielles, les premières sont d'un gris vineux, et les autres d'un brun noir vif et entremêlées de quelques points de même couleur; leur grand diamètre est d'environ 64 millimètres, le petit de 48 millimètres.

Genre MOUETTE — *Larus*, Linn.

276. Mouette cendrée — *Larus canus*.

Larus canus, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 224; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 596; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutchl.* (1810), tom. II, p. 475; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 771; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXI, p. 496, et *Faun. Fr.* (1828), p. 389; — SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. III, p. 59; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 618; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 63, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Tabl. de l'ordre des Gavie* (1856), tom. XLII, p. 771, sp. 37, *Catal. Parzud.* p. 11, sp. 381, et *Conspect. gen. av.* (1837), p. 223; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XCVI; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 384; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXV; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 313, sp. 402; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 35; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 109, sp. 240.

Larus Heinii, DE HOMEYER, *Naumania* (1853), p. 129.

La grande Mouette cendrée, BUFF. pl. enlum. 977. Individu en plumage d'hiver.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 437.

La Mouette cendrée a le bec médiocre, comprimé et un peu recourbé à la pointe; la mandibule inférieure, plus courte que la supérieure, est anguleuse en dessous; les narines sont linéaires et découvertes; la tête et le cou sont, en été, d'un blanc pur, et le manteau d'un joli cendré bleuâtre; les ailes, longues, pointues, et qui dépassent la queue d'environ sept centimètres, sont de la même couleur que le dos, avec les scapulaires et les rémiges secondaires terminées de blanc; les trois premières rémiges cendrées à la base sur les barbes internes, sont noires à l'extrémité, sur les barbes externes et sur une grande partie des barbes internes, avec une grande tache blanche sub-apicale, qui manque parfois sur la troisième; la queue est égale et d'un blanc pur, ainsi que le croupion et tout le dessous du corps; les pieds sont d'un jaune clair nuancé de cendré bleuâtre; le doigt médian est beaucoup plus court que le tarse; le pouce est libre et bien développé; le bec est d'un

jaune d'ocre, la bouche orange, le bord libre des paupières d'un rouge vermillon, et l'iris brun; la taille est d'environ 42 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent; en hiver, ils ont la tête et le cou variés de quelques mèches brunes; les pieds sont bleuâtres, et le bec, d'un bleu verdâtre à la base, est jaune à la pointe; le surplus de la livrée est comme en été.

Avant la première mue, les jeunes ont le dessus de la tête et du cou d'un gris brunâtre, varié de raies longitudinales assez larges, avec les plumes du dos et des ailes bordées et terminées de gris roussâtre; les rémiges sont d'un brun noirâtre; les joues sont variées de taches brunes sur un fond blanchâtre, avec un peu de noirâtre autour des yeux; la gorge, l'abdomen et les sous-caudales sont blanches; le devant et les côtés du cou, la poitrine et la partie antérieure des flancs sont nuancés de cendré et tachetés de brunâtre sur fond blanc; les sous-caudales sont blanches et cendrées; la queue, blanche, est barrée de brun foncé sur sa partie postérieure; les pieds sont d'un blanc livide; le bec est noir avec la base livide; le bord libre des paupières et l'iris sont bruns.

A mesure qu'ils avancent en âge, la livrée des jeunes se rapproche de celle des adultes, et, après la deuxième mue de printemps, ils ressemblent exactement à ces derniers.

La Mouette cendrée, très-commune en hiver sur les côtes de l'Algérie, s'avance par petites troupes dans l'intérieur des terres et le voisinage des lacs; en liberté elle n'est pas très-farouche et se laisse assez facilement approcher; sa nourriture consiste en poissons, crustacés et mollusques; elle ne se reproduit pas en Algérie et se rend pour nicher dans des contrées plus septentrionales; ses œufs sont un peu piriformes, d'un blanc jaunâtre sale ou d'un gris verdâtre, avec des taches brunes et grisâtres, les unes profondes et les autres superficielles, entremêlées de quelques petits points bruns; leur grand diamètre est d'environ 52 millimètres, le petit de 40 millimètres.

Cette Mouette s'accommode très-bien de la vie domestique, mais ne devient pas très familière.

Genre RISSA — *Rissa*, Stephens.

277. *Rissa tridactyle* — *Rissa tridactyla*.

Rissa tridactyla, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 62, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), *Tabl. de l'ordre des Gaviæ*, tom. XLII, p. 774, sp. 42, et *Catal. Parzud*, p. 44, sp. 383; — MACGILL. *Man. Nat. Hist. Ornith.* (1840), tom. II, p. 250; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 140, sp. 241.

Larus tridactylus, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 224; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 595; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 817; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 486; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 774; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXI, p. 503, et *Faun. Fr.* (1828), p. 390; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 557; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XCV; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840),

tom. I, p. 385; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXVI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 316, sp. 404; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 35.

Gavia cinerea et *Gavia cinerea naevia*, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. VI, p. 175 et 185.

Larus rissa, BRÜNN. *Ornith. Bor.* (1764), p. 42; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 594; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 619.

Larus torquatus, gavia et canus, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. II, p. 328, 329 et 330.

Gavia tridactyla, BOIE, *Isis* (1822), p. 563.

Cheimonia tridactyla, KAUP. *Nat. Syst.* (1829), p. 84.

Laroides tridactylus, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 754.

La Mouette cendrée, BUFF. pl. enlum. 253, ad. en hiver, et *la Mouette cendrée tachetée*, pl. enlum. 387, jun.

GOULD, *Birds of Eur.*, tab. 435.

La Rissa tridactyle a le bec médiocre, à peine recourbé vers la pointe, la mandibule inférieure, plus courte que la supérieure, n'est que légèrement anguleuse en dessous; le plumage est en été d'un blanc éclatant, avec le manteau d'un joli cendré bleuâtre; les ailes du même cendré bleuâtre que le dos, avec les scapulaires et les rémiges secondaires terminées de blanc; la première des grandes rémiges est bordée de noir en dehors et terminée par un grand espace de cette couleur, les trois suivantes sont aussi terminées de noir et portent vers leur extrémité une petite tache blanche; la cinquième est terminée de blanc et marquée d'une grande tache irrégulière noire; la queue est entièrement blanche; les pieds sont d'un brun verdâtre, le doigt médian est aussi long que le tarse, le pouce est nul et remplacé par un petit tubercule sans ongle; le bec est d'un jaune verdâtre; la bouche et le bord libre des paupières sont d'un rouge orange et l'iris brun; la taille est d'environ 37 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent. En hiver, ils ont la partie postérieure du vertex, l'occiput, la nuque et le bas des côtés du cou d'un cendré bleuâtre, plus intense sur la partie supérieure de cette région, avec quelques petites stries brunes au-devant des yeux; le surplus du plumage est comme en été; le bord libre des paupières et les pieds sont d'un brun olivâtre clair, un peu glacé de jaunâtre et plus foncé au-devant et sur les articulations qu'en arrière des tarses; le bec est d'un jaune verdâtre pâle.

Les jeunes, avant la mue, ont la tête, le cou et le dessous du corps blanchâtres, avec un petit croissant noir au-devant des yeux; la région parotique est d'un cendré bleuâtre, avec une tache noirâtre derrière l'occiput, de chaque côté, et un large croissant de même couleur au bas de la nuque; le dos et les ailes sont d'un cendré bleuâtre foncé, avec les plumes terminées de noirâtre et de grandes taches de même couleur sur les scapulaires; les rémiges sont noires et la queue blanche, avec un espace noir vers le bout; le bec, le bord libre des paupières et l'iris sont noirs.

Après la mue, la tête, le cou et le dessous du corps sont d'un blanc pur, avec les taches de la tête et du cou d'un cendré bleuâtre foncé; le manteau est cendré bleuâtre et les ailes cendrées avec une grande partie des plumes noires; les rémiges sont noires et blanches et la queue blanche, avec une bande noire vers le bout; le bec est d'un jaune verdâtre maculé de noirâtre.

La *Rissa tridactyle* est assez répandue en Algérie, particulièrement sur les lacs et les marais qu'elle abandonne au printemps pour aller dans des contrées plus septentrionales vaquer aux soins de la reproduction; sa nourriture consiste en petits poissons, en insectes marins et en frai; elle est d'un naturel doux et confiant et se familiarise au point de devenir importune; on la voit souvent dans nos ports voler entre les navires et s'emparer des débris que les marins jettent à la mer. Elle niche dans les régions arctiques parmi les roches escarpées qui bordent le rivage; les œufs, au nombre de trois, sont d'un blanc un peu grisâtre ou d'un olivâtre plus ou moins foncé ou encore d'une nuance de café au lait clair, avec des taches profondes d'un grisâtre clair ou d'un gris noirâtre, et des taches superficielles brunes et d'un noir profond, mélangées de petits points rares de même couleur qui, ainsi que les taches, sont généralement un peu plus rapprochés au gros bout; leur grand diamètre est d'environ 50 millimètres, le petit de 40 millimètres.

Genre GELASTE — *Gelastes*, Ch. Bonap.

278. Gelaste à bec grêle — *Gelastes Lambruschinii*.

- Gelastes Lambruschinii*, CH. BONAP. *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Tabl. de l'ordre des Gaviæ*, (1836), tom. XLII, p. 771, sp. 45, *Catal. Parzud.* (1856), p. 11, sp. 385, et *Consp. Gen. av.* (1857), t. II, p. 227; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), tp. 110, sp. 242.
- Larus gelastes*, LICHT. in THIEN. *Fortpflanz. der Vög. Eur.* (1838), 5^e part. p. 22; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XCV; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXVII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 318, sp. 405.
- Larus Lambruschinii*, CH. BONAP. *Faun. Ital.* (1838-1842), pl. 45, fig. 1.
- Larus Genei*, DE BRÈME, *Rev. Zool.* (1839), p. 321.
- Larus tenuirostris*, TEMM. *Man. d'Ornith.* 4^e part. (1840), p. 478; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 381; — CARA, *Ornith. Sard.* (1842), p. 178.
- Xema Lambruschinii*, CH. BONAP. *Uccel. Eur.* (1842), p. 78, et *Crit. sur Degl. Consp. syst. Ornith.* (1850), p. 201, sp. 490.
- Gavia gelastes*, BRUCH. *Journ. für Ornith.* (1853), p. 102.
- CH. BONAP. *Faun. Ital.* tab. 45, fig. 1.

La Gélaste à bec grêle a, comme l'indique son nom, le bec long, grêle et comprimé; la tête, le cou et le croupion sont d'un blanc pur en été, avec le manteau d'un cendré bleuâtre très-clair, tournant presque au blanchâtre postérieurement; les ailes, qui atteignent le bout de la queue, ont leurs couvertures supérieures pareilles au manteau; la première grande rémige est blanche, avec l'extrémité, les barbes externes et une fine bordure sur une partie des barbes internes, noires; les trois suivantes, blanches avec le bout noir, ont

leurs barbes internes largement bordées de cette dernière couleur; les cinquième et sixième sont cendrées avec le bout et une large bordure interne noirs; la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc teinté de rose, cette dernière nuance est surtout très-prononcée sur la baguette et la partie cachée des plumes; la queue est égale et d'un blanc pur; les pieds sont d'un rouge orangé; le doigt médian est plus court que le tarse; le bec et le bord libre des paupières sont d'un rouge carmin et l'iris rougeâtre; la taille est d'environ 44 centimètres.

Avant d'être complètement adulte, la tête, le cou et le dessous du corps sont blancs; les couvertures supérieures des ailes sont d'un brun roussâtre et bordées de teintes plus claires; les quatre premières rémiges sont blanches, bordées et terminées de brun noir; les autres sont cendrées, bordées et terminées de blanc; la queue, blanche, porte à son extrémité une bande transversale brune, bordée de cendré roussâtre.

Les jeunes ont la tête et le haut du cou variés de stries brunes sur fond blanc; les plumes du dos et des couvertures alaires sont brunâtres et largement bordées de jaunâtre; la queue, blanche, est coupée vers son extrémité par une bande transversale brune; les pieds, le bec et l'iris sont d'un brun rougeâtre.

La Gélaste à bec grêle se montre assez fréquemment sur les côtes de l'Algérie, surtout en hiver, sa nourriture consiste en menus poissons, crustacés, mollusques et insectes marins; ses œufs, que M. Crespon a le premier fait connaître, sont d'un blanc laiteux et couverts de nombreuses taches plus ou moins grandes, noires, noirâtres, brunes et cendrées; le gros bout est plus chargé de taches que le surplus de l'œuf; quelques-uns sont entièrement blancs, avec des taches confluentes et comme effacées. On nous a assuré que cet Oiseau se reproduisait sur les bords du lac Fetzara, mais jusqu'ici nous n'avons pas été à même d'en acquérir la certitude.

L'individu qui fait partie des collections de l'Exposition permanente a été tué sur la rade d'Alger.

Genre PAGOPHILE — *Pagophila*, Kaup.

279. Pagophile blanche — *Pagophila eburnea*.

Pagophila eburnea, KAUP. *Nat. syst.* (1829), p. 69; — CH. BONAP. *Crit. sur Dégl. Conspect. av. Eur.* (1850), p. 200, sp. 482, *Comptes rendus de l'acad. des sciences, Tabl. de l'ordre des Gaviæ* (1856); tom. XLII, p. 771, sp. 52, et *Catal. Parzud.* p. 11, sp. 386; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1838) p. 110, sp. 243.

Larus niveus, F. MARTINS. *Spitzb. oder Grönl. Reise* (1671), p. 77.

Larus candidus, O. FABRI. *Faun. Grönl.* (1780), p. 103.

Larus eburneus, GMEL., *Syst. nat.* (1788), tom I, p. 596; — LATH, *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 816; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXI, p. 494, et *Faun. Fr.* (1828), p. 389; —

TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 769; — CUV. *Règ. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 556; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 618; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. CXXVI; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 384; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXVII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 315, sp. 403.

Gavia eburnea, BOIE, *Isis* (1822), p. 563; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 62.

La Mouette blanche, BUFF. pl. enlum. 994.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 436.

La Pagophile blanche ou Sénateur a le bec plus court que la tête, à peu près d'égale hauteur de la base à l'angle de la mandibule inférieure et presque aussi large que haut à la base, notablement rétréci d'un côté à l'autre, vers le milieu, renflé en avant des narines et comprimé à l'extrémité; en été, tout le plumage est d'un blanc parfait, sans tache, et nuancé de rosé, principalement aux parties inférieures; les ailes, allongées, pointues, suraiguës, ont leurs rémiges recourbées en faux et blanches, ainsi que la queue qui est longue et égale; le bas des jambes est peu dénudé et recouvert jusqu'au-dessous de l'articulation par les plumes tibiales; les tarses très-courts, robustes, scutellés en avant et réticulés en arrière sont noirs, ainsi que les pieds; les doigts sont courts et épais, le médian est plus long que le tarse et les antérieurs réunis par une membrane médiocre et profondément échancrée au centre; les ongles sont forts et recourbés; le bec est d'un cendré bleuâtre à la base, ensuite jaune, avec la pointe et le bord libre des paupières d'un rouge vif; l'iris est d'un brun foncé; la taille est d'environ 45 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes sont blancs, avec la face maculée de gris ardoisé; le dos et le dessus des ailes sont parsemés de petites taches arrondies, noirâtres, qui occupent l'extrémité des plumes; les rémiges sont blanches et variées vers leur extrémité par une tache d'un brun obscur; la queue blanche est marquée transversalement par une bande noirâtre sub-apicale; les pieds sont noirs, le bec bleu de plomb avec la pointe jaunâtre et l'iris brun.

Ce n'est que très-accidentellement et à la suite de violentes tempêtes que quelques rares individus de cette belle espèce de Pagophile ont été rencontrés en Algérie; elle habite les régions arctiques, niche sur les rochers, et ses œufs, au nombre de deux ou trois, sont d'un gris verdâtre pâle ou d'un jaunâtre sale avec des taches et des points d'un brun olivâtre, d'un brun foncé et d'un grisâtre clair; leur grand diamètre est d'environ 60 millimètres, le petit de 44 millimètres.

Genre ATRICILLE — *Atricilla*, Ch. Bonap.

280. Atricille à capuchon plombé — *Atricilla Catesbaei*.

Atricilla Catesbaei, CH. BONAP. *Notes sur les Laridés* (1854), sp. 51, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* *Tabl. de l'ordre des Gaviæ* (1856), tom. XLII, p. 774, sp. 61, et *Catal. Parzud*, p. 11, sp. 391; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 110, sp. 244.

Larus atricilla, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 225; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 600; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 813; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 779; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXI, p. 501; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XCVI; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 382; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXVII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 321, sp. 407; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1835), p. 35.

Larus rudibundus, WILS. *Amer. Orn.* (1808-1814), vol. 9, pl. 74, fig. 4.

Xema atricilla, BOIE, *Isis* (1822), p. 563; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 62, et *Crit. sur Degl.* (1850), *Conspect. av. Eur.* p. 201, sp. 493.

Larus plumbeiceps, BREHM. *Lerbruch.* (1823), p. 722.

Gavia atricilla, MACGILL. *Man. nat. Hist. Orn.* (1840), tom. II, p. 240.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 426.

L'Atricille à capuchon plombé a le bec plus court que la tête et peu gros; en été, un capuchon d'un noir de plomb couvre la tête et la partie supérieure du cou en s'étendant un peu plus bas en avant qu'en arrière, avec une tache blanche au-dessus et au-dessous des yeux; le dessus du corps est d'un brun cendré de plomb; les ailes, qui dépassent la queue d'environ 6 centimètres, ont leurs couvertures supérieures et les rémiges secondaires pareilles au dos, ces dernières avec le bout blanc; les primaires sont entièrement noires; la moitié inférieure du cou, la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc teinté de rosé, principalement entre les plumes; la queue est égale et d'un blanc pur; les pieds sont d'un rouge de laque foncé; le doigt médian est plus court que le tarse; le bec est du même rouge que les pieds; la taille est d'environ 40 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent, en hiver ils ont la tête et le cou blancs, avec l'occiput, le haut de la nuque et la région parotique d'un noir cendré bleuâtre et un croissant d'un bleu noirâtre en avant des yeux; le manteau, les couvertures supérieures des ailes et les rémiges secondaires sont d'un cendré bleuâtre; les rémiges primaires sont noires et les secondaires terminées de blanc.

Les jeunes, avant la première mue, sont, en dessus, d'un gris brun pâle au centre des plumes et ont ces dernières largement bordées et terminées de gris cendré nuancé de jaunâtre; les rémiges primaires sont d'un brun noir, avec une petite tache apicale, d'un gris blanchâtre; les secondaires sont brunâtres, bordées et terminées de blanchâtre; la gorge, les côtés du cou, de la poitrine et les flancs sont d'un brun de terre clair; le reste des parties inférieures est blanc; la queue, d'un gris cendré à la base, est brune dans le reste de son étendue et frangée de gris jaunâtre à son extrémité; les pieds sont bruns et le bec noir.

L'Atricille à capuchon plombé, ne se rencontre que très-accidentellement en Algérie, ses œufs, d'après Wilson, sont d'un blanc jaunâtre sale, avec de petites taches irrégulières d'un brun rougeâtre.

Genre GAVIE — *Gavia*, Briss.281. Gavié mélanocéphale — *Gavia melanocephala*.

Gavia melanocephala. CH. BONAP. *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Tabl. de l'ordre des Gavies* (1836), tom. XLII, p. 771, sp. 67, et *Catal. Parzud*. p. 12, sp. 392; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 111, sp. 245.

Larus melanocephalus, NATTERER, in : TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 777; — SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. III, p. 64; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XCV; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 382; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXVII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 324, sp. 409; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1853), p. 35.

Xema melanocephala, BOIE, *Isis* (1822); CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 62, et *Crit. sur Dégl. Consp. av. Eur.* (1830), p. 201, sp. 491.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 427.

CH. BONAP. *Faun. Ital.* tab. 47, fig. 3.

La Gavié mélanocéphale a le bec beaucoup plus court que la tête, gros et fort; en été, la tête et la moitié supérieure du cou sont d'un noir profond, qui forme un capuchon descendant un peu bas sur la nuque, mais ne s'étendant pas plus bas en avant qu'en arrière; les paupières sont blanches; le dessus du corps est d'un joli gris cendré clair; les ailes, qui dépassent sensiblement le bout de la queue, ont leurs couvertures supérieures et la moitié basale des rémiges, pareilles au manteau, l'autre moitié jusqu'à la pointe est blanche, avec la première partiellement bordée de noir sur ses barbes externes; la moitié inférieure du cou, la poitrine, l'abdomen, les sous-caudales et la queue sont d'un blanc pur; les pieds sont d'un rouge de sang vif; le doigt médian est bien plus court que le tarse; le bec du même rouge que les pieds, a une bande noirâtre entre la pointe et l'angle de la mandibule inférieure; le bord libre des paupières est dentelé et d'un rouge de minium, et l'iris d'un noisette foncé; la taille est d'environ 40 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent; en hiver, ils ont la tête et le cou d'un blanc pur, et le surplus de la livrée comme en été.

Les jeunes ont la tête et le cou ondes de gris et de blanc; le dessus du corps d'un brunâtre lavé de gris bleuâtre, avec les plumes bordées de blanchâtre; les ailes sont pareilles au dos, avec les rémiges noires et sans blanc à la pointe; la poitrine est ondée comme le cou de gris et de blanc; l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc pur; la queue, blanche, est barrée de noirâtre vers le bout; les pieds sont d'un brun rougeâtre livide; le bec, livide à sa base, est noir à sa pointe.

La Gavié mélanocéphale est assez commune sur les côtes de l'Algérie, mais elle ne s'avance pas dans les terres, et force est, pour se l'approprier, de la poursuivre en mer; sa nourriture consiste en crustacés, poissons, mollusques et vers marins; elle n'est pas farouche, et on la voit souvent en troupes nombreuses s'ébattre dans nos ports; elle niche sur les bords de la mer; ses œufs, au nombre de deux ou trois, sont d'un gris pâle, d'un

roux olivâtre ou d'un brun jaunâtre, avec des taches brunes, grises, noires, dispersées sur toute la surface de l'œuf; ces taches sont plus ou moins profondes et confluentes; leur grand diamètre est d'environ 44 millimètres, le petit de 34 millimètres.

La Gavié mélanocéphale s'accommode très-bien de la vie captive et devient très-familière, toute nourriture lui est bonne, les vieux prennent en captivité leur plumage d'été dès le commencement du mois de mars, mais les jeunes ne le prennent guère qu'un mois plus tard.

Nous avons capturé dans le port d'Alger les sujets qui font partie des collections zoologiques de l'Exposition permanente des produits de l'Algérie.

282. Gavié rieuse — *Gavia rudibunda*.

Gavia rudibunda, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. VI, p. 492; — CH. BONAP. *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Tabl. de l'ordre des Gaviæ* (1856), tom. XLII, p. 771, sp. 74, et *Catal. Parzud.* p. 12, sp. 393; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 111, sp. 246.

Larus rudibundus, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), t. I, p. 225; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 601; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 814; — MEYER et WOLF, *Tusch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 482; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 780; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XXI, p. 500, et *Faun. Fr.* (1828), p. 391; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 618; — KEYS. et BLAS. *Die Würbelth.* (1840), p. XCV; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 383; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXVI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 325, sp. 410; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 35.

Larus erythropus et cinerarius, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 597.

Larus atricilla et nævius, PAUL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. II, p. 324 et 327.

Xema rudibundus, BOIE, *Isis* (1822), p. 563; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 62, et *Crit. sur Dégl. Consp. av. Eur.* (1850), p. 201, sp. 489.

Xema pileatum, BREHM. *Handb. Nat. Vog. Deutschl.* (1831), p. 761.

Chroicocephalus rudibundus, EYTON, *Cat. Brit. B.* (1836), p. 53.

Le petit Goéland, BUFF. pl. enlum. 769 et 770.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 425.

La Gavié rieuse, dont le bec est allongé et assez robuste, a, en été, la tête et le haut du cou d'un brun foncé tirant sur le roussâtre; ce capuchon, plus étendu en avant et sur les côtés du cou, est limité en arrière à l'occiput; le surplus du cou est blanc; les paupières sont entourées de petites plumes blanches; le dessus du corps est d'un cendré très-clair; les ailes, qui dépassent la queue, ont leurs couvertures supérieures pareilles au manteau; la première rémige est blanche, extérieurement bordée et terminée de noir, avec une fine bordure de même couleur sur une petite étendue des barbes internes; les trois suivantes sont blanches, terminées et bordées de noir en dedans; la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc teinté de rose, surtout à la base des plumes; la queue et les sous-caudales sont d'un blanc parfait; les pieds sont rouges et le doigt médian un peu moins long

que le tarse; le bec est d'un beau rouge de corail, ainsi que le bord libre des paupières; l'iris est d'un brun foncé; la taille est d'environ 37 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent; en hiver, ils ont la tête et le cou d'un blanc pur, avec une tache noirâtre devant les yeux et une autre plus grande à la région parotique; le surplus de la livrée est comme en été, mais sans teinte rosée en dessous.

Les jeunes, avant la première mue, ont la tête d'un brun clair, avec un peu de blanc derrière les yeux; le cou est blanc, lavé de roussâtre en avant et sur les côtés de la poitrine; le dos et les scapulaires sont d'un brun foncé, avec les bordures roussâtres; les couvertures supérieures des ailes les plus rapprochées du corps sont pareilles au manteau et les autres d'un cendré bleuâtre; les rémiges, noires en dehors et à l'extrémité, sont marquées sur leurs barbes internes d'une longue tache blanche qui s'étend de la base jusque par delà le milieu de la plume; la poitrine, l'abdomen, les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont blancs, avec les flancs marqués de lunules brunes; la queue est blanche, variée vers son extrémité par une bande brune et terminée de gris blanchâtre; les pieds sont jaunâtres; le bec est livide avec la pointe noire.

Après la mue, le front est blanc et la tête maculée de cendré clair, avec une tache brune en avant des yeux, et une plus grande sur la région parotique; le manteau est d'un cendré bleuâtre; le cou et le dessous du corps sont blancs, ainsi que les sus-caudales; le surplus de la livrée est comme avant la mue, le bec, rougeâtre à la base, est brun dans le reste de son étendue.

Ce n'est que la seconde année que les jeunes acquièrent le plumage complet des adultes.

La Gavié rieuse est assez répandue sur le littoral de l'Algérie; elle vit en société et on la voit voltiger et s'ébattre sur toutes nos rades; sa nourriture, comme celle de ses congénères, consiste en poissons, crustacés, mollusques, vers et frai de poisson; elle niche sur les bords de la mer ou à l'embouchure des rivières; elle établit son nid dans le sable et le compose de quelques brins d'herbes; les œufs, au nombre de deux ou trois, sont d'un cendré olivâtre plus ou moins foncé, d'un brun jaunâtre ou même blanchâtres, avec des taches, les unes profondes, les autres superficielles, brunes, noires et grises et de formes différentes, généralement plus rapprochées vers le gros bout; leur grand diamètre est d'environ 48 millimètres, le petit de 38 millimètres.

La Gavié rieuse s'accoutume très-vite à la captivité et vit en très-bonne intelligence avec les autres animaux domestiques; son nom lui vient du son de sa voix qui a quelque ressemblance avec un éclat de rire.

283. Gavié capistrée — *Gavia capistrata*.

Gavia capistrata, CH. BONAP. *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Tabl. de l'ordre des Gavié* (1836), tom. XLII, p. 771, sp. 75; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 111, sp. 247.

Larus capistratus, TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 785; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 482; — MALH. *Favn. Ornith. de l'Alg.* (1835), p. 33.

Zool. — Oiseaux. T. II.

Xema capistratum, CH. BONAP. *Faun. Ital. et Crit. sur Dégl.* (1850), *Conspect. av. Eur.* p. 204, sp. 488.

Larus rudibundus minor, SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXVII.

Gavia rudibunda, a. *Capistrata*, CH. BONAP. *Catal. Parzud.* (1856), p. 42, sp. 393.

CH. BONAP. *Faun. Ital.* tab. 46, fig. 1.

La Gavié capistrée ne diffère de la Gavié rieuse que par une taille inférieure à celle de cette dernière, un bec plus mince et plus effilé, des tarsi plus courts et d'un rouge plus brun, un capuchon moins étendu sur l'occiput et d'un brun plus clair; son bec est aussi d'un rouge moins vif; sa taille ne mesure que 34 centimètres environ.

Considérée d'abord par Temminck comme espèce et ensuite comme variété seulement de la Gavié rieuse, beaucoup d'auteurs ne l'admettent qu'à titre de race ou la rapportent à sa congénère. Le prince Ch. Bonaparte, dans son Mémoire sur les Oiseaux grands voiliers de la sous-famille des Lariens, publié en 1855, dans la *Revue zoologique* et dans le *Catalogue Parzudaki*, l'inscrit seulement comme race, mais dans son *Conspectus Gaviarum systematicus*, inséré dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, année 1856, tom. XLII, il l'élève de nouveau au rang d'espèce.

Nous n'avons pas à nous prononcer sur la valeur spécifique de l'Oiseau qui nous occupe, mais nous ferons observer qu'en Algérie où les deux Oiseaux se rencontrent, ils sont, en toutes saisons, faciles à distinguer l'un de l'autre; la petite espèce ou petite race, comme on voudra, est beaucoup plus répandue sur nos côtes que la grande; elle est encore plus criarde et plus familière que sa congénère, et son cri est un peu différent; mais sa nourriture, son genre de vie et sa nidification sont les mêmes; quant aux œufs, ils varient tellement d'individu à individu dans la même espèce, qu'il n'est pas possible d'en donner une exacte description, aussi serait-il fort difficile de distinguer les uns des autres les œufs de la Rieuse et de la Capistrée.

Genre HYDROCOLÉE — *Hydrocolæus*, Kaup.

284. Hydrocolée pygmée — *Hydrocolæus minutus*.

Hydrocolæus minutus, KAUP. *Nat. syst.* (1829), p. 413; — CH. BONAP. *Catal. Parzud.* (1856), p. 42, sp. 395, et *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Tabl. de l'ordre des Gaviæ* (1856), tom. XLII, p. 774, sp. 78; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 441, sp. 248.

Larus minutus, PALL. *Voy.* (1776), édit. franç. in-8, tom. VIII, *Append.* p. 44, et *Zoog. Ros. Asiat.* (1814-1831), tom. II, p. 331; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 595; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 813; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 488; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), p. 787; — VIELL. *Now. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXI, p. 499; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 619; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XCV; — SCHINZ,

- Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 384; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXVII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 330, sp. 412; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 33.
- Xema minutum*, BOIE, *Isis* (1822), p. 563; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 62, *Faun. Ital. et Crit. sur Dégl.* (1850), *Conspect. av. Eur.* p. 200, sp. 486.
- Larus d'Orbigny*, AUDOUIN, *Descr. de l'Égypte Zool.* (1827), tom. XXIII, p. 341.
- Larus nigrotis*, LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 619.
- Larus Pygmæus*, BORY SAINT-VINCENT, *Expéd. scient. en Morée* (1832-1835).
- Chroicocephalus minutus*, EYTON, *Cat. Brit. B.* (1836), p. 54; — CH. BONAP. *Mém. sur les Ois. grands voiliers de la sous-famille des Lariens*, *Rev. et Mag. de Zool.* (1853), p. 18, sp. 71.
- BORY, *Expéd. en Morée*, pl. 5. Ad. en plumage de noces.
- GOULD, *Birds of Eur.* tab. 428.

L'Hydrocolée pygmée a le bec moins long que la tête, grêle, comprimé et un peu recourbé vers la pointe; les narines sont linéaires et percées de part en part vers le milieu du bec; en été, la tête et le haut du cou sont noirs, avec un croissant blanc en avant des yeux; ce capuchon descend sur la nuque et s'étend un peu plus bas en avant qu'en arrière; le surplus du cou est blanc; le dessus du corps est d'un cendré bleuâtre pur et très-clair; les ailes, qui dépassent la queue d'environ trente millimètres, ont leurs couvertures supérieures pareilles au manteau; toutes les rémiges sont cendrées et terminées de blanc, avec la baguette des primaires brune; la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc rosé; la queue et les sus-caudales sont d'un blanc parfait; les pieds sont d'un rouge cramoisi et ont le doigt médian aussi long que le tarse; le bec est d'un beau rouge, et l'iris d'un brun noirâtre; la taille est d'environ 27 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent. En hiver, ils ont la tête et le cou blancs, avec l'occiput, la nuque, une tache en avant des yeux et une autre à la région ophthalmique d'un brun noirâtre; tout le surplus du plumage est comme en été.

Les jeunes, en hiver, ont le vertex et l'occiput d'un cendré noirâtre; le dessus du cou et du corps sont d'un gris brun, avec les scapulaires bordées et terminées de blanchâtre; les petites couvertures des ailes sont blanchâtres, tachetées de gris et de noirâtre, et les moyennes, d'un gris noirâtre, sont bordées de brun clair; les quatre premières rémiges sont noires en dehors et à leur extrémité, et blanches en dedans; les trois suivantes sont cendrées, avec la pointe et les barbes internes blanches; le front, la région ophthalmique, le devant et les côtés du cou, la poitrine, l'abdomen et les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont blanches; cette dernière est blanche aussi, mais barrée de noirâtre vers le bout; les pieds sont livides, et le bec brunâtre.

A mesure que les jeunes avancent en âge, leur plumage s'éclaircit, et après la deuxième mue d'automne, ils ne se distinguent des adultes que par les couvertures supérieures des ailes, qu'ils ont encore tachées de noirâtre.

L'Hydrocolée pygmée n'est pas commune en Algérie, où on ne la rencontre guère qu'en hiver; ses apparitions sont irrégulières et accidentelles; on la voit quelquefois en compagnie des Gaviés rieuses et capistrées ou des Sternes, elle semble avoir une prédilection particulière pour les embouchures des fleuves et les lacs. Elle se reproduit, dit-on, sur quelques points de l'Europe orientale, dans les marécages voisins de la mer et des grands

fleuves; ses œufs, au nombre de trois, seraient déposés sans grands soins sur de la mousse ou quelques feuilles sèches; leurs couleurs sont variables, comme chez tous les Laridés; le plus ordinairement ils sont olivâtres, jaunâtres ou d'un brun roux, avec des taches plus ou moins étendues et plus ou moins nombreuses, les unes profondes, les autres superficielles, et qui varient du noir au gris et au brun en passant par toutes les nuances intermédiaires; ces taches, isolées ou confluentes et mélangées de points, sont plus multipliées vers le gros bout, où elles forment parfois une espèce de couronne; leur grand diamètre est d'environ 37 millimètres, le petit de 30 millimètres.

L'exposition permanente d'Alger est redevable à M. le baron de Veze, d'un bel individu en plumage d'hiver, capturé par cet amateur distingué sur la plage de Mustapha-Pacha.

SOUS-FAMILLE DES STERNINÉS

STERNINÆ

Genre SYLOCHÉLIDON — *Sylochelidon*, Brehm.

285. Sylochélidon tsehegrava — *Sylochelidon caspia*.

Sylochelidon Caspia, BREHM, *Handb. Nat. Vog. Deutschl.* (1831), p. 770; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 62, *Catal. Parzud.* (1856), p. 12, sp. 397, et *Comptes rendus de l'acad. des sciences, Tabl. de l'ordre des Gavia*, tom. XLII, p. 772, sp. 82; — DURAZZO, *Ucc. lig.* (1840), p. 85; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 112, sp. 249.

Sterna Caspia, PALL. *Nov. comm. Petrop.* (1769-1770), tom. XIV, p. 582; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 603; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 803; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 733; — VIEILL. *Now. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXXII, p. 177; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 622; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XXVII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 370; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXVIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 337, sp. 417.

Sterna tsehegrava, LEPECHIN, *Nov. comm. Petrop.* (1769-1770), tom. XIV, p. 500.

Sterna megarhynchos, MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 457.

Thalasseus Caspius, BOIE, *Isis* (1822), p. 563.

Hydroprogne Caspia, KAUF. *Nat. syst.* (1829), p. 91; — CH. BONAP. *Crit. sur Dégl.* (1830), *Consp. av. Eur.* (1850), p. 498, sp. 469.

SAVIG. *Descr. de l'Égypt.* pl. 25, fig. 1.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 414.

La *Sylochélidon tsehgrava* a le bec au moins aussi long que la tête, très-robuste, très-comprimé, plus haut que large dans toute son étendue, et diminuant insensiblement de la base à l'extrémité qui est légèrement fléchie; les narines sont oblongues, latérales et percées de part en part; en été, le front, le dessus de la tête et les plumes occipitales allongées en pointe qui recouvrent la nuque sont d'un beau noir profond et lustré; le derrière du cou est d'un blanc argenté; le dessus du corps est d'un beau cendré bleuâtre clair; les ailes, qui dépassent de beaucoup la queue, sont de la même couleur que le dos, avec les rémiges d'un brun cendré plus foncé en dedans qu'en dehors; les joues et toutes les parties inférieures sont blanches, avec une teinte argentine et lustrée sur les côtés du cou et de la poitrine; le bas du dos et les sus-caudales sont blancs; la queue est courte, fourchue et d'un cendré blanchâtre; les tarses sont courts; le doigt médian, y compris l'ongle, est moins long que le tarse; les doigts antérieurs sont unis par une membrane médiocrement échancrée; le pouce est libre; les pieds sont noirs; le bec est d'un rouge vermillon, avec la pointe teintée de brun jaunâtre; l'iris est brun-jaune; la taille est d'environ 54 centimètres.

La femelle ne diffère pas du mâle; en hiver les adultes ont la tête pointillée de noir et de blanc, chaque plume étant noire au centre et bordée de blanc; les rémiges, brunes en dehors et en dedans sont, sur leur milieu, d'un cendré velouté avec la tige blanche; le bec est d'un orange rougeâtre avec la pointe brune; tout le surplus de la livrée est comme en été.

Les jeunes, avant la mue, ont les plumes du front, du dessus de la tête, jusqu'au-dessous des yeux et de l'occiput, noires, bordées de blanc; le dessus du corps est cendré avec les plumes marquées de bandes noirâtres en forme de V, vers leur extrémité; les petites couvertures supérieures des ailes sont pareilles au manteau, et les rémiges d'un brun cendré; la plupart des primaires sont terminées par un liséré cendré, et les secondaires sont bordées et terminées de blanc; la gorge, le cou, la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc pur; la queue est peu fourchue et d'un blanc cendré, maculé de noirâtre et sans bande transversale. Après la mue d'automne les jeunes ressemblent aux adultes en hiver, mais ils conservent des taches noirâtres en forme de V, sur l'extrémité des scapulaires, des petites couvertures des ailes et des sus-caudales; la queue conserve aussi des taches noirâtres; les tarses sont brunâtres.

La *Sylochélidon tsehgrava* ne se rencontre qu'accidentellement sur les rivages de l'Algérie; c'est la plus grande des Sterninés qui fréquentent nos côtes, et jamais elle ne s'y montre qu'isolément ou tout au plus au nombre de deux individus à la fois; son vol est puissant et rapide; sa nourriture consiste en petits poissons, en zoophytes et en mollusques nus, qu'elle saisit à la surface de l'eau en se laissant tomber d'aplomb, mais sans se submerger; d'après M. Baldamus, elle se reproduit en Danemark, à peu de distance de la mer, sur le sable nu et jamais dans les roseaux; ses œufs, qui sont très-gros et au nombre de deux ou trois, sont d'un blanc jaunâtre sale et marqués de taches nombreuses de grandeurs différentes, mais le plus généralement arrondies, isolées, plus ou moins superficielles d'un brun noir, d'un gris sombre et roussâtres; leur grand diamètre est d'environ 64 millimètres, le petit de 42 millimètres.

Genre Gélouchélidon — *Gelochelidon*, Brehm.286. Gélouchélidon Méridionale — *Gelochelidon Meridionalis*.

Gelochelidon Meridionalis, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 774; — CH. BONAP. *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1836), *Tabl. de l'ordre des Gaviæ*, tom. XLII, p. 772, sp. 101; — LOCHE, *Catal. des Mann. et des Ois. obs. en Alg.* (1838), p. 412, sp. 230.

Sterna aranea, SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. III, p. 90.

Sterna Anglica, MALH. *Favn. Ornith. de l'Alg.* (1835), p. 34.

Gélouchélidon Anglica, a. *méridionalis*, CH. BONAP. *Catal. Parzud.* (1836), p. 12, sp. 399, a.

RAOU-EL MA des Arabes. L'HIRONDELLE DE MER, la STERNE des Européens.

La Gélouchélidon méridionale a le bec assez gros, moins long que la tête, comprimé et pointu, avec un angle en dessous de la mandibule inférieure; les narines sont oblongues, latérales et percées presque à la base du bec; en été, le dessus de la tête et du cou sont d'un noir profond et lustré; les plumes qui recouvrent ces parties sont un peu allongées; le dessus du corps est d'un cendré bleuâtre clair; les ailes, qui s'étendent bien au-delà de la queue, ont leurs couvertures supérieures de la même couleur que le manteau; les rémiges sont cendrées et plus brunes à leur pointe; tout le dessous du corps est d'un blanc argentin un peu teinté de cendré sur les côtés; la queue, qui est un peu fourchue, est d'un joli gris cendré bleuâtre clair; les pieds sont noirs, et le doigt médian, y compris l'ongle, est à peu près de la longueur du tarse; le bec est noir, et l'iris d'un brun foncé; la taille est d'environ 32 centimètres.

La femelle ne diffère pas du mâle; l'un et l'autre ont, en hiver, le noir du vertex et de la nuque varié de blanc.

Les jeunes ont le front et le vertex blancs; le dessus de la tête est blanchâtre, strié de brun, avec une tache noirâtre sur la région parotique, et une autre en avant de l'œil; les parties supérieures sont d'un cendré bleuâtre varié de brun et de jaunâtre, avec les rémiges d'un cendré plus clair que chez les adultes; le dessous du corps est blanc, et la queue cendrée; les pieds sont bruns; le bec, jaunâtre à la base, est noirâtre à la pointe.

La Gélouchélidon méridionale est très-commune en Algérie, sur nos côtes et sur nos lacs, où on la voit souvent en troupes nombreuses, se livrant sur place à d'interminables évolutions; sa nourriture consiste en insectes aquatiques, mollusques nus et zoophytes; elle est très-criarde, et son vol est fort rapide; elle niche dans les marécages qui avoisinent le lac Fetzara; son nid est établi sans beaucoup de soins et n'est composé que de quelques herbes réunies dans une petite cavité; les œufs, au nombre de deux ou trois, sont d'un gris verdâtre sale, avec de nombreuses taches irrégulières, brunes, grises, rousses et noires plus ou moins profondes et superficielles; leur grand diamètre est d'environ 42 millimètres, le petit de 32 millimètres.

Genre THALASSÉE — *Thalasseus*, Boie.287. Thalassée Caugek — *Thalasseus cantiacus*.

Thalasseus cantiacus, BOIE, *Isis* (1822), p. 563; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 61, *Crit. sur Dégl.* (1850), *Conspect. av. Eur.* p. 198, sp. 470, et *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), *Tabl. de l'ordre des Gaviæ*, tom. XLII, p. 772, sp. 107; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 112, sp. 251.

Sterna cantiaea, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 606; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 735; — CUV. *Règ. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 559; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 621; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XCVII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 371; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXIX; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 339, sp. 418; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 34.

Sterna striata, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 609.

Sterna Boysii, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 806; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXXII, p. 167, et *Faun. Fr.* (1828), p. 396; — POLYDOR ROUX, *Ornith. Prov.* tom. II, pl. 358.

Sterna columbina, SCRRANCK, *Fauna Boica* (1798), p. 252.

Sterna canescens, MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 458.

GOULD, *Birds of Eur.* pl. 415.

RAOU-EL MA des Arabes. LA STERNE CAUGEK des Européens.

La Thalassée Caugek a le bec long, pointu, presque droit; les narines sont oblongues et latérales; en été, le front, le dessus de la tête et les plumes occipitales allongées en pointe sur la nuque sont d'un noir profond; le bas de la nuque est blanc; le dessus du corps est d'un joli cendré bleuâtre; les ailes, qui dépassent un peu l'extrémité de la queue, ont leurs couvertures supérieures semblables au manteau; les rémiges sont d'un cendré velouté en dehors et blanches en dedans; les joues, les côtés du cou, et toutes les parties inférieures, sont d'un blanc pur, qui est lustré au cou et teinté de rose à la poitrine et à l'abdomen; le bas du dos et les sus-caudales sont d'un blanc pur; la queue, presque aussi longue que les ailes et très-fourchue, est blanche avec l'extrémité cendrée; les tarses sont courts, et le doigt médian, y compris l'ongle, est de la longueur du tarse; les pieds sont noirs en dessus et jaunâtres en dessous; le bec est noir avec la pointe jaune d'ocre; l'iris est noir; la taille est d'environ 42 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent. En hiver, le front et la partie antérieure du vertex sont d'un blanc pur; le surplus du vertex et l'occiput sont noirs, variés de blanc, avec un croissant noir en avant des yeux; tout le surplus de la livrée est comme en été.

Les jeunes ont le dessus de la tête et la nuque d'un blanc roussâtre pointillé et tacheté de noir; le bas de la nuque et le dessus du corps sont d'un blanc nuancé de roussâtre et rayé transversalement de brun noirâtre, avec de larges bordures brunes aux scapulaires; les couvertures supérieures des ailes sont blanches, terminées de bandes demi-ovales d'un

brun noirâtre; les rémiges, d'un cendré noirâtre, sont bordées et terminées de blanc; le cou et le dessous du corps sont d'un beau blanc pur et luisant; la queue a ses quatre rectrices médianes cendrées, avec une tache noirâtre à leur extrémité; les autres sont cendrées à la base, d'un brun noirâtre vers le bout et terminées de blanc; les pieds sont noirs, et le bec d'un brun livide; après la mue d'automne, le dessus de la tête blanchit; le dos prend une teinte cendré bleuâtre; les taches des ailes disparaissent, et la pointe du bec commence à jaunir; plus l'Oiseau avance en âge et plus son plumage se rapporte à celui des adultes; les taches de la queue sont les dernières à disparaître, et après la deuxième mue d'automne, les jeunes ne diffèrent plus des adultes.

La Thalassée Caugek est commune sur tout le littoral de l'Algérie, mais elle s'avance rarement dans l'intérieur des terres; sa nourriture, comme celle de ses congénères, consiste en poissons et en insectes aquatiques, qu'elle saisit fort adroitement, soit en rasant la surface des flots, soit en se laissant tomber verticalement d'une certaine hauteur; elle n'est ni méfiante ni rusée, et se laisse facilement approcher; elle aime à vivre en société, et l'on en voit souvent des bandes considérables qui se livrent à des évolutions en cherchant leur nourriture et en poussant des cris aigus; si l'une d'elles est blessée, les autres s'en approchent et l'entourent sans se laisser effrayer par les coups de feu qu'on leur adresse. La Caugek niche sur les plages maritimes, dans un petit creux garni de quelques tiges d'herbes sèches; les œufs, au nombre de deux ou trois, sont d'un roux clair ou d'un blanc laiteux teinté de jaunâtre, et variés de nombreuses petites taches arrondies et de taches plus grandes et irrégulières d'un noir intense, d'un brun noirâtre et d'un gris teinté de violet, selon qu'elles sont plus ou moins profondes, les plus superficielles étant toujours les plus foncées; leur grand diamètre est d'environ 50 millimètres, le petit de 35 millimètres.

288. Thalassée voyageuse — *Thalasseus affinis*.

Thalasseus affinis, CH. BONAP. *Crit. sur Dégl.* (1850), *Conspect. av. Eur.* p. 499, sp. 471, *Catal. Parzud.* (1856), p. 12, sp. 401, et *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, tom. XLIII, p. 772, sp. 410; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 412, sp. 252.

Sterna affinis, RÜPP. *Atlas zu Reise N. Af.* (1826), p. 23; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 4^e part. (1840), p. 454; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 372; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXIX; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 342, sp. 419; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 34.

Sterna media, HORSF. *Transact. Linn. Soc. London*, XIII, p. 199.

Rüpp. *Atl.* tab. 14.

RAOU-EL-MA des Arabes, la STERNE VOYAGEUSE des Européens.

La Thalassée voyageuse a le bec allongé; le front, le vertex et l'occiput sont, en été, d'un noir profond; la nuque d'un blanc argentin, et le dessus du corps d'un cendré bleuâtre; les ailes, qui dépassent un peu le bout de la queue, ont leurs couvertures supérieures pareilles au dos; les rémiges, d'un cendré velouté, sont, en dedans, bordées de blanc; les

joues, le devant et les côtés du cou et le dessus du corps sont d'un blanc argenté, et la queue, très-fourchue, d'un cendré bleuâtre, plus foncé que le manteau, a la penna la plus externe de chaque côté d'un cendré velouté; les tarses sont courts; le doigt médian, y compris l'ongle, est un peu plus long que le tarse; les pieds sont noirs; le bec jaune, et l'iris noirâtre.

Le mâle et la femelle ne diffèrent pas; en hiver, ils ont le front et la moitié antérieure du vertex blancs; l'autre moitié et l'occiput noirs, variés de blanc; une sorte de croissant noir en avant des yeux, et le surplus de la livrée comme en été, avec le bec d'un jaune moins vif.

Ce n'est que très-accidentellement que quelques rares individus de cette espèce ont été vus sur les côtes de l'Algérie; son principal habitat est la mer Rouge; elle a été rencontrée dans l'archipel Grec, sur le Bosphore, le Danube et la mer Caspienne.

Genre STERNE — *Sterna*, Linn.

289. Sterne Pierre-Garin — *Sterna hirundo*.

Sterna hirundo, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 227; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 606; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 807; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 459; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 740; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXXII, p. 172, et *Faun. Fr.* (1828), p. 401; — SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. III, p. 83; — LESSON, *Ornith. Eur.* (1831), p. 621; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 61, et *Crit. sur Dégl.* (1850), *Consp. av. Eur.* p. 199, sp. 475; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XC VII; — SCHENZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 373; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXIX; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 342, sp. 420; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 34; — LOCHE, *Catal. des Mann. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 113, sp. 253.

Sterna fluviatilis, NAUM. *Isis* (1820); — CH. BONAP. *Catal. Parzud.* (1836), p. 12, sp. 405, et *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, tom. XLII, p. 772, sp. 125.

Hydrocecropis Hirundo, BOIE, *Isis* (1844), p. 179.

L'Hirondelle de mer Pierre-Garin, BUFF. pl. enlum. 987.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 417.

La Sterne Pierre-Garin a le bec médiocre; le front, le vertex, l'occiput et la nuque sont, en été, d'un noir profond, se terminant au dos exclusivement par un bord arrondi; le dessus du corps est d'un joli cendré bleuâtre; les ailes, qui atteignent à peine l'extrémité de la queue, ont leurs couvertures supérieures de la même couleur que le dos, avec les scapulaires terminées de blanchâtre; les rémiges primaires sont d'un cendré blanchâtre velouté, varié de noirâtre vers leur extrémité et sur les barbes externes de la première; les autres sont entièrement cendrées, avec un liséré blanc à la pointe; la gorge, les côtés du cou, les

sus- et sous-caudales sont d'un blanc pur, et l'abdomen d'un blanc lavé de cendré satiné; la queue, très-fourchue, est blanche, avec les rectrices les plus latérales lavées de bleuâtre sur leurs barbes externes; les pieds sont rouges, et le doigt médian, y compris l'ongle, est un peu plus long que le tarse, le bec rouge cramoisi, avec le bout noirâtre, à sa fine pointe d'un gris de corne; l'iris est d'un brun noir; la taille est d'environ 37 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent. En hiver, ils ont le front blanc; l'occiput et la nuque bruns variés de blanc et le surplus du plumage comme en été, mais avec les teintes moins nettes et le bec moins rouge.

Les jeunes ont le vertex d'un blanc sale avec de petites mèches brunes; l'occiput, et presque toute la nuque sont d'un noir brunâtre; le dessus du corps et des ailes est d'un cendré brunâtre terne, avec les plumes tachetées irrégulièrement de brun ou de roussâtre et bordées de blanchâtre; les grandes couvertures des ailes sont d'un cendré bleuâtre et légèrement lisérées de blanchâtre; les rémiges primaires sont d'un brun cendré et terminées de blanchâtre; les secondaires, d'un cendré bleuâtre, sont bordées et terminées de blanc; la face est d'un blanc sale; le devant et les côtés du cou, le dessous du corps et les sous-caudales sont d'un blanc terne; la queue, cendrée, est terminée de blanchâtre; les pieds sont d'un jaune orange terne; le bec d'un rouge foncé, et l'iris noirâtre.

La Sterne Pierre-Garin est très-commune sur les côtes de l'Algérie; son vol est haut et rapide, et on la voit parcourant sans cesse avec grâce et légèreté la surface des eaux, à la recherche de sa nourriture qui consiste en petits poissons et en insectes aquatiques, dont elle semble insatiable. Elle est assez farouche, criarde et d'une incroyable voracité; elle niche sur les bords de la mer et près des laes, dans un petit enfoncement garni de quelques brins d'herbes; les œufs, au nombre de deux ou trois, varient considérablement, tant sous le rapport de la forme que sous celui des couleurs; ils ont le fond de la coquille d'un jaunâtre plus ou moins foncé, d'un verdâtre clair ou obscur, d'un brun roussâtre et même d'un blanchâtre sale avec des taches plus ou moins nombreuses, brunes, grises, noirâtres et violacées, les unes profondes, les autres superficielles, et si diversement groupées, qu'il est presque impossible de trouver deux œufs semblables, quel que soit le nombre qu'on en possède.

Les petits naissent couverts de duvet et quittent le nid au sortir de la coquille, mais les parents pourvoient pendant longtemps à leurs besoins et ne cessent de veiller à leur sûreté, les défendant à l'occasion avec un courage et une énergie qui leur font oublier tous les dangers et même le soin de leur propre vie.

290. Sterne Arctique — *Sterna macroura*.

Sterna macroura, NAUM. *Isis* (1819), p. 4847; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XCVII; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXIX; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 344, sp. 421; — CH. BONAP. *Crit. sur Degl.* (1850), *Conspect. av. Eur.* p. 199, sp. 476.

Sterna Arctica, TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 742; — SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827),

tom. III, p. 86; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 621; — CII. BONAP. *Birds* (1838), p. 61; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 373.

Sterna argentata, BREHM, *Beitr. zur Vög.* (1820), tom. III, p. 692.

Sterna Hirundo, CH. BONAP. *Catal. Parzud.* (1856), p. 12, sp. 404, et *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Tabl. de l'ordre des Gaviæ*, tom. XLII, p. 772, sp. 424.

Sterna fluviatilis, LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 113, sp. 254.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 419.

La Sterne arctique a le bec mince et effilé; le front, le vertex, l'occiput et la nuque sont, en été, d'un noir profond; le dessus du corps est d'un cendré bleuâtre; les ailes, qui dépassent l'extrémité de la queue, ont leurs couvertures supérieures pareilles au dos, et les scapulaires terminées de blanchâtre; les rémiges sont cendrées et terminées de brunâtre; la gorge, les joues, les côtés du cou et les sous-caudales sont blanches; le devant du cou, la poitrine et l'abdomen sont lavés d'un cendré bleuâtre presque aussi foncé que celui du dos; la queue, très-fourchue, est d'un blanc grisâtre argenté, avec la rectrice la plus latérale de chaque côté d'un cendré brunâtre sur ses barbes externes; les tarsi, moins longs que le doigt médian, sont rouges, ainsi que le bec; l'iris est d'un brun noir; la taille est d'environ 37 centimètres.

En hiver, le mâle et la femelle sont comme en été, mais avec les plumes de la tête variées de blanc.

Les jeunes, plus petits que ceux de la Sterne Pierre-Garin, s'en distinguent par les plumes des parties supérieures, dont les bordures sont beaucoup plus larges; les scapulaires sont terminées de brun et de blanchâtre; les plus longues des scapulaires, les couvertures supérieures des ailes et les rémiges secondaires sont terminées de blanc; les deux plumes les plus latérales de chaque côté de la queue sont d'un brun cendré sur leurs barbes externes; toutes sont terminées de brun et de blanchâtre; les tarsi sont très-courts; le bec, qui est très-grêle, est brun, avec la base et les bords des mandibules d'un rouge ocreux.

Cette espèce, qui a longtemps été confondue avec la Pierre-Garin, en diffère particulièrement par son bec grêle, ses tarsi courts; la nuance beaucoup plus foncée de ses parties inférieures et la longueur de ses ailes, qui, chez l'espèce qui nous occupe, dépassent l'extrémité de la queue.

Ce n'est que très-accidentellement qu'elle se montre sur le littoral de l'Algérie; elle serait, ainsi que l'indique son nom, originaire des régions arctiques, mais essentiellement migratrice; elle s'avance jusque dans la Méditerranée.

Genre STERNULE — *Sternula*, Boie.291. Sternule naine — *Sternula minuta*.

Sternula minuta, BOIE, *Isis* (1822), p. 364; — CH. BONAP. *Crit. sur Dégl.* (1850), *Conspect. av. Eur.* p. 499, sp. 477, *Catal. Parzud.* (1856), p. 12, sp. 407, et *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, tom. XLII, p. 773, sp. 437; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 413, sp. 255.

Sterna minuta, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 228; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 608; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 809; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 752; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXXII, p. 472, et *Faun. Fr.* (1828), p. 404; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 621; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 61; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XCVII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 376; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXX; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 348, sp. 423; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 35.

Sterna metapoleucos, S. G. GMEL. *Nov. comm. Petrop.* (1770-1771), tom. XV, p. 475.

Sternula pomarina, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 791.

La petite Héronnelle de mer, BUFF. pl. enlum. 996.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 420.

La Sterne naine a le bec long et grêle; le vertex, l'occiput et la nuque sont, en été, d'un noir profond terminé en ligne droite; le front, un trait au-dessus des yeux et le bas des joues sont blancs; les lorums sont noirs; le dessus du corps est d'un cendré bleuâtre; les ailes, qui ne dépassent pas la queue, ont leurs couvertures supérieures pareilles au manteau; les deux premières rémiges sont, en dehors, d'un brun cendré, toutes les autres sont d'un cendré bleuâtre; le devant et les côtés du cou, la poitrine, l'abdomen, les sous-caudales et la queue sont d'un blanc pur; cette dernière est très-fourchue; les tarses sont médiocres et le doigt médian plus long que le tarse; les pieds sont orange; le bec est jaune, avec la pointe noire et l'iris noir; la taille est d'environ 22 centimètres.

En hiver, le noir de la tête est varié de blanc, et le surplus de la livrée comme en été.

Les jeunes ont le front blanc, tournant au roussâtre sur le vertex; l'occiput et la nuque sont d'un brun noirâtre, rayé de cendré roussâtre; le dessus du corps est d'un cendré nuancé de roussâtre, avec les plumes bordées de noirâtre; les couvertures supérieures des ailes sont d'une teinte plus claire que le manteau et bordées de grisâtre; les scapulaires les plus longues sont terminées de blanchâtre; les rémiges primaires sont d'un brun cendré, et les secondaires d'une teinte qui va en s'éclaircissant à mesure qu'elles se rapprochent du corps, sont bordées et terminées de blanchâtre; toutes les parties inférieures sont d'un blanc terne; la queue est cendrée et terminée de blanc roussâtre; les pieds sont d'un orange terne; le bec est brun avec la base et le bord des mandibules rougeâtres; l'iris est noir.

La Sterne naine est répandue sur tout le littoral de l'Algérie; elle est vive, agile, criearde, rusée et se laisse difficilement approcher; elle vole constamment et quelquefois à une

grande hauteur, décrivant une foule de détours; mais dès qu'elle aperçoit une proie, elle s'arrête en battant des ailes, reste un instant immobile et fond avec une telle rapidité pour la saisir, qu'elle frappe la surface de l'eau et la fait jaillir, mais elle se relève aussitôt en emportant sa proie qu'elle avale en s'élevant par petites saccades; elle recommence souvent cet exercice, et son coup d'œil est tel, qu'elle manque rarement les petits poissons et les insectes dont se compose sa nourriture; elle niche dans les marais qui avoisinent la mer ou les lacs, et dépose ses œufs presque à nu dans un petit creux pratiqué dans le sable; la ponte est de deux ou trois œufs d'un verdâtre plus ou moins intense ou d'un gris jaunâtre, quelquefois d'un brunâtre clair, et même d'un blanchâtre sale; ils sont variés de taches de diverses formes, ordinairement plus nombreuses vers le gros bout, et dont les unes, superficielles, sont d'un noir intense et les autres, profondes, d'un gris plus ou moins cendré, violacé et vineux; souvent des stries et des points sont mêlés aux taches; leur grand diamètre est d'environ 30 millimètres, le petit de 23 millimètres.

Genre HIRONDELLE DE MER — *Hydrochelidon*, Boie.

292. Hirondelle de mer épouvantail — *Hydrochelidon fissipes*.

Hydrochelidon fissipes, G. R. GRAY, *Gen. of Birds* (1844-1849), tom. III, p. 660; — CH. BONAP. *Crit. sur Dégl.* (1850), *Conspect. av. Eur.* p. 200, sp. 480, *Catal. Porzud.* (1856), p. 42, sp. 408, et *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Tabl. de l'ordre des Gaviæ*, tom. XLII, p. 773, sp. 446; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 113, sp. 256.

Sterna fissipes, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 228; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 610; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 810; — DÉGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 349, sp. 424; — BAILL. *Ornith. Sav.* (1833), tom. IV, p. 296.

Sterna nigra, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. VI, p. 224, et *S. nævia*, p. 216; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 461; — TEMM. *Man.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 749; — VIEILL. *Now. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXXII, p. 170, et *Faun. Fr.* p. 400; — SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. III, p. 79; — CUV. *Règ. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 559; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 622; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XCVIII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 375; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXX; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 34.

Hydrochelidon nigra, BOIE, *Isis* (1822), p. 563; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 61; — DURAZZO, *Uccel. lig.* (1840), p. 84.

Hydrochelidon obscura, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1834), p. 795.

L'Hirondelle de mer Épouvantail, BUFF. pl. enlum. 333 l'ad. et la Guifette, pl. 924. Jun.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 422.

L'Hirondelle de mer épouvantail a le bec plus court que la tête, comprimé, pointu, dessinant une légère courbe de la base à la pointe, avec la mandibule inférieure un peu an-

guleuse en dessous; les narines, oblongues et latérales, sont percées dans le tiers supérieur du bec; la tête et le cou sont, en été, d'un noir tirant sur le cendré; le dessus du corps est d'un brun cendré; les ailes longues, très-pointues et qui s'étendent bien au-delà de la queue, ont leurs couvertures supérieures de la même couleur que le manteau, et les rémiges d'une teinte plus cendrée en dehors; la poitrine et l'abdomen sont d'un noir cendré un peu moins foncé que le dessus de la tête; la région de l'anus et les sous-caudales sont blanches et les sus-caudales d'un brun cendré; la queue, qui est très-peu fourchue, est en dessus semblable au dos et en dessous d'une nuance plus claire; les tarses sont courts et minces, le doigt médian un peu plus long que le tarse et les membranes interdigitales étroites et profondément échancrées; le pouce est assez long; les pieds sont d'un brun rouge, le bec noir, avec les commissures rouges et l'iris d'un brun noirâtre; la taille est d'environ 24 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par des teintes un peu moins foncées.

En hiver, le vertex, l'occiput et la nuque sont d'un noir profond; le front, l'espace entre le bec et les yeux, la gorge et le devant du cou sont d'un blanc pur; le dessus du corps est d'un cendré de plomb, ainsi que les sus-caudales; les ailes sont semblables au manteau, avec les deux premières rémiges lisérées de blanc à l'extrémité de leurs barbes internes; la poitrine et l'abdomen sont d'un cendré noirâtre; la queue, d'un cendré bleuâtre en dessus, est d'une teinte plus claire en dessous, avec les sous-caudales blanches.

Les jeunes ont le vertex, l'occiput et la nuque noirs; le front, l'espace entre le bec et les yeux d'un blanc sale, avec un point noir en avant de ces organes et une bande noire derrière, qui se confond avec le noir de l'occiput; le dessus du corps est brun, avec les plumes bordées et terminées de roussâtre; les ailes et la queue sont d'un brun cendré; la gorge le devant et les côtés du cou, le dessous du corps et les sous-caudales sont blancs, avec un grand espace d'un cendré noirâtre sur les côtés de la poitrine; les pieds sont livides, le bec brun et l'iris noir.

Selon que l'époque de la mue est plus ou moins éloignée, les teintes du plumage sont, chez les adultes et les jeunes, très-variables.

L'Hirondelle de mer épouvantail est très-commune en Algérie, sur les bords de la mer, le long des rivières et sur les lacs; ses mœurs sont très-sociales et c'est toujours en troupes nombreuses qu'on la rencontre. Sa livrée, où le noir domine, lui a fait donner le nom d'Épouvantail qui est en complet désaccord avec son caractère, car elle est d'une vivacité, d'une grâce d'une confiance extrêmes et elle montre pour ses semblables un très-grand attachement; au premier cri d'alarme poussé par une de ces Hirondelles de mer, effrayée ou poursuivie par quelque Oiseau de rapine, toutes les autres accourent avec une rapidité instantanée, entourent la malheureuse, poursuivent et insultent l'agresseur et parviennent presque toujours à le mettre en fuite; leur vol est rapide, puissant et décrit mille tours et détours, tantôt à une grande hauteur, tantôt en rasant la surface des flots; il est toujours accompagné de cris perçants; la nourriture de l'Hirondelle de mer épouvantail consiste principalement en insectes et en vers aquatiques; elle niche dans les endroits marécageux, parmi les roseaux; son nid est construit sans art, avec des herbes sèches et des feuilles de roseaux; les œufs, au nombre de trois ou quatre, sont piriformes, d'un roux obscur ou d'un gris olivâtre et couverts de nombreuses taches irrégulières, brunes, noires et d'un

gris plus ou moins foncé, entremêlées de points et de stries; leur grand diamètre est d'environ 34 millimètres, le petit de 25 millimètres.

Les Hirondelles de mer se rassemblent ordinairement en troupes pour nicher, et il n'est pas rare de rencontrer dans un périmètre peu étendu un grand nombre de nids de ces Oiseaux. Quand on les chasse elles ne semblent pas s'effrayer, mais si l'une d'elles tombe morte ou blessée, toutes aussitôt l'entourent en tourbillonnant, et il est alors facile d'en abattre un grand nombre. Ces Oiseaux sont si peu défiants qu'il n'est besoin que d'une dépouille fixée sur une tige de bois et mise en évidence pour les attirer; nous avons vu, dans le midi de la France, en prendre ainsi aux filets des quantités prodigieuses, aux époques des passages.

293. Hirondelle de mer leucoptère — *Hydrochelidon nigra*.

Hydrochelidon nigra, G. R. GRAY, *Gen. of Birds* (1844-1849), tom. III, p. 660; — CH. BONAP. *Catal. Parzud.* (1856), p. 12, sp. 409, et *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Tabl. de l'ordre des Gaviæ*, tom. XLII, p. 773, sp. 147; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 114, sp. 257.

Sterna nigra, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 227; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 608; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 810.

Sterna nevia, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 227.

Sterna leucoptera, MEISN. et SCHINZ, *Vög. der Schweiz* (1815), p. 264; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 747; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXXII, p. 169, et *Faun. Fr.* (1828), p. 397; — SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. III, p. 83; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 622; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XCVIII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 375; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXXI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 351, sp. 425; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 34.

Sterna fessipes, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. II, p. 398.

Hydrochelidon leucoptera, BOIE, *Isis* (1822), p. 563; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 61, et *Crit. sur Dégl.* (1850), *Conspect. av. Eur.* p. 200, sp. 479; — DURAZZO, *Ucc. lig.* (1840), p. 84.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 423.

L'Hirondelle de mer leucoptère a le bec grêle et allongé; la tête, le cou, le haut du dos, la poitrine et l'abdomen sont, en été, d'un noir profond; les ailes, qui s'étendent beaucoup au-delà de la queue, ont leurs petites et moyennes couvertures supérieures blanches, les plus grandes et les rémiges secondaires d'un cendré bleuâtre, la moitié postérieure des scapulaires d'un noir cendré et les trois premières rémiges d'un cendré noirâtre, avec la pointe plus foncée et la tige blanche; le bas-ventre et les sous-caudales sont d'un blanc pur et le bas du dos d'un noir cendré; la queue, à peine échanerée, est d'un blanc pur; le doigt médian est plus long que le tarse; les pieds sont rouges et les membranes très-découpées, l'interne ne formant qu'un petit rudiment; le bec est d'un rouge de corail et l'iris noir; la taille est d'environ 24 centimètres.

En hiver, la nuque et la région parotique sont variées de brun et de blanc; le dessus du corps est d'un cendré brunâtre, avec les plumes bordées d'une teinte plus claire; les ailes

ont leurs petites couvertures blanches; la poitrine et l'abdomen sont noirs et variés de quelques plumes blanches, le surplus de la livrée est comme en été.

Les jeunes ont le plumage d'un noir lavé de cendré, avec les plumes des parties supérieures terminées de blanchâtre; le front est d'un cendré clair; les ailes d'un blanc terne nuancé de cendré, et la queue, d'un cendré un peu foncé, est lavée et terminée de gris roussâtre; les pieds et le bec sont d'un brun rougeâtre.

L'Hirondelle de mer leucoptère est assez répandue en Algérie sur le littoral et dans le voisinage des grands lacs; ses mœurs et ses habitudes sont à peu près les mêmes que celles de l'Épouvantail; son vol est circulaire et il n'est pas difficile de l'approcher à bonne portée, car elle n'est pas très-rusée; sa nourriture consiste principalement en insectes et en vers aquatiques, mais elle mange aussi des sauterelles, des grillons et des hyménoptères; elle place son nid au milieu des joncs, sur un amas de brins d'herbes, de petites racines et de feuilles; les œufs, au nombre de trois ou quatre, varient beaucoup par la teinte de la coquille, les uns sont d'un brun olivâtre ou d'un brun jaunâtre, les autres d'un verdâtre pâle, avec des taches irrégulières et de nombreux points plus ou moins étendus, généralement en plus grand nombre vers le gros bout ou leur réunion forme une sorte de couronne; ces taches sont profondes ou superficielles; les profondes varient du gris ardoisé au gris violet et les superficielles du brun au noir; leur grand diamètre est d'environ 36 millimètres, le petit de 28 millimètres.

Au printemps et à l'automne, outre les individus qui sont sédentaires en Algérie, nous voyons de nombreux passages de ces Oiseaux.

294. Hirondelle de mer Moustac — *Hydrochelidon hybrida*.

Hydrochelidon hybrida, G. R. GRAY, *Gen. of B.* (1844-1846), tom. III, p. 660; — CH. BONAP. *Crit. sur Dégl.* (1850), *Conspect. av. Eur.* p. 499, sp. 478, *Catal. Parzud.* (1856), p. 12, sp. 410, et *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Tabl. de l'ordre des Gavia*, tom. XLII, p. 773, sp. 450; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1838), p. 114, p. 258.

Sterna hybrida, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1814-1831), tom. II, p. 338; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XCVIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 353, sp. 426.

Sterna leucopareia, NATTERER in: TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 746; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 374; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois d'Eur.* p. CXXXI; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 34.

Sterna Delamottei, VIEIL. *Faun. Fr.* (1828), p. 402.

Pelodes leucopareia, KAUP. *Syst. nat.* (1829), p. 407.

Hydrochelidon leucopareia, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 61.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 424.

L'Hirondelle de mer Moustac a le bec assez court; le dessus de la tête et du cou sont, en été, d'un noir profond, terminé en bord droit; le dessus du corps est d'un gris cendré; les ailes longues, aiguës et s'étendant de beaucoup au-delà de la queue, ont leurs couvertures

supérieures pareilles au manteau; les rémiges sont aussi de la même couleur en dehors, avec l'extrémité et les barbes externes de la première d'un cendré brunâtre; la gorge et le bas des joues sont d'un blanc assez pur, se fondant sur le devant et les côtés du cou avec les teintes des parties inférieures, qui sont d'un cendré noirâtre, plus claires vers la région anale et blanches sur les sous-caudales; la queue, courte et peu fourchue est du même gris cendré que le dos, avec la rectrice la plus latérale blanche et un peu teintée de cendré à son extrémité; le doigt médian, y compris l'ongle, est sensiblement plus long que le tarse; les pieds et le bec sont rouges et l'iris noir; la taille est d'environ 26 centimètres.

En hiver, la tête et le cou sont d'un blanc pur, avec une tache noire derrière les yeux; tout le reste du plumage est comme en été, avec les pieds et le bec d'un rouge plus foncé.

Les jeunes ont le dessus de la tête roussâtre, varié de brun avec l'occiput noirâtre, le dessus du corps et des ailes brun, avec les plumes bordées et terminées de roux jaunâtre; les rémiges sont cendrées et noirâtres à leur extrémité; les régions ophthalmiques et parotiques sont d'un cendré noirâtre; le cou et les parties inférieures du corps sont blancs; la queue est cendrée avec la pointe blanche; les pieds sont couleur de chair, le bec brun avec la base rougeâtre et l'iris noir.

L'Hirondelle de mer moustac est assez commune en Algérie où elle se reproduit dans le voisinage des grands lacs; son nid est construit grossièrement avec des débris de roseaux, au milieu des herbes marécageuses qui croissent sur le bord des eaux; les œufs, au nombre de trois ou quatre, sont d'un verdâtre clair, quelquefois lavé de jaunâtre, avec des taches et des points très-rapprochés au gros bout où leur réunion forme parfois une sorte de calotte ou une couronne incomplète; les taches profondes sont d'un gris plus ou moins violacé, les plus superficielles sont noires; leur grand diamètre est d'environ 38 millimètres et le petit de 27 millimètres; les nids sont souvent très-rapprochés les uns des autres et construits sur l'eau, ce qui en fait une espèce de nacelle flottante; ils sont très-peu profonds et de forme sphérique.

TRIBU DES URINATORÉS

URINATORÉS.

FAMILLE DES ALCIDÉS

ALCIDÆ

SOUS-FAMILLE DES ALCINÉS

ALCINÆ

Genre PINGOUIN — *Alca*, Linn.295. Pingouin torda — *Alca torda*.

Alca torda, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 210; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 531; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 793; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 439; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 936; — VIELL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. I, p. 381, et *Faun. Fr.* (1828), p. 412; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 549; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 642; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XCI; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 363; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CVIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 523, sp. 506; — CH. BONAP. *Catal. Parzud.* (1836), p. 42, sp. 413, et *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Tabl. de l'ordre des Gavia*, tom. XLII, p. 774, sp. 2.

Alca pica, LINN., *Loc. cit.*, p. 210.

Alca et *Alca minor*, BRISSON, *Ornith.* (1760), tom. VI, p. 89 et 92.

Alca Balthica et *uniscata*, BRÜNN. *Ornith. Bor.* (1764), p. 25.

Utamania torda, LEACH. *Syst. Cat. M. and B. Brit. Mus.* (1816), p. 42; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 66, et *Crit. sur Dégl.* (1850), *Conspect. syst. Ornith.* p. 204, sp. 512; — DURAZZO, *Uccel. lig.* (1842), p. 92.

Alca glacialis, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 4004.

Le Pingouin, BUFF. pl. enlum. 1003 et 1004.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 370.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 401.

Le Pingouin a le bec conico-convexe, très-comprimé, terminé en pointe recourbée et aiguë; la mandibule supérieure à moitié recouverte par de petites plumes serrées, et sillonnée de haut en bas ainsi que l'inférieure; les narines médianes, très-étroites et linéaires

sont presque entièrement fermées par une membrane emplumée; la tête, la gorge, la partie supérieure de la face antérieure du cou et la totalité des faces latérales et postérieure sont d'un noir tirant sur une couleur de suie rougeâtre, en été, avec une fine ligne blanche qui s'étend de l'angle antérieur de l'œil à l'angle frontal du bec; les ailes courtes, suraiguës, propres au vol et dépassant la base de la queue, sont, ainsi que le dos et les sus-caudales, d'un noir profond; les scapulaires sont d'un noir tirant sur le brunâtre; le bas de la face antérieure du cou, la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc pur; la queue, courte et pointue, est noire; les tarses un peu plus courts que le doigt externe, l'ongle compris, sont rentrés dans l'abdomen et tout à fait à l'arrière du corps; ils sont couverts en avant d'une série de scutelles et réticulés en arrière et sur les côtés; les pieds, entièrement palmés, n'ont que trois doigts; le pouce est nul; les ongles sont médiocrement courbés; les pieds sont noirs; le bec, noir à l'extérieur, est d'un jaune orange à l'intérieur, avec trois rainures courbes, dont la médiane est blanche et la plus étendue; l'iris est noir; la taille est d'environ 38 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent; en hiver, ils ont le front, le vertex, l'occiput, la nuque, la région supérieure du corps et les sus-caudales d'un noir moins profond à la tête et au cou; le devant des yeux est de la même teinte que le vertex, avec la ligne blanche qui du bec se rend à ces organes d'une teinte moins pure qu'en été et entrecoupée de brun; les côtés de la nuque et de l'occiput sont maculés de cendré et de noirâtre, sur fond brun; les couvertures supérieures des ailes sont semblables au manteau; les rémiges sont noires avec les secondaires terminées de blanc éclatant, et formant sur l'aile pliée une bande transversale assez étendue; toutes les parties inférieures sont d'un blanc pur; la queue est noire; les pieds, le bec et l'iris sont comme en été, et la bouche d'un jaune livide.

Les jeunes se distinguent des adultes en plumage d'hiver par leur taille plus petite; leur bec court, étroit et sans sillons et leur plumage d'un noir tirant sur le cendré.

En naissant, les petits sont couverts d'un duvet assez fourni, d'un gris cendré à la tête, noir sur le corps et blanc en dessous.

Le Pingouin ne se montre qu'accidentellement en Algérie, soit en hiver, soit à la suite de quelque violente tempête; originaire des contrées septentrionales des deux mondes, il est de passage sur les côtes de la Méditerranée à partir du mois de novembre et quelquefois, mais rarement, en été.

Sa nourriture consiste en petits poissons, en crustacés et en insectes marins; il est bon nageur et excellent plongeur, mais assez mal organisé pour le vol et tout à fait impropre à la marche; aussi ne s'approche-t-il de terre que pour nicher ou lorsqu'il y est poussé par la tempête. Il se reproduit, dit-on, en Angleterre et en France, sur les côtes de Bretagne, dans les rochers qui avoisinent la mer; la ponte n'est que d'un seul œuf, oblong et qui semble très-grand relativement à la taille de l'oiseau, sa couleur est d'un blanc grisâtre ou d'un gris cendré clair un peu bleuâtre, avec des points et des taches cendrées, brunes et noires, ordinairement plus nombreuses vers la grosse extrémité; son grand diamètre est d'environ 72 millimètres et le petit de 46 millimètres.

SOUS-FAMILLE DES PHALÉRIDINÉS

PHALERIDINÆ

Genre MACAREUX — *Mormon*, Illig.296. Macareux moine — *Mormon Arctica*.

Mormon Arctica, CH. BONAP. *Catal. Parzud.* (1856), p. 12, sp. 414, et *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Tabl. de l'ordre des Gavia*, tom. XLII, p. 774, sp. 4; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 115, sp. 260.

Alca Arctica, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 211; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 549; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 792.

Alca canagularis, MEYER et WOLF, *Tusch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 442.

Mormon Fratercula, TEMM. *Man. d'Ornith.* (1815), p. 614, et 2^e édit. (1820) tom. II, p. 933; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 362; — CARA, *Ornith. Sard.* (1842), p. 203.

Fratercula Arctica, LEACH. *Syst. Catal. M. and. B. Brith. Mus.* (1816), p. 42; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XVIII, p. 330, et *Faun. Fr.* (1828), p. 410; — SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. III, p. 31; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 549; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 642; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 521, sp. 504.

Lunda Arctica, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. II, p. 365; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XCH.

Mormon Polarix et Græbe, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 998 et 999.

Mormon Arcticus, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 66, *Crit. sur Degl.* (1850), *Consp. syst. Ornith.* p. 201, sp. 514; — MACGILL. *Man. Brit. Ornith.* (1840), tom. II, p. 218; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CVIII.

Le Macareux, BUFF. pl. enlum. 275.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 403.

Le Macareux a le bec plus haut que long, comprimé en lame de couteau, à arête surmontant le niveau du crâne, un peu fléchi et échancré à la pointe, garni à la base d'une peau plissée et calleuse, sillonné de haut en bas par quatre rainures; les narines sont basales, linéaires et percées de part en part dans une peau nue; le dessus de la tête, du cou et du corps est d'un beau noir lustré, formant autour du cou une sorte de collier, plus large sur les côtés que par devant; les joues, le dessus des yeux et le haut des faces latérales du cou sont d'un gris clair, qui tourne au brunâtre derrière la mandibule inférieure; les ailes sont courtes, étroites et de la même couleur que le manteau; le bas du cou, la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc pur; la queue, courte et arrondie, est, ainsi que les sous-caudales, d'un noir lustré; les tarses, plus courts que le doigt interne, sont minces, réticulés, rentrés dans l'abdomen et tout à fait à l'arrière du corps; le pouce est nul; les doigts, au nombre de trois, sont palmés; les ongles des doigts externe

et médian sont falciformes, et celui du doigt interne très-arqué; les pieds sont d'un rouge orange; le bec gris de fer, avec la base teintée de bleu, et la pointe rouge a trois sillons à la mandibule supérieure et deux à l'inférieure; ces sillons sont obliques et forment un angle à leur point de rencontre; une petite rosace orange existe à chaque commissure; le bord libre des paupières est orangé et l'iris blanchâtre; la taille est d'environ 30 centimètres.

Les jeunes sont noirs en dessus, blancs en dessous, avec le collier, les joues et la gorge d'un cendré brunâtre plus sombre entre le bec et l'œil; les côtés de la poitrine et les flancs sont lavés de grisâtre; le bec beaucoup plus petit que celui des adultes est d'un rougeâtre rembruni avec un sillon sur la mandibule supérieure; les pieds sont d'un brun rougeâtre.

En naissant, les petits sont couverts d'un duvet brun à la tête, au cou, sur le corps, sur les flancs, et blanc à la poitrine et à l'abdomen.

Le Macareux ne se rencontre qu'accidentellement en Algérie; originaire des régions septentrionales des Deux-Mondes, il en émigre à l'automne et se répand alors jusque dans la Méditerranée; c'est à l'aide d'un vol rapide, mais peu soutenu et fréquemment repris, qu'il opère ses migrations; il nage et plonge avec une extrême facilité, mais sa marche est pénible et embarrassée; sa nourriture consiste en crustacés, mollusques, insectes et aussi, dit-on, en plantes aquatiques.

Les Macareux ne viennent à terre que lorsque la tempête les y contraint, ou pour nicher. C'est vers le 15 du mois de mai, dit le docteur Degland, que ces Oiseaux commencent à s'occuper de la reproduction. Ils s'emparent, à cet effet, des trous des rochers et de ceux des lapins; parfois ils en creusent eux-mêmes de très-profonds dans le sable. M. Jules de Lamotte, qui a eu occasion de les observer, prétend qu'ils nichent les uns près des autres, et que le local qu'ils choisissent est quelquefois tellement miné qu'on s'y enfonce jusqu'aux genoux lorsqu'on passe dessus. La ponte est d'un seul œuf, d'un blanc un peu grisâtre, souvent très-sale et couvert d'un enduit roussâtre; son grand diamètre est d'environ 58 millimètres, le petit de 43 millimètres.

FAMILLE DES COLYMBIDÉS

COLYMBIDÆ

SOUS-FAMILLE DES COLYMBINÉS

COLYMBINÆ

Genre PLONGEON — *Colymbus*, Linn.297. Plongeon imbrim — *Colymbus glacialis*.

Colymbus glacialis, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 221; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 588; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 799; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 910; — VIEILL. *Nov. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXVII, p. 116, et *Faun. Fr.* (1828), p. 355; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 546; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 637; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 63, *Catal. Parzud.* (1856), p. 12, sp. 424, et *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Tabl. de l'ordre des Gavie*, tom. XLII, p. 774, p. 31; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 356; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CVI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 488, sp. 491; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 115, sp. 261.

Mergus major et *Mergus major navius*, BRISSON, *Ornith.* (1760), tom. VI, p. 105 et 120.

Colymbus torquatus et immer, BRÜNN. *Ornith. Bor.* (1764), p. 41; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XCI.

Colymbus atrogularis, MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1840), tom. II, p. 449.

Cephus torquatus, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. II, p. 340.

Colymbus maximus et hyemalis, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 971 et 972.

Eudytus glacialis, NAUM. *Vög. Deutschl.* (1844), tom. XII, p. 397, pl. 327.

L'Imbrim ou *Grand Plongeon*, BUFF. pl. enlum. 952.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 393.

Le Plongeon imbrim a le bec plus long que la tête, robuste, gros et saillant en dessous, légèrement comprimé, pointu, à bords rentrants et finement dentelés; les narines sont basales, assez larges, oblongues et percées de part en part dans une membrane qui recouvre en partie les fosses nasales; la tête et le cou sont, en été, d'un noir à reflets verts et bleuâtres, avec une petite bande transversale composée de raies longitudinales blanches; un large collier, également formé de raies longitudinales, est interrompu devant et derrière vers la partie inférieure du cou; les parties supérieures du corps sont d'un noir profond avec deux taches carrées d'un blanc pur à l'extrémité des plumes; les ailes, médiocres et

sur-aiguës, ont leurs couvertures supérieures d'un noir tacheté de blanc, ainsi que les scapulaires; la poitrine et l'abdomen sont blancs, et les côtés de la poitrine variés de raies longitudinales blanches et noires; les flancs, les sous-caudales et une bande transversale sur l'anus sont d'un brun parsemé de taches blanches; la queue, très-courte et très-arrondie, est composée de vingt pennes raides; les tarses, très-comprimés latéralement et réticulés, sont courts, robustes, un peu plus longs que le doigt interne et placés tout à fait à l'arrière du corps; les doigts sont au nombre de quatre, les trois antérieurs sont réunis par une palmure pleine; le pouce est mince, articulé en dedans du tarse et joint au doigt interne par une petite membrane; les ongles sont droits, déprimés et assez larges; les pieds sont d'un brun noirâtre en dehors et, en dedans, d'un brun cendré; le bec est d'un noir profond et l'iris d'un rouge vif; la taille est d'environ 75 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par une taille un peu inférieure.

En hiver, le dessus de la tête, du cou et du corps sont d'un brun noirâtre, avec une teinte cendrée remplaçant les taches blanches carrées du dos et des scapulaires; le dessous du corps est blanc avec quelques taches brunâtres sous la gorge, une bande transversale de même couleur sur l'anus et les flancs noirâtres; le bas des joues est d'un blanc nuancé de cendré, et les côtés du cou d'un brun noirâtre; les pieds et l'iris sont comme en été et le bec d'un brun nuancé de cendré sur les côtés et en dessous.

Les jeunes ressemblent aux vieux en livrée d'hiver, mais ils sont de plus petite taille et ont les plumes brunes du dessus du corps bordées de cendré; les pieds, d'un brun verdâtre en dehors, sont blanchâtres en dedans, l'iris est brun.

Après la mue, ils prennent une espèce de collier brun qui s'élargit l'année suivante, et à trois ans ils possèdent la livrée complète des adultes.

Ce n'est que très-accidentellement que les Plongeurs se rencontrent en Algérie, et ce sont presque toujours de jeunes individus qui s'y montrent à la suite des ouragans, en automne et en hiver. Originaires des régions arctiques des deux mondes, ces Oiseaux effectuent des migrations lointaines; essentiellement aquatiques, ils nagent et plongent avec la plus grande facilité; lorsqu'ils nagent, leur corps est souvent entièrement submergé et la tête seule se montre hors de l'eau; en nageant et en plongeant, leurs pieds, au lieu d'agir d'avant en arrière comme chez la plupart des Palmipèdes nageurs, se meuvent de côté et se croisent en diagonale; malgré la brièveté de leurs ailes, les Plongeurs volent très-bien; ils peuvent même s'élever très-haut dans les airs et exécuter ainsi des voyages assez étendus, mais la marche leur est absolument interdite et ils ne parviennent à exécuter quelques pas qu'en s'aidant de leurs ailes et en se traînant, pour ainsi dire; leur nourriture consiste en petits poissons, en crustacés et insectes aquatiques.

Le Plongeur imbrim niche, dit-on, dans les îles solitaires, parmi les rochers; ses œufs, au nombre de deux, sont un peu allongés, de couleur de suie un peu verdâtre ou d'un brun olive de diverses nuances avec des taches et des points noirs ordinairement très-accentués, d'autres fois peu apparents; leur grand diamètre est d'environ 88 millimètres, le petit de 56 millimètres.

298. Plongeon lumme — *Colymbus Arcticus*.

Colymbus Arcticus, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 221; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 587; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 913; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXVII, p. 117, et *Faun. Fr.* (1828), p. 356; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 517; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 65, *Catal. Parzud.* (1836), p. 12, sp. 425, et *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Tabl. de l'ordre des Gavièr.* tom. XLII, p. 774, sp. 32; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XCI; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 257; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CVI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 490, sp. 492.

Mergus gutture nigro, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. VI, p. 115.

Cephus Arcticus, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. II, p. 341.

Colymbus megarhynchos, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 974.

Eudytes Arcticus, NAUM., *Vög. Deutschl.* (1844), p. 418.

BUFF. pl. enlum. 914.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 350.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 394.

Le Plongeon lumme a le bec aussi long que la tête, peu anguleux en dessous; droit, comprimé et pointu; le dessus de la tête et du cou sont, en été, d'un brun cendré plus foncé au front; les joues sont nuancées de noir et de cendré; la gorge, le devant et les côtés du cou sont d'un noir violet, à reflets, avec une petite bande transversale, formée de raies longitudinales blanches sous la gorge, interrompue antérieurement, et se dirigeant en arrière vers l'occiput; une autre bande, plus large, verticale, formée de raies plus longues sur les côtés du cou, occupe toute l'étendue de ces régions; le milieu du dos et le croupion sont d'un noir profond, à reflets et sans taches; chaque côté de la partie supérieure du dos est marqué de dix ou douze raies transversales blanches; les ailes ont leurs couvertures supérieures noires, parsemées de petites taches blanches; les scapulaires portent quatorze ou quinze bandes transversales blanches sur fond noir; les rémiges sont d'un noir à reflets; la poitrine est blanche, avec les côtés rayés de noir; l'abdomen est blanc, avec les flancs et une bande transversale sur l'anus, noirs; les plumes de la queue sont d'un noir à reflets; les pieds sont bruns en dehors et d'un cendré verdâtre en dedans; le bec est d'un noir profond, et l'iris brun; la taille est d'environ 68 centimètres.

La femelle, sensiblement plus petite que le mâle, n'en diffère pas pour le plumage.

En hiver, les parties supérieures sont d'un cendré noirâtre, sans raies ni bandes blanches sur le dos et aux scapulaires; ces raies ne sont indiquées que par une teinte moins foncée; les couvertures supérieures des ailes ont quelques taches blanches; le dessous du corps est blanc, avec les côtés de la poitrine rayés de brunâtre; les flancs et une bande sur l'anus sont d'un brun noir; les pieds sont comme en été; le bec, d'un brun noirâtre en dessus, est cendré en dessous et sur les côtés; l'iris est d'un brun roux.

Les jeunes ont le dessus de la tête et du cou d'un brun cendré; le dessus du corps d'un brun noirâtre avec les plumes bordées de cendré; le dessous du corps blanc, avec le devant du cou fuligineux, et les plumes de la queue terminées de blanc; les pieds, d'un brun ver-

dâtre en dehors, sont d'un cendré livide en dedans; le bec, plus grêle que celui des adultes, est brun de corne en dessus et grisâtre en dessous; l'iris est brun.

Après la seconde mue, le dessus de la tête et du cou prend une teinte noirâtre; les taches, blanches du dessus du corps, le noir violet de la gorge et du cou, ainsi que les bandes longitudinales, commencent à paraître, et le bec noircit; à trois ans, la livrée est complète.

Le Plongeon lumineux, originaire des régions boréales, ne se montre que fort accidentellement sur les côtes de l'Algérie. Il niche, dit-on, dans les lieux marécageux, souvent très-loin de la mer, sur les bords des lacs salés; les œufs, au nombre de deux, sont allongés et de teintes fort variables; ils sont d'un brun olive pur ou nuancé de rougeâtre, d'un brun chocolat ou d'un olivâtre plus ou moins foncé et variés de taches, de points et de traits irréguliers noirâtres; leur grand diamètre est d'environ 80 millimètres, le petit de 50 millimètres.

299. Plongeon cat-marin — *Colymbus Septentrionalis*.

Colymbus septentrionalis, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 220; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 586; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 801; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 916; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXVII, p. 415, et *Faun. Fr.* (1828), p. 334; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 637; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 65, *Catal. Parzud.* (1856), p. 12, sp. 426, et *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Tabl. de l'ordre des Gavia*, tom. XLII, p. 774, sp. 33; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XCI; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 357; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CVI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 493, sp. 493; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 115, sp. 262.

Mergus gutturo rubro, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. VI, p. 444.

Colymbus Lomme, Borealis et stellatus, BRÜNN. *Ornith. Bor.* (1764), p. 39.

Colymbus striatus, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 586; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 802.

Colymbus rufo-gularis, MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 453.

Cephus Septentrionalis, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1814-1831), tom. II, p. 342.

Colymbus microhynchos, BREHM. *Hand. Nat. Vögel Deutschl.* (1831), p. 974.

Eudytes Septentrionalis, NAUM. *Vog. Deutschl.* (1844), tom. XII, p. 435, pl. 329.

Le Plongeon à gorge rousse de Sibérie, BUFF. pl. enlum. 308 et pl. 992 sous le nom de *Plongeon*.

POLYDOR ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 351.

VIEILL. *Gal. des Ois.* pl. 282.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 395.

Le Plongeon cat-marin a le bec mince et plus court que la tête; le sommet de la tête est, en été, d'un gris brun verdâtre marqué de taches noires; les côtés du front et de la tête, la gorge et les côtés du cou sont d'un gris de souris foncé; le devant du cou porte

une bande d'un roux marron très-vif, plus large en bas qu'en haut; l'occiput et le derrière du cou sont marqués de raies longitudinales noires et blanches; le dessus du corps est d'un brun noirâtre, avec quelques petites taches irrégulières à la partie supérieure du dos, à la partie inférieure et sur les sus-caudales; les ailes sont pareilles au manteau avec les scapulaires variées vers leur extrémité de raies ou de bandes blanches; les rémiges sont d'un brun noir lavé de cendré, à reflets verdâtres; la poitrine et l'abdomen sont d'un blanc luisant avec une ligne transversale brune, formant un angle au devant de l'anüs et une autre sur les sous-caudales, avec les côtés de la poitrine et les flancs variés de larges taches longitudinales d'un brun noirâtre; les tarsees sont verdâtres, nuancés de rose sur leur face interne, avec les doigts bruns en dehors et verdâtres en dedans et la membrane interdigitale cendrée au centre et jaunâtre sur les bords; les ongles sont plombés; le bec est noir avec la membrane sous-maxillaire de couleur de cerise livide; l'iris est d'un rouge lie de vin; la taille est d'environ 62 centimètres.

D'après M. Temminck, les individus très-vieux ont toutes les parties supérieures du corps, les sus-caudales, et les flancs d'un brun noirâtre sans taches.

En hiver, le dessus de la tête et du cou sont d'un brun cendré foncé, avec des taches noires au milieu du vertex et des taches longitudinales noirâtres et blanchâtres à l'occiput et à la nuque; le dessus du corps et des ailes est d'un brun noirâtre avec une grande quantité de petites taches blanches; les parties inférieures sont d'un blanc pur et lustré, avec les flancs tachetés longitudinalement de brun noirâtre, et des raies de même couleur sur l'anüs et les sous-caudales; les tarsees, bruns en dehors, sont livides en dedans et jaunâtres sur les doigts; le bec est d'un brun noirâtre sur la ligne médiane de la mandibule supérieure, et d'un brun de plomb sur le surplus; l'iris est brun roux.

Les jeunes, sensiblement plus petits que les adultes, ont les parties supérieures d'un brun cendré clair avec une multitude de petites taches blanches ovalaires, et quelques-unes en forme de V sur les scapulaires; les parties inférieures sont blanches, avec une teinte roussâtre sur le devant du cou et des taches de même couleur sur les côtés; la région anale est traversée par une bande brune, et quelques raies de même couleur se voient sur les couvertures inférieures de la queue, qui est d'un brun cendré et terminée de grisâtre. En avançant en âge les taches du dos diminuent, et à deux ans l'Oiseau a sa livrée complète.

Le Plongeon cat-marin se montre plus fréquemment sur les côtes de l'Algérie que les espèces précédentes, mais ce sont presque toujours de jeunes individus qui y ont été rencontrés.

La nourriture de ce Plongeon consiste principalement en petits poissons plats, en sardines, en chevrettes et en insectes aquatiques.

Il niche, dit-on, parmi les roseaux; la ponte est de deux œufs, d'un brun clair ou d'un brun olivâtre plus ou moins foncé, avec des taches et des points d'un noir intense et d'un brun noir foncé; leur grand diamètre est d'environ 70 millimètres, le petit de 45 millimètres.

M. Malherbe, dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie*, ne mentionne aucune des trois espèces de Plongeurs que nous y avons rencontrés. Lors de la publication de notre Catalogue, nous n'avions encore constaté la présence accidentelle en ce pays que des Plongeurs imbrim et cat-marin que nous avons capturés près du cap Matifou, et qui figurent

dans les galeries zoologiques de l'exposition permanente, mais un sujet du Plongeon lumme, pris cet hiver dans le port d'Alger, nous oblige à ajouter cette espèce à celles que nous avons précédemment enregistrées comme se trouvant en ce pays.

FAMILLE DES PODICIPIDÉS

PODICIPIDÆ

SOUS-FAMILLE DES PODICIPINÉS

PODICIPINÆ

Genre GRÈBE — *Podiceps*, Lath.

300. Grèbe huppé — *Podiceps cristatus*.

- Podiceps cristatus*, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 780; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 426; — TEMM. *Mon. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 717; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XIII, p. 442, et *Faun. Fr.* (1828), p. 349; — CUV. *Règ. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 545; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 65, *Catal. Parzud.* (1856), p. 12, sp. 427, et *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Tabl. de l'ordre des Gavie*, tom. XLII, p. 775, sp. 34; — KEYS. et BLAS. *Die Würbelth.* (1840), p. XC; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 352; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CIV; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 498, sp. 494; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 34; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 116, sp. 263.
- Colymbus, Colymbus cristatus et winator*, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 222 et 223; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 589 et 593.
- Colymbus cornutus et cristatus*, BRISSON, *Ornith.* tom. VI, p. 34, 38 et 45.
- Lophaythya cristata*, KAUP. *Nat. Syst.* (1829), p. 72.
- Podiceps patagiatus*, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 954.
- Le Grèbe cornu*, BUFF. pl. enlum. 400 et sous le nom de *Grèbe huppé*, pl. 941 et 944.
- POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.*, pl. 344 et 345.
- GOULD, *Birds of Eur.* tab. 388.

Le Grèbe huppé a le bec de la longueur de la tête, droit, pointu, assez large à la base, comprimé vers l'extrémité et à bords un peu rentrants; les narines sub-médianes, étroites

et oblongues, sont ouvertes dans une membrane; les lorums sont nus; le dessus de la tête et le haut de la nuque sont, chez les adultes en amour, d'un noir lustré, avec les plumes de l'occiput allongées, et formant, de chaque côté, une touffe aplatie de haut en bas; la moitié inférieure de la nuque est d'un brun cendré; le dessus du corps est d'un brun noirâtre, avec les bordures des plumes cendrées; les ailes, courtes, très-étroites et aiguës, ont leurs couvertures supérieures et les rémiges secondaires d'un beau blanc qui forme sur l'aile deux taches longitudinales; la gorge et les joues sont d'un blanc pur, suivi d'une large fraise ou collerette d'un roux ardent supérieurement, et d'un beau noir lustré inférieurement; le devant du cou et les parties inférieures du corps sont d'un blanc argenté lustré, avec une teinte rousse, mêlée de cendré, sur les côtés de la poitrine et de l'abdomen; les plumes du dessous du corps sont d'une nature poilue, vivement satinée et à reflets nacrés; elles sont imperméables à l'eau; la queue est nulle; les jambes, placées tout à fait à l'arrière du corps, sont emplumées jusqu'à l'articulation tibio-tarsienne; les tarses, courts, très-larges d'avant en arrière, à peu près de la longueur du doigt interne, sont déjetés en dehors et scutellés; les doigts, au nombre de quatre, sont garnis sur les côtés de larges expansions membraneuses, lobées, formant en dessus de larges écailles et réticulées en dessous; le doigt externe est plus long que le médian; le pouce est grêle et pinné sur ses deux bords; les pieds, nuancés de vert et de jaune en devant, sont d'un brun vert en dehors et en dessous des doigts, avec le bord des membranes interdigitales jaunes; les ongles sont très-larges, très-aplatés et écailleux, le pouce en est dépourvu; le bec, brun en dessus, est rougeâtre en dessous et sur les côtés; la partie nue des lorums et l'iris sont rouges; la taille est d'environ 50 centimètres.

La femelle en amour ne diffère guère du mâle que par les deux touffes de l'occiput qui sont moins longues et sa fraise moins large.

En automne, les adultes n'ont ni collerette ni huppe, et leurs teintes sont moins pures qu'en été.

Les jeunes sont d'un brun nuancé de noirâtre et de roussâtre en dessus et sur les côtés, avec une teinte claire au cou; le bas du miroir de l'aile est blanc, tacheté de brun; le dessous du corps est d'un blanc argenté, avec la gorge et les joues lavées de roussâtre en bas, trois bandes brunes, allongées sur chaque côté de la tête, et deux autres plus petites au dessous; les pieds sont d'un jaune verdâtre, avec les doigts traversés de bandes brunes; le bec est brun, et l'iris rouge.

Ce n'est qu'à l'âge d'un an que les jeunes commencent à offrir une indication de huppe occipitale et de fraise; à deux ans, la huppe et la fraise existent, mais cette dernière est courte, et les plumes qui la composent sont roussâtres et terminées par un mélange de brun et de roux; le plumage n'est complet qu'à trois ans révolus.

Le Grèbe huppé, ou, pour parler plus exactement, les Grèbes, ont une physionomie toute particulière; leur tête petite; leur cou mince et allongé; leur corps raccourci, ovale et déprimé; l'absence de queue; la brièveté de leurs ailes; la position de leurs jambes; les ornements qu'ils portent à la tête à l'époque des amours et leur plumage décomposé, soyeux et brillant, qui fait de leur dépouille une fourrure de luxe, tout concourt à donner aux grèbes un aspect remarquable. Ces Oiseaux sont essentiellement aquatiques et préfèrent les eaux douces aux eaux salées; ils vivent isolément ou ne se réu-

nissent qu'en très-petit nombre; leur nourriture consiste en vers, insectes, végétaux aquatiques, et en frai de poissons; ils ont aussi l'habitude d'avaloir des plumes, soit celles qui tombent de leur propre corps, soit celles qu'ils rencontrent à la surface de l'eau; ils nagent et plongent avec la plus grande facilité; leur vol est peu étendu, et la marche leur est presque interdite, car ils ne peuvent l'effectuer qu'en se tenant droits et s'aidant de leurs ailes plus ou moins écartées.

L'espèce qui nous occupe est abondamment répandue en Algérie sur tous les grands lacs, et sa dépouille est, en ce pays, l'objet d'un commerce important. Nous avons trouvé, dès la fin du mois d'avril et durant tout le mois de mai, de nombreux nids de ces Oiseaux, dans les marais submergés qui entourent les lacs Halloula et Fetzara; les nids sont flottants et attachés aux joncs et aux roseaux; les œufs, au nombre de trois ou quatre, sont oblongs, également pointus aux deux bouts, enduits d'une couche lisse de matière crétaée, dont la teinte change depuis le moment de la ponte jusqu'à l'éclosion; les premiers jours les œufs sont blanchâtres ou d'un blanc légèrement azuré, après quelques jours d'incubation ils deviennent d'un roussâtre qui passe au grisâtre et parfois à un brun roussâtre sale; leur grand diamètre est d'environ 50 millimètres, le petit de 34 millimètres.

301. Grèbe jougris — *Podiceps subcristatus*.

Podiceps subcristatus, JACQUIN, *Beitr. zur Geschichte des Vög.* (1784), p. 37; — BECHST. *Nat. Deutsch.* (1809), tom. IV, p. 346; — CH. BONAP. *Crit. sur Degl.* (1830), *Consp. syst. Ornith.* p. 206, sp. 526, *Catal. Parzud.* (1836), p. 42, sp. 430, et *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, tom. XLII, p. 775, *Tabl. de l'ordre des Gavie.* sp. 40; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 116, sp. 264.

Colymbus griseigena, BODDAERT, *Tabl. des Pl. enlum. de Daubenton* (1783), p. 55.

Colymbus parotis, SPARM. *Mus. Carls.* (1786-1789), pl. 3.

Colymbus subcristatus et rubricollis, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 590 et 592.

Podiceps rubricollis, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 783; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 720; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XIII, p. 444, et *Faun. Fr.* (1828), p. 331; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 543; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 594; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 65; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XC; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 353; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CV; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 501, sp. 495.

Pedeithya subcristatus, KAUF. *Nat. syst.* (1829), p. 44.

Le Grèbe à joues grises ou le Jou-gris, BUFF. pl. enlum. 931.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 347.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 389.

Le Grèbe jougris a le bec plus court que la tête, droit et pointu; au printemps, le dessus de la tête est d'un noir lustré, s'étendant, sous forme de bande, le long de la partie moyenne de la nuque, avec les plumes occipitales allongées et formant sur chaque côté

une huppe courte et aplatie ; les joues et la gorge sont d'un beau gris bleuâtre, encadré par une teinte blanche ; les parties supérieures du corps sont d'un brun roussâtre, avec les plumes bordées de cendré ; les ailes sont de la même couleur que le dos, avec les rémiges brunes, et les secondaires, à partir de la troisième, blanches, terminées ou maculées de roussâtre et de brun en dehors ; le devant, les côtés du cou et le haut de la poitrine sont d'un roux ardent ; les parties inférieures du corps sont d'un blanc argenté, parsemé de petites taches d'un brun cendré, avec les flancs et les côtés de la poitrine teintés de brun et de roussâtre ; les pieds, d'un noir verdâtre en dehors, sont en dedans d'un jaune verdâtre nuancé de noir clair, avec le dessus des doigts d'un orange pâle, teinté de jaune rose, de jaune gris et de brun verdâtre prenant une teinte plus foncée en dehors et sur les bords ; le bec est noir, avec les côtés et le dessous d'un jaune orange à la base ; l'iris est d'un roux clair ; la taille est d'environ 40 centimètres.

La femelle, un peu moins forte que le mâle, a la fraise moins large et les plumes de l'occiput moins longues.

En automne, le mâle et la femelle n'ont ni collerette ni huppe, et les teintes de leur plumage sont moins pures qu'en été.

Les jeunes, beaucoup plus petits que les adultes, sont d'un brun nuancé de noirâtre et de roussâtre en dessus et sur les côtés, avec une teinte ctaire au cou ; le dessous du corps est d'un blanc argenté, avec la gorge et les joues lavées de roussâtre en bas, trois bandes brunes allongées sur chaque côté de la tête, et deux autres plus petites au dessous ; le bas du miroir de l'aile est blanc, tacheté de brun ; les pieds, d'un brun vert en dehors, d'un jaune verdâtre en dedans et en dessus ont les doigts variés de traits transversaux d'un brun verdâtre ; le bec, d'un brun de corne en dessus et sur les bords des mandibules, est en dessous d'un jaune rougeâtre. Après la mue, ils commencent à offrir une indication de huppe occipitale et de fraise ; à deux ans, la huppe et la fraise existent au printemps, mais les plumes de la fraise sont courtes et d'un roussâtre terminé de brun et de roux ; le plumage n'est complet qu'à trois ans révolus.

Ce n'est que très-accidentellement que le Grèbe jougris a été observé en Algérie, où il est de passage irrégulier en automne et au printemps ; nous avons capturé sur le lac Fetzara l'individu qui fait partie des collections de l'exposition permanente d'Alger.

Les mœurs et les habitudes du Jougris ne diffèrent pas de celles des autres Grèbes ; il niche dans les marais, et la ponte est de trois ou quatre œufs oblongs et d'un blanc plus ou moins jaunâtre, selon leur degré d'incubation ; leur grand diamètre est d'environ 46 millimètres, le petit de 32 millimètres.

302. Grèbe Esclavon — *Podiceps Slavus*.

Podiceps Slavus, CII. BONAP. *Catal. Parzud.* (1856), p. 13, sp. 432, et *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Tabl. de l'ordre des Gaviæ*, tom. XLII, p. 775, sp. 45 ; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 116, sp. 265.

Colymbus cornutus minor, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. VI, p. 50, et *Colymbus minor*, p. 56.

Colymbus nigricans, SCOPOL. *Ann. J. Hist. nat.* (1769), p. 401.

Colymbus cornutus, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 591, et *C. obscurus*, p. 592.

Podiceps cornutus, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 782; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 431; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 721; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XIII, p. 445, et *Faun. Fr.* (1828), p. 352; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 545; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 63; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XC; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 353; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CV; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 503, sp. 496.

Podiceps Caspicus, LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 594.

Le Grèbe de l'Esclavonie, BUFF. pl. enlum. 404, fig. 2, et pl. 942, le jeune, sous le nom de *Petit Grèbe*.

VIEILL. *Galerie des Oiseaux*, pl. 281.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Eur.* pl. 348.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 390.

Le Grèbe Esclavon a le bec droit, plus haut que large en arrière des fosses nasales, un peu fléchi à la pointe et plus court que la tête; le dessus de la tête est, en été, d'un noir à reflets verdâtres; la gorge et les joues sont d'un noir profond et lustré, avec les plumes allongées, effilées et formant une large collerette; une grande touffe de plumes rousses au-dessus des yeux, commençant aux lorums inclusivement et se dirigeant en arrière, forme, pour ainsi dire, deux cornes; le dessus du cou et du corps est d'un noir luisant; les couvertures supérieures des ailes sont un peu moins noires que les scapulaires; les rémiges primaires sont brunes, et les secondaires blanches; le devant et les côtés du cou, le haut de la poitrine et l'abdomen sont d'un blanc pur à reflets métalliques; les flancs sont d'un roux marron nuancé de cendré; les pieds, d'un noir verdâtre en dehors, sont d'un gris livide, varié de jaunâtre en dedans et derrière; le bec est noir avec la base rose et la pointe rouge; l'iris, d'un rouge groseille, est entouré d'un cercle jaunâtre; la taille est d'environ 34 centimètres.

La femelle ne diffère pas du mâle.

En automne, après la mue, le dessus du corps est d'un brun verdâtre lustré en dessus, avec une teinte plus claire aux bordures des plumes et aux scapulaires; la collerette et les touffes de plumes allongées n'existent plus; le bas des joues, la gorge et les côtés de la partie supérieure du cou sont blancs; la partie médiane du cou est d'un cendré clair; le dessous du corps est d'un blanc pur, avec les flancs cendrés; les pieds, d'un cendré bleuâtre en dedans, sont d'un brun verdâtre en dehors; l'iris est rouge, cerclé de blanchâtre.

Les jeunes sont plus petits que les adultes, d'un brun moins foncé en dessus, d'un blanc moins lustré en dessous; le bas des joues est varié de roussâtre et de brun avec quelques traits longitudinaux de cette dernière couleur; le devant du cou et les flancs sont d'un joli gris de souris; l'iris est rouge, cerclé de grisâtre.

Le Grèbe Esclavon est répandu sur tous les grands lacs de l'Algérie où il niche et se reproduit; sa gentillesse et sa vivacité sont extrêmes; il rase la surface des eaux avec la vivacité d'un trait, et s'il arrive qu'on veuille le tirer, il se soustrait, comme par enchantement, au plomb du chasseur; après avoir plongé, il reste longtemps sous l'eau, et lorsqu'il remonte enfin à la surface, c'est à une distance tellement grande de l'endroit où on l'avait

vu disparaître, qu'il est hors de toute portée : il niche dans les roseaux ; son nid est flottant et attaché aux joncs ; les œufs, au nombre de trois ou quatre, sont allongés et d'un blanc légèrement teinté de bleuâtre lorsqu'ils sont frais pondus ; mais, après quelques jours d'incubation, ils deviennent d'un blanc jaunâtre, et arrivent parfois jusqu'à prendre une teinte roussâtre assez foncée ; leur grand diamètre est d'environ 44 millimètres, le petit de 30 millimètres.

La ponte a lieu dès les premiers jours du mois de mai.

303. Grèbe à cou noir — *Podiceps nigricollis*.

Podiceps nigricollis, SUNDEW. *Ofvers. K. Kongl. Vetensk.-Akad.* (1848), p. 210 ; — CH. BONAP. *Crit. sur Dégl.* (1850), *Conspect. syst. Ornith.* p. 206, sp. 529, *Catal. Parzud.* (1856), p. 43, sp. 433, et *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Tabl. de l'ordre des Gaviæ*, tom. XLII, p. 775, sp. 46 ; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 116, sp. 266.

Colymbus auritus, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. VI, p. 54 ; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 590. *Podiceps auritus*, LATR. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 781 ; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 435 ; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 723 ; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XIII, p. 445, et *Faun. Fr.* (1828), p. 353 ; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 394 ; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 64 ; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XC ; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 334 ; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CV ; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 505, sp. 497 ; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 34.

NAUM, *Vög. Deutschl.* pl. 70, fig. 408.

WERNER, pl. du *Man. d'Ornith. de Temm.* Sous le nom de *Grèbe oreillard*, sans numéro d'ordre.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 349, fig. 1 et 2.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 391.

Le Grèbe à cou noir a le bec plus court que la tête, moins haut que large en arrière des fosses nasales, déprimé vers le milieu et notablement relevé vers l'extrémité ; les parties supérieures sont, en été, d'un noir à reflets verdâtres, avec les plumes du vertex allongées et susceptibles d'érection ; un pinceau de longues plumes effilées, d'un jaune clair et d'un roux luisant, placé derrière chaque œil, s'épanouit sur la région parotique ; les couvertures supérieures des ailes sont d'un noir à reflets ; les rémiges primaires sont noirâtres, et les rémiges secondaires entièrement blanches et plus ou moins nuancées de brun en dehors ; les côtés et le devant du cou, ainsi que le haut de la poitrine, sont pareils au dos ; le bas de la poitrine et l'abdomen sont d'un blanc pur à reflets métalliques, avec les côtés d'un roux marron vif nuancé de cendré ; les pieds, d'un brun verdâtre en dehors, sont en dedans d'un cendré verdâtre ; le bec est noir ; l'iris et le bord libre des paupières sont d'un rouge vermillon ; la taille est d'environ 32 centimètres.

En automne, cette espèce ne se distingue guère de la précédente que par sa taille un peu plus petite, son bec retroussé et l'absence de blanchâtre autour de l'iris.

Les jeunes sont plus petits que les adultes, moins foncés en dessus ; d'un roux tacheté de

brun à la région parotique; le dessous est blanc, avec une teinte roussâtre à la gorge, et le surplus de la livrée comme chez les vieux en hiver.

Le Grèbe à cou noir est très-commun en Algérie sur tous les lacs; sa nourriture et ses habitudes sont les mêmes que celles de l'espèce qui précède; il niche sur les bords des lacs; ses œufs, au nombre de trois ou quatre, sont d'un blanc bleuâtre, devenant, comme ceux des autres Grèbes, d'un roussâtre plus ou moins vif par suite de l'incubation; leur grand diamètre est d'environ 40 millimètres, le petit de 28 millimètres.

Genre CASTAGNEUX — *Tachybaptus*, Reich.

304. Castagneux vulgaire — *Tachybaptus minor*.

Tachybaptus minor, REICH. *Syst. av.* (1850); — CH. BONAP. *Catal. Pavzud.* (1856), p. 43, sp. 434, et *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, tom. XLII, *Tabl. de l'ordre des Gavies*, p. 773, sp. 52; — LOCHE, *Catal. des Mann. et des Ois. obs. en Alg.* (1838), p. 117, sp. 267.

Colymbus fluviatilis, BRISSON, *Ornith.* (1760), tom. VI, p. 59.

Colymbus minor et hebridicus, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 591 et 594.

Podiceps minor, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 784; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 436; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 727; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XIII, p. 444, et *Faun. Fr.* (1828), p. 350; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 545; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 595; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. XC; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 355; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CV; — DÉGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 507, sp. 498; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 34.

Podiceps Pygmaeus, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 966.

Sylbeocyclus minor, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 64; — DURAZZO, *Uccel. lig.* (1840), p. 90.

Sylbeocyclus Europæus, MACGILL. *Man. Brit. Orn.* (1840), tom. II, p. 205.

Le Grèbe de rivière ou Castagneux, BUFF. pl. enlum. 905.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 346.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 392.

Le Castagneux a le bec court, fort, presque cylindrique et pointu; les narines sont latérales, concaves et oblongues; le dessus de la tête et la gorge sont, en été, d'un noir profond, avec les lorums blanchâtres, mais sans huppe ni fraise; le devant et les côtés du cou sont d'un beau roux marron vif; la nuque et le dessus du corps sont d'un noir lavé d'olivâtre, avec les couvertures des ailes pareilles au manteau; les rémiges primaires sont brunes, et les secondaires, brunes sur les barbes externes, sont blanches sur les barbes internes et à l'extrémité; la poitrine et les flancs sont roussâtres; le milieu de l'abdomen est

d'un cendré noirâtre avec une teinte bleuâtre; les cuisses et le croupion sont roussâtres; les côtés du bas-ventre sont variés de roux marron; les tarses sont garnis postérieurement de longues aspérités; les pieds, d'un brun verdâtre en dehors, sont carnés en dedans; le bec, noir et blanc, est d'un jaune verdâtre à la pointe et en dessous vers la base; l'iris est d'un rouge brun; la taille est d'environ 24 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent; ils quittent le plumage d'été vers la mi-octobre et le reprennent en avril.

En hiver, le dessus de la tête, la nuque et les parties supérieures du corps sont d'un brun cendré, teinté légèrement de roussâtre; les côtés du cou sont d'un roux cendré clair; la gorge et le bas-ventre sont d'un blanc pur; le devant du cou, ainsi que le haut de la poitrine, sont d'un roux blanchâtre; le bec est d'un brun cendré avec les commissures jaunâtres, et l'iris d'un brun rougeâtre.

Les jeunes sont, comme les adultes, en robe d'hiver, mais de plus petite taille.

Au sortir du nid, les petits sont couverts d'un duvet d'un gris cendré en dessus, blanc en dessous, avec des raies brunes en zigzag sur fond blanc sur les côtés de la tête et du cou.

Le Castagneux est sédentaire en Algérie; il se plaît dans les marais d'eau douce, parmi les joncs et les roseaux; lorsqu'on le rencontre à terre, il est facile de s'en emparer, car il prend difficilement son essor; mais une fois à l'eau, le chasseur le plus habile est bientôt lassé des manœuvres sans nombre que ce petit Oiseau semble exécuter, autant pour son plaisir, que pour dépister le chasseur; car il se dérobe à la vue par mille petits manéges, aussi rapides qu'inattendus; il n'est guère possible de le tirer qu'en prévoyant l'endroit d'où il va sortir, et en lâchant la détente à l'instant où sa tête apparaît pour disparaître aussitôt. Il nage et plonge avec une merveilleuse facilité et peut rester assez longtemps submergé. Il établit son nid à fleur d'eau, sur des herbes sèches, placées négligemment; la ponte est de quatre ou cinq œufs, un peu allongés, qui sont d'un blanc roussâtre, d'un jaunâtre pâle, d'un gris brunâtre, roussâtre, ou d'un jaune luisant marbré et maculé de brun châtain, selon qu'ils sont fraîchement pondus ou que l'incubation est plus ou moins avancée; la décomposition des végétaux dont le nid est composé, jointe à la chaleur et à l'humidité, occasionne les étranges différences qui se remarquent dans la coloration des œufs de cette espèce, comme dans celle de tous les Grèbes; leur grand diamètre est d'environ 35 millimètres, le petit de 25 millimètres.

La chair du Castagneux a une odeur musquée qui la rend fort désagréable et presque immangeable.

Nous avons rencontré le Castagneux sur tous les lacs de l'Algérie, mais il est surtout abondant sur les lacs Halloula et Fetzara, d'où nous viennent les beaux spécimens dont nous avons doté les galeries zoologiques de l'exposition permanente d'Alger.

SOUS-CLASSE DES PRÉCOCES

PRÆCOCES

ORDRE DES GALLINACÉS

GALLINÆ

TRIBU DES GALLINACÉS

GALLINACEÆ

SÉRIE DES PERDICÉS

PERDICES

FAMILLE DES PTEROCLIDÉS

PTEROCLIDÆ

SOUS-FAMILLE DES PTEROCLINÉS

PTEROCLINÆ

Genre GANGA — *Pterocles*, Temm.305. Ganga unibande — *Pterocles arenarius*.

Pterocles arenarius, TEMMINCK, *Pigeons et Gallinacés* (1813-1815), tom. III, p. 240, et *Man. d'Ornith.*, 2^e édit. (1820), tom. II, p. 476; — LESS, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 516; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 42, *Catal. Parzud.* (1856), p. 13, sp. 436, et *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, tom. XLII, *Tabl. de l'ordre des Gallinacés*, p. 880, sp. 425; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (840), p. LXXIII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 285; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXIX; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1844), tom. II, p. 20, sp. 285; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 26; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 117, sp. 268.

Tetrao arenarius, PALLAS, *N. Comm. Petrop.* (1774), tom. XIX, p. 418; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 755; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 642.

Tetrao fasciatus, DESFONT. *Mém. de l'Acad. des sciences* (1787), p. 502.

Perdic aragonica, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 645.

Anas arenarius, VIEILL. *Nov. Dict. d'Hist. nat.* (1817), tom. XII, p. 423.

TEMM. et LAUG. *Pl. col.* 354 et 360.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 257.

EL KOUDRY des Arabes, la PERDRIX DU DÉSERT des colons européens et le GANGA KOUDRY.

Le Ganga unibande a le bec beaucoup plus court que la tête, sub-conique, convexe, à mandibule supérieure voûtée, à arête arrondie, entamant un peu les plumes du front, légèrement courbée à la pointe et dépassant un peu la mandibule inférieure; les narines sont basales, latérales, semi-lunaires, obliques, et surmontées par une membrane peu saillante et couverte de plumes; la tête et le cou sont d'un cendré faiblement lavé de rougeâtre; une bande d'un roux marron s'étend des commissures du bec à la nuque en passant sur les régions parotiques où elle se dilate; les plumes du dessus du corps sont d'un roux ocreux, terminées par une large tache jaune et marquées longitudinalement par deux traits convergents d'un cendré bleuâtre; les ailes, longues, pointues, à rémiges graduées, et dont la première est la plus longue de toutes, ont leurs couvertures supérieures de la même couleur que le dos; les rémiges sont d'un cendré noirâtre et les secondaires bordées et terminées de cendré; le pli de l'aile est blanchâtre; la gorge, d'un roux vif, est, en partie, couverte par une tache triangulaire noire; la poitrine et l'épigastre, d'un cendré faiblement lavé de rougeâtre, sont traversés par une bande pectorale noire, qui s'étend d'une aile à l'autre; le ventre, les flancs, les cuisses, l'abdomen et la région anale, sont d'un noir profond; les sous-caudales, d'un brun noir sur la plus grande partie de leur étendue, sont terminées par une tache blanche; la queue médiocre, très-arrondie et composée de seize pennes, est en dessus rayée transversalement de roux, de cendré foncé et de jaunâtre; ses rectrices sont noires en dessous et tachées de blanc à leur extrémité; les tarses, très-courts, sont couverts en devant de petites plumes piliformes blanchâtres; les doigts, au nombre de quatre, trois en avant et un en arrière, sont larges, courts et nus; les antérieurs sont réunis par une membrane jusqu'à la première articulation; le pouce, fort petit et articulé très-haut, est pourvu d'un ongle aigu; les ongles des doigts antérieurs sont assez robustes, recourbés, obtus et d'un brun de corne; la partie nue des pieds est jaunâtre; le bec est noirâtre, et l'iris d'un brun foncé; la taille est d'environ 30 centimètres.

La femelle diffère beaucoup du mâle : elle a la tête, le cou, la poitrine, le dos et les couvertures supérieures des ailes d'un roux ocreux, avec de nombreuses stries noires, longitudinales sur la tête et le cou, transversales et en zigzags sur les autres parties; la gorge est jaunâtre, sans tache triangulaire noire; le haut du cou, en avant, est marqué d'une étroite bande transversale cendrée, surmontée par un petit trait noir; la bande pectorale est noirâtre et moins large que chez le mâle; l'épigastre est d'un jaune d'ocre sans tache, et le surplus du plumage comme chez le mâle, mais avec des teintes un peu moins vives.

Les jeunes sont, en dessus, d'un roussâtre varié à la tête de traits longitudinaux d'un brun noirâtre et de barres transversales et de zigzags de même couleur sur le manteau; le fouet de l'aile est d'un blanc roussâtre; les couvertures les plus externes, d'un joli isabelle vif sans taches, et les rémiges, d'un brun noirâtre, ont leur pointe roussâtre; un petit trait

blanc, partant des commissures du bec, passe sous les yeux et se prolonge jusqu'à la nuque; la gorge est d'un roussâtre clair; le devant, les côtés du cou et le haut de la poitrine, de la même couleur que le dessus du corps, sont variés de bandes transversales brunes, en forme de croissants; le ventre, les jambes, l'abdomen et la région anale, sont d'un brun noirâtre; une bande, d'un roux isabelle unicolore, sépare le haut de la poitrine du brun noirâtre des parties inférieures; les sous-caudales sont noirâtres et terminées de blanchâtre sale.

Les très-jeunes ont, à l'extrémité des plumes de la tête et des parties supérieures du corps, un petit pinceau roussâtre, finement bordé de brunâtre à son extrémité; ce petit appendice est un prolongement de la baguette des plumes, au bout desquelles il s'épanouit.

Le Ganga unibande est de forme lourde et massive; sa démarche est pesante, mais son vol est rapide, élevé et soutenu; comme tous les Ptéroclidés, il est monogame et ne fait d'autre nid qu'un petit creux, pratiqué dans le sable; sa nourriture, comme celle de ses congénères, consiste en insectes, en graines et en pousses nouvelles d'herbes, dont il se montre très-friand; jamais il ne perche; il se plaît dans les plaines arides et sablonneuses, où on le rencontre le plus souvent par couples isolés et rarement en bandes nombreuses; il est farouche et défiant, et le plus sûr moyen de le surprendre est de s'embusquer sur le bord d'un des rares filets d'eau où il est forcé de venir se désaltérer et où il se rend deux fois par jour, le matin et le soir; pour ce faire, il franchit quelquefois des distances considérables en poussant des cris aigus, mais qui ne sont pas sans agrément au milieu de ces énervantes et brûlantes solitudes; sa rencontre est toujours un présage heureux pour le voyageur qui s'y trouve égaré, car elle lui annonce la proximité de l'eau. Lorsque toutes les flaques ont été desséchées, les Gangas entreprennent des voyages lointains et dangereux pour se mettre à la recherche de l'eau, cet élément indispensable de leur existence: c'est alors qu'ils viennent s'abattre dans le voisinage des barrages qui ont été effectués à Laghouat, à Orléansville, et dans quelques autres localités. Il s'en fait alors une énorme destruction. A l'automne, les survivants retournent dans leurs déserts; ils sont à cette époque beaucoup moins farouches qu'à l'époque des nichées. Ce n'est qu'à partir du mois de juin que le Ganga unibande commence à vaquer aux soins de la reproduction, et nous avons trouvé, le 16 juillet, une femelle dont la ponte n'était pas encore terminée. Les œufs, au nombre de trois ou quatre au plus, sont allongés et d'un fauve clair, avec des taches et des traits irréguliers d'un brunâtre terne, qui, plus nombreux et plus rapprochés à l'un des bouts, y forment accidentellement une sorte de couronne, mais, sur le plus grand nombre, les taches sont également réparties sur toute la surface de l'œuf; leur grand diamètre est d'environ 46 millimètres, le petit de 34 millimètres.

Les petits naissent couverts d'un duvet touffu d'un roussâtre varié de noirâtre; ils courent au sortir de l'œuf.

Nous avons rencontré le Ganga unibande dans les grandes plaines sahariennes de l'Algérie pendant toute l'année, et dans la plaine du Chélif à l'époque des nichées; il est connu des colons européens sous le nom de Perdrix du désert, et des Arabes sous celui de Koudry.

Sa chair est noire, celle des jeunes est assez agréable.

Le Ganga unibande, pris même adulte, s'accoutume assez vite à la captivité et devient

promptement familier; il s'accommode très-bien de graines, d'insectes et de petits colimaçons; il est surtout friand de jeunes pousses de plantes et d'arbustes. Dans l'enclos où nous en avons longtemps nourri existaient quelques bananiers que ces Oiseaux ont fini par détruire tant ils s'acharnaient à les frapper à coups de bec pour en absorber la sève. La manière de boire du Ganga est rapide et saccadée; il plonge son bec à plusieurs reprises avant d'arriver à apaiser sa soif. En fournissant au Ganga un local un peu vaste et où il ne soit pas inquiété, il s'y reproduit avec beaucoup de confiance, mais il faut avoir bien soin d'éloigner toute cause de trouble de la couveuse. J'ai perdu une nichée sur le point d'éclorre par le fait d'un hérisson, qui était parvenu à s'introduire dans l'enclos où couvait une femelle; celle-ci fut tellement effrayée, qu'elle se tua en se précipitant follement sur une palissade.

306. Ganga couronné — *Pterocles coronatus*.

Pterocles coronatus, LICHT. in: CH. BONAP. *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLII, *Tabl. parall. de l'ordre des Gallinacés*, p. 880, sp. 432; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 118, sp. 269.
TEMM. et LAUG. pl. col. 339 et 340.

Le Ganga couronné a le bec grêle, comprimé, entamant les plumes du front et beaucoup plus court que la tête; une plaque, d'un beau roux vif, recouvre le sinciput qui est entouré par une bande d'un cendré bleuâtre, beaucoup plus large sur la nuque qu'en devant et sur les côtés; le milieu du front, les joues et les côtés de la gorge sont d'un blanc roussâtre; trois bandes, d'un noir profond, partent des bases du bec; l'une couvre le milieu de la gorge et descend en pointe jusqu'au cou; les deux autres remontent vers le vertex en circonscrivant le blanc du milieu du front et recouvrant les lorums; le devant du cou, le bas des joues et le bas de la nuque sont d'un jaune d'ocre, et cette couleur s'étend en forme de collier sur cette dernière partie; les parties supérieures du corps sont d'un isabelle un peu lavé de brunâtre; les ailes ont leurs couvertures d'un brunâtre clair, varié de grandes taches jaunâtres vers l'extrémité des plumes; le fouet de l'aile est blanchâtre et les rémiges brunes; les primaires ont la bague blanche; les secondaires sont bordées sur leurs barbes internes et terminées de roussâtre; tout le dessous du corps est d'un isabelle clair, légèrement teinté de cendré au bas du cou, et un peu plus foncé sur la poitrine que sur l'abdomen et le bas-ventre; les flancs et les sous-caudales sont d'un blanchâtre lavé d'isabelle; le bas du dos, le croupion, et les sus-caudales sont d'un isabelle légèrement teinté de brunâtre; la queue, médiocre et conique, a ses deux pennes médianes acuminées et d'un isabelle unicolore; toutes les autres sont d'un isabelle un peu rougeâtre et terminées de blanc pur, avec une bande d'un beau noir vers leur extrémité; les petites plumes qui recouvrent les tarsi sont d'un blanc roussâtre; les pieds sont d'un brun noirâtre; le bec est d'un beau noir; l'iris est rouge; la taille est d'environ 30 centimètres.

La femelle n'a pas les trois bandes noires qui, chez le mâle, partent de la base du bec ; le dessus de la tête est chez elle d'un isabelle clair ; cette partie est entourée par une bande blanchâtre finement pointillée de noirâtre qui recouvre le front, l'orbite des yeux et le bas de la nuque ; le devant du cou et les joues sont d'un jaune terne qui se prolonge en arrière en forme de collier ; toutes les parties supérieures sont d'un roussâtre isabelle, varié de petites stries noirâtres, de bandes et de zigzags de même couleur, très-fines et très-espacées ; les rémiges, d'un brun terne, sont finement lisérées d'isabelle ; toutes les parties inférieures du corps sont d'un isabelle blanchâtre avec des lignes noires étroites, disposées en demi-cercle vers le bord des plumes ; le croupion et la queue sont d'un isabelle un peu rougeâtre, parsemé de bandes noires en zigzags ; les rectrices, à l'exception des deux médianes, portent, comme chez le mâle, une bande noirâtre vers leur extrémité et sont terminées de blanc.

Les jeunes ressemblent à la femelle, mais ils sont plus petits, et les taches du dessus et du dessous du corps sont plus nombreuses et plus rapprochées ; à la fin de l'automne, les jeunes mâles ont à la gorge et sur les côtés du front quelques plumes noirâtres ; la bande d'un blanc sale pointillé de noir qui circonscrit la calotte se nuance de bleuâtre, et les taches de l'abdomen et du bas-ventre passent du noirâtre au roussâtre et s'effacent de plus en plus ; au printemps suivant, les jeunes ne diffèrent des mâles que par des teintes un peu moins vives et une taille un peu moins grande.

Le Ganga couronné ne se rencontre en Algérie que dans l'extrême sud de nos possessions ; il n'avait pas encore été signalé en ce pays lorsque nous le capturâmes dans le Sahara ; depuis nous avons été assez heureux pour le rencontrer à l'époque des nichées et nous approprier ses œufs, qui sont d'un grisâtre pâle et variés de taches très-effacées, isolées ou confluentes et plus ou moins profondes ; ces taches sont d'un grisâtre violacé et d'un roussâtre terne selon qu'elles sont plus ou moins superficielles ; leur grand diamètre est d'environ 44 millimètres, le petit de 32 millimètres.

Le Ganga couronné vit par petites familles, composées du père, de la mère et des petits ; à l'époque des nichées, les couples se forment et vont chacun de leur côté vaquer aux soins de la reproduction ; ces Oiseaux nichent à terre dans un petit enfoncement creusé dans le sable à l'abri de la moindre touffe ; ils sont excessivement farouches et défiants, et leur couleur se confond si bien avec celle du sol que dans les immenses plaines sahariennes où ils se plaisent il est très-difficile de les apercevoir et encore plus de les approcher. Leur nourriture, comme celle de l'espèce précédente, consiste en graines, insectes et en jeunes pousses ; ils quittent rarement les localités dans lesquelles ils se sont confinés, et ce n'est que lorsque le manque absolu d'eau les y oblige qu'ils se décident à émigrer ; nous ne les avons jamais vus s'avancer au-delà de Laghouat. Les sujets dont nous avons enrichi les galeries zoologiques de l'Exposition proviennent de Daït el Nos.

Genre CATA — *Pteroclorus*, Ch. Bonap.307. Cata vulgaire — *Pteroclorus alchata*.

Pteroclorus alchata, CH. BONAP. *Catal. Parzud.* (1856), p. 13, sp. 437, et *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, tom. XLII, *Tabl. parall. de l'ordre des Gallinacés*, p. 880, sp. 134; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 118, sp. 270.

Tetrao caudacutus, J.-G. GMELIN, *Reise durch. Sibirien* (1754-1752), p. 93.

Tetrao alchata, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 276; — GMEL., *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 754; — LATH. *Ind Ornith.* (1790), tom. II, p. 641.

Tetrao chata, PALL. *Zoog. Ros. asiat.* (1814-1831), tom. II, p. 73.

Pterocles setarius, TEMM. *Pigeons et Gallinacés* (1813-1815), tom. III, p. 259, et *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 478; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 515; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 284.

Ænas cata, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XII, p. 418, et *Faun. Fr.* (1828), p. 262.

Pterocles alchata, LICHT. *Cat. des doubl. du Mus. de Berlin* (1823), p. 64; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 42, et *Crit. sur Degl.* (1850), *Conspect. syst. Ornith.*, p. 173, sp. 300; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXII; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXVIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 18, sp. 284; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 26.

La Gelinotte des Pyrénées, BUFF. pl. enlum. 105 et 106.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.*, pl. 247, 248 et 249.

GOULD, *Birds of Eur.*, tab. 258.

EL GUETHA des Arabes, le CATA des colons européens, et la PERDRIX ANGLAISE.

Le Cata vulgaire a le bec robuste, épais, comprimé, plus haut que large à la base et beaucoup plus court que la tête; la mandibule supérieure, voûtée et dépassant un peu l'inférieure, est courbée à la pointe, à arête arrondie et entame un peu les plumes du front; les narines basales latérales semi-lunaires et obliques sont surmontées par une membrane peu saillante et couverte de plumes; le dessus de la tête, la nuque et le dos sont variés de brun, d'olivâtre, de noir, de roux et de jaunâtre, donnant lieu à des bandes transversales, plus nombreuses et plus régulières sur le bas du dos et les sus-caudales; le tour des yeux est noirâtre et une bande de cette couleur s'étend derrière ces organes; les ailes longues, étroites et pointues, sont à rémiges graduées; la première et la deuxième sont les plus longues; les primaires sont cendrées en dehors et brunes en dedans avec la baguette noire; les scapulaires sont semblables au manteau; les couvertures supérieures sont d'un cendré olivâtre avec les petites et les moyennes marquées obliquement de marron rouge et terminées par une bordure jaune et brune; les grandes sont nuancées de jaunâtre et terminées de noir; les joues sont d'un roux jaunâtre; la gorge est noire; le devant et les côtés du cou sont d'un roux nuancé de cendré; la poitrine, d'un roux orangé très-vif, est encadrée par deux bandes noires formant un double collier; l'abdomen, les jambes et les sous-caudales sont blancs avec quelques barres transversales brunes et

sont d'un joli isabelle vif; les grandes couvertures sont d'un brunâtre terne; les scapulaires, également brunâtres, sont terminées d'isabelle; les rémiges sont d'un joli isabelle sur leurs barbes externes, brunâtres sur leurs barbes internes, avec la baguette noire et un petit liséré roussâtre sur le bord de leurs barbes internes et à leur pointe; des taches d'un pourpre terne et plus ou moins brunâtre, selon la saison, sont disposées sur les moyennes couvertures des ailes; une tache longitudinale noirâtre occupe le milieu de l'abdomen; tout le surplus des parties inférieures est d'un joli isabelle unicolore, plus foncé que celui de la poitrine; la queue conique a ses deux plumes médianes terminées en filets allongés et noirâtres; la partie supérieure de ces deux plumes est d'un isabelle glacé de brunâtre, avec la baguette d'un beau noir luisant; les autres rectrices d'un brunâtre glacé d'isabelle à leur base, sont ensuite d'un brun noirâtre et terminées de blanc; les sous-caudales sont blanches et les sus-caudales isabelles; les tarses sont recouverts en avant de petites plumes piliformes roussâtres; la partie nue des pieds est d'un cendré brunâtre; le bec est noir et l'iris d'un brun rougeâtre; la taille est d'environ 28 centimètres.

Chez la femelle, la gorge et les côtés du cou sont d'un jaune ocracé, de teinte beaucoup moins vive et beaucoup moins pure que chez le mâle; le fond du plumage, d'un joli isabelle clair, est parsemé de taches brunâtres, allongées et comme linéaires sur le dessus de la tête, pointillées sur la ligne qui s'étend du bec à l'occiput, rondes sur la poitrine, le dessus du corps et des ailes, et disposées en barres transversales sur les couvertures supérieures de la queue, ainsi que sur les deux plumes médianes qui sont alternativement barrees d'isabelle et de brun, mais dont l'extrémité des filets est d'un brun unicolore, lavé de grisâtre et d'isabelle; les sous-caudales sont d'un blanchâtre sale; le bas de la poitrine, l'abdomen, les flancs et les côtés du ventre sont d'un isabelle unicolore, avec le milieu du ventre pourvu de la grande tache noirâtre, qui en marque la ligne moyenne chez le mâle.

Les jeunes ressemblent à la femelle, mais leur taille est plus petite et leur plumage varié de taches plus nombreuses; la gorge est d'un jaune blanchâtre, et le bord des plumes décomposé et comme frangé; les filets de la queue sont très-courts.

Nous avons rencontré ce Cata, qui n'avait pas été encore signalé en Algérie, dans le Sahara. Les individus dont nous avons enrichi les galeries de l'Exposition et que nous venons de décrire proviennent de Koua el Ioudi; nous en avons vu aussi quelques couples près de N'goussa et d'Ouargla. Cet Oiseau, excessivement craintif et soupçonneux, se laisse très-difficilement approcher, et sa couleur si caractéristique ne permet guère de l'apercevoir que si un hasard heureux conduit près de lui; cependant nous avons été assez favorisé pour trouver son nid; les œufs, au nombre de deux, un peu moins gros et de nuances plus pâles que ceux du Cata vulgaire, sont recouverts de petites taches d'un brun rougeâtre, dont quelques-unes sont si rapprochées à l'un des bouts qu'elles y forment une large couronne; leur grand diamètre est d'environ 42 millimètres, le petit de 30 millimètres.

Les mœurs, les habitudes, le mode de nidification de ce Cata ne nous ont pas semblé différer de ceux du Cata vulgaire; comme ce dernier, sa nourriture consiste en graines, insectes et jeunes pousses; nous ne l'avons jamais rencontré en troupes nombreuses, mais seulement par couples ou par petites familles de quatre à cinq individus.

dans la coquille ; leur grand diamètre est d'environ 45 millimètres, le petit de 32 millimètres.

Au sortir de l'œuf, les petits sont couverts d'un duvet roussâtre, varié de brunâtre et de roux ferrugineux ; pendant un ou deux jours la mère les abeque au nid en leur dégorgeant à la manière des Pigeons ; mais ils sont promptement en état de courir et de chercher leur nourriture qui, comme celle des adultes, se compose de graines, d'insectes et de jeunes pousses ; s'il ne se trouve pas d'eau dans le voisinage, la mère continue à leur apporter à boire jusqu'à ce qu'ils soient en état de voler.

Les Gangas, à quelque âge qu'on les prenne vivants, se plient aux exigences de la captivité ; ils deviennent promptement familiers et, en leur fournissant un local suffisamment étendu, on obtient plus facilement leur reproduction en volière que celle de la Perdrix ou de la Caille. Les femelles se montrent très-jalouses les unes des autres et se disputent souvent en poussant des cris ; aussi est-il bon d'isoler les couples quand on veut obtenir des couvées.

La chair des Gangas est noire et peu savoureuse, celle des jeunes n'est pas désagréable, mais ne justifie pas la destruction qui s'opère de ces Oiseaux, à l'époque des grandes sécheresses, lorsqu'ils sont obligés de se rapprocher des centres habités pour satisfaire à l'impérieux besoin de la soif, qui leur fait oublier la méfiance et la crainte, qui d'ordinaire les rendent si difficiles à approcher. Le nombre de Gangas qui presque chaque année se détruit près des barrages existants sur quelques cours d'eau est réellement incroyable.

308. Cata Sénégalien — *Pteroclorus Senegalus*.

Pteroclorus Senegalus, CH. BONAP. *Catal. Parzud. Append. pour les Ois. de l'Alg. non compris dans le Cat. des Européens* (1856), p. 49, sp. 45, et *Comptes rend. de l'Acad. des sciences*, tom. XLII, *Tabl. parall. de l'ordre des Gallinacés*, p. 880, sp. 437 ; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 148, sp. 271.

Tetrao Senegalus? LINN. *Syst. nat.*

Pterocles guttatus, LICHT. *Cat. des doubl. du Mus. de Berl.* (1823), n° 673.

La Gélinoite du Sénégal, BUFF. pl. enlum. 130, mâle.

TEMM. et LAUG. pl. col. 345, fem. ad.

Le Cata Sénégalien a le bec petit, mince, comprimé, à mandibule supérieure voûtée et dépassant à peine l'inférieure ; les narines semi-lunaires sont basales : le sommet de la tête est d'un roussâtre isabelle clair ; une bande d'un cendré bleuâtre entoure l'œil et suit derrière cet organe les côtés de l'occiput qu'elle circonserit ; la gorge et les côtés du cou sont d'un beau jaune ferrugineux ; la partie inférieure du cou est d'un cendré bleuâtre qui se fond, par demi-teintes, en cendré isabelle sur le haut de la poitrine, les côtés du cou et le bas de la nuque, et en isabelle pur sur le bas de la poitrine ; le dessus du corps est d'un isabelle légèrement lavé de cendré ; les petites couvertures des ailes

jaunes sur ces dernières ; la queue conique, et dont les deux rectrices médianes se prolongent en longs brins filiformes, est d'un cendré bleuâtre avec la plume la plus externe de chaque côté terminée et bordée de blanc en dehors ; les autres sont rayées de jaune en dehors et terminées de blanc ; les filets des deux médianes sont noirâtres ; les tarses sont couverts en devant d'un duvet blanchâtre ; les doigts sont d'un gris ardoisé ; le bec et les ongles sont d'un cendré bleuâtre et l'iris brun ; la taille est d'environ 27 centimètres.

La femelle, qui diffère sensiblement du mâle, a les parties supérieures variées de bandes alternatives noires et rousses, avec des taches d'un cendré bleuâtre sur le dos et sur les ailes ; la gorge est blanche ; les joues et les côtés du cou sont jaunâtres ; un large demi-collier noir sur le cou est suivi d'abord par une bande rousse, variée de brunâtre et ensuite par un autre demi-collier noir, très-étroit ; la poitrine et le surplus des parties inférieures sont comme chez le mâle avec les filets de la queue presque aussi longs.

Les jeunes ont le dessus du corps tapiré de brun, de roux et de jaunâtre, cette dernière teinte dominant sur les couvertures des ailes ; la gorge est blanche ; les joues, les côtés et le devant du cou sont tachetés de brun sur un fond d'un roux jaunâtre ; la poitrine, d'un roux grisâtre, est variée de taches et de zigzags bruns ; les flancs, les jambes et l'abdomen sont variés de bandelettes dentelées brunes et jaunâtres.

A mesure que la saison avance, la mue, qui est très-prolongée chez cet Oiseau, amène des changements qui rapprochent de plus en plus la livrée des jeunes de celle des adultes ; au printemps le plumage est parfait.

Le Cata vulgaire très-commun dans le Sahara et qui se rencontre dans les plaines de l'Habra, du Chélif, de Bathna, ne s'avance jamais jusque sur le littoral ; son naturel est défiant et farouche ; il vit en troupes nombreuses pendant une grande partie de l'année et ne s'isole par couples qu'à l'époque de la reproduction, c'est-à-dire vers la fin du mois de mai ou le commencement du mois de juin. Sa nourriture, comme celle de ses congénères, consiste en graines, en insectes et en feuilles de diverses plantes sauvages ; il est surtout friand de la graine de l'asphodèle et de celle de l'*Arthraterum pungens*, nommée *Loul* par les indigènes. Lorsqu'ils sont réunis en bandes, les Gangas parcourent souvent d'un vol rapide et soutenu des espaces très-étendus, c'est surtout lorsque les sécheresses prolongées font sentir leurs terribles effets dans les contrées arides que ces Oiseaux affectionnent, qu'ils entreprennent à la recherche de l'eau de longues pérégrinations ; leur vol est accompagné de cris perçants qu'on peut rendre par les syllabes *kaat, kaat, ka*, redoublées, ce qui leur a probablement valu leur dénomination de Catas ; à l'époque des amours le mâle poursuit la femelle en baissant la tête, écartant les ailes et en étalant la queue qu'il tient relevée ; la femelle répond à ses agaceries et se permet des allures très-coquettes ; ces Oiseaux sont monogames et très-fidèles l'un à l'autre, pendant toute la saison des amours ; le nid n'est qu'une petite dépression creusée dans le sable à l'abri d'une pierre, d'une touffe ou simplement à découvert ; les œufs, allongés et également obtus aux deux bouts, sont au nombre de deux ou trois et fort rarement quatre ; leur teinte générale est un fauve plus ou moins vif qui, chez quelques-uns, tire un peu sur le rougeâtre ; ils sont parsemés de taches grandes et petites, et de points, d'un brun rougeâtre très-apparents et superficielles et de quelques taches plus pâles et comme fondues

FAMILLE DES PERDICIDÉS

PERDICIDÆ

SOUS-FAMILLE DES PERDICINÉS

PERDICINÆ

Genre CACCABIS — *Caccabis*, Kaup.309. *Caccabis gambra* — *Caccabis petrosa*.

Caccabis petrosa, G. R. GRAY, *Gen. of Birds* (1814-1846), tom. III, p. 508; — CH. BONAP. *Catal. Parzud.* (1856), p. 13. sp. 431, et *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, tom. XLII, *Tabl. parall. de l'ordre des Gallinacés*, p. 882, sp. 214; LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 119, sp. 272.

Perdix rubra barbarica, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. I, p. 239.

Tetrao petrosus, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 758.

Perdix petrosa, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 648; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 487; — VIEILL. *Nouv. dict. d'Hist. nat.* (1817), tom. XXV, p. 228, et *Faun. Fr.* (1828), p. 233; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 43, et *Crit. sur Dégl. Consp. syst. Ornith.* (1850), p. 475, sp. 314; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXV; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 289; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXVII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 56, sp. 297; — MALU. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 28.

Alectoris petrosa, KAUP. *Nat. Syst.* (1829), p. 180.

La PERDRIX DE ROCHE OU GAMBRA et la PERDRIX ROUGE de Barbarie, BUFF., *Ois.*, V, 2.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 260.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 261, fig. 1.

EL HADJEL des Arabes, la PERDRIX de Barbarie, la GAMBRA des Européens.

La *Caccabis gambra* a le bec beaucoup moins long que la tête, voûté, comprimé, aussi haut que large à la base; la mandibule supérieure est fortement courbée à sa pointe et dépasse un peu l'inférieure; les narines sont basales, obliques, à bords sinueux et à moitié fermées par une squamelle membraneuse, renflée et nue; le tour des yeux est nu et rouge; le front, le dessus de la tête et du cou sont d'un beau roux marron foncé; une bande, d'un cendré bleuâtre vif, passe sur les yeux et s'étend sur les côtés de la nuque; les joues et la gorge sont d'un cendré bleuâtre clair; un collier, d'un beau roux marron foncé varié de taches blanches arrondies, occupe le bas du cou et monte angulairement sur les côtés, jusqu'à la région parotique; les plumes qui recouvrent les oreilles sont longues, soyeuses et d'un joli roux clair qui sépare le bleuâtre qui surmonte les yeux de celui

du cou, et rejoint le collier; les parties supérieures du corps sont d'un cendré olivâtre, un peu teinté de roussâtre; les ailes sont médiocres, arrondies, sub-obtuses, et de la même couleur que le dos, avec les scapulaires variées de taches d'un bleu ardoisé et d'un roux rouge; la première rémige est plus courte que la septième; les troisième et quatrième sont égales et les plus longues; les plus longues des rémiges secondaires n'atteignent pas l'extrémité des primaires; ces dernières sont brunes, et, à partir de la deuxième, elles sont en dehors et jusque vers la pointe bordées de jaune d'ocre clair; le haut et les côtés de la poitrine sont d'un cendré bleuâtre; le bas de la poitrine, l'abdomen et les jambes sont d'un joli roux isabelle, plus vif sur la poitrine et les sous-caudales que sur la ligne médiane; les flancs, d'un cendré bleuâtre, ont chacune de leurs plumes coupée transversalement par une bande blanche, puis par une bande d'un noir velouté que termine une large frange d'un roux vif; la queue assez longue et arrondie a ses quatre rectrices médianes de la même couleur que le dos, et toutes les autres d'un beau roux rouge; les tarses sont épais, scutellés, médiocrement allongés et pourvus chez le mâle d'un tubercule calleux mousse; les doigts sont au nombre de quatre et réunis à leur base par une membrane; le médian, y compris l'ongle, est plus long que le tarse, et le pouce bien développé porte à terre; les ongles sont légèrement courbés et obtus; les pieds, le bec et l'espace nu, autour des yeux sont rouges; la taille est d'environ 32 centimètres chez certains sujets très-grands.

La femelle ne diffère du mâle que par sa taille un peu plus petite; son collier moins large, ses teintes moins vives et l'absence de tubercule aux tarses.

Les jeunes sont plus petits que les adultes; leur plumage est plus terne et très-décomposé, avec les plumes cendrées de la poitrine striées de brunâtre.

Au sortir de l'œuf, les petits sont couverts d'un duvet épais, roux sur la tête; varié de brun, de roussâtre et de noirâtre sur le corps, avec des raies longitudinales de cette dernière couleur sur le dos; le front et le dessous du corps sont d'un blanc roussâtre, avec quelques taches brunes et rousses sur les côtés de la poitrine.

Sous le rapport de la taille et des teintes, la *Caccabis gabra* varie beaucoup; il s'en trouve des grosses, des moyennes et des petites; les premières se rencontrent près du littoral, sur les montagnes, et sont de nuances très-foncées; les secondes vivent dans les plaines, et les petites, dont les teintes sont très-adoucies et lavées d'isabelle, proviennent du Sahara. A mesure qu'on s'éloigne des côtes pour s'enfoncer dans le sud de l'Algérie, cette dégradation de couleurs, qui se constate en général sur toutes les productions algériennes, est particulièrement remarquable sur l'Oiseau qui nous occupe. Ainsi, les *Caccabis*, dont la taille, dans le rayon d'Alger, atteint 32 centimètres, en mesurent rarement 30 vers Laghouat, et la taille dans le Sahara descend souvent au-dessous de 27 centimètres; chez ces dernières, les taches bleues des ailes sont très-vives, tandis que le roux rouge qui les entoure est peu foncé.

Outre ces variétés de taille et de couleur, on rencontre aussi des individus atteints d'albinisme total ou partiel, mais sans que jamais les barres noirâtres des flancs soient entièrement effacées; il se trouve aussi des sujets roussâtres ou grisâtres, soit par tout le corps, soit seulement sur certaines parties.

Très-répandue dans toutes les parties de l'Algérie, la *Caccabis gabra* est la seule espèce de *Perdiciné* qui se rencontre en ce pays, et c'est probablement la grande diffé-

rence de taille qui existe entre certains individus qui aura induit en erreur M. Malherbe, et lui aura, sur la foi de renseignements erronés, fait inscrire dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie* la Bartavelle, *Perdrix Saxatilis*, Mey., qui n'a jamais été rencontrée en ce pays.

La *Caccabis gabra* préfère les localités incultes aux champs cultivés, et les petites graminées sauvages aux céréales; sa nourriture consiste en graines, en insectes et en vers, qu'elle cherche en grattant le sol; elle mange aussi de jeunes pousses d'herbe et des petits colimaçons; ses habitudes sont régulières et elle ne s'écarte guère du canton où elle est née; son vol est lourd et bruyant; la marche et la course sont ses modes de locomotion les plus habituels: l'une est gracieuse et dégagée; l'autre est très-rapide pour un animal d'aussi petite taille et pourvu de jambes aussi courtes; elle part difficilement et file droit et avec raideur; à peine posée, elle reprend sa marche ou sa course, et, lorsqu'elle est suivie de près et poussée vivement, elle se réfugie dans les bois ou les broussailles, et se perche sur les arbres.

Les mœurs de la *Caccabis gabra* sont douces et craintives, mais, à l'époque des parades, les mâles deviennent hardis et querelleurs; le cri d'appel d'une femelle suffit pour leur faire oublier leur circonspection habituelle, et les braconniers mettent à profit la connaissance de ce fait pour en détruire un grand nombre au moyen d'une chanterelle ou appelante.

Les *Caccabis* ont l'instinct social assez développé, et il n'est pas rare de les rencontrer en troupes nombreuses; mais, dès les premiers jours du printemps, elles s'apparient et vivent par couples isolés; la ponte est de douze à quinze œufs que la femelle dépose dans une dépression du sol à l'abri d'une broussaille, d'un arbuste ou simplement dans quelque terrain désert; ces œufs sont d'un roussâtre plus ou moins clair et parfois teintés de grisâtre avec des points et des taches d'un brunâtre clair et d'un brun roux; leur grand diamètre est d'environ 38 millimètres, le petit de 29 millimètres.

Lorsque la ponte est terminée et que la femelle est occupée à couvrir, le mâle la quitte et elle reste seule chargée du soin de la famille; la durée de l'incubation est de dix-neuf à vingt jours; les petits percent facilement leur coquille et courent aussitôt qu'ils sont éclos; la mère les conduit à la recherche de leur nourriture et leur apprend à se la procurer en grattant la terre et les appelant sans cesse en la leur montrant; il n'est pas rare de la trouver accroupie et couvrant de ses ailes ses poussins, dont les têtes sortent de tous côtés et dont les yeux sont très-vifs; sa vigilance est incessante, et elle met en œuvre toutes sortes de ruses pour préserver sa couvée, mais, si quelque danger la menace, elle déploie pour la protéger un courage et une énergie qui lui manquent pour sa propre défense.

La chair de la *Caccabis gabra* est moins délicate que celle de la Bartavelle et que celle de la Perdrix rouge.

En captivité, elle devient très-familière; nous en avons élevé qui nous suivaient partout et se montraient fort sensibles aux caresses que nous leur faisons; elles vivaient en très-bonne intelligence avec les autres animaux domestiques et même avec les chiens et les chats de la maison; il est supposable que des soins entendus et une étude attentive de leurs habitudes et de leurs goûts donneraient les moyens de domestiquer cette jolie espèce.

La Caccabis se montre très-friande de petits insectes, d'œufs de fourmis, de pain et de salade; elle préfère la graine d'alpiste au froment et aux autres céréales; elle aime beaucoup la pointe des blés verts et les jeunes pousses d'herbe.

On a tenté d'importer en France cette Caccabis et de l'y acclimater, mais les tentatives n'ont pas eu, que nous sachions, des résultats très-favorables. Des œufs avaient été demandés pour les fermes impériales; les agents, beaucoup trop zélés auxquels on s'était adressé, ordonnèrent une véritable battue; tous les œufs qu'on trouva furent ramassés quel que fut leur degré de fraîcheur; l'incubation chez beaucoup était déjà avancée. Un seul de ces envois que nous fûmes à même de voir se composait de six mille œufs. Encore quelques tentatives de ce genre et on aura détruit en Algérie, sans aucun profit pour la France, un gibier précieux que le plus simple bon sens devrait faire protéger!

SOUS-FAMILLE DES COTURNICINÉS

COTURNICINÆ

Genre CAILLE — *Coturnix*, Briss.

310. Caille commune — *Coturnix communis*.

Coturnix communis, BONNAT. *Encycl. méthod.* (1791), I, 217; — CH. BONAP. *Crit. sur Degl.* (1850), *Consp. syst. Ornith.*, p. 176, sp. 316, *Catal. Parzud.* (1836), p. 13, sp. 455, et *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLII, *Tabl. parall. de l'ordre des Gallinacés*, p. 884, sp. 274; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 26; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 119, sp. 273.

Coturnix, BRISS. *Ornith.* (1760) tom. I, p. 247.

Tetrao Coturnix, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 278; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 765.

Perdic Coturnix, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 634; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1840), tom. I, p. 306; — VIEILL. *Nouv. dict. d'Hist. nat.* (1817), tom. XXV, p. 248, et *Faun. Fr.* (1828), p. 255; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 491; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 485; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1834), p. 509; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 290; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 63, sp. 300.

Coturnix dactylisonans, MEYER, *Vog. liv. und Esthl.* (1815), p. 167; — TEMM. *Man. d'Ornith.* (1815), p. 314; CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 63; — DURAZ. *Uccel. Lig.* (1840), p. 62.

Coturnix vulgaris, FLEMING, *Brit. anim.* (1828), p. 45; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXVIII.

Ortygion Coturnix, KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXVI.

Ortyx Coturnis, CHEŒU et O. DESMURS, *Encycl. d'Hist. nat. Ois.* 6^e part. (1858), p. 154.

La Caille, BUFF. pl. enlum. 96.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 261.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 263.

SEMMANA des Arabes algériens, MELLOHA des Marocains, la CAILLE des Européens.

La Caille commune a le bec court, plus large que haut à la base et courbé jusqu'à la pointe qui est obtuse et comprimée; les mandibules sont presque égales; les narines, étroites, un peu obliques, basales et latérales, sont percées sous une membrane écailleuse et renflée; le dessus de la tête est noir, varié de roussâtre, avec trois raies blanches longitudinales: l'une médiane, les deux autres sourcilières; le tour des yeux est emplumé; les joues sont brunâtres et parsemées de petites taches roussâtres; le dessus du cou et du corps est d'un brun cendré, avec des taches noires, des raies transversales roussâtres et des traits d'un blanc jaunâtre sur la tige des plumes; les ailes, courtes et aiguës, sont d'un brun grisâtre, avec des taches, des raies transversales et des zigzags d'un brun clair sur les couvertures et les rémiges; les plus longues des rémiges secondaires sont beaucoup plus courtes que les plus grandes des rémiges primaires; la gorge est d'un roux brun et entourée de deux bandes noires séparées l'une de l'autre par du blanchâtre; le dessous du corps est d'un roux clair, plus foncé au bas du cou et à la poitrine, avec des raies longitudinales blanches sur la tige des plumes; les plumes des flancs, étroites, allongées et notablement acuminées, sont d'un roux clair et variées de taches verticales brunes et rousses; la queue est courte, arrondie et cachée sous les couvertures supérieures qui sont pareilles au manteau; les rectrices sont noirâtres et rayées en travers de roussâtre; les tarses sont minces, lisses, nus et médiocrement allongés; les doigts sont unis à leur base par une membrane; le médian, y compris l'ongle, est aussi long que le tarse; le pouce est court, élevé, et ne porte à terre que par l'extrémité de l'ongle; les ongles sont courts, médiocrement arqués et aigus; les pieds sont couleur de chair; le bec noir, et l'iris noisette; la taille est d'environ 16 à 17 centimètres.

La femelle diffère du mâle par sa gorge qui est blanchâtre; sa poitrine d'un roussâtre tacheté de brun, et les teintes plus foncées de ses parties supérieures.

Les jeunes sont plus petits que la femelle à laquelle ils ressemblent; ils ont le dessus du corps lavé d'olivâtre; les parties inférieures d'un jaunâtre pâle, et les pieds jaunes.

On rencontre des sujets atteints d'albinisme complet ou partiel; quelques-uns sont tapirés de blanc, de jaunâtre et de grisâtre; nous en possédons un qui est entièrement isabelle, et un autre de teintes cendrées.

La Caille commune est un Oiseau migrateur et polygame, qui, à l'époque des passages, est fort abondante en Algérie; dès son arrivée, qui a lieu au mois de mars, elle se répand dans les plaines, soit pour y vivre, soit pour y nicher. Le besoin de voyager et de changer de climat dans certaines saisons de l'année est excessivement impérieux chez les Cailles, et on en a vu qui, élevées en cage depuis leur naissance et ne pouvant connaître ni regretter la liberté, éprouvaient régulièrement deux fois par an une inquiétude et des agitations singulières dans les temps ordinaires de la passe, c'est-à-dire au mois de mars et au mois de septembre: cette inquiétude durait une trentaine de jours à chaque époque, et

se manifestait chaque soir, une heure environ avant le coucher du soleil ; on voyait alors ces Cailles prisonnières aller et venir d'un bout de la cage à l'autre, puis s'élancer contre le filet qui lui servait de couvercle, et souvent avec une telle violence, qu'elles retombaient tout étourdiées ; la nuit se passait dans ces agitations, et le jour suivant, elles étaient tristes, abattues, fatiguées et endormies. Les Cailles, chacun le sait, ne voyagent que la nuit, et, dans l'état de liberté, dorment une partie du jour ; hors le temps de leur migration leur vol est bas, bruyant, direct et jamais long. Il semble que ces Oiseaux ne se décident à faire usage de leurs ailes que lorsqu'ils y sont forcés, et tous les chasseurs savent la peine que les chiens ont à les faire partir, surtout lorsqu'ils sont gras ; mais, lorsque réunies en troupes nombreuses, les Cailles entreprennent leurs migrations, elles s'élèvent à une grande hauteur et franchissent, pendant les heures d'obscurité, de fort grandes distances ; si, avant le lever du soleil quelque bruit vient les surprendre, elles repartent avec facilité, et la première qui se lève entraîne toutes les autres. Dès que les Cailles sont arrivées dans la localité qui leur convient, elles y vivent solitairement. Ces Oiseaux sont très-ardents en amour. Les mâles surtout, à l'époque des parades, lorsqu'ils sont sollicités par la voix des femelles, donnent dans tous les pièges qu'on leur tend. Le même mâle féconde plusieurs femelles. Celles-ci font entendre dans certains moments de la journée, le soir surtout, de petits cris doux, auxquels les mâles répondent par un cri très-éclatant et qui peut s'exprimer par le mot *pecte bec*, plusieurs fois répété ; ils le font entendre en se dirigeant précipitamment vers le lieu d'où est parti l'appel. Les mâles, qui recherchent les femelles avec tant d'ardeur, n'ont d'attachement, de préférence pour aucune en particulier ; chez ces Oiseaux où les accouplements sont fréquents, l'on ne voit pas un seul couple ; lorsque le besoin qui les a réunis est satisfait, toute société est rompue entre les deux sexes ; le mâle alors non-seulement quitte et semble fuir ses femelles, mais il les repousse à coups de bec, et ne s'occupe en aucune façon des soins de la famille, dont la femelle seule reste chargée ; elle niche dans les plaines, dans un petit enfoncement naturel ou qu'elle a creusé elle-même et qu'elle tapisse d'herbes sèches ; la ponte est de huit à douze œufs, ventrus, un peu piriformes, dont le fond est blanchâtre ou jaunâtre, et qui sont tantôt largement maculés et marbrés de brun roussâtre plus ou moins intense, tantôt finement et régulièrement tachetés de brun foncé ; parfois les taches, très-rapprochées sur le gros bout, y forment une sorte de couronne ; quelques-uns sont unicolores ou variés de taches peu visibles ; leur grand diamètre est d'environ 29 millimètres, le petit de 24 millimètres.

Les petits naissent couverts d'un duvet épais ; ils courent au sortir de l'œuf et suivent la mère qui les conduit avec une grande sollicitude, en faisant entendre souvent un petit cri de rappel fort doux ; l'éducation est de courte durée, et aussitôt que les petits sont en état de se suffire, ils se séparent pour vivre isolément. Si une famille, qui est encore sous la conduite de la mère est surprise, jamais les individus qui la composent ne prennent ensemble leur essor pour suivre leur guide ; ils s'envolent un à un et se dispersent en prenant des directions différentes ; si on réunit dans un lieu fermé des petits à peine adultes, ils se battent à outrance les uns contre les autres, sans distinction de sexe, et ils finissent par se détruire.

La nourriture des Cailles consiste en insectes, en semences, en petites graines de toutes sortes, en pousses d'herbes et en petits colimaçons.

D'un naturel assez rétif, la Caille est difficile à priver; à peine peut-on l'accoutumer à venir à la voix, quoique élevée en cage, et sa passion des voyages, ainsi que la grande propension que les mâles ont à se battre entre eux, la rend peu agréable à conserver en volière.

Il est à remarquer que les Cailles ne se battent que contre les autres Oiseaux de leur espèce, ce qui fait supposer en eux plus de jalousie que de courage ou même de colère.

La bonté de la chair des Cailles, surtout lorsqu'elles sont grasses, la lenteur de leur vol et la facilité du tir, occasionnent une destruction énorme de ces Oiseaux, surtout aux époques des passages; cependant leur nombre ne paraît pas diminuer sensiblement, et si pendant quelques saisons leur abondance semble moins grande, il en est d'autres où elles arrivent tout à coup en quantités prodigieuses.

Il ne faut aux Cailles que quatre mois pour prendre tout leur accroissement, et, dès le mois de septembre, les jeunes sont en état de suivre les adultes dans leurs voyages; néanmoins il en reste toujours quelques-unes, soit que provenant de couvées tardives elles n'aient pas la force de suivre les autres, soit qu'elles aient été blessées ou qu'elles soient surchargées de graisse; ces traînardes s'établissent dans le pays et y passent d'autant plus facilement l'hiver, que, sur le littoral de l'Algérie, la température ne descendant jamais plus bas que 7 à 8 degrés centigrades au-dessus de zéro; elles trouvent toujours abondamment ce qui est nécessaire à leur subsistance.

Les Cailles ne perchent jamais et se rencontrent fort rarement dans les bois; elles se plaisent dans les herbes; ce sont des Oiseaux pulvérateurs, et elles demeurent parfois trois ou quatre heures de suite à la même place, couchées sur le côté et les jambes étendues. Il faut que le chien tombe absolument dessus pour qu'elles se décident à partir.

SOUS-FAMILLE DES TURNICINÉS

TURNICINÆ.

Genre TURNIX — *Turnix*, Bonnat.

311. Turnix sauvage — *Turnix sylvatica*.

Turnix sylvatica, CH. BONAP. *Catal. Parzud.* (1856), p. 43, sp. 456.

Tetrao sylvaticus, DESFONTAINES, *Ois. de Barbarie, Mém. de l'Acad. roy. des sciences* (1787), p. 500, pl. XIII.

Tetrao Gibraltarius et *Andalusicus*, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 766.

Perdix Gibraltaria, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 656.

Turnix Africanus, BONNATERRE, *Tabl. Encyclop. Ois.* (1791), tom. I, p. 6; — CH. BONAP. *Crit. sur Degl.* (1830), *Consp. syst. Ornith.*, p. 176, sp. 317, et *Comptes rendus de l'Acad. des sciences, Tabl. parall. de l'ordre des Gallinacés*, tom. XLII, p. 884, sp. 292; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 120, sp. 274.

Turnix Gibraltarius et *Andalusicus*, BONNAT. *loc. cit.*, p. 7.

Hemipodius tachydromus, TEMM. *Man. d'Ornith.* (1820), 12^e édit. tom. II, p. 494, et 4^e part. (1840), p. 340; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 310; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 291; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXVIII.

Hemipodius lunatus, TEMM. *loc. cit.* tom. II, p. 495.

Turnix Andalusica et *Gibraltaria*, VIELL. *Nouv. Dict. d'Hist. nat.* (1819), tom. XXXV, p. 43.

Ortygis Gibraltarius, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 44.

Ortygis Andalusica et *Gibraltaria*, KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXVI.

Turnix Andalusicus, DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 66, sp. 301; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Algérie* (1855), p. 26; et *Turnix albigularis*, même page et suivantes.

POLYDOR ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 263 bis.

GOULD. *Birds of Eur.* tab. 264.

SEMMA des Arabes, la CAILLE bédouine et le TURNIX des Européens.

Le Turnix sauvage, vulgairement connu en Algérie sous le nom de Caille bédouine, a le bec grêle, droit, très-comprimé, la mandibule supérieure est un peu courbée à la pointe, et dépasse légèrement l'inférieure qui présente une petite saillie en dessous; les narines sont nues, latérales, longitudinalement fendues jusqu'au milieu du bec et à moitié fermées par une membrane; les plumes du dessus et du derrière de la tête sont d'un brun foncé, terminées et comme cerclées de noir velouté, avec une raie longitudinale blanchâtre sur la ligne médiane; les plumes du dessus du corps et les scapulaires sont noirâtres, variées de zigzags roux et encadrées extérieurement par une étroite ligne blanchâtre; les ailes moyennes, concaves et sur-aiguës, ont leurs couvertures supérieures roussâtres, variées de taches noires sur leurs barbes externes et de taches rousses sur les barbes internes; les rémiges primaires larges et contournées en dedans en forme de faucille et dont la première est la plus longue, sont d'un brun cendré et bordées de roussâtre en dehors; cette bordure assez large sur les deux premières n'est plus qu'un liséré sur les suivantes; les côtés de la tête et les joues sont d'un blanc roussâtre varié de petites taches brunes sur l'extrémité des plumes; la gorge est blanche; le devant du cou et le haut de la poitrine sont d'un roux assez vif; les côtés du cou, de la poitrine et le haut des flancs sont d'un roussâtre clair, avec chaque plume variée vers son extrémité d'une tache brune en forme de croissant et frangée de roussâtre; le bas de la poitrine, l'abdomen et le bas-ventre sont blancs; les flancs et les cuisses sont d'un fauve pâle et les sous-caudales d'un roux vif; la queue est inclinée, composée de dix rectrices très-courtes, flexibles et entièrement cachées par les sus-caudales; les tarses sont médiocres, nus et réticulés; les doigts, au nombre de trois, sont dirigés en avant et entièrement séparés, le médian est plus court que le tarse, le pouce fait complètement défaut; les ongles sont minces; pointus et légèrement courbés; les pieds sont couleur de chair; le bec, chez les individus vivants, est couleur de chair à son extrémité et, sur le surplus de son étendue, d'un noirâtre glacé de gris

bleuâtre ; cette dernière teinte disparaît complètement sur les dépouilles ; l'iris est d'un brun jaunâtre clair ; la taille est d'environ 15 centimètres.

La femelle, beaucoup plus grande que le mâle, a le dessus et le derrière de la tête d'un roux foncé vif, avec les plumes cerclées de noir velouté ; la raie blanche qui s'étend du front jusqu'à la nuque est plus large et plus nette que chez le mâle ; les parties supérieures sont de teintes plus vives ; les plumes blanchâtres des côtés de la tête et du cou sont terminées par une bande transversale noirâtre dont la réunion forme des raies assez régulières ; la gorge est blanche ; le devant du cou, la poitrine et le haut de l'abdomen sont d'un beau roux vif ; les taches en forme de croissants des côtés du cou et de la poitrine sont plus étendues, plus foncées et plus veloutées que chez le mâle ; le ventre est blanchâtre, et les flancs d'un joli fauve isabelle ; la taille est d'environ 18 centimètres.

En hiver le mâle et la femelle ont les plumes des parties supérieures largement frangées de grisâtre et le roux de la poitrine moins vif et moins étendu ; les croissants de la poitrine sont largement frangés de blanc roussâtre et en partie recouverts par l'extrémité des plumes.

Les jeunes ressemblent aux adultes en plumage d'hiver, mais leur livrée est plus terne et plus mélangée de blanchâtre ; ils ont toutes les parties inférieures blanches, avec le bas du cou, la poitrine et les flancs variés de taches longitudinales brunâtres, et seulement une ligne rousse sur la partie médiane du haut de la poitrine.

Les petits naissent couverts d'un duvet noir, blanc et roux ; ils ont une raie noire sur le milieu de la tête et trois raies semblables sur le dos, qui descendent jusqu'au croupion.

En avançant en âge ces raies disparaissent ; la raie blanche de la tête se montre ; les yeux sont surmontés d'une ligne blanchâtre ; les plumes des parties supérieures ont à leur extrémité une tache blanche angulaire ; les zigzags se dessinent sur le dos, et les taches brunes de la poitrine sont très-accentuées ; la gorge à tous les âges, est blanche, mais les taches du devant de la poitrine ne disparaissent que chez les individus complètement adultes. Chez quelques rares sujets la livrée est la même chez les deux sexes.

Il se rencontre des variétés accidentelles dont les teintes générales sont d'un roussâtre lavé de grisâtre, mais nous n'en avons jamais rencontré de blancs ni de noirs.

Les Oiseaux en général, et les Gallinacés particulièrement, nous montrent souvent les mâles revêtus d'ornements qui ne sont point l'apanage des femelles, et lorsque les deux sexes portent la même livrée, la femelle se distingue par sa taille plus petite et ses teintes moins nettes et moins vives. Le Turnix est l'exception de cette règle ; il résulte des nombreuses observations que nous avons été à même d'effectuer que, chez l'espèce qui nous occupe, la femelle, de plus grande taille que le mâle, a toutes les nuances de son plumage plus nettes, plus vives et plus brillantes. Cette anomalie n'est pas la seule qui se remarque chez cet Oiseau, qui nous a offert quelques autres particularités curieuses à relater.

Le Turnix est monogame ; il se plaît dans les lieux couverts de broussailles et de palmiers nains ; son naturel est craintif et sauvage ; il n'aime pas la société de ses semblables, et c'est toujours isolément qu'on le rencontre. Cet Oiseau court plus qu'il ne vole ; aussitôt qu'il aperçoit le chasseur il se blottit sous les broussailles les plus touffues, et il est presque impossible de l'en faire sortir, surtout quand il a déjà été levé une fois ; il se laisserait

plutôt prendre à la main, ou par les chiens, que de partir; mais l'impénétrabilité de la retraite qu'il choisit le préserve habituellement de ce danger.

La nourriture du Turnix consiste en insectes et en graines; nous avons trouvé dans l'estomac d'un grand nombre d'individus que nous avons ouverts, des graminées sauvages, des semences de genêt et de quelques légumineuses, des débris de fourmis et des petites pierres arrondies et usées par le frottement. Il niche sous une touffe d'herbes, à l'abri d'un buisson, dans un petit enfoncement garni d'herbes sèches, quelquefois sur le sable nu, mais toujours au centre de broussailles tellement épineuses et touffues qu'il est presque impossible de découvrir son nid. Les Turnix font deux couvées par an. Les vieilles femelles effectuent leurs pontes en mai et août, et les jeunes, plus tardives, en juin et septembre; chaque ponte n'est que de quatre ou cinq œufs, les uns courts, ventrus, renflés au gros bout comme ceux de la Caille, mais plus petits; les autres plus allongés et un peu piriformes; les uns et les autres ont le fond de la coquille d'un blanchâtre plus ou moins teinté de roussâtre et sont parsemés de taches et de points bruns; quelques-uns ont des taches assez étendues, irrégulières, confluentes, d'un gris violacé et d'un brun noirâtre; chez d'autres les taches brunes sont mélangées de taches et de points roussâtres, grises et d'un noir brun; leur grand diamètre est d'environ 24 à 28 millimètres, le petit de 20 à 22 millimètres. La coquille est plus mate et moins poreuse que chez les œufs de Caille.

Le mâle et la femelle couvent alternativement et s'occupent de l'éducation des petits; mais si quelque malheur arrive à la mère, le mâle seul couve les œufs et élève la nichée; aussitôt que les petits sont en état de se suffire, les parents les abandonnent pour élever une autre famille; les petits courent au sortir de l'œuf, le père ou la mère les conduisent à la recherche de leur nourriture; ils les appellent par de petits cris répétés *crroo, crroo*, auxquels les Poussins répondent par un petit piaulis qui a quelque analogie avec celui du jeune Cailleteau. Ce sont ces petits cris continuels qui les dénoncent et font que malgré leur extrême vivacité on parvient parfois à en capturer quelques-uns; lorsque cela arrive, celui des parents qui conduit se laisse souvent saisir par le chien: c'est ainsi qu'à quelques jours d'intervalle j'ai pu, dans des localités différentes, m'emparer d'un mâle et d'une femelle vivants, que j'ai été assez heureux pour conserver et offrir au Muséum d'histoire naturelle de Paris dans la ménagerie duquel ils n'avaient pas alors encore figuré.

Par suite des dérangements qui retardent certaines couvées, il n'est pas rare de trouver encore en octobre des femelles prêtes à pondre et de tout jeunes Turnix en novembre; au surplus, encore à cette époque avancée, les organes de la génération sont chez les mâles aussi développés qu'au printemps.

Les Turnix ne sont pas erratiques comme les Cailles; ils se rencontrent toute l'année dans les cantons qu'ils ont choisis pour résidence, et se montrent en plus grand nombre dans les plaines voisines du littoral que dans les localités éloignées des côtes.

Une bizarrerie qui nous a beaucoup frappé, c'est de voir ce petit oiseau, si farouche en liberté, se résigner immédiatement à la captivité. Je m'étais emparé d'un mâle adulte, je le plaçai dans une cage après avoir eu le soin d'en remplacer le couvercle par une toile; mais cette précaution était superflue, l'Oiseau s'y tint fort paisiblement, sans se débattre le moins du monde, ni essayer de s'échapper; huit ou dix jours après, mon chien s'étant saisi d'une femelle me l'apporta; malheureusement en la happant il lui

avait brisé une aile; j'en achevai la section, puis je plaçai la pauvre bête dans la cage où était le mâle; ce dernier l'accueillit à merveille; mais soit douleur de sa blessure, chagrin de sa captivité ou désespoir de la perte de ses petits, elle ne répondait point aux avances dont elle était l'objet; elle s'était tapie dans un coin, n'en bougeait pas et semblait résolue à se laisser mourir de faim; m'étant avisé, le quatrième jour, de lui offrir des mouches, elle ne sut pas résister à la tentation et les mangea, puis elle alla boire; à partir de ce moment elle renonça à son immobilité, et, excitée par des vers de farine et des mouches dont j'avais soin de la fournir, elle se mit à manger comme le mâle. Parmi le froment, dont je remplissais la mangeoire, les Turnix choisissaient toujours les plus petits grains; ils mangeaient aussi du millet et des graines d'apiste, de très-petits colimaçons, de la laitue hachée menu, et du sucre cassé en très-petits fragments et dont ils se montraient très-friands, bien qu'il soit peu probable qu'ils connussent cet aliment avant leur captivité; mais ce qui continua toujours à les charmer, ce furent les mouches: aussitôt qu'on leur en montrait une, ils venaient la saisir entre les doigts; dès que ces Oiseaux ont mangé quelques vers de farine ou des mouches, ils s'empressent de boire et de se vanner en poussant le petit cri ou bruissement qui leur est habituel, *crroou, crroou, crroou*, qui semble chez eux être un cri d'appel ou de satisfaction, peut-être l'un et l'autre. Si l'on a le soin de répandre dans leur cage du sable et de la terre pulvérisée et d'y mêler quelques graines et des vermisseaux, ils grattent et se vannent avec délices dans cette poussière et cherchent avec ardeur les petits insectes et les graines qui s'y trouvent.

Outre le petit cri d'appel ou de satisfaction, dont nous venons de parler, les Turnix, au lever du jour, et le soir vers son déclin, font entendre un son lugubre et profond, excessivement étrange, et qui ne peut guère être comparé qu'au cri amoindri du *Botaurus stellaris*. Pour produire ce bruit étrange, l'Oiseau, par une forte aspiration, attire vers son dos les parois de son abdomen, de façon à paraître n'avoir plus de ventre, et la tête ramenée entre les épaules il émet, sans ouvrir le bec, et à la manière des ventriloques, un son voilé, qui semble assez lointain. Ce cri, qui est propre aux deux sexes, est plus fréquemment répété par le mâle que par la femelle.

Beaucoup de personnes, et des chasseurs particulièrement, en entendant ce bruit se refusaient à croire que ce fussent mes Turnix qui le produisissent, et maintes fois il me fallut pour convaincre les incrédules, leur permettre d'emporter la cage contenant ces Oiseaux dans une pièce éloignée où, à force de les observer, ils finissaient par se convaincre de la relation qui existait entre les singuliers mouvements qu'ils leur voyaient opérer et le son extraordinaire dont ils avaient été si intrigués.

Ces Oiseaux sont devenus si familiers, qu'ils se laissent caresser, ne cherchent point à s'échapper, s'accordent bien et se témoignent tant d'affection, que je suis convaincu qu'en leur fournissant un local assez spacieux où rien ne les inquiéterait, leur reproduction serait assurée.

J'ai vainement tenté à plusieurs reprises d'élever de tout jeunes Turnix pris par mes chiens; soit défaut d'une nourriture appropriée à leur âge ou tout autre motif, je n'ai pas réussi.

Vers la fin de la saison, un tout jeune m'ayant été apporté, je voulus essayer de le faire adopter par mes adultes; pauvre petit, il essayait sans cesse de se fourrer sous eux pour

se réchauffer; la femelle, qui semblait à son endroit d'une insouciance et d'une indifférence profonde, le laissait faire; mais le mâle le harcelait sans trêve ni merci, essayant de le comprimer et de l'aplatir contre la paroi de la cage; puis il lui frappait la tête à coups de bec; il me fallut donc le reprendre: j'essayai par contrainte de le faire manger, mais je ne réussis qu'à prolonger ses souffrances, et au bout de peu de jours il mourut.

Une femelle privée de mâle a pondu chez moi en captivité un assez grand nombre d'œufs; elle pondait ordinairement deux jours de suite, puis, trois jours après, elle pondait un troisième œuf et encore deux ou trois autres jours en suivant un quatrième. Après un intervalle de sept ou huit jours, elle faisait une nouvelle ponte dans les mêmes conditions; à partir du 3 mars jusqu'au 16 octobre, elle pondit ainsi plus de cinquante œufs.

Un couple, que je me procurai l'année suivante et auquel j'avais pu procurer une meilleure installation, a niché et élevé une couvée de quatre petits; nous leur avons établi un petit fourré de palmiers nains où ils disparaissaient avec une rapidité surprenante aussitôt qu'on les regardait, et ils y restaient blottis jusqu'à ce que toute cause d'inquiétude eût cessé pour eux; dès que les petits purent se suffire, ils se séparèrent des parents et vécurent ensemble; de leur côté le père et la mère avaient commencé une seconde couvée, lorsqu'ils périrent victimes d'un accident.

ORDRE DES ÉCHASSIERS

GRALLÆ

TRIBU DES COUREURS

CURSORES

FAMILLE DES OTIDIIDÉS

OTIDIIDÆ

SOUS-FAMILLE DES OTIDINÉS

OTIDINÆ

Genre OUTARDE — *Otis*, Linn.

312. Outarde barbue — *Otis tarda*.

Otis tarda, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 264; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 722;
— LATH., *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 658; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. I,

p. 308; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 506; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'Hist. nat.* (1818), tom. XXIV, p. 285, et *Faun. Fr.* (1828), sp. 264; — CUV. *Reg. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 499; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 529; — CH. BONAP. *Birds.* (1838), p. 44, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'ordre des Échass.* sp. 4, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 43, sp. 437; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXVII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 293; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXIX; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 72, sp. 302; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 28; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 420, sp. 275.

L'Outarde, BUFF. pl. enlum. 245.

POLYDORÉ ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 264.

GOULD. *Birds of Eur.* tab. 267.

Ois Tarda, LEVAILL. JUN., *Explor. scient. de l'Alg. Atlas, Ois.* pl. 41.

L'Outarde barbue a le bec plus court que la tête, robuste, élevé, large à la base, comprimé sur les côtés vers la pointe qui est échanerée, à sommet voûté et arqué à partir des narines; la mandibule inférieure est droite et un peu plus courte que la supérieure; les narines, basales et elliptiques, sont percées dans une fosse membraneuse peu profonde et sans sillon de prolongement; de chaque côté de la mandibule inférieure il existe chez les adultes une touffe de plumes raides, longues, déliées, à barbes effilées, qui forment une espèce de moustache dont la dimension varie en raison de l'âge de l'Oiseau, et atteint, chez les très-vieux, jusqu'à quinze centimètres de longueur; le dessus de la tête est, en été, d'un cendré foncé, avec une bande médiane longitudinale d'un brun roux; le cou, d'un blanc lustré, offre à sa partie supérieure et de chaque côté un grand espace nu, violet, garni d'un duvet rare et de quelques plumes usées; les ailes, amples, concaves, allongées et sub-aiguës, sont, ainsi que les parties supérieures du corps, d'un rouge jaunâtre, rayé de noir profond; un large collier, d'un roux foncé, varié de taches brunes en forme de croissants, recouvre la poitrine; quelques taches semblables se voient aussi sur les flancs; l'abdomen est d'un blanc plus ou moins grisâtre, avec la partie duveteuse des plumes d'un rose vineux; la queue, composée de vingt rectrices, est large, arrondie, blanche sur les côtés et au bout, coupée vers son extrémité par deux bandes transversales noires, et variée, sur les trois quarts de son étendue, de roussâtre et de roux, avec des taches noirâtres irrégulières; les tarsi sont élevés, épais et couverts de petites écailles hexagones; les doigts, au nombre de trois, sont courts, épais, réunis à leur base et bordés sur les côtés par une membrane étroite et rugueuse, avec le dessus recouvert de larges scutelles; les ongles sont courts et épais; les tarsi et les pieds sont gris; le bec d'un brun de corne, et l'iris d'un jaune orangé; la taille est d'environ 1^m 40.

La femelle ne diffère du mâle que par sa taille beaucoup plus petite, ses moustaches moins longues et moins touffues, et l'espace nu des côtés du cou qui, au lieu d'être violet comme chez le mâle, est chez elle couleur de café au lait.

En hiver, le mâle a la tête, le cou, le haut de la poitrine et le bord de l'aile d'un cendré clair, avec une bande brune longitudinale peu apparente sur la ligne médiane du vertex; les plumes, longues et effilées de la base du bec, sont comme en été, mais il n'existe point de nudité sur les côtés du cou; les parties inférieures sont blanches, et les parties supérieures d'un roux jaunâtre, traversé d'une multitude de bandes noires et blanches.

En hiver, la femelle a le cendré de la tête, du cou et de la poitrine plus foncé que chez le mâle dans la même saison; la bande longitudinale du vertex est moins apparente, et les plumes, effilées, formant moustaches, sont plus courtes.

Les jeunes de l'année ressemblent à la femelle en plumage d'hiver, mais ils n'ont pas de plumes effilées à la base du bec : ce n'est qu'à l'âge de deux ans que cet ornement se montre chez eux.

Au sortir de l'œuf, les petits sont couverts d'un duvet isabelle, varié sur le dessus du corps de taches noirâtres; leurs tarses sont très-gros et d'un gris verdâtre; le bec est brunâtre, et l'iris d'un jaune orangé.

L'Outarde barbue n'est plus que de passage accidentel en Algérie, où autrefois elle était assez répandue; quelques individus isolés s'y montrent vers la fin de février ou le commencement du mois de mars, lorsque la rigueur des hivers et les neiges abondantes l'obligent à quitter les contrées de l'Europe où elle réside habituellement. Du reste, cette belle espèce devient de plus en plus rare, et on ne la trouve plus guère à l'état sédentaire, que sur quelques points de l'Europe centrale et orientale et de l'Asie septentrionale. La grandeur de sa taille, la beauté de son plumage, et l'excellence de sa chair l'avaient fait remarquer dès la plus haute antiquité. Aristote en a donné une bonne description, et Pline nous apprend que de son temps elle était connue en Espagne sous le nom d'*Avis tarda*. Son régime est plutôt herbivore qu'insectivore; mais, dans certaines contrées plus riches en insectes qu'en plantes de son choix, elle fait de ceux-là une grande consommation.

L'Outarde barbue est un Oiseau lourd, massif, craintif, farouche, défiant, ayant toujours l'œil au guet, fuyant de loin à la moindre apparence de danger et qu'il est très-difficile d'approcher. Avant de prendre son essor, elle court quelque temps avec les ailes ouvertes, et ne s'élève jamais très-haut; elle fait entendre quelquefois, avant de s'envoler pour éviter un ennemi, un sifflement très-aigu. Au moment des migrations, les Outardes se réunissent par petites troupes et se répandent dans les plaines découvertes. Pendant qu'elles paissent, elles placent, dit-on, l'une d'elles en sentinelle pour les avertir de l'approche du péril, et leur défiance est telle, que leur ombre même les effraye. Cependant, si craintive et si farouche que soit l'Outarde, lorsqu'elle est domptée par la faim, elle se rapproche des lieux habités, et on en a vu se réfugier jusque dans les dépendances des fermes, et disputer la nourriture aux animaux de basse-cour. C'est ainsi qu'à Hussein-Dey un propriétaire put, en 1832, s'emparer de deux de ces Oiseaux.

L'Outarde barbue est polygame, et, à l'époque des amours, les mâles se livrent de fréquents combats et se disputent la possession des femelles; dans ces luttes, les vieux mâles, plus forts, plus vigoureux que les jeunes, demeurent presque toujours vainqueurs et poursuivent et chassent avec acharnement les vaincus jusqu'à ce qu'ils soient loin des femelles. « Les coups d'ailes qu'ils se portent, dit le docteur Dorin, sont si violents, qu'on rencontre souvent chez les vaincus des ecchymoses considérables, et des dénudations à toute la face inférieure des ailes, sur les humerus, les radius et les cubitus. » Tout rival écarté, le vainqueur reste en possession des femelles; il tourne autour d'elles, se gonfle, s'irrite, étale les plumes de sa queue, de ses ailes, en un mot fait ce qu'on appelle la roue. Au printemps, quand les Outardes entrent en amour, il se développe dans le lieu même où s'insèrent les moustaches une sorte de fanon, formé par une masse de tissu cellulaire, graisseux, lâche,

dont le volume est considérable, puisqu'il atteint et dépasse le poids d'un kilogramme. Cette sorte de fanon, qui occupe la partie antérieure et latérale du cou, est formée de deux masses qui se réunissent sur la ligne médiane, à partir de la naissance des barbes jusqu'au bas du collier. C'est au moyen des muscles peauciers, assez développés, que l'Oiseau peut imprimer des mouvements à cette masse, et, par conséquent, relever ou abaisser les plumes allongées qui s'y implantent. A la fin de juillet, elle commence à s'affaïsser, les plumes tombent, se renouvellent, de sorte qu'avant la fin de septembre, il ne reste plus rien de cette masse de tissu cellulaire.

Après la fécondation, les femelles se séparent de leur mâle pour faire leur ponte; elles ne font pas de nid et choisissent, dans les blés, les steppes ou les plaines incultes, un lieu à leur convenance pour y déposer leurs œufs; chacune fait un trou en grattant légèrement la terre, qui reste nue et battue autour dans une étendue de deux à trois mètres environ, espace qui lui est nécessaire pour pouvoir prendre son essor. Si pendant son absence, dit M. Descourtils, on touche à ses œufs, elle les abandonne quelque avancée que soit l'incubation. Les œufs, au nombre de deux seulement, sont le plus habituellement d'un gris cendré olivâtre, avec des taches irrégulières d'un gris sombre et d'un brun plus ou moins foncé; quelques-uns sont sans taches; leur grand diamètre est d'environ 75 millimètres, le petit de 54 millimètres.

Les petits naissent couverts de duvet; ils quittent le nid, courent et cherchent leur nourriture au sortir de l'œuf, la mère les guide et ils vivent longtemps sous sa conduite à la manière des Gallinacés; comme ils n'acquièrent que tard la faculté de pouvoir voler, si quelque chose les effraye, au lieu de fuir ils se blottissent contre terre et se laisseraient écraser plutôt que de dévoiler leur présence par un mouvement. M. Jules Ray, auteur de la *Faune de l'Aube*, raconte qu'un faucheur poursuivait deux jeunes Outardes encore incapables de s'envoler, lorsque la mère accourant au secours de ses petits, s'élança contre le faucheur, qui, pour se défendre, fut forcé d'avoir recours à sa faux avec laquelle il lui trancha le cou.

Deux Outardeaux, dont M. Descourtils s'était emparé après avoir tué la mère, ont refusé toute nourriture et sont morts le troisième jour, après n'avoir cessé de faire entendre des cris plaintifs.

L'Outarde barbue est un excellent gibier. En Crimée, où elle vit en troupes principalement pendant l'hiver, on la force à l'aide de chiens courants ou de levriers.

M. Nordmann dit qu'on en voit de privées, qui vivent en bonne intelligence avec les oiseaux de basse-cour dans les fermes et les demeures rustiques dispersées dans les steppes russes, où elles subsistent un certain nombre d'années.

Genre CANEPETIÈRE — *Tetrax*, Leach.313. Canepetière vulgaire — *Tetrax campestris*.

Tetrax campestris, LEACH. *Syst. Cat. Mamm. and Birds Brit. Mus.* (1816), p. 28; — CH. BONAP. *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'ordre des Échassiers*, sp. 2, et *Catal. Parzud.* p. 13, sp. 458; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 121, sp. 276.

Otis Tetrax, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 264; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 723; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 659; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. I, p. 309; — TEMM. *Man.* 2^e édit. (1820), p. 507; — VIEILL. *Nouv. dict. d'Hist. nat.* (1818), tom. XXIV, p. 291, et *Faun. Fr.* (1828), p. 265; — CUV. *Rég. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 499; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 528; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 44, et *Crit. sur Dég.* (1850), *Conspect. syst. Ornith.* p. 179, sp. 333; KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXVII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 294; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXIX; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 77, sp. 303. — MALL. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 29.

La PETITE OUTARDE ou CANEPETIÈRE, BUFF. pl. enlum. 40, fem., et 25, mâle.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 265, fig.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 269.

SESSAF des Arabes algériens, RAAD des Marocains, la CANEPETIÈRE des Européens, la POULE DE CARTHAGE des colons de l'Algérie.

La Canepetière, vulgairement nommée en Algérie Poule de Carthage, a le bec médiocre, comprimé à sa base et courbé à son extrémité; le mâle, en été, a le vertex et l'occiput d'un jaune clair, varié de taches noires, la nuque est couverte de plumes noires assez rares sur la ligne médiane; le dessus du corps est du même jaune que la tête, et marqué d'un grand nombre de raies en zigzags brunes, avec de grandes taches noires ovalaires sur le dos, le erouppion et les scapulaires; les ailes amples, concaves et n'atteignant pas l'extrémité de la queue, sont d'un roux blanchâtre, finement varié de zigzags brunâtres, avec la moitié postérieure des quatre premières rémiges d'un brun roussâtre, leur moitié antérieure est blanche ainsi que le bord de l'aile et les autres plumes; les joues, la gorge et le haut du cou sont d'un cendré lavé de bleuâtre sur les côtés et de noirâtre inférieurement; le reste du cou est d'un noir profond, et les plumes qui le recouvrent, longues sur les côtés, forment une sorte de fraise ou collerette que l'Oiseau élargit à volonté, avec un collier blanc en sautoir remontant jusqu'à l'occiput exclusivement; un demi collier plus large, et de même couleur, sur le haut de la poitrine, est suivi d'un autre de couleur noire; les côtés de la poitrine sont roussâtres et marqués de raies brunes en zigzags; le dessous du corps est blanc avec quelques taches brunes sur les sous-caudales; la queue est blanche dans son tiers supérieur, avec une raie transversale brune et de nombreuses taches de même couleur sur le surplus de son étendue, à l'exception des deux rectrices médianes qui sont tachetées partout; les couvertures supérieures de la queue sont blanches en partie; les tarses sont réticulés et les doigts courts; les pieds et le bec sont gris et l'iris jaune; la taille est d'environ 45 centimètres.

Pendant le temps des amours, une sorte d'hypertrophie, avec infiltration, donne au cou du mâle un volume parfois énorme; une épaisse couche de tissu cellulaire, lâche et de consistance aqueuse entoure cette partie, mais à la fin du mois d'août cet état de turgescence cesse; le collier blanc disparaît ainsi que les longues plumes noires du cou, et ces dernières sont alors remplacées par des plumes plus courtes et d'une teinte grise.

La femelle est plus petite que le mâle et n'a en aucune saison le double collier noir et blanc qui distingue ce dernier en été; ses parties supérieures sont d'un jaune ocreux tacheté de noir à la tête, piqué de noirâtre au cou, avec une multitude de raies transversales et de zigzags noirs sur le corps, ainsi que quelques grandes taches de même couleur; le bord de l'aile est blanc, rayé transversalement de brun; les trois premières rémiges sont en grande partie brunes, et les suivantes brunes seulement à la pointe et blanches dans le surplus de leur étendue; les joues, les côtés et le devant du cou, la poitrine et les flancs sont du même jaune ocreux que le dessus du corps avec des raies transversales brunes à la poitrine et sur les côtés du corps; la gorge, le milieu de l'abdomen et les sous-caudales sont blanches avec quelques taches noirâtres sur les côtés du ventre et les couvertures inférieures de la queue; cette dernière est en grande partie blanche, tachetée de brun et variée sur toutes les pennes latérales de deux raies transversales noires; les deux rectrices médianes sont lavées de roussâtre, ont des taches plus larges et portent trois raies transversales noires.

Les jeunes ressemblent à la femelle, mais les zigzags de la queue sont blancs et noirs sans mélange de jaune, et les teintes générales de la livrée sont plus pâles.

On rencontre des variétés accidentelles grisâtres ou plus ou moins tapirées de blanc.

La Canepetière, ou Poule de Carthage, est commune en Algérie; à l'époque des nichées, elle se rapproche du littoral, et retourne dans les immenses plaines du sud, dès le commencement de l'automne; ce n'est guère que pendant les heures les plus chaudes de la journée qu'elle se laisse approcher; elle est alors blottie sur le sol à l'ardeur du soleil, ses longues jambes étendues et elle ne part que sous les pieds de l'homme ou sous le nez du chien; elle court plus qu'elle ne vole et se dérobe ainsi facilement, dans les immenses plaines qu'elle habite, aux poursuites de ses ennemis, car sa couleur a une si grande analogie avec celle du sol qu'il est difficile de l'en distinguer à quelque distance. Son caractère défiant et soupçonneux était si connu jadis, qu'il était devenu proverbial et que du temps de Bélon on disait faire la Canepetière pour exprimer la ruse et la précaution dont une personne défiant faisait usage. Les animaux lui inspirent moins de crainte que l'homme et on peut l'aborder plus aisément si l'on est à cheval qu'à pied. Sa nourriture consiste en insectes, vers, herbes et semences; elle se montre surtout friande de sauterelles et de criquets sur lesquels elle se précipite avec avidité et qu'elle avale entiers; elle mange aussi des limaces, des escargots et des petits reptiles.

La Canepetière établit son nid dans les champs, parmi les herbes; la ponte est de trois ou quatre œufs d'un brun verdâtre, couleur bronze ou d'un olivâtre plus ou moins foncé, les uns sans taches, les autres variés de grandes maculatures nuageuses d'un brun roux ou verdâtre à bords fondus, d'autres ont des taches brunâtres qui couvrent une partie de la coquille et sont comme essuyées dans le sens de la longueur de l'œuf; chez quelques-uns, les

taches sont comme accumulées sur l'un des bouts; leur grand diamètre est d'environ 52 millimètres, le petit de 40 millimètres.

Nous avons trouvé cet Oiseau dans la plaine du Chélif et moins fréquemment dans celle de la Mitidja, à partir des premiers jours du mois de juin, époque où les mâles commencent à revêtir leur plumage de noces; aussitôt leur arrivée, les sexes se recherchent et les mâles se battent pour la possession des femelles; le vainqueur piaffe et fait la roue autour d'elles, les ailes à demi ouvertes, la queue relevée et étalée en éventail, la tête renversée en arrière et tout le corps agité d'un frémissement et d'un mouvement de trépidation. Les femelles ne restent avec le mâle que pendant le temps nécessaire à leur fécondation; elles s'en séparent ensuite et s'occupent seules de la nichée, de l'incubation et de l'éducation des jeunes; les petits naissent couverts d'un duvet épais et courent au sortir de l'œuf; la mère les conduit, leur apprend à chercher leur nourriture et leur témoigne une incessante sollicitude; les jeunes poussent continuellement des petits cris d'appel; ils sont excessivement gloutons et rendent de grands services en détruisant une quantité considérable d'orthoptères; nous avons trouvé dans l'estomac de beaucoup de ces Oiseaux des débris de l'*acridium migratorium*, et il est fâcheux que l'excellence de la chair de la Canepetière fasse détruire un Oiseau qui, en Algérie, contribuerait efficacement à combattre le redoutable fléau des sauterelles, contre lequel nous implorons des moyens de préservation, tandis que, par une déplorable inconséquence, nous faisons une guerre acharnée aux auxiliaires qui nous ont été donnés et qui seuls peuvent anéantir les cruels dévastateurs de nos récoltes; nous l'avons déjà dit à propos des Étourneaux, l'homme manque à la mission providentielle et humanitaire qui lui a été dévolue, en immolant à son insatiable appétit ou plutôt à sa gourmandise, les êtres qu'il aurait le plus d'intérêt à protéger.

La Canepetière prise jeune, devient assez promptement familière, et si on lui fournit un local un peu vaste, elle ne paraît pas trop regretter sa liberté; mais la vue du moindre objet qui ne lui est pas habituel l'inquiète, et lui fait prendre une posture grotesque. Le soir, au déclin du jour, et le matin, à son lever, son activité est plus grande que dans la journée, et c'est alors qu'elle essaye de s'envoler. Sa nourriture, en captivité, consiste en verdure hachée, pain, viande coupée en filets menus, petits escargots, et quand on peut y joindre des sauterelles, des criquets ou d'autres insectes, elle se jette dessus avec avidité et les dévore, quelle que soit leur taille; les petits mammifères rongeurs tels que souris, gerbilles, etc., les petits lézards, les grenouilles, paraissent également lui être très-agréables, et elle les avale sans les dépecer; elle aime beaucoup à se rouler dans la poussière et à y trouver des petits fragments de calcaire et de coquilles d'œufs, mais sans gratter le sol avec ses pattes; elle boit assez fréquemment et à plusieurs reprises.

Nous avons trouvé le 17 juillet une Poule de Carthage dont la ponte n'était pas terminée, et des jeunes déjà assez gros le 25 août.

Les individus et les œufs dont nous avons enrichi les galeries zoologiques de l'Exposition ont été capturés près de l'Oued Doudeur et dans la plaine du Chélif.

Genre HOUBARA — *Hubara*, Ch. Bonap.314. Houbara ondulée — *Hubara undulata*.

Hubara undulata, CH. BONAP. *Distrib. meth. degl'ann. verteb.* (1832), *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'ordre des Echass.* sp. 43, et *Catal. Poyzud.* p. 43. sp. 459; — G. R. GRAY, *List. Gen. of Birds*. (1841), p. 83; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 121, sp. 277.

Psophia undulata, JACQUIN, *Beytr. zur Geschichte der Vögel.* (1784), p. 24, tab. 9; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 637.

Otis Hobara, DESFONT. *Ois. de Barbarie, Mém. de l'Acad. roy. des sciences* (1787), p. 496, pl. 10.

Otis Houbara, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 723; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 660; — TEMM. *Man.*, 2^e édit. (1820), tom. II, p. 509; — VIEILL. *Nouv. dict. d'Hist. nat.* (1818), tom. XXIV, p. 293; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 499; — LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 529; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 45; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXVII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 294; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois d'Eur.* (1844), p. LXXX; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 80, sp. 304; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 29.

Chlamodytis Houbara, LESS. *Synops. av. Rev. Zool.* (1839), p. 47.

Eupodotis undulata, G. R. GRAY, *Gen. of Birds* (1844-1846), tom. III, p. 533.

VIEILL., *Gal. des Ois.*, pl. 227.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 268.

HABARA des Arabes, l'OUTARDE et l'HOUBARA des Colons algériens.

La Houbara ondulée a le bec à peu près aussi long que la tête, médiocrement épais et très-déprimé dans les deux tiers de sa longueur à partir de la base; la mandibule supérieure, très-évasée au niveau des narines, est courbée seulement vers son extrémité qui est étroite et comprimée; la mandibule inférieure est droite et un peu moins longue que la supérieure; les narines presque médianes, latérales et ovalaires, sont percées dans des fosses nasales très-larges et se prolongeant en un sillon au-delà du milieu du bec; le dessus de la tête est d'un blanc pur au centre et roux tacheté de brun sur les côtés et au front; le sommet de la tête est orné d'une épaisse touffe de plumes blanches, allongées, recourbées et presque décomposées; les joues sont roussâtres avec des raies longitudinales brunes au centre des plumes; le dessus du cou est blanchâtre, parsemé de taches brunes; la gorge est blanche et le dessous du cou blanchâtre et parsemé, comme le dessus, de petites taches brunes; sur la région moyenne et latérale du cou, de chaque côté, une série de plumes noires allongées, décomposées, tombantes, formant panaches inférieurement et dont les plus longues atteignent le milieu de la poitrine, sont suivies d'autres plumes blanches, également à barbes décomposées; le dessus du corps est d'un jaune d'ocre, varié de raies noirâtres très-rapprochées, onduées irrégulièrement et laissant entre elles de grands espaces au centre des plumes; les ailes, amples, allongées et sub-obtuses, ont leurs rémiges primaires blanches antérieurement et noires postérieurement, avec la pointe des secondaires blanche;

le dessous du corps est blanc avec les plumes du jabot allongées, et les côtés du bas-ventre variés de taches noirâtres en raies ondées transversalement ; la queue, en dessus, est d'un roux ocreux, avec trois larges bandes transversales d'un cendré bleuâtre ; toutes les rectrices sont terminées de blanc à l'exception des deux médianes ; les tarses et les pieds sont verdâtres, le bec d'un brun grisâtre et l'iris d'un verdâtre très-pâle ; la taille est d'environ 65 centimètres.

La femelle, un peu plus petite que le mâle, n'en diffère que par des teintes moins vives et par la moindre étendue des plumes de la huppe et des côtés du cou.

Les jeunes ressemblent à la femelle ; les plumes de la huppe sont, chez eux, variées, vers leur extrémité, de fines raies cendrées et rousses ; les plumes noires et blanches des côtés du cou, plus courtes et moins fournies que chez les adultes, sont variées de brun et de blancâtre ; le dessus du corps et des ailes, ainsi que le devant du cou, ont de nombreux zigzags bruns et noirâtres.

La Houbara ondulée habite les parties méridionales de l'Algérie et le Sahara, jusqu'au Dar-four, où elle est connue sous le nom de *Hobara* ; elle se plaît dans les grandes plaines désertes et incultes, et ne se réunit jamais en troupes ; on la rencontre habituellement par individus isolés et plus rarement par couples ; sa nourriture, comme celle de la plupart des otididés, consiste en insectes, colimaçons, vers, herbes et petits reptiles ; elle niche à terre, dans une dépression du sol, sur le sable nu ; les œufs, au nombre de trois ou quatre, sont d'un roux olivâtre ou couleur de bronze avec des taches irrégulières mêlées de stries et de quelques points plus ou moins apparents d'un brun noirâtre, d'un brun roux et d'un gris violacé ; quelques-uns sont presque unicolores et d'un brun verdâtre ; leur grand diamètre est d'environ 63 millimètres, le petit de 45 millimètres.

Au printemps, époque où cet Oiseau devient fort gras, les chefs arabes le chassent au Faucon, exercice pour lequel ils sont passionnés ; c'est pour un Européen un très-curieux spectacle que l'appareil qu'ils déploient en ces occasions, et l'on ne peut pas s'empêcher d'être vivement impressionné en voyant sur le poing de ces superbes personnages les Faucons richement enchaperronnés et paraissant impatients de montrer leur adresse et leur courage. On bat la plaine à la recherche des Houbaras, celles-ci déploient des ruses incroyables pour échapper à leurs ennemis, allant, venant, s'enfonçant dans les broussailles en ressortant pour y rentrer ; ce n'est que lorsqu'on est parvenu à faire lever un de ces Oiseaux qu'on déchaperronne les Faucons ; ceux-ci se lancent à sa poursuite en prenant le dessus et redescendent sur la proie avec la rapidité d'une flèche, ils la frappent de l'aile et du talon et l'abattent. Quelquefois se voyant sur le point d'être saisie par l'Oiseau de proie, la Houbara se renverse sur le dos et frappe fortement son ennemi avec ses pieds.

Dans une chasse à laquelle nous assistions, un superbe Faucon, appartenant au chef des Ouled Naïls, qui était parvenu à lier avec une Houbara, se trouva momentanément sous elle, et cette dernière le souilla de ses excréments. Je ne puis pas exprimer la surprise dont je fus saisi en entendant le propriétaire du Faucon s'écrier avec l'accent d'un profond désespoir : « Mon pauvre Faucon est déshonoré, il va mourir ; l'Hobara l'a empoisonné ! » Cette allégation, qui nous semblait plaisante, nous fit rire ; mais nous fûmes fort

étonné en voyant peu après succomber le malheureux Faucon qui, peu d'instants auparavant, était si plein de vigueur.

Je n'ai pas la prétention d'expliquer le fait, je me borne à affirmer que j'en ai été témoin!

Genre CHORIOTIS — *Choriotis*, Ch. Bonap.

315. Choriotis Arabe — *Choriotis Arabs*.

Choriotis Arabs, CH. BONAP. *Comptes rend. de l'Acad. des Sciences* (1836), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'ordre des Échass.*, sp. 49, et *Catal. Parzud., Append. pour les Oiseaux de l'Alg. non compris dans le Catal. des Europ.*, p. 20, sp. 46; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 121, sp. 278.

Otis Arabs, LINN., *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 264; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 723; LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 659; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 529, et *Suppl. à Buff.* tom. VII, p. 488; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 28.

Otarde d'Arabie, BRISS. *Ornith.* (1700), tom. V, p. 30.

Eupodotis Arabs, LESS. *Rev. Zool. Synops. av.* (1839), p. 47. — GRAY, *List. B. Brit. Mus.* (1844), p. 58.

Otis Lohong, EDW. *Glan.* tab. XII.

Otis Abyssinica, GRAY, in *Griff. and Kingd.*

Rupp. Monog. du genre *Otis*, p. 215, et *Voy. en Égypt. Atl.* tab. 46.

Otis Arabs, LINN, LEVAILLANT. *Jun. Explor. scient. de l'Alg. Atl. Ois.* pl. 40.

La Choriotis arabe, représentée planche 10, a le bec très-long, droit, à arête saillante; la mandibule supérieure déprimée à la base, renflée, voûtée à pointe un peu recourbée, dépasse un peu l'inférieure et en recouvre les bords; la mandibule inférieure est comprimée surtout à sa partie antérieure; les narines sont ovales, ouvertes et situées un peu au-dessous de la base du bec; le front est d'un blanc grisâtre rayé transversalement de brun noirâtre; le milieu du vertex est d'un blanc jaunâtre pointillé et vermiculé de brun, avec les plumes les plus rapprochées de l'occiput plus longues que les autres et terminées de noir; deux bandes, d'un beau noir lustré, qui partent du front, circonscrivent le vertex, l'occiput et la nuque; les plumes de ces bandes, longues et effilées, forment une jolie huppe érectile; une bande d'un blanc pur entoure les yeux, en arrière desquels se remarque un petit espace nu; les plumes qui recouvrent la conque auditive sont grisâtres et à barbes décomposées; le cou est allongé, et les plumes qui le recouvrent sont d'un cendré rayé de petites lignes transversales brunes et lavées légèrement de roussâtre à la partie inférieure sur le bas et les côtés du cou; les barbes des plumes sont plus longues et plus décomposées que sur les au-

tres parties; tout le dessus du corps est d'un jaunâtre clair et ocracé sur le haut du dos et des ailes, lavé de brun sur le bas des ailes, le croupion et les sus-caudales, et partout vermiculé, rayé en zigzag et marqué d'une infinité de petites lignes noires; les plumes du dessus des ailes des mêmes teintes rousses, brunes et ocracées que celles du dos, et, comme elles, rayées de noir, sont, en outre, terminées de blanc pur; les grandes couvertures les plus rapprochées du bord externe de l'aile sont blanches sur leur tiers inférieur, et quelques-unes sont parsemées de fines taches brunes; les rémiges primaires sont d'un brun noirâtre; les secondaires sont d'un gris ardoisé, terminées de blanc et variées de taches de cette dernière couleur formant quatre raies irrégulières; les suivantes, blanches extérieurement, ont leurs barbes internes variées des mêmes couleurs que le dos; la gorge, la poitrine, et toutes les parties inférieures du corps sont blanches; la queue, ample, arrondie et composée de vingt pennes, blanche sur une partie de son étendue et à son extrémité, est rayée vers sa base de deux bandes transversales irrégulières d'un gris noirâtre; une quantité de petites taches et de traits bruns et roux forment vers le bout de la queue une raie séparée du blanc de la pointe par une bande d'un brun grisâtre; les quatre rectrices médianes ne sont pas terminées de blanc et montrent sur une assez grande étendue de leur partie terminale le même système de coloration que les parties supérieures du corps; les jambes, très-longues, ont leur partie inférieure nue et réticulée, ainsi que les tarsi, qui sont longs et couverts de petites écailles hexagones; les doigts, au nombre de trois, sont très-courts et réunis à la base par une étroite membrane; les ongles sont courts, élargis et épais; la partie nue des jambes, les tarsi et les pieds sont d'un jaune brunâtre, et les ongles bruns; le bec, brun en dessus, est jaunâtre en dessous et sur les bords; l'iris est d'un brun rougeâtre terne.

La longueur totale de l'Oiseau monté est de . . .	1 ^m 43		
— — de l'aile fermée	0 ^m 63		
— — de la queue	0 ^m 31		
— — du bec, à partir de l'angle . . .	0 ^m 40		
— — du bec à partir du front . . .	0 ^m 09		
— — du tarse	0 ^m 20		
— — du doigt médian sans l'ongle. . .	0 ^m 06,	et de l'ongle.	0 ^m 021.
— — du doigt externe	0 ^m 039	—	0 ^m 015.
— — du doigt interne.	0 ^m 032	—	0 ^m 014.

La femelle ne diffère du mâle que par une taille un peu moins grande.

La Choriotis arabe, originaire, ainsi que l'indique son nom, de l'Arabie heureuse, où, selon Brisson, elle est appelée *Lohong*, et qu'Adanson a retrouvée au Sénégal, où, d'après lui, elle est nommée Autruche volante, ne se rencontre que fort accidentellement en Algérie. Deux individus ont été tués en 1853, au fort de l'Eau, près d'Alger. Nous ne savons rien de particulier sur ses mœurs et ses habitudes, si ce n'est qu'elle court avec beaucoup de promptitude en s'aidant de ses ailes pour accélérer sa course; qu'elle ne se décide que difficilement à prendre son vol; qu'elle se montre fort sauvage, et qu'il est excessivement difficile de l'approcher.

FAMILLE DES CHARADRIIDÉS

CHARADRIIDÆ

SOUS-FAMILLE DES ŒDICNÉMINÉS

ŒDICNEMINÆ

Genre ŒDICNÈME — *Œdicnemus*, Temm.316. Œdicnème criard — *Œdicnemus crepitans*.

Œdicnemus crepitans, TEMM. *Man. d'Ornith.* (1815) p. 322, et 2^e édit. (1826), tom. II, p. 521; — CUV. *Rég. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 500; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 547; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 43, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences*, tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'ordre des Échassiers*, sp. 28, et *Catal. Parzud.* p. 14, sp. 461; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXIX; — SCHENZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 297; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXXI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 88, sp. 307; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 29; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 122, sp. 279.

Charadrius Œdicnemus, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 255; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 689; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 317.

Pluvialis major, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. V, p. 76.

Otis Œdicnemus, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 661.

Œdicnemus griseus, KOCH, *Baier. Zool.* (1816), tom. I, p. 266.

Œdicnemus Europeanus, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXIII, p. 230, et *Faun. fran.* (1828), p. 267.

Œdicnemus Bellonii, FLEMM. *Brit. anim.* (1828), p. 114.

Le Grand Pluvier, ou *Courlis de terre*, BUFF. pl. enlum. 919.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 266.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 288.

KIROUNA des Arabes, l'ŒDICNÈME des Européens.

L'Œdicnème criard a le bec à peu près de la longueur de la tête, épais, triangulaire, légèrement déprimé à la base, renflé et courbé à l'extrémité, comprimé sur les côtés et à mandibule inférieure anguleuse en dessous; les narines sont linéaires et étendues jusqu'au milieu du bec; les fosses nasales, peu profondes, ne se prolongent pas en un sillon; le dessus de la tête, du cou et du corps sont d'un roussâtre tirant sur le cendré, avec une tache longitudinale brune au centre des plumes, qui sont bordées d'une nuance plus claire; les lorums, une bande sur l'œil, une autre au-dessous de cet organe et la gorge sont d'un

blanc pur; la région parotique et une sorte de moustache partant de la commissure du bec sont d'un brun varié de roussâtre; les ailes, moyennes, aiguës, et n'atteignant pas l'extrémité de la queue, ont en écharpe, sur leurs petites couvertures supérieures, une bande d'un blanc jaunâtre; les rémiges sont noires avec une grande tache blanche vers le milieu de la première, une autre moins grande sur la deuxième, et les septième et huitième terminées de blanc; le devant du cou et la poitrine sont roussâtres, avec des raies longitudinales brunes; l'abdomen est d'un blanc tirant sur le roussâtre; le bas-ventre et les jambes sont d'un blanc pur, et les sous-caudales rousses; la queue, allongée, conique et composée de douze pennes, a ses rectrices rayées et terminées de noir, à l'exception des deux médianes, qui sont d'un roux cendré, marbré de noirâtre; les tarses sont longs, minces et couverts de toutes parts d'un réseau de petites écailles; les pieds n'ont que trois doigts dirigés en avant, courts, épais, bordés et réunis à leur base, l'externe et le médian par une large membrane qui dépasse la première articulation, le médian et l'interne par une membrane moins étendue, mais qui atteint presque la première articulation; les ongles sont très-courts, et celui du doigt médian, tranchant et creusé en dessous, a le bord interne très-dilaté; les pieds sont d'un jaune verdâtre; le bec, jaune à la base, est noir à la pointe; les yeux, très-grands, sont d'un jaune d'or, et les paupières d'un jaune citron; la taille est d'environ 42 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent, et leur plumage varie sensiblement suivant les saisons; en été, les teintes en sont claires, et les plumes un peu usées; en automne, les teintes brunes et rousses deviennent plus foncées, et les plumes sont plus longues.

Les jeunes, avant la première mue, ont les teintes moins décidées que chez les adultes; les plumes ont une apparence soyeuse; le brun forme des traits longitudinaux au centre des plumes; les tarses, plus courts que chez les vieux, sont renflés vers les articulations; ils ont aussi le bec moins long.

A leur naissance, les petits sont couverts d'un duvet d'un gris roussâtre rayé de noirâtre en dessus et blanchâtre en dessous; leur bec est brunâtre avec la pointe jaunâtre, et leurs pieds sont verdâtres.

L'Édienème criard est répandu dans toutes les plaines de l'Algérie; sa nourriture consiste en vers, insectes, hélix et petits reptiles; ses habitudes sont semi-nocturnes; pendant la journée il se tient caché dans les broussailles; mais, à la chute du jour, quand tout est tranquille, il se met en mouvement et ne fait que crier en volant ou en courant, de toute la rapidité de ses jambes; sa voix s'entend de fort loin et semble exprimer le mot *courlis*; elle est flûtée, et paraît souvent venir du côté opposé à celui où est l'Oiseau. Lorsqu'on lève cet Oiseau pendant le jour, il court très-vite et vole bas pour échapper à ses ennemis; sa vitesse est extrême; il disparaît en un instant à travers les herbes et les broussailles, et il est très-difficile de l'atteindre. L'Édienème est monogame, et le mâle et la femelle paraissent avoir beaucoup d'attachement l'un pour l'autre; la femelle place son nid à terre dans une petite dépression du sable; ses œufs, au nombre de deux, quelquefois de trois, sont gros relativement à la taille de l'Oiseau et presque également épais aux deux bouts; le fond de la coquille est d'un gris jaunâtre ou roussâtre, avec des mouchetures et des taches irrégulières et nombreuses, grises, brunes et noirâtres; leur grand diamètre est d'environ 54 millimètres, le petit de 42 millimètres.

La durée de l'incubation est de vingt-sept jours; le mâle partage avec la femelle les soins exigés par les petits; ces derniers courent au sortir de l'œuf, mais ils sont longtemps avant de pouvoir voler. On les voit arpenter les terres cultivées, les plaines arides et incultes, le bord des eaux, cherchant partout leur nourriture, en faisant entendre leur cri plaintif et retentissant.

La chair de l'Œdienème est sèche et de médiocre saveur.

En captivité, l'Œdienème se montre triste et craintif; au moindre bruit, il court et cherche à se cacher, se heurtant souvent contre les objets qui se trouvent sur son passage; ses gros yeux jaunes indiquent, du reste, qu'il doit mieux y voir la nuit que le jour.

Nous avons capturé près de Djella un des individus qui font partie des collections zoologiques de l'Exposition, et c'est dans la plaine du Chétif que nous avons pris, le 14 juillet 1857, la femelle et les œufs dont nous avons enrichi cet établissement.

SOUS-FAMILLE DES CHARADRIINÉS

CHARADRIINÆ

Genre SQUATAROLE — *Squatarola*.

317. Squatarole Helvétique — *Squatarola Helvetica*.

Squatarola Helvetica, BEHM. *Hand. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 354; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 46, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échoss.*, sp. 31, et *Catal. Parzowl.* p. 14, sp. 462; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXX; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 422, sp. 280.

Tringa Helvetica, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 250; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), p. 676; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 728.

Tringa varia et Squatarola, LINN. *loc. cit.* p. 252; — GMEL. *loc. cit.* p. 682.

Vanelus griseus, varius et Helveticus, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. V, p. 400, 403 et 406.

Charadrius hypomelas, PALL. *Voy.* (1778), édit. fran. in-8^o, tom. VIII, *Append.* p. 51.

Vanelus melanogaster, BECHST. *Nat. Deutschl.* (1809), tom. IV, p. 356; MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 401; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 547; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 304; — CARA, *Ornith. Sard.* (1842), p. 121; — MALR. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 29.

Vanelus Helveticus, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXXV, p. 215, et *Faun. Fr.* (1828), p. 279; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 414, sp. 320.

Chlorodius Squatarola, NAUM. *Vög. Deutschl.* (1838), tom. IX, p. 534.

Pluvialis Squatarola, MACGILL, *Hist. Brit. B.* (1839-1841), p. 84.

Vanellus Squatarola, SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXXIV.

Le Vanneau Suisse, BUFF. pl. enlum. 853, l'adulte en plumage de noce, 854 *J^o*. et 923 ad. hiver.

POLYDORÉ ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 279.

GOULD. *Birds of Eur.* tab. 290.

La Squatarole helvétique a le bec presque aussi long que la tête, assez fort, droit, et un peu comprimé vers la pointe; les narines sont latérales, linéaires et percées dans une membrane.

En été, le vertex, l'occiput et la nuque sont variés de cendré et de noir avec le front et les sourcils d'un blanc pur; les parties supérieures du corps sont noires, avec chaque plume terminée de blanchâtre ou de blanc; les ailes suraiguës ont leurs couvertures supérieures noires et terminées de blanc; les rémiges sont d'un noir brun et ont leurs baguettes blanches; les côtés du cou et de la poitrine, le bas-ventre et les jambes sont d'un beau blanc; la face, la gorge, le devant et une partie des côtés du cou, la poitrine, l'abdomen et les flancs sont d'un noir profond; les sous-caudales, blanches, sont variées de quelques taches transversales et obliques brunes; la queue est barrée de noir et de blanc; les tarses, minces et assez élevés, sont complètement réticulés; les pieds ont trois doigts en avant et sont pourvus d'un pouce très-rudimentaire; les pieds, le bec et l'iris sont noirs; la taille est d'environ 28 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par ses teintes un peu moins nettes.

En automne, le mâle et la femelle ont les parties supérieures du corps d'un brun noirâtre varié de taches jaunâtres et blanchâtres; le front, les sourcils et les joues sont blancs, variés de petites taches cendrées et brunes; les parties inférieures sont blanches avec des taches de forme et de grandeur différentes, brunes et cendrées, au cou, à la poitrine, sur les flancs et sur les sous-caudales; la queue, blanche, est rayée de bandes brunes qui sont moins apparentes sur les penes latérales et variées de jaunâtre vers l'extrémité; les pieds sont bruns; le bec d'un brun verdâtre, et l'iris noir.

Avant la première mue, les jeunes ont les parties supérieures d'un grisâtre clair, avec les plumes terminées de blanchâtre; les parties inférieures sont blanches, variées de brun au cou, à la poitrine, sur les flancs et les sous-caudales, le front, les sourcils et les joues sont variés comme le cou; la queue est blanche et barrée de gris brunâtre.

On trouve souvent, aux époques de la mue, des individus dont le plumage est plus ou moins tapiré de blanc et de noir et qui ont une livrée intermédiaire; la mue de printemps est très-tardive chez cette espèce.

La Squatarole helvétique n'est que de passage accidentel sur les côtes de l'Algérie; cet Oiseau, essentiellement migrateur, se reproduit dans les régions arctiques, et nicherait, selon Temminck, dans les prairies marécageuses du nord de l'Europe et de l'Asie; ses œufs, au nombre de trois ou quatre, seraient d'un brun olivâtre avec des taches noires.

La Squatarole vit en troupes excessivement nombreuses, surtout à l'arrière-saison; mais en Algérie nous n'en rencontrons jamais que quelques rares individus isolés ou réunis à

quelques bandes de Vanneaux huppés; cet Oiseau ne se montre pas très-farouche, surtout quand il est solitaire et il se laisse alors assez facilement approcher; sa nourriture consiste en insectes et en vers.

La chair de la Squatarole est bien moins succulente que celle du Pluvier doré.

Nous avons tué près de Fouka-Marine l'individu qui fait partie des collections zoologiques de l'Exposition.

Genre PLUVIER — *Pluvialis*, Briss.

318. Pluvier doré — *Pluvialis Apricarius*.

Pluvialis apricarius, CH. BONAP. *Uccel. Eur.* (1842), p. 57, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. LXIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échassiers*, sp. 34, et *Catal. Pawzud.* p. 44, sp. 463; LOGHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 423, sp. 281.

Charadrius apricarius, LINN. *Syst. nat.* (1758), 4^e édit. sp. 7, et 12^e édit. (1766), t. I, p. 254; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 687; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 742.

Pluvialis aurea, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. V, p. 42.

Charadrius pluvialis, LINN. *Syst. nat.* (1766), 12^e édit. tom. I, p. 254; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 688; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 740; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 335; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXVII, p. 431, et *Faun. Fran.* (1828), p. 273; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 501; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 43; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXX; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXXI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 91, sp. 308.

Charadrius auratus, SUGKOW. *Naturgesch. der Thieren.* (1800-1801), tom. II, p. 1592; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 318; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 300.

Le Pluvier doré, BUFF. pl. enlum. 904.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 271 et 272.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 294.

DORRICH des Arabes, le PLUVIER DORÉ des Européens habitant l'Algérie.

Le Pluvier doré a le bec un peu plus court que la tête, droit, un peu comprimé dès sa naissance, anguleux en dessous et un peu renflé et voûté en dessus vers sa pointe; les narines sont latérales, étroites, linéaires, avec les sillons nasaux prolongés au-delà du milieu du bec; toutes les parties supérieures sont d'un noir plus ou moins profond avec des taches d'un beau jaune doré au bout et sur le bord des plumes; le front, les sourcils et le bord libre des paupières sont blancs; les ailes, longues et suraiguës, sont munies d'un tubercule mousse; les couvertures supérieures et les rémiges secondaires sont noires et terminées de blanc; les rémiges primaires, d'un brun noirâtre, ont leur tige blanche vers le bout; les couvertures inférieures et les longues plumes axillaires des ailes sont d'un blanc pur;

les joues, la gorge, le devant du cou, le milieu de la poitrine et le ventre sont d'un beau noir lustré, encadré de blanc; les sous-caudales latérales sont blanches avec des bandes obliques d'un brun noir, alternant avec des bandes jaunes, sur leurs barbes externes; la queue, légèrement arrondie sur les côtés, est brune avec des raies transversales, alternes et un peu obliques, jaunes, bien marquées en dessus et en dessous; les tarses minces et assez élevés sont couverts, sur toutes leurs faces, d'un réseau de plaques hexagonales, très-fines sur les côtés et en arrière, et un peu plus larges sur la face antérieure; les doigts sont au nombre de trois seulement, et placés en avant, le pouce faisant absolument défaut; les pieds, le bec et l'iris sont noirs; la taille est d'environ 27 millimètres.

La femelle ne diffère pas du mâle.

En hiver les adultes sont, en dessus, d'un noir moins profond, avec des taches d'un jaune doré un peu plus grandes qu'en été; la gorge est d'un blanc terne; les joues, le devant et les côtés du cou, la poitrine et les flancs sont variés de taches brunes, jaunes et cendrées; l'abdomen est d'un blanc sale, avec quelques plumes faiblement bordées de cendré roussâtre; les sous-caudales sont blanches et les barbes externes des latérales sont variées de bandes alternativement jaunes et brunes; les ailes et la queue sont comme en été; les pieds et le bec sont d'un brun foncé.

Avant la première mue, les jeunes, plus petits que les adultes, sont d'un cendré noirâtre en dessus, avec des taches d'un gris jaunâtre; pour le surplus du plumage, ils ressemblent aux adultes en hiver, mais avec des teintes plus affaiblies. L'Oiseau ne prend sa livrée complète que la seconde année.

Le Pluvier doré est un Oiseau migrateur qui se montre habituellement en Algérie vers la fin de l'automne et dans le courant du mois de février; ses passages s'effectuent par troupes composées d'un plus ou moins grand nombre d'individus, qui se répandent dans les plaines du littoral où ils poursuivent sans relâche les insectes, les vers et les limaçons dont ils font leur nourriture; piétinant la terre et la malaxant pour en faire sortir les vermisses et les larves. D'un naturel farouche et méfiant, les Pluviers se laissent difficilement approcher, et ils posent des sentinelles qui, à la moindre apparence de danger, donnent le signal de la fuite en poussant un cri aigu. Ils volent de front, sur une seule ligne horizontale, et dans la direction du vent en poussant un cri particulier qui s'entend de fort loin. Ces Oiseaux se reproduisent dans le nord de l'Europe; ils nichent à terre; la ponte est de trois à cinq œufs, gros, piriformes et d'un jaune clair plus ou moins lavé de verdâtre, avec des points et des taches d'un gris foncé, mêlés à des points et à de larges taches noires, formant quelquefois une sorte de couronne au gros bout; leur grand diamètre est d'environ 52 millimètres, le petit de 33 millimètres.

La chair du Pluvier doré est très-délicate et très-estimée.

Nous avons capturé sur le territoire des Beni-Moussa les individus qui figurent dans les collections de l'Exposition.

319. Pluvier à longs pieds — *Pluvialis longipes*.

Pluvialis longipes, CH. BONAP. *Crit. sur Dégl.* (1850), *Consp. syst. Ornith.* p. 180, sp. 343, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, p. 417, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 36, et *Catal. Parzud.* p. 14, sp. 464; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg. Liste supp.* (1858), p. 157.

Charadrius Pluvialis, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. II, p. 441.

Charadrius xantochelus, WAGL. *Syst. av.* (1827), *Gén. Charadrius.* sp. 36.

Charadrius longipes, TEMM. *Mus. Lugd.* in : CH. BONAP. *Rev. crit.* (1850), p. 84.

Charadrius Pluvialis Orientalis, SCHLEG. *Faun. Japon.* (1847-1849), p. 404, pl. 62.

Le Pluvier à longs pieds a les plumes des parties supérieures noirâtres et marquées de taches blanchâtres et jaunâtres; les couvertures des ailes sont brunes et tachées de blanchâtre sur leurs bords; les scapulaires, également brunes, sont variées de taches et de bandes transversales jaunes; les rémiges, qui sont brunes, ont la moitié postérieure de leurs tiges blanches; les longues plumes axillaires sont d'un gris clair; la face, la gorge et le ventre sont d'un blanc jaunâtre sale; la poitrine et les flancs sont blanchâtres, tachetés et ondés de brunâtre; les sous-caudales médianes sont blanches et les latérales, blanches sur leurs barbes internes, sont variées, sur leurs barbes externes, de bandes dentelées obliquement et transversalement de brun et de blanc, ces dentelures s'engrenant les unes dans les autres; la queue est variée, en dessus, de bandes alternées brunes et brunâtres, et marquées de quelques taches blanchâtres sur le bord interne des rectrices, les bandes et les taches ne sont pas visibles en dessus; les pieds sont d'un brun verdâtre, le bec et l'iris sont d'un brun noirâtre.

Tel est le seul individu que nous ayons vu et qui fut tué au mois de décembre près Kouba.

Cet Oiseau a les plus grands rapports avec le Pluvier doré, l'un et l'autre sont, en hiver, à peu près de la même taille, et leur livrée a la plus grande analogie. Les deux espèces ne se différencient guère, en cette saison, que par les longues plumes axillaires qui, ainsi que l'a fait remarquer le prince Ch. Bonaparte, sont toujours d'un blanc pur chez le Pluvier doré, tandis qu'elles sont, chez son congénère, d'un gris clair; de plus, les bandes transversales de la queue, chez l'espèce qui nous occupe, n'existent que sur la face supérieure, tandis que chez le Pluvier doré elles sont marquées en dessus, et en dessous elles sont aussi, chez ce dernier, plus étroites, plus régulières et plus nombreuses.

Nous ne savons rien des mœurs, des habitudes et du mode de nidification de cet Oiseau qui ne s'égaré que très-accidentellement en Algérie où nous n'avions pas encore constaté sa présence lors de la publication de notre catalogue.

Genre MORINELLE — *Morinellus*, Ch. Bonap.320. Morinelle guignard — *Morinellus Sibiricus*.

Morinellus Sibiricus, CH. BONAP. *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, p. 447, *Tabl. parall. de l'ordre des Échass.* sp. 42, et *Catal. Parzud.* p. 14, sp. 466; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 123, sp. 282.

Charadrius morinellus, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 254; — GMEL, *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 686; — LATH, *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 746; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. II, p. 320; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 537; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXVII, et *Faun. Fran.* (1828), p. 274; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 501; — LESS., *Traité d'Ornith.* (1831), p. 543; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 300; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXXII.

Charadrius Sibiricus, LEPECHIN, *Itin.* (1774-1780), pl. 6.

Charadrius Tataricus, PALL. *Voy.* (1776), édit. franç. in-8^e, tom. VIII, *Append.* p. 50.

Eudromias morinella, BREHM. *Hand. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 543; — CH. BONAP. *Birds.* (1838), p. 45.

Eudromias morinellus, KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXX; — CH. BONAP. *Crit. sur Degl.* (1850), *Consp. Syst. Ornith.* p. 181, sp. 344.

Pluvialis morinellus, DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 93, sp. 309.

Le Pluvier guignard, BUFF. pl. enlum. 832.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 273.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 295.

Le Morinelle guignard a le bec plus court que la tête, droit et médiocrement renflé à la pointe; les narines sont latérales, étroites, linéaires et les sillons nasaux se prolongent au-delà du milieu du bec; le dessus de la tête est, en été, recouvert d'une espèce de calotte noirâtre circonscrite par une assez large bande blanche qui forme sourcils et encadre l'occiput; la face est blanche; le dessus du cou et du corps est d'un cendré brun, lavé d'olivâtre, avec les plumes du manteau et des ailes encadrées de roussâtre; les ailes sont suraiguës, atteignent l'extrémité de la queue, et ont leurs rémiges d'un brun noirâtre, avec la tige de la première blanche; la gorge est d'un blanc pur; le bas du cou et le haut de la poitrine sont d'un cendré rayé transversalement de roussâtre, suivi d'une étroite bande noire et d'un large ceinturon blanc; le haut de l'abdomen et les flancs sont d'un roux vif; le milieu de l'abdomen est noir; le bas-ventre et les sous-caudales sont d'un blanc quelquefois lavé de roussâtre; la queue, de moyenne longueur et arrondie, est d'un brun noirâtre; toutes ses rectrices sont terminées de blanc plus ou moins pur; le bas des jambes est dénudé; les tarses, médiocrement élevés, finement réticulés sur leur face postérieure et sur les articulations, sont couverts en avant et sur les côtés d'une double rangée de plaques hexagones, pentagones ou tétragones, selon le point qu'elles occupent; les doigts sont seulement au nombre de trois et en avant, la membrane qui unit le doigt externe au médian est étroite et

n'atteint pas la première articulation ; les doigts latéraux sont courts, et le médian bien moins long que le tarse ; les pieds sont d'un cendré verdâtre ; le bec est noir et l'iris d'un brun foncé ; la taille est d'environ 23 centimètres.

La femelle a le roux des flancs nuancé de cendré, et le noir du ventre varié de blanc ; pour le surplus de la livrée, elle ressemble au mâle.

En automne, le mâle et la femelle ont le dessus de la tête d'un brun noirâtre tacheté de roussâtre ; les sourcils, d'un blanc roussâtre ; les joues blanches, pointillées de noir ; le dessus du cou et du corps d'un cendré brunâtre, avec les plumes légèrement bordées de roux ; la gorge, d'un blanchâtre terne ; le devant du cou, d'un cendré roussâtre, tacheté de noirâtre ; le ceinturon blanc de la poitrine est à peine dessiné ; le haut de l'abdomen et les flancs sont d'un roux terne, lavé de cendré, et le surplus de l'abdomen blanc sans trace de noir ; les plumes alaires et caudales sont brunes, et ces dernières, terminées de blanc roussâtre.

Le Morinelle guignard se rencontre en Algérie dans les plaines arides, les terrains secs et pierreux, les plateaux élevés et aussi sur le littoral ; son naturel est indolent, et il se laisse facilement approcher ; presque toujours il voyage en grandes bandes, et il suffit d'avoir blessé un de ces Oiseaux pour que toute la troupe, occupée à tourner autour de la victime, se laisse fusiller stupidement. On peut ainsi tuer jusqu'au dernier de la bande. Sa nourriture consiste en insectes, et sa chair est très-estimée. Cet Oiseau niche dans les lieux arides et déserts, dans une petite cavité tapissée de quelques fibrilles et d'herbes sèches ; la ponte est de quatre ou cinq œufs, piriformes et gros relativement à la taille de l'Oiseau ; ces œufs sont d'un gris roussâtre ou olivâtre, avec de grandes taches noires plus rapprochées au gros bout que sur le reste de la coquille ; leur grand diamètre est d'environ 38 millimètres et le petit de 30 millimètres.

Genre GRAVELOT — *Charadrius*, Linn.

321. Gravelot rebaudet — *Charadrius hiaticula*.

Charadrius hiaticula, LINN. *Syst. nat.* 10^e édit. (1758), sp. 3, et 12^e édit. (1766), tom. I, p. 253 ; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 683 ; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 743 ; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 322 ; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 539 ; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXVII, et *Faun. Fran.* (1828), p. 275 ; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 501 ; — LESS., *Traité d'Ornith.* (1831), p. 544 ; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 301 ; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXXIII ; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 97, sp. 312 ; — CH. BONAP. *Crit. sur Degl. et Conspect. Syst. Ornith.* (1850), p. 181, sp. 349, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 74, et *Catal. Parzud.* p. 14, sp. 469 ; — MALHERBE, *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 29 ; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 123, sp. 283.

Pluvialis torquata et Pluvialis torquata minor, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. V, p. 60 et 63.

Charadrius torquatus, LEACH. *Syst. Catal. M. and. B. Brit. Mus.* (1816), p. 28.

Ægialites hiaticula, BOIE, *Isis* (1822), p. 558; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 45; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbellh.* (1840), p. LXXI.

Hiaticula annulata, G. R. GRAY, *List. Gen. of Birds*, (1840), p. 85.

Le Pluvier à collier, BUFF. pl. enlum. 920, ad.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 275.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 296.

Le Gavelot rebaudet ou à collier a le bec mince et plus court que la tête : la mandibule inférieure droite de la base jusqu'au milieu est ensuite relevée jusqu'à la pointe ; les narines basales, latérales, médiocres, sont parallèles aux bords de la mandibule supérieure, et les sillons nasaux étendus jusqu'au milieu du bec ; la partie postérieure du vertex, l'occiput et le dessus du cou sont d'un cendré brun uniforme ; la partie moyenne du vertex est traversée par une large bande noire qui se rend d'un œil à l'autre, où elle se confond avec une autre bande qui ceint la tête, de la base du bec à la nuque, en passant au-dessous des yeux ; le front, une raie sourcilière prenant naissance derrière l'œil, la gorge, le devant et les côtés du cou sont d'un blanc pur qui forme un collier complet très-étroit à la nuque ; le dessus du corps est d'un brun cendré ; les ailes suraiguës et qui dépassent un peu l'extrémité de la queue, ont leurs grandes couvertures supérieures d'un blanc pur à l'extrémité ; les rémiges primaires, d'un brun noir avec la tige blanche vers le bout, ont une tache blanche oblongue vers le milieu de la cinquième et des suivantes un large plastron noir, dont les extrémités bordent en arrière le dessous du collier blanc, occupe presque toute l'étendue de la poitrine ; le surplus de la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc pur ; la queue arrondie et de moyenne longueur, a la plume la plus externe de chaque côté, blanche dans toute son étendue, la suivante est blanche et marquée sur les barbes internes d'une tache transversale brune, les autres sont d'un brun noirâtre et terminées de blanc ; les deux médianes sont entièrement d'un gris cendré à la base et brunes à leur extrémité ; les tarses sont médiocres, grêles, finement réticulés en arrière et couverts en avant d'une double rangée de plaques tétragones, pentagones ou hexagones, selon la position qu'elles occupent ; les doigts, au nombre de trois, sont réunis en avant par des membranes interdigitales peu développées, celle qui unit le doigt interne au médian est insérée bien en arrière de la première articulation ; les pieds sont d'un jaune orangé ; le bec est dans sa moitié postérieure d'un jaune orange et noir sur le surplus de son étendue ; le bord libre des paupières et l'iris sont noirs ; la taille est d'environ 16 centimètres.

La femelle a le bandeau du vertex et le plastron noir moins étendus que chez le mâle. En hiver, les adultes ont le noir moins pur, moins profond et légèrement bordé de cendré.

Les jeunes, avant la première mue, n'ont point de bandeau noir au sommet de la tête ni à la base du bec ; cette dernière partie est blanche, ainsi que le reste du front ; la poitrine et le dessus du corps sont d'un brun cendré bordé de grisâtre, et les rémiges primaires, blanches à la pointe comme les grandes couvertures ; les pieds, d'un gris olivâtre, sont glacés de jaunâtre ; le bec et l'iris sont noirs.

Les petits naissent couverts d'un duvet épais, d'un brun roussâtre, varié de noirâtre en dessus, et en dessous d'un blanc pur; les pieds sont d'un gris roussâtre teinté d'olivâtre.

Le Gravelot rebaudet est assez commun en Algérie, aux époques des passages surtout, car quelques-uns seulement nichent en ce pays; il se plaît sur les bords de la mer, des Oueds ou des lacs, en un mot, dans tous les endroits humides où il peut trouver sa nourriture, qui consiste en petits crustacés et en insectes, après lesquels il court avec une grande rapidité; il voyage par petites bandes; son vol, qui n'est pas très-élevé, est toujours accompagné de cris aigus. Les Gravelots ont la singulière habitude, lorsque quelque chose les affecte, de relever et baisser précipitamment la tête. La femelle niche sur les plages ou au bord des lacs, dans un petit enfoncement du sable; ses œufs, au nombre de trois ou quatre sont assez gros, piriformes et d'un gris jaunâtre un peu teinté d'olivâtre, avec des taches petites et anguleuses d'un brun noirâtre, et quelques points d'un gris foncé, plus nombreux vers le bout; leur grand diamètre est d'environ 33 millimètres, le petit de 25 millimètres.

Les petits courent en naissant, mais ce n'est qu'au bout de cinq à six semaines qu'ils sont en état de voler; le père et la mère en prennent le plus grand soin, et, quand ils sont assez forts, tous les individus du canton se réunissent en troupes plus ou moins nombreuses; ils se mêlent aussi, aux époques des migrations, à des espèces voisines et à quelques Échassiers, avec lesquels ils effectuent leurs voyages.

Le chair du Gravelot à collier est assez estimée, mais elle est moins délicate que celle du Pluvier doré.

322. Gravelot gravelotte — *Charadrius curonicus*.

Charadrius curonicus, BESEKE, *Vög. Kurlands*, in *Schrift der Berl. nat. Ges.* (1787), tom. VII, p. 464; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 692; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 750; — SAVA, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. II, p. 244; — CH. BONAP. *Crit. sur Degl.* (1850), *Conspect. syst. Ornith.* p. 181, sp. 348; *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 75, *Catal. Parzud.* p. 14, sp. 470; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 123, sp. 284.

Charadrius fluviatilis, BECHST, *Naturg. Deutschl.* (1809), tom. IV, p. 422.

Charadrius minor, MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 324; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 542; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXVII, p. 144, et *Faun. Fran.* (1828), p. 276; — CUV. *Rég. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 501; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 301; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXXIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 99, sp. 313.

Charadrius hiaticula, PALL. *Zoog. Ros. asiat.* (1814-1831), tom. II, p. 144.

Ægialites minor, BOIE, *Isis* (1822), p. 558; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 45; — DURAZ. *Uccel. Lig.* (1842), p. 64.

Charadrius intermedius, MÉNET, *Cat. rais. des Ois. du Cauc.* (1832), p. 53.

Ægialites curonicus, KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1844), p. LXXI.

Le petit Pluvier à collier, BUFF. pl. enlum. 921, ad.

POLYDORÉ ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 276.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 297.

Le Gravelot gravelotte, vulgairement connu sous le nom de petit Pluvier à collier, est de plus petite taille que l'espèce précédente, mais lui ressemble pour le plumage. L'Oiseau qui nous occupe a le bandeau frontal, la gorge, le devant et les côtés du cou d'un blanc pur, formant un collier complet derrière la nuque; une bande sur la tête, d'un noir profond, s'étendant d'un œil à l'autre, se réunit à une autre bande de même couleur, qui, de la base du bec va couvrir les régions parotiques en passant au-dessous des yeux; le derrière de la tête, du cou, le dos et le dessus des ailes sont d'un cendré uniforme; les grandes couvertures supérieures des ailes sont cendrées à l'extrémité, ou très-finement bordées de blanchâtre; les rémiges primaires sont brunes; la première a la baguette complètement blanche ou d'un blanc lavé de brun à la base et à l'extrémité de la plume; le haut de la poitrine est couvert d'un plastron noir, dont les branches latérales remontent vers la nuque et limitent inférieurement le collier blanc du cou; tout le surplus des parties inférieures est d'un blanc pur; la queue a ses deux rectrices médianes cendrées avec l'extrémité noirâtre; les deux plus latérales de chaque côté, sont blanches, avec une petite tache noirâtre sur les barbes internes; les trois suivantes, cendrées à la base, sont ensuite noirâtres et largement terminées de blanc; les pieds sont jaunâtres; le bec et l'iris sont noirs; la taille est d'environ 13 centimètres.

La femelle a le bandeau frontal un peu plus étroit et d'un noir moins profond que celui du mâle; elle lui ressemble pour tout le surplus de la livrée.

Les jeunes, avant la première mue, ont le dessus de la tête, du cou et du corps d'un cendré olivâtre, avec les plumes finement bordées de roussâtre; le front et les sourcils, d'un blanc roussâtre; les joues brunes, variées de quelques plumes rousses; la gorge, le milieu du cou et de la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales blancs; les côtés de la poitrine sont d'un cendré roussâtre, qui s'étend en arrière pour former une sorte de demi-collier étroit; les rémiges et les rectrices sont comme chez les adultes, seulement; les rémiges ont leur fine pointe blanche; le bec est noir en dessus avec la mandibule intérieure d'un jaunâtre clair à la base et noire dans le surplus de son étendue; les pieds sont d'un gris rougeâtre et l'iris noir.

Après la mue, les plumes des parties supérieures restent finement bordées d'une teinte plus claire, mais pour le surplus du plumage, les jeunes ressemblent aux adultes.

Assez commun en Algérie, où quelques individus se reproduisent, ce Gravelot a les mœurs et les habitudes de l'espèce précédente; il s'avance davantage dans les terres, court très-vite et vole en rasant la terre et en poussant un petit cri aigu qu'il répète précipitamment lorsqu'on le fait partir; sa nourriture consiste en petits crustacés, en insectes et en larves; il se plaît davantage sur les bords des lacs et des Oueds que sur les rivages de la mer; il niche comme l'espèce précédente, souvent à proximité de l'eau, mais souvent aussi dans des plaines sablonneuses qui en sont éloignées; les œufs, au nombre de trois ou quatre, assez gros et piriformes, sont d'un gris roussâtre, d'un jaune clair ou d'un

gris rosé, et variés de petites stries et de points bruns et cendrés; leur grand diamètre est d'environ 29 millimètres, le petit de 22 millimètres.

323. Gravelot à collier interrompu — *Charadrius cantianus*.

Charadrius cantianus, LATH. *Ind. Ornith. supplém.* (1802), p. 66; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 544; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXVII, p. 144, et *Faun. Fran.* (1828), p. 276; — CUV. *Rég. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 501; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXXII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 404, sp. 314; — CH. BONAP. *Crit. sur Degl.* (1850), *Conspect. syst. Ornith.* p. 181, sp. 347, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 76, et *Catal. Parzud.* p. 14, sp. 471; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1835), p. 29; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1856), p. 124, sp. 285.

Charadrius littoralis, BECHST. *Naturg. Deutschl.* (1809), tom. IV, p. 430.

Charadrius albifrons, MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810) p. 323.

Ægialites cantianus, BOIE, *Isis* (1822), p. 558; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 45; KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXI; — DUZAZ. *Uccel. Lig.* (1842), p. 64.

POLYDORÉ ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 277.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 298.

Le Gravelot à collier interrompu a le vertex, l'occiput et la nuque d'un roux ocreux clair; le front, les sourcils, la gorge, le devant et les côtés du cou ainsi que toutes les parties inférieures du corps d'un blanc pur; le devant du vertex, les lorums, une partie de la région parotique et les côtés de la poitrine sont d'un noir plus ou moins profond; le dessus du corps est d'un cendré brun, nuancé de roussâtre sur les ailes; ces dernières ont la fine pointe de leurs couvertures supérieures blanche; les rémiges primaires [sont d'un brun foncé passant au noirâtre, avec la baguette de la première d'un blanc pur dans la plus grande partie de son étendue et d'un blanc lavé de brunâtre à la base et à la pointe; toutes les autres ont la baguette brune à la base et blanche ou blanchâtre vers l'extrémité; les rémiges secondaires sont en partie blanches sur les barbes externes; la queue a ses quatre rectrices médianes d'un cendré lavé de brunâtre vers l'extrémité, les trois plus extérieures de chaque côté sont blanches, et la quatrième, d'un cendré clair, a les barbes externes blanches; les pieds, le bec et l'iris sont noirs; la taille est d'environ 14 à 15 centimètres.

La femelle a le vertex, l'occiput et la nuque roussâtres, avec des teintes cendrées et le bandeau blanc du front plus étroit que chez le mâle; les lorums, une bande au-dessus des régions parotiques et les taches sur les côtés de la poitrine sont d'un brun cendré; sur la tête, au lieu de la bande anguleuse noire que possède le mâle, la femelle n'a qu'une bande étroite variée de noir.

Les jeunes n'ont pas de bande noire à la tête; le front, les sourcils et la nuque sont blanchâtres, les taches des côtés de la poitrine sont d'un brun clair et toutes les parties supérieures du corps d'un brun cendré clair finement bordé de roussâtre.

Le Gravelot à collier interrompu est plus répandu en Algérie que les espèces précédentes ; il préfère les rivages de la mer aux bords des lacs et des Oueds ; sa nourriture consiste en vers marins, en petits coquillages et en coléoptères ; il niche comme ses congénères, à nu sur le sable, sur les plages maritimes ; ses œufs, au nombre de trois, sont un peu gros, d'un jaune clair terne ou d'un gris verdâtre plus ou moins intense, variés de points, de stries et de taches d'un brun noirâtre, plus abondants vers le gros bout où ils forment parfois une sorte de couronne, d'autres fois, les traits sont allongés, irréguliers, anguleux et se croisent en se confondant en tous sens ; leur grand diamètre est d'environ 32 millimètres, le petit de 23 millimètres.

Au printemps et à l'automne, les individus de cette espèce se réunissent en bandes nombreuses et se mêlent aux autres espèces de Gravelots et à divers petits Échassiers qui, à ces époques, fréquentent les bords de la mer, et en compagnie desquels ils effectuent leurs migrations.

Genre VANNEAU — *Vanellus*, Briss.

324. Vanneau huppé — *Vanellus cristatus*.

Vanellus cristatus, MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 400 ; TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 550 ; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXXV, p. 211, et *Faun. Fran.* (1828), p. 278 ; — CUV. *Rég. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 502 ; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 542 ; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 46, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 93, et *Catal. Parzud.* p. 44, sp. 473 ; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXIX ; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 303 ; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXXIII ; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 442, sp. 319 ; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 29 ; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 424, sp. 286.

Tringa Vanellus, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 248 ; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 670 ; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 726.

Vanellus Gavia, LEACH. *Syst. Cat. M. and. B. Brit. Mus.* (1816), p. 29.

Charadrius Gavia, LICHT. *Catal. des Doubl. da Mus. de Berlin* (1823), p. 70.

Charadrius Vanellus, WAGL. *Syst. avium.* (1827), *Gen. Vanellus*, sp. 47.

Vanellus bicornis, BREHM. *Hand. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 557.

Le Vanneau huppé, BUFF. pl. enlum. 242.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 278.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 291.

BIBETH des Arabes, le VANNEAU HUPPÉ des Européens.

Le Vanneau huppé a le bec plus court que la tête, mince et brusquement renflé ; les narines latérales, longues, linéaires, parallèles aux bords de la mandibule supérieure, ont

leurs sillons étendus jusqu'aux deux tiers du bec; le haut de la tête est orné d'une huppe occipitale, composée de cinq ou six plumes allongées, effilées, recourbées en haut et d'un noir à reflets; en été, le mâle adulte a le front et le sommet de la tête d'un beau noir reflétant; la nuque est d'un cendré varié de verdâtre; les sourcils sont blancs, variés de noir; la région parotique est variée de noir et de roussâtre sur un fond blanc; une bande noire en forme de moustache s'étend sous les yeux; le dessus du corps est d'un vert à reflets métalliques, changeant en vert doré sur le dos et le croupion, et en rouge doré sur les scapulaires; les ailes, sub-aiguës et armées d'un simple tubercule, sont amples, à plumes larges et atteignent l'extrémité de la queue; leurs couvertures supérieures sont d'un vert à reflets d'un violet sombre; les rémiges sont noires, avec les trois premières grises vers le bout; le tour du bec, la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine sont d'un noir à reflets bleuâtres; le bas de la poitrine et l'abdomen sont d'un blanc pur, ainsi que les faces latérales du cou; la queue, médiocre, carrée, blanche sur plus de la moitié supérieure de son étendue, est terminée de noir, à l'exception de la rectrice la plus externe de chaque côté qui est entièrement blanche; les sous-caudales sont rousses; les tarses, longs et minces, sont réticulés de toutes parts, et leurs écailles antérieures sont plus larges que les autres; les doigts sont au nombre de quatre, trois en avant et un en arrière; ce dernier, articulé assez haut, ne porte à terre que par l'extrémité de l'ongle; les pieds sont d'un rouge clair; le bec et l'iris sont noirs; la taille est d'environ 32 centimètres.

La femelle diffère du mâle par sa huppe occipitale qui est plus courte, et le noir de la tête, du cou et de la poitrine moins reflétant.

En automne, le mâle et la femelle ont la huppe moins longue qu'en été; le noir moins pur et sans reflets, et les pieds d'un rouge brun.

Les jeunes ont la huppe courte, les côtés de la tête et du cou nuancés et variés de brun; les plumes des parties supérieures bordées de jaune ocreux; la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine variés de blanc et de brun cendré, et les pieds olivâtres.

On rencontre des individus dont le plumage est partiellement blanc ou d'un isabelle plus ou moins clair.

Le Vanneau huppé est un Oiseau très-sociable et dont les mœurs ont beaucoup de rapport avec celles des Pluviers. Comme ces derniers, les Vanneaux voyagent en troupes très-nombreuses; ils se plaisent sur les bords de la mer et dans les plaines; leur naturel est excessivement défiant et il est difficile de les approcher; leur vol, assez lent, est facile et élevé; ils se jouent dans les airs de mille manières, et font en volant un bruit comparable à celui du van, que l'on agite, pour nettoyer le blé; posés à terre, les Vanneaux courent rapidement en entr'ouvrant leurs ailes; ils aiment à parcourir le sol par petits vols entrecoupés, à s'arrêter, voltiger, caracoler et recommencer ce manège; ils sont sans cesse en mouvement à la recherche des insectes, des araignées, des colimaçons et des vers; pour se procurer ces derniers, ils frappent la terre du pied, et attendent ensuite immobiles que cette commotion fasse sortir le ver qu'ils enlèvent alors prestement d'un coup de bec; ces Oiseaux arrivent en Algérie dès le mois de septembre et en repartent vers le mois de février; ce n'est que très-accidentellement qu'on en rencontre des individus isolés pendant les autres époques de l'année, mais, pendant tout l'hiver, ils sont extrêmement abondants en ce pays, où il s'en détruit d'innombrables quantités. Les Vanneaux nous quittent de

bonne heure pour aller se reproduire dans des localités plus septentrionales; en Angleterre et en Hollande, où ces Oiseaux sont très-communs pendant l'été, ils y nichent dans les prairies marécageuses parmi les joncs et les herbes sur une petite élévation; les œufs, au nombre de trois ou quatre et assez gros, sont olivâtres, avec des taches et des points gris, bruns et noirs, confluent et plus rapprochés vers le gros bout où ils forment une couronne; leur grand diamètre est d'environ 46 millimètres, le petit de 33 millimètres.

Les petits naissent couverts de duvet et courent au sortir de l'œuf; les parents ont pour eux une grande sollicitude et les conduisent jusqu'à ce qu'ils soient eux-mêmes en état de se soustraire au danger, vers le mois de juillet, époque où les jeunes ont acquis leur plumage complet; les bandes se reforment, et les migrations recommencent.

La chair du Vanneau jouit comme aliment d'une réputation qu'elle ne mérite pas; ses œufs passent aussi pour très-déliés, et sont, en Angleterre et en Hollande, l'objet d'un commerce important; dans ce dernier pays, on les présente cuits au dessert et ils sont fort estimés.

Le Vanneau vit très-bien en captivité et se prive facilement; on le nourrit avec du cœur de bœuf coupé en filets minces et des petits fragments de viande; il cherche lui-même les petits escargots, les insectes, et vient prendre jusque dans les doigts les vers qu'on lui présente; si quelque chose l'effraye, il pousse un petit cri très-aigu, *kirü, kirü*, mais il a un autre cri moins strident et qu'il fait entendre nuit et jour. Lorsque le Vanneau s'est emparé d'un ver, il court, après l'avoir avalé, se laver le bec et les pieds.

Nous avons rencontré le Vanneau huppé dans toutes les localités de l'Algérie pendant l'hiver, aussi bien dans les plaines incultes du sud, que dans celles voisines du littoral.

Genre CHETTUSIE — *Chettusia*, Ch. Bonap.

325. *Chettusia albicauda* — *Chettusia leucura*.

Chettusia leucura, CH. BONAP. *Rev. crit. sur Degl.* (1850), *Conspect. syst. Ornith.* p. 180, sp. 339, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 98, et *Catal. Parzud.* p. 14, sp. 475; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg. Liste suppl.* (1858), p. 157.

Charadrius leucurus, LICHT. in : *Eversm. Reise Orenb. nach. Buch.* (1823), p. 137.

Vanellus Villotei, AUDOUIN, *Descrip. de l'Égypte* (1828), tom. XXIII, p. 388; — CRESPON, *Faun. mérid.* (1844), tom. II, p. 50.

Vanellus gallarius, LESS. *Traité d'Ornith* (1831), p. 542.

SAVIGNY, *Descrip. de l'Égypt. Ois.* pl. 6, fig. 2.

La Chettusie albicauda a le bec aussi long que la tête, mince, droit; les narines sont linéaires, étroites, presque droites, et les sillons nasaux, assez larges, se prolongent au-delà de la moitié du bec; le dessus de la tête, du cou et le dos sont d'un gris brun à reflets verdâtres, pourprés; la face et la gorge sont blanchâtres; les ailes, amples et qui dépassent un peu l'extrémité de la queue, sont aiguës et armées d'un simple tubercule; leurs petites couvertures supérieures et les scapulaires sont d'un cendré roussâtre, à reflets cuivrés; les grandes couvertures primaires sont entièrement blanches; les secondaires, cendrées à leur base, sont barrées obliquement de noir un peu au-delà du milieu et terminées de blanc; les grandes rémiges primaires sont noires; les suivantes sont blanches terminées de noir, et les plus rapprochées du corps, grises à leur base sur les barbes externes, sont bordées de noirâtre et terminées de blanc; les côtés du cou sont d'un gris roussâtre clair; la poitrine et le haut du ventre sont d'un gris bleuâtre un peu violacé; les côtés de la poitrine sont d'un grisâtre lavé de fauve clair; le ventre et les sous-caudales sont blancs; la queue, médiocre et égale, est entièrement blanche; les tarses, très-longes et grêles, sont irrégulièrement écussonnés en avant et presque membraneux sur les côtés; la partie nue des jambes est très-étendue; les doigts, au nombre de quatre, trois en avant et un en arrière, sont grêles et allongés; le pouce articulé très-haut est bien développé, mais ne porte pas sur le sol; les pieds sont d'un jaune verdâtre vif; le bec est noir, et l'iris brun; la taille est d'environ 28 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par des teintes moins vives en dessus; le blanc de la face et de la gorge, qui est lavé de roussâtre; la poitrine moins violacée et ondulée de blanchâtre, et le ventre et les sous-caudales qui sont d'un roussâtre clair.

Cette espèce, qui habite l'Égypte, ne se rencontre que très-accidentellement en Algérie; sa nourriture consiste en coléoptères et en orthoptères. M. Eversman l'a observée dans son voyage d'Orembourg à Boukhara, et M. Crespon a constaté la capture d'une femelle près de Montpellier. Nous n'avons vu qu'un seul individu de cette espèce tué en Algérie.

SOUS-FAMILLE DES CURSORINIÉS

CURSORINÆ

Genre COURT-VITE — *Cursorius*, Lath.

326. Court-vite isabelle — *Cursorius Gallicus*.

Cursorius Gallicus, CH. BONAP. *Uccel. Eur.* (1842), p. 37, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1836), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échoss.* sp. 403, et *Catal. Parzud.* p. 14, sp. 476; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 124, sp. 287.

- Charadrius Gallicus*, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 692.
- Cursorius Europæus*, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 751; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXVII; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXX; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 83, sp. 305.
- Cursorius isabellinus*, MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 328; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 513; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 530; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 297; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 29.
- Tachydromus Europæus*, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. VIII, p. 293, et *Tachydromus Gallicus*, *Faune Fran.* (1828), p. 271.
- Cursor isabellinus*, WAGL. *Syst. av.* (1827), *Gen. Cursor*, sp. 1.
- Le Court-vite*, BUFF. pl. enlum. 795.
- POLYDORÉ ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 269.
- GOULD, *Birds of Eur.* tab. 266.
- SOUAK EL IDE, le Guide ou le Piqueur de chameaux des Arabes, le COURT-VITE des Européens.

Le Court-vite isabelle a le bec plus court que la tête, un peu déprimé à la base, légèrement voûté et courbé vers la pointe, fendu jusqu'au-dessous des yeux et à mandibule inférieure un peu anguleuse en dessous; les narines sont basales et ovales; les fosses nasales sont peu profondes et ne se prolongent pas en sillon; le front et le vertex sont d'un roux isabelle et l'occiput cendré; deux raies noires, séparées par une bande blanche, partent des yeux et se réunissent à la nuque, où la supérieure est en partie recouverte par les plumes cendrées de l'occiput; le dessus du cou et du corps sont d'un roux isabelle comme le dessus de la tête; les ailes moyennes et suraiguës sont de la même couleur que le dos; les rémiges sont étagées, noires et terminées de roussâtre; les joues sont d'un blanchâtre lavé d'isabelle; la gorge, le haut de la face antérieure du cou, le bas-ventre, les sous-caudales et les jambes sont blanchâtres; le bas de la face antérieure du cou, la poitrine et les flancs sont d'un isabelle clair; la queue, courte et presque rectiligne, est du même isabelle que le dessus du corps avec toutes ses plumes, à l'exception des deux médianes, tachetées de noir vers leur extrémité et terminées de blanchâtre; les tarses, longs et grêles, sont recouverts de scutelles imbriquées dont une rangée assez grande pour recouvrir la face antérieure et les faces latérales, et deux autres plus petites en arrière; les doigts, excessivement courts relativement à l'allongement des tarses, ne sont qu'au nombre de trois et placés en avant; les antérieurs sont libres; le médian, qui est plus long que les latéraux, est réuni à l'externe par un rudiment de membrane; la partie nue des jambes est bleuâtre; les pieds sont jaunâtres; le bec noir et l'iris noisette; la taille est d'environ 26 centimètres.

La femelle ne diffère pas du mâle.

Les jeunes ont le dessus de la tête d'un brun roux, parsemé de petites taches noirâtres, avec la double raie derrière les yeux, peu apparente et d'un brunâtre terne; les parties supérieures, d'un roux jaunâtre, sont variées, surtout sur les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes, de taches, de raies transversales et de traits anguleux d'un brun olivâtre; les quatre premières rémiges sont noirâtres et finement bordées de roux à leur

extrémité; les parties inférieures sont d'un roussâtre isabelle pâle; la queue est tachetée de brunâtre et terminée de roussâtre.

Le Court-vite isabelle ne se rencontre en Algérie que dans l'extrême sud de nos possessions; il se plaît dans les lieux déserts et arides, se laisse très-difficilement approcher, et sa couleur, qui se confond si bien avec celle des immenses plaines de sable dans lesquelles il se reproduit, ne permet guère de l'en distinguer; il n'a que rarement recours au vol pour se soustraire aux poursuites, mais dès qu'il se croit aperçu, il court rapidement, et se dérobe facilement à l'aide des petites broussailles ou des monticules de sable. C'est toujours isolément ou par couple qu'on le rencontre, et l'espèce est peu nombreuse en individus; sa nourriture consiste exclusivement en vers et insectes qu'il saisit à la course et au vol. Les Arabes qui le connaissent bien le nomment le Guide, le Piqueur des chameaux, parce qu'ils le voient souvent dans les campements de ces animaux, où il vient probablement pour saisir les insectes attirés par eux ou qui vivent à leurs dépens. Le Court-vite niche à nu dans un petit creux qu'il pratique dans le sable; les œufs, au nombre de deux, sont d'un roussâtre terne et couverts de petites taches brunes et roussâtres qui, plus rapprochées au gros bout, y forment parfois une sorte de couronne; leur grand diamètre est d'environ 34 millimètres, le petit de 30 millimètres. Ces œufs sont arrondis et assez gros relativement à la taille de l'Oiseau. Les petits, qui naissent couverts de duvet, sont, au bout de quelques jours, d'un joli roux, varié d'un peu de brunâtre en dessus et d'un blanchâtre lavé de fauve en dessous; ils ont les tarses très-gros et d'un gris olivâtre, et le bec brunâtre.

Un mâle adulte, qui fait partie des collections de l'Exposition, a été tué près de Biskra, et nous a été donné par M. Coulangeon.

Genre PLUVIAN — *Pluvianus*, Vieill.

327. Pluvian mélanocéphale — *Pluvianus Ægyptius*.

Pluvianus Ægyptius, CUV. BONAP. *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Table parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 112, et *Catal. Parzud.* p. 14, sp. 477; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 125, sp. 288.

Charadrius Ægyptius, LINN. in : *Hasselquist. It. Palæst.* (1757), p. 256.

Charadrius melanocephalus, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 692; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 750, et *Charadrius Africanus*, *Ind. suppl.* (1802).

Pluvianus melanocephalus et *chlorocephalus*, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXVII, p. 129 et 130.

Pluvianus melanocephalus, DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 86, sp. 306.

Cursor Charadrioides, WAGL. *Syst. avium.* (1827), *Gen. Cursor.* sp. 6.

Le Pluvian du Sénégal, BUFF. pl. enlum. 918, jun.

SATIGNY, *Descr. de l'Égypte*, pl. 6, fig. 4.

Le Pluvian mélanocéphale a le bec plus court que la tête, large à la base, qui est un peu déprimée, comprimé dans sa moitié antérieure, convexe, arqué, pointu et à bords rentrants; les narines sont basales, oblongues, étroites, et les fosses nasales peu étendues et peu profondes; le front, le dessus de la tête et du cou, le dos, une large bande à travers l'œil et une autre bande en écharpe qui ceint tout le bas du cou sont d'un noir profond nuancé de verdâtre; une large bande sourcilière, étendue des narines sur les côtés de la nuque, les joues et la gorge sont d'un beau blanc; les ailes, pourvues d'un tubercule mousse, sont amples, allongées, suraiguës et atteignent l'extrémité de la queue; les petites et les moyennes couvertures alaires, et les plus petites des scapulaires, sont d'un gris bleuâtre; les plus grandes scapulaires, également bleuâtres, sont blanchâtres à la pointe; les grandes couvertures supérieures et toutes les couvertures inférieures des ailes sont blanches; les rémiges primaires, à l'exception de la première qui est unicolore, sont noires à la base, ensuite blanches sur une assez grande partie de leur étendue et noires à l'extrémité; les quatre premières secondaires, blanches à la base et à l'extrémité, sont noires au milieu; toutes les autres sont blanches de leur naissance jusqu'au milieu et noires sur le surplus de leur étendue; le croupion et les sus-caudales sont d'un gris bleuâtre: le devant et les côtés du cou, la poitrine et l'abdomen sont d'un isabelle pâle; le ventre et les sous-caudales sont d'un blanc lavé de roussâtre; la queue, moyenne, a ses rectrices médianes d'un gris bleuâtre; toutes les latérales, également d'un gris bleuâtre sur les trois quarts de leur étendue, ont leur extrémité blanche et surmontée d'une bande noire; le bas des jambes est un peu dénudé; les tarses médiocrement élevés, sont minces et à trois rangs de scutelles, dont deux couvrent à la fois les faces antérieures et latérales, et la troisième la face postérieure; les doigts, au nombre de trois, sont grêles, placés en avant et assez allongés; l'externe et le médian sont unis à la base par une membrane étroite, et l'ongle du doigt médian est dilaté et finement dentelé en dedans; les pieds sont bleuâtres, le bec noir et l'iris brun; la taille est d'environ 22 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes ont la bande sourcilière, la gorge, le devant et les côtés du cou roussâtres; la bande en écharpe du bas du cou n'est indiquée que par quelques taches noirâtres, et toutes les teintes de la livrée sont plus ternes que chez les adultes.

Le Pluvian mélanocéphale ne se rencontre que fort accidentellement en Algérie; il habite l'Égypte, la Nubie, la Sénégambie et s'égare quelquefois jusqu'en Espagne. Selon le pasteur Brehm, son naturel est peu sociable, il ne vit que par couples ou par petites familles; sa nourriture consiste en insectes et en vers, qu'il trouve dans les vastes grèves dont il fait sa demeure habituelle; il est peu farouche et se laisse assez facilement approcher; son vol est rapide, et lorsqu'il prend son essor il pousse plusieurs fois de suite un petit cri aigu et strident.

La femelle pond à découvert sur les plages sablonneuses; ses œufs, au nombre de deux ou trois, sont d'un jaune d'ocre roussâtre et couverts de nombreuses taches, de points, de stries, de traits vermiculés et anguleux, les uns superficiels et d'un brun marron, les autres profonds et d'un brunâtre peu intense; ces taches et ces traits sont très-rapprochés au gros bout. Le grand diamètre des œufs est d'environ 32 millimètres, et le petit de 24 millimètres.

Hérodote et Aristote avaient attribué à un Oiseau qu'ils nommaient *Trochilus* l'habitude d'aller chercher jusque dans la gueule du crocodile les insectes et les vers qui s'y introduisent pendant que ce vorace saurien avale sa proie. Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, qui a constaté la même habitude chez le Pluvian, en a conclu que cet Oiseau n'était autre que ce fameux *Trochilus* des anciens, regardé longtemps comme espèce imaginaire.

FAMILLE DES GLARÉOLIDÉS

GLAREOLIDÆ

SOUS-FAMILLE DES GLARÉOLINÉS

GLAREOLINÆ

Genre GLARÉOLE — *Glareola* Briss.

328. Glaréole à collier — *Glareola pratincola*.

Glareola pratincola, LEACH. *Transact. Linn.* (1822), tom. XIII, p. 131; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 43, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 114, et *Catal. Parzud.* p. 14, sp. 478; — KEYS. et BLAS. *Die Würbelth.* (1840), p. LXVI; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXX; — RAPP. *Vög. N. O. Af.* (1845), p. 117; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 123, sp. 289.

Glareola, *Glareola naviæ* et *Senegalensis*, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. V, p. 141, 147 et 148.

Hirundo pratincola, LINN. *Syst. nat.* (1766), tom. I, p. 343.

Glareola Austriaca, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 695; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 733; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XIII, p. 220, et *Faun. fran.* (1828), p. 336; CUV. *Rég. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 541.

Glareola torquata, MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 404; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 500; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 540; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 292; — MAL. *Faun. Ornith. de la Sicile* (1843), p. 200, et *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 29.

Pratincola Glareola, DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 107, sp. 317.

La Perdrix de mer, BUFF. pl. enlum. 882.

POLYDOR ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 327.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 265.

La Glaréole à collier a le bec bien plus court que la tête, convexe, plus large que haut à la base, plus haut que large du milieu à la pointe, et courbé du milieu à l'extrémité; les narines sont basales, latérales, ovales et obliques; le dessus de la tête, du cou et du corps est d'un gris brun nuancé de roussâtre à la nuque; le front et les lorums sont d'un gris noirâtre; les ailes très-longues, suraiguës, et dépassant beaucoup l'extrémité de la queue, ont leurs couvertures supérieures pareilles au dos; les couvertures inférieures, en partie, et les plumes axillaires en totalité, sont d'un roux marron vif, et les rémiges d'un brun noir; la gorge, d'un blanc teinté de roux jaunâtre pâle, est encadrée par une étroite bande noire, finement bordée de blanc, qui prend naissance de chaque côté de la paupière inférieure et descend au-devant du cou en forme de collier; le bas du cou et la poitrine sont d'un cendré brun; le haut de l'abdomen est d'un roussâtre qui se confond avec la couleur précédente; le bas-ventre, les sous-caudales et les couvertures supérieures de la queue sont blancs; la queue, très-fourchue et dont la penne la plus externe de chaque côté dépasse de moitié les médianes, a toutes ses rectrices d'un blanc pur vers leur base et d'un brun noirâtre vers leur extrémité; les tarses sont médiocrement allongés, minces, finement réticulés sur les côtés de l'articulation tibio-tarsienne, et scutellés sur le reste de leur étendue; les doigts sont grêles et au nombre de quatre; le médian et l'externe sont réunis à leur base par une membrane peu étendue; le pouce est bien développé et porte à terre par le bout; les ongles sont longs et comprimés, celui du doigt médian est pectiné sur son bord interne; les pieds sont brunâtres; le bec est noir, avec sa base et le bord libre des paupières rouge; l'iris est d'un brun roussâtre; la taille est d'environ 25 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent; leur livrée est, en hiver, plus rembrunie qu'en été.

Les jeunes ont les parties supérieures d'un gris brun, varié de taches plus sombres, avec les plumes bordées de blanchâtre; la gorge et le devant du cou sont d'un blanc terne strié de brunâtre; une série interrompue de mèches brunes indique le collier des adultes; les plumes qui recouvrent la poitrine sont brunes et largement bordées de jaunâtre; le ventre et les sous-caudales sont d'un blanc pur ou variés de quelques taches brunes; la queue, beaucoup moins longue et moins fourchue que celle des adultes, est colorée de la même manière.

La Glaréole à collier, connue vulgairement sous le nom de Perdrix de mer, se plaît dans les grandes plaines incultes, le voisinage des lacs et les plages sablonneuses de la Méditerranée; outre les individus qui sont sédentaires en Algérie, il nous en arrive au printemps des bandes nombreuses qui n'y séjournent que pendant le temps de la reproduction, et repartent vers la fin d'août; les Glaréoles voyagent par troupes de quinze à vingt individus; leur vol se dirige tantôt en ligne droite avec une grande rapidité, tantôt décrit toutes sortes de figures irrégulières à la manière des Hirondelles. A terre, les Glaréoles courent avec beaucoup de prestesse en agitant leur queue à la manière des Saxicolinés; mais soit qu'elles volent ou qu'elles courent, elles remplissent l'air de leurs cris. Ces Oiseaux ont l'habitude de se réunir à différentes heures de la journée et de se divertir à passer et repasser en volant au-dessus d'une contrée; si l'un d'eux est blessé par un chasseur, tous les autres viennent tourner autour de lui en poussant leurs cris habituels, et se laissent fusiller sans songer à fuir. La nourriture des Glaréoles est insectivore, et elles font une grande destruction de sauterelles. Lors des passages de ces insectes dévastateurs, les Glaréoles les accom-

pagnent, les poursuivent, les saisissent en volant et les avalent sans les dépecer. M. Jules Verreaux a constaté un fait fort curieux; les Glaréoles, après avoir digéré toute la partie assimilable de la sauterelle, en rejettent par défécation l'enveloppe extérieure sans que la forme de cet orthoptère en soit altérée.

La Glaréole se reproduit sur les bords de la mer, près des lacs ou dans les plaines qui avoisinent les embouchures des fleuves; son nid consiste en un simple petit creux dans lequel la femelle dépose de deux à quatre œufs, courts, ventrus et d'un jaune d'ocre sale, avec des points et des taches irrégulières nombreuses, tantôt isolées, tantôt confluentes et si rapprochées que la plus grande partie de l'œuf en est recouverte et comme marbrée; ces taches et ces points sont d'un brun cendré et d'un brun noir velouté; leur grand diamètre est d'environ 30 millimètres, le petit de 24 millimètres.

La ponte n'a lieu que dans le courant du mois de juin; deux femelles tuées près du lac Fetzara le 1^{er} juin, n'avaient pas opéré leur ponte; l'une d'elles avait un œuf prêt à être pondu, dont la coquille était entièrement formée. Cet œuf était énorme, d'un gris jaunâtre recouvert de taches brunes, mais très-terne. Quand on approche de l'endroit où la Glaréole a établi son nid, on la voit accourir en criant, passer et repasser sans cesse au-dessus de l'individu qui l'inquiète, et se jeter même sur le chien qui fait mine de vouloir piller le nid; l'accroissement des petits est très-rapide, et ils sont dès le mois d'août en état d'entreprendre leurs migrations.

En captivité, la Glaréole mange des vers, des insectes, de la viande crue ou cuite et même du pain; mais elle se montre surtout friande de criquets et de sauterelles; elle saisit avec beaucoup de dextérité les charançons qui se trouvent parmi les grains donnés aux autres habitants de la volière, mais la perte de sa liberté lui enlève toute sa grâce et sa vivacité.

La Glaréole est appelée à rendre d'immenses services à l'Algérie en détruisant les affreux Acridiens dont les invasions redoutables précèdent et occasionnent toujours la famine! Ne devrait-on pas regarder comme une coïncidence providentielle que, justement aux époques éventuelles des passages du vorace *Acridium peregrinum*, les Glaréoles soient elles-mêmes plus nombreuses en Algérie qu'en toute autre saison? et au lieu de détruire ce précieux auxiliaire, une efficace protection ne devrait-elle pas lui être acquise? Sa chair, d'ailleurs, est de fort médiocre qualité et ne justifierait même pas la chasse qu'on lui ferait; nous osons donc faire un appel à tous ceux que le plaisir de détruire n'aveugle pas sur leurs propres intérêts; qu'ils laissent se multiplier en paix ce charmant Oiseau qui, sentinelle avancée de l'agriculture, nous rendra au centuple la protection qui lui sera accordée.

FAMILLE DES HÆMATOPODIDÉS

HÆMATOPODIDÆ

SOUS-FAMILLE DES STREPSILINÉS

STREPSILINÆ

Genre TOURNE-PIERRE — *Strepsilas*, Illig.

329. Tourne-pierre vulgaire — *Strepsilas interpres*.

Strepsilas interpres, ILLIG. *Prodom.* (1811), p. 263; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 46, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'ordre des Échassiers*, sp. 430, et *Catal. Parzud.* p. 14, sp. 480; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXI; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXXV; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 242, sp. 377; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 125, sp. 290.

Tringa interpres, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 248; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 671; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 738; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 382.

Tringa morinella, LIN. *loc. cit.* p. 249; — GMEL. *loc. cit.* p. 671.

Arenaria... et *Arenaria cinerea*, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. V, p. 132 et 137.

Morinella collaris, MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 383 (*Note*).

Strepsilas collaris, TEMM. *Man. d'Ornith.* (1815), p. 349, et 2^e édit. (1820), tom. II, p. 553; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 305; — MALI. *Faun. Ornith. de la Sicil.* (1843), p. 187.

Arenaria interpres, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXXV, p. 345, et *Faun. Fr.* (1828), p. 281.

Charadrius cinclus, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1814-1831), tom. II, p. 148.

Le Coulon chaud, BUFF. pl. enlum. 856, 857 et 340.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 280 et 281.

GOULD, *Birds of Eur.*, tab. 318.

Le Tourne-pierre vulgaire ou à collier a le bec de la longueur de la tête, médiocrement fendu, conique, à arête aplatie, à pointe dure, comprimée et mousse, légèrement retroussé vers la pointe et entouré à la base de la mandibule supérieure par un petit bourrelet membraneux; les narines sont basales, latérales et linéaires; en été, le mâle a le dessus de la tête et du cou d'un blanc pur, avec des raies longitudinales noires au vertex et à l'occiput; le front, les côtés de la tête et du cou sont blancs, avec un trait noir au milieu du front, se

confondant avec une bande de même couleur qui descend de chaque côté au-devant de l'œil, s'élargit immédiatement au-dessous de cet organe pour se confondre avec un autre qui part de la mandibule inférieure; un trait noir part de la poitrine, traverse les côtés du cou et y forme un collier incomplet, qui est suivi d'un autre collier plus étendu et entièrement blanc; le haut du dos et les scapulaires sont d'un noir varié de roux ferrugineux; les ailes étroites et suraiguës dépassent un peu l'extrémité de la queue; leurs couvertures supérieures sont brunes, avec les petites bordées de gris, les moyennes de blanchâtre et les grandes de roussâtre; les rémiges sont d'un brun noirâtre, avec la tige des primaires blanche et les secondaires terminées de grisâtre; le bas du dos et les grandes couvertures de la queue sont d'un beau blanc; les petites sus-caudales supérieures sont noirâtres et quelques-unes sont terminées de blanchâtre et de roussâtre; la gorge, le bas de la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc pur; le bas du cou, les parties supérieures et latérales de la poitrine sont d'un noir profond, formant une sorte de plastron échancré inférieurement au centre, et allant se confondre supérieurement avec le noir du dos, qui est distribué par masses; la queue arrondie et composée de douze pennes est blanche à la base et traversée sur son tiers inférieur par une bande noirâtre plus large au milieu que sur les côtés, laquelle est suivie d'une bordure blanche; les jambes sont un peu dénudées au-dessus de l'articulation; les tarses médiocrement allongés sont scutellés en avant et réticulés en arrière; les doigts sont au nombre de quatre, trois antérieurs unis à leur base par un étroit repli membraneux, et un pouce; le doigt médian, y compris l'ongle, est aussi long que le tarse; les pieds sont d'un brun orangé, le bec d'un noir de corne et l'iris d'un brun noir; la taille est d'environ 22 centimètres.

La femelle a les raies du vertex plus larges que chez le mâle, plus de brun noirâtre à la nuque et moins de blanc à la tête et au cou.

En automne, les deux sexes se ressemblent; ils ont les teintes moins pures et moins de roux qu'en été.

Les jeunes sont bruns en dessus, avec les plumes bordées et terminées de cendré et de roussâtre à la tête et au cou, de roux pâle au dos et sur les ailes; le noir du front, des joues, du bas et des côtés du cou et de la poitrine est terne et varié de blanchâtre, les quatre rectrices médianes sont variées de roussâtre et les pieds sont d'un brun livide.

Le Tourne-pierre, originaire des régions boréales, se rencontre sur le littoral de l'Algérie aux époques des passages, il court et vole avec une grande rapidité, sur les grèves où on le voit retournant avec dextérité, au moyen de son bec, dur et solide, les pierres qu'il rencontre et sous lesquelles il saisit les vers et les insectes dont il se nourrit; son alimentation consiste principalement en petits crustacés, en mollusques et en vers marins; son naturel est doux, peu craintif et sociable. Cet Oiseau ne se reproduit pas en Algérie, il niche dans les régions arctiques, sur le sable; sa ponte est de trois ou quatre œufs assez gros, un peu courts, d'un gris jaunâtre, blanchâtre ou verdâtre avec de grosses taches, les unes profondes et d'un gris violet plus ou moins foncé, les autres superficielles et d'un brun noirâtre, souvent confluentes au gros bout; leur grand diamètre est d'environ 40 millimètres, le petit de 30 millimètres.

Le Tourne-pierre vit très-bien en captivité et se prive assez facilement, mais il a besoin d'une liberté relative; nous en avons eu un dans un jardin où nous le tenions en compa-

gnie d'autres échassiers avec lesquels il s'accordait très-bien; nous lui donnions des coquilles bivalves, et lui-même cherchait des vers de terre et d'autres petits insectes, il mangeait aussi du pain et de la viande coupée en filets minces.

Nous avons capturé près du cap Matifou les individus qui font partie des collections de l'Exposition.

SOUS-FAMILLE DES HÆMATOPODINÉS

HÆMATOPODINÆ

Genre HUITRIER — *Hæmatopus*, Linn.330. Huitrier Pic — *Hematopus ostralegus*.

Hæmatopus ostralegus, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 257; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 694; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 752; — MEY. et WOLF. *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 313; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 531; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XV, p. 408, et *Faun. Fr.* (1828), p. 279; — CUV. *Rég. an.* (1829), 2^e édit. tom. II, p. 504; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 46, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'ordre des Échassiers*, sp. 135, et *Catal. Parzud.* p. 14, sp. 481; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXI; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 299; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXXV; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 104, sp. 316; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 30; — LOCHE. *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 126, sp. 291.

Hematopus hypoleuca, PALLAS, *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. II, p. 129.

Ostralega Europea, LESS. *Man. d'Ornith.* (1828), tom. II, p. 300, et *Traité d'Ornith.* (1831), p. 548.

Hæmatopus Balticus et Orientalis, BREHM, *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 563.

Ostralegus vulgaris, LESS. *Rev. Zool.* (1839), p. 47.

L'Huitrier, BUFF. pl. enlum. 229.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Eur.* pl. 268.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 300.

L'Huitrier pic a le bec beaucoup plus long que la tête, droit, robuste, à peu près cylindrique à la base, ensuite rétréci, comprimé, plus haut que large et taillé en forme de coin vers la pointe; les narines sont oblongues, latérales et percées dans une rainure qui se prolonge en pointe jusqu'au milieu du bec; la tête, le cou, le haut de la poitrine et le dos sont

d'un noir profond; les ailes longues, relativement étroites, suraiguës et atteignant presque l'extrémité de la queue, sont noires, avec les grandes couvertures supérieures et une double tache longitudinale sur les rémiges primaires d'un blanc pur; un petit espace de la paupière inférieure, le bas de la poitrine, l'abdomen, les jambes, le croupion, les sus et les sous-caudales sont d'un beau blanc; la queue médiocre, égale et composée de douze pennes, est blanche à la base et noire à l'extrémité; les jambes sont nues sur une petite étendue au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne; les tarsi, robustes et médiocrement allongés, sont couverts de toutes parts d'un réseau d'écaillés plus petites en arrière et aux articulations qu'en avant; les doigts, au nombre de trois seulement et en avant sont courts, épais et bordés de larges callosités raboteuses; les ongles sont courts et larges; les pieds sont rouges; le bec, d'un jaune rouge dans ses deux tiers postérieurs, est brunâtre vers la pointe; le bord libre des paupières est d'un jaune orange et l'iris d'un beau rouge; la taille est d'environ 42 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent; avant l'âge adulte, un collier blanc occupe les trois quarts de la partie supérieure du cou, et les plumes noires des parties supérieures sont faiblement lisérées de brunâtre. Le collier ne disparaît qu'après la deuxième ou la troisième mue.

Les jeunes, d'une taille plus petite que les adultes, ont le noir moins pur que ces derniers et d'un brunâtre plus ou moins foncé sur le bord des plumes; une teinte grisâtre indique l'emplacement du collier, qui ne paraît qu'après la première mue; ils ont le bec moins long et d'un orangé moins vif que les vieux et les pieds d'un gris livide.

L'Huitrier pie n'est pas très commun en Algérie, il se plaît sur les bords de la mer: le nom d'Huitrier lui vient de son goût prononcé pour les huîtres et les autres mollusques bivalves qu'il arrache des rochers à l'aide de son admirable bec, si bien approprié à cet usage, ou qu'il saisit lorsqu'ils sont rejetés sur la plage; il épie le moment où l'animal entr'ouvre sa coquille et prestement il enfonce la pointe aplatie de son bec entre les deux valves, qui se referment aussitôt; alors l'Huitrier emporte le coquillage au bout de son bec et va le frapper à coups redoublés sur le rocher ou sur une pierre, comme ferait un bucheron du bois piqué au bout de sa hache, jusqu'à ce que la charnière brisée ait mis à nu le mollusque dont il s'empare aussitôt. Les Huitriers sont très-sociables, ils vivent en troupes pendant une grande partie de l'année et se réunissent même souvent en famille pour nicher; leur vol est facile, rapide et peu élevé; ils font entendre, surtout lorsqu'ils volent ou qu'ils sont attroupés, des cris aigus et retentissants qui redoublent presque toujours à l'aspect d'un objet qui les offusque. Sans être des Oiseaux nageurs, ils se reposent assez fréquemment sur l'eau, nagent avec grâce et s'abandonnent au mouvement des flots, mais toujours près des côtes; leur nourriture, outre les mollusques, consiste en petits crustacés, en annélides et en astéries qu'ils cherchent en marchant dans l'eau.

L'Huitrier ne fait pas de nid, il dépose ses œufs sur le sable nu, dans une petite excavation; la ponte un peu tardive est de deux ou trois œufs assez gros, d'un roux sale ou d'un jaune verdâtre avec des taches et des traits irréguliers d'un brun noir; leur grand diamètre est d'environ 54 millimètres, le petit de 40 millimètres.

La chair de l'Huitrier est noire, huileuse et d'un goût désagréable.

En captivité, l'Huitrier devient assez familier, et à défaut de mollusques marins, se con-

tente de mollusques terrestres, de vers et de viande coupée en filets minces, il mange même du pain et de la viande cuite et boit indifféremment de l'eau douce ou de l'eau de mer, sans témoigner de préférence pour l'une ou pour l'autre.

331. Huîtrier noir — *Hematopus Moquinii*.

Hematopus Moquinii, CH. BONAP. *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Additions et corrections aux tableaux parall. des Ois. précoces ou outophages*, et *Catal. Parzud. Append. pour les Ois. de l'Alg. non compris dans le Catal. des Européens*, p. 20, sp. 47; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), *Liste suppl.* p. 137, sp. 40.

Melanibyx Africana et *Hematopus ater*, CH. BONAP.

Hematopus niger, MOQUIN, *nec auct.*

Hematopus unicolor, LICHT. *nec WAGL.*

Hematopus ater, VIEILL. *Gal. des Ois.* p. 88, pl. CCXXX ?

L'Huîtrier noir a tout le plumage d'un noir profond, sans collier, avec les pattes, le bec, l'iris et le tour des yeux rouges; sa taille, un peu plus forte que celle de l'Huîtrier pie, est d'environ 46 centimètres.

Nous ne savons rien de particulier sur les mœurs et les habitudes de cet Oiseau qui ne se rencontre en Algérie que fort accidentellement, et ce n'est qu'avec doute que nous le rapportons à l'Huîtrier figuré par Vieillot.

FAMILLE DES RECURVIROSTRIDÉS

RECURVIROSTRIDÆ

SOUS-FAMILLE DES HIMANTOPODINÉS

HIMANTOPODINÆ.

Genre ÉCHASSE — *Himantopus*, Briss.

332. Échasse ordinaire — *Himantopus candidus*.

Himantopus candidus, BONNAT. *Tabl. encyclop. Orn.* (1791), p. 24; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 54, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'ordre des Échass.* sp. 148,

- et *Catal. Parzud.* p. 14, sp. 482; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 126, sp. 292.
- Charadrius himantopus*, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 255; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 690; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 741.
- Himantopus vulgaris*, BECHST. *Ornith. Tasch.* (1802), tom. II, p. 325, et *Himantopus rufipes*, *Nat. Deutschl.* (1809), tom. IV, p. 446.
- Himantopus atropterus*, MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. III, p. 315; — TEMM. *Man. d'Ornith.* (1815), p. 338.
- Himantopus melanopterus*, TEMM. *Man.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 528; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 299; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XCVI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 252, sp. 380; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 32.
- Himantopus albicollis*, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. X, p. 4, et *Faun. Fr.* (1828), p. 269.
- Hypsibates himantopus*, NITZSCH. in : *Esch. und. Grub. Encyclop.* (1827), tom. XVI, p. 150.
- Himantopus Plinii*, FLEMM. *Hist. Brit. anim.* (1828), p. 112; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXII.
- Himantopus longipes*, BREHM. *Handb. Nat. Vog. Deutschl.* (1831), p. 683.
- L'Échasse*, BUFF. pl. enlum. 878.
- POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 299.
- GOULD, *Birds of Eur.* tab. 289.

L'Échasse ordinaire a le bec beaucoup plus long que la tête, presque droit, arrondi à la base, un peu déprimé et courbé en haut vers le milieu, comprimé en avant, avec la pointe de la mandibule supérieure tournée en bas et sillonnée dans la moitié de son étendue; les narines sont latérales, linéaires et un peu éloignées de la base du bec; la tête, le cou, le milieu du dos, le croupion et toutes les parties inférieures sont d'un blanc pur qui tire sur le rose à la poitrine et à l'abdomen; en été, le mâle a la nuque noire jusqu'au bord supérieur des régions parotiques et tachetée de blanchâtre; les ailes, très-longues, suraiguës et dépassant la queue d'environ cinq centimètres, sont, ainsi que le haut du dos, d'un noir à reflets verdâtres; la queue, égale et de moyenne longueur, est cendrée en dessus et blanche en dessous; les jambes sont nues sur environ les quatre cinquièmes de leur étendue; les tarses très-longs et minces sont complètement réticulés; les doigts, au nombre de trois et situés en avant, sont courts, le médian est uni à l'externe par une palmure s'étendant jusqu'à la première articulation, et à l'interne par un simple repli membraneux; les pieds sont d'un rouge vermillon; le bec est noir et l'iris d'un rouge cramoisi; la taille est d'environ 44 centimètres. En hiver, l'occiput, comme le reste de la tête, est d'un blanc parfait.

La femelle, un peu moins grande et moins élevée sur ses pattes que le mâle, a l'occiput brunâtre; le dessus du cou nuancé de cendré, le haut du dos d'une teinte brune; les ailes d'un noir peu reflétant et tout le surplus comme le mâle.

Les jeunes ressemblent à la femelle, mais ils ont les plumes du manteau et des ailes, ainsi que celles de l'occiput, bordées de blanchâtre et les pieds orange.

L'Échasse fréquente les bords de la mer, le voisinage des lacs et des Sebklras où elle vit par petites familles; en Algérie elle se rencontre jusque dans le Sahara. Les Échasses

sont gracieuses et élégantes; malgré leurs longs pieds, leurs pas sont assez courts. Leur vol est facile, mais sa rapidité ne semble pas en rapport avec l'étendue de leurs ailes, et en volant elles ont les pieds et le cou tendus. Elles entrent dans l'eau jusqu'à mi-jambe pour chercher leur nourriture qui consiste en divers insectes et en vermineux aquatiques, que leur piétinement oblige à se déplacer et qu'elles saisissent fort adroitement dans la vase. On les voit souvent s'avancer de front sur une seule ligne ou à la suite les unes des autres; leurs mœurs sont douces et elles se laissent assez facilement approcher, mais, si on les inquiète, elles partent en poussant un petit cri strident et tournent en volant au-dessus de la tête des importuns. La femelle niche dans les marais sur une petite élévation; cette disposition lui facilite l'incubation que ses longues jambes lui rendraient assez difficile sur un plan horizontal; les œufs, au nombre de trois ou quatre, sont d'un brun verdâtre ou d'un brun jaunâtre clair, parsemés de taches d'un noir profond et d'un gris violacé assez rapprochées sur le gros bout, isolées et rares sur le petit, avec quelques points noirs dans l'intervalle des taches; leur grand diamètre est d'environ 45 millimètres, le petit de 30 millimètres.

Les anciens ont connu l'Échasse, et Pline dit que de son temps elle vivait en Égypte.

SOUS-FAMILLE DES RECURVIROSTRINÉS

RECURVIROSTRINÆ.

Genre RÉCURVIROSTRE — *Recurvirostra*, Linn.

333. Récurvirostre Avocette — *Recurvirostra Avocetta*.

Recurvirostra Avocetta, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 256; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 693; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 786; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 415; — TEMM. *Man.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 590; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXVIII, p. 102, et *Faun. Fr.* (1828), p. 340; — CUV. *Rég. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 533; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 591; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 54, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1836), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'ordre des Échass.*, sp. 154, et *Catal. Parzud.* p. 14, sp. 483; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXI; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 319; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XCVI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 256, sp. 381; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 32; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 127, sp. 293.

Recurvirostra fissipes, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 686.

L'Avocette, BUFF. pl. enlum. 333.

POLYPHORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 338.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 368.

La Récurvirostre Avocette a le bec deux fois aussi long que la tête, grêle, flexible, sillonné jusque vers le milieu, déprimé dans sa moitié antérieure qui est très-retroussée, et se rétrécissant insensiblement de la base à la pointe qui est très-mince et tournée en haut; les narines sont latérales et linéaires; le dessus de la tête jusqu'au dessous des yeux; l'occiput et le milieu de la nuque sont d'un noir profond; les ailes, longues, suraiguës et qui dépassent un peu l'extrémité de la queue, ont les scapulaires les plus rapprochées du corps, les petites et les grandes couvertures supérieures, et les rémiges, d'un très-beau noir; tout le surplus du plumage est d'un blanc pur; la queue est courte et arrondie; les jambes sont nues sur les deux tiers de leur étendue; les tarses sont longs, minces et complètement réticulés, ainsi que la partie nue des jambes; les doigts sont au nombre de quatre; les trois antérieurs sont réunis par une palmure qui se prolonge jusqu'à leur extrémité; le pouce est très-petit, très-surmonté et ne touche pas au sol; la partie nue des jambes et les pieds sont d'un bleu de plomb; le bec est d'un noir de corne; la paupière inférieure est blanche et l'iris d'un roux marron foncé; la taille est d'environ 45 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par une taille un peu plus petite.

Les jeunes sont d'un blanc moins pur que les adultes, et qui tire sur le cendré au dos; le noir de la tête est moins profond et varié de cendré devant les yeux; celui des scapulaires et des grandes couvertures supérieures des ailes est nuancé de brun et de cendré, avec les bordures roussâtres; les pieds sont cendrés, avec l'extrémité supérieure des tarses grosse, gonflée et cannelée en devant; le bec est plus court, et la taille moins grande que chez les adultes.

La Récurvirostre Avocette se montre en Algérie sur les plages, dans le voisinage des lacs salés et à l'embouchure des fleuves où, sans être jamais très-commune, on la rencontre par petites troupes; son naturel est très-sociable; elle vit en famille, non-seulement après les nichées comme le font presque tous les Échassiers longirostres, mais même pendant les amours; sa nourriture consiste en vers et petits insectes aquatiques. La singulière conformation du bec des Récurvirostres, qui rebrousse vers le front et dont l'extrémité mince et comme membraneuse rend très-difficile l'acte de la préhension, oblige ces Oiseaux à ne chercher leur nourriture que dans un milieu peu résistant; mais, pour compenser ce désavantage, ils ont des jambes très-longues et des pieds palmés qui leur permettent d'arpenter sans encombre les vases les plus molles et les plus détrempées, et d'y trouver leur subsistance; ils courent avec assez de rapidité, et, au besoin, ne craignent pas de se mettre à la nage; leur vol est rapide et soutenu; aux époques des migrations ils voyagent par couples isolés ou par petites bandes formées de trois ou quatre couples au plus. Ces Oiseaux se reproduisent dans les marais qui avoisinent les lacs, la femelle ne fait pas de nid, elle pond sur le sable, parmi les rochers, deux ou trois œufs d'un ovale allongé, à petit bout assez épais et un peu ventrus; ces œufs sont d'un vert olivâtre ou d'un fauve clair avec des taches irrégulières très-nombreuses, et des points très-espacés qui occupent la surface de l'œuf sans y former couronne vers le gros bout; ces taches sont, les unes superficielles et d'un noir intense velouté, les autres profondes, d'un gris violacé et noirâtre; quelques-unes sont confluentes; leur grand diamètre est d'environ 48 millimètres, le petit de 33 millimètres.

La femelle ne couve pas constamment et elle laisse au soleil, pendant une grande partie de la journée, le soin de réchauffer ses œufs; les petits naissent couverts d'un duvet blan-

châtre en dessous et d'un gris varié de roussâtre en dessus; aussitôt qu'ils sont assez forts, ils courent avec les parents dans les eaux basses et ne craignent pas de s'y mettre à la nage quand elles deviennent profondes; la femelle, d'un naturel craintif, devient audacieuse et brave tout danger quand il s'agit de défendre ses petits; en tout autre temps, elle se laisse très-difficilement approcher et sait éviter les pièges qu'on lui tend.

Nous avons capturé sur les bords de l'Harrach l'individu qui figure dans les galeries zoologiques de l'Exposition.

FAMILLE DES PHALAROPODIDÉS

PHALAROPODIDÆ

SOUS-FAMILLE DES PHALAROPODINÉS

PHALAROPODINÆ

Genre LOBIPÈDE — *Lobipes*, Cuv.

334. Lobipède hyperboré — *Lobipes hyperboreus*.

Lobipes hyperboreus, STEPH. in : SHAW. *Gen. Zool.* (1824), tom. XII, p. 169; — CUV. *Rég. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 532; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 563; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 54, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1836), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'ordre des Échass.*, sp. 160, et *Catal. Parzud.* p. 14, sp. 485; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 127, sp. 294.

Tringa hyperborea et lobata, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 249.

Phalaropus cinereus et fuscus, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. VI, p. 15 et 18.

Tringa hyperborea et fusca, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 675.

Phalaropus hyperboreus, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 775; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 709; — VIEILL. *Nouv. Dict. nat.* (1817), tom. XXV, p. 481; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 246, sp. 378.

Phalaropus Williamsii, SIMMONDS, *Transact. LINN. soc. Lond.* (1807), tom. II, p. 264.

Phalaropus cinereus, MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 417; — VIEILL. *Faun. Fran.* (1828), p. 338; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1810), p. LXXII; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XCIV.

Phalaropus ruficollis et cinerascens, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1814-1831), tom. II, p. 203 et 204.

Phalaropus angustirostris, NAUM. *Vög. Deutschl.* (1836), tom. VIII, p. 240, tab. 205; — SCHIIZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 344.

Le Phalarope de Sibérie, BUFF. pl. enlum. 766.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 337.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 336.

Le Lobipède hyperboré a le bec plus long que la tête, droit, pointu, comprimé, très-grêle, presque rond et en alène, à sillons peu prononcés et à mandibules infléchies l'une vers l'autre à l'extrémité; les narines sont basales, latérales, semi-lunaires et operculées; les parties supérieures sont, en été, d'un brun cendré velouté, avec quelques taches roussâtres sur le haut du dos, les scapulaires et les sus-caudales; les ailes allongées, suraiguës et atteignant l'extrémité de la queue, sont de la même teinte que le dos, avec une bande transversale blanche, et l'extrémité des grandes couvertures supérieures, lisérées de blanc; les rémiges sont brunes, à baguettes blanches, et le dessous des ailes est cendré; la gorge est d'un blanc pur; un collier d'un roux vif occupe le bas du cou, s'étend jusqu'à la nuque exclusivement et remonte ensuite jusqu'à l'oreille; le haut et les côtés de la poitrine sont d'un brun cendré, le bas de la poitrine et l'abdomen, d'un blanc rose; les flancs, d'un brun cendré, sont variés longitudinalement de blanc; les sous-caudales sont blanches, et quelques-unes des plus longues ont quelques taches brunes; la queue, plutôt cunéiforme qu'arrondie, est courte, ses rectrices médianes sont brunes, et les latérales cendrées et bordées de blanc; les jambes sont emplumées aux deux tiers environ; les tarses sont minces et de moyenne longueur; les doigts sont au nombre de quatre; les trois antérieurs sont réunis jusqu'au-delà de la première articulation par une membrane lobée, découpée en festons, qui les borde jusqu'à leur extrémité; le médian, y compris l'ongle, est moins long que le tarse, et le pouce bien surmonté est très-grêle; les pieds sont d'un brun verdâtre; le bec est noir et l'iris brun; la taille est d'environ 48 centimètres.

La femelle, un peu plus forte que le mâle, a les couleurs plus vives.

En hiver, le mâle et la femelle sont en dessus d'un cendré pur, un peu plus foncé au centre des plumes; le front, les sourcils et les côtés du cou sont blancs, avec un trait d'un cendré foncé derrière les yeux; les couvertures supérieures des ailes sont cendrées et lisérées de blanchâtre; le dessous du corps est d'un blanc rosé avec les côtés de la poitrine cendrés.

Les jeunes ont le dessus de la tête, le milieu de la nuque et les parties supérieures du corps d'un brun noirâtre, avec les plumes du dos et les scapulaires bordées de roux clair; le front, la raie sourcilière et les côtés du cou sont blancs, avec une bande d'un brun foncé derrière l'œil; les couvertures supérieures des ailes sont de la même teinte que le dos, et terminées de blanc; les rémiges sont brunes; les parties inférieures sont blanches, avec les côtés de la poitrine et les flancs nuancés de cendré; les pennes latérales de la queue sont d'un cendré clair et bordées de blanc; les pieds sont verdâtres, le bec noirâtre et l'iris d'un brun roussâtre.

Le Lobipède hyperboré, originaire des régions arctiques, ne se rencontre en Algérie que très-accidentellement et à la suite de violentes perturbations atmosphériques; sa nourri-

ture consiste en insectes ailés, en vers et en insectes aquatiques qui se trouvent à la surface des eaux ; il vit sur les bords de la mer et des étangs salés, et serait autant et plus nageur que coureur ; du reste il a le plumage fourni et un duvet épais comme les Oiseaux qui exercent leur industrie à la surface des eaux ; il est de passage irrégulier sur les côtes maritimes de la France. Le Lobipède se reproduit dans les régions boréales de l'ancien et du nouveau monde ; il niche sur les bords des lacs et des marais salins parmi les herbes ; pond trois œufs piriformes, d'un jaune olivâtre clair, avec des taches irrégulières et punctiformes, auxquelles sont mêlés de très-petits points d'un brun noir velouté ; les taches sont confluentes et plus nombreuses au gros bout ; leur grand diamètre est d'environ 28 millimètres, le petit de 20 millimètres.

D'après les observations de M. Steenstrup, rapportées par le prince Ch. Bonaparte, *comptes rendus de l'Académie des sciences*, séance du 24 novembre 1856, chez les *Phalaropiens*, les mâles seuls couvent, tandis que leurs femelles, qui ne montrent jamais la région ventrale dénudée propre aux couveuses (tache incubatoire des Allemands), mènent plus que jamais une vie errante, ne faisant pendant ce temps que caqueter et se jouer sur les flots.

FAMILLE DES SCOLOPACIDÉS

SCOLOPACIDÆ

SOUS-FAMILLE DES SCOLOPACINÉS

SCOLOPACINÆ.

Genre BÉCASSE. — *Scolopax*, Linn.

335. Bécasse ordinaire — *Scolopax rusticola*.

Scolopax rusticola, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 243 ; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 660 ; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 713 ; — MEY. et WOLF, *Tusch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 361 ; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 673 ; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 53, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1836), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'ordre des Échass.* sp. 166, et *Catal. Parzud.* p. 14, sp. 486 ; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXVIII ; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 339 ; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXXV ; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 215, sp. 365 ; — MALH. *Fam. Ornith.*

de l'Alg. (1855), p. 33; — LOCHE, *Catol. des Mann. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 427, sp. 295.

Scolopax major, LEACH. *Syst. cat. M. and. Birds Brit. mus.* (1816), p. 31.

Rusticola vulgaris, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. III, p. 348, et *Faun. fran.* (1828), p. 299; — SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. II, p. 304.

Scolopax pinetorum, BREHM. *Hand. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 613.

Rusticola Europæ, LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 555.

Rusticola sylvestris, MACGILL. *Man. Brit. Ornith.* (1840), tom. II, p. 405.

La Bécasse, BUFF. pl. enlum. 885.

POLYDOR ROUX, *Ornith. Prov.*, pl. 299.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 319.

La Bécasse ordinaire a le bec deux fois aussi long que la tête, grêle, mou, arrondi, sillonné, un peu dilaté à son extrémité qui est obtuse, rude et comme barbelée sur les côtés; les narines sont basales, longitudinales et couvertes par une membrane; les parties supérieures sont variées de marron, de roussâtre, de jaunâtre, de cendré, et marquées d'une bande transversale noire au vertex, d'une autre à l'occiput, de deux autres à la nuque, et de grandes taches de même couleur sur le dos et les scapulaires; le front, la partie antérieure du vertex et les joues, sont nuancées de cendré et de roussâtre; une bande brune s'étend du bec à l'œil, et une autre à la partie supérieure du cou; les ailes, de moyenne longueur, assez amples et suraiguës, ont leurs couvertures supérieures variées d'un assemblage de taches et de raies noires, cendrées et d'un brun roussâtre; les rémiges sont brunes avec des taches triangulaires rousses sur les barbes externes, excepté la première qui est tachetée de brun sur un fond blanc jaunâtre; la gorge est blanche; le devant du cou et les côtés de la poitrine sont variés de brun et de roux foncé; les parties inférieures sont d'un roux jaunâtre, avec des raies transversales brunes en zigzags; la queue, très-courte, est en partie cachée par les sus et les sous-caudales; ses rectrices sont noires, barrées de roux sur les barbes externes, terminées de cendré en dessus et de blanc en dessous; les jambes sont complètement emplumées; les tarses courts, épais, scutellés en avant et réticulés en arrière; les doigts sont au nombre de quatre et les antérieurs totalement divisés; le médian est aussi long que le tarse; le pouce est élevé et ne touche à la terre que par son extrémité; les pieds sont d'un gris livide, le bec d'un cendré rougeâtre et l'iris noir; la taille est d'environ 40 centimètres.

La femelle, un peu plus grosse que le mâle, a les teintes moins pures, et la première rémige, d'un blanc jaunâtre, n'a pas de taches triangulaires rousses sur ses barbes externes.

Les jeunes ont les teintes moins foncées que les adultes auxquels ils ressemblent. On rencontre des variétés accidentelles, blanches, rousses, isabelles, ou variées de blanc.

Les Bécasses sont des Oiseaux voyageurs qui font deux passages annuels en Algérie; les premières se montrent en automne; elles arrivent habituellement par paires pendant les belles nuits éclairées par la lune, et s'arrêtent dans les lieux humides et les fourrés. Une tête comprimée, de gros yeux placés très en arrière, leur long bec et leurs formes massives donnent à ces Oiseaux un air stupide que ne démentent pas leurs mœurs. Crépusculaire et semi-nocturne, la Bécasse, comme le fait observer M. Schlegel, a une livrée

qui rappelle celle des Engoulevents et de certains papillons nocturnes. Incommodée par l'éclat du jour, elle gagne chaque matin l'épaisseur des bois où la lumière est douce et tamisée, pour se reposer et dormir. Il est alors facile de l'approcher; elle ne part que si on l'y oblige, et se laisse quelquefois prendre par les chiens, mais cela n'a lieu que pendant les premiers jours qui suivent son arrivée; lorsqu'elle est sédentaire depuis quelque temps et qu'elle a été tirée, elle devient rusée et part de fort loin. La Bécasse court très-vite. Levée par le chasseur ou par toute autre cause, elle s'abat le plus souvent dans une clairière, mais ne reste pas où elle s'est posée; elle court avec célérité, se réfugie sous une broussaille à douze ou quinze pas de là, y attend le chasseur et le laisse souvent passer près d'elle sans bouger. Si elle est blessée, elle se dérobe à pied et échappe fort bien au chien d'arrêt s'il n'est pas très-rusé et habitué à chasser au bois. Le vol de la Bécasse est caractéristique et ne ressemble à aucun autre; en partant, ce sont d'abord de bruyants et vigoureux coups d'ailes par lesquels elle s'élève au-dessus du bois en décrivant autant de crochets qu'il y a d'obstacles à éviter; puis, son vol devient droit et rapide, sans être soutenu, car aussitôt qu'elle aperçoit un fourré, elle crochette, s'abat comme une masse inerte et court vite pour dépister les chiens. La nourriture de la Bécasse consiste en vers, insectes, limaces et limaçons; réfugiée le jour au fond des bois, elle y tourne et retourne les feuilles tombées pour picorer les insectes cachés dessous. A la nuit, elle abandonne ces retraites ombragées pour aller sur le bord des eaux dans les terres molles et les marécages qui permettent à son long bec d'extraire les larves et les vers dont elle est friande. La structure de ce bec a cela de remarquable, qu'indépendamment des nerfs olfactifs qui le parcourent dans toute sa longueur et se réunissent à son extrémité; il est muni d'une paire de muscles dont le mécanisme est tout particulier. Ainsi, quand l'Oiseau a enfoncé son bec dans la vase ou dans la terre pour y chercher le ver ou l'insecte qu'il convoite, l'extrémité seule de cet organe a la faculté de s'entr'ouvrir pour saisir la proie; après quoi, une fois retirée de terre, et le bec lui-même sorti de son étroite, ce dernier s'ouvre tout à l'aise pour englober le butin que retenait seule d'abord son extrémité obtuse. Le soir, la Bécasse avant de rentrer au bois, va chercher une source pour se laver le bec et les pieds. La Bécasse ne se reproduit que très-accidentellement en Algérie; dès la fin de février elle effectue son passage de retour et se rend pour nicher dans les forêts du centre de l'Europe; son nid est établi à terre dans un petit enfoncement, à l'abri de quelque broussaille et garni de quelques feuilles sèches; les œufs, au nombre de trois ou quatre, sont très-ventrus, d'un roussâtre clair, d'un jaune sale ou d'un blanc jaunâtre, avec des taches, les unes cendrées et les autres d'un brun roux; leur grand diamètre est d'environ 42 millimètres, le petit de 25 millimètres.

Les petits naissent couverts d'un duvet grisâtre; leur bec et leurs pieds sont tellement faibles, qu'ils ne pourraient, sans le secours des parents, pourvoir à leur nourriture; aussi pendant quelques jours ils ne s'éloignent guère du nid, et le père et la mère pourvoient à leurs besoins jusqu'à ce qu'ils puissent se suffire; ensuite ils courent en voletant au-devant des parents dont l'approche s'annonce par un petit *touit-touit-touit* répété précipitamment et avec assez de force pour être entendu à quatre ou cinq mètres de distance. Pendant l'incubation, le mâle est souvent couché près de sa compagne, et mutuellement ils reposent leur bec sur le dos l'un de l'autre.

A son arrivée en Algérie, en automne, la Bécasse est grasse et très-recherchée par les amateurs de gibier; sa chair, très-délicate et un peu faisandée, est d'une saveur tout exceptionnelle. On la fait cuire sans la vider, et les entrailles, broyées avec ce qu'elles contiennent et assaisonnées, forment le morceau si délicat appelé rôtie. A l'approche du printemps, les Bécasses entrent en amour et maigrissent; leur chair devient alors dure, sèche et d'un fumet trop fort; celle des jeunes est plus tendre et moins parfumée que celle des adultes.

La voix de la Bécasse est rauque et assez retentissante; en automne on la croirait muette tant il est rare d'entendre son cri, mais au printemps lorsqu'elle prend ses ébats amoureux ou bien lorsqu'on la lève, elle articule quelques cris assez semblables à ceux de la Bécassine, mais plus forts.

On chasse la Bécasse de toutes les manières, au fusil, aux filets, avec des pièges; on va l'attendre près des ruisseaux où elle va boire et à l'entrée de la nuit dans les lieux où d'habitude elle va manger, et soit qu'on la tire au vol ou posée, on en fait ainsi une grande destruction. On reconnaît les lieux hantés par la Bécasse à ses fientes qui sont de larges fécules blanches et sans odeur.

Genre BÉCASSINE — *Gallinago*, Leach.

336. Bécassine double — *Gallinago major*.

Gallinago major, LEACH, *Syst. cat. M. And. Birds, Brit. mus.* (1816), p. 51; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 52, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'ordre des Échass.* sp. 170, et *Catal. Parzud.* p. 14, sp. 487; — DURAZZ. *Uccel. Lig.* (1840), p. 73; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 128, sp. 296.

Scolopax media, FRISCH, *Vög. Deutschl.* (1743-1763), tab. 228; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. III, p. 358, et *Faun. fran.* p. 303.

Scolopax major, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 661; — LATHAM, *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 714; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 362; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), p. 675; — CUV. *Rég. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 522; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 556; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 340; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXXVI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 209, sp. 361.

Scolopax paludosa, RETZIUS, *Faun. Suec.* (1800), p. 175.

Scolopax palustris, PALLAS, *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. II, p. 173.

Telmatias Gallinago, BOIE, *Isis* (1826), p. 980.

Telmatias nisoria, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 616.

Gallinago Montagu, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 52.

Ascalopax major, KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXVIII; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1853), p. 33.

Scolopax solitaria, MACGILL. *Man. Brit. Ornith.* (1840), tom. II, p. 102.

POLYDORÉ ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 300.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 320.

La Bécassine double a le bec deux fois aussi long que la tête, droit, grêle, presque rond, plus large que haut à l'extrémité qui est pourvue de cryptes, avec la base de la mandibule supérieure enveloppée d'une peau qui se plisse après la mort de l'Oiseau; les narines sont basales, latérales, courtes et ovales; les parties supérieures sont noires avec quelques points roussâtres à la tête et une bande longitudinale d'un blanc jaunâtre sur la ligne médiane; les côtés du front, les sourcils, les joues, sont d'un blanc jaunâtre pointillé de noir, avec une raie de même couleur qui va du bec à l'œil; les plumes du cou sont bordées de blanc jaunâtre; celles du haut du dos et les scapulaires bordées de même, sont variées de taches et de raies transversales roussâtres en zigzags; les ailes, médiocrement allongées et suraiguës, ont leurs petites couvertures supérieures d'un brun foncé et terminées de cendré blanchâtre, les moyennes noires et terminées de blanc pur, et les grandes noires, traversées de bandes d'un roux clair et terminées de blanchâtre; les rémiges sont noires, avec la baguette de la première blanche, et celle des autres brune; les plumes du bas du dos sont brunes, terminées de roussâtre, et les sus-caudales variées de noir, de roussâtre et de blanc; les parties inférieures sont d'un blanc nuancé de roux, marqué de taches longitudinales noirâtres au cou et à la poitrine, avec des bandes transversales de cette couleur sur les flancs et les sus-caudales, et grisâtres au ventre; la queue, courte, conique, composée de seize pennes, a ses quatre rectrices médianes noires dans leurs deux tiers supérieurs, rousses dans le tiers inférieur, et terminées par une bordure brune et blanche; les latérales sont blanches et marquées à leur base et sur les barbes externes de une, deux ou trois taches transversales noirâtres sur un fond blanc roussâtre; les jambes sont nues à peu près sur le tiers de leur étendue; les tarses sont assez longs et minces, le doigt median, y compris l'ongle, est un peu plus long que le tarse, et uni à l'externe par un pli membraneux très-petit; le doigt interne est totalement libre, et l'ongle du pouce débordé l'extrémité de ce doigt; les pieds sont d'un cendré verdâtre; le bec rougeâtre avec la pointe brune, et l'iris est d'un brun foncé; le mâle et la femelle se ressemblent; leur taille est d'environ 27 centimètres.

En automne, les teintes de la livrée sont moins pures qu'en été; le noir des parties supérieures est moins profond, et les bordures des plumes plus rousses; les parties inférieures sont également plus rousses, et les taches sur ces parties sont plus brunes et plus nombreuses.

Les Bécassines ont des formes plus grêles, plus élancées que les Bécasses; le bec relativement moins épais; les tarses plus élevés et le bas des jambes dénudé; les taches du plumage sont autrement distribuées, et celles de la tête forment des bandes longitudinales. Elles se plaisent dans les marécages, sur les bords des lacs, des étangs, des ruisseaux, dans les prairies humides, ne vivent point dans les bois ou ne s'y réfugient que pour un temps très-court; moins nocturnes que les Bécasses, elles sont plus rusées, plus méfiantes,

plus clairvoyantes, mais n'ont pas plus qu'elles l'instinct de sociabilité, car celles qui se rencontrent disséminées sur un court espace y vivent isolées les unes des autres, et ne paraissent avoir entre elles d'autres liens qu'une communauté de besoins et d'instincts; leur vol est très-irrégulier; leur nourriture consiste en vers, insectes et limaçons.

On rencontre la Bécassine double en Algérie au printemps dans les prairies humides et toujours en très-petit nombre; sa voix se fait rarement entendre. Elle se reproduit dans le nord de l'Allemagne, en Danemark et en Sibérie; elle niche dans les marais au milieu des herbes, la ponte est de trois ou quatre œufs un peu piriformes, moins renflés et moins courts que ceux de la Bécasse, d'un roux clair, quelquefois verdâtre, avec des points et des taches d'un brun noir; leur grand diamètre est d'environ 42 millimètres, et le petit de 31 millimètres.

337. Bécassine ordinaire — *Gallinago scolopacinus*.

Gallinago scolopacinus, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 52, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'ordre des Échass.* sp. 474, et *Catal. Parzud.* p. 14, sp. 489; — DURAZZ. *Uccel. Lig.* (1840), p. 73; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 128, sp. 297.

Scolopax Gallinago, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 244; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 662; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 715; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 363; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 676; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. III, p. 353, et *Faun. fran.* (1828), p. 301; — CUV. *Règ. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 322; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 556; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 341; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXXVI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 211, sp. 362.

Scolopax gallinaria, GMEL. *Syst. nat.* (1788), p. 662; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 715.

Gallinago media, LEACH, *Syst. cat. M. and. Birds, Brit. Mus.* (1816), p. 31.

Ascalopax Gallinago, KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXVII; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 33.

La Bécassine, BUFF. pl. enlum. 883.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 301.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 321, fig. 2.

La Bécassine ordinaire a les parties supérieures noires, avec des points roux à la tête et une raie médiane longitudinale d'un blanc roussâtre; les côtés du front et les sourcils sont d'un blanchâtre tacheté de brun, et les lorums d'un brun roux; deux bandes longitudinales, d'un blanc roussâtre tacheté de roux et rayé transversalement de fauve pâle, occupent le dos; les ailes ont leurs couvertures supérieures, de même que les rémiges, brunes et terminées de blanc roussâtre; la gorge est d'un blanc légèrement teinté de roux; l'abdomen est d'un blanc pur; le devant et les côtés du cou, la poitrine, les flancs et les sous-caudales sont d'un roux clair, rayé longitudinalement de brun au cou, à la poitrine, et transversalement sur les flancs; les plumes de la queue sont noires, avec des raies transversales d'un jaune orange foncé; quelques-unes sont terminées de cette couleur ou de blanc; les pieds

sont d'un verdâtre pâle; le bec est brun avec la base cendrée et l'iris noir; la taille est d'environ 25 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Au printemps les couleurs de la livrée sont vives et luisantes, et quelques-unes ont des reflets; en automne elles se ternissent et tirent sur le grisâtre.

Les jeunes ne diffèrent que par une taille plus petite, et des taches plus nombreuses en dessous.

Quelques individus tournent parfois à l'albinisme ou au mélanisme; on en rencontre de roux, de gris ou d'isabelles avec des taches noirâtres très-effacées. On a fait des espèces ou des variétés des individus ayant douze, quatorze ou seize rémiges à la queue; mais cette opinion n'est pas partagée par tous les auteurs, et beaucoup les réunissent sous la même dénomination.

La Bécassine ordinaire est assez abondante en Algérie, où il s'en effectue des passages nombreux et presque constants depuis le mois de novembre jusqu'au mois de mars; ces Oiseaux se suivent mais ne vont pas en vol serré; ils voyagent aux heures du crépuscule, faisant halte lorsque la nuit devient profonde ou qu'ils sont surpris par la clarté du jour. Originaire des contrées septentrionales de l'ancien continent, ses migrations entraînent la Bécassine fort avant dans le sud, et on la rencontre quelquefois sur les montagnes et très-loin des eaux, mais elle se plaît particulièrement dans les marais, parmi les herbes. Son naturel est farouche, et lorsqu'elle a déjà été tirée, sa méfiance s'accroît tellement, qu'il est excessivement difficile de l'approcher en pays découvert; elle part de très-loin en poussant un petit cri, et en faisant des crochets nombreux jusqu'à une certaine distance du chasseur; alors elle file droit ou bien s'élève à une grande hauteur, en faisant entendre sa voix qui a quelque rapport avec le bêlement de la chèvre.

Ce n'est que très-accidentellement qu'un couple de Bécassines reste en Algérie pour nicher; ces Oiseaux se rendent d'ordinaire dans le nord de l'Europe pour vaquer aux soins de la reproduction. Pendant l'époque des amours, la Bécassine est presque un Oiseau chanteur; non-seulement elle s'élève vers les nues à la manière des Alouettes en redisant une monotone et interminable chanson, mais elle perche souvent. Elle établit son nid à terre, dans un petit creux, à l'abri d'un buisson ou d'une touffe d'herbes; sa ponte est de quatre ou cinq œufs un peu renflés, quelquefois piriformes; tantôt d'un brun verdâtre, tantôt d'un gris olivâtre ou d'un jaunâtre sale, avec des taches, les unes superficielles, les autres profondes et d'un noir plus ou moins intense; quelques points de même couleur et des traits très-déliés en zigzags sont mêlés aux taches et forment vers le gros bout une sorte de couronne; leur grand diamètre est d'environ 39 millimètres, le petit de 30 millimètres.

Très-grasse en automne, la Bécassine est fort recherchée pour la délicatesse de sa chair qui est moins parfumée, mais plus tendre que celle de la Bécasse, dont elle a la manière de vivre, car sa nourriture consiste en petits insectes et en vers qu'elle extrait de la terre et de la vase à l'aide de son long bec.

Genre LYMNOCRYPTES — *Lymnocyptes*, Kaup.338. *Lymnocyptes* sourde — *Lymnocyptes gallinula*.

Lymnocyptes gallinula, KAUF. *Nat. Syst.* (1820), p. 118; — CH. BONAP. *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'ordre des Échass.* sp. 499, et *Catal. Parzud.* p. 14, sp. 491; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 128, sp. 298.

Scolopax gallinula, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 244; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 662; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 715; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 364; — TEMM. *Man.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 678; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. III, p. 339, et *Faun. Fran.* (1828), p. 302; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 536; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 341; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXXVI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 213, sp. 364; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 33.

Gallinago minor, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. V, p. 303.

Gallinago minima, LEACH. *Syst. Cat. M. and Birds Brit. Mus.* (1816), p. 31.

Philolymnus stagnatilis et minor, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 623 et 624.

Gallinago gallinula, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 52, et *Crit. sur Dégl. Conspect. syst. Ornith.* (1850), p. 184, sp. 364; — DURAZZ. *Ucc. lig.* (1840), p. 73.

Ascolopax gallinula, KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXVII.

La petite Bécassine ou Sourde, BUFF. pl. enlum. 884.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 302.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 322.

La *Lymnocyptes* sourde a, comme tous les Scolopacés, le bec long, droit, grêle, mou, arrondi, rude, sillonné et parsemé à l'extrémité de petits creux qui se dessèchent et disparaissent après la mort de l'Oiseau; la partie moyenne de la tête et de l'occiput est noire, tachetée de roux de rouille, avec les côtés d'un roux jaunâtre, rayés longitudinalement de noir; la nuque est variée de blanchâtre, de brun et de rougeâtre; le front est d'un roux jaunâtre avec un trait brun sur la ligne médiane; les joues sont grises, variées de cendré, et une tache en dessous des lorums est d'un brun varié de roux; les plumes du haut du dos et les scapulaires sont d'un noir à reflets, tachetées de roux rougeâtre, terminées de cendré et marquées de longs traits jaunâtres sur les côtés; les barbes internes des scapulaires les plus rapprochées du corps sont longues, soyeuses, brunes et à reflets verdâtres; les couvertures supérieures des ailes, brunes au centre, sont bordées de roussâtre et terminées par une ou deux taches cendrées; les rémiges sont brunes, et, à l'exception des quatre primaires, terminées de blanchâtre, le bas du dos est d'un violet bleuâtre reflétant; les sus-caudales sont noires, bordées et tachetées de roux; la gorge, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc argenté; le devant, les côtés du cou et la poitrine sont variés de roussâtre, de brun et de blanchâtre; la queue, composée de douze rectrices très-flexibles est brune, bordée de roux, avec la penne la plus externe de chaque côté blanchâtre;

les pieds sont verdâtres; le bec, bleuâtre à la base, est noir vers la pointe, et l'iris noir; la taille est d'environ 16 centimètres.

Les jeunes ont la même livrée que les adultes, mais moins reflétante.

La *Lymnocyptes sourde*, vulgairement connue sous le nom de petite Bécassine ou de Bécassine sourde, n'est pas sédentaire en Algérie, elle y arrive aux mêmes époques que la Bécassine ordinaire, dont elle a les habitudes et le genre de vie. Cette qualification de sourde lui a été donnée en raison de l'habitude qu'elle a de ne partir que sous les pieds du chasseur, comme si elle n'entendait et ne voyait rien de ce qui se fait autour d'elle; les Allemands la nomment Bécassine muette, parce qu'elle ne pousse pas en s'envolant le cri habituel de la Bécassine ordinaire, mais elle n'est ni sourde ni muette, et, au temps des amours, le mâle a un petit chant qu'il redit souvent en s'élevant au-dessus du berceau de sa famille. Elle niche vers le nord de l'Europe, établit son nid à terre parmi les joncs et les herbes et pond quatre ou cinq œufs assez renflés d'un brun jaunâtre clair ou d'un brun olivâtre parsemés de taches profondes, assez larges, d'un cendré noirâtre, de taches superficielles d'un noir roussâtre et de points nombreux de cette dernière couleur, qui forment vers le gros bout une épaisse et large couronne ou une espèce de calotte noire; leur grand diamètre est d'environ 34 millimètres, le petit de 24 centimètres.

La *Lymnocyptes sourde* a le vol rapide, droit et peu étendu, elle ne fait pas, lorsqu'elle s'élève dans les airs, de nombreux crochets comme les Bécassines, et ne pousse aucun cri; elle fréquente de préférence les localités humides, se plaît dans les roseaux et les joncs, où elle se tient si obstinément cachée qu'elle met quelquefois en défaut les chiens les plus habiles.

La chair de la *Lymnocyptes* est aussi délicate que celle des Bécassines.

Les individus qui font partie des collections zoologiques de l'Exposition permanente d'Alger ont été capturés dans la plaine de la Mitidja.

SOUS-FAMILLE DES TRINGINÉS

TRINGINÆ.

Genre COMBATTANT — *Machetes*, Cuv.

339. Combattant variable — *Machetes pugnax*.

Machetes pugnax, Cuv. *Rég. an.* (1817), tom. I, p. 490, et 2^e édit. (1829) tom. I, p. 527; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 560; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 50, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856) tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'ordre des Échass.* sp. 202, et *Catal. Parzud.* p. 14,

sp. 493; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXV; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 4^e part. (1840), p. 444; DURAZZ. *Uccel. Lig.* (1840), p. 71; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 201, sp. 359; — MALL. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1835), p. 32; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1838), p. 128, sp. 299.

Tringa cinereus, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. VI, p. 203. (Jeune.)

Tringa variegata, BRÜNN. *Ornith. Bor.* (1764), p. 54. (Mâle en automne.)

Tringa pugnax, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 247; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 669; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 725; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 377; — VIEL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXXIV, p. 448, et *Faun. Fran.* (1828), p. 289; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 631; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 328; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XCI.

Tringa littorea, GMEL. *loc. cit.* p. 677 (jeune).

Tringa equestris (femelle), et *Grenovicensis* (jeune), LATH. *loc. cit.* tom. II, p. 730 et 731.

Tringa rufescens, BECHST. *Nat. Deutschl.* (1809), tom. IV, p. 332.

Pavoncella pugnax, LEACH. *Syst. Cat. Birds, Brit. Mus.* (1816), p. 29.

Philomachus pugnax, G. R. GRAY, *List. Gen. of Birds* (1841), p. 89.

Le PAON DE MER, pl. enlum. 305, mâle, et sous le nom de CHEVALIER VARIÉ, pl. 300 et 306, femelle et jeune.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 290, 291 et 292.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 328.

Le Combattant a le bec de la longueur de la tête, droit, sillonné aux deux tiers environ, médiocrement flexible, un peu renflé à son extrémité, avec les pointes des deux mandibules légèrement infléchies l'une vers l'autre; les narines sont basales, latérales, coniques et ouvertes dans le sillon du bec. En été, le mâle adulte a le dessus de la tête et du cou ordinairement varié de noir ou de violet foncé à reflets d'acier; la face est couverte de papilles jaunes ou rougeâtres; une large collerette, composée de plumes fortes, serrées, diversement arrangées et colorées, est surmontée d'oreillons formés par les plumes des parties latérales de la nuque qui sont longues et de couleurs différentes; le dessus du corps est noirâtre, varié de roux, de cendré, de blanc ou de jaune avec le bas du dos et les sus-caudales d'un gris brun; les ailes, longues, suraiguës, et dépassant la queue, ont leurs grandes couvertures supérieures brunes et bordées d'une autre couleur; les petites et les moyennes sont d'un cendré brun, et les rémiges d'un brun foncé, avec la bague blanche ou blanchâtre; la poitrine est variée de blanc, de noir ou de violet; l'abdomen, les sous-alaires et les sous-caudales sont blancs; la queue est arrondie; ses rectrices latérales sont d'un brun foncé, et les médianes rayées en travers de brun noirâtre; les jambes sont nues sur à peu près la moitié de leur étendue; les tarses sont allongés, grêles et scutellés en avant et en arrière; les doigts sont au nombre de quatre: le médian, y compris l'ongle, est plus court que le tarse et uni à l'externe par une palmure assez ample; le pouce est très-court; les pieds sont d'un brun lavé de verdâtre ou de jaunâtre; le bec est brunâtre et l'iris brun; la taille est d'environ 30 centimètres.

La livrée des mâles, chez les individus de cette espèce, varie tellement à l'époque des amours qu'il est impossible de la décrire exactement; tous, à cette époque, ont, à la face

et autour du bec, des papilles d'un jaune rougeâtre, dures et résistantes; de longues plumes partent partout de la nuque, de la gorge, des côtés du cou, et forment des aigrettes, des collerettes, de larges plastrons, mais la forme, la longueur et la couleur de ces ornements varient à l'infini; le blanc, le noir, le roux, le jaune, le gris sont répandus par masses ou tignent le plumage si diversement, qu'il ne serait pas facile de trouver deux de ces Oiseaux exactement semblables.

La femelle, beaucoup plus petite que le mâle, n'a, en été, ni collerette ni fraise; elle est généralement en dessus d'un brun cendré avec des plumes rousses ou noires à reflets; la poitrine est grisâtre; le cou tacheté et le ventre blanc; les pieds sont d'un brun jaunâtre et le bec noir; la taille est d'environ 22 centimètres.

En automne, le mâle, qui n'a plus ni papilles ni fraise, ressemble à la femelle; les plumes de la nuque et du cou sont courtes comme chez cette dernière; mais une taille, beaucoup plus grande, l'en différencie toujours; le plumage est, en dessus, d'un brun varié de noir et de roussâtre et blanc en dessous avec quelques taches au cou et à la poitrine.

Les jeunes ressemblent à la femelle en robe d'hiver, mais ils sont plus petits et ont les plumes des parties supérieures frangées de roux jaunâtre; les petites couvertures des ailes bordées de blanc roussâtre et les parties inférieures blanches, avec le cou et la poitrine, d'un cendré roussâtre.

La mue chez les Combattants s'opère deux fois par an, en automne et au printemps; ces Oiseaux ne sont que de passage en Algérie au commencement du printemps; on les rencontre sur les bords de la mer, dans les marais; leur nourriture consiste en vers, insectes et petits crustacés; ils arrivent dans nos contrées par troupes assez nombreuses et en repartent pour aller se reproduire dans le nord de l'Europe. Ils se tiennent souvent sur un pied, tandis que l'autre est caché dans les plumes de l'abdomen; s'ils veulent changer de place, ils se contentent, le plus souvent, de faire quelques sauts sur ce pied au lieu de poser l'autre à terre.

Les Combattants tirent leur nom de l'habitude qu'ont les mâles de se battre au moment des parades pour la possession des femelles; ils se battent corps à corps ou en troupes réglées, ordonnées, et qui marchent l'une contre l'autre. Les femelles, par de petits cris, enflamment l'ardeur des rivaux, attendent à part le résultat de la lutte et restent le prix de la victoire. Souvent le combat est long et sanglant; les vaincus prennent la fuite; mais le cri de la première femelle qu'ils entendent leur fait oublier leur défaite et ils sont bientôt prêts à rentrer en lice si quelque antagoniste se présente. Je ne connais pas d'Oiseaux, écrivait Baillon à Buffon, à propos du *Combattant*, en qui le physique de l'amour paraisse plus puissant que dans celui-ci.

Nous emprunterons à Toussenel la brillante et pittoresque description qu'il a donnée de l'Oiseau qui nous occupe: « Ce n'est plus, dit-il, un Oiseau au teint pâle et à la poitrine évidée que nous avons sous les yeux; c'est un Oiseau de couleurs voyantes, jaune, roux, blanc ou noir, aux nuances accusées, aux formes athlétiques. Le paladin amoureux commence par se cravater le col d'une fraise resplendissante dont les dentelles débordent la poitrine, envahissent peu à peu les épaules, la tête, et finissent par couvrir tout le devant du corps d'une housse mobile, inquiète, animée, frissonnante; c'est la cotte de mailles du nouveau chevalier, son armure de corps; il en tire des effets et des poses martiales d'une crânerie indici-

ble. Quant à la couleur du costume, pleine liberté de goûts ; chaque individu se taille son pourpoint à sa mode dans l'étoffe de sa fantaisie, conformément aux traditions de la chevalerie antique, où chaque paladin se parait des couleurs de sa belle. Après le choix de la couleur de l'armure de corps vient celui de l'armure de tête, du casque et du panache, et c'est ici, surtout, que la folle du logis fait des siennes ! il ne m'est pas prouvé que le génie de l'amour et de la mascarade ait fourni plus de types excentriques aux paladins de l'Arioste qu'aux paladins emplumés des grèves de la Manche. De cinquante chevaliers parés pour le tournoi, vous n'en trouverez pas deux vêtus de même sorte, et la plupart se croiraient déshonorés de porter le même costume pendant deux saisons de suite..... En même temps que le paladin des grèves orne son chef de l'attribut diabolique et couvre son pourpoint d'une riche cotte de mailles, son caractère subit une métamorphose analogue et vire soudainement du pacifique au rageur. Sa jalousie amoureuse, toujours chauffée au rouge, fait immédiatement explosion à la vue d'un individu mâle de son espèce. Il se précipite de tout son poids, de toute sa vitesse sur le rival inconnu qui, de son côté, se rue à sa rencontre avec le même entrain, et le choc est quelquefois si terrible que les deux champions roulent du coup sur la molle arène, étourdis et sans pouls. Les mêmes scènes se renouvellent plusieurs fois par jour pendant huit à dix semaines, après quoi, les combats finissent faute de combattants.

« L'attitude de bataille de ces Oiseaux, ce qu'on appelle la garde, en argot de salle d'armes, est la même que celle du Coq domestique ; la tête basse, le corps horizontal, la collerette hérissée, le bec tendu, la pointe à la hauteur de la poitrine de l'adversaire. Ce bec qui ressemble étonnamment à un fleuret démoucheté, est leur seule arme offensive ; elle suffit pour ensanglanter chaque rencontre, pour crever un œil à celui-ci, pour démonter celui-là d'une jambe ou d'une aile. »

Le Combattant niche dans les prairies marécageuses, parmi les herbes, pond quatre ou cinq œufs, un peu ventrus, piriformes, d'un gris verdâtre un peu roux ou d'un gris jaunâtre, avec des points et des taches d'un brun roux et d'un brun noir ; leur grand diamètre est d'environ 44 millimètres, le petit de 32 millimètres.

Les Combattants peuvent vivre en captivité, mais à l'époque des amours on est obligé de les tenir dans l'obscurité pour qu'ils restent tranquilles, car aussitôt qu'ils voient la lumière leur humeur belliqueuse reparait ; dans les volières ils défient tous les Oiseaux et se montrent d'autant plus animés que les spectateurs sont plus nombreux. En Angleterre on profite du moment des combats pour les prendre avec des filets.

Genre SANDERLING — *Calidris*, Illig.340. Sanderling des sables — *Calidris arenaria*.

Calidris arenaria, LEACH. *Syst. Cat. M. and. Birds, Brit. Mus.* (1816), p. 28; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 524; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 50, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1836), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 206, et *Catal. Parzud.* p. 44, sp. 494; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXV; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 298; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 129, sp. 300.

Charadrius Calidris, LINN. *Syst. nat.* 2^e édit. (1766), tom. I, p. 255; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 689; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 741.

Tringa arenaria, LINN. *Syst. nat.* tom. I, p. 251; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 680; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XC.

Calidris grisea minor, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. V, p. 236.

Charadrius rubidus, GMEL. *loc. cit.* p. 688; — LATH. *loc. cit.* p. 740.

Arenaria vulgaris, BESCIT, *Ornith. Taschemb.* (1803), tom. II, p. 462.

Arenaria grisea, BECHST, *Nat. Deutschl.* (1809), tom. IV, p. 674.

Arenaria Calidris, MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 326; — TEMM. *Man. d'Ornith.* (1813), p. 334; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 326; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 240, sp. 376.

Tringa tridactyla, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. II, p. 198.

Calidris rubidus, VIELL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXX, p. 127, et *Faun. fran.* (1828), p. 272.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 270.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 335.

Le Sanderling des sables a le bec de la longueur de la tête, droit, flexible, comprimé à la base, notablement rétréci dans le milieu de sa longueur, à mandibule supérieure déprimée à l'extrémité, qui est presque aussi large que la base, obtus et un peu recourbé à la pointe; les narines sont basales, latérales, elliptiques et le sillon nasal très-étendu; en été, les plumes des parties supérieures sont noires au centre, bordées de roux vif et terminées de blanchâtre; les ailes, médiocres et suraiguës, ont les couvertures supérieures d'un brun noirâtre, avec un grand espace blanc à leur extrémité; les rémiges sont noirâtres et les primaires, de la cinquième à la dixième, sont extérieurement frangées de blanc à leur base; la face, le cou et la poitrine sont d'un roux vineux clair, avec des taches noires au milieu des plumes et un peu de blanc à leur pointe; l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc pur; la queue, doublement échancrée, a ses rectrices médianes et la plus extérieure de chaque côté, plus longues que les intermédiaires, toutes sont noirâtres et bordées de roux cendré; le bas des jambes n'est dénudé que sur une petite étendue; les tarses sont scutellés et médiocrement allongés; les pieds n'ont que trois doigts qui sont libres, il n'existe

pas de pouce; le médian, y compris l'ongle, est plus court que le tarse; les pieds, le bec et l'iris sont noirs; la taille est d'environ 16 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent. En hiver, leurs parties supérieures sont d'un gris varié de teintes brunes, au centre des plumes, avec les scapulaires plus brunes et bordées de blanchâtre; les couvertures supérieures sont brunâtres et les grandes bordées de blanchâtre; le tour du bec, les joues, les lorums, la région parotique et les parties inférieures sont blancs; les rectrices sont noirâtres et bordées de blanchâtre; les pieds et le bec sont comme en été.

Les jeunes, très-distincts des vieux, ont le vertex, le dos et les scapulaires noirs, avec les plumes bordées de blanc roussâtre; les lorums et la région des oreilles, d'un brun cendré; le front, les sourcils et toutes les parties inférieures, d'un blanc pur; les côtés de la poitrine, d'un roux varié de blanc; la queue, d'un gris clair, finement rayé de cendré; le bord des ailes, les pieds et le bec comme chez les adultes.

A l'époque de chaque mue, le plumage des vieux et des jeunes subit des variations telles qu'il est rare de rencontrer deux individus qui se ressemblent; les livrées ne sont franchement dessinées que dans le cours de l'été et dans le milieu de l'hiver.

Le Sanderling n'est que de passage accidentel en Algérie; il habite les régions arctiques et se répand en automne et en hiver sur les rivages des pays tempérés; sa nourriture consiste en vers et en insectes aquatiques; il n'est pas très-farouche, et ses instincts sont sociables; il se rend pour nicher dans les régions boréales; sa ponte est de trois ou quatre œufs, un peu courts, à fond gris roussâtre ou verdâtre, marqués de nombreuses petites taches irrégulières noirâtres et d'un brun roux avec des points et des traits irréguliers brunâtres; leur grand diamètre est d'environ 35 millimètres, le petit de 22 millimètres.

Genre LIMICOLE — *Limicola*, Koch.

341. Limicole platyrhynque — *Limicola pygmæa*.

- Limicola pygmæa*, KOCH, *Baier zool.* (1816), tom. I, p. 316; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXVII; — CH. BONAP. *Crit. sur Dégl. Consp. av. Europ.* (1850), p. 485, sp. 374, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 208, et *Catal. Parzud.* p. 44, sp. 496; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 429, sp. 301.
- Numenius pygmæus*, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 743; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 359.
- Numenius pusillus*, BECHST, *Nat. Deutschl.* (1809), tom. IV, p. 452.
- Tringa elorioides*, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXXIV, p. 463, et *Faun. fran.* p. 287.
- Tringa platyrhyncha*, TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 616; — SCHINZ, *Eur. Faun.*

(1840), tom. I, p. 323; — MALH. *Faun. Ornith. de la Sicile* (1843), p. 185; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XC.

Tringa pygmea, SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. II, p. 294; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 284, sp. 373.

Pelidna platyrhyncha, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 50.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 331.

La Limicole platyrhynque a le bec plus long que la tête, faiblement courbé à la pointe, avec l'arête de la mandibule supérieure très-déprimée et très-large, surtout dans la partie moyenne; les narines sont basales, latérales et elliptiques. En été, les adultes ont le dessus de la tête noir, coupé longitudinalement par deux bandes d'un roux nuancé de blanchâtre; la nuque cendrée est rayée longitudinalement de noirâtre et de roussâtre; les sourcils, les joues et la gorge sont d'un blanc marqué de points bruns; les lorums et la région parotique sont variés de brun et de roussâtre; le dos et les scapulaires sont noirs, avec les plumes bordées d'un roux nuancé de grisâtre; les ailes, longues et suraiguës, ont leurs couvertures supérieures d'un brun noirâtre, liséré de gris et de roussâtre, et les rémiges d'un brun noir; les côtés, le bas du cou et la poitrine sont d'un blanc roussâtre, varié de taches noirâtres; l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc pur, avec les côtés couverts de grandes taches brunes; les sus-caudales latérales sont tachetées de noir et de roux sur fond blanc, et les autres d'un brun noirâtre; la queue, courte, a les deux pennes médianes brunes, bordées de gris roussâtre, et plus longues que les latérales; ces dernières sont d'un cendré brun et lisérées de cendré clair; les tarses minces sont assez élevés; les doigts sont grêles, libres et très-peu bordés, le médian est moins long que le tarse, et le pouce ne touche à terre que par son extrémité; les pieds sont d'un cendré vert; le bec, rougeâtre à la base, est noir à la pointe; l'iris est brun; la taille est d'environ 15 centimètres. La femelle ne diffère pas du mâle.

En hiver, les adultes ont les parties supérieures d'un cendré brun avec un trait foncé au centre des plumes, et une bordure d'un blanc roussâtre; deux raies sur la tête et les sourcils blanchâtres; les joues, les côtés et le devant du cou sont blancs et tachetés légèrement de brun; les parties inférieures du corps sont blanches, et marquées de roussâtre sur les côtés de la poitrine, les flancs et les sus-caudales; les pieds, le bec et l'iris sont d'un brun foncé.

Les jeunes, plus petits que les adultes, ont le bec moins long, grêle et très-peu fléchi; le dessus de la tête est noirâtre, avec les deux bandes cendrées tirant sur le roussâtre; les sourcils, les joues, le devant, les côtés du cou, et les parties latérales de la poitrine sont d'un blanc très-légèrement lavé de roussâtre; la nuque est d'un cendré nuancé de roussâtre, avec une teinte brune au centre des plumes; le dessus du corps est noirâtre, avec les plumes bordées de roux, et quelques-unes des scapulaires largement frangées de blanc; les petites et moyennes couvertures supérieures des ailes sont brunes, lisérées de gris; les lorums et la région parotique sont d'un brun roussâtre; la gorge, le milieu de la poitrine, l'abdomen, les sous-caudales et les sus-caudales latérales sont blancs; la queue est variée comme celle des adultes en été; les pieds sont d'un brun roussâtre; le bec brun, verdâtre en dessus, est d'un brun roussâtre en dessous, et l'iris d'un brun noir.

La Limicole platyrhynque n'est que de passage accidentel en Algérie; elle habite le nord des deux mondes et se répand, à l'époque des migrations, dans beaucoup de contrées; nous l'avions capturée jadis en France, dans les marais salins qui avoisinent Aigues-Mortes. On suppose qu'elle niche dans les contrées tempérées de l'Asie; elle se reproduirait aussi dans la Norwège occidentale, d'après le docteur Kjarbolling. Les œufs, au nombre de trois ou quatre, ont le fond d'un gris verdâtre, ou jaunâtre, ou d'un brun roussâtre sombre, et sont couverts de nombreuses petites taches, la plupart punctiformes; quelques-unes sont irrégulières et disséminées sur toute la surface; les unes sont profondes et d'un gris foncé, les autres superficielles, brunes ou noirâtres; leur grand diamètre est d'environ 28 millimètres, le petit de 20 millimètres.

Genre BÉCASSEAU — *Tringa*, Linn.

342. Bécasseau maubèche — *Tringa canutus*.

- Tringa canutus*, LINN. *Syst. Nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 251; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 679; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 738; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 49, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 209, et *Catal. Parzud.* p. 14, sp. 497; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXVI; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 327; — DURAZ. *Uccel. Lig.* (1840), p. 70; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXXVIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 219, sp. 366; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 32; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 129, sp. 302.
- Tringa cinerea et ferruginea*, BRÜNN. *Ornith. Boréale* (1764), p. 53.
- Tringa calidris, cinerea et Islandica*, LINN. *loc. cit.* p. 250 et 253; — GMEL. *loc. cit.* p. 681 et 682, et *Tringa naevia*, p. 681.
- Tringa Australis*, LATH. *Ind. Ornith.* tom. II, p. 737.
- Tringa cinerea*, MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 392; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 627; — SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. II, p. 294.
- Tringa ferruginea*, MEY. et WOLF, *loc. cit.* tom. II, p. 395; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXXIV, p. 466, et *Faun. Fran.* (1828), p. 282.
- Canutus Islandicus et cinereus*, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 654 et 655.
- La Maubèche tachetée, BUFF. pl. enlum. 365, et la Maubèche grise, pl. 366.
- POLYDÔRE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 282 et 283.
- GOULD, *Birds of Eur.* tab. 324.

Le Bécasseau maubèche a le bec de la longueur de la tête, droit, épais, comprimé à la base, rétréci vers le tiers antérieur, renflé et légèrement déprimé à l'extrémité de la mandibule inférieure qui est sillonnée; les narines sont basales, latérales et elliptiques; en été, le mâle adulte a le dessus de la tête et du cou roux, avec des mèches noires au vertex, et

des stries de même couleur à la nuque ; de larges sourcils roux surmontent les yeux ; le dessus du corps est noir, avec les plumes du dos bordées de roussâtre ; les scapulaires sont terminées de cendré et marquées de grandes taches ovales d'un roux ferrugineux ; les ailes suraiguës, et qui atteignent l'extrémité de la queue, ont leurs petites et moyennes couvertures supérieures brunes et bordées de cendré ; les rémiges sont noirâtres, avec la baguette blanche ; les sous-alaires sont blanches, et les plus grandes seulement nuancées de cendré ; le bas du dos est cendré ; les plumes ont la tige brune et sont bordées de blanchâtre ; les sus-caudales sont blanches, variées de taches rousses et de croissants noirs ; le capistrum est d'un cendré roussâtre piqué de brunâtre ; les joues, la gorge, les côtés et le devant du cou, la poitrine et la plus grande partie de l'abdomen sont d'un roux de rouille vif ; le bas-ventre et les sous-caudales sont d'un blanc un peu lavé de roux, et tachetés de noir ; la queue, courte et à peu près égale, a ses rectrices brunes et lisérées de blanchâtre ; le bas des jambes est dénudé sur une petite étendue ; les tarses, assez épais, sont médiocrement allongés, les doigts antérieurs sont libres et bordés, le médian est plus court que le tarse ; le pouce ne porte à terre que par son extrémité ; les pieds et le bec sont d'un noir verdâtre et l'iris brun ; la taille est d'environ 25 centimètres.

La femelle, en été, diffère du mâle par sa nuque un peu lavée de cendré, davantage de noir sur la tête et sur le dos, plus de cendré sur les ailes et des taches noires plus nombreuses et moins profondes au bas-ventre.

En hiver, le mâle et la femelle ont les parties supérieures d'un cendré clair, avec des mèches brunes sur la tête et le cou ; les plumes du dos et les scapulaires sont légèrement lisérées de grisâtre, avec une teinte brune sur la tige des plumes ; le bas du dos est cendré, avec les plumes bordées de blanchâtre ; les petites et moyennes sus-alaires sont cendrées, bordées de blanchâtre et à tige brune ; les rémiges noirâtres sont à tige blanche ; les sus-caudales sont blanches et terminées par un croissant noir ; les parties inférieures d'un blanc pur, sont variées de traits bruns, longitudinaux au-devant du cou, et de taches en zigzags de même couleur à la poitrine, sur les flancs et sur quelques-unes des sous-caudales ; les rectrices sont cendrées et lisérées de blanc ; les pieds sont bruns ainsi que le bec.

Les jeunes, d'un cendré obscur tirant sur le verdâtre en dessus, ont un grand nombre de taches longitudinales brunes sur la tête et sur le cou ; les plumes du dos et les scapulaires sont variées de deux croissants étroits, le supérieur brun et l'inférieur gris ; les sourcils et les côtés du cou sont variés de brun sur fond blanc ; la gorge et l'abdomen sont blancs, le devant du cou et la poitrine sont roussâtres, marqués de taches angulaires brunes ; les flancs sont variés de taches en zigzags.

Aux époques de mues, le plumage est très-bariolé et on trouve des passages intermédiaires d'une livrée à l'autre.

Originaire des régions du cercle arctique, d'où il émigre vers la fin de l'été pour se rendre dans des contrées plus tempérées, le Bécasseau maubèche n'est que de passage en Algérie ; on le rencontre sur le littoral, réuni en petites troupes, dans le voisinage des lacs, cherchant dans les marécages les vers et les petits mollusques dont il fait sa nourriture. Il se reproduit dans les régions boréales ; niche dans les prairies, parmi les herbes et pond quatre œufs assez renflés, un peu piriformes, d'un gris verdâtre, lavés de rous-

sâtre ou de jaunâtre, avec des taches et des points cendrés, bruns, rougeâtres et noirs, la plupart formant calotte au gros bout, et les autres disséminés sur le reste de l'œuf, dont le grand diamètre est d'environ 38 millimètres et le petit de 30 millimètres.

Nous avons capturé près du lac Halloula les beaux sujets en plumage d'été et d'hiver qui font partie des collections de l'Exposition permanente d'Alger.

Genre ALOUETTE DE MER — *Ancylocheilus*, Kaup.

343. Alouette de mer cocorli — *Ancylocheilus subarquata*.

Ancylocheilus subarquata, KAUP. *Natürl. Syst. der Europ.* (1829), p. 50; — CH. BONAP. *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1836), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 213, et *Catal. Parzud.* p. 14, sp. 499; — LOCHE, *Catal. des Mann. et des Ois. obs. en Alg.* (1838), p. 130, sp. 303.

Scolopax subarquata, GÜLDENST. *Nov. comment. Petrop.* (1774-1775), tom. XIX, p. 471.

Scolopax Africana GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 655, et *Scolopax subarquata*, p. 658.

Numenius Africanus, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 712.

Tringa Islandica, RETZ. *Faun. Suec.* (1800), p. 192.

Numenius subarquata, BECHST. *Nat. Deutschl.* (1809), tom. IV, p. 135, et *Numenius pygmaeus*, p. 148.

Numenius ferrugineus, MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 356.

Tringa subarquata, TEMM. *Man. d'Ornith.* 1^{re} édit. (1815), p. 393, et 2^e édit. (1820), tom. II, p. 609;

— VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXXIV, p. 455, et *Faun. fran.* (1828), p. 284; —

KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXVI; — SCHINZ, *Europ. Faun.* (1840), tom. I, p. 320;

— SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXXVIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 225, sp. 369; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 32.

Tringa pygmaea, LEACH. *Syst. Cat. M. and. Birds, Brit. Mus.* (1816), p. 30.

Tringa falcinella, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. II, p. 188.

Pelidna subarquata, CUV. *Règ. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 527; — BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.*

(1831), p. 657; — C. BONAP. *Birds* (1838), p. 50, et *Crit. sur Dégl. Consp. av. Europ.* (1850), p. 185, sp. 373; — DURAZ. *Uccel. Lig.* (1840), p. 70.

Pelidna macrorhynchus, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 658.

Numenius subarquatus, LESSON, *Traité d'Ornith.* (1831), p. 559.

L'Alouette de mer, BUFF. pl. enlum. 851.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 285.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 328.

L'Alouette de mer cocorli a le bec beaucoup plus long que la tête, sensiblement recourbé vers la pointe et un peu dilaté à l'extrémité de la mandibule supérieure; les narines sont linéaires et ouvertes dans les sillons du bec; en été, les plumes du dessus de la tête, du cou

et du corps sont noires, bordées de marron et pointillées de grisâtre au vertex, à l'occiput et à la nuque; le front, les sourcils et la gorge sont blanchâtres et pointillés de brun; les ailes longues et suraiguës, ont leurs couvertures supérieures d'un brun cendré, avec une teinte plus foncée sur la tige; les bordures sont grisâtres; les rémiges, noirâtres, ont leur baguette blanche; le dessous de l'aile est blanc; les plumes du haut du dos et les scapulaires ont sur leurs bords des taches angulaires d'un roux vif et à leur extrémité une tache cendrée; le bas du dos est brun avec les plumes bordées de blanc; le devant et les côtés du cou, la poitrine et une grande partie de l'abdomen sont d'un roux marron, varié très-légèrement de mouchetures brunes et blanchâtres au cou et à la poitrine, avec les plumes de l'abdomen et des flancs terminées de blanc; le bas-ventre et les sous-caudales sont d'un blanc lavé de roussâtre et tacheté de brun; les sus-caudales sont blanches et bordées de zigzags bruns; quelques-unes sont lavées de roussâtre; la queue, courte, a ses deux rectrices médianes terminées en pointe et plus longues que les latérales, celles-ci sont égales entre elles, toutes sont d'un cendré noirâtre et bordées de blanc, avec un peu de roussâtre sur les deux médianes; le bas des jambes est bien dénudé; les tarses sont minces et les doigts libres, le médian, y compris l'ongle, est un peu moins long que le tarse; le pouce ne porte à terre que par son extrémité; les pieds et le bec sont noirâtres et l'iris d'un brun noir; la taille est d'environ 20 centimètres.

Lorsque les individus sont tout à fait en plumage de noces, le roux des parties inférieures est plus pur et plus vif, les bordures des plumes de l'abdomen, des flancs et du bas-ventre ayant entièrement disparu.

La femelle ne diffère pas du mâle, l'un et l'autre ont en hiver le dessus de la tête, du cou et du corps d'un brun cendré, avec un petit trait plus foncé sur la tige des plumes et une teinte grisâtre sur leurs bords, les sourcils, la face et les côtés du cou sont blancs; le front, la gorge, le devant du cou et l'abdomen sont d'un blanc pur; les lorums, le bas du cou et la poitrine sont cendrés; les couvertures supérieures des ailes, d'un cendré foncé, ont leurs couvertures grisâtres; les rémiges sont noirâtres; les sus-caudales sont blanches; la queue, cendrée, a les pennes bordées de blanchâtre, et les plus externes, blanches en dedans.

Les jeunes ont les parties supérieures d'un brun noirâtre, avec les plumes bordées légèrement de gris à la tête et à la nuque et de blanc jaunâtre sur le corps; les côtés du front les sourcils et les joues sont d'un blanchâtre légèrement lavé de brunâtre; la gorge, l'abdomen et les sous-caudales sont blancs; le bas du cou et la poitrine, d'un cendré roussâtre, sont variés sur la tige des plumes d'un petit trait brun longitudinal; les sus-caudales sont blanches et terminées par un trait transversal brunâtre; les pieds et le bec sont bruns.

L'Alouette de mer cocorli, originaire du nord des deux mondes est commune en Algérie pendant tout l'hiver, son instinct social paraît très-développé; c'est toujours en petites troupes qu'on la rencontre sur nos plages maritimes ou dans le voisinage des lacs; son naturel est assez confiant, elle cherche sur le bord des eaux sa nourriture qui consiste en vers, insectes aquatiques et petits mollusques; elle vole en bandes serrées, et il suffit de blesser un seul individu pour que tous les autres en passant et repassant au-dessus de lui viennent se livrer au chasseur. On trouve parfois encore quelques-uns de ces oiseaux à une époque

assez avancée de l'été, soit que quelque accident ait empêché leur départ ou qu'il ait seulement été retardé.

Dans les régions arctiques, l'Alouette de mer cocorli se reproduit sur le bord des eaux; la ponte est de trois ou quatre œufs verdâtres ou d'un gris jaunâtre avec des taches et des points d'un brun noirâtre, plus nombreux et plus rapprochés au gros bout; leur grand diamètre est d'environ 36 millimètres et le petit de 26 millimètres.

Genre PÉLIDNE — *Pelidna*, Cuv.

344. Pélidne cincle — *Pelidna cinclus*.

Pelidna cinclus, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 50, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 214, et *Catal. Parzud*, p. 45, sp. 500; — DURAZ. *Ucc. Lig.* (1840), p. 70; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 130, sp. 304.

Tringa cinclus, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 251; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 680; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 735; — KEYS. et BLAS. *Die Würbelth.* (1840), p. LXXXIX; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXXIX; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 228, sp. 370.

Tringa Alpina, LINN. *loc. cit.* tom. I, p. 249; — GMEL. *loc. cit.* tom. I, p. 679; — LATH. *loc. cit.* tom. II, p. 736; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXXIV, p. 455; — SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. II, p. 282.

Tringa ruficollis, PALL. *Voy.* (1776), édit. franç. in-8^o, tom. VIII, *Append.* p. 47; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 680; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 736.

Numenius variabilis, BECHST. *Nat. Deutschl.* (1809), tom. IV, p. 141.

Tringa variabilis, MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 397; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 612; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 321; — CARA, *Ornith. Sard.* (1842), p. 143; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 32.

Pelidna variabilis, STEPH. in : SHAW. *Gen. Zool.* (1824), tom. XII, p. 98.

Pelidna Alpina, BREHM. *Handb. Nat. Vog. Deutschl.* (1831), p. 661.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 287.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 329.

La Pélidne cincle a le bec un peu plus long que la tête et un peu fléchi vers le bout; l'arête de la mandibule supérieure saillante et convexe de la base au milieu est ensuite notablement déprimée jusque près de la pointe; les narines, percées dans les sillons, sont basales, latérales et elliptiques. En été, le dessus de la tête est noir, avec les plumes bordées de roux; la nuque est d'un cendré blanchâtre, avec des stries longitudinales brunes; le front, les sourcils, les joues, la gorge, le devant et les côtés du cou, ainsi que la poitrine, sont d'un cendré blanchâtre, avec des traits bruns plus nombreux à la poitrine; le

dessus du corps est d'un roux ferrugineux vif, avec des taches brunes, nombreuses et larges au centre des plumes; les ailes, longues et suraiguës, ont les scapulaires et les couvertures supérieures d'un noir profond et largement bordées de roux vif; le dessous de l'aile est blanc; les rémiges sont brunes; la baguette de la première est entièrement blanche et celle des autres, blanche seulement vers l'extrémité; le croupion et les sus-caudales sont d'un brun cendré, avec des taches brunes et rousses sur ces dernières et les plus latérales blanches en dehors; l'abdomen est d'un noir pur, avec les bordures blanches; le bas-ventre et les sous-caudales sont blancs, avec quelques taches noirâtres sur les côtés; la queue, courte, a ses rectrices médianes plus longues que les latérales et terminées en pointe; les tarses sont peu élevés et le doigt médian est aussi long que le tarse; les pieds, le bec et l'iris sont noirs; la taille est d'environ 19 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent; en automne, après la mue, ils ont le dessus de la tête, du cou et du corps d'un brun cendré, avec un trait plus foncé sur la tige des plumes et une teinte plus claire sur les bords; les sourcils, les côtés du front et la poitrine sont d'un cendré blanchâtre, avec de petites stries brunâtres; les joues et les lorums sont d'un cendré brun, varié sur la tige des plumes d'un trait plus foncé; les petites et les moyennes couvertures des ailes sont brunes et bordées de cendré; les rémiges sont d'un brun très-foncé et également bordées de cendré; la gorge, l'abdomen, le dessous des ailes et les sous-caudales sont d'un blanc pur; la queue a ses rectrices médianes d'un brun foncé; les latérales sont cendrées et bordées de blanc; les pieds, le bec et l'iris sont noirâtres.

Les jeunes ont le dessus de la tête varié de noirâtre et de roux; la nuque, d'un cendré roussâtre varié de brunâtre; le dessus du corps noir, avec les plumes bordées de blanchâtre et de roussâtre; la gorge et le milieu du ventre d'un blanc pur; le cou, la poitrine d'un cendré roussâtre, avec des stries d'un brun noirâtre plus larges sur les côtés du cou et sur les flancs; le bec, plus court que celui des adultes, est d'un brun noirâtre.

La *Pelidne cincla*, appelée aussi *Brunette*, est assez commune en Algérie aux époques des passages; ses mœurs sont douces et sociables, et on la voit souvent en compagnie des *Actodromes Minule* et *Temmia* sur les bords de la mer, des lacs ou des cours d'eau; elle n'est pas très-rusée et se laisse assez facilement approcher; sa nourriture, comme celle de tous les *Tringinés*, se compose de vers, d'insectes et de petits mollusques. Elle se reproduit dans les régions boréales des deux continents, sur le bord des eaux; la femelle établit son nid à terre dans les herbes; les œufs, au nombre de trois ou quatre, sont piriformes et assez variables pour la couleur; les uns sont d'un gris verdâtre ou jaunâtre, quelques-uns de nuances isabelles, d'autres d'un brun ocreux intense; on en trouve aussi de blanchâtres teintés de verdâtre; tous sont parsemés de taches et de points d'un cendré roussâtre et d'un brun roux ou noirâtre, les unes profondes, les autres superficielles, le plus ordinairement confluentes sur le gros bout; leur grand diamètre est d'environ 35 millimètres, et le petit de 25 millimètres.

345. Pelidne à collier — *Pelidna Schinzi*.

Pelidna Schinzi, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 50, et *Crit. sur Degl. Consp. av. Eur.* (1850), p. 185, sp. 371.

Cinclus minor et torquatus, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. V, p. 215 et 216.

Tringa pygmaea, SCHINZ, *Thierreich* (1821), tom. I, p. 782.

Tringa Schinzi, BREHM, *Beiträge* (1820-1822), tom. III, p. 355; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 4^e part. (1840), p. 400; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 322.

Tringla cinclus minor, SCHLEG. *Rev. Crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXXIX.

Tringa torquata, DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 230, sp. 370, a.

Pelidna cinclus, A. SCHINZ, CH. BONAP. *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. LXIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass. et Catal. Parzud.* p. 45; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 130.

Le Cincle, BUFF. pl. enlum. 852.

NAUM. *Vög. Nat. Deutschl.* tab. 187, fig. 1, 2 et 3.

La Pelidne à collier, vulgairement connue sous le nom de Bécasseau Schinz, considérée par quelques auteurs comme distincte de l'espèce précédente, n'est regardée par plusieurs, que comme une race distincte et même comme une simple variété de la Pelidne cincle. Le prince Ch. Bonaparte l'a tour à tour admise comme espèce et comme race. Ce qui différencie particulièrement la Pelidne à collier est une taille plus petite, un bec et des tarses plus courts, et une coloration moins foncée; en été, elle a les parties supérieures colorées comme celles de la Pelidne cincle, mais paraissant plus claires, le haut du dos et les scapulaires d'un roux vif ayant des taches noires bien moins nombreuses; le bas du cou et le haut de la poitrine sont blancs et moins striés de noir; le noir de l'abdomen est moins étendu et les plumes qui recouvrent cette partie sont lisérées de blanchâtre et portent une large bande blanche; les pieds, le bec et l'iris sont noirâtres; la taille est d'environ 16 centimètres.

En hiver, la tête est variée de larges stries lancéolées, d'un brun noirâtre; la livrée pour le surplus est semblable à celle de la Pelidne cincle.

Chez les jeunes, le bas du cou et la poitrine sont marqués de larges mèches noires au milieu de ces parties avec de grandes taches sur le thorax; le surplus du plumage est comme celui des jeunes de la Pelidne cincle.

Cet Oiseau, propre à l'ancien monde, habite le nord de l'Europe et se répand en automne dans les régions méridionales; il se reproduit en Hollande, sur les bords de la Baltique, de la mer du Nord, dans la Sibérie septentrionale et dans le nord de l'Écosse, tandis que la Pelidne cincle niche dans les régions arctiques des deux mondes et ne fréquente jamais à l'époque de la propagation les localités où sa congénère se reproduit.

La Pelidne à collier n'est que de passage accidentel en Algérie.

Genre ACTODROME — *Actodromus*, Kaup.346. Actodrome minule — *Actodromus minutus*.

- Actodromus minutus*, KAUP. *Nat. syst.* (1829), p. 55; — C. BONAP. *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 217, et *Catal. Parzud.* p. 15, sp. 502; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 130, sp. 305.
- Tringa pusilla*, MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 391; — VIEILL. *Faun. Fran.* (1828), p. 288.
- Tringa minuta*, LEISLER, *Nachtr. zu Bechst. Nat. Deutschl.* (1814-1815), tom. I, p. 74; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 624; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXXIV, p. 469; — KEYS. et BLAS. *Die Würbelth.* (1840), p. LXXVII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 327; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XC; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 236, sp. 374; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 32.
- Tringa Temminskii*, KOCH, *nec Leisl. Baier Zool.* (1816), tom. I, p. 292.
- Pelidna minuta*, BOIE, *Isis* (1826), p. 979; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 50, et *Crit. sur Degl. Consp. av. Eur.* p. 184, sp. 367; — DURAZ. *Uccel. Lig.* (1840), p. 70.
- Pelidna pusilla*, BREHM, *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 666.
- POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 289.
- GOULD. *Birds of Eur.* tab. 332.
- NAUM. *Vög. Deutschl.* tab. 21, fig. 30.

L'Actodrome minule, ou Échasse, a le bec plus court que la tête et droit; l'arête de la mandibule supérieure est saillante et convexe de la base au milieu, et ensuite notablement déprimée jusque près de la pointe; les narines sont basales, elliptiques et percées dans les sillons du bec; en été, le mâle a le dessus de la tête et du cou d'un beau noir tacheté de roux; les joues, les côtés et le devant du cou, ainsi que la poitrine d'un gris roussâtre, marqué de petites taches angulaires brunes; les sourcils, la gorge, l'abdomen et les sous-caudales d'un blanc pur; le dos, le croupion et les scapulaires d'un noir profond au centre des plumes et d'un roux vif sur leurs bords; les ailes, longues, suraigües et dépassant l'extrémité de la queue ont leurs couvertures supérieures d'un noir profond bordé de roux vif; les rémiges sont noirâtres, les primaires ont la baguette brune à la base et à la pointe, et blanche sur la partie médiane; les secondaires ont la tige blanche à la base et brune à la pointe; les sus-caudales médianes sont brunes, bordées de roux, et les moyennes blanches, avec quelques traits bruns légers; la queue a ses rectrices médianes et latérales plus longues que les intermédiaires d'où il résulte une double échancrure; les deux plumes du milieu de la queue sont noires, bordées de roux, les autres sont cendrées, bordées de blanc; le bas de la jambe est dénudé; les tarses sont minces et assez élevés; les doigts sont libres et sans bordures; le médian, y compris l'ongle, est un peu moins long que le tarse; le pouce très-petit et articulé sur le tarse, touche à peine à terre par son extrémité; les pieds, le bec et l'iris sont noirs; la taille est d'environ 13 centimètres.

La femelle, qui ressemble au mâle, a le dessus du corps un peu plus rembruni et des taches plus nombreuses au cou et à la poitrine.

En hiver, le mâle et la femelle sont en dessus d'un cendré tirant sur le roussâtre, avec la tige des plumes d'un brun noirâtre; le front, les sourcils, la gorge et toutes les parties inférieures sont d'un blanc pur; les lorums, les côtés du cou et de la poitrine sont d'un cendré foncé au centre des plumes et d'un cendré plus clair sur les bords; les sus-caudales latérales sont blanches; la queue a ses deux rectrices médianes brunes; les latérales d'un brun cendré sont lisérées de blanc; les pieds, le bec et l'iris sont d'un brun foncé.

Les jeunes ont le dessus de la tête et du cou noirâtre, avec les plumes légèrement bordées de roux jaunâtre, le dessus du corps et des ailes noirâtre avec les plumes bordées de roux au dos, de blanc jaunâtre aux scapulaires et de roux jaunâtre aux grandes couvertures; le front, les sourcils, la gorge, le devant du cou et le dessous du corps sont d'un blanc pur; les lorums sont bruns; les côtés du cou et de la poitrine sont roussâtres et marqués de quelques taches cendrées; les pennes médianes de la queue sont noirâtres bordées de cendré roux, et les latérales cendrées et lisérées de blanc.

L'Actodrome minule, assez commune en Algérie pendant l'hiver, est originaire des régions septentrionales de l'Europe et de l'Asie; elle se montre sur nos plages en compagnie d'individus de son espèce et de quelques espèces voisines; sa nourriture consiste en petits vers et en insectes aquatiques; son vol est assez rapide, mais ne s'élève pas très-haut, elle n'est pas méfiante et se laisse assez facilement approcher; en partant, les Actodromes jettent de petits cris et vont se poser à une faible distance de l'endroit d'où on les a fait partir; dès le commencement du printemps elles abandonnent nos contrées pour aller vaquer aux soins de la reproduction. C'est, dit-on, dans les marécages de la Sibérie septentrionale que niche l'espèce qui nous occupe; sa ponte est de trois ou quatre œufs, d'un jaune verdâtre ou d'une nuance de café au lait clair, avec des points et des taches d'un brun roussâtre et d'un cendré vineux plus ou moins intense, en plus grand nombre vers le gros bout où se montrent aussi quelques traits noirs isolés; leur grand diamètre est d'environ 28 millimètres, le petit de 20 millimètres.

C'est sur les bords de l'Oued-Harrach que nous avons capturé les sujets de cette espèce et des espèces voisines dont nous avons enrichi les galeries zoologiques de l'Exposition permanente d'Alger.

347. Actodrome Temmia — *Actodromus Temminckii*.

Actodromus Temminckii, CH. BONAP. *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1836), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 219, et *Catal. Parzud.* p. 15, sp. 303; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 131, sp. 306.

Tringa pusilla, BECHST. *Nat. Deutschl.* (1809), tom. IV, p. 308.

Tringa Temminckii, LEISL. *Natchr. zu Besch. Nat. Deutschl.* (1814-1815), tom. I, p. 65; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 622; — VIELL. *Nouv. Dict. d'Hist. nat.* (1819), tom. XXXIV, p. 473; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXVII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I,

- p. 327; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XC; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 237, sp. 375; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 32.
- Pelidna Temminckii*, BOIE, *Isis* (1826), p. 979; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 50, et *Crit. sur Dégl. Consp. av. Eur.* p. 184, sp. 368; — DURAZ. *Uccel. Lig.* (1840), p. 70.
- Leimonites Temminckii*, KAUP. *Natur. Syst.* (1829), p. 37.
- POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 288.
- GOULD. *Birds of Eur.* tab. 333.
- NAUM. *Vog. Deutschl.* tab. 189.

L'Actodrome Temmia a le bec droit et plus court que la tête; les plumes du dessus du corps et des ailes sont noires au centre et largement bordées de roux foncé; les rémiges sont noirâtres à baguette brune, à l'exception de la première qui a la tige blanche; le front, les sourcils, le devant, les côtés du cou et la poitrine sont d'un cendré roux marqué de très-petites taches longitudinales noires; la gorge, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc pur; la queue a ses deux rectrices médianes noirâtres et bordées de roux foncé, la plus externe de chaque côté est blanche et les intermédiaires blanchâtres; le doigt médian, y compris l'ongle, est un peu plus long que le tarse; les pieds, le bec et l'iris sont bruns, la taille est d'environ 13 centimètres.

La livrée de la femelle ne diffère pas de celle du mâle; en hiver, les adultes ont les parties supérieures d'un brun foncé, avec la tige des plumes noirâtre; les parties inférieures blanches avec le devant du cou et la poitrine d'un cendré roussâtre; la queue a ses quatre pennes médianes d'un brun cendré, la plus externe de chaque côté blanche et les intermédiaires blanchâtres.

Les jeunes sont en dessus d'un cendré noirâtre, varié de roussâtre à la tête, avec les plumes du corps lisérées de jaunâtre et la tige noire; les sourcils sont blanchâtres; les parties inférieures sont blanches, avec le devant, les côtés du cou et la poitrine d'un cendré rayé de roussâtre; la queue a ses rectrices, à l'exception de la plus externe, terminées de roussâtre; les pieds et le bec sont d'un brun verdâtre.

L'Actodrome Temmia, originaire des régions boréales, est assez commune en Algérie pendant l'hiver, sur les plages, près des lacs et à l'embouchure des fleuves où on la rencontre en petites troupes et parfois mêlée aux bandes des Actodromes minules et des Pelidnes cinctes; son vol est bas et assez rapide; sa nourriture, comme celle de ses congénères, consiste en menus insectes et en petits mollusques; elle niche en Laponie et ses œufs ressemblent beaucoup à ceux de l'Actodrome minule.

Genre GLOTTIS — *Glottis*, Nilss.348. *Glottis aboyeur* — *Glottis canescens*.

Glottis canescens, CH. BONAP. *Crit. sur Dégl. Consp. av. Eur.* (1850), p. 187, sp. 387, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 227, et *Catal. Parzud.* p. 15, sp. 505; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 131, sp. 307.

Limosa grisea, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. V, p. 267.

Scolopax glottis, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 245.

Totanus griseus et fistulans, BECHST. *Nat. Deutschl.* (1809), tom. IV, p. 231 et 241.

Totanus Glottis, BECHST. *Nat. Deutschl.* (1809), tom. IV, p. 249; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 659; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'Hist. nat.* (1816), tom. VI, p. 410, et *Faun. Fran.* (1828), p. 293; — CUV. *Reg. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 529; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 551; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 335; — SHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XCII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 180, sp. 349; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 32.

Totanus chloropus, MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 374.

Limosa Glottis et Totanus, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1814-1831), tom. II, p. 179.

Glottis natans, KOCH, *Baier. Zool.* (1816), tom. II, p. 305.

Glottis chloropus, NILS. *Ornith. Suec.* (1817), tom. II, p. 57; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 51; — DURAZ. *Uccel. Lig.* (1840), p. 72.

Glottis grisea, BREHM, *Handb. nat. Vog. Deutschl.* (1831), p. 631.

La Barge grise, BUFF. pl. enlum. 876, jun.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 298.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 312.

Le *Glottis aboyeur* a le bec beaucoup plus long que la tête, épais et très-comprimé à la base, retroussé à la pointe et à mandibules presque égales; les narines sont basales, latérales et linéaires; les plumes du dessus de la tête et du cou sont noires, rayées longitudinalement de blanc; les sourcils, le tour des yeux et les joues sont blancs, tachetés de noir; les plumes du haut du dos sont d'un noir profond et bordées de blanc; le milieu et le bas du dos sont d'un blanc pur; les ailes allongées et suraiguës dépassent l'extrémité de la queue; le haut des scapulaires est noir, avec des bordures blanches et quelques taches rougeâtres, le reste de leur étendue est d'un cendré tirant sur le rouge, avec la tige des plumes noires et de petits traits de cette couleur, interrompus de blanc, sur les bordures; les petites et moyennes couvertures des ailes sont d'un brun noir, quelques-unes sont bordées de cendré; les rémiges d'un brun noirâtre et les sous-alaires blanches, sont variées de taches anguleuses brunes; les parties inférieures sont d'un blanc pur marqué de petits traits noirâtres sur le cou; la poitrine et les flancs, les sus-caudales sont rayées transversalement de blanc et de brun; la queue, courte et égale, est blanche, avec ses pennes médianes marquées de bandes alternes et transversales brunes et blanches; les jambes sont nues sur au moins la moitié

de leur longueur ; les tarses sont longs, minces et scutellés ; les doigts sont au nombre de quatre ; le médian, plus court que le tarse, est réuni à l'externe par une membrane ; le pouce est court et ne touche à la terre que par son extrémité ; les pieds sont d'un brun verdâtre, le bec noirâtre et l'iris noir ; la taille est d'environ 34 centimètres.

La femelle ne diffère pas du mâle. En hiver, les adultes ont le dessus de la tête et du cou d'un cendré brun rayé de blanc ; les sourcils, les paupières et les joues d'un blanc tacheté de noir ; les plumes du dessus du corps et des ailes sont d'un brun foncé et bordées de cendré blanc roussâtre ; les rémiges sont d'un noir lavé de cendré, et les plumes qui les recouvrent, variées de raies diagonales d'un brun foncé ; le milieu et le bas du dos, la gorge, le milieu du cou, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc pur ; les côtés du cou et la poitrine sont rayés longitudinalement de brun cendré ; les sus-caudales sont rayées transversalement de brun cendré sur fond blanc ; la queue est blanche avec les pennes médianes cendrées et rayées transversalement de brun cendré ; les deux plus latérales sont rayées longitudinalement de brunâtre ; les pieds sont d'un gris verdâtre et le bec brun.

Les jeunes ont les parties supérieures d'un brun foncé, avec les plumes bordées de roussâtre pâle ; les parties inférieures blanches, avec le devant du cou et la poitrine rayés transversalement de cendré roussâtre et les lorums noirâtres ; après la mue ils ressemblent aux adultes.

Le Glottis aboyeur se plaît dans les lieux découverts, au bord des eaux courantes, soit douces, soit salées ; sa nourriture consiste en petits poissons, en vers et en mollusques qu'il saisit fort adroitement à la surface de l'eau ; ce n'est jamais qu'isolément ou par couples qu'on le rencontre, il est assez farouche et se laisse difficilement approcher. Son vol est ample, léger et cadencé, et il l'accompagne en partant d'un cri ou sifflement qui a quelque rapport avec l'aboïement d'un jeune chien, ce qui lui a valu la qualification d'aboyeur, que plusieurs naturalistes lui ont imposée.

Le Glottis aboyeur n'est que de passage en Algérie, il niche dans le nord de l'Europe et de l'Asie dans les marécages, pond de trois à cinq œufs, un peu allongés, d'un jaune roux assez vif, quelquefois un peu verdâtres ou grisâtres, avec des taches rousses et brunes ; leur grand diamètre est d'environ 52 millimètres, le petit de 34 millimètres.

La chair de cet Oiseau est assez délicate, surtout celle des jeunes.

Genre CHEVALIER — *Totanus*, Bechst.

349. Chevalier stagnatile — *Totanus stagnatilis*.

Totanus stagnatilis, BECHST. *Nat. Deutschl.* (1809), tom. IV, p. 264 ; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 376 ; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 647 ; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. VI, p. 413, et *Faun. Fran.* (1828), p. 296 ; — Cuv. *Rég.*

an. 2^e édit. (1829), tom. I, p. 530; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 552; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 51, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1836), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 229, et *Catal. Parzud.* p. 15, sp. 506; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 332; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XCIII; — DÉGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 185, sp. 251; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 131, sp. 308.

Scolopax Totanus, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 245.

Glottis stagnatilis, KOCH, *Baier. Zool.* (1816), p. 306.

Tringa guignetta, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1814-1831), tom. II, p. 195.

La Barge grise, BUFF. *pl. enlum.* 876.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.*, pl. 295.

GOULD, *Birds of Eur.*, tab. 314.

Le Chevalier stagnatile a le bec très-faible, long, droit et subulé; la mandibule supérieure, comprimée à la pointe, est fléchie sur l'inférieure qui est un peu plus courte; les narines sont basales, latérales, linéaires et ouvertes dans les sillons du bec. En été, les adultes ont le dessus de la tête et du cou d'un blanc cendré, rayé longitudinalement de noir; une raie sourcilière partant du bec et les joues sont d'un blanc tacheté de noir; le dessus du corps est d'un cendré rougeâtre, varié de taches noires au dos et aux scapulaires, les unes longitudinales, les autres transversales; les ailes, allongées, suraiguës, et qui dépassent l'extrémité de la queue, ont leurs petites et moyennes couvertures supérieures d'un cendré brun, avec la tige plus foncée et les bordures d'une teinte plus claire; les rémiges sont d'un brun noir, et les longues plumes qui les recouvrent, variées de taches et de lignes diagonales noires; les parties inférieures sont d'un blanc pur avec de petites taches ovalaires noires, au cou, aux côtés de la poitrine et sur les flancs; les sous-alaires, le bas du dos, les sus-caudales et les sous-caudales sont d'un blanc pur, avec une tache ovalaire noirâtre à l'extrémité de quelques-unes de ces dernières; la queue, courte, a ses rectrices médianes cendrées avec des raies diagonales brunes; les latérales sont blanches et variées sur leurs barbes externes de deux ou trois bandes irrégulières brunes et obliques; les jambes sont nues sur environ la moitié de leur longueur; les tarses sont très-longs, minces et scutellés; les doigts longs et grêles, et le médian, y compris l'ongle, moins long que le tarse; les pieds et les tarses sont d'un noir rougeâtre, avec une légère teinte verdâtre aux articulations; le bec est noir en totalité et l'iris brun; la taille est d'environ 24 centimètres.

En hiver, les adultes ont les parties supérieures d'un cendré clair, avec la nuque rayée longitudinalement de brun; les sourcils et les joues sont blancs, tachetés de brun; les plumes du vertex, du haut du cou et les scapulaires sont bordées de blanchâtre; les grandes couvertures supérieures des ailes sont d'un cendré clair et bordées de blanchâtre; les petites et les moyennes sont d'un cendré brun, avec les bords moins foncés et la tige noirâtre; les rémiges sont d'un brun noir; les parties inférieures sont d'un blanc pur avec les côtés du cou, de la poitrine et les flancs couverts de petites taches brunes; le croupion est blanc et les rectrices blanches rayées de brun; les pieds sont d'un vert olive, le bec noirâtre et l'iris brun.

Les jeunes ont les parties supérieures d'un brun noirâtre, avec les plumes bordées de jaunâtre et les couvertures supérieures des ailes les plus longues rayées transversalement de brun foncé; les rémiges brunes et terminées de blanchâtre; les parties inférieures blanches, marquées de petits points bruns au cou, à la poitrine et aux joues; les pieds d'un cendré verdâtre, et le bec brun.

Le Chevalier stagnatile ne se montre en Algérie qu'à l'époque des migrations; il se reproduit dans les régions tempérées de notre hémisphère boréal; ses œufs, d'après Pallas, sont d'un blanc verdâtre, variés de taches et de points d'un brun foncé; leur grand diamètre est d'environ 42 millimètres, le petit de 30 millimètres.

M. Nordmann dit que cet Oiseau est aussi bon nageur que les Phalaropes; qu'à son arrivée près d'Odessa, au printemps, il ne montre pas de crainte, et que, quand on surprend plusieurs individus se promenant sur le rivage d'un étang, à moins qu'on ne les chasse brusquement, ils se jettent à l'eau, se tenant serrés les uns contre les autres et se sauvent à la nage, plutôt que de recourir à leurs ailes.

La chair du Chevalier stagnatile, lorsqu'il est gras, est, d'après le naturaliste que nous venons de citer, d'une délicatesse exquise.

Nous avons capturé près de l'Oued Harrach les individus qui figurent dans les galeries zoologiques de l'Exposition permanente d'Alger.

Genre ERYTHROSCÈLE — *Erythroscelus*, Kaup.

350. Erythroscèle brun — *Erythroscelus fuscus*.

- Erythroscelus fuscus*, KAUP. *Nat. syst.* (1829), p. 54; — CH. BONAP. *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1836), tom. XLIII. *Tabl. parall. de l'ordre des Échass.* sp. 231, et *Catal. Parzud.* p. 45, sp. 507; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 431, sp. 309.
- Scolopax fusca*, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 243.
- Limosa fusca*, BRISS. *Ornith.* (1760) tom. V, p. 276.
- Scolopax totanus, Cantabrigensis et curonica*, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 653, 668 et 669.
- Tringa atra*, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 738.
- Totanus maculatus et natans*, BECHST. *Nat. Deutschl.* (1809), tom. IV, p. 203 et 227.
- Totanus fuscus*, BECHET. *Loc. cit.* p. 47; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 336; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 639; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'Hist. nat.* (1816), tom. VI, p. 399, et *Faun. Fran.* (1828), p. 293; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 550; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 552; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 51, et *Crit. sur Dégl. Consp. av. Europ.* (1850), p. 486, sp. 384; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXII; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XCI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 482, sp. 350; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 32.

Totanus longipes, MEISNER et SCHINZ, *Vög. der Schw. syst.* (1815), p. 216.

La Barge brune, BUFF. pl. enlum. 875.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 293.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 309.

Le Chevalier Arlequin, TEMM. *Atl. du man.* pl. lithog.

L'Érythroscèle brun a le bec allongé, grêle, droit, à mandibule supérieure comprimée à la pointe et courbée sur l'inférieure qu'elle dépasse un peu; les narines sont linéaires, basales et percées dans les sillons du bec; en été, le mâle a les parties supérieures d'un brun noirâtre à reflets pourpres, surtout à la tête et au dos, avec de petites taches triangulaires blanches sur les bords des plumes du corps; le tour des yeux est blanc; les ailes longues et suraiguës ont leurs couvertures supérieures terminées par un croissant blanc; les rémiges sont d'un cendré blanchâtre; les parties inférieures sont d'un noirâtre uniforme, avec les sous-caudales barrées et terminées de blanc; les sous-alaires sont d'un blanc pur, ainsi que le croupion; les sus-caudales et les pennes de la queue sont marquées de bandes alternes et transversales, cendrées, blanches et noirâtres; les tarsi sont allongés et d'un rouge brunâtre ou un peu orangé; le bec est noir avec la base de la mandibule inférieure rouge et l'iris d'un brun noir; la taille est d'environ 32 centimètres.

La femelle, en amour, ne diffère du mâle que par les reflets pourpres des parties supérieures qui chez elles sont moins intenses, et les plumes de la poitrine et de l'abdomen qui sont bordées de blanc.

En hiver, le mâle et la femelle ont le dessus de la tête, du cou et du corps d'un gris cendré, avec un faible liséré blanchâtre sur les bords des plumes et une teinte brune sur leur tige; une raie sourcilière s'étendant du bec à l'oreille et les joues sont d'un blanc varié de cendré; les lorums sont bruns; les couvertures supérieures des ailes sont brunes, bordées et terminées de blanchâtre; les rémiges sont noirâtres; la gorge, une grande partie de la poitrine, l'abdomen, le bas du dos et les sous-caudales sont d'un blanc pur; le devant du cou, le haut de la poitrine et les flancs sont d'un cendré mélangé de blanchâtre; les côtés du cou sont cendrés et variés de blanc à la partie supérieure; les sus-caudales sont rayées de zigzags cendrés et blancs, et les pennes de la queue rayées de gris et de blanc en zigzag sur fond cendré; les pieds sont rouges; le bec, d'un brun noirâtre à la mandibule inférieure, est rougeâtre à la base; l'iris est noirâtre.

Les jeunes ont les parties supérieures brunes avec les plumes bordées de blanc et de petites taches triangulaires de cette couleur sur les scapulaires; les couvertures supérieures des ailes brunes, bordées de blanc; la raie sourcilière et les joues d'un blanc varié de brun, les lorums bruns, la gorge blanche, les parties inférieures blanchâtres, variées de taches cendrées au cou et de raies transversales en zigzags sur toutes les autres parties; les rémiges, les rectrices, le bec et l'iris sont comme chez les vieux en hiver et les pieds d'un rouge brunâtre.

L'Érythroscèle brun, vulgairement connu sous le nom de Chevalier Arlequin, ne se rencontre en Algérie qu'accidentellement à l'époque des migrations; il est difficile de l'approcher, il part de loin et s'élève comme un trait à perte de vue en poussant un cri aigu. Il se plaît au bord des lacs et se tient les jambes dans l'eau, cherchant à la surface

ou dans la vase, les vers, les insectes et les petits mollusques dont il fait sa nourriture. Il se reproduit au bord des eaux stagnantes dans les régions du cercle arctique; ses œufs, un peu piriformes, sont d'un gris verdâtre avec de larges taches brunes confluentes et très-rapprochées au gros bout.

Genre GAMBETTE — *Gambetta*, Kaup.

351. Gambette aux pieds rouges — *Gambetta calidris*.

Gambetta calidris, KAUP. *Nat. syst.* (1829), p. 54; — CH. BONAP. *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1836), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 233, et *Catal. Parzud.* p. 15, sp. 508; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 132, sp. 310.

Scolopax calidris, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 245; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 664; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 722.

Totanus striatus et nævius, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. V, p. 496 et 200.

Fringa variegata, BRÜNN. *Ornith. Borealis* (1764), p. 54.

Fringa Gambetta et striata, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 671 et 672.

Totanus calidris, BECHST. *Nat. Deutschl.* (1809), tom. IV, p. 216; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 368; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 643; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. VI, p. 404, et *Faun. Fran.* (1828), p. 294; — CUVIER, *Rég. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 550; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 552; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 51, et *Crit. sur Degl. Consp. av. Europ.* (1850), p. 187, sp. 388; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 331; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XCIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 187, sp. 352; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 32.

Totanus littoralis, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 636.

La Gambette, BUFF. pl. enlum. 845, l'adulte, et 827, le jeune de l'année en plumage d'automne sous le nom de CHEVALIER RAYÉ.

POLYDOR ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 294.

GOULD. *Birds of Eur.* tab. 310.

La Gambette aux pieds rouges a le bec plus long que la tête, droit, à mandibule supérieure dépassant un peu l'inférieure et fléchie au bout; les narines sont basales et linéaires. En été, les adultes ont les parties supérieures d'un brun cendré olivâtre, lavé de rougâtre, avec une raie longitudinale noire au centre des plumes de la tête, du cou et du dos, et des raies diagonales de même couleur sur les scapulaires et les grandes couvertures des ailes; les petites et les moyennes couvertures supérieures sont d'un cendré brun, avec la tige plus foncée et les bords d'une teinte plus claire; les rémiges primaires sont noires et les secondaires moitié de cette couleur et le reste blanc; un trait du bec à l'œil au-dessus

des lorums et les bords libres des paupières sont blancs; les joues et les parties inférieures sont blanches, avec chaque plume marquée d'une tache longitudinale brune et d'autres obliques et transversales sur les flancs et les sous-caudales; les sous-alaires sont d'un blanc pur, avec les grandes et les plus voisines du bord de l'aile en partie d'un cendré clair; le milieu, le bas du dos et les sus-caudales sont rayés transversalement de zigzags bruns; la queue a ses rectrices médianes plus longues que les latérales et rayées transversalement de blanc et de noirâtre, les autres sont blanches; les tarses sont allongés et scutellés, ainsi que la partie nue des jambes; le doigt médian est réuni à l'intérieur par un rudiment de membrane; le pouce est petit et porte à terre par son extrémité; les pieds sont d'un rouge vermillon; le bec, rouge dans sa moitié postérieure, est brun dans le reste de son étendue; l'iris est brun; la taille est d'environ 29 centimètres.

Le mâle et la femelle, en hiver, ont les parties supérieures d'un cendré rembruni, plus foncé sur la tige des plumes, d'une teinte plus claire sur les bordures avec le milieu du dos d'un blanc pur; le bord de l'aile et les sous-alaires sont d'un blanc pur; les petites et les moyennes couvertures supérieures des ailes sont d'un brun foncé, avec un liséré blanchâtre peu apparent; les rémiges primaires sont noires et les intermédiaires moitié de cette couleur et blanches sur le surplus; les paupières sont blanches; les joues sont blanchâtres et rayées de brun; la gorge, le devant du cou et le milieu de la poitrine sont d'un blanchâtre rayé longitudinalement de brun; les côtés du cou et de la poitrine sont d'un brun rembruni; les flancs et les sous-caudales sont tachetés de brun et les sus-caudales rayées transversalement de zigzags noirs sur fond blanc; les pieds sont d'un rouge pâle et le bec moitié brun et moitié rouge.

Les jeunes sont moins grands et ont le bec plus grêle que les adultes; ils ont les parties supérieures, avec les plumes finement bordées de jaunâtre à la tête et au corps et de grisâtre au cou; un trait, qui va du bec à l'œil, et les bords des paupières sont blancs; les joues sont tachetées de brun; les couvertures supérieures des ailes sont brunes et bordées de roussâtre; les plus longues sont tachetées sur les bords de blanc jaunâtre; la gorge est blanchâtre; le devant du cou et les côtés de la poitrine sont d'un cendré tacheté longitudinalement de brun au centre des plumes; le milieu de la poitrine, l'abdomen et les sous-alaires sont blancs; les flancs et les sous-caudales sont blancs et tachetés de brun; la queue est terminée de roussâtre et rayée de cendré sur fond blanchâtre; les pieds sont d'un jaune orange et le bec brun, avec une teinte livide à la base.

La Gambette, comme les précédentes espèces, n'est que de passage en Algérie, en automne et au printemps; elle se rencontre aussi bien dans les marais, sur le bord des lacs et des oueds, que sur le littoral; sa nourriture consiste en vermisseaux, insectes et petits crustacés, qu'elle poursuit en s'avancant dans l'eau jusqu'au ventre; elle se reproduit dans les régions tempérées et froides de l'ancien continent, et niche dans les prairies humides et marécageuses; sa ponte est de quatre œufs renflés, un peu pointus à un bout, d'un roux clair ou d'un jaune verdâtre, avec des taches irrégulières d'un brun foncé, d'un roux brun, ou d'un gris foncé, suivant leur profondeur; leur grand diamètre est d'environ 48 millimètres, le petit de 32 millimètres.

M. Hardy, de Dieppe, écrivait au docteur Degland, à propos de cet Oiseau: « C'est le plus commun et le moins méfiant du genre; il aime avant tout les vases salées, où il trouve en

abondance des vermisseaux et des chevrettes. Plus qu'aucun autre de la famille, il aime à vivre en société : un sujet de son espèce vient-il à passer, il l'aperçoit de fort loin, l'invite à s'arrêter par un sifflement de rappel, note d'une originale interrogation, qui ne manque jamais son effet, et le nombre augmente ainsi de tous les individus qui viennent à passer dans la journée. Cette note de rappel, ajoute le même observateur, fait aussi venir la majeure partie de nos Échassiers, les Chevaliers Arlequin, Aboyeur, Silvain, les Bécasseaux, les Barges, et même le Vanneau suisse lorsqu'il est isolé ; le Cul-Blanc et la Guinette font exception. »

La Gambette s'accoutume très-vite à la captivité, et en volière vit en très-bonne intelligence avec les Bécasseaux, les Vanneaux et les Pluviers, pourvu qu'on lui donne de l'eau en abondance, car elle aime à se baigner et à boire souvent ; les vers, la viande hachée et de la mie de pain sont, en captivité, les aliments qu'elle préfère.

Genre HÉLODROME — *Helodromus*, Kaup.

352. Helodrome cul-blanc — *Helodromus ochropus*.

Helodromus ochropus, KAUP. *Nat. Syst.* (1829), p. 444 ; — CH. BONAP. *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 242, et *Catal. Parzud.* p. 45, sp. 509 ; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 132, sp. 311.

Tringa ochropus, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 250 ; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 676 ; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 729 ; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. II, p. 386.

Totanus ochropus, TEMM. *Man. d'Ornith.* (1815), p. 420, et 2^e édit. (1820), tom. II, p. 654 ; — VIEILL. *Nov. dict. d'Hist. nat.* (1816), tom. VI, p. 397, et *Faun. Fran.* (1828), p. 297 ; — CUV. *Rég. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 531 ; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 552 ; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 51, et *Crit. sur Dégl. Consp. av. Europ.* (1850), p. 186, sp. 382 ; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXIII ; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 333 ; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XCIII ; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 492, sp. 354 ; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 32.

Totanus rivalis, et *leucurus*, BEHM. *Hand. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 144.

Le Bécasseau cul-blanc, BUFF. pl. enlum. 843.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 296.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 315, fig. 1.

L'Hérodrome cul-blanc a le bec un peu plus long que la tête, droit, sillonné, avec la pointe de la mandibule supérieure recouvrant un peu celle de l'inférieure ; les narines sont latérales et fendues dans le sillon du bec. En été, les adultes ont les parties supérieures d'un brun olivâtre à reflets, avec les plumes de la tête et du cou frangées de blanc, et un

grand nombre de petites taches blanchâtres sur les bords de celles du dos et des scapulaires ; une petite bande blanche se rend du bec à l'œil, les lorums sont bruns et le tour des yeux blanchâtre ; les joues sont variées de brun olivâtre et de blanc ; les ailes atteignent l'extrémité de la queue, leurs couvertures supérieures sont pareilles au dos, avec quelques points blanchâtres sur les moyennes et un plus grand nombre sur les petites ; les rémiges sont noirâtres, et les sous-alaires, brunes, sont linéolées transversalement de blanc ; les parties inférieures sont d'un blanc pur, avec des taches d'un brun olive au cou et à la poitrine ; les sus-caudales sont d'un blanc éclatant sans taches ; la queue est d'un blanc marqué de taches transversales brunes, larges, et au nombre de quatre sur les deux pennes médianes, puis diminuant en étendue et en nombre jusqu'à la plus externe, qui est souvent entièrement blanche ; les tarse, longs et minces, la partie nue des jambes et les pieds sont d'un cendré verdâtre ; le bec est d'un noir verdâtre à la base et noirâtre sur le surplus de son étendue ; l'iris est brun ; la taille est d'environ 22 centimètres.

Le mâle et la femelle ont, en hiver, les teintes de plumage moins nettes ; les parties supérieures moins reflétantes, et les petites taches de ces parties moins nombreuses et roussâtres ; celles du cou et de la poitrine sont moins foncées et fondues sur les côtés.

Les jeunes ont les parties supérieures moins foncées que chez les adultes ; les petites taches sont moins nombreuses, moins prononcées et jaunâtres ; les parties inférieures sont blanches, avec des taches en fer de lance sur le cou et la poitrine, dont les côtés sont bruns comme le dos.

L'Héodrome cul-blanc se plaît dans les marais fangeux, près des lacs, des fossés et dans l'intérieur des bois ; il vit seul ou par paires et se mêle rarement aux autres Échassiers ; d'un naturel farouche et sauvage, il serait difficile de l'approcher s'il ne fréquentait pas des localités broussailleuses qui permettent de le surprendre ; son vol est rapide et en ligne droite ; en partant, il fait entendre un cri perçant qui ne permet guère de le confondre avec les autres Échassiers, et qui peut se rendre par la syllabe *tui, tui, tui, tui*, répétée précipitamment et sur des intonations différentes.

De passage annuel et régulier en Algérie, l'Héodrome cul-blanc se reproduit dans les contrées froides et tempérées de l'Europe et de l'Asie ; d'après Temminck, il nicherait dans le sable ou dans les herbes au bord des eaux, mais, selon les observations de M. de Homeyer, il nicherait sur les arbres dans les vieux nids des *Turdus musicus*, *Merula vulgaris*, etc. Il est probable que, selon les localités, cet Oiseau niche à terre ou dans des nids abandonnés sur des arbres ou des buissons. La ponte est de trois à cinq œufs, un peu piriformes, d'un gris roussâtre, avec des taches d'un brun noir accumulées et presque confondues au gros bout et de très-petits points roux ou brunâtres ; leur grand diamètre est d'environ 38 millimètres, le petit de 27 millimètres.

Nous avons rencontré l'Héodrome cul-blanc jusque dans le Sahara.

Genre RHYNCHOPHILE — *Rhynchophilus*, Kaup.353. Rhynchophile sylvain — *Rhynchophilus glareola*.

Rhynchophilus glareola, KAUP. *Nat. syst.* (1829), p. 140; — CH. BONAP. *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 244, et *Catal. Parzud.* p. 15, sp. 510; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 132, sp. 312.

Tringa glareola, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 250; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 677; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 730; — MEY. et WOLF, *Tesch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 387.

Totanus glareola, TEMM. *Man.* (1815) p. 421, et 2^e édit. (1820), tom. II, p. 654; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 552; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 51, et *Crit. sur Dégl.* (1850), *Consp. av. Eur.* p. 186, sp. 381; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 333; — SCULEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XCIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 190, sp. 333.

Totanus glareolus, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. VI, p. 398, et *Faun. fran.* (1828) p. 297.

Totanus gallatorius, STEPH. in : SHAW. *Gen. Zool.* (1824), tom. XII, p. 148.

Totanus sylvestris et palustris, BREHM. *Handb. Nat. Vog. Deutschl.* (1831), p. 638 et 639.

POLYDOR ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 297.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 315, fig. 2.

Le Rhynchophile sylvain a le bec un peu plus long que la tête, assez épais à la base, un peu déprimé et renflé à l'extrémité; les narines sont basales, latérales et percées dans les sillons du bec; en été, les adultes ont les parties supérieures d'un noir rayé longitudinalement de cendré et de roussâtre à la tête et au cou, avec des taches angulaires d'un blanc roussâtre ou grisâtre sur le dos; les sourcils, le bord libre des paupières, les joues et les côtés du cou sont d'un blanchâtre tacheté de brun; les ailes, longues et suraiguës, dépassent l'extrémité de la queue; leurs petites et moyennes couvertures supérieures sont d'un brun noirâtre avec un liséré grisâtre peu apparent; les grandes couvertures et les scapulaires sont marquées sur leurs bords de raies diagonales; les rémiges sont noirâtres et les sous-alaires variées de brun; la gorge, le milieu de la poitrine, l'abdomen et les jambes sont d'un blanc pur; les plumes des flancs sont marquées de taches anguleuses, en forme de fer de lance ou de bandes transversales étroites en équerre; le devant du cou et les côtés de la poitrine sont d'un grisâtre tacheté de brun; les sous-caudales sont blanches; les médianes ont un trait noir sur le rachis; ce trait, sur les deux plus grandes sous-caudales, est coupé crucialement vers l'extrémité postérieure par une tache noire plus ou moins large; les sus-caudales sont en partie blanches, en partie coupées par des bandes brunes; la queue, à peu près égale, a ses rectrices marquées de bandes alternes et transversales brunes et blanches avec les barbes internes des trois latérales blanches et les deux rectrices médianes très-rebrunies; les pieds sont d'un jaune verdâtre clair; le bec est noir et verdâtre à la base; l'iris est brun; la taille est d'environ 17 centimètres.

En hiver, le mâle et la femelle ont les parties supérieures d'un brun foncé, avec des taches roussâtres sur les bords des plumes du dos; les parties inférieures sont d'un blanc pur à la gorge, au milieu du ventre et aux sous-caudales, et d'un blanc sale, varié de brun, au devant du cou, à la poitrine et sur les flancs; la queue est rayée de brun sur les plumes médianes et tachetée de brun sur les barbes externes des plus latérales.

Les jeunes ont la raie sourcilière, le tour des yeux et les joues blanches, pointillés de brun; les parties supérieures brunes, avec des raies d'un gris roussâtre au cou, et des petites taches roussâtres, rapprochées sur le corps; les couvertures supérieures des ailes brunes et marquées de taches arrondies; les parties inférieures blanches, avec le devant du cou et la poitrine ondes de cendré, et tachés irrégulièrement de brun; les flancs sont marqués de légères taches brunes peu apparentes; les pieds sont verdâtres, ainsi que la base du bec; le surplus du bec est noirâtre.

Le Rhynchophile sylvain, vulgairement connu sous la dénomination de Chevalier des bois, est originaire des contrées froides et tempérées de l'hémisphère boréal; nous le voyons en Algérie en hiver et aux époques des migrations; il se plaît dans les lieux marécageux et boisés, et préfère le voisinage des eaux douces; son cri, soit qu'il vole ou qu'il coure est un petit ramage assez agréable qui le distingue des autres Échassiers dont il a les habitudes et la manière de vivre. Il niche dans les marécages parmi les joncs ou les roseaux, quelquefois parmi les bruyères et aussi, dit-on, sur les arbres, dans des nids abandonnés; la ponte est de quatre œufs d'un jaune roux ou d'un roux verdâtre, avec des points et des taches d'un brun noir, d'un roux vif et d'un gris foncé très-rapprochées et comme confondues au gros bout; leur grand diamètre est d'environ 37 millimètres, le petit de 29 millimètres.

C'est près du lac Fetzara que nous avons capturé les individus qui figurent dans les galeries de l'Exposition permanente d'Alger.

Genre GUIGNETTE — *Actitis*, Boie.

354. Guignette vulgaire — *Actitis Hypoleucos*.

Actitis hypoleucos, BOIE, *Isis* (1822), p. 560; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 51, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1836), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 250, et *Catal. Parzud.* p. 15, sp. 512; — DURAZ. *Uccel. lig.* (1840), p. 71; — KEYS. et BLAS. *Die Würbelth.* (1840), p. LXXIII; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XCI; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 433, sp. 343.

Tringa hypoleucos, LINN. *Syst. nat.* 12° édit. (1766), tom. I, p. 250; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 678; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 734; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 389.

Totanus hypoleucos, TEMM. *Man. d'Ornith.* (1815), p. 424, et 2^e édit. (1820), tom. II, p. 657; — VIEILL. *Nov. Dict. d'hist. nat.* (1816), p. 407, et *Faun. Fran.* (1828), p. 298; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 531; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 352; — SCHIENZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 334; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 494, sp. 355; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 32.

Totanus Guignetta, LEACH. *Syst. Cat. M. and Birds, Brit. Mus.* (1816), p. 30.

Tringa leucoptera, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. II, p. 496.

Actitis stagnatilis, BREHM. *Haud. Nat. Vog. Deutschl.* (1831), p. 649.

La Guignette et la petite Alouette de mer, BUFF. pl. enlum. 850.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 297.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 318.

La Guignette vulgaire a le bec un peu plus long que la tête, sillonné aux deux tiers environ, à mandibule supérieure un peu renflée et légèrement fléchie à l'extrémité, sur la mandibule inférieure qui est droite; les narines sont basales, latérales, linéaires et percées dans les sillons du bec; en été, les adultes ont les parties supérieures d'un brun olivâtre à reflets, avec une raie plus foncée sur la tige des plumes et de fines raies transversales en zigzags d'un brun noirâtre sur le dos, les scapulaires, les longues couvertures supérieures des ailes et les sus-caudales; les ailes, médiocres et suraiguës, n'atteignant pas l'extrémité de la queue, ont leurs petites et moyennes couvertures supérieures pareilles au dos et les rémiges brunes; les paupières, les sourcils, la gorge, l'abdomen, les sous-alaires, les sous-caudales et les jambes sont blancs; les joues sont rayées de brun olivâtre; les parties latérales et inférieures du cou, ainsi que la poitrine, sont marquées de raies longitudinales brunâtres sur fond blanc et confluentes sur les côtés de cette dernière partie; la queue, longue, ample et très-arrondie, a ses deux rectrices médianes d'un brun olivâtre et rayées transversalement de noirâtre; les latérales sont blanches et rayées transversalement par trois ou quatre larges bandes brunes espacées; les tarses sont minces et peu allongés; les doigts grêles; le médian, y compris l'ongle, aussi long que le tarse et uni à l'externe par une membrane qui s'étend jusqu'à la première articulation, le doigt interne est libre et le pouce ne touche à la terre que par son extrémité; les pieds sont d'un cendré verdâtre ainsi que le bec; l'iris est brun; la taille est d'environ 18 centimètres.

La livrée d'hiver ne diffère de celle d'été que par la moindre intensité des reflets.

Les jeunes sont, en dessus, d'un brun plus foncé que les adultes, avec les bordures des plumes rousses, et des raies transversales brunes et rousses en zigzags, très-apparentes sur les ailes; le dessous du corps est blanc avec les côtés de la poitrine et du cou lavés de cendré et rayés de brun.

La Guignette vulgaire est commune et sédentaire dans quelques localités de l'Algérie, de plus, en hiver et aux époques des migrations, nous sommes visités par de nombreux individus de cette espèce. Ces Oiseaux s'établissent sur les bords de la mer, des rivières et des lacs où ils courent avec beaucoup de grâce et de vivacité sur les sables et les graviers en balançant leur queue à la manière des bergeronnettes; ils nagent et plongent très-bien; on les entend souvent la nuit, en été, pousser un cri monotone et plaintif qu'ils répètent constamment en volant d'une rive à l'autre; leur vol est bas et saccadé; leur nourriture con-

siste en vermisseaux et en insectes; ils voyagent la nuit et en troupes assez nombreuses; ils se laissent difficilement approcher.

La Guignette niche sur les bords du Chétif et de quelques autres fleuves, à l'abri des berges, dans le sable et sur une légère couche d'herbes; les œufs, au nombre de quatre, sont piriformes, d'un jaunâtre sale ou lavé de cendré, avec des points et de petites taches grises, rousses, brunes et noires; leur grand diamètre est d'environ 35 millimètres, le petit de 25 millimètres.

Nous avons tué sur les bords de l'Harrach les individus qui font partie des collections de l'Exposition.

Genre BARGE — *Limosa*, Briss.

355. Barge commune — *Limosa ægocephala*.

Limosa ægocephala, LEACH. *Syst. Cat. M. and Birds, Brit. Mus.* (1816), p. 34; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 52, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 258, et *Catal. Parzud.* p. 45, sp. 315; — DURAZ. *Uccel. Lig.* (1840), p. 73; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 471, sp. 345; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 133, sp. 314.

Scolopax limosa et *ægocephala*, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 244 et 246; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 666 et 667; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 719.

Limosa et *Limosa rufa major*, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. V, p. 282 et 284.

Scolopax Belgica, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 663; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 716.

Totanus ægocephalus, limosa et rufus, BECHST. *Nat. Deutschl.* (1809), tom. IV, p. 234, 244 et 253.

Totanus limosus, MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 369.

Limosa melanura, LEISLER, *Nat. zu Bechst. Nat. Deutschl.* (1814-1815), tom. II, p. 450; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 664; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 554; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 335; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXXVII.

Limicula melanura, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1815), tom. III, p. 250, et *Faun. Fran.* (1828), p. 305.

Limosa Islandica, BREHM, *Hand. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 626.

La Barge ou *Barge commune*, BUFF. pl. enlum. 874 et 916.

POLYDORÉ ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 303 et 304.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 305.

La Barge commune a le bec très-long, mou, flexible dans toute sa longueur; épais, droit et cylindrique à la base; sillonné jusque près de l'extrémité, qui est molle, déprimée, obtuse et lisse; les narines sont oblongues, basales et latérales; en été, le dessus de

la tête et du cou est d'un roux ardent, strié de noir au vertex et à l'occiput, avec la nuque parsemée de points bruns peu apparents; les paupières sont d'un roux blanchâtre; les joues sont rousses et striées de noir; le haut du dos et les scapulaires sont d'un noir profond, avec les plumes tachetées et terminées de roux vif; les ailes, allongées et suraiguës, ont leurs couvertures supérieures cendrées, avec des bordures grisâtres; les rémiges sont noires, avec un miroir blanc; la première est la plus longue; le bas du dos est d'un brun noirâtre; la gorge, le devant et les côtés du cou sont d'un roux ardent; la poitrine et les flancs, également roux, sont traversés de bandes noires en zigzags; l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc pur, rayé transversalement de noir; les sus-caudales, en grande partie blanches, sont noires sur leur tiers terminal; la queue, courte et égale, est blanche à sa base et noire dans sa partie inférieure, le blanc dominant sur les rectrices les plus latérales et diminuant graduellement d'étendue sur les voisines, de manière que les médianes n'en ont plus qu'à la base; les jambes sont emplumées sur la moitié seulement de leur longueur, et scutellées en avant sur la partie nue; les tarses sont longs, grêles, couverts en avant d'une série de scutelles et réticulés en arrière; les doigts sont médiocres et au nombre de quatre; le médian, beaucoup moins long que le tarse, est uni à l'externe jusqu'à la première articulation, par une membrane qui se prolonge latéralement en bordure, et pourvu d'un ongle finement dentelé sur son bord interne et creusé en dessous; les pieds sont noirâtres; le bec est brun avec la base orange et l'iris d'un brun roussâtre; la taille est d'environ 40 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par des teintes moins pures et moins foncées et une taille un peu plus grande.

En hiver, le mâle et la femelle ont les parties supérieures d'un brun cendré, avec la tige des plumes d'une teinte plus foncée; les paupières sont blanchâtres; les rémiges sont brunes avec un miroir blanc; le bas du dos est noirâtre; les joues, la gorge, le devant du cou, la poitrine et les flancs sont d'un gris clair; l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc pur; les sus-caudales sont comme en été; la queue est bordée de blanc; les pieds et le bec comme en été, mais avec des teintes moins foncées.

Les jeunes ont les plumes du vertex brunes et bordées de cendré roussâtre; celles de la nuque et du haut du dos sont d'un gris roussâtre avec un peu de brunâtre au centre; une bande blanchâtre partant de la base du bec passe au-dessus des yeux; les joues sont cendrées et roussâtres; les plumes du milieu du dos et les scapulaires sont noirâtres, bordées de gris roussâtre; celles du bas du dos sont noirâtres et terminées par un faible liséré d'un gris roussâtre; la gorge, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc pur; le cou, la poitrine et les flancs, d'un cendré nuancé de roussâtre, sont variés de quelques taches et de légères raies transversales brunâtres, peu apparentes vers les côtés du corps; la queue est terminée de blanchâtre; les pieds, le bec et l'iris sont comme chez les adultes.

La Barge commune arrive en Algérie en automne, par petites troupes, et fréquente les bords des lacs, des fleuves et les marécages; sa nourriture consiste en vers, larves et insectes aquatiques, qu'elle cherche à l'aide de son long bec dans les vases et les sables limoneux des plages; son naturel est sociable; son vol rapide et sa voix criarde; elle est assez rusée et toujours en éveil, aussi est-il difficile de l'approcher; ses longues jambes et son long bec lui donnent une physionomie toute particulière qui permet de la reconnaître de

fort loin quand elle est posée ou quand elle vole; dans ce dernier cas, elle tient toujours ses longues jambes tendues en arrière.

Au commencement du printemps, la Barge commune se rend, pour se reproduire, dans quelques contrées du nord et du centre de l'Europe, notamment en Hollande; elle niche dans les prairies humides parmi les herbes et les joncs. Les œufs, au nombre de quatre, sont renflés, piriformes et assez variables sous le rapport de la couleur; les uns sont d'un olivâtre plus ou moins foncé, d'autres sont jaunâtres et quelques-uns d'un blanc roussâtre, avec des taches très-prononcées, roussâtres, et des points de même couleur, plus nombreux et plus rapprochés au gros bout, ou bien parsemés de taches presque effacées; quelques-uns sont sans taches. Leur grand diamètre est d'environ 55 millimètres, le petit de 40 millimètres.

356. Barge rousse — *Limosa Lapponica*.

Limosa Lapponica, CH. BONAP. *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 259, et *Catal. Parzud.* p. 15, sp. 516; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 133, sp. 315.

Scolopax Lapponica, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 246; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 667.

Limosa rufa, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. V, p. 281; — LEISL. *Nachtr. zu Bechst. Nat. Deutschl.* (1811-1815), tom. II, p. 462; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 668; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 557; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 52, et *Crit. sur Degl.* (1850), *Consp. av. Europ.* p. 487, sp. 390; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXIV; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 337; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. LXXXVII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 173, sp. 346; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 31.

Scolopax leucophæa, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 719.

Totanus leucophæus, et *gregarius*, BECHST. *Nat. Deutschl.* (1809), tom. IV, p. 237 et 258.

Totanus glottis, MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 372.

Limosa Meyerii, LEISL. *Nachtr. zu Bechst. Nat. Deutschl.* (1811-1815), tom. II, p. 450.

Limosa ferruginea, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. II, p. 480.

Limicola Lapponica, VIEILL. *Nouv. dict. d'Hist. nat.* (1815), tom. III, p. 250, et *Faun. Fran.* (1828), p. 304.

La Barge rousse, BUFF. pl. enlum. 900.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 305.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 306.

La Barge rousse a le bec un peu recourbé en haut; en été, le dessus de la tête et du cou est d'un roux clair, avec des raies longitudinales d'un brun foncé au centre des plumes; les sourcils et les joues sont d'un roux rayé et tacheté de noirâtre; le haut du dos et les scapulaires sont noirs avec des taches ovalaires rouges sur les côtés des plumes ou des bordures rouges et blanches; les ailes, longues et suraiguës, ont leurs couvertures supérieures cendrées, variées de quelques taches rouges et bordées de blanc; les rémiges sont

noires sur les barbes externes et brunes sur les internes; les parties inférieures sont d'un roux rougeâtre plus ou moins vif, avec des traits longitudinaux noirs sur les côtés du cou et de la poitrine; le bas du dos est blanc avec quelques taches brunes; les sus-caudales sont blanches et rousses, et quelques-unes barrées de brun; la queue est rayée alternativement de brun et de blanc et terminée de cette dernière couleur; les pieds sont noirâtres; le bec d'un rouge livide, avec le bout noir et l'iris d'un brun roux; la taille est d'environ 35 centimètres.

La femelle est un peu plus forte que le mâle et a le roux d'une teinte plus pâle.

En hiver, le mâle et la femelle ont les parties supérieures brunes, avec les plumes bordées de cendré à la tête et au cou, de cendré roussâtre et de blanchâtre à la partie supérieure du dos et aux scapulaires; les sourcils et les joues sont d'un cendré tacheté de brun; les couvertures supérieures des ailes sont brunes, avec leurs tiges noirâtres et de larges bordures blanches; les rémiges sont noires; les parties inférieures sont blanches, avec le cou et la poitrine d'un cendré roussâtre, varié de petites stries brunes et de quelques autres plus étendues qui occupent les flancs; le bas du dos et les sus-caudales sont blancs; marqués de quelques taches brunes; la queue est barrée alternativement de brun et de blanc; les pieds, le bec et l'iris sont comme en été.

Les jeunes ressemblent beaucoup aux adultes en plumage d'hiver, mais ils ont le bec plus court, davantage de brun aux parties supérieures; sur les bordures des plumes une teinte roussâtre plus prononcée et moins de cendré.

La Barge rousse, qui est assez commune en Algérie pendant l'hiver, quitte ce pays dès le commencement du printemps pour aller dans des contrées plus septentrionales vaquer aux soins de la reproduction; ses mœurs et ses habitudes ont beaucoup de rapport avec celles de l'espèce précédente; elle fréquente les bords de la mer et les plaines marécageuses qui entourent les lacs, se nourrissant de vers, de petits crustacés et de mollusques. Elle niche, dit-on, en Angleterre et en Hollande dans les marais; ses œufs, au nombre de quatre, un peu plus allongés que ceux de la Barge commune, sont piriformes, roussâtres ou d'un cendré verdâtre, avec des taches rousses et d'un brun noir; leur grand diamètre est d'environ 55 millimètres, le petit de 35 millimètres.

Genre COURLIS — *Numenius*, Lath.

357. Courlis cendré — *Numenius arquata*.

Numenius arquata, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 710; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 354; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 603; — CUV. *Rég. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 521; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 565; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 49, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 268, et *Catal. Parzud.* p. 15, sp. 319; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXVIII; —

SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 318; — SCHLEG, *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XCV; — DEGL, *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 463, sp. 342; — MALH, *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1835), p. 31; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1838), p. 134, sp. 316.

Scolopax arquata, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 242; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 653.

Numenius, BRISS. *Ornith. Eur.* (1760), tom. V, p. 314.

Numenius arquatus, VIEILL. *Nouv. Dict. d'Hist. nat.* (1817), tom. VIII, p. 304, et *Faun. Fran.* (1828), p. 307; — TEMM. *Mon. d'Ornith.* 4^e part. (1840), p. 393.

Numenius major, STEPH. in : SHAW. *Gen. Zool.* (1826), tom. XII, p. 26.

Numenius medius, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 609.

Le Courlis, BUFF. pl. enlum. 818.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 306.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 302.

Le Courlis cendré a le bec très-long, grêle, très-arqué, un peu comprimé, à mandibule supérieure, sillonnée dans les trois quarts de son étendue, lisse, dure, obtuse à son extrémité et dépassant l'inférieure; les narines sont basales, latérales, linéaires et ouvertes dans les sillons du bec; les parties supérieures sont d'un brun noir, avec les plumes bordées d'un cendré clair, un peu teinté de roussâtre; une raie sourcilière et les paupières sont blanches, variées de taches brunes; les ailes, longues, étroites et suraiguës, ont leurs couvertures supérieures bordées de cendré et marquées de taches dentées; les rémiges primaires sont noirâtres, avec la tige de la première blanche, et celle des autres noirâtre; les secondaires sont terminées et tachées de blanc sur leurs bordures; les joues et les parties latérales du cou sont d'un cendré tacheté de brun; les parties inférieures sont blanches, lavées de roussâtre au cou et à la poitrine, avec des raies longitudinales brunes sur ces parties, l'abdomen et les sous-caudales; le bas du dos, les sus-caudales et les sous-alaires sont d'un blanc marqué de quelques taches brunes; la queue, courte et égale, est d'un cendré blanchâtre, lavé de roussâtre sur les plumes médianes, avec des bandes transversales brunes; les tarses sont longs, scutellés sur leur tiers inférieur en avant seulement et réticulés sur le surplus de leur étendue; les doigts, au nombre de quatre, sont relativement courts; le médian est bien moins long que le tarse; les trois antérieurs sont unis à leur base par une membrane, le pouce est court, élevé, et ne porte à terre que par son extrémité; les pieds sont d'un brun de plomb; le bec, brun en dessus, est cendré en dessous; l'iris est d'un brun fauve; la taille est d'environ 60 centimètres.

Au printemps, les teintes sont plus vives et plus rousses qu'en automne.

La femelle ne diffère du mâle que par une taille un peu plus forte, des teintes cendrées plus prononcées et un peu moins de roux dans son plumage.

Les jeunes, plus petits que les adultes, ont le bec plus court et moins arqué et la livrée plus cendrée.

Le Courlis cendré, nommé aussi Grand Courlis, assez commun en Algérie aux époques des passages, se plaît sur les rives des eaux douces et salées, cherchant dans la vase, sous les herbes ou dans la terre humide les vers, les insectes, les hélices dont il fait sa princi-

pale nourriture et que son long bec, pourvu à son extrémité de nerfs très-déliés, lui permet de sentir sous terre; il est méfiant et se laisse difficilement approcher; son vol est rapide et sa marche précipitée; lorsqu'il vole, et souvent même au repos, il fait entendre un double cri aigu, qui peut s'exprimer par le mot *coûrrli, coûrrli*, d'où probablement lui est venu son nom. Il voyage en bandes assez nombreuses ou par petites familles; lorsque ces Oiseaux sont effrayés ou aperçoivent un chasseur, ils ne cessent de jeter de grands cris d'alarme et de voler en rond, mais toujours hors de portée. Il est rare que le Courlis cendré se reproduise en Algérie, il niche sur les plages non loin des eaux; les œufs, au nombre de trois ou quatre, sont très-ventrus, d'un jaunâtre sale ou d'un jaune verdâtre, avec des taches grises, rousses et noirâtres, les unes superficielles et les autres profondes; leur grand diamètre est d'environ 62 millimètres, et le petit de 50 millimètres.

Les petits, au sortir du nid, sont couverts d'un duvet assez épais, varié en dessus de gris, de brun, de roussâtre et d'un blanc jaunâtre en dessous; leur bec est droit et pas plus long que celui du Pluvier doré; leurs longues jambes sont très-grosses et comme engorgées; si on les poursuit, ils se pressent, se culbutent et fourrent leur tête dans le premier trou qu'ils rencontrent. « J'en pris un, dit M. Saint-John, pour examiner son plumage ou plutôt le duvet qui le couvrait; tandis que je le tenais dans la main, il me regardait de son grand œil noir, saillant, avec une telle expression de confiance et de curiosité, qu'eussé-je été le plus déterminé collectionneur d'Oiseaux, je n'aurais pu m'empêcher de le remettre doucement à terre. Dès qu'il se sentit libre, il courut se placer sur un petit monticule herbeux et chercha autour de lui ses parents qui, jetant des cris à distance, volaient avec un bruit étourdissant autour de la tête de mon chien. » (Excursions d'un chasseur, *Rev. Brit.*, 1851.)

Le Courlis cendré s'accoutume très-vite à la captivité et vit très-bien dans les jardins où il cherche fort activement les vers, les insectes et les limaçons, il mange aussi de la viande coupée en petits filets minces et même de la viande cuite et du pain.

La chair du Courlis n'est pas très-délicate et conserve un goût de marais peu agréable.

358. Courlis Corlieu — *Numenius phaeopus*.

Numenius phaeopus, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 744; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 355; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 604; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'Hist. nat.* (1817), tom. VIII, p. 303, et *Fam. Fran.* (1828), p. 308; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 521; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 566; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 49, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 269, et *Catal. Parzud.* p. 15, sp. 520; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXVIII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 319; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* 1844, p. XCV; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 167, sp. 343; — MALL. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 31; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 434, sp. 317.

Numenius minor, LINN. *Syst. nat.* 6^e édit. (1748); — BRISS. *Ornith.* (1760), tom. V, p. 317.

Scolopax phaeopus, LINN. *Syst. nat.* (1766), tom. I, p. 243; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 657.

Numenius atricapillus, VIEILL. *Nouv. Dict. d'Hist. nat.* (1818), tom. VIII, p. 303.

Phœopus arquatus, STEPH. in : SHAW. *Gen. Zool.* (1826), tom. XII, p. 36.

Le Courlieu ou petit Courlis, BUFF. pl. enlum. 842.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 307.

GOULD, *Birds, of. Eur.* tab. 303.

Le Courlis Corlieu a le bec long, grêle et arqué, le dessus de la tête brun, avec une grande raie blanchâtre sur la ligne médiane et une longue et large bande de même couleur au-dessus des yeux ; la nuque est rayée longitudinalement de brun et de cendré-roussâtre ; les joues et les paupières sont d'un blanc tacheté de brun, les lorums sont de cette dernière couleur et très-légèrement variés de cendré ; le dessus du corps est brun avec les bordures des plumes d'une teinte plus claire, tirant sur le blanchâtre ; les ailes, longues et suraiguës, ont leurs couvertures supérieures d'un brun foncé, avec les bordures d'une teinte tirant sur le blanchâtre ; les bordures des plus longues couvertures sont en zigzags ; les couvertures inférieures et les plumes axillaires sont d'un blanc pur et coupées par des bandes brunes ; les rémiges sont noirâtres, avec la bague des deux premières blanche, et les autres terminées de blanchâtre ; la gorge et l'abdomen sont d'un blanc pur ; le cou et la poitrine sont roussâtres, marqués de nombreuses taches longitudinales brunes ; sur les flancs et les sous-caudales, dont le fond est blanc, se voient des raies et des bandes brunes disposées en zigzags ; le bas du dos et les sus-caudales sont blancs et barrés de brun ; la queue, cendrée en dehors et blanchâtre en dedans, est terminée de blanc et barrée de brun ; les pieds sont plombés ; le bec, noir en dessus, est rougeâtre en dessous ; l'iris est brun, la taille est d'environ 44 centimètres.

La femelle ne diffère pas du mâle.

Les jeunes, beaucoup plus petits que les adultes, ont le bec plus court et bien moins arqué ; la livrée est la même que chez les vieux.

Le Courlis Corlieu n'est que de passage en Algérie où il se montre isolément et par petites familles, de la fin d'août au 15 septembre et vers la fin de l'hiver ; ses mœurs et ses habitudes ont beaucoup d'analogies avec celles de l'espèce précédente ; il fréquente les bords de la mer et des lacs, se nourrit de vers, d'insectes et de petits mollusques ; son vol est élevé et soutenu, et sa marche rapide.

Cet Oiseau se reproduit dans les régions froides de l'Europe et de l'Asie, il niche dans les endroits marécageux, pond trois ou quatre œufs, un peu plus petits et plus allongés que ceux du Courlis cendré ; ces œufs sont piriformes, d'un olivâtre sombre avec des taches brunes et noirâtres, assez grandes et plus rapprochées vers le gros bout ; leur grand diamètre est d'environ 58 millimètres, le petit de 46 millimètres.

Nous avons capturé sur les bords de l'Harrach les individus de cette espèce, ainsi que ceux de l'espèce précédente et de celle qui va suivre, qui font partie des collections zoologiques de l'exposition d'Alger.

359. Courlis à bec grêle — *Numenius tenuirostris*.

Numenius tenuirostris, VIEILL. *Nouv. Dict. d'Hist. nat.* (1817), tom. VIII, p. 302; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 566; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 49, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass. sp.* 271, et *Catal. Parzud.* p. 45, sp. 522; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 4^e part. (1840), p. 394; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXVIII; SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 319; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XCV; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 468, sp. 344; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 31; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 434, sp. 318.

CH. BONAP. *Icon. del. Faun. Ital.* tab. 42.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 304.

Le Courlis à bec grêle a, comme l'indique son nom, le bec très-mince, un peu arqué et un peu comprimé; les parties supérieures sont brunes, avec les plumes du vertex bordées de roussâtre, celles du cou de cendré blanchâtre et celles du corps de cendré lavé de roussâtre; la raie sourcilière, les joues et les côtés du cou sont cendrés, tachetés de brun; les ailes, longues, étroites et sur-aiguës, ont leurs couvertures supérieures brunes et bordées de blanc; les rémiges sont brunes, la première a la baguette blanche et celles qui suivent la quatrième sont terminées et tachetées de blanc sur les bordures; la gorge, le bas-ventre, les jambes et les sous-caudales sont d'un beau blanc; le devant du cou et la poitrine sont d'un blanc un peu teinté de roussâtre, avec des taches en forme de gouttelettes d'un brun noir; l'abdomen et les flancs sont marqués de taches en forme de fer de lance, plus grandes sur cette dernière région, et d'un brun-noirâtre; la partie inférieure du dos est d'un blanc pur; les sus-caudales sont blanches et variées de quelques taches longitudinales brunes; la queue est blanche, coupée par des bandes brunes en zigzags; les pieds sont d'un gris de plomb; le bec, d'un brun noirâtre en dessus, est en dessous couleur de chair; l'iris est brun; la taille est d'environ 42 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes ont les bordures des plumes d'un gris plus terne et moins roussâtre; les taches du cou et de l'abdomen plus allongées, le bec plus court et moins courbé que celui des adultes.

Le Courlis à bec grêle que nous avons rencontré en Algérie sur le littoral, dans les premiers jours du mois de septembre, par couples ou par petites familles, est d'un naturel farouche et très-déffiant; sa nourriture consiste en insectes, en vers et en petits mollusques; son cri est doux et monotone, il le fait entendre en volant et aussi quand il est posé.

Cet Oiseau a été aussi rencontré par nous, dans le sud de l'Algérie, près des lacs, des sebkhra et des chotts, notamment près de Saïda, vers la fin du mois de février, ce qui pourrait faire supposer qu'il se reproduit en ce pays.

Le Courlis à bec grêle est de passage en Grèce, en Italie, en France et dans quelques autres contrées de l'Europe. Il se reproduit en Égypte, dans les marécages, au milieu des

herbes; sa ponte est de quatre à cinq œufs d'un blanc laiteux, ou d'un blanc nuancé de jaunâtre avec des points et des petites taches irrégulières brunes et cendrées, plus nombreuses et plus rapprochées vers le gros bout; leur grand diamètre est d'environ 55 millimètres, le petit de 40 millimètres.

TRIBU DES ALECTORIDÉS

ALECTORIDES

FAMILLE DES RALLIDÉS

RALLIDÆ

SOUS-FAMILLE DES RALLINÉS

RALLINÆ

Genre RALE — *Rallus*, Linn.

360. Râle d'eau — *Rallus aquaticus*.

Rallus aquaticus, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 262; — BRISS. *Ornith.* (1760), tom. V, p. 151; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 712; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 755; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 406; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 683; — VIEILL. *Now. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXVIII, p. 552, et *Faun. Fr.* (1828), p. 328; — CUV. *Règ. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 538; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 535; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 53, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échassiers*, sp. 318, et *Catal. Parzud.* p. 15, sp. 523; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXVIII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 316; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CIV; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 264, sp. 383; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 33; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 134, sp. 319.

Scolopax obscura, S. G. GMELIN, *Reise durch Russl.* (1774-1784), tom. III, p. 92.

Rallus sericeus, LEACH. *Syst. M. and Cat. Birds, Brit. Mus.* (1816), p. 33.

Rallus Germanicus, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 690.

Le Râle d'eau, BUFF. pl. enlum. 749.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 329.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 339.

Le Râle d'eau a le bec plus long que la tête, légèrement infléchi, épais et élevé à la base et presque cylindrique à la pointe; les narines latérales, allongées, droites, sont percées de part en part dans un sillon recouvert d'une membrane et n'atteignent pas le milieu du bec; le dessus de la tête, du cou et du corps, les scapulaires et les sus-caudales sont d'un roux olivâtre, flammé de taches noires au centre des plumes; les ailes, courtes et sub-aiguës, ont leurs couvertures supérieures comme le manteau, mais avec des taches noires moins prononcées; quelques-unes des petites couvertures sont marquées en travers de petits traits blancs; les rémiges sont brunâtres; la gorge est blanchâtre; les joues, le devant et les côtés du cou, la poitrine et le haut de l'abdomen sont d'un joli cendré bleuâtre; les flancs sont d'un noir profond, traversés de bandes blanches; le bas-ventre est roussâtre et lessous-caudales en partie blanches, en partie rousses et noires; la queue, courte, conique, à rectrices souples et sensiblement courbées, est brune avec les bordures des plumes d'une teinte plus claire; les jambes sont un peu dénudées au-dessus de l'articulation; les tarses, médiocrement allongés, sont robustes et scutellés; les doigts sont au nombre de quatre; les antérieurs sont grêles et allongés; le médian, y compris l'ongle, est plus long que le tarse; le pouce est court, mince et pourvu d'un ongle très-petit; les pieds sont d'un brun rougeâtre; le bec, d'un roux rougeâtre, est nuancé de brun en dessus et à la pointe; l'iris est d'un rouge orangé; la taille est d'environ 27 centimètres.

La femelle ne diffère pas du mâle, l'un et l'autre ont en automne le cendré bleuâtre des joues et des parties inférieures d'une nuance moins nette, et les raies blanches des flancs, ainsi que les sous-caudales teintées de roussâtre.

Les jeunes sont plus petits que les adultes et ont le bec moins long; les sourcils et la gorge sont d'un blanc sale, la poitrine est tachetée de brunâtre sur un fond blanc jaunâtre et les flancs rayés de noir et de roussâtre.

Le Râle d'eau est un Oiseau triste, solitaire et craintif, qui se tient presque constamment caché dans les roseaux, les hautes herbes et les broussailles qui bordent les lacs, les marais et les oueds, d'où il ne sort guère que le soir; il court très-rapidement sur les plantes aquatiques, sa petite queue relevée et grimpe même sur les arbustes qui se trouvent au bord des eaux pour se soustraire aux recherches des chasseurs, après avoir fait mille détours; il est difficile de le faire lever, même avec de bons chiens, et il nage et plonge au besoin avec beaucoup de facilité. Son vol est lourd, bas, peu soutenu et s'exécute à peu près en ligne droite; il marche la tête haute, le cou tendu, le pied levé, en relevant et en étalant de temps en temps sa queue par de petits mouvements brusques; il quitte rarement le canton qu'il a choisi pour demeurer et s'y fait de petites routes dans les grandes herbes; il se tient, en courant, la tête et le corps fortement penchés en avant et les jambes dans une flexion extrême. Ses habitudes sont plus crépusculaires que diurnes, et l'on entend souvent pendant la nuit son cri qui peut se traduire par la syllabe *kri, kri, kri*, plusieurs fois répétée. La nourriture du Râle d'eau consiste en vers, insectes, petits mollusques et herbes aquatiques; il est sédentaire en Algérie et niche sur les lacs parmi les roseaux et les joncs sur quelques plantes sèches; la ponte est de six à dix œufs assez allongés, d'un blanc un peu lavé de jaunâtre ou de verdâtre, quelquefois d'un blanc laiteux, avec des points et des petites taches brunes, le plus souvent rares et isolées, excepté sur le

gros bout, où elles sont plus ou moins accumulées et mêlées de petits traits déliés; leur grand diamètre est d'environ 36 millimètres, le petit de 25 millimètres.

Genre PORZANE — *Porzana*, Vieill.

361. Porzane Marouette — *Porzana Marouetta*.

- Porzana Marouetta*, GRAY, *List. Gen. of Birds* (1841), p. 91; — CH. BONAP. *Crit. sur Dégl.* (1850), *Consp. av. Eur.* p. 176, sp. 320, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 353, et *Catal. Parzud.* p. 15, sp. 524; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 135, sp. 320.
- Rallus Porzana*, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 262; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 712; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXVIII, p. 557, et *Faune Fran.* (1828), p. 330; — CUV. *Rég. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 538; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 537; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 268, sp. 385.
- Rallus aquaticus minor, sive marouetta*, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. V, p. 155.
- Gallinula Porzana*, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 722; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 412; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 688; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 348; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CIII; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 33.
- Ortygometra Porzana*, STEPH. in: SHAW. *Gen. Zool.* (1826), tom. XII, p. 223; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 53; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXVII.
- Gallinula maculata et punctata*, BREHM, *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 698 et 699.
- La Marouette*, BUFF. pl. enlum. 751.
- POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 330.
- GOULD, *Birds of Eur.* tab. 343.

La Porzane Marouette a le bec plus court que la tête, peu élevé à la base, un peu rétréci vers le milieu, comprimé dans toute son étendue et atténué à la pointe; les narines sont latérales, oblongues, droites et percées dans une fosse membraneuse atteignant le milieu du bec; les parties supérieures sont d'un roux olivâtre lustré et tacheté de noir, avec les côtés du vertex, le front, les sourcils et la gorge d'un cendré noirâtre; le dos et les scapulaires sont rayés et tachetés de blanc; les ailes, médiocres et sub-aiguës, atteignant le tiers postérieur de la queue, ont leurs couvertures supérieures semblables au dos, mais avec des taches plus nombreuses, toutes précédées d'une tache noire; les rémiges sont brunes, avec la première bordée de blanc et les autres d'olivâtre; le devant, les côtés du cou, la poitrine et une partie de l'abdomen sont d'un cendré olivâtre, tacheté de blanc, avec les flancs barrés de cette dernière couleur; le milieu du ventre et les sous-caudales sont d'un blanc pur; les sus-caudales sont rayées et tachetées de blanc; la queue, courte, conique, à rémiges

pointues, souples et légèrement courbées, est brune, bordée d'olivâtre, avec quelques taches blanches sur les bords des plumes médianes; le bas des jambes est dénudé et scutellé; les tarses sont courts, scutellés en avant et réticulés en arrière sur leurs deux tiers inférieurs; les doigts antérieurs sont grêles et allongés; le médian, y compris l'ongle, est aussi long que le tarse; le pouce est allongé et porte à terre sur une partie de son étendue; les pieds sont verdâtres, le bec d'un jaune verdâtre avec la base rouge et l'iris d'un brun verdâtre; la taille est d'environ 20 centimètres.

La femelle ressemble au mâle. En automne, les adultes ont les teintes moins nettes qu'en été, les régions supérieures sont moins lustrées; les côtés de la tête et du cou sont variés de roux olivâtre et de blanchâtre; le blanc du ventre est terne et celui des sous-caudales lavé de roussâtre; le bec, d'un brun olivâtre, avec la pointe brune, n'a point de rouge à sa base.

Les jeunes, beaucoup plus petits que les adultes, ont des taches blanches infiniment plus nombreuses, les sourcils et les joues variés de blanc et de brun, la gorge et le milieu du ventre d'un cendré blanchâtre, plus ou moins marqué de traits bruns, et les sous-caudales lavées de roussâtre; le bec et les pieds sont d'un brun verdâtre.

La Porzane Marouette, dont les mœurs et les habitudes sont à peu près les mêmes que celles du Râle d'eau, se plaît comme lui, dans les joncs et les hautes herbes des bords submergés des lacs et des rivières, d'où il est si difficile de la faire sortir, que les chiens arrivent parfois à la saisir avant qu'elle ait pris son vol; elle court très-vite, mais vole lentement et les jambes pendantes. Sa nourriture consiste en insectes, limaces, vermineux et herbes aquatiques. Sa voix aigre et perçante peut être comparée à celle d'un petit Oiseau de proie, et lorsqu'une Marouette pousse son cri, il est répété en chœur par toutes celles qui se trouvent dans le canton. Cet Oiseau niche dans les endroits marécageux, son nid est un amas d'herbes sèches grossièrement entrelacées et à base mobile, pouvant s'élever et s'abaisser avec l'eau sans être emporté; la ponte est de dix à douze œufs, médiocrement allongés, d'un jaunâtre clair, avec des taches irrégulières et de nombreux petits points d'un brun noirâtre et d'un gris violacé; les taches sont plus ou moins profondes et d'ordinaire un peu plus nombreuses sur le gros bout; leur grand diamètre est d'environ 34 millimètres, le petit de 24 millimètres.

Les petits en naissant sont couverts d'un duvet noir et leur bec est rouge à la base et à la pointe, avec la partie intermédiaire noire; leur éducation est très-rapide; aussitôt qu'ils peuvent courir et nager, ils se séparent et chacun de son côté va chercher sa subsistance.

La Porzane Marouette est sédentaire en Algérie sur nos grands lacs; de plus nous en voyons, au printemps et vers la fin de l'été, des passages assez considérables.

La chair de la Marouette est succulente, surtout en automne, époque où elle est très-grasse.

En captivité, la Marouette n'est pas difficile sur le genre de nourriture, elle s'accommode également de substances végétales ou animales, mais donne néanmoins la préférence à ces dernières; de l'eau en abondance lui est nécessaire.

Nous avons capturé sur les bords du Massafran les individus qui figurent dans les galeries de l'Exposition.

Genre ZAPORNIE — *Zapornia*, Leach.362. Zapornie de Baillon — *Zapornia pygmaea*.

Zapornia pygmaea, CH. BONAP. *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 361, et *Catal. Parzud.* p. 15, sp. 525 ; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 435, sp. 321.

Rallus Baillonii, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXVIII, p. 548, et *Faun. Fran.* (1828), p. 233 ; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 527 ; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 272, sp. 387.

Gallinula Baillonii, TEMM. *Man.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 692 ; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CIII.

Crex Baillonii, LICHT. *Cat. des doubl. du Mus. de Berl.* (1823), p. 80.

Ortygometra Baillonii, STEPH. in : SHAW. *Gen. Zool.* (1824), tom. XII, p. 228 ; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 53.

Phalaridion pygmaea, KAUP. *Nat. Syst.* (1829), p. 173.

Gallinula pygmaea, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 701 ; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 349.

Crex pygmaea, NAUM. *Vög. Deutschl.* (1838), tom. IX, p. 567.

Ortygometra pygmaea, KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. 48.

Porzana pygmaea, CH. BONAP. *Uccel. Europ.* (1842) p. 64, et *Crit. sur Dégl.* (1850), *Consp. av. Europ.* p. 177, sp. 321.

POLYDORÉ ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 332.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 344.

La Zapornie de Baillon a le bec plus court que la tête, peu élevé à la base, à arête convexe ; les narines sont elliptiques et percées dans une fosse membraneuse ; les parties supérieures sont d'un roux olivâtre varié de stries noires à la tête et au cou, de noir plus profond et de nombreuses taches irrégulières blanches sur le dos et les scapulaires ; les sourcils sont d'un joli cendré bleuâtre ; les ailes, médiocres et suraiguës, atteignant le milieu de la queue, ont leurs couvertures supérieures d'un roux olivâtre taché de blanc et de noir ; les rémiges sont d'un brun roussâtre, avec le bord externe de la première blanc ; les joues, les côtés et le devant du cou, ainsi qu'une grande partie de l'abdomen, sont gris-bleu ardoisé et de nuance plus claire à la gorge ; le bas-ventre, les flancs et les sous-caudales sont d'un noir profond, barré de blanc ; la queue, courte et étagée, a ses rectrices brunes, légèrement bordées d'olivâtre ; les jambes sont un peu dénudées ; les tarses sont allongés, scutellés en avant et réticulés en arrière ; les doigts antérieurs sont allongés et grêles ; le médian, y compris l'ongle, est bien plus long que le tarse ; le pouce est allongé et porte à terre sur une assez grande étendue ; les pieds sont d'un vert jaunâtre, le bec d'un vert foncé et l'iris rougeâtre ; la taille est d'environ 17 centimètres.

La femelle ressemble au mâle; en automne, l'un et l'autre ont les parties supérieures comme en été; les sourcils et les joues blancs, maculés de roux olivâtre; la gorge, le devant du cou et le milieu de l'abdomen d'un blanc pur; la poitrine et les flancs ondulés transversalement de brun olivâtre; le bas-ventre et les sous-caudales d'un brun ardoisé traversé de bandes blanches; les pieds et la partie nue des jambes d'un verdâtre livide, et le bec d'un vert noirâtre.

Les jeunes ont les parties inférieures ondulées partout, excepté à la gorge, de zigzags olivâtres et cendrés sur un fond blanc roussâtre; pour tout le surplus de la livrée ils ressemblent aux adultes en hiver.

La Zapornie de Baillon se plaît sur les bords herbeux des lacs et des oueds; elle est très-rusée, et ses manœuvres qu'elle exécute avec une étonnante rapidité finissent presque toujours par laisser la patience des chasseurs et des chiens, car il est presque impossible de la faire lever; poursuivie à outrance, elle se jette à l'eau, fuit à la nage et plonge lorsqu'elle se voit sur le point d'être atteinte. Sa nourriture consiste en insectes, vermineux, herbes et graines aquatiques. Elle niche sur les bords des lacs, parmi les roseaux, sur un lit d'herbes sèches. Ses œufs, au nombre de sept ou huit, sont d'un roux olivâtre, avec des taches plus foncées, très-petites et très-nombreuses, peu apparentes et presque confondues; leur grand diamètre est d'environ 27 millimètres, le petit de 18 millimètres.

Les petits, au sortir du nid, sont entièrement noirs, avec les pieds d'un gris plombé et le bec jaunâtre.

La Zapornie de Baillon et l'espèce qui va suivre sont sédentaires en Algérie et s'y montrent aussi de passage à l'époque des migrations.

363. Zapornie poussin — *Zapornia minuta*.

Zapornia minuta, CH. BONAP. *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1836), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 362, et *Catal. Parzud.* p. 15, sp. 526; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 135, sp. 322.

Rallus parvus, SCOP. *Ann. I. Hist. nat.* (1769), p. 126.

Rallus minutus, PALL. *Vog.* (1776), édit. in-4°, tom. III, *Append.* p. 700.

Rallus pusillus, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 749; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 761; — SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), p. 379; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 537; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 270, sp. 386.

Gallinula pusilla, BECHST. *Nat. Deutschl.* (1809), tom. IV, p. 484; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 414; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 690; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 348; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CIII.

Rallus Peyroussi, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXVIII, p. 542, et *Faun. Fr.* (1828), p. 331.

Crex pusilla, LICHT. *Cat. des doubl. du Mus. de Berl.* (1823), p. 80.

Phalaridion pusillum, KAUP. *Nat. Syst.* (1829), p. 173.

Ortygometra pusilla, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 53; — DURAZ. *Uccel. Lig.* (1840), p. 75.

Ortygometra minuta, KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXVIII.

Porzana minuta, CH. BONAP. *Uccel. Eur.* (1842), p. 65, et *Crit. sur Degl. Consp. av. Eur.* (1850), p. 177, sp. 322.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 331.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 345.

La Zapornie poussin a les parties supérieures d'un olivâtre cendré à la tête et au cou, avec des taches noires au dos, confluentes et marquées de quelques traits blancs; les sourcils et les côtés de la tête sont d'un gris bleuâtre; les couvertures supérieures des ailes sont d'un brun roux olivâtre et les rémiges brunes; la première porte vers l'extrémité de son bord externe un petit trait blanc; la gorge, le devant et les côtés du cou, la poitrine et la plus grande partie de l'abdomen sont d'un gris bleuâtre sans taches; le bas-ventre est d'un blanc roussâtre avec les plumes terminées de blanc; les sus-caudales sont d'un roux olivâtre, et les rectrices, d'un brun noirâtre, sont bordées de roux olivâtre; les pieds sont verdâtres; le bec d'un beau vert, et l'iris rouge; la taille est d'environ 18 centimètres.

La femelle, au printemps, diffère sensiblement du mâle; elle a la raie sourcilière et les joues d'un gris bleuâtre, avec une tache d'un roux olivâtre sur l'oreille; la gorge et une partie du devant du cou blanchâtres; le bas du cou, la poitrine et la plus grande partie de l'abdomen d'un cendré roussâtre, plus roux sur les côtés; les parties supérieures, le bas-ventre et les sous-caudales sont comme chez le mâle.

En automne, les parties supérieures chez le mâle et la femelle sont plus rembrunies; les sourcils et les côtés de la tête ne sont bleuâtres qu'en partie; le dessous du corps est blanc, moucheté de brun sur la poitrine et sur les flancs.

Les jeunes sont moins foncés en couleur que les adultes; ils ont moins de blanc sur le dos; la gorge est blanche et les flancs rayés transversalement de blanc sur fond brun.

La Zapornie poussin, avec laquelle l'espèce précédente a souvent été confondue, en a les mœurs douces et les habitudes; elle vit dans les mêmes lieux, se tient, comme elle, cachée dans les herbes et les joncs, court avec vitesse, emploie une foule de ruses pour échapper aux chiens, nage et plonge avec facilité, et, quand elle est forcée de prendre son essor, ne se porte qu'à une faible distance. Sa nourriture consiste en insectes et en vers, en végétaux aquatiques et en petites graines; elle niche parmi les roseaux; ses œufs, au nombre de sept ou huit, sont d'un roux olivâtre sale, couverts de points, de stries et de petites taches confluentes d'un roux pâle; leur grand diamètre est d'environ 29 millimètres, le petit de 21 millimètres.

Sédentaire en Algérie, ainsi que l'espèce précédente, la Zapornie poussin se montre en plus grande abondance aux époques des passages annuels. Dans le midi de la France, elle est connue sous le nom de Crève-Chiens, ainsi que sa congénère. Cette qualification lui vient de la difficulté qu'on éprouve à la faire lever.

Nous avons capturé, sur les lacs Halloula et Fetzara, les sujets dont nous avons enrichi les galeries de l'Exposition.

Genre CREX — *Crex*, Bechst.364. *Crex* de genêt — *Crex pratensis*.

Crex pratensis, BECHST., *Nat. Deutschl.* (1809), tom. IV, p. 470; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 408; — CH. BONAP., *Birds* (1838), p. 53, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1836), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'ordre des Échass.* sp. 368, et *Catal. Parzud.* p. 45, sp. 527; — KEYS. et BLAS., *Die Wirbelth.* (1840), p. LXVII; — SCHLEG., *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CIV; — MALH., *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 33; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 436, sp. 323.

Rallus Crex, LINN., *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 261; — GMEL., *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 711; — VIEILL., *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1819), tom. XXVIII, p. 553, et *Faun. Fr.* (1828), p. 328; — CUV., *Rég. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 538; — LESS., *Traité d'Ornith.* (1831), p. 536; — DEGL., *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 266, sp. 384.

Rallus genistrarum sive Ortygometra, BRISS., *Ornith.* (1760), tom. V, p. 459.

Gallinula Crex, LATH., *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 766; — TEMM., *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 686; — SCHINZ., *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 347.

Ortygometra Crex, LEACH., *Syst. Cat. M. and Birds Brit. Mus.* (1816), p. 34.

Crex herbarum et alticeps, BREHM., *Hand. Nat. Vög. Deutschl.* (1834), p. 694.

Le Rôle de genêt, BUFF., pl. enlum. 750.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 328.

GOULD, *Birds of Eur.*, tab. 341.

Le *Crex* de genêt a le bec beaucoup plus court que la tête, presque conique, très-élevé à la base, très-comprimé dans toute son étendue et à arête convexe; les narines latérales, oblongues et droites atteignent le milieu du bec; le dessus de la tête, du cou, du corps, et les sous-caudales sont d'un brun noirâtre, avec les plumes bordées et terminées d'un cendré légèrement lavé de roussâtre; les sourcils et les joues sont d'un cendré bleuâtre, nuancé d'un peu de roussâtre au-dessus de l'oreille et derrière; les ailes, assez longues et sub-aiguës, ont leurs couvertures supérieures d'un beau roux ferrugineux, et leurs rémiges d'un cendré roussâtre, avec le bord de la plus externe d'un blanc jaunâtre; la gorge et le milieu de l'abdomen sont d'un blanc grisâtre, très-légèrement teinté de roussâtre; le devant et les côtés du cou, ainsi que la poitrine, sont d'un cendré roussâtre moiré; les flancs et les sous-caudales sont barrés de brun, de roussâtre et de blanchâtre; la queue, est courte, et ses rectrices, médiocrement résistantes, sont brunes, bordées et terminées de cendré roussâtre; les jambes sont peu dénudées; les tarses, épais et allongés, sont scutellés en avant et réticulés en arrière; les doigts antérieurs sont assez longs; le médian, y compris l'ongle, est plus court que le tarse, et le pouce, bien développé, porte à terre sur une assez grande étendue; les pieds sont d'un brun rougeâtre; le bec, rougeâtre en dessus, est blanchâtre en dessous; l'iris est d'un brun grisâtre et les paupières roses; la taille est d'environ 25 centimètres.

La femelle, un peu moins grande que le mâle, a les teintes cendrées moins pures; le

roux des ailes moins vif et quelques petites taches blanchâtres à l'extrémité des grandes couvertures des ailes.

En automne, le cendré de la tête, du cou et de la poitrine, est remplacé, chez les adultes, par du roux ou du cendré jaunâtre.

Les jeunes, plus petits que les adultes, n'ont pas de cendré à la tête; leurs teintes sont plus rousses, d'un blanc plus pur à la gorge et à l'abdomen, et plus rembrunies aux flanes et aux rémiges.

Le Crex de genêt, vulgairement connu sous la dénomination de *Roi des Cailles*, est sédentaire et de passage en Algérie; il se plaît dans les prairies humides et dans les marais; c'est un Oiseau curieux et rusé en même temps, qui cherche à voir sans être vu et qui n'aime pas la compagnie de ses semblables. Durant le temps des amours, il fait entendre son cri, *crék, crék*, répété plus ou moins fréquemment, d'un ton rauque et sec. Il le fait entendre surtout dans les belles soirées de juin et souvent fort avant dans la nuit. Il aime à suivre les passants, mais, dès qu'on s'avance vers lui, il fuit à toutes jambes à travers les herbes, pour revenir ensuite sur ses pas aussitôt qu'on le quitte, en répétant son cri plusieurs fois de suite. A l'époque de la chasse, il est muet et excelle alors à déjouer les poursuites des chasseurs, même lorsqu'ils ont de très-bons chiens. A l'automne, lorsqu'il a pris beaucoup de graisse, il ne part qu'à la dernière extrémité, et quelquefois, s'arrêtant brusquement dans sa course, le chien passe par dessus lui et perd sa trace. On reconnaît facilement, quand un chien rencontre cet Oiseau, à la vivacité de sa quête et à l'opiniâtreté que le Crex met à tenir, car il se laisse serrer de si près qu'il est parfois possible de le prendre à l'arrêt du chien. Lorsqu'on parvient à le faire partir, son vol est pesant et peu soutenu, et on voit facilement sa remise, mais, avant qu'on y soit arrivé, l'Oiseau en est déjà à cent pas et son manège recommence. Sa nourriture consiste en insectes, en vermineux et en graines. Quelques rares individus nichent en Algérie dans les plaines humides parmi les herbes; le nid est établi à terre, dans un enfoncement grossièrement garni de mousse et de quelques herbes; la ponte est de sept ou huit œufs, d'un gris verdâtre clair ou jaunâtre, quelquefois d'un blanc un peu bleuâtre, avec des points et des taches d'un roux de rouille et d'un gris violet, les unes superficielles, les autres profondes, assez clairsemées sur la surface de l'œuf, mais plus étendues et plus rapprochées au gros bout, où elles sont un peu confluentes; leur grand diamètre est d'environ 38 millimètres, le petit de 29 millimètres.

Les petits naissent couverts d'un duvet noir et courent dès qu'ils sont éclos; ils suivent la mère, qui en a le plus grand soin et ne les quitte que lorsque leur éducation est terminée.

Les passages du Crex du genêt ayant lieu aux mêmes époques que celles des Cailles ont fait supposer qu'il conduisait ces dernières et lui ont valu le nom de Roi des Cailles; il est aussi connu dans certaines localités sous les dénominations de Râle rouge et de Râle de genêt; son cri exprime assez bien son nom de Crex.

Comme gibier, cet Oiseau est fort recherché à cause de la délicatesse de sa chair qui est tendre et parfumée.

Genre PORPHYRION — *Porphyrio*, Briss.365. Porphyrion bleu — *Porphyrio veterum*.

Porphyrio veterum, CH. BONAPARTE, *Crit. sur Dégl. Consp. av. Eur.* (1850), p. 177, sp. 323, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 383, et *Catal. Parzud.* p. 15, sp. 528; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 136, sp. 324.

Porphyrio, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. V, p. 522.

Falica Porphyrio, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. II, p. 156.

Porphyrio hyacinthinus, TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 698; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 533; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 350; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 278, sp. 389; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 33.

Porphyrio antiquorum, CH. BONAP. *Birds.* (1838), p. 54; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXVIII.

Le Talève de Madagascar, BUFF. pl. enlum. 810.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.*, pl. 333.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 340.

CH. BONAP. *Icon. del Faun. Ital.* tab. 44.

Le Porphyrion bleu a le bec à peu près de la longueur de la tête, robuste, élevé à la base, conique, à mandibule supérieure convexe, un peu inclinée à la pointe et dilatée sur le front en une large plaque rouge et nue, qui s'étend au-delà des yeux; les narines sont latérales, petites, ovales et percées obliquement dans la masse cornée du bec; l'occiput, la nuque et tout le dessus du corps sont d'un bleu d'indigo foncé; les ailes, courtes, concaves et sub-aiguës sont de la même couleur que le dos; les joues, les côtés et le devant du cou, ainsi que le haut de la poitrine, sont d'un beau bleu de turquoise; le reste de la poitrine, l'abdomen et les jambes sont d'un noir bleuâtre; ces dernières ont leur partie inférieure nue, réticulée en avant et sur les côtés, et scutellée en arrière; les sous-caudales sont d'un blanc pur; la queue, courte et arrondie, est du même bleu indigo que le dessus du corps; les tarsi, longs, épais, scutellés en avant et sur les côtés, sont pourvus en arrière d'une double série de petites plaques formant une ligne étroite; les doigts, au nombre de quatre, sont très-longs, minces et bordés par un petit repli membraneux; le médian est plus long que le tarse; le pouce porte à terre sur une assez grande étendue; les ongles sont longs, arqués et pointus; les pieds sont couleur de chair rougeâtre; le bec, la plaque frontale et l'iris sont d'un rouge vif; la taille est d'environ 45 à 50 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent.

Les jeunes, après la mue, ont l'occiput d'un brun jaunâtre; les joues et le cou cendrés, lavés en avant de bleu de turquoise; le dessus du corps d'un cendré brun nuancé çà et là de bleu indigo; les ailes d'un bleu indigo foncé, avec l'extrémité des couvertures supérieures lisérées de blanchâtre; la poitrine et l'abdomen cendrés nuancés de brunâtre aux

flancs et de blanchâtre à la partie interne des jambes, au bas-ventre et aux sous-caudales; les pieds sont d'un olive rougeâtre. Avant la mue, la livrée ne présente aucune trace de bleu.

Le Porphyryon bleu, connu vulgairement sous le nom de Poule sultane, est sédentaire en Algérie sur tous les lacs; remarquable par la vivacité de ses couleurs, la grâce de ses mouvements et la douceur de son caractère, ce bel Oiseau se tient presque constamment caché et ne sort de sa solitude que lorsqu'il est pressé par la faim ou menacé de quelque danger. Il a le vol lourd et il n'en use guère qu'à la dernière extrémité, pour échapper au plomb du chasseur. Le plus souvent, lorsqu'il est poursuivi, il plonge où il se cache parmi les jones, et sa simplicité est telle, que les bateliers qui le poursuivent parviennent souvent à le prendre vivant. Sa démarche, lorsqu'il n'est pas inquiété, est grave et compassée, mais, si quelque chose l'effarouche, il court avec une grande célérité; il se plaît dans les lieux submergés et couverts de jones et nage avec beaucoup d'aisance; sa nourriture consiste en racines, en herbes aquatiques et en graines.

Le Porphyryon niche de bonne heure; nous avons trouvé ses œufs, dès le mois de mars, sur les lacs Halloula et Fetzara, et des jeunes vers le milieu du mois de mai. Il établit son nid sur les flots des lacs, parmi les jones et les plantes aquatiques; les œufs, au nombre de deux à quatre, sont d'un jaune ocracé ou isabelle, avec de petites et de larges taches d'un brun rougeâtre et violacées, dont quelques-unes sont fondues et comme effacées; leur grand diamètre est d'environ 56 millimètres, le petit de 38 millimètres.

Les petits naissent couverts d'un duvet noirâtre; les pieds, le bec et la plaque frontale sont bleuâtres; à peine nés, ils courent autour du nid et font entendre un cri faible et non interrompu, à la manière des petits poulets, et auquel les parents répondent d'une voix forte et sonore.

Le Porphyryon vit très-bien en captivité et se contente de la même nourriture que la volaille; ceux que nous conservons sont devenus assez familiers, ils vivent en bonne intelligence avec les autres commensaux du jardin; lorsqu'on donne à l'un de ces Oiseaux un morceau trop gros pour pouvoir être avalé, il le saisit avec sa patte pour le porter à son bec, et il l'écrase ou le coupe à l'aide de ses mandibules qui sont dures et robustes.

Buffon dit que les Grecs et les Romains, malgré leur luxe déprédateur, s'abstinrent de manger du Porphyryon; ils le faisaient venir de la Libye et des îles Baléares, pour le nourrir et le placer dans les palais et dans les temples où ils le laissaient en liberté, comme un hôte digne de ces lieux par la noblesse de son port et la beauté de son plumage.

La chair du Porphyryon n'est d'ailleurs pas très-succulente; celle des vieux est noire et sèche.

366. Porphyryon vert — *Porphyrio chloronatus*.

Porphyrio chloronatus, BREHM. jun. in : CH. BONAP. *Comptes rend. de l'Acad. des Sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.*, sp. 384, et *Catal. Parzud., Append. pour les Oiseaux de l'Alg. non compris dans le Catal. des Européens*, p. 20, sp. 48; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg. Liste supplém.* p. 157, sp. 41.

Porphyrio Ægyptiacus, HEUGLIN, *Syst. UEBER. Vög. N. O. Afrik.* (1856).

Porphyrio hyacinthinus, RUFF.

Le Porphyron vert, confondu en Algérie avec l'espèce qui précède, ne s'en distingue que par la couleur de sa livrée dont les teintes, au lieu d'être bleues, sont d'un vert sombre en dessus et d'un vert plus clair sur les joues et le devant du cou.

Tout ce que nous avons dit de l'espèce précédente peut également s'appliquer à celle qui nous occupe : mœurs, habitudes, genre de vie, nourriture, tout est identique chez ces deux Oiseaux, seulement le Porphyron vert se rencontre rarement en Algérie, tandis que son congénère y est, au contraire, fort répandu sur tous les lacs.

Genre GALLINULE — *Gallinula*, Briss.

367. Gallinule ordinaire — *Gallinula chloropus*.

Gallinula chloropus, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 770; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 440; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 693; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XII, p. 404, et *Faun. fran.* (1828), p. 333; — CUV. *Règ. an.* 2^e édit. (1829), tom. II, p. 539; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 534; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 53, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 395, et *Catal. Parzud.* p. 15, sp. 529; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXVIII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 347; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CIII; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 33; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 136, sp. 324.

Gallinula, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. VI, p. 3.

Fulica chloropus, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 258; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 698.

Fulica fusca, maculata, flavipes et fistulans, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 697, 701 et 702; — LATH. *Ind. Ornith.* p. 771 et 772.

Crex chloropus, LICHT. *Cat. des doubl. du Mus. de Berl.* (1823), p. 79.

Rallus chloropus, SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. II, p. 382.

Stagnolia septentrionalis et chloropus, BREHM. *Hanbd. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 704 et 706.

La Poule d'eau, BUFF. *pl. enlum.* 877.

POLYDORÉ ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 334 et 335.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 342.

La Gallinule ordinaire a le bec de la longueur de la tête, épais à la base, convexe en dessus, comprimé, un peu renflé en dessous vers la pointe, à arête, se prolongeant et se dilatant sur le front en une plaque frontale nue et lisse; les narines oblongues et latérales

atteignent le milieu du bec et sont percées dans des fosses nasales larges et triangulaires; la tête, le cou, la poitrine et l'abdomen sont d'un bleu ardoisé noirâtre, très-brillant avec les plumes du ventre terminées de blanc et des taches blanches allongées sur les flancs; le dos et les scapulaires sont d'un brun olivâtre lustré; les ailes, médiocres et sub-aiguës, ont leurs couvertures supérieures de la même couleur que le dos, avec le bord de l'aile d'un blanc éclatant; les rémiges sont brunes avec leurs bords d'une teinte plus claire; les sus-caudales sont olivâtres; les sous-caudales latérales d'un blanc pur, et les médianes noires; la queue, courte, arrondie, à pennes larges, résistantes et droites, est d'un brun obscur; le bas des jambes, nu sur une petite étendue, est scutellé; les tarses grêles et de la longueur du doigt médian, sont scutellés en avant et réticulés en arrière sur leurs deux tiers inférieurs; les doigts antérieurs sont aplatis en dessous et bordés sur les côtés d'une membrane étroite; le pouce est allongé et porte à terre sur une assez grande étendue; les pieds sont d'un vert jaunâtre, avec le bas des jambes entouré d'un cercle rouge; la plaque frontale est d'un rouge vif; le bec est également rouge, mais avec la pointe et la base jaunes; l'iris est rouge; la taille est d'environ 35 centimètres.

La femelle, un peu plus petite que le mâle, n'en diffère pas pour le plumage, mais sa plaque frontale est moins étendue.

En automne, les adultes ont les teintes moins pures qu'au printemps; la plaque frontale est rétrécie et d'une teinte livide; la tête, le cou et le devant du corps sont d'un gris moins ardoisé; la base du bec est olivâtre et le bas des jambes teint de jaunâtre.

Les jeunes ont la plaque frontale presque nulle; le tour du bec et le devant du cou blanchâtres; les parties supérieures d'un brun olivâtre; les rémiges et les rectrices d'un brun foncé, avec la pointe d'une nuance plus claire; la poitrine et l'abdomen gris, les flancs nuancés d'olivâtre et les sous-caudales blanches; les pieds et le bec sont d'un brun olivâtre et l'iris brun.

La Gallinule ordinaire, communément nommée Poule d'eau, se plaît sur les bords des rivières et des lacs couverts de joncs et de roseaux, où elle se tient cachée pendant le jour; elle est très-craintive et ne sort guère de sa retraite que le soir pour se promener sur les eaux ou parcourir les sentiers du rivage à la recherche de sa nourriture qui consiste en insectes, semences et feuilles de plantes aquatiques; elle marche fort légèrement sur les herbes en relevant et en abaissant alternativement la queue; au moindre danger, elle se cache dans les fourrés et grimpe avec facilité sur les buissons, pour se soustraire à la poursuite des chiens; elle nage très-bien, quelquefois on la voit plonger, puis reparaitre et rester immobile avec la tête hors de l'eau. Son vol est lourd, mais bien plus étendu que celui de la Marouette; elle court plus qu'elle ne vole.

La Gallinule ordinaire niche en Algérie parmi les roseaux; elle compose son nid de joncs et d'herbes amoncelés; la ponte est de six à huit œufs, qui varient beaucoup sous le rapport des dimensions, des teintes et des taches; le fond est d'un blanc laiteux, d'un blanc roussâtre ou d'un jaune ocreux intense, avec des points bruns, les uns petits, les autres un peu plus gros et des taches profondes d'un gris violet, ainsi que des taches superficielles d'un brun de rouille, fort irrégulièrement disséminées ou accumulées sur la grosse extrémité de l'œuf, dont le grand diamètre est d'environ 42 millimètres, et le petit de 30 millimètres.

Les petits, au sortir de l'œuf, sont recouverts d'un duvet noirâtre, assez épais sur le corps, moins fourni et de nuance plus claire à la tête; le bec est d'un rouge très-vif avec la pointe jaune; en sortant de la coquille, ils se mettent à courir avec le père et la mère qui les mènent à l'eau et les entourent des soins les plus assidus, mais la croissance est si rapide, que la petite famille, bientôt en état de se suffire, laisse aux parents la faculté de se livrer à une seconde ponte.

Nous avons trouvé, sur le lac Halloula, des œufs de Gallinule dans les mois d'avril et de juillet, et des jeunes au commencement du mois de juin et à la fin du mois d'août, qui n'étaient couverts que de duvet.

Genre LUPHA — *Lupha*, Reichen.

368. *Lupha carunculée* — *Lupha cristata*.

Lupha cristata, REICHENBACH, *Syst. av.* in : CH. BONAP. *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 444, et *Catal. Parzud.* p. 45, sp. 530; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 437, sp. 326.

Fulica cristata, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. II, p. 704; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 779; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XII, p. 47; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 282, sp. 394; — MALH. *Faun. Ornith. de* (1855), p. 34.

Fulica mitrata, LICHT. *Nom. Av.* (1854), p. 97.

La Foulque de Madagascar, BUFF. *pl. enlum.* 797.

CH. BONAP. *Icon. del Faun. Ital.* tab. 44.

GHORRA des Arabes, la FOULQUE carunculée, la FOULQUE à crête des Européens.

La *Lupha carunculée* a le bec plus court que la tête, convexe en dessus, comprimé, épais à la base, renflé et anguleux en dessous; l'arête de la mandibule supérieure se dilate sur le front en une plaque frontale surmontée en arrière par deux tubercules membraneux; les narines sont latérales, elliptiques et nues; tout le plumage est d'un noir bleuâtre, un peu plus foncé vers la tête et le cou; les ailes, médiocrement allongées, sont amples et sub-aiguës; la queue est courte et très-arrondie; les jambes sont nues sur une faible étendue; les tarsi, assez allongés, sont comprimés latéralement; les doigts sont au nombre de quatre; les antérieurs, réunis à leur base, sont bordés par une membrane lobée; le doigt médian est un peu plus long que le tarse, et le pouce articulé en dedans, assez haut, porte à terre; les pieds sont d'un brun verdâtre; le bec est blanchâtre, teinté en dessus de bleuâtre, avec la base rouge clair et la caroncule frontale d'un rouge foncé; l'iris est noirâtre; la taille est d'environ 42 centimètres.

La femelle est semblable au mâle, mais avec la caroncule frontale un peu moins développée.

Les jeunes sont, en dessus, d'un noir nuancé de brunâtre et d'un gris blanchâtre en dessous; leur plaque frontale est peu étendue et les caroncules à peine indiquées.

La Lupha est un Oiseau essentiellement aquatique; ses formes sont massives; son plumage, serré sans être lustré, comme celui des Grèbes, et ses jambes, placées un peu à l'arrière du corps, lui permettent de nager et de plonger avec une grande facilité; elle est douée d'un instinct social très-développé et vit en troupes nombreuses sur tous les grands lacs de l'Algérie où elle est sédentaire; son vol est assez rapide et plus étendu que celui de la plupart des Rallidés; sa nourriture consiste en frai de poissons et de batraciens, en insectes, en vers et en végétaux aquatiques; elle est monogame, mais ne recherche la solitude qu'à l'époque de la reproduction; elle niche sur les flots et les bords des lacs, parmi les joncs et les roseaux; la ponte est de huit à dix œufs, quelquefois douze, qui sont couleur de café au lait clair un peu grisâtre et parsemés de points, dont les uns sont très-petits et les autres un peu plus grands, auxquels se mêlent quelques petites taches rondes; les points et les taches sont d'un brun noirâtre et même noirs lorsqu'ils sont superficiels, ce qui a lieu pour le plus grand nombre, mais, quelques-uns qui sont profonds, sont d'un gris violacé; leur grand diamètre est d'environ 50 millimètres, et le petit de 40 millimètres.

Les petits naissent couverts d'un duvet noir enfumé et manquent de plaque frontale; au sortir de la coquille, ils sautent hors du nid et n'y reviennent plus; la mère les conduit sur l'eau à la recherche de leurs aliments, et, la nuit, elle les rassemble autour d'elle, sous les joncs. A l'automne, les familles se réunissent et forment alors des bandes excessivement nombreuses; la crainte des Oiseaux de proie, leur timidité naturelle et la faculté qu'elles ont d'y voir au crépuscule sont probablement les motifs qui engagent les Lupha à ne prendre leurs ébats que le soir. Pendant le grand jour, elles restent cachées dans les roseaux, et si elles sont dérangées, elles se contentent de se rendre en volant sur un autre point du lac, mais sans jamais le quitter.

La chair de la Lupha est noire et d'un goût peu agréable; cependant on lui fait une chasse assez acharnée pour que nos marchés en soient toujours très-largement approvisionnés.

En captivité, la Lupha montre un caractère doux et timide; toute nourriture lui agréée, mais elle est surtout friande de vers et de très-petits poissons; elle devient assez familière et recherche la société de ses semblables et aussi celle de la Foulque macroule.

Parmi les sujets provenant du lac Halloula, dont nous avons enrichi les galeries de l'Exposition, se trouve un individu atteint d'albinisme.

Genre FOULQUE — *Fulica*, Linn.369. Foulque macroule — *Fulica atra*.

Fulica atra, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), p. 257; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 702; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 777; — MEYER et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 423; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 706; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XII, p. 48, et *Faun. Fran.* (1828), p. 335; — LESS., *Traité d'Ornith.* (1831), p. 532; — CH. BONAP. *Birds.* (1838), p. 53, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Tabl. parall. de l'Ordre des Échass.* sp. 425, et *Catal. Parzud.* p. 15, sp. 531; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXVIII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 351; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 280, sp. 390; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 34; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 137, sp. 327.

Fulica atterima, LINN. *loc. cit.* tom. I, p. 257; — GMEL. *loc. cit.* tom. I, p. 703; — LATH. *loc. cit.* tom. II, p. 778.

Fulica leucorix et *Fulica Æthiops*, SPARMANN, *Mus. Carl.* (1786-1789), fasc. 4, pl. 42 et 43; — GMEL. *loc. cit.* p. 703 et 704.

Fulica atrata et *pullata*, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1834), tom. II, p. 158 et 159.

Fulica platyros, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 744.

La Foulque, ou *Morelle*, BUFF. pl. enlum. 197.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 336.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 338.

GHORRA des Arabes, la FOULQUE MACROULE et la MACREUSE des Européens établis en Algérie.

La Foulque macroule a le bec médiocre, épais à la base, comprimé, avec l'extrémité de la mandibule supérieure un peu inclinée et l'arrête dilatée sur le front en une plaque nue; les narines sont médiocres, latérales et oblongues; la tête et le cou sont d'un noir profond; tout le dessus du corps est d'un noir ardoisé; les ailes sont moyennes et arrondies; la queue est courte et dissimulée sous les couvertures; tout le dessous du corps est d'un noir bleuâtre; le bas de la jambe est un peu dénudé; les tarses sont médiocres et comprimés; les doigts sont longs et bordés par une membrane lobée comme chez la *Lupha carunculée*; les ongles sont courts et falculaires; les pieds sont d'un cendré lavé de verdâtre et de jaune avec le bas de la jambe ceint de rouge verdâtre; le bec est blanchâtre en dessus, rougeâtre en dessous et bleuâtre à la pointe, avec la plaque frontale d'un blanc tirant sur le rose; l'iris est d'un beau rouge cramoisi; la taille est d'environ 40 centimètres.

Le mâle et la femelle se ressemblent. En automne ils ont le bec et la plaque frontale d'un beau blanc, et le bas de la jambe sans jarretière rouge verdâtre.

Les jeunes ont les parties supérieures d'un noir moins profond que les adultes; le dessous du corps et l'extrémité des rémiges d'un cendré blanchâtre; la plaque frontale est peu

marquée et d'un cendré olivâtre, ainsi que le bec et les pieds. Après la mue, la plaque du front s'élargit, et le cendré des parties inférieures est lavé de roussâtre.

Les mœurs et les habitudes de la Foulque sont les mêmes que celles de la Lupa caronculée; elle est sédentaire en Algérie et très-commune sur tous les lacs; ses œufs ne diffèrent de ceux de la Lupa que par leur teinte un peu plus pâle et un peu plus grisâtre; ils sont au nombre de dix à douze. La ponte a lieu pendant le mois d'avril, et, dès les premiers jours de juin, on rencontre les petits couverts de duvet noir et sans plaque frontale qui, sous la conduite de la mère, nagent et cherchent leur nourriture.

La Foulque vit très-bien en captivité et devient assez familière.

ORDRE DES ANSÉRÉS

ANSERES

FAMILLE DES CYGNIDÉS

CYGNIDÆ

SOUS-FAMILLE DES CYGNINÉS

CYGNINÆ

Genre CYGNE — *Cygnus*, Linn.

370. Cygne tuberculé — *Cygnus olor*.

Cygnus olor, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. IX, p. 37; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 55, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, p. 648, *Conspect. Anser. system.* sp. 4, et *Catal. Parzud.* p. 45, sp. 532; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXII; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 4^e part. (1840), p. 529; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 399; — SCHLEG. *Revue crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 414, sp. 457; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 36; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 437, sp. 328.

Cygnus mansuetus, RAY, *Synops. Av.* (1713), p. 136.

Anas Cygnus mansuetus, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 194.

Anas olor, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 501; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 834; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 830.

Cygnus gibbus, BECHST. *Nat. Deutschl.* (1809), tom. IV, p. 815; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 501.

Cygnus sibilus, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. II, p. 215.

Le Cygne, BUFF. pl. enlum. 913.

POLYDOR ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 364.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 354.

EL BEHA des Arabes, le CYGNE TUBERCULÉ et le CYGNE DOMESTIQUE des Européens.

Le Cygne tuberculé dont le plumage est entièrement d'un blanc éclatant, a le bec de la longueur de la tête, d'égale largeur sur toute son étendue; épais à la base qui est renflée et surmontée d'un tubercule charnu, convexe, déprimé et obtus à l'extrémité qui est pourvue d'un onglet corné, recouvert d'une peau molle et garni sur les bords de nombreuses dents, en forme de lamelles; la mandibule inférieure est cachée par la mandibule supérieure; les narines sont médiocres, oblongues et recouvertes par une membrane; le bec est rouge, avec l'onglet, les narines et les bords des mandibules noirs; les lorums qui sont nus, la protubérance ou caroncule frontale et le bord libre des paupières sont d'un noir profond; les ailes sont amples et sub-aiguës; la queue est courte et arrondie; le cou est très-long et la trachée artère, sans circonvolutions, se rend directement aux poumons; les tarses sont courts, épais et réticulés; les doigts sont au nombre de quatre, et les trois antérieurs réunis par une large palmure pleine; le doigt interne est aussi long que le tarse; le pouce est petit et ne porte à terre que par l'extrémité de l'ongle; les pieds qui sont placés un peu en dehors de l'équilibre du corps sont noirs et légèrement nuancés de rougeâtre; l'iris est d'un brun noir; la taille est d'environ 1 mètre 50 centimètres.

La femelle, un peu plus petite que le mâle, a la protubérance du front moins grosse et le cou plus mince.

Les jeunes ont le plumage d'un brun cendré; les pieds et le bec d'une teinte plombée et la taille moins grande que celle des adultes.

Les petits naissent couverts d'un duvet épais, qui est gris blanc chez les mâles et d'un gris brun chez les femelles; chez les premiers, les plumes et le tubercule qui surmonte la base de la mandibule supérieure se montrent plus tôt que chez les secondes.

Le Cygne tuberculé, qui est considéré comme la souche du Cygne que l'on élève pour l'ornement des étangs et des bassins, est assez commun sur les grands lacs de l'Algérie. Par l'élégance de ses formes, la manière gracieuse dont il glisse sur la surface des eaux, la blancheur et la beauté de son plumage, le Cygne est un Oiseau excessivement remarquable. Peu fait pour la marche en raison de la position reculée de ses jambes, on le voit fort rarement à terre; sa vie se passe sur les eaux; jamais il ne plonge, mais il peut, à l'aide de son long cou, atteindre à de grandes profondeurs les racines, les tiges, les feuilles des plantes aquatiques et les autres substances dont il fait sa nourriture, principalement les petits poissons et les coquillages. Outre les individus de cette espèce qui sont sédentaires en Algérie, nous voyons aux époques des migrations et surtout lorsque les hivers sont très-rigou-

reux en Europe, des passages quelquefois assez considérables de ces Oiseaux. Le Cygne tuberculé niche sur le bord des eaux; son nid est élevé, formé d'herbes et de roseaux, garni de plumes et de duvet. Ses œufs, au nombre de six à huit, sont oblongs, d'un gris verdâtre, recouverts d'une mince couche crétaçée blanchâtre formant des plaques arrondies plus ou moins grandes, plus ou moins épaisses et plus nombreuses vers le gros bout; leur grand diamètre est d'environ 10 centimètres, le petit de 72 millimètres.

Le Cygne est monogame; les petits nagent et mangent seuls aussitôt leur naissance; les parents les défendent avec une rare intrépidité et un grand acharnement contre les plus forts Oiseaux de proie. Au temps des amours, les mâles combattent souvent pour la possession des femelles; mais cette ardeur belliqueuse disparaît avec la cause qui l'a fait naître, et, en tout autre temps, les Cygnes montrent un caractère éminemment social. Ils sont d'une grande propreté et emploient une partie de la journée à lustrer leurs plumes et à faire leur toilette; leur vie, qui passe pour être fort longue, aurait, dit-on, plus d'un siècle de durée. Leur vol, puissant et soutenu, leur permet d'effectuer de très-longes voyages; le mouvement de leurs ailes, en volant, produit un bruit sonore et assez harmonieux pour que Sonini ait été tenté de le regarder comme la cause de la fable qui concerne leur chant; leur cri, qu'on ne peut pas appeler un chant, n'étant ni doux ni agréable.

Le plumage du Cygne n'est pas très-serré, mais il recouvre un duvet d'une grande finesse et qui fait de charmantes fourrures.

L'exposition permanente d'Alger est redevable à M. le maréchal Randon, gouverneur général de l'Algérie, du beau sujet qui fait partie de ses collections.

Genre OLOR — *Olor*, Wagl.

371. Olor sauvage — *Olor Cygnus*.

Olor Cygnus, CH. BONAP. *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, p. 648, *Consp. anser. system.* sp. 3, et *Catal. Parzud.* p. 15, sp. 533; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 138, sp. 329.

Cygnus ferus, RAY, *Synops. Av.* (1713), p. 136; — BRISS. *Ornith.* (1760), tom. V, p. 292; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. IX, p. 39, et *Faun. Fran.* (1828), p. 366; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 629; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 410, sp. 455.

Anas Cygnus ferus, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 194.

Anas Cygnus, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 501; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 833; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 828.

Cygnus musicus, BECHST. *Nat. Deutschl.* (1809), tom. IV, p. 830; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 55, et *Crit. sur Degl. Conspect. Av. Eur.* (1850), p. 190, sp. 411; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXII; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 4^e part. (1840), p. 526; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 398; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXII.

Cygnus melanorhynchus, MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 498.

Cygnus olor, *A. major*, PALL. *Zoog. Ros. asiat.* (1811-1831), tom. II, p. 211.

Olor musicus, WAGL. *Isis* (1832), p. 1234.

Cygnus zantorhynchus, NAUM. *Vog. Deutschl.* (1842), tom. XI, p. 478, tab. 296.

Le Cygne sauvage, BUFF. *Ois.* tom. IX, p. 3.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 365.

GOULD, *Birds of Ew.* tab. 355.

EL BEHA des Arabes, le CYGNE SAUVAGE, ou le CYGNE A BEC JAUNE des Européens.

L'Olor Cygnus, plus généralement connu sous la dénomination de Cygne sauvage, diffère du Cygne tuberculé par l'absence du tubercule frontal, et la conformation du sternum qui, chez l'Oiseau qui nous occupe, est creux et loge dans son bréchet la trachée artère, qui y forme une double circonvolution avant de se rendre dans les poumons. Cette particularité est propre aux deux sexes. L'Olor Cygnus a le plumage d'un blanc pur, avec le dessus de la tête et le haut de la nuque, légèrement teintés de jaunâtre; le bec, dont le sommet en avant du front est lisse à tous les âges, est noir de la pointe aux narines exclusivement, et jaune dans le reste de son étendue; cette dernière teinte s'étendant jusqu'à l'extrémité antérieure des narines et se terminant en pointe après avoir recouvert les lorums; les plumes du front forment un angle aigu; les pieds et les membranes interdigitales sont noirs, et l'iris d'un brun noir; la taille est d'environ 1 mètre 50 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par une taille un peu plus petite.

Les jeunes sont d'un gris clair; ils ont la partie supérieure du bec et les lorums couleur de chair livide; les pieds d'un gris brun rougeâtre et l'iris noirâtre. Ce n'est qu'à la troisième année que leur plumage est complet; dans l'intervalle leur livrée est maculée de blanc et de grisâtre.

Originaire des régions du cercle arctique, le Cygne sauvage se montre assez souvent en Algérie sur nos grands lacs par petites troupes et pour peu de temps. Ses mœurs et ses habitudes ont beaucoup de rapports avec celles du Cygne tuberculé; il vit très-bien en domesticité, se montre très-doux et se tient souvent hors de l'eau. Il marche avec plus d'aisance que le Cygne tuberculé; sa nourriture consiste principalement en insectes et en plantes aquatiques. Comme ornement des pièces d'eau, aucun autre Oiseau ne peut être comparé au Cygne; les contours pleins de souplesse de son long cou, la majestueuse allure que donne à ses mouvements la manière dont il porte ses ailes, la blancheur de sa robe, tout en fait un type ravissant de grâce idéale et de beauté souveraine; aussi les poètes l'ont-ils chanté dans tous les temps, et son nom est-il synonyme de grâce, de douceur et d'élégance. Outre le charme de leur beauté, les Cygnes réunis sur les eaux stagnantes en sont les épurateurs, car ils consomment les végétaux dont la décomposition occasionnerait la formation de miasmes pestilentiels, et rendent ainsi de réels services.

L'Olor sauvage passe une partie de sa vie dans l'eau et semble préférer les embouchures des grands fleuves et les lacs salés de l'intérieur des terres. Il niche sur le bord des eaux parmi les herbes; la ponte est de cinq ou sept œufs d'un blanc légèrement roussâtre ou verdâtre, sans taches et souvent recouverts d'un enduit crétaé; leur grand diamètre est d'environ 40 centimètres, le petit de 70 millimètres.

On obtient plus difficilement en captivité la reproduction de l'Olor Cygnus que celle du Cygne tuberculé.

Les petits sont, en naissant, couverts d'un duvet épais et courent au sortir de l'œuf.

La chair du Cygne, lorsqu'il est jeune, est assez agréable ; celle des vieux est dure et noire.

Jadis les Cygnes étaient beaucoup plus nombreux sur les lacs de l'Algérie qu'ils ne le sont actuellement ; quelques Cygnes tuberculés sont encore sédentaires sur le lac Fetzara, mais nous n'en voyons plus que très-accidentellement sur le lac Halloula. La guerre incessante qu'on leur fait amènera leur complète disparition dans un temps certainement peu éloigné.

Nous n'avons jamais rencontré en Algérie le Cygne de Bewich, et nous n'avons point appris qu'en Tunisie, où les Cygnes sont beaucoup plus communs, il ait été capturé non plus.

FAMILLE DES ANSÉRIDÉS

ANSERIDÆ

SOUS-FAMILLE DES ANSÉRINÉS

ANSERINÆ

Genre OIE — *Anser*, Barrère.

372. Oie sauvage — *Anser segetum*.

Anser segetum, MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutsch.* (1810), tom. II, p. 554; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXIII, p. 242, et *Faun. Fran.* (1828), p. 362; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 628; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 55, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences, Consp. Ans. system.* (1856), tom. XLIII, p. 648, sp. 13, et *Catal. Porzud.* p. 16, sp. 536; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXX; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 4^e part. (1840), p. 517; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 401; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CIX; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 36; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 138, sp. 330.

Anser sylvestris, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. VI, p. 265; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 394, sp. 446.

Anas segetum, GMEL., *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 512; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 843; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 820.

L'Oie sauvage, BUFF. pl. enlum. 985.

POLYDORÉ ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 360.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 348.

EL ONZA des Arabes, L'OIE SAUVAGE, L'OIE DES MOISSONS des Européens.

L'Oie sauvage a le bec aussi long que la tête, conique, très-élevé à son origine, plus étroit à l'extrémité qu'à la base, recouvert d'une peau molle, pourvu d'un ongle corné à l'extrémité des deux mandibules qui sont garnies de lamelles transversales, épaisses, dentiformes, notablement dirigées en arrière et débordant la mandibule supérieure jusqu'à l'onglet; la mandibule inférieure est découverte de la base à l'extrémité; l'onglet supérieur est médiocrement courbé et presque aussi large que le bout du bec; les narines sont médianes, latérales, elliptiques et ouvertes; la tête et le haut du cou sont d'un cendré brun roussâtre plus foncé au vertex; le dessus du corps est d'un cendré brun, ondé de cendré roussâtre et de cendré blanchâtre, avec les plus longues des scapulaires bordées de blanc; les ailes, qui dépassent un peu l'extrémité de la queue, sont aiguës; leurs petites et moyennes couvertures sont d'un cendré bleuâtre et bordées de blanc; les deux premières rémiges sont noires en dedans et d'un cendré bleuâtre en dehors; toutes les autres sont noires; le milieu de la poitrine et de l'abdomen sont d'un cendré clair, et les côtés de la poitrine et les flancs d'un cendré brunâtre ondé de roussâtre; le bas-ventre et les sous-caudales sont d'un blanc pur; le croupion est d'un brun noirâtre; la queue est courte et arrondie, et ses rectrices, d'un brun noir, sont lisérées et terminées de blanc; les jambes sont à peu près à l'équilibre du corps; les tarses sont gros et allongés, et les doigts au nombre de quatre; les antérieurs sont réunis par une palmure; le pouce est libre, élevé et lisse en dessous; les ongles sont courts, falculaires et obtus; les pieds sont d'un rouge orange; le bec, noir à la base et à l'onglet, est d'un jaune orange au milieu; le bord libre des paupières est d'un gris noirâtre et l'iris d'un brun foncé; la taille est d'environ 75 centimètres.

La femelle, un peu plus petite que le mâle, a les teintes de la livrée un peu moins pures.

Les jeunes sont d'un brun clair, avec la tête et le cou d'un roux jaunâtre terne, et quelques plumes blanches à la base du bec.

Originaires des régions arctiques, l'Oie sauvage n'est que de passage accidentel en Algérie, où elle arrive parfois en troupes nombreuses durant l'hiver. Pendant la durée de leur séjour, les Oies se tiennent dans les prairies et dans les plaines où il est très-difficile de les approcher tant est grande leur vigilance; leur nourriture consiste en jeunes pousses de végétaux qu'elles broutent ou paissent et en graines; afin de pouvoir se repaître en sécurité, elles prennent de très-grandes précautions pour n'être pas surprises; l'une d'elles se tient la tête en l'air, le cou tendu, pendant que les autres mangent ou dorment, et à la moindre apparence de danger, elle jette un cri d'alarme. La difficulté qu'éprouvent ces Oiseaux à prendre leur essor motive cette défiance, car, obligés de courir pendant quelques pas et de battre des ailes pour pouvoir s'envoler, ils seraient fréquemment en danger

si l'approche de l'ennemi ne leur était pas signalée d'avance. Leur vol est élevé et a lieu dans un ordre qui fait supposer un calcul intelligent. La troupe rangée sur deux lignes, formant une sorte d'équerre ou de V renversé, éprouve à fendre l'air infiniment moins de fatigue que dans tout autre ordre de progression. Lorsque l'individu, qui est en tête de l'angle, est fatigué, il va se placer au dernier rang et ne revient au premier que quand tous les autres l'ont successivement occupé. Les Oies rappellent fréquemment en volant, surtout lorsqu'elles voyagent la nuit. Buffon compare leur cri au son d'une trompette ou d'un clairon, exprimé par le mot latin *clangor*.

La réputation de bêtise qui a été faite aux Oies est difficile à expliquer et n'est probablement fondée que sur l'air stupide qu'elles prennent lorsque quelque chose les effraye, car elles s'éloignent alors, le cou tendu, la bouche béante et la démarche embarrassée. Leur vigilance, comme gardiennes des lieux habités, est célèbre chez les anciens, et tout le monde connaît les hommages dont elles furent l'objet de la part des *Romains* en reconnaissance des services qu'elles avaient rendus à la république.

L'Oie sauvage se reproduit dans les contrées boréales du globe, niche dans les marais et pond de dix à douze œufs d'un blanc jaunâtre sale, sans taches; leur grand diamètre est d'environ 84 millimètres, le petit de 56 millimètres.

Les petits naissent couverts d'un duvet épais, d'un jaunâtre clair, et abandonnent le nid aussitôt leur naissance, ils suivent leur mère et vont paître avec elle les pointes des feuilles de graminées, mais, au lieu de gagner l'eau comme le font les jeunes Canards, ils s'en tiennent éloignés.

373. Oie cendrée — *Anser cinereus*.

Anser cinereus, MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 562; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXIII, p. 313, et *Faun. Fran.* (1828), p. 361; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 628; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 55, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences, Consp. Anser. system.* (1856), tom. XLIII, p. 648, sp. 45, et *Catal. Parzud.* p. 16, sp. 537; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXIII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 400; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CIX; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 139, sp. 331.

Anser ferus, GESN. *Av.* (1555), p. 152; — STEP. in : SHAW. *Gen. Zool.* (1824), tom. XII, p. 28; — TEMM. *Man. 4^e part.* (1840), p. 517; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 393, sp. 445.

Anas Anser, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 197; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 540.

Anas Anser ferus, LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 841; — TEMM. *Man. d'Ornith.* (1815), p. 526.

Anser palustris, FLEMM. *Brit. anim.* (1828), p. 126.

Anser vulgaris, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. II, p. 222.

Anser sylvestris, BREHM. *Hand. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 836.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 358 et 359.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 347.

EL ONZA des Arabes, l'OIE CENDRÉE, l'OIE PREMIÈRE des Européens.

L'Oie cendrée a le bec unicolore et à peu près de la longueur de la tête ; la tête et le cou sont d'un cendré roussâtre, avec le front blanchâtre et les bordures des plumes légèrement grisâtres ; le haut du dos et les scapulaires sont d'un brun cendré et ondulés transversalement de blanchâtre ; les ailes sont aiguës, n'atteignent pas tout à fait l'extrémité de la queue, et leurs petites couvertures, d'un cendré bleuâtre, sont bordées de blanchâtre ; les grandes couvertures sont semblables aux scapulaires ; les rémiges primaires sont noires, nuancées de cendré et à baguettes blanches ; les secondaires sont noires, bordées de blanc ; la poitrine est cendrée et ondulée de blanchâtre sur les côtés ; l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc parfois varié de plumes noires ; les flancs, d'un cendré brun, sont ondulés de grisâtre ; le milieu et le bas du dos, ainsi que les sus-caudales médianes, sont d'un cendré bleuâtre, et les sus-caudales latérales blanches ; la queue, courte et arrondie, a ses rectrices médianes d'un brun cendré et bordées de blanc ; les deux plus externes sont entièrement de cette dernière couleur, et les autres, brunes et blanches, sont plus ou moins lavées de cendré bleuâtre ; les pieds sont d'un rouge livide tirant sur le jaune ; le bec est jaune orange, avec l'onglet blanchâtre ; le bord libre des paupières est d'un jaune rougeâtre, et l'iris d'un brun foncé ; la taille est d'environ 80 centimètres.

La femelle est un peu moins grande que le mâle et d'un cendré plus clair en dessus.

L'Oie cendrée n'est, comme l'espèce précédente, que de passage accidentel en Algérie pendant l'hiver ; elle se tient de préférence pendant le temps de son séjour sur les plages voisines de la mer et ne se rend dans les plaines et les marais que pendant la nuit. Les bandes qu'elle forme sont presque toujours nombreuses et se dénoncent au loin par les clameurs que les Oies font entendre en volant. Malgré leurs formes massives, le vol des Oies, une fois leur essor pris, est élevé et soutenu ; elles le ralentissent et tournent avant de se poser. Leur nourriture consiste en végétaux aquatiques et en toutes sortes de graines.

L'Oie cendrée se reproduit, dit-on, en Angleterre, en Allemagne, en Danemark et en Russie ; elle niche parmi les herbes et les joncs ; la ponte est de huit à douze œufs d'un blanc jaunâtre ou verdâtre, le plus souvent sans taches, mais, parfois, couverts de mouchetures roussâtres ; leur grand diamètre est d'environ 88 millimètres, le petit de 60 millimètres.

L'Oie cendrée est la souche de nos Oies domestiques ; tout le monde connaît l'usage que l'on fait de ses plumes et de son duvet. Avant l'invention des plumes métalliques, les grandes rémiges de ces Oiseaux avaient à peu près le privilège exclusif de servir d'instrument à l'homme pour fixer sa pensée sur le papier. En état de domestication, les Oies sont un objet d'exploitation et la source d'un revenu considérable ; l'on est arrivé à les rendre tellement grasses, qu'elles ne respirent que difficilement, et que leur foie, devenu malade, acquiert un volume excessif et un goût particulier qui l'a fait connaître et rechercher sous le nom de foie gras ; leur graisse, très-fine et très-délicate, est fort appréciée ; les anciens la considéraient comme un excellent cosmétique et lui attribuaient une foule de propriétés.

Nous avons tué, près de l'Harrach, l'individu qui figure dans les collections de l'Exposition.

Genre BERNACHE — *Bernicla*, Steph.374. Bernache nonnette — *Bernicla leucopsis*.

Bernicla leucopsis, BOIE, *Isis* (1822), p. 563; — CH. BONAP. *Crit. sur Degl. Consp. Av. Eur.* (1850), p. 191, sp. 415, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, p. 648, *Consp. Ans. system.* sp. 31, et *Catal. Parzud.* p. 46, sp. 542; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 439, sp. 332.

Anas erythropus, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 512; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 843.

Anser leucopsis, BECHST. *Nat. Deutschl.* (1809), tom. IV, p. 921; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 557; — VIEILL. *Nouv. Dict. nat.* (1818), tom. XXIII, p. 329, et *Faun. Fran.* (1828), p. 363; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXIII; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 4^e part. (1840), p. 520; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 402; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXI.

Anser bernicla, LEACH. *Syst. Catal. M. and. B. Brit. Mus.* (1816), p. 37.

Anas leucopsis, TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 823.

Bernicla erythropus, STEPH. in : SHAW. *Gen. Zool.* (1824), tom. XII, p. 49.

Anser erythropus, DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. I, p. 402, sp. 451.

La Bernache, BUFF. pl. enlum. 855.

POLYDOR ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 362.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 350.

La Bernache nonnette a le bec plus court que la tête, mince, droit, convexe, assez élevé à la base, qui est un peu plus large que l'extrémité, légèrement déprimé en avant des narines; les lamelles sont complètement cachées par les bords de la mandibule supérieure, et l'onglet de cette mandibule est médiocre et fortement recourbé; les narines sont médianes, elliptiques, écartées et également distantes du sommet et des bords de la mandibule; le front, les joues et la gorge sont d'un blanc plus ou moins pur; les lorums, le dessus de la tête, la nuque, le cou et la poitrine sont d'un beau noir lustré; les plumes du dos, les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes sont d'un gris cendré et terminées de blanc, avec une large bordure noire vers le bout; les ailes sont longues et aiguës, et les rémiges noires; le dessous du corps et les sous-caudales sont d'un blanc grisâtre, ondé de brunâtre; le croupion et les sus-caudales médianes sont noirâtres et les sus-caudales latérales blanches; la queue, courte et arrondie, est noire; le bas des jambes est emplumé; les tarses, plus longs que le doigt médian, sont noirs, ainsi que les pieds et le bec; le bord libre des paupières et l'iris sont d'un brun noirâtre; la taille est d'environ 62 centimètres.

La femelle, un peu plus petite que le mâle, n'en diffère pas pour le plumage.

Les jeunes ont quelques points noirâtres au front, une large bande de petites taches de même couleur entre le bec et l'œil; les teintes générales moins pures; les plumes du dos et des ailes frangées de roussâtre; les flancs d'un brun foncé, les pieds et le bec d'un brun noirâtre.

La Bernache, originaire des contrées froides des deux continents, ne se montre que fort

accidentellement en Algérie pendant les hivers rigoureux; ses habitudes et son genre de vie sont à peu près les mêmes que ceux des Oies; elle fréquente particulièrement les plages maritimes et plonge pour couper la racine des roseaux qui lui servent de nourriture. Sa ponte est, dit-on, d'une dizaine d'œufs d'un blanc jaunâtre ou légèrement verdâtre; leur grand diamètre est d'environ 72 millimètres, le petit de 52 millimètres.

Buffon a fait connaître les grossières absurdités que des auteurs, estimables d'ailleurs, mais trop crédules, avaient accréditées sur la propagation de cet Oiseau. Les uns le faisaient naître sur les arbres comme un fruit. D'autres croyaient que les mollusques pédonculés, qu'on trouve souvent fixés sur des morceaux de bois flottants dans la mer ou sur la carène des navires, étaient de jeunes Bernaches qui, se couvrant peu à peu de plumes, achevaient bientôt leur métamorphose; aussi désigne-t-on encore aujourd'hui ces mollusques sous le nom d'*Anatifes*. C'était dans les pays du nord en Écosse, aux Orcades, etc., que ces merveilles s'opéraient et que tous ces contes étaient débités. L'homme est né crédule et aime mieux croire à l'impossible que de raisonner par analogie, aussi le merveilleux a-t-il toujours un grand succès.

La Bernache s'approprie facilement et se reproduit en domesticité; les petits, à la sortie de l'œuf, sont couverts d'un duvet gris de souris en dessus et à la poitrine, et d'un gris blanchâtre à la face antérieure du cou et à l'abdomen. Les individus élevés en captivité sont fort recherchés pour la délicatesse de leur chair et pour l'ornement des jardins.

M. de Selys-Longchamps a constaté des cas d'hybridité produits par l'accouplement de cette espèce avec la Bernache du Canada et des Oies cendrées et à front blanc.

375. Bernache cravant — *Bernicla brenta*.

Bernicla brenta, STEPH. in : SHAW. *Gen. Zool.* (1824), tom. XII, p. 46; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 56, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, p. 648, *Conspect. Ans. syst.* sp. 33, et *Catal. Parzud.* p. 46, sp. 543; — LOCHE, *Catal. des Mann. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 139, sp. 333.

Anas Bernicla, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 498; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 543; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 844; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 824.

Anser torquatus, FRISCH. *Vög. Deutschl.* (1743-1763), tom. II, tab. 156; — MEY. et WOLF, *Tusch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 558; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXIII, p. 333, et *Faune Fran.* (1828), p. 364.

Anser brenta, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. II, p. 229; — KEYS. et BLAS. *Die Würbelth.* (1840), p. LXXXIII.

Bernicla torquata, BOIE, *Isis* (1822), p. 563.

Anser Bernicla, TEMM. *Man. d'Ornith.* 4^e part. (1840), p. 522; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 402; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CX; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 404, sp. 452.

Bernicla melanopsis, MACGILL. *Man. nat. Hist. Orn.* (1840), p. 151.

Le Cravant, BUFF. pl. enlum. 342.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 363.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 331.

La Bernache cravant a le bec court et sans lamelles apparentes à l'extérieur; la tête, le cou et le haut de la poitrine sont noirs, avec un espace maculé blanc de chaque côté du cou, formant un quart de collier; les plumes du dos, les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes sont d'un gris brunâtre et bordées d'une teinte plus claire; les rémiges sont brunes; les plumes du milieu de la poitrine, du haut de l'abdomen et des flanes sont brunâtres et terminées de cendré; le bas-ventre et les sous-caudales sont d'un blanc pur; la queue, courte et arrondie, a ses rectrices noires; les pieds, le bec et l'iris sont noirs; la taille est d'environ 54 centimètres.

La femelle ne diffère du mâle que par une taille un peu moins forte et les couleurs moins foncées de ses parties inférieures.

Les jeunes, plus petits que les adultes, ont la tête, le cou et le haut de la poitrine d'un cendré noirâtre sans espace maculé de blanc au cou, les taches étant seulement indiquées par du grisâtre; les plumes dorsales sont terminées de brun roussâtre; les moyennes couvertures supérieures des ailes et les rémiges sont terminées de blanchâtre; le dessous du corps est d'un cendré brun, marqué faiblement de grisâtre; le bas-ventre et les sous-caudales sont blancs.

La Bernache cravant, originaire des régions arctiques du globe, ne fait que de rares et accidentelles apparitions en Algérie et toujours isolément ou en troupes peu nombreuses. Cette espèce paraît plus aquatique que ses congénères et elle nage pendant des journées entières à l'embouchure des fleuves. Elle niche, dit-on, sur le bord des eaux; ses œufs sont d'un blanc pur ou un peu roussâtre, sans taches; leur grand diamètre est d'environ 7½ millimètres, le petit de 5½ millimètres.

Une particularité à noter est l'existence, chez cet Oiseau, d'un renflement à la base de la trachée artère.

La Bernache cravant s'apprivoise assez facilement et se propage à l'état domestique, mais son caractère timide et sauvage se refuse à toute société; renfermée avec des Oies et des Canards, elle s'en tient toujours éloignée.

La chair de la Bernache est très-bonne et s'améliore considérablement par le passage de la vie sauvage à la vie domestique, ce qui, au surplus, a lieu pour presque toutes les espèces d'Anseridés et aussi pour les Anatidés.

Nous avons tué, à l'embouchure de l'Harrach, le bel individu dont nous avons enrichi les galeries zoologiques de l'Exposition permanente d'Alger.

376. Bernache à cou roux — *Bernicla rusticollis*.

Bernicla rusticollis, BOIE, *Isis* (1822), p. 563; — CH. BONAP. *Crit. sur Dégl. Conspect. Avium Eur.* (1850), p. 491, sp. 447, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, p. 648, *Consp.*

Anser. syst. sp. 35, et *Catal. Parzud.* p. 46, sp. 544; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg. Liste suppl.* p. 158, sp. 42.

Anser ruficollis, PALL. *Spicil. Zool.* (1767-1774), tom. VI, p. 21; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 561; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXIII, p. 333, et *Faun. fran.* (1828), p. 364; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXIII; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 4^e part. (1840), p. 522; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 403; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 406, sp. 453.

Anas torquata, S. G. GMEL. *Reise durch Russ.* (1774-1784), tom. II, p. 180, pl. 14; — J. F. GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 513.

Anas ruficollis, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 511; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 841; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 826.

PALL. *Spicil. Zool.* tab. 4.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 351.

La Bernache à cou roux a le dessus de la tête, du cou et du corps d'un noir profond, avec quelques plumes blanches au front; les ailes qui sont noires ont leurs couvertures supérieures largement bordées de blanchâtre à leur extrémité; un espace entre le bec et l'œil et une bande d'un blanc pur qui descend des tempes limite le noir de la nuque; la gorge est noire, cette couleur descend en pointe sur les côtés du cou jusqu'à la partie moyenne; les régions temporales, le devant, le bas des côtés du cou et le haut de la poitrine sont d'un beau roux rougeâtre, suivi par un ceinturon blanc qui s'étend jusqu'au dos; le haut de l'abdomen et les flancs sont noirs; le bas-ventre, les sous-caudales, les côtés du croupion et les sus-caudales sont d'un blanc pur; la queue est noire; les pieds, l'onglet du bec et le bord libre des paupières sont noirs; le bec et l'iris sont bruns; la taille est d'environ 54 centimètres.

La femelle, plus petite que le mâle, n'a pas de taches blanches au front; le noir de la gorge est moins étendu; le roux du cou et de la poitrine est moins vif; le ceinturon blanc est irrégulièrement rayé de noir.

La Bernache à cou roux qui a pour patrie le nord-ouest de l'Asie, se montre accidentellement en Algérie. Elle est commune dans les parages de la mer Caspienne, et s'avance quelquefois jusqu'à la mer Noire. Elle se reproduit dans les régions boréales; ses œufs, d'après M. Baldamus, diffèrent peu pour la forme et les couleurs de ceux de ses congénères, mais seraient plus petits.

FAMILLE DES PLECTROPTÉRIDÉS

PLECTROPTERIDÆ

SOUS-FAMILLE DES TADORININÉS

TADORININÆ

Genre CHENALOPEX — *Chenalopex*, Steph.377. *Chenalopex* d'Égypte — *Chenalopex Ægyptiaca*.

Chenalopex Ægyptiaca, STEPH. in : SHAW. *Gen. Zool.* (1824), tom. XII, p. 43; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 56; *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Conspect. Anser. syst.* sp. 43, et *Catal. Parzud. Append. pour les Ois. de l'Algérie, non compris dans le cat. des Europ.* p. 20, sp. 49; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXIV; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 139, sp. 334.

Anas Ægyptiaca, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 497; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 512; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 840.

Anser Ægyptiacus, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. VI, p. 284; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 4^e part. (1840), p. 523; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 407, sp. 454.

Anas varia, BESCHT. *Ornith. Taschen.* (1802-1812), tom. II, p. 454.

Anser varius, MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 562; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXIII, p. 335; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 404.

Tadorna Ægyptiaca, BOIE, *Isis* (1822), p. 563.

Bernicla Ægyptiacus, EYTON, *Rar. Brit. Birds* (1836), pl. 63.

L'Oie d'Égypte et du cap de Bonne-Espérance, BUFF. pl. enlum. 379, 982 et 983.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 353.

La *Chenalopex* d'Égypte a le bec plus court que la tête, médiocrement élevé à la base, pourvu d'un petit bourrelet charnu sur les côtés du front et à peu près d'égale largeur dans toute son étendue; la mandibule inférieure est en partie cachée par la mandibule supérieure; les lamelles ne dépassent pas les bords de cette mandibule et ne paraissent pas quand le bec est fermé; l'onglet supérieur est large et subitement recourbé; les narines sont presque médianes, larges, ovales et médiocrement distantes; la tête et le cou sont d'un blanc tirant un peu sur l'isabelle, avec le devant du front, la région orbitaire et l'espace entre celle-ci et le bec d'un marron pur; la nuque et un large collier au bas du cou sont d'un brun roux; le haut du dos est d'un marron clair, avec des raies transversales, vermiculées noirâtres; les plumes du milieu du dos et les scapulaires sont d'un brun rougeâ-

tre et marquées de fines raies transversales en zigzags brunes et grises ; les ailes, longues aiguës et atteignant l'extrémité de la queue, sont armées d'un fort tubercule très-saillant ; leurs petites et moyennes couvertures supérieures sont d'un blanc pur, et les dernières traversées par une bande noire ; les rémiges primaires sont noires, les secondaires d'un vert métallique à reflets pourpres et les cubitales ou tertiaires d'un roux vif éclatant sur les barbes externes ; la poitrine et les flancs sont d'un isabelle jaunâtre, traversé de fines raies en zigzags brunes, avec un large plastron d'un marron pur au bas de la première région ; le milieu de l'abdomen est d'un blanc lavé de roussâtre, et les sous-caudales d'un roux clair ; la queue est large, presque égale et d'un brun changeant en violet, avec les sus-caudales noires ; le bas des jambes est dénudé sur une assez grande étendue ; les tarses sont élevés et beaucoup plus longs que le doigt médian, y compris l'ongle ; les pieds sont couleur de chair ; le bec est rougeâtre avec les bords, l'arête et les ongllets noirs ; l'iris est orange ; la taille est d'environ 65 centimètres.

La femelle a les teintes un peu moins pures que celles du mâle, la tête plus petite, le cou plus mince et le front d'un blanc roussâtre.

Les jeunes ont la tête, le dessus et les côtés du cou variés de brun et de roux ; le bas du cou et le dos sont roussâtres, marqués de fines raies transversales en zigzags ; les scapulaires, d'un brun roux, sont traversées par des zigzags bruns ; les petites couvertures supérieures des ailes sont d'un cendré blanchâtre, les moyennes d'un cendré brun et les rémiges noires ; la gorge est d'un blanc varié de roux ; les plumes du milieu du cou sont brunes avec des bordures rousses ; la poitrine est roussâtre, traversée par de nombreux zigzags d'un brun roux ; l'abdomen est d'un gris roussâtre ; les flancs sont barrés de zigzags noirâtres ; le croupion est noir, ondé de gris ; les sus-caudales sont noires, les sous-caudales rousses et la queue noirâtre ; les pieds et le bec sont d'un rouge livide ; l'onglet d'un noir de corne et l'iris d'un jaune vert roussâtre.

La Chenalopex d'Égypte ne se montre en Algérie que de passage irrégulier ; ses habitudes sont plus terrestres qu'aquatiques ; elle fréquente les plaines voisines des grands fleuves, les bords des lacs et les marécages ; suivant Bruce, elle nicherait sur les arbres, et d'après d'autres auteurs, dans les buissons, et ferait deux pontes par an, l'une en mars et l'autre en septembre ; ses œufs sont d'un blanc légèrement verdâtre ou jaunâtre sans taches, quelquefois recouverts d'un enduit crétaé ; leur grand diamètre est d'environ 70 millimètres, le petit de 50 millimètres.

Les jeunes, au sortir de la coquille, vont fréquemment à l'eau sous la conduite de la mère.

Cet Oiseau figure très-souvent sur les monuments de l'ancienne Égypte ; une ville même lui était dédiée et portait son nom (*Chenoboscion*) ; les Égyptiens l'avaient mis au nombre des Oiseaux sacrés et lui rendaient des hommages.

La Chenalopex vit très-bien en captivité et se croise avec le *Cygnopsis cygnoïdes*, le *Cairina moschata*, le *Plecopterus Gambensis*, et une grande variété du Canard domestique connue en Angleterre sous le nom de *Pinguin Duck*. Selon M. de Selys Longchamps, qui cite plusieurs cas de ces alliances, les hybrides ou métis ne sont pas toujours inféconds.

Genre CASARCA — *Casarca*, Ch. Bonap.378. *Casarca rutilans* — *Casarca rutila*.

Casarca rutila, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 56, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, p. 649, *Conspect. Anser. syst.* sp. 46, et *Catal. Parzud.* p. 46, sp. 545; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 440, sp. 335.

Anas Casarca, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. III, *Append.* p. 224; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 544; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 841; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 420, sp. 439.

Anas rutila, PALLAS, *Nov. Comm. Petrop.* (1769-1770), tom. XIV, p. 579; — S. G. GMEL. *Reise durch Russ.* (1774-1784), tom. II, p. 482; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 832; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 404; — SCHLEG. *Rev. Crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXVI; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 36.

Anser Casarca, VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1818), tom. XXIII, p. 341.

Tadorna rutila, BOIE, *Isis* (1822), p. 563.

Vulpanser rutila, KEYS. et BLAS. *Die Würbelth.* (1840), p. LXXXIV.

Tadorna Casarca, MACGILL. *Man. Brit. Ornith.* (1840), tom. II, p. 463.

SAVIGNY, *Descrip. de l'Égypte*, pl. 40, fig. 1.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 338.

Le *Casarca rutilans* a le bec plus court que la tête, plus haut que large à la base, à peu près de même largeur dans toute son étendue; à mandibule inférieure presque entièrement cachée par la mandibule supérieure, et les lamelles ne dépassant que très-légèrement ses bords; les ongles sont étroits à leur origine, et celui de la mandibule supérieure très-recourbé est coupé carrément à son extrémité; les narines sub-médianes, larges et ovales sont assez distantes; toute la tête et la moitié supérieure du cou sont d'un gris clair, suivi d'un collier très-étroit d'un brun noirâtre; le reste du cou, le dessus et le dessous du corps sont d'un roux rougeâtre, avec le croupion d'un noir verdâtre; les ailes, aiguës et de moyenne longueur, ont leurs couvertures supérieures d'un blanc pur; les rémiges primaires sont noires, les secondaires d'un brun clair ou d'un gris blanchâtre à leur base et sur une grande étendue des barbes internes sont, en dehors, d'un vert pourpre, qui forme un long miroir sur l'aile fermée; les tertiaires ou cubitales sont d'un gris ardoisé sur leurs barbes internes et d'un beau roux marron sur leurs barbes externes; la queue, moyenne et un peu arrondie, à pennes larges à l'extrémité, est noire et frangée de vert en dehors; le bas de la jambe est nu sur une petite étendue; les tarsi sont épais, un peu plus longs que le doigt médian, l'ongle compris, et placés presque à l'équilibre du corps; les doigts antérieurs sont réunis par une palmure pleine; le pouce est petit et élevé; les pieds et le bec sont noirâtres et l'iris d'un brun jaunâtre; la taille est d'environ 58 centimètres.

La femelle a la tête et le cou d'un blanc un peu teinté de roussâtre; le dessus et le dessous

du corps d'un roux de rouille moins foncé que chez le mâle; les couvertures supérieures des ailes sont d'un jaune ocreux; le miroir est bronzé à reflets verts; les rémiges et les rectrices sont noires; les pieds et le bec comme chez le mâle.

Les jeunes ont la tête et le cou d'un blanc grisâtre lavé de roussâtre; le dessus et le dessous du corps d'un roux de rouille terne avec les plumes bordées de gris roussâtre; les plumes du dos sont vermiculées de brun, de roux et de grisâtre; le miroir vert de l'aile est peu reflétant; les rémiges et les rectrices sont noires.

Les petits, à l'âge de quinze jours sont couverts d'un duvet épais d'un blanc éclatant en dessous et d'un joli gris de souris en dessus, avec de larges taches d'un blanc pur.

Le Casarca rutilant vit par couples et ne voyage pas en troupes comme la plupart des autres Anatidés; il marche avec aisance et court avec une certaine célérité; il préfère les cours d'eau douce ou les lacs aux bords de la mer; sa nourriture consiste en mollusques, insectes, herbes aquatiques et graines; il niche dans des trous en terre, dans les creux des arbres et les fentes des rochers; ses œufs, au nombre de huit ou neuf, sont blancs sans taches; leur grand diamètre est d'environ 64 millimètres et le petit de 46 millimètres.

Le Casarca rutilant se rencontre en Algérie vers le sud de nos possessions; nous l'avons capturé dans les environs de Boghar, de Laghouat et jusque dans le Sahara.

En captivité, le Casarca devient très-familier; il se contente de la nourriture des autres Oiseaux de basse-cour, et se reproduit en domesticité.

Genre TADORNE — *Tadorna*, Leach.

379. Tadorne de Belon — *Tadorna Belonii*.

Tadorna Belonii, RAY, *Syn. Av.* (1713), p. 140; — CH. BONAP. *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, p. 649, *Conspect. Anser. syst.* sp. 52, et *Catal. Parzud.* p. 16, sp. 546; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1853), p. 140, sp. 336.

Anas Tadorna, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 195; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 506; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 834; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 534; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 833; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. V, p. 158, et *Faun. fran.* (1828), p. 378; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 375; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1834), p. 633; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 404; — SCHLEG, *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXV; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 417, sp. 438; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 36.

Anas cornuta, S. G. GMEL. *Reise durch Russ.* (1774-1784), tom. II, p. 185.

Tadorna familiaris, BOIE, *Isis* (1822), p. 563.

Tadorna vulpanser, FLEMM. *Hist. Brit. anim.* (1828), p. 122; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 56; — SELBY, *Brit. Orn.* (1833), tom. II, p. 289; — DURAZ, *Uccel. Lig.* (1840), p. 78.

Tadorna gibbera, littoralis et maritima, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 856.

Vulpanser Tadorna, KEYS et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXIV.

Le Tadorne, BUFF. pl. enlum. 53.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 357.

Le Tadorne de Belon a le bec plus court que la tête, plus haut que large à la base, concave au milieu, aplati et un peu retroussé en haut à l'extrémité; à peu près de même largeur dans toute son étendue avec la mandibule inférieure presque entièrement cachée par la mandibule supérieure, et les lamelles de cette dernière légèrement saillantes vers le milieu du bec; les onglets sont étroits à leur origine, celui de la mandibule supérieure large et coupé carrément à l'extrémité, est très-recourbé et fait un peu retour en arrière; les narines sont sub-médianes, larges, ovales et assez distantes; à l'époque des amours, le bec du mâle porte une protubérance charnue à la base de la mandibule supérieure; la tête et la moitié supérieure du cou sont d'un vert foncé; la moitié inférieure du cou, le dessus du corps et les sus-caudales sont d'un blanc pur, avec le haut du dos d'un roux vif, et les scapulaires d'un noir intense; les ailes, qui sont de moyenne longueur et aiguës, ont leurs couvertures supérieures d'un beau blanc; les rémiges primaires sont noires; les secondaires, blanches à la base et sur une grande étendue des barbes internes, sont noires au centre et d'un vert pourpre sur les barbes externes, le vert pourpre formant un long miroir sur l'aile fermée; les tertiaires ou cubitales sont rousses sur les barbes externes, blanches sur les barbes internes et noires au centre; la poitrine est d'un roux ardent qui forme un large ceinturon qui se confond avec le roux du dos; la partie moyenne de ce ceinturon et le milieu de l'abdomen sont noirs; les flancs sont d'un blanc pur, et les sous-caudales d'un roux pâle; la queue, courte, arrondie, à pennes larges à l'extrémité, est blanche, avec une bande noire terminale; les tarses sont épais, un peu plus longs que le doigt médian, l'ongle compris, et placés presque à l'équilibre du corps; le bas de la jambe est nu sur une faible étendue, et les doigts relativement courts; le pouce est petit et lisse en dessous; les pieds sont couleur de chair; le bec, d'un rouge de sang, a sa caroncule d'un rouge groseille très-vif; l'iris est brun; la taille est d'environ 60 centimètres.

En automne et en hiver, le bec du mâle n'a pas de protubérance à sa base.

La femelle est sensiblement plus petite que le mâle; ses couleurs sont plus ternes, et elle n'a en aucune saison de protubérance à la base du bec; elle porte une bande blanche au front, une autre sur la paupière inférieure et une troisième au bas des joues; son ceinturon roux est moins large que celui du mâle, et le noir de l'abdomen moins étendu; le bec est rouge avec l'onglet brun.

Les jeunes ont la tête et une partie du cou d'un brunâtre tacheté de blanchâtre; le reste du cou et le dessus du corps sont blancs, avec les plumes du dos d'un roux terne et terminées par une étroite bordure d'un cendré brunâtre; les scapulaires sont en partie d'un cendré brun et en partie variées de raies transversales cendrées et blanchâtres en zigzags; les couvertures supérieures des ailes sont blanchâtres et largement bordées de cendré; le miroir, vert, est suivi du côté du corps de plumes nuancées de roussâtre; le ceinturon, roux, est petit et interrompu à sa partie moyenne par des taches transversales noires, qui s'étendent sur le milieu de l'abdomen jusqu'au bas-ventre qui est blanc, ainsi que les flancs; les

sous-caudales sont roussâtres, et la queue, blanche à sa base, brune vers son extrémité, est terminée de blanchâtre ; les pieds sont livides et le bec d'un brun rougeâtre. Les jeunes mâles se distinguent des femelles après la mue ; ils ont alors la tête et la moitié supérieure du cou d'un vert foncé ; le roux du cou et du dos plus vif ; les scapulaires en grande partie noires ; les couvertures supérieures des ailes plus blanches, avec leurs bordures cendrées plus étroites, et le noir de l'abdomen plus étendu.

Le Tadorne de Belon est très-commun en Algérie, notamment dans le voisinage des lacs Fetzara et Halloula ; il vit par couples et préfère le voisinage de la mer à celui des eaux douces ; sa nourriture consiste principalement en coquilles bivalves, en petits poissons et en plantes marines ; il marche avec aisance, court avec une certaine célérité et nage bien. Outre les individus qui sont sédentaires en Algérie, nous en voyons beaucoup qui ne sont que de passage pendant l'hiver ou le commencement du printemps.

Le Tadorne niche dans le sable ou dans les trous des rochers ; la ponte est de dix à douze œufs d'un blanc nuancé d'une teinte verdâtre presque insensible ; leur grand diamètre est d'environ 60 millimètres et le petit de 45 millimètres ; pendant tout le temps que dure l'incubation, le mâle reste dans le voisinage du nid et supplée la femelle pendant que cette dernière va à la recherche de sa nourriture ; aussitôt l'éclosion, les petits sont conduits à la mer par les parents et ne reviennent plus à leur terrier ; si quelque péril vient à les menacer pendant leurs pérégrinations, les petits se cachent le mieux possible et restent immobiles tandis que les parents partant dans des directions différentes, cherchent par leurs stratagèmes à attirer l'ennemi de leur côté. Ce n'est que lorsque tout danger a disparu que le père et la mère retournent auprès des jeunes qui n'ont pas bougé de place depuis le départ de leurs parents.

La chair du Tadorne se ressent de son genre de vie et n'est pas très-succulente, mais elle s'améliore par la domestication.

Cette espèce se prive aisément et se reproduit en captivité ; on assure même qu'elle se croise avec le Canard sauvage ; la conformation de son pied lui permet de marcher sur le sol le plus dur et favorise sa domestication ; aussi est-elle déjà répandue dans la plupart des jardins zoologiques.

Les beaux individus dont nous avons enrichi les galeries de l'Exposition d'Alger proviennent du lac Halloula.

FAMILLE DES ANATIDÉS

ANATIDÆ

SOUS-FAMILLE DES ANATINÉS

ANATINÆ

Genre CANARD — *Anas*, Linn.380. Canard sauvage — *Anas boschas*.

Anas boschas, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 205; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I p. 538; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 850; — MEY. et WOLF, *Tusch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 538; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 835; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. V, p. 438, et *Faun. fran.* (1828), p. 377; — CUV. *Règ. anim.* 2^e édit. (1829) tom. I, p. 575; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 56, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, p. 649, *Conspect. Anser. System.* sp. 64, et *Catal. Parzud.* p. 16, sp. 547; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXV; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 405; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 425, sp. 462; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 36; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 140, sp. 337.

Anas fera, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. VI, p. 318.

Boschas domestica, SWAINS. *Faun. Bor. Amer.* (1831), tom. II.

Le Canard sauvage, BUFF. pl. enlum. 776 et 777.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 361.

ZERGUE ERRAS des Arabes, qui comprennent sous cette dénomination tous les Anatidés qui se rencontrent en Algérie.

Le Canard sauvage a le bec un peu plus long que la tête, médiocrement élevé à la base, ensuite déprimé et à peu près d'égale hauteur des narines à l'onglet, parfaitement arrondi au bout, un peu moins large dans sa moitié postérieure que dans son tiers antérieur qui est sensiblement dilaté; les lamelles sont courtes, celles de la mandibule supérieure sont un peu visibles au profil sur environ la moitié postérieure du bec et notablement dirigées en arrière; l'onglet supérieur est médiocrement courbé et ne fait pas saillie à l'extrémité du bec; les narines, presque basales, sont assez rapprochées, médiocres et ovales; la tête et le tiers supérieur du cou sont, chez le mâle, d'un vert foncé à reflets, suivi d'un petit collier blanc qui occupe le devant et les côtés du cou; le derrière du cou, le haut du dos et les scapulaires sont d'un brun cendré, finement rayé de zigzags d'un gris blanchâtre; les ailes aiguës et de moyenne longueur, ont leurs petites et moyennes couvertures d'un brun

cédré; les grandes sus-alaires secondaires sont blanches, terminées de noir, ce qui forme sur l'aile une double bande transversale; les rémiges primaires, d'un brun cédré, sont lisérées de gris en dehors; les rémiges secondaires, d'un gris brun sur leurs barbes internes, sont, sur leurs barbes externes, d'un violet changeant en vert doré, avec une bordure terminale blanche, précédée d'une bande transversale d'un noir velouté; le violet formant sur l'aile pliée un large miroir, limité en avant et en arrière par une double bande noire et blanche; les plumes des deux tiers inférieurs des faces antérieure et latérales du cou, d'une partie de la face postérieure et le dessous de la poitrine sont d'un roux marron foncé, bordé de cédré en hiver, et d'un marron pur pendant le temps des amours; le surplus de la poitrine, l'abdomen et les flancs sont d'un gris blanc ou jaunâtre, avec de fines raies d'un brun cédré, peu apparentes; le bas du dos est d'un brun noirâtre; les sus-caudales sont noires à reflets verts, et les sous-caudales, de la même couleur, sont terminées de blanc; la queue, courte et légèrement cunéiforme, a ses quatre rectrices médianes noires, à reflets pourpres et recourbées en demi-cercle; les deux suivantes de chaque côté sont d'un brun cédré et bordées de blanc; les autres sont cendrées, pointillées de blanc en dedans et blanches en dehors; les tarses sont épais, de la longueur du doigt médian et placés un peu en arrière de l'équilibre du corps; les doigts antérieurs, réunis par une palmure, sont de grandeur médiocre; le pouce est petit, élevé et libre; les pieds sont d'un rouge orange; le bec est d'un vert jaunâtre, avec une teinte brunâtre à l'extrémité et l'onglet noir; l'iris est d'un brun rougeâtre; la taille est d'environ 50 centimètres.

La femelle a la tête et le cou d'un cédré roussâtre, avec des taches brunes, une teinte noirâtre au vertex, une raie sourcilière blanchâtre variée de brun, et une bande noire sur l'œil; le dessus du corps est d'un roux jaunâtre tacheté longitudinalement et irrégulièrement de brun au centre des plumes, avec les taches plus allongées et plus larges sur les scapulaires et les sus-caudales; les couvertures supérieures des ailes, le miroir et les rémiges sont comme chez le mâle; la poitrine est d'un roux lustré de brun; l'abdomen, d'un cédré roussâtre, est tacheté de brun surtout aux flancs; les sous-caudales sont blanchâtres et maculées de brun; la queue, d'un cédré brunâtre plus ou moins foncé avec les pennes bordées de blanc, n'a pas ses plumes médianes recoquillées comme chez le mâle; le bec est gris verdâtre et l'iris brun.

Les jeunes, avant la mue, ressemblent à la femelle et sont connus sous le nom de *Halbrans*; après la mue, on commence à distinguer les sexes.

Le plumage du Canard sauvage varie quelquefois accidentellement en totalité ou partiellement; nous avons vu de ces Oiseaux entièrement blancs ou d'un isabelle clair et d'autres tapirés de blanc. M. de la Fresnaye a constaté qu'en vieillissant la femelle prenait parfois le plumage complet du mâle, comme cela arrive pour certains Gallinacés.

Le Canard sauvage est très-répandu en Algérie où il se reproduit. Il fréquente les lacs, les rivières, les choëts de l'intérieur, aussi bien que les bords de la mer et les étangs salés. Il habite en grand nombre dans le nord des deux continents et quitte ces contrées à l'approche de l'hiver pour se répandre dans des localités plus tempérées. Il voyage par bandes plus ou moins nombreuses de jour comme de nuit; son vol est élevé; tous les individus d'une bande se tiennent sur une ou deux lignes et forment dans ce dernier cas une sorte de triangle. On les voit continuellement changer de station; ils passent d'un lac ou d'une

rivière à l'autre, et abandonnent quelquefois les eaux pour se porter dans les champs et dans les marais pour y pâtureur ou y chercher un refuge ; leur naturel est très-méfiant, et il est difficile de les approcher. Lorsque les Canards veulent se poser, ils ne le font qu'avec précaution ; ils ralentissent d'abord leur vol, se lancent obliquement à la surface de l'eau et nagent ensuite au large en ayant soin de s'éloigner du rivage et de tout ce qui peut leur paraître suspect. Quelques individus sont chargés de veiller à la sûreté commune et donnent l'alarme à la moindre apparence de danger. Leur nourriture, à la fois animale et végétale, consiste en vers, insectes, petits poissons, frai, plantes et graines d'herbes aquatiques ; ils la cherchent sur le sol ou au fond de l'eau, quand ils peuvent y atteindre en n'immergeant que le cou et une partie du corps. Ils marchent avec difficulté, mais nagent admirablement.

Les mâles se disputent la possession des femelles par de fréquents combats. La ponte est de huit à douze œufs d'un gris verdâtre très-clair, leur grand diamètre est d'environ 55 millimètres et le petit de 42 millimètres. La femelle les dépose ordinairement au milieu des joncs ou des roseaux, mais il lui arrive aussi d'aller nicher dans les champs, parmi les herbes et même, selon quelques auteurs, dans des nids abandonnés. Pendant l'incubation, le mâle se tient près de sa femelle, l'accompagne quand elle va à la recherche de sa nourriture et la défend contre ses rivaux. Les petits naissent couverts d'un duvet assez touffu, et sont conduits à l'eau par leurs parents dès le premier jour de leur naissance ; mais ce n'est guère qu'à trois mois que leurs ailes commencent à pousser.

Le Canard sauvage est, de tous les Anatidés, celui dont les alliances avec les autres espèces de cette famille sont les plus fréquentes ; M. de Selys Longchamps, dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique* (1845, tom. XII, et 1856, tom. XXIII), a publié, sur les métis provenant du croisement de la plupart des Anatidés, tant à l'état de liberté qu'en domesticité, deux notes fort intéressantes dans lesquelles il constate que sept de ces hybrides ont pour père l'*Anas boschas*, et pour mère les femelles des espèces suivantes : *Chanelasmus streperus*, *Cairina moschata*, *Dafila acuta*, *Fuligula rufitorques*, *Querquedula crecca*, *Aix sponsa* et *Anas obscura* ; il cite aussi trois autres cas d'hybridité fournis par l'accouplement de la femelle *Anas boschas*, avec les mâles des espèces suivantes : *Tadorna Belonii*, *Cairina moschata* et *Dafila acuta*. C'est avec les deux dernières espèces citées, que le Canard sauvage paraît s'allier le plus souvent.

Le Canard sauvage est considéré comme la souche de nos nombreuses races domestiques ; son plumage a subi sous notre influence des modifications considérables, et cependant il n'est pas rare de rencontrer des individus qui reproduisent les caractères de l'espèce type. Dans nos basses-cours, cet Oiseau devient polygame de monogame qu'il est dans la nature. Aucun animal domestique n'est plus facile à nourrir, tout lui est bon, et pourvu qu'il ait un gîte et de l'eau à sa disposition, il se montre satisfait de toutes les conditions dans lesquelles on le place. Sa chair est très-estimée quoiqu'elle le soit moins que celle des individus sauvages, celle des jeunes est très-délicate ; le foie du Canard atteint, comme celui de l'Oie, dans certaines conditions, des proportions énormes, et fait l'objet d'un assez grand commerce. On tire aussi parti des plumes et du duvet de cet Oiseau. Tout le monde connaît son cri, qui peut s'exprimer par la syllabe *couan, couan*, répétée d'une manière plus ou moins brève.

Genre CHIPEAU — *Chaulelasmus*, Gray.381. Chipeau ridenne — *Chaulelasmus strepera*.

Chaulelasmus strepera, G. R. GRAY, *List. Gen. of Birds*. (1840), p. 74; — CH. BONAP. *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, p. 630, *Conspect. Anser. System.* sp. 80, et *Catal. Parzud.* p. 46, sp. 548; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1838), p. 144, sp. 338.

Anas strepera, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 200; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 520; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 859; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 533; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 837; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'Hist. nat.* (1816), tom. V, p. 435, et *Faun. Fran.* (1828), p. 379; — CUV. *Rég. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 576; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 634; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXV; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 403; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXV; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 430, sp. 464; — MALH. *Faune Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 37.

Anas Ketuscha, S. G. GMEL. *Reise durch Russ.* (1774-1784), tom. III, p. 249.

Chaulelasmus strepera, SWAINS, *Jour. Roy. Instit.* (1839), tom. II, p. 19.

Ktinorhynchus strepera, EYTON, *Monog. Anat.* (1838), p. 137.

Querquedula strepera, MACGILL. *Man. Brit. Ornith.* (1840), tom. II, p. 169.

Le Chipeau ou Ridenne, BUFF. pl. enlum. 958.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 366.

Le Chipeau ridenne ou Chipeau bruyant a le bec à peu près aussi long que la tête, mince, déprimé, de même largeur dans toute son étendue et arrondi à l'extrémité; la mandibule inférieure est droite et découverte seulement à sa base quand le bec est fermé; les lamelles de la mandibule supérieure sont minces et longues, surtout au niveau des narines, très en saillie au-delà des bords, recouvrant une partie de la mandibule inférieure et visibles sur les deux tiers de l'étendue du bec; les narines sont basales, assez rapprochées, élevées et ovales; l'onglet est de moyenne largeur et brusquement recourbé; le vertex, l'occiput et une bande médiane le long de la nuque sont d'un brun roussâtre, marqué de taches noires; le front, les joues et les deux tiers supérieurs du cou sont cendrés, plus ou moins nuancés de roussâtre et ponctués de brun; le bas du cou en arrière et le haut du dos sont noirs et festonnés de cendré; les scapulaires sont d'un cendré brun; les plus petites sont rayées transversalement de zigzags cendrés; les plus longues sont pointues et bordées de cendré roussâtre clair; les ailes, longues et aiguës, ont leurs petites couvertures d'un cendré brun bordé de gris, et les moyennes d'un roux marron; les grandes secondaires les plus rapprochées du corps sont d'un noir profond; les rémiges primaires et secondaires sont d'un brun cendré, ces dernières lisérées de blanc à l'extrémité, les sept ou huit premières bordées de noir extérieurement, et les suivantes en partie blanches sur les barbes externes, le blanc formant sur l'aile pliée un petit miroir en losange engagé dans un second miroir noir; le devant de la partie inférieure du cou et la poitrine sont

marqués d'écaillés noires et de croissants gris; l'abdomen est d'un blanc plus ou moins nuancé de jaunâtre et plus ou moins varié de taches brunes; les flancs sont rayés de noir et de blanc en zigzags; le bas du dos est brun, très-faiblement varié de fines raies cendrées; les sus et les sous-caudales sont d'un noir profond; la queue, courte et conique, a ses rectrices médianes d'un cendré brunâtre; les latérales, d'un cendré clair, nuancées de brunâtre, sont bordées et terminées de grisâtre; les tarses, de la longueur du doigt interne, l'ongle compris, sont, ainsi que les doigts, de couleur orange avec les palmures noirâtres; le pouce est petit et court; le bec est noir, et l'iris d'un brun clair; la taille est d'environ 50 centimètres.

La femelle, un peu moins grande que le mâle, a plus de roux dans sa livrée; les plumes des parties supérieures sont d'un brun noirâtre et bordées de roux clair; la poitrine est d'un brun roux, tacheté de noir, le croupion et les sous-caudales sont gris, sans zigzags noirs et les flancs blancs.

Les jeunes ressemblent à la femelle, mais sont moins roux.

Le Chipeau, originaire du nord de l'Europe, est de passage périodique en Algérie où il hiverne; ses habitudes sont très-aquatiques, il nage et plonge avec beaucoup d'habileté. C'est en plongeant, plutôt qu'en volant, qu'il s'éloigne du danger qui le menace ou d'un objet qui le trouble, c'est aussi en plongeant, lorsqu'il est blessé, qu'il essaye d'échapper à la poursuite du chien ou du chasseur. Son vol est soutenu et plus rapide que celui du Canard; pendant le jour, il se tient tapi et ne va à la recherche de ses aliments que le matin ou le soir; sa nourriture consiste en coquillages, insectes et plantes aquatiques; sa chair, lorsqu'elle est grasse, est excellente; sa voix ressemble à celle du Canard sauvage.

Temminck dit qu'il s'avance dans le nord jusqu'en Islande et que beaucoup se reproduisent en Hollande dans les mêmes lieux que le Canard sauvage; la ponte serait de huit ou neuf œufs d'un gris jaunâtre ou d'un verdâtre pâle; leur grand diamètre est d'environ 54 millimètres, et le petit de 40 millimètres.

Nous avons capturé sur le lac Halloula l'individu qui fait partie des collections de l'Exposition.

Genre SOUCHET — *Rhynchaspis*, Leach.

382. Souchet commun — *Rhynchaspis clypeata*.

Rhynchaspis clypeata, STEPH. in : SHAW. *Gen. Zool.* (1824), tom. XII, p. 115; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 57, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, p. 650, *Conspect. Anser. system.* sp. 82, et *Catal. Parzud.* p. 16, sp. 549; — DURAZ. *Uccel. Lig.* (1840), p. 79; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXV; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 141, sp. 339.

Anas clypeata, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 200; — BRISSON, *Ornith.* (1760), tom. VI, p. 329; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 518; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 856; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 543; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 842; — VIEILL. *Now. Dict. d'Hist. nat.* (1816), tom. V, p. 455, et *Faun. Fran.* (1828), p. 384; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 574; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 632; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 408; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXV; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 423, sp. 461; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 37.

Anas rubens, GMEL. *Syst. Nat.* (1788), tom. I, p. 519; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 857.

Spatula clypeata, BOIE, *Isis* (1822), p. 564; — FLEMM. *Brit. anim.* (1828), p. 423.

Clypeata macrorhynchus, platyrhynchus, pomarina et brachyrhynchus, BREHM, *Handb. nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 876 à 879.

Le Canard Souchet ou *le Rouge*, BUFF. pl. enlum. 971 et 972, mâle et fem.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 360.

Le Souchet a le bec plus long que la tête, très-étroit et demi-cylindrique à la base, très-large et dilaté en forme de spatule à son extrémité; les lamelles sont très-fines et longues; celles de la mandibule supérieure sont, de la base au milieu du bec, très-saillantes et détachées comme les dents d'un peigne; la mandibule inférieure, beaucoup plus étroite que la supérieure, est à moitié cachée par cette dernière; les ongllets sont petits et celui de la mandibule supérieure médiocrement recourbé; les narines, situées près de la base du bec, sont très-élevées, très-rapprochées, grandes et ovales; la tête et le cou sont d'un beau vert foncé à reflets; le dessus du corps est d'un brun noir verdâtre, avec les plumes bordées de cendré; les scapulaires sont blanches, tachetées de noirâtre; les plus longues sont d'un bleu clair en dehors et blanches en dedans; les ailes, longues et aiguës, ont leurs petites couvertures d'un bleu clair, et les grandes d'un noirâtre terminé de blanc; les rémiges primaires sont brunes; les secondaires, brunes en dedans et à l'extrémité, sont sur leurs barbes externes d'un vert doré, brillant et changeant, le vert doré formant un long miroir anguleux sur l'aile pliée; les rémiges tertiaires ou cubitales sont, en dehors, d'un vert doré et brunes en dedans, avec une bande longitudinale blanchâtre le long de la tige des trois ou quatre premières; la poitrine est d'un blanc pur; l'abdomen et les flancs d'un beau roux-marron plus foncé au milieu; les côtés du ventre sont blancs; le bas du dos et les sus-caudales sont d'un noir verdâtre un peu reflétant et les sous-caudales vertes et noires; la queue, légèrement cunéiforme, est blanche avec les deux pennes médianes et les barbes externes des suivantes brunes; les trois plus latérales de chaque côté ont seulement quelques taches; les tarses, minces et à peine aussi longs que le doigt interne, l'ongle compris, sont, ainsi que les pieds, d'un jaune orangé; le pouce est grêle; le bec est en dessus d'un noir verdâtre, et jaunâtre en dessous; l'iris est roussâtre; la taille est d'environ 48 centimètres.

La femelle, un peu plus petite que le mâle, a la tête d'un roux clair, marqué de petits traits noirs; le dessus du corps d'un brun noirâtre, avec les bordures roussâtres; les petites couvertures supérieures des ailes d'un bleu sale, bordé de cendré; le miroir d'un vert noirâtre; le dessus du corps d'un roux blanchâtre, avec de grandes taches brunes; le bec noir moins foncé sur les bords et en dessous, et l'iris jaune clair.

Les jeunes, avant la mue, ressemblent à la femelle ; la mue, qui a lieu en octobre, amène dans le plumage des mâles un bariolage qui indique leur sexe ; après leur seconde mue, ils ne diffèrent plus des vieux.

Le Souchet, assez commun en Algérie sur les lacs, est remarquable par la beauté de son plumage et l'évasement excessif de son bec ; son caractère est triste et sauvage ; pendant toute la journée, il reste blotti dans les herbes marécageuses et n'en sort qu'au crépuscule pour chercher sa nourriture, qui semble être exclusivement animale et consiste en crustacés, vers, insectes et larves aquatiques, qu'il saisit en barbotant dans la vase à l'aide de son large bec pectiné ; il sait aussi très-bien attraper les mouches. Le Souchet niche au milieu des joncs, en des lieux peu praticables ; la ponte est de huit à dix œufs, blancs, sans taches, dont le grand diamètre est d'environ 64 millimètres, et le petit de 46 millimètres.

Les petits naissent couverts de duvet, et leur bec est déjà si large qu'ils paraissent difformes.

La chair du Souchet est délicate et très-recherchée.

Genre SARCELLE — *Pterocyanea*, Ch. Bonap.

383. Sarcelle d'été — *Pterocyanea circia*.

Pterocyanea circia, CH. BONAP. *Uccel. Eur.* (1842), p. 71, *Crit. sur Degl. Conspect. Av. Eur.* (1850), p. 494, sp. 435, et *Catal. Parzud.* (1856), p. 46, sp. 530 ; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 441, sp. 340.

Anas circia, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 204 ; — GMEL. *Syst. Nat.* (1788), tom. I, p. 533 ; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 634.

Anas querquedula, LINN. *loc. cit.* tom. I, p. 203 ; — GMEL. *loc. cit.* tom. I, p. 531 ; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 872 ; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 545 ; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 844 ; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. V, p. 466, et *Faun. Fran.* (1828), p. 382 ; — CUV. *Règ. anim.* 2^e édit. (1829), tom. II, p. 577 ; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXIV ; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 408 ; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXIV ; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 436, sp. 468 ; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 36.

Querquedula circia, STEPH. in : SHAW. *Gen. Zool.* (1824), tom. XII, p. 443.

Querquedula glaucopterus et scapularis, BREHM, *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 882 et 883.

Cyanopterus circia, EYTON, *Monog. Anat.* (1838), p. 130 ; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 57 ; — DURAZ. *Uccel. Ligur.* (1840), p. 79.

La Sarcelle commune et la Sarcelle d'été, BUFF. pl. enlum. 946, mâle ad.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 364.

La Sarcelle d'été a le bec presque aussi long que la tête, assez large; la mandibule inférieure, visible seulement à la base sur une très-petite étendue, et les lamelles presque entièrement cachées; l'onglet supérieur est petit, en grain d'orge et crochu; les narines sont basales, très-rapprochées, percées près du sommet du bec, larges, ovales et un peu obliques; le dessus de la tête et la ligne médiane de la nuque sont d'un brun noirâtre encadré par une bande blanche qui, partant des yeux, passe sur les côtés de la nuque; le bas de la nuque, le dos et les sous-caudales sont d'un cendré brun au centre des plumes, et d'un cendré clair sur leurs bords; les scapulaires sont en partie d'un cendré bleuâtre et en partie d'un noir verdâtre, avec une bande longitudinale blanche; les ailes, assez longues et aiguës, ont leurs couvertures d'un cendré bleuâtre avec une bande blanche à l'extrémité des grandes secondaires; les rémiges primaires sont d'un brun cendré; les secondaires d'un vert doré sur les barbes extérieures, avec une bande blanche oblique à l'extrémité, le vert formant sur l'aile pliée un miroir réfléchant, bordé d'une bande blanche en haut et en bas; les tertiaires ou cubitales sont brunes et extérieurement frangées de blanc; la gorge est noire; les joues et le cou sont d'un brun rougeâtre et maculés de petits traits blancs; la poitrine, d'un gris roussâtre, est maillée de croissants noirs, disposés en écailles; l'abdomen est blanc, avec les côtés rayés de zigzags noirâtres; le bas-ventre et les sous-caudales sont tachetés de brun; la queue, courte et conique, est d'un gris brun, avec les pennes bordées de blanchâtre; les pieds sont cendrés; le bec est d'un brun rougeâtre, et l'iris brun clair; la taille est d'environ 35 centimètres.

La femelle, un peu plus petite que le mâle, est brune en dessus, avec les plumes bordées de brun plus clair; blanchâtre ou roussâtre en dessous, avec la gorge blanche, le devant du cou, la poitrine, les flancs et les sous-caudales tachetés de brun; une tache blanche de chaque côté de la tête, près du bec, et une bande blanchâtre derrière les yeux; le miroir de l'aile est d'un vert terne et un peu moins étendu que chez le mâle.

Les jeunes, avant la mue, ressemblent à la femelle; après la mue, les jeunes mâles se distinguent aux plumes rousses qui sont mêlées aux plumes brunes du cou.

La Sarcelle d'été est très-commune en Algérie, sur les lacs, les rivières et les chotts; ses allures sont vives et dégagées, et ses mœurs éminemment sociables; elle est peu farouche et se laisse facilement approcher; son vol est rapide et élevé; souvent, à l'automne, les Sarcelles se réunissent en troupes nombreuses et restent rassemblées jusqu'au printemps suivant; elles se poursuivent en se jouant dans les airs, et ne cessent de faire entendre leur voix, qui a quelque rapport avec celle du *Crex* de genêt, et peut s'exprimer par la syllabe *kre* plusieurs fois répétée; leur régime, à la fois animal et végétal, consiste en petits crustacés, en insectes et en plantes aquatiques. On les voit en mouvement pendant toutes les heures de la journée, passant d'un point des marais à un autre, et prenant leur essor, même sur l'eau, avec beaucoup de facilité. En volant, elles ne conservent aucun ordre régulier.

La Sarcelle niche sur les bords des eaux, dans les fourrés, dans les marais, parmi les herbes; sa ponte est de six à huit œufs oblongs, presque aussi épais à un bout qu'à l'autre et d'un blanc un peu roussâtre; leur grand diamètre est d'environ 48 millimètres, et le petit de 33 millimètres.

Sa chair est de bon goût et assez recherchée.

En captivité, la Sarcelle devient promptement familière et n'est pas difficile à nourrir.

Genre SARCELLINE — *Querquedula*, Steph.

384. Sarcelline d'hiver — *Querquedula crecca*.

Querquedula crecca, STEPH. in : SHAW, *Gen. Zool.* (1824), tom. XII, p. 146; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 57, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1836), tom. XLIII, p. 630; *Consp. Anser. system.* sp. 94, et *Catal. Parzud.* p. 46, sp. 534; — DURAZ. *Uccel. Lig.* (1840), p. 78; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1838), p. 142, sp. 341.

Anas crecca, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 204; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 532; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 872; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 547; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 846; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. V, p. 173; — CUV. *Rég. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 377; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 635; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXV; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 409; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 438, sp. 469; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 36.

Querquedula subcrecca et creccoides, BREHM, *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 833 et 836.

La petite Sarcelle, BUFF. pl. enlum. 947.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 362.

La Sarcelline d'hiver a le bec presque aussi long que la tête, assez élevé à la base, droit à partir des narines, étroit, demi-cylindrique; la mandibule inférieure entièrement cachée par la supérieure et l'onglet supérieur petit, en grain d'orge et crochu; les lamelles sont petites et entièrement cachées; les narines, très-élevées, très-rapprochées, sont ovales, larges et un peu obliques; la tête et les deux tiers supérieurs du cou sont d'un roux marron, avec une tache blanche près du bec, une ligne de même couleur se voit de chaque côté, derrière les yeux, et un espace d'un beau vert foncé à reflets enveloppe les joues et descend en se rétrécissant jusque sur la nuque, en longeant la bande noire qui occupe la ligne médiane de cette dernière partie; le tiers inférieur de la nuque, le dos, et la plus grande partie des scapulaires, sont rayés en travers de zigzags noirs et blancs; les ailes, aiguës et assez longues, ont leurs couvertures supérieures d'un brun cendré; les grandes sus-alaires secondaires sont terminées de fauve clair; les rémiges primaires sont d'un brun gris; les secondaires, blanches ou d'un blanc jaunâtre à l'extrémité, sont noires sur leurs barbes externes de la première à la quatrième, et les suivantes d'un vert doré qui augmente de la cinquième à la dernière; le vert et le noir formant sur l'aile pliée un miroir vert, bordé inférieurement de noir, et surmonté d'un

second miroir d'un noir velouté; les rémiges cubitales sont brunes et extérieurement frangées de roussâtre; quelques-unes des scapulaires sont noires et blanches; la gorge est noire; le tiers inférieur des faces antérieure et latérales du cou est d'un brun clair, traversé de lignes blanchâtres; la poitrine est roussâtre et parsemée de taches noires arrondies; l'abdomen est blanc, avec les flancs rayés transversalement de zigzags noirs, et le bas-ventre de cendré clair; les sus-caudales sont d'un cendré brun, avec les bords d'une teinte plus claire; les sous-caudales médianes sont d'un noir bleu, et les latérales blanches; la queue, courte et conique, est cendrée, avec ses deux pennes médianes noires et frangées de blanc; les tarses sont un peu plus courts que le doigt médian et le pouce petit; les pieds sont cendrés; le bec noirâtre et l'iris brun; la taille est d'environ 32 centimètres.

La femelle, un peu plus petite que le mâle, a la tête et le cou d'un blanc roussâtre parsemé de taches brunes plus larges et plus foncées au vertex, à l'occiput, à la nuque, et nulles à la gorge ou très-peu apparentes; le dessus du corps est d'un brun noirâtre au centre des plumes et gris sur leurs bords; les couvertures supérieures des ailes sont d'un brun cendré, liséré de brun plus clair; les sus-alaires secondaires sont bordées de blanc terne à leur extrémité; les rémiges sont brunes et très-légèrement lisérées de gris; le miroir, vert et noir, est précédé d'une bande transversale blanche, qui est suivie d'une autre plus étroite et de même couleur; la poitrine est variée de brun sous forme de taches, de cendré et de roussâtre; l'abdomen est blanc, avec le bas-ventre, les flancs et les sous-caudales tachetés de brun roussâtre; la queue a ses rectrices brunes, bordées de blanc.

Avant la mue, les jeunes ressemblent à la femelle; après la mue, on distingue les jeunes mâles aux plumes rousses qu'ils prennent à la tête et au cou.

La Sarcelline d'hiver est très-abondante en Algérie, surtout pendant l'hiver; elle se plaît sur les lacs, dans les marais, et fréquente aussi les bords de la mer; son vol est rapide et léger, et les cris qu'elle fait entendre en volant ressemblent à des coups de sifflet prolongés; ses habitudes sont très-sociales, et on la rencontre souvent en troupes nombreuses; sa nourriture consiste en petits colimaçons, en insectes, en larves et en plantes aquatiques; elle niche dans les joncs, son nid est placé au-dessus de l'eau; il est composé de plantes aquatiques, matelassé de plumes à l'intérieur et disposé de façon à pouvoir s'élever ou s'abaisser avec le niveau de l'eau; la ponte est de dix à douze œufs d'un blanc sale ou légèrement verdâtre, leur grand diamètre est d'environ 44 millimètres, et le petit de 32 millimètres.

Les femelles s'occupent seules de l'éducation des petits, les mâles, pendant ce temps, vivent ensemble, mais à l'automne ils se réunissent aux femelles, et tous demeurent rassemblés jusqu'à la saison des amours.

Le chair de la Sarcelline est très-estimée.

Genre MARMARONETTE — *Marmaronetta*, Reich.385. Marmaronette angustirostre — *Marmaronetta angustirostris*.

Marmaronetta angustirostris, REICH. *Syst. Av.* in : CH. BONAP. *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1836), tom. XLIII, p. 630, *Conspect. Anser. Syst. sp.* 111, et *Catal. Parzud.* p. 16, sp. 455; — LOGIE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 142, sp. 342.

Anas angustirostris, MENET. *Cat. rais. des Ois. du Cauc.* (1832), p. 58; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 433, sp. 467.

Querquedula angustirostris, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 56, et *Crit. sur Dégl. Conspect. Av. Eur.* (1850), p. 493, sp. 431.

Dasfla marmorata, EYTON, *Monog. Anat.* (1838), p. 114.

Anas marmorata, TEMM. *Man. d'Ornith.* 4^e part. (1840), p. 544; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 417.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 373.

CH. BONAP. *Icon. Faun. Ital.* tab. 47, fig. 1 et 2.

Le Marmaronette angustirostre, nommée vulgairement Sarcelle marbrée, a le bec de la longueur de la tête; élevé à la base, déprimé ensuite et aplati au-dessous des narines, étroit, d'égale largeur sur toute son étendue, avec les lamelles presque entièrement cachées et la mandibule inférieure entièrement recouverte par la supérieure dont l'onglet est petit et crochu; les narines basales, assez rapprochées, percées près du sommet, sont étroites et un peu obliques; les plumes du front avancent en pointe sur le bec dont le pourtour est blanchâtre strié de brun; une grande tache brune ovoïde plus large en arrière qu'en avant entoure les yeux; le vertex et le cou sont blanchâtres et marqués de fines stries brunes; les parties supérieures sont d'un brun de terre d'ombre avec les plumes du manteau terminées par un croissant isabelle, et les scapulaires par une grande tache blanche, nuancée de cendré; les ailes, assez longues et aiguës, sont d'un brun cendré clair, avec les rémiges secondaires terminées de blanc; la poitrine, l'abdomen, les flancs et les sous-caudales sont blanchâtres et ondés de bandes transversales d'un brun clair; le bas ventre est blanc et très-faiblement ondé de brunâtre pâle; les pieds et le bec sont noirâtres et l'iris brun; la taille est d'environ 40 centimètres.

La femelle a la livrée plus claire que celle du mâle, mais lui ressemble en tout.

Les jeunes ressemblent aux adultes, mais avec des teintes un peu plus rembrunies et plus ternes.

La Marmaronette est sédentaire en Algérie sur les lacs où on la rencontre par couples isolés, ou par petites familles après les nichées; sa nourriture consiste en crustacés, insectes et vers; elle niche sur les îlots, au milieu des herbes et des roseaux; ses œufs, au nombre de cinq ou six, sont d'un blanc un peu roussâtre ou légèrement verdâtre, leur grand diamètre est d'environ 46 millimètres, et le petit de 34 millimètres.

Cette espèce était très-commune en Algérie pendant les premières années de l'occupation,

mais la guerre acharnée qui lui a été faite, est cause qu'aujourd'hui on se la procure difficilement. Nous avons capturé sur le lac Halloula les individus qui font partie des collections de l'Exposition permanente d'Alger.

Genre PILET — *Dafila*, Leach.

386. Pilet à longue queue — *Dafila acuta*.

Dafila acuta, EYTON, *Rar. Brit. Birds* (1836), p. 60; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 56, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, p. 650, *Conspect. Anser. syst.* sp. 412, et *Catal. Parzud.* p. 16, sp. 556; — DURAZ. *Uccel. Lig.* (1840), p. 79; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 142, sp. 343.

Anas acuta, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 202; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 528; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 864; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 536; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 838; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'Hist. nat.* (1816), tom. V, p. 133, et *Faun. Fran.* (1828), p. 379; — CUV. *Rég. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 575; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 634; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXV; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 406; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. XCV; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 428, sp. 463; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 36.

Anas longicauda, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. VI, p. 369.

Anas caudacuta, LEACH. *Syst. Cat. M. and Birds Brit. Mus.* (1816), p. 38.

Dafila caudacuta, STEPH. in : SHAW. *Gen. Zool.* (1824), tom. XIII, p. 427; — EYTON, *Monog. Anat.* (1838), p. 114.

Anas caudata, BREHM. *Hand. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 869.

Querquedula acuta, SELBY, *Brit. Ornith.* (1833), tom. II, p. 311.

Querquedula caudacuta, MACGILL. *Man. nat. Hist. Orn.* (1840), tom. II, p. 170.

Le Canard à longue queue, BUFF. pl. enlum. 954.

GOULD, *Birds of Eur.*, tab. 365.

Le Pilet à longue queue a le bec à peu près aussi long que la tête; mince, assez élevé à la base, demi-cylindrique, un peu plus large vers l'extrémité qu'au milieu, la mandibule inférieure est presque entièrement cachée par la mandibule supérieure, cette dernière a les lamelles courtes et à peine visibles au-delà de ses bords; l'onglet supérieur est petit et crochu; les narines sont basales, rapprochées, élevées et ovales; la tête, la gorge, le devant et les côtés du cou sont d'un brun tacheté de noir au vertex et nuancé de violet sur les côtés; la nuque est d'un noir brillant, limité par du blanc sous forme de bande; le reste du cou est blanc; le dessus du corps est rayé alternativement de zigzags noirs et cendrés; les ailes, médiocrement longues, sont aiguës; les scapulaires les plus longues sont pointues, noires, bordées ou rayées de blanchâtre; les couvertures supérieures des ailes sont cen-

drées, avec une bande fauve à l'extrémité des grandes secondaires; les rémiges primaires sont brunes et lisérées de gris; les secondaires sont d'un noir vert pourpre sur les deux tiers antérieurs de leurs barbes externes et d'un jaunâtre clair passant au blanc à leur extrémité; le noir vert forme sur l'aile pliée un long miroir oblique, limité en avant par une large bande fauve et en arrière par une étroite bande blanchâtre; la poitrine et l'abdomen sont blancs, avec le bas-ventre marqué de fines raies brunâtres peu apparentes et les flancs rayés de zigzags noirs et cendrés semblables à ceux du dos; les sous-caudales sont noires; la queue est longue et pointue; les rectrices médianes, longues et effilées dépassant les latérales d'environ 8 centimètres, sont noires; les latérales sont cendrées et frangées de blanc; les tarses de la longueur du doigt interne, sont assez forts; le bas de la jambe est dénudé sur une petite étendue; les doigts antérieurs sont réunis par une palmure; le pouce est petit et lisse en dessous; les pieds sont d'un cendré rougeâtre; le bec est d'un bleu noirâtre et l'iris brun; la taille est d'environ 65 centimètres.

La femelle, plus petite que le mâle, a la tête et le cou roussâtres et tachetés de noir; le dessus du corps, d'un brun noirâtre, est marqué de croissants irréguliers roussâtres; le miroir de l'aile, d'un brun roussâtre, est surmonté et suivi d'une bande blanche; les parties inférieures sont d'un jaune roussâtre et nuancées de brun clair; la queue est conique et ses plumes médianes, pointues, dépassent de très-peu les latérales; les pieds sont d'un noir roussâtre, le bec noirâtre, et l'iris brun.

Les jeunes, avant la mue, ressemblent à la femelle avec un peu plus de blanchâtre dans la livrée; après la mue, les jeunes mâles se font reconnaître par les plumes de la tête et du cou qui deviennent noires.

Le Pilet, originaire du Nord de l'Europe et de l'Amérique, descend en Algérie pendant l'hiver; nous le voyons sur les lacs jusque vers la fin de février, époque où il abandonne ce pays, pour aller dans des contrées plus septentrionales vaquer aux soins de la reproduction. Il n'est pas très-farouche et se rencontre ordinairement par petites troupes; sa nourriture consiste en coquillages, insectes et plantes aquatiques; il est excellent nageur; son vol est sibilant et rapide.

Le Pilet niche dans les joncs et les marais, sa ponte est de huit à dix œufs d'un gris verdâtre clair ou d'un cendré roussâtre; leur grand diamètre est d'environ 58 millimètres, le petit de 42 millimètres.

La chair du Pilet, qui n'est pas très-succulente, est considérée comme *aliment maigre*.

Genre SIFFLEUR — *Mareca*, Steph.

387. Siffleur pénélope — *Mareca penelope*.

Mareca penelope, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 56, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1836), tom. XLIII, p. 650, *Conspect. Anser. syst.* sp. 117, et *Catal. Parzud.* p. 16, sp. 557; — DURAZ. *Uccel. Lig.* (1840), p. 78; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 142, sp. 344.

Anas penelope, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 202; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 527; — LATU. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 860; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 541; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 840; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. V, p. 150, et *Faun. fran.* (1828), p. 378; — CUV. *Rég. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 576; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 634; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXIV; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 407; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXIV; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 431, sp. 465; — MALL. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 36.

Anas fistularis, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. VI, p. 301.

Anas Kagalka, S. G. GMEL. *Noe. Comm. Petrop.* (1770-1771), tom. XV, p. 466.

Mareca fistularis, STEPH. III : SHAW. *Gen. Zool.* (1824), tom. XII, p. 431.

Le Canard siffleur, BUFF. pl. enlum. 825.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 359.

Le Siffleur pénélope a le bec plus court que la tête, un peu plus haut que large à la base, à peu près d'égale largeur sur ses deux tiers postérieurs et se rétrécissant ensuite insensiblement jusqu'à l'extrémité; les lamelles sont larges, celles de la mandibule supérieure sont à peine visibles vers le milieu du bec; la mandibule inférieure est presque entièrement cachée; l'onglet supérieur est assez large, peu proéminent au-delà des bords de la mandibule et subitement courbé; les narines presque basales sont latérales, distantes, petites et ovaires; les plumes de l'occiput sont plus allongées que les autres; le front et le milieu du vertex sont d'un blanc jaunâtre; les joues, d'un roux marron, sont parsemées de points noirs plus grands autour des yeux; le dessus du cou également d'un roux marron est légèrement pointillé de brun sur sa ligne médiane; le haut du dos, d'un cendré brun, est rayé transversalement de zigzags gris; les scapulaires sont d'un noirâtre rayé de zigzags blanchâtres, à l'exception des plus longues qui sont bordées de blanc en dehors; les ailes, qui sont aiguës, ont leurs couvertures supérieures blanches, avec une bande noire à l'extrémité des grandes secondaires; les rémiges primaires sont brunes; les secondaires sont d'un vert doré sur la moitié basale de leurs barbes externes et d'un noir velouté sur l'autre moitié, le vert formant sur l'aile pliée un miroir limité en avant et en arrière par une bande noire; les rémiges tertiaires ou cubitales sont en dehors d'un noir velouté avec une bordure blanche; la gorge est noire; les côtés et le devant du cou, d'un roux marron, sont pointillés de noir; la poitrine est d'un cendré lie de vin, avec quelques taches tirant sur le pourpre; l'abdomen est blanc et les flancs d'un cendré brun, finement rayé de zigzags blanchâtres; le bas du dos est cendré, avec les bordures des plumes d'une teinte plus claire; les sus-caudales, d'un brun cendré, sont rayées transversalement de brun foncé; les sous-caudales sont d'un noir bleuâtre; la queue, courte et cunéiforme, a ses rectrices brunes, et bordées de cendré à l'exception des deux médianes qui sont unicolores; les pieds sont cendrés; le bec est d'un cendré bleuâtre, avec la pointe noire et l'iris brun; la taille est d'environ 46 centimètres.

La femelle, plus petite que le mâle, a le dessus de la tête et du cou d'un roux marqué de points noirs; les joues semblables aux côtés du cou; le dessus du corps d'un brun noirâtre, avec les plumes du haut du dos et les scapulaires bordées de roussâtre; les couvertures supérieures des ailes brunes, frangées de blanchâtre, le miroir d'un cendré clair, nuancé de brunâtre et surmonté d'une bande blanche; la gorge blanchâtre; le devant et les côtés

du cou roussâtres; avec de nombreuses taches noires; la poitrine et les flancs d'un brun roussâtre, avec les plumes terminées de cendré; l'abdomen blanc; les plumes de la partie inférieure du dos et les sus-caudales noirâtres bordées de cendré; les sous-caudales brunes bordées de blanc; les rémiges et les rectrices comme chez le mâle; les pieds brun de plomb; le bec cendré bleuâtre avec l'onglet noir et l'iris brun.

Les jeunes, avant la mue, ressemblent à la femelle, après la mue, les jeunes mâles s'en distinguent en prenant la robe de leur sexe, mais jusqu'à l'âge de deux ans, ils ont les couvertures alaires d'un cendré nuancé de blanc, au lieu de les avoir entièrement blanches comme les mâles adultes.

M. Louis Rouget, de Genève, dans la *Revue zoologique* (année 1859), a décrit et figuré un vieux mâle dont le plumage est en partie celui de son sexe, et en partie celui de la femelle adulte. M. Rouget termine la notice qu'il a publiée sur cet Oiseau, tué en septembre 1858, sur le lac de Genève par cette conclusion : « A l'exception des ailes, de quelques plumes de la tête et du dos, et de quelques petits reflets sur la poitrine, tout le plumage de cet individu, qui est un vieux mâle, est devenu généralement semblable à celui d'une vieille femelle, mais avec des tons plus accentués et plus brillants. »

Le Siffleur pénélope très-commun en Algérie où il se reproduit, se nourrit principalement de végétaux qu'il broute à la manière des Oies; il ne erible pas la vase comme le font les Canards et les Sarcelles. Sa voix est claire et sifflante, il la fait entendre fréquemment en volant, et Buffon la compare au son aigu du fifre. Le Siffleur pénélope est très-gai, très-agile, peu farouche et se laisse assez facilement approcher; il niche dans les marais qui avoisinent les lacs, la ponte est de huit à dix œufs d'un gris un peu jaunâtre, leur grand diamètre est d'environ 55 millimètres, le petit de 38 millimètres.

Le Siffleur pénélope vit très-bien en captivité et s'accommode de la même nourriture que les Canards domestiques, sa chair est assez bonne et se mange en carême comme aliment maigre.

SOUS-FAMILLE DES FULIGULINÉS

FULIGULINÆ

Genre MELANETTE — *Melanetta*, Boie.

388. Melanette brune — *Melanetta fusca*.

Melanetta fusca, BOIE, *Isis* (1822), p. 564; — CH. BONAP. *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom XLIII, p. 651, *Conspect. Anser. syst.* sp. 129, et *Catal. Parzud.* p. 16, sp. 563; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 143, sp. 345.

Anas fusca, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 196; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 507; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 848; — MEY. et WOLF, *Tosch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 316; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 854; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. V, p. 124, et *Faun. Fr.* (1828), p. 369; — CUV. *Rég. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 370; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 630; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 442; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXVII; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 37.

Anas fuliginosa, BECHST, *Nat. Deutschl.* (1809), tom. IV, p. 962.

Oidemia fusca, FLEMM. *Phil. of Zool.* (1832), tom. II, p. 260; — GÉ. BONAP. *Birds* (1838), p. 57, et *Crit. sur Degl. Consp. Av. Eur.* (1850), p. 196, sp. 454; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXVI; — DURAZ. *Uccel. Lig.* (1840), p. 40.

Anas Hornschuchii, *Megapus et platyrhynchos*, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 904.

Fuligula fusca, SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. III, p. 126; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 472, sp. 484.

La double Macreuse, BUFF. pl. enlum. 956, et pl. 4007, le jeune mâle, sous le nom de Canard brun.

POLYDORÉ ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 368.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 377.

La Melanette brune a le bec à peu près aussi long que la tête, robuste, élevé, large dans toute son étendue, à mandibule supérieure surmontée par deux gibbosités et déprimée à l'extrémité; la mandibule inférieure est cachée par la supérieure; les lamelles sont larges, fortes, très-espacées et peu visibles; les ongles, très-larges et voûtés, couvrent l'extrémité des mandibules; les narines sont élevées et ovalaires; tout le plumage est d'un noir profond, avec la paupière inférieure blanche; les ailes, de moyenne longueur et suraiguës, sont noires avec un miroir blanc, étroit, occupant l'extrémité des grandes sus-alaires secondaires et des rémiges secondaires; la queue est courte, conique, à plumes terminées en pointe, et noire comme la livrée; les jambes sont très à l'arrière du corps; les tarsi sont robustes et de la longueur du doigt interne; les palmures sont amples, et le pouce est bordé d'une membrane; les pieds sont rouges, avec les palmures noires; le bec est d'un jaune rougeâtre avec l'onglet plus rouge; les narines, les petites gibbosités et les deux tiers postérieurs de la mandibule inférieure sont noirs; les plumes des joues s'avancent sur les côtés du bec bien au-delà des commissures; l'iris est blanc; la taille est d'environ 55 centimètres.

La femelle, un peu plus petite que le mâle, est d'un brun de suie, avec l'espace entre le bec et les yeux et la région parotique varié de blanchâtre; le bec sans gibbosités, plus court et moins large que celui du mâle, est noirâtre à la base et sur les bords, et d'un brun cendré sur le surplus de son étendue; les pieds sont d'un rouge pâle, et l'iris brun.

Les jeunes ressemblent à la femelle. Après la mue, les jeunes mâles ont le bec plus long et plus large que celui de la femelle; un espace devant et derrière les yeux, varié de rousâtre et de blanchâtre; le milieu de la poitrine et de l'abdomen d'un gris blanc argentin, avec une tache brune au centre des plumes; les doigts d'un orange lavé de brun, avec les palmures brunes bordées d'orange brunâtre près des doigts; celle du pouce et celle qui débordent le doigt externe sont d'un orange brunâtre en dessus et d'un brun uniforme en dessous.

Originaire des régions septentrionales de l'Europe, la Melanette brune ne se montre

guère sur les côtes de l'Algérie que pendant l'hiver; sa nourriture consiste en coquillages marins et en petits crustacés qu'elle saisit en plongeant. Elle peut rester submergée assez longtemps; son vol est bas, puissant et rapide et sa marche très-embarrassée; aussi abandonne-t-elle rarement les eaux hors le temps des nichées. On la trouve souvent noyée et embarrassée dans les filets des pêcheurs où elle se prend en plongeant. Sa chair est huileuse et d'un goût désagréable. Elle niche en Suède, aux Hébrides, etc., parmi les herbes; sa ponte est de huit à dix œufs d'un blanc un peu jaunâtre sans taches; leur grand diamètre est d'environ 64 millimètres, et le petit de 48 millimètres.

Genre MAQUEREUSE — *Oidemia*, Flemm.

389. Maquereuse noire — *Oidemia nigra*.

Oidemia nigra, FLEMM. *Phil. of Zool.* (1822), tom. II, p. 260; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 58, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, p. 651, *Conspect. Anser. syst.* sp. 131, et *Catal. Parzud.* p. 16, sp. 564; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXVI; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 143, sp. 346.

Anas nigra, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 196; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 508; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 848; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 503; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 856; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. V, p. 123, et *Faun. fran.* (1828), p. 370; — CUV. *Règ. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 570; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1834), p. 630; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 411; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXVII; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1853), p. 37.

Anas cinerea, S. G. GMEL. *Reise durch Russl.* (1774-1784), tom. II, p. 184.

Anas cineraceus, BECHST. *Nat. Deutschl.* (1809), tom. IV, p. 4025.

Anas atra, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. II, p. 247.

Melanetta nigra, BOIE, *Isis* (1822), p. 564.

Anas nigripes, megauros et gibbera, BREHM. *Handb. Nat. Vog. Deutschl.* (1831), p. 901.

Fuligula nigra, SAVI, *Ornith. Tosc.* (1827), tom. III, p. 427; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 470, sp. 483.

La Macreuse, BUFF. pl. enlum. 978.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 369 et 370.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 378.

La Maquereuse noire a le bec de la longueur de la tête, élevé, large dans toute son étendue, à mandibule supérieure gibbeuse à sa base, au devant du front, déprimé à son extrémité, à ongle déprimé et arrondi, à lamelles larges, fortes et peu visibles à la base des

mandibules ; les narines sub-médianes sont élevées et ovales ; le plumage du mâle est entièrement d'un noir brillant, velouté et nuancé de violet bleuâtre à la tête et au cou ; les ailes sont suraiguës ; la queue, courte et conique, a ses pennes terminées en pointe ; les jambes sont situées très à l'arrière du corps ; les tarses, plus courts que le doigt interne, sont d'un cendré brun ainsi que les pieds ; le bec est noir, avec le sillon qui sépare les protubérances frontales d'un jaune orange ; les plumes du front et des joues forment une ligne à peu près droite qui ne se prolonge pas sur le bec ; l'iris est rouge et les paupières orangées ; la taille est d'environ 46 millimètres.

La femelle n'a que deux légères bosselures à la base du bec ; son plumage est moins foncé et moins brillant que celui du mâle ; elle a le dessus de la tête, le haut de la nuque et toute la ligne médiane de la moitié inférieure de la nuque d'un brun noirâtre ; les plumes du dessus du corps sont d'un brun noirâtre au centre et bordées de cendré roussâtre ; les couvertures supérieures des ailes sont pareilles au manteau, et les rémiges d'un brun noir ; les joues, le devant et les côtés de la moitié supérieure du cou sont d'un cendré clair, marqué de petites taches brunes ; le bas du cou, le haut de la poitrine, les flancs et les sous-caudales sont bruns ; le bas de la poitrine et l'abdomen sont d'un brun cendré avec les plumes terminées de grisâtre ; la queue est d'un brun noirâtre et moins longue que chez le mâle ; le bec est noir ainsi que les deux petites protubérances frontales, mais les narines et une tache vers son extrémité sont jaunâtres.

Chez les très-vieilles femelles, la livrée se rapproche de celle du mâle sans être jamais d'un noir aussi profond, ni nuancée de violet bleuâtre ; jamais non plus les gibbosités de la base du bec ne sont aussi prononcées que chez ce dernier, ni tachées de jaune.

Les jeunes sont d'un brun roussâtre sur le dessus du corps et d'une teinte plus claire sur les côtés et le devant du cou, le haut de la poitrine et l'abdomen ; les plumes de cette dernière région sont bordées de blanchâtre ; les pieds sont d'un verdâtre sale, et le bec, sans gibbosités, est d'un brun noirâtre ; les jeunes femelles sont toujours de teintes plus claires que les mâles du même âge.

La Maquereuse noire, originaire des régions arctiques, est très-répandue en hiver sur les côtes de l'Algérie ; Oiseau plongeur par excellence et pouvant rester submergée très-longtemps, elle cherche sa nourriture en fouillant les fonds sablonneux pour découvrir les coquilles et les animaux rayonnés dont elle fait sa principale alimentation. Elle marche très-mal et paraît fort embarrassée de ses mouvements lorsqu'elle est à terre, mais elle est d'une grande agilité dans l'eau, et son vol, quoique peu élevé, est puissant et rapide. Comme l'espèce précédente, elle s'embarrasse souvent dans les filets des pêcheurs, dans lesquels on la trouve noyée. La médiocre qualité de sa chair la fait peu rechercher comme gibier, et elle est considérée comme aliment maigre.

La Maquereuse se reproduit dans les régions boréales dans les endroits marécageux ; sa ponte est de huit à dix œufs d'un blanc grisâtre un peu jaunâtre ; leur grand diamètre est d'environ 62 millimètres, et le petit de 44 millimètres.

Nous avons capturé près du cap Tenez les individus de cette espèce et de l'espèce précédente qui figurent dans les collections zoologiques de l'Exposition permanente d'Alger.

Genre FULIGULE — *Fuligula*, Steph.390. Fuligule morillon — *Fuligula cristata*.

Fuligula cristata, STEPHENS, in: SHAW. *Gen. Zool.* (1824), tom. XII, p. 190; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 58, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, p. 651, *Conspect. Anser. syst.* sp. 133, et *Catal. Parzud.* p. 16, sp. 565; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXVII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 457, sp. 477; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 143, sp. 347.

Anas fuligula, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 207; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 543; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 869; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 519; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 873; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. V, p. 128, et *Faun. Fran.* (1828), p. 374; — CUV. *Rég. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 573; — LESS. *Ornith. Eur.* (1831), p. 632; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 449; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXIX; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 37.

Anas latirostra, BRÜNN. *Ornith. Bor.* (1764), p. 21.

Anas Scandiaca, GMEL, *loc. cit.* tom. I, p. 520; — LATH. *loc. cit.* tom. II, p. 859.

Anas colymbis, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. II, p. 266.

Aythya fuligula, BOIE, *Isis* (1822), p. 564.

Nyroca fuligula, FLEMM. *Phil. of Zool.* (1822), tom. II, p. 260.

Le Morillon, BUFF. pl. enlum. 4001.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 375 et 376.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 370.

La Fuligule morillon a le bec aussi long que la tête, légèrement élevé à la base, déprimé à l'extrémité, à peu près de la même hauteur dans toute son étendue à partir des narines, un peu plus large vers son extrémité qu'à la base, à ongle supérieur ovale et terminé en pointe recourbée, et à lamelles larges et entièrement cachées; les narines sont sub-médianes, latérales, distantes, étroites et oblongues; les plumes du vertex sont allongées, effilées et forment une espèce de huppe retombante; la tête, la huppe et le haut du cou sont d'un beau noir, à reflets pourprés; le bas du cou, le haut du dos, le croupion et les sus-caudales sont d'un brun noirâtre; le milieu du dos et les scapulaires sont noirâtres et légèrement ponctués de blanchâtre; les ailes, aiguës et assez allongées, ont leurs couvertures supérieures d'un brun noir à reflets bronzés; les rémiges primaires sont noirâtres avec les bordures moins foncées; les secondaires sont blanches avec une bordure terminale noire, le blanc formant sur l'aile fermée un miroir très-oblique, borné en arrière par une bande noire; la poitrine est noire, l'abdomen et les flancs sont d'un blanc pur; le bas-ventre et les sous-caudales sont noirâtres; la queue, courte, arrondie et à pennes terminées en pointe, est d'un noirâtre bordé de brunâtre; les tarses sont plus courts que le doigt interne, et les pieds bleuâtres, avec les palmures noires; le bec est bleu clair, avec l'onglet noir et l'iris est d'un jaune brillant; la taille mesure environ 40 centimètres.

La femelle a la huppe plus courte que celle du mâle, la tête, le cou, le haut du dos et les sus-caudales d'un noir mat, nuancé de brun foncé; le surplus du dos et les scapulaires noirâtres et parsemés de petits points roussâtres; le miroir des ailes semblable à celui du mâle, mais plus petit; la poitrine et les flancs d'un brun noirâtre, tacheté de roussâtre; l'abdomen blanc, nuancé de brunâtre clair; les pieds et le bec d'un brun bleuâtre et l'iris jaune clair.

Les jeunes ont un léger indice de huppe, les parties supérieures d'un brun noirâtre, avec les bordures des plumes moins foncées; le miroir des ailes petit, comme celui de la femelle; les joues, le devant et les côtés du cou d'un brun roussâtre, avec une tache blanche en dessous et en arrière du bec; la poitrine tachetée de brun et de roussâtre; les parties inférieures plus ou moins blanches, avec le bas-ventre varié de brun et les flancs de brun roussâtre; l'iris est d'un jaune pâle et terne.

La Fuligule morillon, très-commune en Algérie sur les lacs est peu farouche et se laisse facilement approcher; c'est en plongeant qu'elle cherche sa nourriture qui consiste en végétaux aquatiques, en mollusques et en crustacés; elle barbote sans cesse pour saisir les petits poissons et les coquillages; son vol est très-rapide, et sa marche pénible. On en détruit beaucoup à l'aide de filets dans lesquels elle s'empêtre en plongeant. Elle niche au milieu des roseaux, sur le bord des eaux; ses œufs, au nombre de huit à dix, sont d'un gris verdâtre très-clair et sans taches; leur grand diamètre est d'environ 57 millimètres, et le petit de 38 millimètres.

Cette Fuligule devient très-grasse en automne; sa chair est alors assez savoureuse, mais elle conserve toujours un goût un peu huileux.

Cet Oiseau vit très-bien en captivité et devient promptement familier; son caractère est vif et confiant; ses larges pieds rendent sa marche assez difficile, et la jouissance d'un bassin lui est nécessaire pour satisfaire ses instincts. On cite quelques cas d'hybridation de cette espèce avec le Nyroca à iris blanc et la Sarcelle d'été.

Genre MILOUINAN — *Marila*, Reich.

391. Milouinan commun — *Marila frenata*.

Marila frenata, CH. BONAP. *Comptes rend. de l'Acad. des Sciences* (1836), tom. XLIII, p. 651, *Conspect. Anser. syst.* sp. 135, et *Catal. Parzud.* p. 16, sp. 567; — LOCHE, *Catal. des Mann. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 144, sp. 348.

Anas marila, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 196; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 509; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 853; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 524; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 865; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. V, p. 127, et *Faun. Fran.* (1828), p. 371; — CUV. *Rég. anim.* 2^e édit. (1829),

tom. II, p. 573; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 632; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 448; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXX; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 37.

Anas frenata, SPARM. *Mus. Carl.* (1786-1789), pl. 38.

Aythia Marila, BOIE, *Isis* (1822), p. 564; — CH. BONAP. *Crit. sur Dégl.* (1850), *Consp. Av. Eur.* p. 194, sp. 442.

Fuligula Marila, STEPH. in: SHAW. *Gen. Zool.* (1824), tom. XII, p. 198; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 58; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXVII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 453, sp. 475.

Aythya Islandica et leuconotus, BREHM. *Handb. nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 911 et 913.

Fuligula Gesneri, EYTON. *Rar. Brit. Birds* (1836), p. 58.

Le Milouinan, BUFF. pl. enlum. 4002.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 374.

Le Milouinan commun a le bec aussi long que la tête, un peu élevé à la base, déprimé à l'extrémité, large dans toute son étendue, à lamelles entièrement cachées, à mandibule inférieure visible seulement à son origine; l'onglet supérieur est petit, ovale et terminé en pointe recourbée; les narines sub-médianes, latérales, très-distantes, sont étroites et oblongues; la tête et la moitié supérieure du cou sont d'un noir à reflets verdâtres; la moitié inférieure du cou et la poitrine sont d'un noir profond; le haut du dos et les scapulaires sont blanchâtres et rayés transversalement de zigzags noirs, plus larges et d'une teinte plus foncée postérieurement; les ailes, de moyenne longueur et aiguës, ont leurs couvertures supérieures noires et marbrées de cendré; les rémiges primaires sont brunes, et les secondaires blanches, avec une large bordure terminale noire, le blanc formant sur l'aile fermée un étroit miroir oblique; l'abdomen et les flancs sont d'un blanc pur, avec le bas-ventre varié de zigzags bruns; le bas du dos, les couvertures supérieures de la queue et les sous-caudales sont noirs; la queue, qui est très-courte et arrondie, a ses rectrices brunes et terminées en pointe; les jambes et les tarses sont très-courts et placés en arrière de l'équilibre du corps; les doigts sont allongés, les palmures amples et le pouce bordé en dessous; les tarses et les doigts sont cendrés, et les palmures noirâtres; le bec, d'un bleu clair en dessus, est brun en dessous, avec les narines blanchâtres; les bords des mandibules et l'onglet sont noirs; l'iris est d'un jaune brillant; la taille est d'environ 47 centimètres.

La femelle, un peu plus petite que le mâle, a la tête et la moitié supérieure du cou d'un brun noirâtre reflétant, avec une large bande blanche autour du bec; la moitié inférieure du cou et la poitrine sont d'un brun foncé; le dos, les scapulaires et les ailes sont rayés alternativement de zigzags bruns et blanchâtres; l'abdomen est blanc, avec le bas-ventre varié de brun; les flancs sont rayés comme le dos; le bas du dos et les sous-caudales sont d'un brun fuligineux; les pieds, d'un brun de plomb, sont nuancés de gris verdâtre sur les tarses et les doigts entre les articulations; le bec est, en dessus, d'un brun nuancé de bleuâtre, et l'iris est jaunâtre.

Les jeunes ressemblent beaucoup à la femelle, mais avec le blanc qui entoure le bec moins étendu et moins pur; ils sont aussi plus roussâtres en dessus, et n'ont pas de raies en zigzags au dos, aux ailes ni aux flancs.

Originaire des régions polaires, le Milouinan se montre en Algérie en automne et en hiver ; sa nourriture consiste en petits poissons, mollusques et coquillages ; il quitte peu les bords de la mer et les lacs salés où on le rencontre en bandes nombreuses ; dès la fin de l'hiver il abandonne nos rivages pour aller vaquer aux soins de la reproduction. Il niche dans les contrées les plus septentrionales des deux mondes, sa ponte est de huit à dix œufs d'un gris sombre un peu olivâtre ; leur grand diamètre est d'environ 65 millimètres, et le petit de 44 millimètres.

Cet Oiseau se plie très-facilement à la captivité et vit dans les basses-cours en très-bonne intelligence avec les autres animaux domestiques. Sa chair n'est pas très-estimée.

Nous avons capturé sur le lac Halloula le beau mâle qui fait partie des collections de l'Exposition d'Alger.

Genre NYROCA — *Nyroca*, Flemm.

392. *Nyroca* à iris blanc — *Nyroca leucophthalma*.

Nyroca leucophthalma, FLEMM. *Brit. anim.* (1828), p. 421 ; — CH. BONAP. *Birds.* (1838), p. 58, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1836), tom. XLIII, p. 651, *Conspect. Anser. syst.* sp. 438, et *Catal. Parzud.* p. 46, sp. 569 ; — DURAZ. *Uccel. Lig.* (1840), p. 80 ; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 144, sp. 349.

Anas Nyroca, GULDENST. *Nov. comm. Petrop.* (1769-1770), tom. XIV, p. 403 ; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 542 ; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 869 ; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'Hist. nat.* (1816), tom. V, p. 431, et *Faun. Fran.* (1828), p. 374 ; — CUV. *Rég. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 573 ; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 632 ; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXX.

Anas Africana et ferruginea, GMEL. *loc. cit.* tom. I, p. 522 et 528 ; — LATH. *loc. cit.* tom. II, p. 875.

Anas leucophthalmos, BECHST. *Nat. Deutschl.* (1809), tom. IV, p. 1009 ; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 526 ; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 876 ; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 420 ; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 37.

Anas glaucion, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1814-1831), tom. II, p. 268.

Aythya Nyroca, BOIE, *Isis* (1822), p. 564.

Fuligula Nyroca, STEPH. in : SHAW. *Gen. Zool.* (1824), tom. XII, p. 201 ; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXVII ; — DÉGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 459, sp. 478.

La Sarcelle d'Égypte, BUFF. pl. enlum. 1000.

POLYDOR ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 377 et 378.

GOULD. *Birds of Eur.* tab. 368.

Le *Nyroca* à iris blanc a le bec long, légèrement élevé à la base, déprimé à l'extrémité, à peu près de même hauteur dans toute son étendue à partir des narines, et un peu plus

large vers le tiers antérieur qu'à la base; les lamelles sont larges et cachées et la mandibule inférieure, visible seulement à son origine quand le bec est fermé; l'onglet supérieur est étroit et terminé en pointe recourbée; les narines presque basales, sont étroites et très-distantes; la tête, le cou et la poitrine sont d'un roux marron, avec une petite tache triangulaire blanche au menton, et un petit collier étroit et d'un brun foncé au bas du cou; le dessus du corps, d'un noirâtre à reflets pourprés, est légèrement pointillé de roussâtre à la partie supérieure du dos et aux scapulaires; les ailes, moyennes et aiguës, ont leurs couvertures supérieures d'un brun noir à reflets bronzés; les rémiges primaires sont brunes et les secondaires blanches avec une large bordure terminale brune, le blanc formant sur l'aile fermée un miroir blanc, traversé perpendiculairement de brun; l'abdomen est d'un blanc terne, le bas-ventre d'un brun noirâtre nuancé de cendré, et les flancs d'un brun roux avec les bordures des plumes d'une teinte plus claire; les couvertures inférieures de la queue sont blanchâtres et les rectrices d'un brun noirâtre; les pieds, d'un cendré bleuâtre, ont leurs palmures noires; le bec est d'un bleu noirâtre, avec l'onglet noir; l'iris est blanc, la taille est d'environ 40 centimètres.

La femelle a les plumes de la tête, du cou et de la poitrine brunes et terminées de roussâtre, le dessous du bec blanchâtre; le dessus du corps d'un brunâtre noirâtre lustré; le milieu de l'abdomen d'un blanc argentin; le bas-ventre d'un brun roussâtre; les flancs bruns, avec les plumes bordées et nuancées de roux terne; les sous-caudales rayées transversalement de brun roussâtre sur fond blanc, et le surplus du plumage comme chez le mâle.

Les jeunes ressemblent aux femelles, mais avec les teintes des parties supérieures plus foncées, les plumes rousses de la tête et du cou terminées de blanchâtre, et une tache de cette couleur sous le bec; les plumes de la poitrine et de l'abdomen terminées de gris perle; celles de la région anale roussâtres à la pointe, et l'iris gris de perle.

Le *Nyroca* à iris blanc est répandu dans les trois provinces de l'Algérie. Il est sédentaire sur nos grands lacs et niche parmi les jones et les roseaux; ses œufs, au nombre de huit à dix, sont d'un gris jaunâtre pâle; leur grand diamètre est d'environ 50 millimètres, et le petit de 36 millimètres.

C'est toujours par couples ou par petites troupes qu'on le rencontre; il se laisse assez facilement approcher; ses mouvements dans l'eau sont rapides et multipliés et lorsqu'il part il ne fait pas de longues remises; sa nourriture consiste en insectes, batraciens, graines et plantes aquatiques.

Le *Nyroca* en captivité devient promptement familier et vit en bonne intelligence avec les autres habitants de la basse-cour.

Genre MILOUIN — *Aythya*, Boie.393. Milouin commun — *Aythya ferina*.

- Aythya ferina*, BOIE, *Isis* (1822), p. 564; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 58, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, p. 631, *Conspect. Anser. syst.* sp. 442, et *Catal. Parzud.* p. 46, sp. 370; — DURAZ. *Uccel. Lig.* (1840), p. 80; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 444, sp. 350.
- Anas ferina*, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 203; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 530; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 862; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 327; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 868; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. V, p. 425, et *Faun. Fr.* (1828), p. 372; — CUV. *Rég. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 373; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 631; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 409; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXX; — MALH. *Fonn. Ornith. de l'Alg.* (1853), p. 37.
- Anas ruficollis*, SCOPOL. *Ann. 1. Hist. nat.* (1769), p. 66.
- Anas rufa*, GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 515; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 863.
- Nyroca ferina*, FLEMM. *Phil. of Zool.* (1822), tom. II, p. 260.
- Fuligula ferina*, STEPH. in : SHAW. *Gen. Zool.* (1824), tom. XII, p. 493; — KEYS. et BLAS. *Die Würbelth.* (1840), p. LXXXIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 455, sp. 476.
- Aythya erythrocephala*, BREHM. *Handb. Nat. Vog. Deutschl.* (1831), p. 949.
- Le Milouin*, BUFF. pl. enlum. 803.
- POLYDORÉ ROUX, *Ornith. Eur.* pl. 371 et 372.
- GOULD, *Birds of Eur.* tab. 367.

Le Milouin commun a le bec de la longueur de la tête, élevé à la base, à peu près de même largeur sur toute son étendue, à lamelles larges et cachées, avec la mandibule inférieure presque entièrement dissimulée par la supérieure dont l'onglet, petit et ovale, est terminé en pointe recourbée; la tête et le cou sont d'un roux rougeâtre vif; le haut du dos; le haut de la poitrine et le bas du dos sont d'un noir mat; le surplus du dos, les scapulaires et les couvertures des ailes sont d'un cendré blanchâtre rayé en travers, de nombreux zigzags d'un cendré bleuâtre; les rémiges primaires sont brunes, et les secondaires cendrées, avec un liséré blanc terminal sur les barbes externes, le cendré formant un large miroir oblique sur l'aile fermée; le bas de la poitrine, l'abdomen et les flancs sont pareils au manteau, mais avec les zigzags moins apparents au milieu de l'abdomen; le bas-ventre et les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont noirs; la queue, très-courte arrondie, et à plumes terminées en pointe, est d'un cendré foncé; les tarses sont courts et les doigts longs, le pouce est bordé en dessous; les palmures sont amples et noires et les pieds d'un cendré bleuâtre; le bec est d'un bleu foncé avec la base et l'onglet noirs; l'iris est d'un rouge orange; la taille est d'environ 45 centimètres.

En automne, les plumes rousses de la tête et du cou sont teintées de noir à l'extrémité et les plumes noires de la poitrine sont lisérées de cendré.

La femelle a le vertex et l'occiput d'un brun noirâtre, avec la nuque d'une teinte moins foncée; la gorge, les joues et les sourcils sont blanchâtres et faiblement variés de roussâtre; le milieu du dos et les scapulaires sont d'un brun marqué d'étroites raies transversales en zigzags d'un cendré blanchâtre; les couvertures supérieures des ailes sont d'un brun très-finement pointillé de cendré; les grandes rémiges sont brunes, avec l'extrémité plus foncée et les secondaires les plus rapprochées du corps terminées par un liséré blanchâtre; le miroir est d'un brun cendré luisant; le bas du dos et les sus-caudales sont d'un brun très-légèrement marqué de zigzags peu apparents; le haut de la face antérieure du cou est d'un roussâtre faiblement tacheté de brunâtre; le bas du cou est brun avec les plumes terminées de cendré; la poitrine et le haut de l'abdomen sont d'un blanc cendré argentin; le bas-ventre, d'un brun cendré lustré, est pointillé de taches peu apparentes d'un cendré clair; les flancs sont semblables au milieu du dos; la queue est cendrée; les pieds d'un cendré verdâtre, ont en devant et sur les articulations des doigts des raies transversales d'un brun de plomb; l'iris est d'un brun roux.

Les jeunes ressemblent à la femelle. Après la mue, la livrée des mâles commence à se montrer.

Le Milouin, originaire du nord de l'Europe, est assez abondant en Algérie pendant l'hiver; son cri ressemble plutôt au sifflement d'un serpent qu'à la voix d'un Oiseau; sa nourriture consiste en poissons, coquillages, insectes et plantes aquatiques; c'est par troupes nombreuses que les Milouins arrivent en Algérie vers la fin de l'automne; ils se montrent farouches et méfiants et ne s'aventurent guère dans les marais que le soir et le matin; à la moindre apparence de danger ils s'éloignent du rivage; leur vol est rapide, sibilant, et leur marche difficile et embarrassée. Les Milouins ont les pieds très-tendres et ne peuvent guère marcher sur un terrain solide sans se blesser, aussi ne s'éloignent-ils guère des eaux.

Le Milouin niche dans les roseaux, la ponte est de douze à quatorze œufs, d'un verdâtre intense sans taches; leur grand diamètre est d'environ 60 millimètres, et le petit de 44 millimètres.

Cet Oiseau se croise quelquefois avec le Nyroca à iris blanc, et il résulte de ces accouplements des produits remarquables.

Genre CALLICHEN — *Callichen*, Brehm.

394. Callichen rousse — *Callichen rufina*.

Callichen rufina, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutsch.* (1831), p. 922; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 58, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1836), tom. XLIII, p. 631, *Conspect. Ans. syst.* sp. 144, et *Catal. Parzud.* p. 16, sp. 571; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 144, sp. 351.

- Anas rufina*, PALL. *Voy.* (1776), édit. franç. in-8, tom. VIII, *Append.* p. 39; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 541; — LATH. *Ind. Ornith.* tom. II, p. 870; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 518; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), p. 864; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'Hist. nat.* (1816), tom. V, p. 454, et *Faun. Fran.* (1828), p. 376; — CUV. *Reg. anim.* (1829), tom. I, p. 573; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1834), p. 632; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 416; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXI; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 37.
- Branta rufina*, BOIE, *Isis* (1822), p. 564; — CH. BONAP. *Crit. sur Dégl. Consp. Av. Eur.* (1850), p. 194, sp. 438.
- Fuligula rufina*, STEPH. in : SHAW. *Gen. Zool.* (1824), tom. XII, p. 488; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXVII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1840), tom. II, p. 461, sp. 479.
- Callichen ruficeps*, BREHM. *loc. cit.* p. 924.
- Mergoides rufina*, EYTON. *Rar. Brit. Birds* (1836), p. 57.
- Aythya rufina*, MACGILL. *Man. Brit. orn.* (1840), tom. II, p. 491.
- Le Canard siffleur huppé*, BUFF. pl. enlum. 928.
- POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 379.
- GOULD, *Birds of Eur.* tab. 369.

La Callichen rousse a le bec aussi long que la tête, un peu élevé à son origine, très-déprimé au-delà des narines, large à la base et diminuant insensiblement jusqu'à l'extrémité, qui relativement est étroite; les lamelles de la mandibule supérieure, larges et notablement dirigées en arrière sont visibles sur la moitié antérieure du bec; celles de la mandibule inférieure sont très-fines, très-rapprochées et à peine saillantes; l'onglet supérieur assez large, proéminent au-delà des bords de la mandibule, se termine en pointe recourbée; les narines sont sub-médianes, latérales, très-distances, grandes et ovales; une huppe touffue, formée de plumes soyeuses, allongées et rayonnantes occupe l'occiput; le dessus de la tête est d'un rouge bai, nuancé de cendré en arrière et de jaunâtre sur les côtés; la nuque est d'un noir velouté sur la partie médiane; le dessus du corps est d'un gris vineux, avec un grand espace blanc sur les côtés de la partie supérieure du dos; les ailes qui atteignent presque l'extrémité de la queue sont aiguës, leurs petites couvertures supérieures les plus antérieures sont blanches et toutes les autres d'un cendré brunâtre légèrement lavé de jaunâtre; les grandes rémiges primaires, brunes en dehors et à l'extrémité sont blanches sur leurs barbes internes; les suivantes et les secondaires sont blanches et terminées de brun, le blanc formant sur l'aile fermée un large miroir; les rémiges tertiaires ou cubitales sont cendrées; les joues et les faces antérieure et latérales des deux tiers supérieurs du cou sont d'un rouge bai comme celui du front; la partie inférieure du cou, la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un brun noir lustré, le croupion et les sus-caudales d'un brun noirâtre et les flancs d'un blanc pur; la queue, très-courte et arrondie est brune, avec le bout d'une teinte plus claire; les tarse, épais et un peu plus courts que le doigt interne, sont ainsi que les doigts d'un rouge brun, et les membranes inter-digitales noirâtres; le bec est d'un rouge carminé et l'onglet d'un blanc rosé; l'iris est rouge groseille; la taille est d'environ 56 centimètres.

La femelle a la huppe moins touffue, le dessus de la tête jusqu'aux paupières inclusivement, l'occiput et la partie médiane de la nuque d'un brun roux; le dessus du corps d'un

brun cendré jaunâtre, avec le croupion noirâtre et les sus-caudales d'une teinte moins foncée; les couvertures supérieures des ailes pareilles au dos, les grandes rémiges primaires brunes, les suivantes et les secondaires d'un blanc lavé de grisâtre avec une bande transversale brune à leur extrémité; les joues, et le haut du cou cendrés; le bas du cou, la poitrine et les flanes d'un brun jaunâtre, l'abdomen gris et les sous-caudales blanches; les rectrices médianes brunes et les latérales d'un cendré roussâtre; les tarses, les doigts et le bec d'un brun rougeâtre, l'iris rouge vif.

Les jeunes ont la huppe très-courte; la gorge blanchâtre; les parties supérieures plus foncées que chez la femelle, avec des bordures rousses aux plumes; le cou et la poitrine d'un cendré brun avec une bordure d'un blanchâtre sale à l'extrémité des plumes; le surplus de la livrée est le même que chez la femelle.

La Callichen rousse, sédentaire en Algérie sur nos grands lacs, est fort remarquable par ses couleurs éclatantes et tranchées; cette belle espèce est peu nombreuse en individus et on ne la rencontre que par couples, ou par petites familles après les nichées; sa nourriture consiste en coquillages, insectes et plantes aquatiques; elle préfère les eaux douces aux eaux salées et cherche sa nourriture en plongeant; son vol est rapide et assez élevé; sa marche est embarrassée et pénible; elle niche sur les îlots des lacs, au milieu des herbes et des roseaux; sa ponte est de cinq à sept œufs d'un blanc verdâtre, dont le grand diamètre est d'environ 55 millimètres, et le petit de 40 millimètres.

Les petits naissent couverts de duvet, la mère les conduit à l'eau dès le jour de leur naissance et leur apprend à chercher leur nourriture; leur accroissement est assez rapide mais ce n'est guère qu'à l'âge de trois mois qu'ils commencent à pouvoir voler. Les Callichen se tiennent tapies pendant le jour dans les joncs et les hautes herbes et vont le matin et le soir à la recherche de leurs aliments, elles nagent et plongent avec beaucoup d'habileté et fuient de loin à la moindre apparence de danger.

Nous avons capturé sur le lac Halloula les sujets qui figurent dans les galeries zoologiques de l'Exposition.

Genre GARROT — *Clangula*, Flemm.

395. Garrot vulgaire — *Clangula glaucion*.

Clangula glaucion, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 58, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, sp. 651, *Conspect. Anser. system.* sp. 146, et *Catal. Parzud.* p. 17, sp. 373; — DURAZ. *Uccel. Lig.* (1840), p. 81; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 145, sp. 352.

Anas clangula et *Anas glaucion*, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 201; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 523 et 525; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 867 et 868.

Anas clangula, MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 521; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 870; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1816), tom. V, p. 117, et *Faun. Fran.* (1828), p. 375; — CUV. *Rég. an.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 572; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 631; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 415; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXVIII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 443, sp. 471; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1853), p. 37.

Anas hyemalis, PALL. *Zoog. Ros. Asiat.* (1811-1831), tom. II, p. 270.

Clangula chrysoptabna, STEPH. in : SHAW. *Gen. Zool.* (1824), tom. XII, p. 182.

Clangula vulgaris, FLEMM. *Brit. anim.* (1828), p. 120.

Glaucion clangula, KAUP. *Nat. Syst.* (1829), p. 53; — KEY. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXVI.

Clangula leucomela et peregrina, BREHM. *Handb. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 927 et 929.

Le Garrot, BUFF. pl. enlum. 802.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 373 et 374.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 379.

Le Garrot vulgaire a le bec plus court que la tête, droit, plus haut que large, s'atténuant de la base qui est très-élevée à l'extrémité, et plus large au niveau des narines que dans le reste de son étendue; les lamelles sont courtes, espacées et en grande partie cachées; l'onglet de la mandibule supérieure est petit et peu saillant; les narines sont médianes, latérales, étroites et elliptiques; la tête est grosse et recouverte ainsi que le haut du cou de plumes très-fournies et d'un vert foncé à reflets pourprés, avec une grande tache blanche arrondie sur les côtés de la base du bec; le dos, le croupion, les sus-caudales et une partie des scapulaires sont d'un noir profond; le surplus des scapulaires et les couvertures supérieures des ailes sont d'un blanc pur; les rémiges primaires et les cubitales sont noires; les rémiges secondaires sont d'un blanc pur sur leurs barbes externes, et cette couleur forme sur l'aile pliée une longue et grande tache non interrompue, car le blanc de ces pennes continue celui des couvertures supérieures; le bas du cou, la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc pur, avec des taches d'un noir cendré formant sur la région anale une bande transversale; les côtés du bas-ventre et les jambes sont d'un noir cendré profond; la queue assez allongée, pointue, à pennes semi-aiguës, est d'un cendré noir à reflets gris; les tarses sont courts, les doigts allongés, l'interne est aussi long que le tarse, le pouce est court et bordé d'une membrane; les palmures sont amples et d'un brun reflétant gris et jaunâtre; les tarses et les doigts sont d'un jaune roussâtre; le bec est d'un brun bleuâtre et l'iris d'un jaune pâle; la taille est d'environ 48 centimètres.

La femelle, beaucoup plus petite que le mâle, a la tête et le haut du cou d'un brun roussâtre foncé et au-dessous de ces parties un large collier blanc, mêlé de gris cendré; le dos, le croupion, les scapulaires et les sus-caudales sont d'un brun bordé de cendré; les couvertures supérieures des ailes sont en partie blanches et noires et les rémiges d'un brun noirâtre; le bas du cou et le haut de la poitrine sont d'un cendré foncé, avec chaque plume bordée de blanchâtre; le surplus de la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc pur, les flancs et les jambes d'un cendré noirâtre bordé de grisâtre et la queue d'un brun noir; les tarses et les doigts sont d'un jaune bistre, avec les palmures noirâtres; le bec noirâtre avec le bout d'un jaune roux et l'iris jaune.

Les jeunes ressemblent à la femelle ; après la mue on commence à distinguer les jeunes mâles à leur taille plus forte, leur tête plus grosse et au soupçon de tache grisâtre qui se montre à la base du bec.

Le Garrot, originaire des régions septentrionales des deux mondes, est de passage en Algérie pendant l'hiver où on ne le rencontre guère qu'isolément ; son vol est bas, rapide et sibilant, et sa marche pénible et saccadée, mais il nage et plonge admirablement. Il exécute sur les eaux toutes sortes d'évolutions en poursuivant les petits poissons, les mollusques, les crustacés et les insectes aquatiques dont il fait sa principale nourriture, il plonge à une grande profondeur et reste assez longtemps submergé. Il n'est pas très-méfiant et ne crie pas au départ. Il niche sur les bords des mers et des lacs ; la ponte est de dix à douze œufs d'un olivâtre très-clair ou d'un gris verdâtre ; leur grand diamètre est d'environ 55 millimètres, et le petit de 42 millimètres.

La chair du Garrot n'est pas très-bonne. En captivité, cet Oiseau se montre impatient et querelleur, et s'il n'a pas la jouissance d'une vaste pièce d'eau et une alimentation à sa convenance, il dépérit et ne tarde pas à mourir ; ses habitudes tout à fait aquatiques, le font paraître tout dépaysé lorsqu'il est à terre et il frappe le sol si fortement avec ses larges palmures qu'il produit en marchant un bruit semblable à celui du claquement des mains. Dans ce mode de locomotion il se sert de ses ailes pour maintenir son équilibre ; mais si on le presse un peu vivement, il le perd bientôt et tombe à terre.

M. Malherbe, dans sa Faune ornithologique, dit que le Garrot est *très-répandu en Algérie*, quant à nous, nous ne l'avons jamais rencontré que très-accidentellement en ce pays où il ne se reproduit pas.

FAMILLE DES ÉRISMATURIDÉS

ÉRISMATURIDÆ

SOUS-FAMILLE DES ÉRISMATURINÉS

ÉRISMATURINÆ

Genre Érismature — *Erismatura*, Ch. Bonap.

396. Érismature couronnée — *Erismatura leucocephala*.

Erismatura leucocephala, CH. BONAP. *Crit. sur Degl. Consp. Av. Eur.* (1850), p. 196, sp. 456, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, p. 652, *Conspect. Ans. system.* sp. 137, et *Catal. Parzud.* p. 17, sp. 577 ; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 143, sp. 353.

Anas leucocephala, SCOPOL. *Ann. 1. Hist. nat.* (1769), p. 65; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 516; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 858; — MEY. et WOLF. *Tusch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 506; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 859; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 630; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 443; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 37.

Anas mersa, PALL. *Vog.* (1776), édit. franc. in-8°, tom. VIII, *Append.* p. 40; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 520; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXVIII.

Eristatura mersa, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 59; — DURAZ. *Uccel. Lig.* (1840), p. 81; — RUFF. *Vog. N. O. Afrik.* (1845), p. 138.

Undina mersa, KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXVI.

Fuligula mersa, DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 476, sp. 486.

SAVIENY, *Descr. de l'Égypte*, pl. 10, fig. 2.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 383.

L'Éristature couronnée a le bec à peu près aussi long que la tête, très-élevé et renflé à la base, très-déprimé à l'extrémité qui est relevée, évasée et plus large que le reste du bec; la mandibule supérieure dessine au profil une courbe très-prononcée à partir du bord postérieur des fosses nasales, et son arête est divisée par un large sillon, du front au-dessus des narines; les lamelles de la mandibule supérieure sont petites, perpendiculaires et peu visibles vers le milieu du bec; celles de la mandibule inférieure sont très-nombreuses, très-fines, à peine visibles et donnent aux bords de la mandibule une apparence striée; les narines sont médianes, élevées, larges et ovalaires; l'onglet supérieur très-petit, a son extrémité évasée, fortement recourbée en faisant retour en arrière; la tête et le haut du cou sont blancs, avec le vertex d'un noir profond; un collier noir occupe la partie moyenne, les côtés et le dessus de la moitié inférieure du cou; le dessus du corps est d'un roux marqué de fines raies en zigzags d'un brun noirâtre; les ailes très-courtes et aiguës ont leurs couvertures supérieures d'un cendré brun maculé de roussâtre et variées de zigzags grisâtres et roussâtres; les rémiges sont d'un brun clair; le bas de la face antérieure du cou, la poitrine et les flancs, d'un roux pourpre lustré et foncé, sont traversées de zigzags noirs plus ou moins apparents; l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc roussâtre métallique, coupé transversalement de raies noirâtres; le croupion est d'un roux pourpre barré de noirâtre et les sus-caudales d'un roux pourpre unicolore; la queue allongée, conique, à plumes roides, pointues et en gouttières, est brune; les tarses sont une fois plus courts que le doigt médian, y compris l'ongle, et placés très à l'arrière du corps; les doigts sont allongés, les palmures amples et les pieds d'un brun cendré; le bec est d'un bleu vif et l'iris brun; la taille est d'environ 48 millimètres.

La femelle, un peu plus petite que le mâle, a le dessus de la tête et la nuque d'un brun foncé, le dessus du corps d'un roux nuancé de brun cendré, avec des lignes en zigzags moins distinctes que chez le mâle; les joues, la gorge et le devant du cou d'un blanc jaunâtre; les pieds, le bec et l'iris roussâtres.

Les jeunes, avant la mue, ressemblent à la femelle, mais avec les teintes moins pures et plus rembrunies. Après la mue, les jeunes mâles se distinguent par quelques traces de blanc pur, un collier noirâtre et des zigzags plus accusés.

L'Érismature couronnée, assez commune en Algérie, est sédentaire sur nos grands lacs ; sa nourriture est à la fois animale et végétale ; ses habitudes sont tout à fait aquatiques ; elle plonge à une grande profondeur pour se procurer les animaux et les plantes qui composent son alimentation et lorsqu'elle nage elle est complètement immergée ; son vol est lourd et de peu d'étendue ; elle niche au milieu des joncs et des roseaux ; son nid composé de plantes aquatiques est vaste et peut s'élever ou s'abaisser avec les eaux ; les œufs, au nombre de six à huit sont très-gros relativement à la taille de l'Oiseau, obtus, rugueux, d'un blanc pur lorsqu'ils sont frais pondus, et d'un blanc jaunâtre plus ou moins terni selon le degré d'incubation qu'ils ont subi ; leur grand diamètre est d'environ 66 millimètres et le petit de 56 millimètres. Ces œufs, très-différents de ceux des Anatidés, pourraient au premier abord être confondus avec des œufs d'Oiseau de proie ; un peu plus petits que ceux du *Circætus Gallicus*, ils en affectent la forme, la couleur et la rugosité.

Nous avons capturé sur le lac Halloula les Érismatures et les œufs dont nous avons enrichi les galeries zoologiques de l'Exposition permanente d'Alger.

FAMILLE DES MERGIDÉS

MERGIDÆ

SOUS-FAMILLE DES MERGINÉS

MERGINÆ

Genre HARLE — *Merganser*, Ch. Bonap.

397. Harle vulgaire — *Merganser castor*.

Merganser castor, CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 59, *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, p. 652, *Consp. Ans. system.* sp. 166, et *Catal. Parzud.* p. 17, sp. 578 ; — DURAZ. *Uccel. Lig.* (1840), p. 82 ; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 146, sp. 354.

Mergus Merganser et *Mergus castor*, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 208 et 209 ; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 544 et 545 ; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 828 et 829.

Merganser et *Merganser cinereus*, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. VI, p. 231 et 254.

Mergus Merganser et *rubricapilla*, BRÜNN. *Ornith. Bor.* (1764), p. 21 et 22 ; — GMEL. *loc. cit.* tom. I, p. 545.

Mergus Merganser, MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 565 ; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 881 ; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XIV, p. 219, et *Faun. Fran.* (1828), p. 358 ; — CUV. *Rég. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 578 ; — LESS. *Ornith. Eur.* (1831),

p. 635; — SCHENZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 442; — SCHLEG, *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXI; — DEGL, *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 478, sp. 487.

Merganser Rayi, LEACH, *Syst. Cat. M. and Birds, Brit. Mus.* (1816), p. 36.

Merganser gulo, STEPH. in : SHAW, *Gen. Zool.* (1824), tom. XII, p. 161.

Mergus castor, KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXVIII.

Le Harle, BUFF. pl. enlum. 954 et 953.

POLYDORÉ ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 352 et 353.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 384.

Le Harle vulgaire, ou grand Harle, a le bec aussi long que la tête, droit, épais, déprimé à la base, puis effilé et cylindrique jusqu'à l'onglet supérieur terminal, lequel est aussi large que la partie osseuse du bec, fortement recourbé et débordant beaucoup la mandibule inférieure; les bords des mandibules sont taillés en scie et leurs dentelures dirigées en arrière; les lamelles de la mandibule supérieure sont visibles lorsque le bec est fermé; les narines sont sub-médianes, latérales et elliptiques; les plumes du vertex sont allongées en forme de huppe courte et touffue; la tête et la moitié supérieure du cou sont d'un noir verdâtre à reflets, tirant au bronze noir sur la gorge; la moitié inférieure du cou est blanche; le haut du dos est d'un noir profond; les ailes, médiocrement allongées et aiguës, ont leurs couvertures supérieures et les scapulaires les plus éloignées du corps d'un blanc lavé de jaune beurre frais, ces dernières en grande partie lisérées de noir, et les plus rapprochées du corps entièrement noires; le poignet de l'aile est noirâtre; les grandes sus-alaires secondaires sont blanches sur la moitié postérieure de leur étendue; les rémiges primaires sont d'un noir brun luisant; les secondaires de la cinquième à la onzième sont blanches, et les tertiaires ou cubitales blanches, bordées extérieurement de noir velouté; le milieu du dos, le croupion et les sus-caudales sont cendrés, avec l'extrémité des plumes très-légèrement frangée çà et là de grisâtre; la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc nuancé de rose jaunâtre, tirant sur le beurre frais et s'éclaircissant sur les côtés; la queue, moyenne et légèrement conique, a ses rectrices d'un gris cendré avec la baguette d'un brun luisant; les jambes sont placées à l'arrière du corps; les tarses sont courts; les doigts allongés; les palmures larges et le pouce surmonté et ne touchant à terre que par l'extrémité de l'ongle; les pieds sont d'un rouge de corail; le bec, à mandibule supérieure rouge, a la ligne médiane et l'onglet d'un noir verdâtre; la mandibule inférieure est d'un brun rougeâtre, et l'iris d'un rouge vif; la taille est d'environ 65 centimètres.

La femelle, plus petite que le mâle, a les plumes de la huppe longues, effilées et tombantes vers le cou; le vertex et la partie supérieure de la nuque sont d'un brun roux; le bas de la nuque, le dos, les scapulaires et les sus-caudales d'un cendré foncé au centre des plumes et d'une teinte plus claire sur les bords; les joues et la partie supérieure des faces latérales du cou d'un roux jaunâtre clair; les lorums noirâtres; la gorge blanche; le milieu du cou d'un brun roux; le bas du cou, les côtés de la poitrine et les flancs d'un cendré clair; la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales d'un blanc jaunâtre; un miroir blanc sur les ailes avec leurs couvertures pareilles au dos et les rémiges noires; la queue brune, nuancée de cendré; les pieds d'un jaune rougeâtre avec les membranes interdigitales tirant sur le cendré et l'iris d'un brun roux.

Les jeunes ressemblent à la femelle, mais avec des teintes moins tranchées. A l'âge d'un an, les jeunes mâles commencent à prendre quelques plumes noires à la tête et à la gorge, et du blanc sur les ailes.

Le Harle vulgaire, originaire des contrées arctiques de l'Europe, ne se montre en Algérie que très-accidentellement et pendant les hivers les plus rigoureux; sa nourriture se compose principalement de poissons; il nage avec la plus grande facilité, le corps en grande partie immergé, la tête, le cou et le dos étant seuls visibles; il plonge très-bien et peut rester très-longtemps sous l'eau où il s'aide de ses ailes pour poursuivre les poissons dont il fait une grande destruction; à terre, sa démarche est lente et embarrassée, aussi n'y vient-il guère que pour se reposer. On le voit alors, couché sur le sable, faisant sa toilette et lustrant ses plumes; mais, à la moindre apparence de danger, il disparaît sous les flots pour ne ressortir que fort loin; son vol est rapide et soutenu, et il est difficile de l'approcher tant il est farouche et méfiant. Il niche, dans les régions arctiques, sur les bords des eaux, parmi les pierres roulées, contre les berges, quelquefois dans les trous des arbres creux; la ponte est de douze à quatorze œufs blanchâtres, nuancés d'une teinte un peu verdâtre et sans taches; leur grand diamètre est d'environ 72 millimètres, et le petit de 50 millimètres.

Genre BIÈVRE — *Mergus*, Linn.

398. Bièvre huppé — *Mergus serrator*.

Mergus serrator, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 208; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 546; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 829; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 568; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 884; — VIEILL. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* (1817), tom. XIV, p. 221, et *Faun. Fran.* (1828), p. 359; — CUV. *Rég. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 578; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 635; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 59, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1836), tom. XLIII, p. 652, *Conspect. Anser. system.* sp. 167, et *Catal. Parzud.* p. 17, sp. 379; — DURAZ. *Ucc. lig.* (1840), p. 82; — KEYS. et BLAS. *Die Wirbelth.* (1840), p. LXXXVIII; — SCHINZ. *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 423; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXI; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 480, sp. 488; — MALH. *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 37; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 146, sp. 355.

Merganser cristatus, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. VI, p. 237.

Mergus serratus et *Mergus niger*, GMEL. *loc. cit.* p. 546.

Merganser serrator, STEPH. in : SHAW. *Gen. Zool.* (1824), tom. XII, p. 165.

Mergus leucomelas, BREHM. *Hanbd. Nat. Vög. Deutschl.* (1831), p. 947.

Le Harle huppé, BUFF. *pl. enlum.* 207.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 354.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 385.

Le Bièvre huppé a le bec allongé, droit, épais et déprimé à la base, presque cylindrique vers la pointe, qui est onguiculée et très-erochue; les bords des deux mandibules sont dentelés en scie et les dentelures inclinées en arrière; les narines sont sub-médianes, latérales et elliptiques; les plumes du vertex et de l'occiput, longues, effilées, relevées en disque forment une huppe rayonnée longitudinalement; la tête et la partie supérieure du cou sont d'un noir verdâtre à reflets; le bas du cou est blanc, avec une ligne médiane noire en arrière; le haut du dos et les scapulaires sont d'un noir profond; les ailes, médiocres et aiguës, ont leurs couvertures supérieures blanches, coupées transversalement par deux bandes noires; les rémiges primaires sont noires; les secondaires noires à la base et blanches à l'extrémité; le blanc des grandes sus-alaires et des rémiges secondaires forme sur l'aile un miroir que coupe obliquement une bande noire; les rémiges cubitales ou tertiaires sont blanches et lisérées de noir en dehors; le milieu du dos et les sus-caudales sont d'un cendré varié de zigzags grisâtres; la poitrine, roussâtre, est marquée de taches noirâtres; l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc pur; la queue, assez allongée et un peu conique, est brune; les tarses sont plus courts que le doigt interne, et les palmures très-larges; le pouce est surmonté et ne touche à terre que par son extrémité; les pieds sont oranges; le bec et l'iris sont rouges; la taille est d'environ 56 centimètres.

La femelle, moins grande que le mâle, a la huppe très-courte; le dessus de la tête d'un brun cendré roussâtre; les joues, les côtés et la partie postérieure du cou d'un roux jaunâtre clair, avec une bande longitudinale, de la même teinte que le vertex, sur la ligne médiane de la nuque; le dessus du corps d'un brun cendré avec une teinte grisâtre sur les bordures des plumes et noirâtre sur la tige; le miroir blanc de l'aile coupé par une bande cendrée; la gorge d'un blanc plus ou moins lavé de roussâtre; le devant du cou d'un cendré clair; la poitrine et l'abdomen blancs, avec les plumes des flancs et les sous-caudales d'un brun cendré et bordées de blanchâtre; les pieds et le bec d'un orange terne, et l'iris brun.

Les jeunes qui, avant la mue, ressemblent à la femelle, en diffèrent seulement par une taille un peu moins forte, des teintes moins pures, la tête plus brune et la gorge cendrée. Dès la seconde année, les jeunes mâles portent quelques indices de la livrée qu'ils doivent revêtir.

Le Bièvre huppé, originaire des régions arctiques des deux mondes, se montre accidentellement en Algérie en automne et au printemps pendant ses migrations; ce sont presque toujours de jeunes individus et fort rarement des vieux sujets qui visitent notre littoral où on ne les rencontre jamais qu'isolément ou par paire. Le vol de cet Oiseau est bas et horizontal; il nage et plonge à merveille, et ses évolutions sont très-rapides, mais à terre, sa marche est pénible et embarrassée, et, s'il est surpris loin du rivage, au lieu de fuir il s'affaisse sur lui-même en allongeant le cou sur le sol; sa nourriture consiste principalement en poissons. Il niche sur le bord des eaux; la ponte est de huit à douze œufs d'un gris jaunâtre sans taches, dont le grand diamètre est d'environ 65 millimètres, et le petit de 45 millimètres.

Nous avons capturé sur le lac Fetzara le mâle et la femelle qui font partie des collections zoologiques de l'Exposition.

Genre Mergellie — *Mergellus*, Ch. Bonap.399. Mergellie piette — *Mergellus albellus*.

Mergellus albellus, CH. BONAP. *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, p. 652, *Conspect. Anser. syst.* sp. 172, et *Catal. Parzud.* sp. 581; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 146, sp. 356.

Mergus albellus (et *minutus*), LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 209; — GMEL. *Syst. nat.* (1788), tom. I, p. 547; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), tom. II, p. 834; — MEY. et WOLF, *Tasch. der Deutschl.* (1810), tom. II, p. 574; — TEMM. *Man. d'Ornith.* 2^e édit. (1820), tom. II, p. 887; — VIEILL. *Faun. Fran.* (1828), p. 36; — CUV. *Règ. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 578; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 635; — CH. BONAP. *Birds* (1838), p. 59, et *Crit. sur Dégl. Consp. Av. Europ.* (1830), p. 497, sp. 460; — KEYS. et BLAS. *Die Würbelth.* (1840), p. LXXXVIII; — SCHINZ, *Eur. Faun.* (1840), tom. I, p. 423; — SCHLEG. *Rev. crit. des Ois. d'Eur.* (1844), p. CXXII; — DEGL. *Ornith. Eur.* (1849), tom. II, p. 483, sp. 490.

Merganser cristatus minor et stellatus, BRISS. *Ornith.* (1760), tom. VI, p. 243 et 252.

Mergus Glacialis et stellatus, BRÜNN. *Ornith. Bor.* (1764), p. 24.

Mergus Asiaticus, S. G. GMEL, *Reise durch Russl.* (1774-1784), tom. II, p. 188.

La Piette ou le petit *Harle huppé*, BUFF. *pl. enlum.* 449 et 450.

POLYDORE ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 355 et 356.

GOULD, *Birds of Eur.* tab. 387.

La Mergellie piette a le bec à peu près de la longueur de la tête, renflé à la base, effilé et crochu à la pointe qui est onguiculée; les bords des mandibules sont dentelés; les narines sont médianes, latérales et elliptiques; une huppe touffue, mais peu allongée, orne l'occiput; la tête et le cou sont d'un blanc pur, avec une tache d'un noir verdâtre sur les joues et la région ophthalmique, et une bande longitudinale de même teinte sur les côtés de l'occiput; le haut, le milieu du dos et deux croissants qui s'étendent sur les côtés de la poitrine sont d'un noir profond; les ailes qui n'atteignent pas l'extrémité de la queue sont aiguës; les scapulaires sont blanches et bordées de noir profond; quelques-unes des plus longues sont d'un noir ardoisé vers la pointe; les petites couvertures supérieures sont entièrement blanches, les moyennes noires, et les grandes secondaires noires terminées de blanc; les rémiges primaires, d'un brun noirâtre à reflets, sont lavées de cendré vers le bout; les secondaires, d'un noir violet sur leurs barbes externes, sont blanches à leur extrémité, et le noir des sus-alaires et des rémiges secondaires forme sur l'aile un miroir que coupe obliquement une bande blanche; les deux premières rémiges cubitales ou tertiaires sont blanches et toutes les autres cendrées; le bas du dos est d'un noir terne, et les sus-caudales cendrées et bordées de gris; la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc pur, avec les flancs et les jambes variés de zigzags cendrés; la queue, moyenne et un peu conique, est d'un brun lavé de cendré; les tarses et les doigts sont d'un bleu de plomb,

avec les membranes noires; le bec est d'un cendré bleuâtre, et l'iris d'un brun roux; la taille est d'environ 42 centimètres.

La femelle qui est plus petite que le mâle et sans huppe a le dessus de la tête, les joues, l'occiput, les deux tiers supérieurs de la nuque et les côtés correspondants du cou d'un roux nuancé de brunâtre; le bas du cou est d'un cendré roussâtre; les petites couvertures supérieures des ailes sont d'un blanc lavé de cendré; les grandes couvertures secondaires sont noirâtres et terminées de blanc, avec quelques-unes des plus grandes d'un brun cendré verdâtre; les rémiges primaires et tertiaires sont d'un brun cendré, et les secondaires noirâtres avec l'extrémité blanche; le dessus du corps et les sus-caudales sont d'un brun cendré; la gorge, la partie supérieure des faces antérieures et latérales du cou, le bas du cou, l'abdomen et les sous-caudales sont d'un blanc pur; le haut de la poitrine est d'un cendré clair, et les côtés du bas-ventre d'un brun cendré, ainsi que la queue.

Les jeunes sont semblables à la femelle; mais, après la mue, les jeunes mâles se reconnaissent à un espace noirâtre sur la joue et aux petites couvertures supérieures des ailes qui sont d'une teinte plus blanche.

Originnaire des contrées boréales des deux mondes, la Mergellie piette se montre parfois en Algérie pendant les hivers rigoureux, mais ses apparitions y sont fort irrégulières, et semblent être tout à fait accidentelles. Sa nourriture consiste en poissons, crustacés et herbes aquatiques; elle nage admirablement, et plonge avec la rapidité d'un trait; lorsqu'elle a saisi une proie au fond de l'eau, elle vient la manger à la surface et se joue sur les flots avec la plus gracieuse aisance; son vol est rapide et sa marche embarrassée. Très-remarquable par la netteté de sa belle robe blanche, agréablement variée de noir violet et de noir profond; le mâle adulte se montre encore en Algérie bien plus rarement que la femelle et les jeunes, et ce n'a été que par un heureux hasard que nous avons pu nous approprier le beau sujet qui figure dans les galeries zoologiques de l'Exposition permanente d'Alger.

La Mergellie piette niche, dans les régions arctiques, sur les bords des lacs et des rivières; sa ponte est de huit à douze œufs blanchâtres ou jaunâtres sans taches; leur grand diamètre est d'environ 44 millimètres, et le petit de 33 millimètres.

ORDRE DES STRUTHIONÉS

STRUTHIONES

FAMILLE DES STRUTHIONIDÉS

STRUTHIONIDÆ

SOUS-FAMILLE DES STRUTHIONINÉS

STRUTHIONINÆ

Genre AUTRUCHE — *Struthio*, Linn.

400. Autruche ordinaire — *Struthio camelus*.

Struthio camelus, LINN. *Syst. nat.* 12^e édit. (1766), tom. I, p. 723; — BRISS. *Ornith. Eur.* (1766), tom. V, p. 3; — LATH. *Ind. Ornith.* (1790), et *Suppl.* (1802), p. 6, pl. 71. — VIEILL. *Gal. des Ois.* (1825), tom. II, p. 70; — CUV. *Rég. anim.* 2^e édit. (1829), tom. I, p. 457; — LESS. *Traité d'Ornith.* (1831), p. 4; — MALHERBE, *Faun. Ornith. de l'Alg.* (1855), p. 28; — CH. BONAP. *Comptes rend. de l'Acad. des sciences* (1856), tom. XLIII, *Conspect. Av. Struth.* sp. 1, et *Catal. Parzud. Append. pour les Ois. de l'Alg. non compris au Catal. des Européens*, p. 20, sp. 50; — LOCHE, *Catal. des Mamm. et des Ois. obs. en Alg.* (1858), p. 447, sp. 357.

L'Autruche, BUFF. pl. enlum. 457.

VIEILL. *Gal. des Ois.* pl. 223.

DELM des Arabes (le mâle) et REMDA (la femelle).

L'Autruche a le bec de la longueur de la tête, déprimé horizontalement, d'égale largeur sur toute son étendue, droit, obtus, à mandibules égales et flexibles; la supérieure est arrondie à l'extrémité et onguiculée, et l'inférieure peu résistante; les narines oblongues sont couvertes d'une membrane qui se prolonge jusqu'au milieu du bec; la langue est courte, épaisse, charnue et un peu échancrée; les yeux sont grands et peuvent voir en avant, ce qui fait que chez l'Autruche la vision n'est pas, comme chez les autres Oiseaux, exclusivement latérale; la paupière supérieure est bordée de longs cils; la conque auditive, ouverte à l'extérieur, est sans plumes auriculaires tectrices; la tête est petite, aplatie; presque nue chez les adultes ou seulement recouverte d'un duvet lanugineux mêlé de soies raides d'un blanc grisâtre sale; le cou, mince et très-long, est nu à sa partie supérieure sur environ

les trois quarts de son étendue; la peau nue qui recouvre le cou est couleur de chair, et chez le mâle, au temps du rut, elle prend, ainsi que celle des cuisses, une teinte d'un rouge vif; le corps est gros et massif; toutes les plumes sont décomposées et leurs barbes et barbules sont sans analogie avec celles des volatiles; la partie inférieure du cou est entourée de plumes très-courtes et blanches qui forment au-dessous de la partie nue un petit cercle étroit; le surplus du cou, le dessus et le dessous du corps sont d'un beau noir, et quelquefois variés d'un peu de gris ou de blanc; les ailes, rudimentaires et impropres au vol, sont terminées par un double éperon, et garnies, ainsi que la queue, au lieu de rémiges raides, de plumes lâches, flexibles, très-molles et flottantes, dont les plus longues sont blanches, et toutes les autres noires; les cuisses sont arrondies, très-charnues et vêtues seulement à leur partie supérieure; les tarses, très-longs, très-forts, sont dénudés jusque bien au-dessus du genou, munis de tendons robustes, réticulés sur les côtés et garnis en avant d'écaillés épaisses; les pieds, très-forts et très-musculeux, n'ont que deux doigts dirigés en avant; l'interne a quatre phalanges et un ongle large, obtus et de forme oblongue; l'externe a cinq phalanges et pas d'ongle; les pieds sont d'un grisâtre couleur de chair; le bec est d'un brun de corne, et l'iris d'un brun roux; la taille atteint à plus de deux mètres de hauteur.

La femelle diffère du mâle par la teinte de sa livrée qui est d'un gris cendré un peu lavé de brunâtre, et par sa taille un peu moins élevée.

Les jeunes naissent couverts d'un duvet qui a l'aspect de crin frisé, et fait ressembler les petites Atruches à de gros hérissons montés sur deux grosses pattes, mais leur physiologie change à vue d'œil; le cou s'allonge, le corps s'élève; les ailes commencent à se détacher; la tête se recouvre d'un léger duvet fauve, tandis que le cou se zèbre en long de bandes brunâtres alternant avec des bandes plus claires, sur lesquelles se voient des points d'un fauve plus foncé; le corps est couvert de rudiments de plumes semblables à des crins frisés. A l'âge d'un mois la taille des jeunes dépasse déjà celle de l'Houbara ondulée; le cou s'est largement développé; les zébrures colorées restent encore distinctes, mais tendent à perdre leurs nuances; le corps s'élève beaucoup; les ailes sont mieux détachées, mais les rudiments de plumes conservent encore leur aspect de crin frisé; à deux mois, le duvet frisé fait place aux canons des plumes, même les grandes plumes des ailes et de la queue deviennent apparentes, et les barbes et barbules commencent à se montrer; l'accroissement est remarquablement rapide, mais pendant toute la durée de leur première année, les jeunes ont des plumes sur la tête, le cou et les cuisses, puis à partir de cette époque, les plumes qui recouvrent ces parties commencent à tomber pour ne plus revenir. A un an, la livrée est d'un gris cendré et se rapproche beaucoup de celle de la femelle; quelques plumes noires se montrent ensuite chez les jeunes mâles dont le plumage tend de plus en plus à se distinguer de celui des femelles.

L'Atruche ne se rencontre en Algérie que dans les parties les plus reculées, les plus arides et les plus désertes du Sahara où, quoique monogame, elle vit en troupes assez nombreuses. Ne trouvant de refuge contre les poursuites dont elle est l'objet que dans la vélocité de sa course, elle est forcée de se confiner dans les immenses plaines de sable qui lui permettent d'apercevoir ses ennemis de fort loin. Sa masse puissante eût exigé des ailes d'une prodigieuse énergie pour la soutenir dans les airs; aussi ces parties devenues inutiles ne se présentent-elles plus qu'à l'état rudimentaire, et, par suite, le sternum est

aplati, dépourvu de bréchet, et présente extérieurement une callosité analogue à celle qui existe à la poitrine du chameau, et sur laquelle l'Autruche s'appuie pour se coucher en pliant d'abord le genou et se laissant ensuite tomber sur la partie inférieure du corps; sa petite tête, son long cou, la perfection de sa vue, la finesse de son ouïe, la forme de son corps, l'élévation et l'étonnante vigueur de ses parties inférieures d'où dérive l'extrême rapidité de sa course; ses pieds robustes et terminés par deux doigts, et même son mode d'accouplement qui ne s'opère pas par une simple compression, comme chez la plupart des Oiseaux, mais bien par une intromission qui dure quelques instants, tout, semble rapprocher l'Autruche des mammifères; aussi les Grecs qui avaient été frappés de ces singulières similitudes, lui avaient-ils donné le nom d'*Oiseau chameau* que les Latins lui ont conservé; les deux épithètes de *struthio camelus* répondant à l'opinion d'Aristote qui avait dit d'elle : « *Partim avis, partim quadrupes.* »

La nourriture de l'Autruche consiste principalement en végétaux. Elle est excessivement vorace, et il lui arrive d'avaler des cailloux, des morceaux de fer, et même des monnaies dont on a trouvé parfois son estomac rempli. Sa force stomacale est telle, que les sucs digestifs usent ces corps métalliques et leur donnent un poli qui efface leurs empreintes.

Les Autruches s'apparient pendant l'hiver; le couple établit son nid sur une petite colline de sable en pratiquant une excavation circulaire d'un diamètre d'environ 1 mètre 30 centimètres sur 30 centimètres de profondeur; le mâle et la femelle y travaillent alternativement, en relèvent les bords au moyen du sable qu'ils amoncellent par un mouvement de rotation du cou, et forment ainsi un fossé circulaire qui donne au nid l'aspect d'un monticule; leur sage prévoyance va même jusqu'à établir des rigoles pour l'écoulement des eaux en cas de pluie.

La ponte commence dès la fin de l'hiver; elle est de quinze à vingt œufs, qui sont pondus à intervalles égaux de deux jours, sauf un repos de plusieurs jours, vers le milieu de la ponte. Quelques heures à l'avance, la femelle vient s'accroupir sur le nid, lui donne quelque nouvelle façon, et fait entendre un roucoulement plaintif, tandis que le mâle placé auprès d'elle, tantôt couché, tantôt courant, exécute des mouvements d'ailes et de corps qui toujours précèdent et suivent l'accouplement. Dès que le nid contient quelques œufs, la femelle vient toujours s'y accroupir pour pondre; mais la ponte s'effectue sur le bord extérieur et au dernier moment par un mouvement de conversion, elle rejette l'œuf au dehors; puis, après un moment de repos, au moyen du bec et du cou ployé en croissant, elle ramène l'œuf et le place au centre du nid; dans les derniers jours de ponte, la femelle garde le nid plusieurs heures avant et après cette opération, tandis que le mâle, sans cesse en mouvement, en parcourt les alentours; pendant la nuit, le mâle et la femelle couchent près du nid; lorsque la ponte est achevée, le mâle prend sur les œufs la place de la femelle, et cette dernière ne garde le nid que pendant les absences que fait le mâle pour chercher sa nourriture. Durant tout le temps de l'incubation, qui est de quarante-cinq jours, les Autruches ont le soin de tourner et retourner journellement les œufs et de les changer de place, en faisant passer ceux du centre à la circonférence et réciproquement; avant de se poser sur le nid, et une fois accroupies, elles ramènent avec soin le sable autour d'elles, en creusant ainsi, de plus en plus, le fossé circulaire, de sorte que la partie supérieure du corps de l'Oiseau reste seule visible, tandis que son long cou tendu prend sur le sable l'aspect

d'un serpent. D'ordinaire deux ou trois œufs, destinés à servir de nourriture première aux petits, ont été mis en réserve à quelque distance du nid. Aussitôt que les petits sont éclos, le père et la mère les conduisent alternativement; les jeunes picotent dans le sable et se jettent aussi avec avidité sur les crottins frais de leurs parents. Ces derniers n'ont pas pour leurs petits les soins et les appels de la poule; ils ne leur montrent pas la nourriture, mais la nuit, et souvent dans la journée, ils les abritent sous leurs ailes. Les petits se montrent friands de jeunes pousses, d'insectes, et picotent constamment dans le sable.

On a dit, entre autres choses, que l'Autruche ne couvait pas ses œufs et que la chaleur du soleil était suffisante pour les faire éclore; l'observation est venue détruire cette assertion. On a également beaucoup exagéré la bêtise de l'Autruche, car ses ruses mettent souvent, au contraire, le chasseur en défaut; et certes, il ne lui faut pas moins d'adresse et de vigilance que de célérité dans sa course, pour résister à la guerre acharnée qui lui est faite, et pour laquelle on emploie des relais de chevaux, car sa rapidité est telle, qu'un cheval au galop ne peut l'atteindre que lorsqu'elle est fatiguée. Les Sahariens se livrent à cette chasse pendant la saison la plus chaude de l'année; ils ne se contentent pas malheureusement de forcer et de détruire ces pauvres Oiseaux inoffensifs, ils s'emparent de leurs œufs; aussi l'espèce devient-elle de moins en moins nombreuse dans le Sahara.

L'Autruche était célèbre dès la plus haute antiquité; ses belles plumes, jadis en possession de parer les coiffures des chevaliers, sont aujourd'hui consacrées à celles des femmes; sa chair est savoureuse et très-nourrissante. Les Africains se servaient de sa peau desséchée pour faire des cuirs solides; mais aujourd'hui ses dépouilles sont si recherchées, et ont acquis une si grande valeur qu'elles sont devenues l'objet d'un commerce important; ses œufs, comme aliment, sont excellents, et on fait avec leurs coquilles une foule de jolis ouvrages.

M. Hardy, directeur du jardin d'acclimatation d'Alger, a obtenu dans son établissement de nombreuses reproductions de l'Autruche en captivité. Des essais d'acclimatation et de reproduction ont été tentés dans plusieurs contrées de l'Europe, et ont été couronnés de succès à Marseille, au jardin zoologique; à San Donato, dans le beau jardin zoologique du prince Demidoff; en Espagne, dans les parcs de la reine, au Buen Retiro, et probablement en d'autres endroits.

Plusieurs des sujets nés en captivité au jardin du Hamma, près Alger, concédés à des établissements étrangers vont être l'objet de nouvelles tentatives, et il est permis d'espérer qu'avant peu la reproduction de l'Autruche, en captivité, sera entrée dans le domaine de la grande pratique. Au point de vue de l'alimentation, aussi bien qu'à celui de l'industrie, ce serait un fait considérable et qui préserverait d'une destruction malheureusement facile à prévoir ce magnifique Oiseau. Les nègres, dit-on, en élèvent en domesticité des troupeaux entiers dont ils récoltent les belles plumes avec la même régularité et le même soin que les fermiers mettent à la récolte de la laine de leurs moutons.

Nous avons enrichi les galeries de l'Exposition permanente d'Alger du magnifique mâle adulte qui en est un des plus beaux ornements; les jeunes proviennent du jardin du Hamma, où ils sont nés.

FIN.

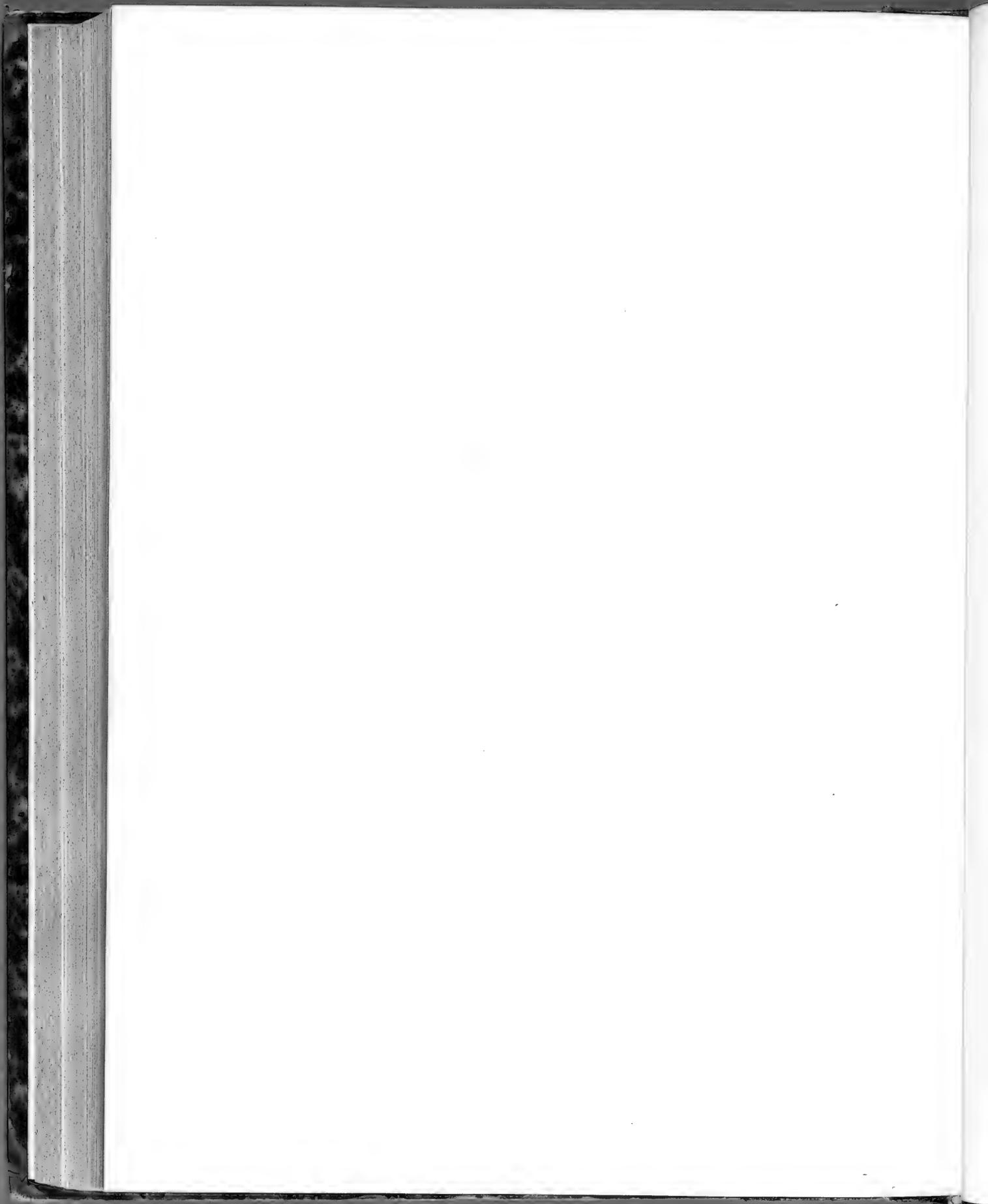


TABLE MÉTHODIQUE

DES

MAMMIFÈRES ET DES OISEAUX.



INTRODUCTION.....	Pages. 1
-------------------	-------------

MAMMIFÈRES

ORDRE DES PRIMATES. — <i>Primates</i>	17
FAMILLE DES SINGES. — <i>Simiæ</i>	17
Genre MAGOT. — <i>Pithecus</i>	17
1. Magot commun. — <i>Pithecus inuus</i>	17
ORDRE DES CARNASSIERS. — <i>Feræ</i>	19
FAMILLE DES CANIDÉS. — <i>Canidæ</i>	19
Genre CHACAL. — <i>Lupulus</i>	19
2. Chacal vulgaire. — <i>Lupulus aureus</i>	19
Genre RENARD. — <i>Vulpes</i>	21
3. Renard d'Algérie. — <i>Vulpes Algeriensis</i>	21
4. Renard doré ou d'Égypte. — <i>Vulpes Niloticus</i>	22
5. Renard famélique. — <i>Vulpes famelicus</i>	22
Genre FENNEC. — <i>Fennecus</i>	24
6. Fennec de Bruce. — <i>Fennecus Brucei</i>	24
FAMILLE DES VIVERRIDÉS. — <i>Viverridæ</i>	27
SOUS-FAMILLE DES HYÉNINÉS. — <i>Hyæninæ</i>	27
Genre HYÈNE. — <i>Hyæna</i>	27
7. Hyène rayée. — <i>Hyæna striata</i>	27

	Pages.
ORDRE DES CARNASSIERS. — <i>Fera</i> .	
FAMILLE DES VIVERRIDÉS. — <i>Viverridae</i> .	
SOUS-FAMILLE DES HERPESTINÉS. — <i>Herpestinae</i>	28
Genre MANGOUSTE. — <i>Mangusta</i>	28
8. Mangouste d'Alger. — <i>Mangusta Numidica</i>	28
SOUS-FAMILLE DES VIVERRINÉS. — <i>Viverrinae</i>	30
Genre GENETTE. — <i>Genetta</i>	30
9. Genette de Barbarie. — <i>Genetta Afra</i>	30
10. Genette Bonaparte. — <i>Genetta Bonaparti</i>	32
FAMILLE DES FÉLIDÉS. — <i>Felidae</i>	33
Genre FÉLIS. — <i>Felis</i>	33
11. Félis Lion. — <i>Felis Leo</i>	33
Var. A. Lion à crinière noire. — <i>Felis Leo nigra</i>	35
12. Félis Panthère. — <i>Felis Pardus</i>	36
13. Félis Serval. — <i>Felis Serval</i>	38
14. Félis Guépard. — <i>Felis jubata</i>	39
15. Félis Caracal. — <i>Felis Caracal</i>	40
16. Félis Lybien. — <i>Felis Lybicus</i>	42
17. Félis Chat. — <i>Felis Catus</i>	43
18. Félis Marguerite. — <i>Felis Margarita</i>	44
FAMILLE DES MUSTÉLIDÉS. — <i>Mustelidae</i>	45
SOUS-FAMILLE DES MUSTÉLINÉS. — <i>Mustelinae</i>	45
Genre PUTOIS. — <i>Putorius</i>	45
19. Putois puant. — <i>Putorius communis</i>	45
20. Putois Boccamèle. — <i>Putorius Boccamela</i>	46
Genre ZORILLE. — <i>Zorilla</i>	48
21. Zorille Vaillant. — <i>Zorilla Voillantii</i>	48
SOUS-FAMILLE DES LUTRINÉS. — <i>Lutrinae</i>	49
Genre LOUTRE. — <i>Lutra</i>	49
22. Loutre vulgaire. — <i>Lutra vulgaris</i>	49
FAMILLE DES PROCYONIDÉS. — <i>Procyonidae</i>	51
Genre BLAIREAU. — <i>Meles</i>	51
FAMILLE DES URSIDÉS. — <i>Ursidae</i>	52
Genre OURS. — <i>Ursus</i>	52
ORDRE DES PINNIPÉDÉS. — <i>Pinnipedae</i>	52
FAMILLE DES PHOCIDÉS. — <i>Phocidae</i>	52
Genre PHOQUE. — <i>Phoca</i>	52
23. Phoque moine. — <i>Phoca monachus</i>	52

DES MAMMIFÈRES.

413

	Pages.
ORDRE DES CÉTACÉS. — <i>Cete</i>	54
FAMILLE DES DELPHINIDÉS. — <i>Delphinidae</i>	54
Genre TURSIOPS. — <i>Tursiops</i>	54
24. Tursiops nesarnack. — <i>Tursiops tursio</i>	54
Genre DAUPHIN. — <i>Delphinus</i>	55
25. Dauphin d'Algérie. — <i>Delphinus Algeriensis</i>	55
26. Dauphin Méditerranéen. — <i>Delphinus Mediterraneus</i>	56
ORDRE DES PACHYDERMES. — <i>Bellua</i>	59
FAMILLE DES SUIDÉS. — <i>Suida</i>	59
Genre SANGLIER. — <i>Sus</i>	59
27. Sanglier vulgaire. — <i>Sus scrofa</i> (Var. <i>Algira</i>).....	59
ORDRE DES RUMINANTS. — <i>Pecora</i>	60
FAMILLE DES CAMÉLIDÉS. — <i>Camelidae</i>	60
Genre CHAMEAU. — <i>Camelus</i>	60
28. Chameau Dromadaire. — <i>Camelus Dromedarius</i>	60
FAMILLE DES CERVIDÉS. — <i>Cervidae</i>	62
Genre CERF. — <i>Cervus</i>	62
29. Cerf commun. — <i>Cervus elaphus</i>	62
Genre DAIM. — <i>Dama</i>	64
30. Daim vulgaire. — <i>Dama vulgaris</i>	64
FAMILLE DES BOVIDÉS. — <i>Bovidae</i>	65
SOUS-FAMILLE DES ANTILOPINÉS. — <i>Antilopinae</i>	65
Genre ANTILOPE. — <i>Antilope</i>	65
31. Antilope Addax. — <i>Antilope Addax</i>	65
Genre GAZELLE. — <i>Gazella</i>	67
32. Gazelle Dorcas. — <i>Gazella Dorcas</i>	67
33. Gazelle Corinne. — <i>Gazella Corinna</i>	68
Genre ALCÉLAPUE. — <i>Alcelaphus</i>	69
34. Alcélaphe Bubale. — <i>Alcelaphus Bubalis</i>	69
FAMILLE DES CAPRIDÉS. — <i>Capridae</i>	70
SOUS-FAMILLE DES OVINÉS. — <i>Ovinae</i>	70
Genre MOUFLON. — <i>Musimon</i>	70
35. Mouflon à manchettes. — <i>Musimon Tragelaphus</i>	70
Genre MOUTON. — <i>Ovis</i>	72

	Pages.
ORDRE DES CHEIROPTÈRES. — <i>Chiroptera</i>	73
FAMILLE DES VESPERTILIONIDÉS. — <i>Vespertilionidæ</i>	
Genre VESPERTILIO. — <i>Vespertilio</i>	73
36. Vespertilion murin. — <i>Vespertilio murinus</i>	73
Genre MINIOPTÈRE. — <i>Miniopterus</i>	74
37. Minioptère de Schrebers. — <i>Miniopterus Schrebersii</i>	74
Genre PIPISTRELLE. — <i>Pipistrellus</i>	75
38. Pipistrelle Noctule. — <i>Pipistrella Noctula</i>	75
39. Pipistrelle Sérotine. — <i>Pipistrella Serotina</i>	76
40. Pipistrelle Vispistrelle. — <i>Pipistrellus Vispistrellus</i>	77
41. Pipistrelle marginale. — <i>Pipistrella marginata</i>	77
42. Pipistrelle naine. — <i>Pipistrella minuta</i>	78
Genre OREILLARD. — <i>Plecotus</i>	78
43. Oreillard vulgaire. — <i>Plecotus auritus</i>	78
SOUS-FAMILLE DES RHINOLOPHINÉS. — <i>Rhinolophinae</i>	
Genre RHINOPOME. — <i>Rhinopoma</i>	79
44. Rhinopome à petite feuille. — <i>Rhinopoma microphilla</i>	79
Genre RHINOLOPHE. — <i>Rhinolophus</i>	80
45. Rhinolophe unifer. — <i>Rhinolophus unihastatus</i>	80
46. Rhinolophe bifers. — <i>Rhinolophus hippocreptis</i>	81
47. Rhinolophe Clifton. — <i>Rhinolophus Clivusus</i>	82
48. Rhinolophe d'Alger. — <i>Rhinolophus Algirus</i>	83
ORDRE DES INSECTIVORES. — <i>Bestiæ</i>	84
Genre TAUPE. — <i>Talpa</i>	84
Genre DESMAN. — <i>Mygale</i>	84
FAMILLE DES SORICIDÉS. — <i>Soricidæ</i>	
Genre MUSARAIGNE. — <i>Sorex</i>	84
49. Musaraigne Carrelet. — <i>Sorex Tetragonurus</i>	84
Genre CROCIDURE. — <i>Crocidura</i>	86
50. Crocidure araigne, ou Musette. — <i>Crocidura aranea</i>	86
Genre PACHYURE. — <i>Pachyura</i>	87
51. Pachyure agile. — <i>Pachyura agilis</i>	87
52. Pachyure Pygmée. — <i>Pachyura Pygmæa</i>	88
Genre CROSSEPE. — <i>Crossopus</i>	88
53. Crossepe aquatique. — <i>Crossopus fodiens</i>	88
SOUS-FAMILLE DES MACROSCÉLIDINÉS. — <i>Macroscelidinae</i>	
Genre MACROSCÉLIDE. — <i>Macroscelides</i>	89
54. Macroscélide de Rozet. — <i>Macroscelides Rozeti</i>	89

DES MAMMIFÈRES.

415

ORDRE DES INSECTIVORES. — *Bestia*.

Pages.

FAMILLE DES ÉRINACÉIDÉS. — <i>Erinaceida</i>	91
Genre HÉRISSEON. — <i>Erinaceus</i>	91
55. Hérisson d'Algérie. — <i>Erinaceus Algirus</i>	91
56. Hérisson du Désert. — <i>Erinaceus Deserti</i>	93

ORDRE DES RONGEURS. — *Glîres* 95FAMILLE DES MURIDÉS. — *Muridæ* 95SOUS-FAMILLE DES MYOXINÉS. — *Myoxinæ* 95Genre LOIR. — *Myoxus* 9557. Loir de Mumby. — *Myoxus Mumbyanus* 95SOUS-FAMILLE DES DIPODINÉS. — *Dipodinæ* 96Genre GERBOISE. — *Dipus* 9658. Gerboise Gerbo. — *Dipus Gerboa* 9659. Gerboise de Mauritanie. — *Dipus Mauritanicus* 9860. Gerboise du Désert. — *Dipus Deserti* 100Genre ALACTAGA. — *Alactaga* 10161. Alactaga des roseaux. — *Alactaga arundinis* 101Genre GERBILLE. — *Gerbillus* 10262. Gerbille de Shaw. — *Gerbillus Shawii* 10263. Gerbille de Guyon. — *Gerbillus Guyonii*. 10364. Gerbille de Selys. — *Gerbillus Selysii* 10365. Gerbille de Richard. — *Gerbillus Richardii* 10466. Gerbille de Schousboë. — *Gerbillus Schousboëii*. 10567. Gerbille de Renault. — *Gerbillus Renaultii* 10668. Gerbille champêtre. — *Gerbillus campestris* 10669. Gerbille du Désert. — *Gerbillus Deserti* 10770. Gerbille de Gerbe. — *Gerbillus Gerbei*. 107

Genre PSAMMOMYS 108

71. Psammomys obèse. — *Psammomys obesus* 10872. Psammomys minule. — *Psammomys minutus*. 109Genre CTÉNODACTYLE. — *Ctenodactylus* 11073. Cténodactyle de Masson. — *Ctenodactylus Massonii* 110SOUS-FAMILLE DES MURINÉS. — *Murinae* 112Genre RAT. — *Mus* 11274. Rat Surmulot. — *Mus Decumanus* 11275. Rat noir. — *Mus Rattus*. 11376. Rat d'Alexandrie. — *Mus Alexandrinus* 11377. Rat Mulot. — *Mus Sylvaticus*. 11478. Rat d'Algérie. — *Mus Algirus*. 11579. Rat-Souris. — *Mus Musculus* 11680. Rat Chamécrops. — *Mus Chamæropsis* 11681. Rat de Reboud. — *Mus Reboudia* 11782. Rat rayé, ou de Barbarie. — *Mus Barbarus*. 118

	Pages.
ORDRE DES RONGEURS. — <i>Glîres</i> .	
FAMILLE DES HYSTRICIDÉS. — <i>Hystricidæ</i>	119
Genre PORC-ÉPIC. — <i>Hystrix</i>	119
83. Porc-épic huppé. — <i>Hystrix cristata</i>	119
FAMILLE DES LÉPORIDÉS. — <i>Leporidae</i>	121
Genre LIÈVRE. — <i>Lepus</i>	121
84. Lièvre Méditerranéen. — <i>Lepus Mediterraneus</i>	121
Genre LAPIN. — <i>Cuniculus</i>	122
85. Lapin d'Algérie. — <i>Cuniculus Algirus</i>	122



OISEAUX

TOME PREMIER.

	Pages.
ORDRE DES RAPACES. — <i>Accipitres</i>	3
FAMILLE DES VULTURIDÉS. — <i>Vulturidae</i>	3
SOUS-FAMILLE DES VULTURINÉS. — <i>Vulturinae</i>	3
Genre GYPS. — <i>Gyps</i>	3
1. Gyps fauve. — <i>Gyps fulvus</i>	3
Genre VAUTOUR. — <i>Vultur</i>	7
2. Vautour arrian. — <i>Vultur monachus</i>	7
Genre OTOGYPS. — <i>Otogyps</i>	9
3. Otogyps Nubien. — <i>Otogyps Nubicus</i>	9
Genre NÉOPHRON. — <i>Neophron</i>	11
4. Néophron percnoptère. — <i>Neophron percnopterus</i>	11
FAMILLE DES GYPAÉTIDÉS. — <i>Gypaetidae</i>	13
SOUS-FAMILLE DES GYPAÉTINÉS. — <i>Gypaetinae</i>	13
Genre GYPAÈTE. — <i>Gypaetus</i>	13
5. Gypaète barbu. — <i>Gypaetus barbatus</i>	13
FAMILLE DES FALCONIDÉS. — <i>Falconidae</i>	18
SOUS-FAMILLE DES AQUILINÉS. — <i>Aquilinae</i>	18
Genre AIGLE. — <i>Aquila</i>	18
6. Aigle fauve ou royal. — <i>Aquila fulva</i>	18
7. Aigle impérial. — <i>Aquila heliaca</i>	22
8. Aigle ravisseur. — <i>Aquila nevioides</i>	24
9. Aigle criard. — <i>Aquila nevia</i>	28
Genre PSEUDAÈTE. — <i>Pseudaetus</i>	29
10. Pseudaète Bonelli. — <i>Pseudaetus Bonellii</i>	29

ORDRE DES RAPACES. — *Accipitres*.FAMILLE DES FALCONIDÉS. — *Falconidae*.SOUS-FAMILLE DES AQUILINÉS. — *Aquilinae*.Genre JERAËTE. — *Jeraetus* 32**11.** Jeraëte botté. — *Jeraetus pennatus* 32Genre PYGARGUE. — *Haliaetus* 34**12.** Pygargue ordinaire. — *Haliaetus albicilla* 34Genre BALBUSARD. — *Pandion* 37**13.** Balbusard fluviatile. — *Pandion haliaetus* 37Genre CIRCAËTE. — *Circaetus* 38**14.** Circaëte Jean-le-Blanc. — *Circaetus Gallicus* 38SOUS-FAMILLE DES BUTÉONINÉS. — *Buteoninae* 41Genre BUSE. — *Buteo* 41**15.** Buse vulgaire. — *Buteo cinereus* 41**16.** Buse d'Algérie. — *Buteo Cirtensis* 44Genre BONDRÉE. — *Pernis* 46**17.** Bondrée commune. — *Pernis apivorus* 46SOUS-FAMILLE DES FALCONINÉS. — *Falconinae* 48Genre FAUCON. — *Falco* 48**18.** Faucon commun. — *Falco communis* 48Genre LANIER. — *Gennaja* 50**19.** Lanier sacre. — *Gennaja sacer* 50**20.** Lanier vulgaire. — *Gennaja Lanius* 53**21.** Lanier de Barbarie. — *Gennaja Barbara* 55Genre CHIQUERA. — *Chiquera* 58**22.** Chiquera macrodactyle. — *Chiquera macrodactyla?* 58Genre HOBÉREAU. — *Hypotriorchis* 60**23.** Hobereau Éléonore. — *Hypotriorchis Eleonora* 60**24.** Hobereau concolor. — *Hypotriorchis concolor* 61**25.** Hobereau commun. — *Hypotriorchis subbuteo* 62Genre ÉMERILLON. — *Esalon* 63**26.** Émerillon ordinaire. — *Esalon lithofalco* 63Genre CRÉCERELLE. — *Tinnunculus* 65**27.** Crécerelle vulgaire. — *Tinnunculus alaudarius* 65**28.** Crécerelle crécerellette. — *Tinnunculus cenchrus* 67Genre ÉRYTHROPE. — *Erythropus* 69**29.** Érythrope Kobez. — *Erythropus vespertinus* 69SOUS-FAMILLE DES ACCIPITRINÉS. — *Accipitrinae* 70Genre AUTOUR. — *Astur* 70**30.** Autour ordinaire. — *Astur palumbarius* 70

ORDRE DES RAPACES. — *Accipitres*.FAMILLE DES FALCONIDÉS. — *Falconidae*.SOUS-FAMILLE DES ACCIPITRINÉS. — *Accipitrinae*.Genre ÉPERVIER. — *Accipiter*. 7231. Épervier vulgaire. — *Accipiter Nisus*. 72

Genre MICRONISUS. 75

SOUS-FAMILLE DES MILVINÉS. — *Milvinae*. 76Genre MILAN. — *Milvus*. 7632. Milan royal. — *Milvus regalis*. 7633. Milan noir. — *Milvus niger*. 7734. Milan Égyptien. — *Milvus Aegyptius*. 78Genre ÉLANION. — *Elanus*. 8035. Élanion blanc. — *Elanus caeruleus*. 80SOUS-FAMILLE DES CIRGINÉS. — *Circinae*. 82Genre BUSARD. — *Circus*. 8236. Busard des marais. — *Circus aeruginosus*. 82Genre STRIGICEPS. — *Strigiceps*. 8537. Strigiceps Montagu. — *Strigiceps cineraceus*. 8538. Strigiceps pâle. — *Strigiceps Swainsoni*. 8839. Strigiceps Saint-Martin. — *Strigiceps cyaneus*. 90FAMILLE DES STRIGIDÉS. — *Strigidae*. 91SOUS-FAMILLE DES STRIGINÉS. — *Striginae*. 91Genre EFFRAIE. — *Strix*. 9140. Effraie commune. — *Strix flammea*. 91Genre CHOUETTE. — *Syrnium*. 9441. Chouette hulotte. — *Syrnium aluco*. 94SOUS-FAMILLE DES ULULINÉS. — *Ulutinae*. 96Genre HIBOU. — *Otus*. 9642. Hibou commun. — *Otus vulgaris*. 96Genre BRACHYOTE. — *Brachyotus*. 9743. Brachyote ordinaire. — *Brachyotus egyptius*. 97

Genre PHASMOPTYX. 99

44. Phasmoptynx Capensis. — *A. tingitanus*. 99Genre DUC. — *Bubo*. 10045. Grand-duc. — *Bubo maximus*. 100Genre ASCALAPHE. — *Ascalaphia*. 10246. Ascalaphe Savigny. — *Ascalaphia Savignyi*. 102SOUS-FAMILLE DES SURNINÉS. — *Surninae*. 104Genre SCOPS. — *Scops*. 10447. Scops Petit-Duc. — *Scops Zorca*. 104

	Pages.
ORDRE DES RAPACES. — <i>Accipitres</i> .	
FAMILLE DES STRIGIDÉS. — <i>Strigidae</i> .	
SOUS-FAMILLE DES SURNINÉS. — <i>Surninae</i> .	
Genre CHEVÈCHE. — <i>Athene</i>	406
48. Chevèche Numide. — <i>Athene Persica</i>	406
ORDRE DES PASSEREAUX. — <i>Passeres</i>	408
TRIBU DES OSCINÉS. — <i>Oscines</i>	408
SECTION DES CULTRIROSTRÉS. — <i>Culvrirostrés</i>	408
FAMILLE DES CORVIDÉS. — <i>Corvidae</i>	408
SOUS-FAMILLE DES CORVINÉS. — <i>Corvinae</i>	408
Genre CORBEAU. — <i>Corvus</i>	408
49. Corbeau ordinaire. — <i>Corvus corax</i>	408
Sous-genre CORNEILLE. — <i>Corone</i>	411
50. Corneille noire. — <i>Corvus corone</i>	411
51. Corneille mantelée. — <i>Corvus Cornix</i>	412
Sous-genre FREUX. — <i>Trypanocorax</i>	413
52. Freux vulgaire. — <i>Trypanocorax fragilegus</i>	413
Genre CHOUCAS. — <i>Monedula</i>	414
53. Choucas vulgaire. — <i>Monedula turrium</i>	414
SOUS-FAMILLE DES FRÉGINÉS. — <i>Fregilinae</i>	416
Genre CRAVE. — <i>Fregilus</i>	416
54. Crave à bec rouge, ou Coracias. — <i>Fregilus Graculus</i>	416
FAMILLE DES GARRULIDÉS. — <i>Garrulidae</i>	418
SOUS-FAMILLE DES GARRULINÉS. — <i>Garrulinae</i>	418
A. PICACEE	418
Genre PIE. — <i>Pica</i>	418
55. Pie de Mauritanie. — <i>Pica Mauritanica</i>	418
B. GARRULEX	420
Genre GRAL. — <i>Garrulus</i>	420
56. Geai cervical. — <i>Garrulus cervicalis</i>	420
57. Geai minule. — <i>Garrulus minor</i>	422
FAMILLE DES STURNIDÉS. — <i>Sturnidae</i>	424
SOUS-FAMILLE DES STURNINÉS. — <i>Sturninae</i>	424
Genre ÉTOURNEAU. — <i>Sturnus</i>	424
58. Étourneau vulgaire. — <i>Sturnus vulgaris</i>	424
59. Étourneau unicolore. — <i>Sturnus unicolor</i>	427
Genre MARTIN. — <i>Pastor</i>	427
60. Martin rosclin. — <i>Pastor roseus</i>	427

ORDRE DES PASSEREAUX. — *Passeres*.

Pages.

TRIBU DES OSCINÉS. — *Oscines*.SECTION DES CONIROSTRÉS. — *Conirostrés*. 429FAMILLE DES FRINGILLIDÉS. — *Fringillidæ* 429SOUS-FAMILLE DES PASSERINÉS. — *Passerinae* 429Genre MOINEAU. — *Passer*. 42961. Moineau domestique. — *Passer domesticus*. 429

A. TINGITANUS. 432

62. Moineau italien. — *Passer Italiae*. 43363. Moineau espagnol. — *Passer salicicola*. 43464. Moineau à poitrine rousse. — *Passer rufipectus*. 436Genre FRIQUET. — *Pyrgita*. 43665. Friquet vulgaire. — *Pyrgita montana*. 436Genre COROSPIZA. — *Corospiza*. 43866. Corospiza du désert. — *Corospiza simplex*. 438SOUS-FAMILLE DES FRINGILLINÉS. — *Fringillinae*. 440Genre GROS-BEC. — *Coccothraustes*. 44067. Gros-bec vulgaire. — *Coccothraustes vulgaris*. 440Genre PINSON. — *Fringilla*. 44268. Pinson des montagnes. — *Fringilla montifringilla*. 44269. Pinson vulgaire. — *Fringilla coelebs*. 44370. Pinson d'Afrique. — *Fringilla spodiogena*. 446Genre SOULCIE. — *Petronia*. 44871. Soulcie vulgaire. — *Petronia rupestris*. 448Genre VERDIER. — *Chlorospiza*. 44972. Verdier ordinaire. — *Chlorospiza chloris*. 44973. Verdier orangé. — *Chlorospiza auranti ventris*. 451Genre TARIN. — *Chrysomitris*. 45274. Tarin vulgaire. — *Chrysomitris spinus*. 452Genre CHARDONNET. — *Carduelis*. 45475. Chardonnet élégant. — *Carduelis elegans*. 454Genre VENTURON. — *Citrinella*. 45576. Venturon ordinaire. — *Citrinella Alpina*. 455Genre SERIN. — *Serinus*. 45777. Serin Cini. — *Serinus Meridionalis*. 457Genre BOUVREUIL. — *Pyrrhula*. 45978. Bouvreuil vulgaire. — *Pyrrhula vulgaris*. 459SOUS-FAMILLE DES LOXINÉS. — *Loxiinae*. 461Genre BEC-CROISÉ. — *Loxia*. 46179. Bec-croisé des Pins. — *Loxia curvirostra*. 461

ORDRE DES PASSEREAUX. — *Passeres*.

Pages.

TRIBU DES OSCINÉS. — *Oscines*.SECTION DES CONIROSTRÉS. — *Conirostres*.FAMILLE DES FRINGILLIDÉS. — *Fringillidæ*.SOUS-FAMILLE DES LOXINÉS. — *Loxinae*.

Genre ROSELIN. — <i>Rhodopechys</i>	163
90. Roselin phénicoptère. — <i>Rhodopechys phœnicoptera</i>	163
Genre BUCANÈTE. — <i>Bucanetes</i>	164
81. Bucanète githagine. — <i>Bucanetes gythagineus</i>	164
Genre LINOTTE. — <i>Linota</i>	166
82. Linotte ordinaire. — <i>Linota cannabina</i>	166
SOUS-FAMILLE DES EMBÉRIZIENS. — <i>Emberizinae</i>	168
Genre PROYER. — <i>Cynchrampus</i>	168
83. Proyer vulgaire. — <i>Cynchrampus miliaria</i>	168
Genre BRUANT. — <i>Emberiza</i>	170
84. Bruant jaune. — <i>Emberiza citrinella</i>	170
85. Bruant Zizi. — <i>Emberiza cirius</i>	171
86. Bruant fou. — <i>Emberiza cia</i>	173
87. Bruant nain. — <i>Emberiza pusilla</i>	174
Genre SCHENICOLE. — <i>Schenicola</i>	176
88. Schenicole des roseaux. — <i>Schenicola arundinacea</i>	176
Genre ORTOLAN. — <i>Hortulanus</i>	178
89. Ortolan ordinaire. — <i>Hortulanus chlorocephalus</i>	178
Genre FRINGILLAIRE. — <i>Fringillaria</i>	180
90. Fringillaire cendrillard. — <i>Fringillaria caesia</i>	180
91. Fringillaire striolé. — <i>Fringillaria striolata</i>	181
92. Fringillaire du Sahara. — <i>Fringillaria Sahara</i>	182

FAMILLE DES TURDIDÉS. — *Turdidæ* 183SOUS-FAMILLE DES TURDINÉS. — *Turdinae* 183

Genre GRIVE. — <i>Turdus</i>	183
93. Grive Draine. — <i>Turdus viscivorus</i>	183
94. Grive Litorne. — <i>Turdus pilaris</i>	185
95. Grive de vigne. — <i>Turdus musicus</i>	186
96. Grive mauvis. — <i>Turdus iliacus</i>	189
Genre MERLE. — <i>Merula</i>	190
97. Merle à plastron. — <i>Merula torquata</i>	190
98. Merle noir. — <i>Merula vulgaris</i>	192
SOUS-FAMILLE DES SAXICOLINÉS. — <i>Saxicolinae</i>	194
Genre PÉTROCIŒLE. — <i>Petrocosyphus</i>	194
99. PétrociŒle bleu. — <i>Petrocosyphus cyaneus</i>	194

ORDRE DES PASSEREAUX. — *Passeres*.TRIBU DES OSCINÉS. — *Oscines*.SECTION DES CONIROSTRÉS. — *Conirostres*.FAMILLE DES TURDIDÉS. — *Turdide*.SOUS-FAMILLE DES SAXICOLINÉS. — *Saxicoline*.

Genre MONTICOLE. — <i>Monticola</i>	196
100. Monticole de roche. — <i>Monticola saxatilis</i>	196
Genre RIEUR. — <i>Dromolæa</i>	197
101. Rieur vulgaire. — <i>Dromolæa leucura</i>	197
102. Rieur à tête blanche. — <i>Dromolæa Monacha</i>	199
103. Rieur noir. — <i>Dromolæa nigra</i>	200
104. Rieur à tête grise. — <i>Dromolæa Isabellina</i>	201
Genre MOTTEUX. — <i>Saxicola</i>	202
105. Motteux vulgaire. — <i>Saxicola oenanthe</i>	202
106. Motteux Stapazin. — <i>Saxicola Stapazina</i>	204
107. Motteux oreillard. — <i>Saxicola albicollis</i>	205
108. Motteux en deuil. — <i>Saxicola lugens</i>	207
109. Motteux du désert. — <i>Saxicola desertii</i>	208
110. Motteux Salina. — <i>Saxicola Salina</i>	210
Genre TRAQUET. — <i>Pratincola</i>	211
111. Traquet Tarier. — <i>Pratincola rubetra</i>	211
112. Traquet rubicole. — <i>Pratincola rubicola</i>	213
Genre ROUGE-QUEUE. — <i>Ruticilla</i>	215
113. Rouge-queue de muraille. — <i>Ruticilla phœniceura</i>	215
114. Rouge-queue marginé. — <i>Ruticilla mesomela</i>	217
115. Rouge-queue Tithys. — <i>Ruticilla Tithys</i>	217
116. Rouge-queue Moussier. — <i>Ruticilla Moussieri</i>	219
Genre GORGE BLEUE. — <i>Cyanecula</i>	222
117. Gorge bleue ordinaire. — <i>Cyanecula Suecica</i>	222
Genre ROUGE-GORGE. — <i>Rubecula</i>	224
118. Rouge-gorge ordinaire. — <i>Rubecula familiaris</i>	224
Genre PHILOMÈLE. — <i>Philomela</i>	227
119. Philomèle Rossignol. — <i>Philomela Luscinia</i>	227
SOUS-FAMILLE DES SYLVINÉS. — <i>Sylvine</i>	233
Genre FAUVETTE. — <i>Curruca</i>	233
120. Fauvette à tête noire. — <i>Curruca atricapilla</i>	233
121. Fauvette Rüppel. — <i>Curruca Rüppelli</i>	235
122. Fauvette des jardins. — <i>Curruca hortensis</i>	236
123. Fauvette Orphée. — <i>Curruca Orphea</i>	238
Genre SYLVIE. — <i>Sylvia</i>	239
124. Sylvie babillarde. — <i>Sylvia curruca</i>	239
125. Sylvie grisette. — <i>Sylvia cinerea</i>	240

ORDRE DES PASSEREAUX. — *Passeres*.TRIBU DES OSCINÉS. — *Oscines*.SECTION DES CONIROSTRÉS. — *Conirostrés*.FAMILLE DES TURDIDÉS. — *Turdidae*.SOUS-FAMILLE DES SYLVINÉS. — *Sylvinae*.

Genre STERPAROLE. — <i>Stoparola</i>	242
126. Sterparole à lunettes. — <i>Stoparola conspicillata</i>	242
127. Sterparole passerinette. — <i>Stoparola subalpina</i>	243
128. Sterparole du désert. — <i>Stoparola deserti</i>	245
Genre PYROPTHALME. — <i>Pyropthalma</i>	246
129. Pyropthalme mélanocéphale. — <i>Pyropthalma melanocephala</i>	246
130. Pyropthalme Sarde. — <i>Pyropthalma Sarda</i>	247
Genre MÉLIZOPHILE. — <i>Melizophilus</i>	249
131. Mélizophile Pitchou. — <i>Melizophilus provincialis</i>	249
Genre POUILLOT. — <i>Phyllopeuste</i>	250
132. Pouillot siffleur. — <i>Phyllopeuste sibilatrix</i>	250
133. Pouillot Fitis. — <i>Phyllopeuste Trochilus</i>	252
134. Pouillot vélocé. — <i>Phyllopeuste rufa</i>	253
135. Pouillot Bonelli. — <i>Phyllopeuste Bonelli</i>	255
SOUS-FAMILLE DES CALAMOHERPINÉS. — <i>Calamoherpinae</i>	256
Genre ROUSSEROLLE. — <i>Calamoherpe</i>	256
136. Rousserolle turdoïde. — <i>Calamoherpe turdoides</i>	256
137. Rousserolle effarvatte. — <i>Calamoherpe arundinacea</i>	258
138. Rousserolle verderolle. — <i>Calamoherpe palustris</i>	259
139. Rousserolle brachyptère. — <i>Calamoherpe brachyptera</i>	261
Genre PHRAGMITE. — <i>Calamodyta</i>	262
140. Phragmite des joncs. — <i>Calamodyta phragmitis</i>	262
141. Phragmite aquatique. — <i>Calamodyta aquatica</i>	263
Genre LUSCINIOLE. — <i>Lusciniola</i>	265
142. Lusciniolle luscinoïde. — <i>Lusciniola Savii</i>	265
Genre LUSCINIOPSE. — <i>Lusciniopsis</i>	266
143. Lusciniopse fluviatile. — <i>Lusciniopsis fluviatilis</i>	266
Genre CETTIE. — <i>Cettia</i>	268
144. Cettie Bouscarle. — <i>Cettia sericea</i>	268
Genre CHLOROPÈTE. — <i>Chloropeta</i>	269
145. Chloropète olivicole. — <i>Chloropeta olivetorum</i>	269
146. Chloropète Grecque. — <i>Chloropeta elaeica</i>	270
147. Chloropète pâle. — <i>Chloropeta pallida</i>	271
Genre HYPOLAIS. — <i>Hypolais</i>	273
148. Hypolais icterine. — <i>Hypolais salicaria</i>	273
149. Hypolais polyglotte. — <i>Hypolais polyglotta</i>	275
150. Hypolais de Verdot. — <i>Hypolais Verdotti</i>	276

ORDRE DES PASSEREAUX. — *Passeres*.TRIBU DES OSCINÉS. — *Oscines*.SECTION DES CONIROSTRÉS. — *Conirostrés*.FAMILLE DES TURDIDÉS. — *Turdide*.SOUS-FAMILLE DES CALAMOHERPINÉS. — *Calamoherpinae*.Genre LOCUSTELLE. — *Locustella* 277**151.** Locustelle tachetée. — *Locustella naevia* 277Genre AGROBATE. — *Ædon* 279**152.** Agrobate rubigineux. — *Ædon galactodes* 279Genre CISTICOLE. — *Cisticola* 281**153.** Cisticole des roseaux. — *Cisticola schœnicola* 281Genre DRYMOÏQUE. — *Drymoica Swains.* 283**154.** Drymoïque du Sahara. — *Drymoica Sahare* 283SOUS-FAMILLE DES ACCENTORINÉS. — *Accentorinae* 284Genre PÉGOT. — *Prunella* 284**155.** Pégot Mouchet. — *Prunella modularis* 284FAMILLE DES TIMALIDÉS. — *Timalide* 286SOUS-FAMILLE DES CRATÉROPINÉS. — *Crateropinae* 286Genre CRATÉROPE. — *Crateropus* 286**156.** Cratérope Numide. — *Crateropus Numidicus* 286SOUS-FAMILLE DES BRACHYPODINÉS. — *Brachypodinae* 288Genre TURDOÏDE. — *Ixos* 288**157.** Turdoïde obscur. — *Ixos barbatus* 288FAMILLE DES TROGLODYTIDÉS. — *Troglodytidae* 290SOUS-FAMILLE DES TROGLODYTTINÉS. — *Troglodyttinae* 290Genre TROGLODYTE. — *Troglodytes* 290**158.** Troglodyte d'Europe. — *Troglodytes Europæus* 290FAMILLE DES CÉRTHIDÉS. — *Certhide* 292SOUS-FAMILLE DES CÉRTHINÉS. — *Certhinae* 292Genre GRIMPÉREAU. — *Certhia* 292**159.** Grimpereau familier. — *Certhia familiaris* 292FAMILLE DES SITTINÉS. — *Sittinae* 294Genre SITTELE. — *Sitta* 294**160.** Sittelle Torche-pot. — *Sitta casia* 294

ORDRE DES PASSEREAUX. — *Passerc.*TRIBU DES OSCINÉS. — *Oscines.*SECTION DES CONIROSTRÉS. — *Conirostres.*

FAMILLE DES PARIDÉS. — <i>Paridae</i>	296
Sous-FAMILLE DES PARINÉS. — <i>Parinae</i>	296
Genre MÉSANGE. — <i>Parus</i>	296
161. Mésange charbonnière. — <i>Parus major</i>	296
162. Mésange Ledoux. — <i>Parus Ledoucii</i>	298
Genre CYANISTE. — <i>Cyanistes</i>	300
163. Cyaniste à dos bleu. — <i>Cyanistes ultramarinus</i>	300
Sous-FAMILLE DES RÉGULINÉS. — <i>Regulinae</i>	302
Genre ROITELET. — <i>Regulus</i>	302
164. Roitelet huppé. — <i>Regulus cristatus</i>	302
165. Roitelet à moustaches. — <i>Regulus ignicapillus</i>	304
FAMILLE DES CINCLIDÉS. — <i>Cinclidae</i>	305
Sous-FAMILLE DES CINCLINÉS. — <i>Cinclinae</i>	305
Genre CINCLE. — <i>Cinclus</i>	305
166. Cincle plongeur. — <i>Cinclus aquaticus</i>	305

OISEAUX

(TOME SECOND).

	Pages.
ORDRE DES PASSEREAUX. — <i>Passeres</i>	3
TRIBU DES OSCINÉS. — <i>Oscines</i>	3
SECTION DES SUBULIROSTÉS. — <i>Subulirostres</i>	3
FAMILLE DES MOTACILLIDÉS. — <i>Motacillide</i>	3
SOUS-FAMILLE DES MOTACILLINÉS. — <i>Motacilline</i>	3
Genre HOCHÉQUEUE. — <i>Motacilla</i>	3
167. Hochequeue grise. — <i>Motacilla alba</i>	3
168. Hochequeue d'Algérie. — <i>Motacilla Algira</i>	3
Genre LAVANDIÈRE. — <i>Pallenura</i>	5
169. Lavandière boarule. — <i>Pallenura sulphurea</i>	5
Genre BERGERONNETTE. — <i>Budytes</i>	7
170. Bergeronnette printanière. — <i>Budytes flava</i>	7
171. Bergeronnette de Ray. — <i>Budytes Rayi</i>	8
172. Bergeronnette à tête cendrée. — <i>Budytes cinereo-capilla</i>	9
173. Bergeronnette mélanocéphale. — <i>Budytes melanocephala</i>	10
SOUS-FAMILLE DES ANTHINÉS. — <i>Anthinæ</i>	11
Genre CORYDALLE. — <i>Corydalla</i>	11
174. — Corydalle de Richard. — <i>Corydalla Richardi</i>	11
Genre AGRODROME. — <i>Agrodroma</i>	13
175. — Agrodrome rousseline. — <i>Agrodroma campestris</i>	13
Genre PÏPI. — <i>Anthus</i>	14
176. PÏpi spioncelle. — <i>Anthus spinoletta</i>	14
177. PÏpi des prés. — <i>Anthus pratensis</i>	16
178. PÏpi à gorge rousse. — <i>Anthus cervinus</i>	17
Genre DENDRONANTHUS. — <i>Dendronanthus</i>	18
179. Dendronanthus des arbres. — <i>Dendronanthus arboreus</i>	18

ORDRE DES PASSEREAUX. — *Passeres*.TRIBU DES OSCINÉS. — *Oscines*.SECTION DES SUBULIROSTRÉS. — *Subulirostres*.FAMILLE DES ALAUDIDÉS. — *Alaudidæ*. 20SOUS-FAMILLE DES ALAUDINÉS. — *Alaudinæ*. 20Genre OTOCORIS. — *Otocoris*. 20**180.** Otocoris bilophe. — *Otocoris bilopha*. 20Genre CALANDRELLE. — *Calandrella*. 21**181.** Calandrelle ordinaire. — *Calandrella brachydactyla*. 21**182.** Calandrelle de Reboud. — *Calandrella Reboudia*. 23Genre ANNOMANE. — *Annomanes*. 24**183.** Annomane isabelline. — *Annomanes isabellina*. 24**184.** Annomane du désert. — *Annomanes desertii*. 25**185.** Annomane élégante. — *Annomanes elegans*. 26**186.** Annomane regulus. — *Annomanes regulus*. 27Genre ALOUETTE. — *Alauda*. 28**187.** Alouette des champs. — *Alauda arvensis*. 28**188.** Alouette Lulu. — *Alauda arborea*. 31Genre RAMPHOCORIS. — *Ramphocoris*. 32**189.** Ramphocoris Clot-bey. — *Ramphocoris Clot-bey*. 32Genre CALANDRE. — *Melanocorypha*. 37**190.** Calandre vulgaire. — *Melanocorypha Calandra*. 37Genre COCHEVIS. — *Galerida cristata*. 38**191.** Cochevis huppée. — *Galerida cristata*. 38**192.** Cochevis isabelline. — *Galerida isabellina*. 40Genre MÉGALOPHONE. — *Megalophonus*. 44**193.** Mégalophone de Randon. — *Megalophonus Randonii*. 44Genre SIRLIS. — *Certhilauda*. 42**194.** Sirlis Dupont. — *Certhilauda Dupontii*. 42**195.** Sirlis bifasciée. — *Certhilauda desertorum*. 43SECTION DES DENTIROSTRÉS. — *Dentirostres*. 45FAMILLE DES LANIDÉS. — *Lanidæ*. 45SOUS-FAMILLE DES LANINÉS. — *Laninæ*. 45Genre TÉLÉPHONE. — *Telephonus*. 45**196.** Téléphone tchagra. — *Telephonus tchagra*. 45Genre PIE-GRIÈCHE. — *Lanius*. 47**197.** Pie-Grièche d'Algérie. — *Lanius Algeriensis*. 47**198.** Pie-Grièche pâle. — *Lanius dealbatus*. 49

ORDRE DES PASSEREAUX. — *Passeres*.TRIBU DES OSCINÉS. — *Oscines*.SECTION DES DENTIROSTRÉS. — *Dentirostres*.FAMILLE DES LANIDÉS. — *Lanidae*.SOUS-FAMILLE DES LANINÉS. — *Lanine*.

Genre Leucometope. — <i>Leucometopon</i>	51
199. Leucometope masquée. — <i>Leucometopon Nubicus</i>	51
Genre ÉCORCHEUR. — <i>Enneactonus</i>	52
200. Écorcheur à tête rousse. — <i>Enneactonus rufus</i>	52

FAMILLE DES ORIOLIDÉS. — *Oriolidae* 54SOUS-FAMILLE DES ORIOLINÉS. — *Oriolinae*. 54

Genre LORIOT. — <i>Oriolus</i>	54
--	----

201. Lorient vulgaire. — <i>Oriolus galbula</i>	54
--	----

FAMILLE DES AMPÉLIDÉS. — *Ampelidae* 55SOUS-FAMILLE DES AMPÉLINÉS. — *Ampelinae* 55

Genre JASEUR. — <i>Ampelis</i>	55
--	----

202. Jaseur de Bohême. — <i>Ampelis garrul's</i>	55
---	----

FAMILLE DES MUSCICAPIDÉS. — *Muscicapidae*. 58SOUS-FAMILLE DES MUSCICAPINÉS. — *Muscicapinae* 58

Genre GOBE-MOUCHE. — <i>Muscicapa</i>	58
---	----

203. Gobe-mouche noir. — <i>Muscicapa atricapilla</i>	58
--	----

204. Gobe-mouche à collier. — <i>Muscicapa collaris</i>	59
--	----

205. Gobe-mouche à miroir. — <i>Muscicapa speculigera</i>	60
--	----

Genre BUTALIS. — <i>Butalis</i>	61
---	----

206. Butalis gris. — <i>Butalis grisola</i>	61
--	----

Genre ÉRYTHROSTERNE. — <i>Erythrosterna</i>	62
---	----

207. Érythrosterne rougeâtre. — <i>Erythrosterna parva</i>	62
---	----

SECTION DES FISSIROSTRÉS. — *Fissirostres*. 64FAMILLE DES HIRUNDINIDÉS. — *Hirundinidae*. 64SOUS-FAMILLE DES HIRUNDININÉS. — *Hirundininae* 64

Genre HIRONDELLE. — <i>Hirundo</i>	64
--	----

208. Hirondelle de cheminée. — <i>Hirundo rustica</i>	64
--	----

209. Hirondelle du Caire. — <i>Hirundo Cahirica</i>	67
--	----

Genre CÉCROPIS. — <i>Cecropis</i>	68
---	----

210. Cécropis rousseline. — <i>Cecropis rufula</i>	68
---	----

ORDRE DES PASSÉREAUX. — *Passeres*.TRIBU DES OSCINÉS. — *Oscines*.SECTION DES FISSIROSTRÉS. — *Fissirostres*.FAMILLE DES HIRUNDINIDÉS. — *Hirundinide*.SOUS-FAMILLE DES HIRUNDININÉS. — *Hirundininae*.

Genre PTYONOPROGNÉ. — <i>Ptyonoprogne</i>	68
211. Ptyonoprogne de rocher. — <i>Ptyonoprogne rupestris</i>	68
Genre COTYLE. — <i>Cotyle</i>	70
212. Cotyle de rivage. — <i>Cotyle riparia</i>	70
Genre CHÉLIDON. — <i>Chelidon</i>	71
213. Chélidon de fenêtre. — <i>Chelidon urbica</i>	71

TRIBU DES VOLUCRES. — *Volucres* 74SECTION DES ZYGODACTYLES. — *Zygodactyli* 74FAMILLE DES CUCULIDÉS. — *Cuculide* 74SOUS-FAMILLE DES CUCULINÉS. — *Cuculinae* 74Genre OXYLOPHE. — *Oxylophus* 74214. — Oxylophe Geai. — *Oxylophus glandarius* 74Genre COUCOU. — *Cuculus* 76215. Coucou gris. — *Cuculus canorus* 76FAMILLE DES PICIDÉS. — *Picidae* 79SOUS-FAMILLE DES PICINÉS. — *Picinae* 79Genre PIC. — *Picus* 79216. Pic Numide. — *Picus Numidicus* 79217. Pic Épeichette. — *Picus minor* 82Genre GÉCINE. — *Gecinus* 83218. Gécine de Levillant. — *Gecinus Vaillantii* 83SOUS-FAMILLE DES YUNGINÉS. — *Yunginae* 86Genre TORCOL. — *Yunx* 86219. Torcol verticille. — *Yunx Torquilla* 86SECTION DES ANISODACTYLÉS. — *Anisodactyli* 88FAMILLE DES CORACIDÉS. — *Coraciidae* 88SOUS-FAMILLE DES CORACINÉS. — *Coracinae* 88Genre ROLLIER. — *Coracias* 88220. Rollier vulgaire. — *Coracias Garrula* 88

ORDRE DES PASSEREAUX. — *Passeres*.TRIBU DES VOLUCRES. — *Volucres*.SECTION DES ANISODACTYLÉS. — *Anisodactyli*.FAMILLE DES MÉROPIDÉS. — *Meropidae* 90SOUS-FAMILLE DES MÉROPINÉS. — *Meropinae* 90Genre GUÉPIER. — *Merops* 90**221.** Guépier vulgaire. — *Merops apiaster* 90**222.** Guépier d'Égypte. — *Merops Aegyptius* 91FAMILLE DES ALCÉDINIDÉS. — *Alcedinidae* 93SOUS-FAMILLE DES ALCÉDININÉS. — *Alcedininae* 93Genre CERYLE. — *Ceryle* 93**223.** Ceryle pie. — *Ceryle rudis* 93Genre MARTIN-PÊCHEUR. — *Alcedo* 94**224.** Martin-Pêcheur vulgaire. — *Alcedo ispida* 94SECTION DES TENUIROSTRÉS. — *Tenuirostrés* 96FAMILLE DES UPUPIDÉS. — *Upupidae* 96SOUS-FAMILLE DES UPUPINÉS. — *Upupinae* 96Genre HUPPE. — *Upupa* 96**225.** Huppe vulgaire. — *Upupa epops* 96SECTION DES HIANTES. — *Hiantes (Cypseli)* 98FAMILLE DES CYPSELIDÉS. — *Cypselidae* 98SOUS-FAMILLE DES CYPSELINÉS. — *Cypselinae* 98Genre MARTINET. — *Cypselus* 98**226.** Martinet à ventre blanc. — *Cypselus melba* 98**227.** Martinet noir. — *Cypselus apus* 100SECTION DES INSIDENTÉS. — *Insidentés (Nocturni)* 102FAMILLE DES CAPRIMULGIDÉS. — *Caprimulgidae* 102SOUS-FAMILLE DES CAPRIMULGINÉS. — *Caprimulginae* 102Genre ENGOULEVENT. — *Caprimulgus* 102**228.** Engoulevent vulgaire. — *Caprimulgus Europæus* 102**229.** Engoulevent à collier roux. — *Caprimulgus ruficollis* 104**230.** Engoulevent isabelle. — *Caprimulgus isabellinus* 105

	Pages.
ORDRE DES PIGEONS. — <i>Columbæ (Gemitores)</i>	107
TRIBU DES GYRANTÉS. — <i>Gyrantes</i>	107
FAMILLE DES COLUMBIDÉS. — <i>Columbidae</i>	107
SOUS-FAMILLE DES COLOMBIENS. — <i>Columbinae</i>	107
Genre PALOMBE. — <i>Palumbus</i>	107
231. Palombe ramier. — <i>Palumbus torquatus</i>	107
232. Palombe grandissime. — <i>Palumba excelsus</i>	109
Genre COLOMBE. — <i>Columba</i>	110
233. Colombe biset. — <i>Columba livia</i>	110
234. Colombe à croupion bleu. — <i>Columba turricola</i>	111
<i>Columba Gymnoocyta</i>	112
Genre PALOMBELLE. — <i>Palumbæna</i>	113
235. Palombelle colombin. — <i>Palumbæna columbella</i>	113
SOUS-FAMILLE DES TURTURIENS. — <i>Turturinae</i>	114
Genre TOURTERELLE. — <i>Turtur</i>	114
236. Tourterelle vulgaire. — <i>Turtur auritus</i>	114
237. Tourterelle maillée. — <i>Turtur Senegalensis</i>	116
ORDRE DES HÉRODIONÉS. — <i>Herodiones</i>	118
TRIBU DES GRUES. — <i>Grues</i>	118
FAMILLE DES GRUIDÉS. — <i>Gruide</i>	118
SOUS-FAMILLE DES GRUINÉS. — <i>Gruinae</i>	118
Genre GRUE. — <i>Grus</i>	118
238. Grue cendrée. <i>Grus cinerea</i>	118
Genre ANTHROPOÏDE. — <i>Anthropoides</i>	120
239. Anthropoïde Demoiselle. — <i>Anthropoides Virgo</i>	120
Genre BALÉARIQUE. — <i>Balearica</i>	122
240. Baléarique couronnée. — <i>Balearica pavonina</i>	122
TRIBU DES CICONIENS. — <i>Ciconia</i>	124
FAMILLE DES CICONIDÉS. — <i>Ciconiidae</i>	124
SOUS-FAMILLE DES CICONINÉS. — <i>Ciconiinae</i>	124
Genre CIGOGNE. — <i>Ciconia</i>	124
241. Cigogne blanche. — <i>Ciconia alba</i>	124
FAMILLE DES ARDÉIDÉS. — <i>Ardeidae</i>	126
SOUS-FAMILLE DES ARDÉINÉS. — <i>Ardeinae</i>	126
Genre HÉRON. — <i>Ardea</i>	126
242. Héron cendré. — <i>Ardea cinerea</i>	126

ORDRE DES HÉRODIONÉS. — *Herodiones*.TRIBU DES CICONIENS. — *Ciconie*.FAMILLE DES ARDÉIDÉS. — *Ardeide*.SOUS-FAMILLE DES ARDÉINÉS. — *Ardeinæ*.Genre HÉRON. — *Ardea*.243. Héron à cou noir. — *Ardea atricollis*. 429244. Héron pourpré. — *Ardea purpurea*. 430Genre AIGRETTE. — *Egretta*. 432245. Aigrette blanche. — *Egretta alba*. 432Genre GARZETTE. — *Garzetta*. 433246. Garzette aigrette. — *Garzetta egretta*. 433Genre GARDE-BŒUF. — *Bubulcus*. 435247. Garde-bœuf Verany. — *Bubulcus ibis*. 435Genre CRABIER. — *Buphus*. 436248. Crabier huppé. — *Buphus comatus*. 436Genre ARDÉIRALLE. — *Ardeiralla*. 438249. Ardéiralle guttural. — *Ardeiralla gutturalis*. 438Genre BLONGIOS. — *Ardeola*. 439250. — Blongios vulgaire. — *Ardeola minuta*. 439Genre BUTOR. — *Botaurus*. 441251. Butor étoilé. — *Botaurus stellaris*. 441Genre BIHOREAU. — *Nycticorax*. 443252. Bihoreau à manteau. — *Nycticorax griseus*. 443TRIBU DES HYGROBATÉS. — *Hygrobate*. 446FAMILLE DES PHÉNICOPTÉRIDÉS. — *Phœnicopteridæ*. 446SOUS-FAMILLE DES PHÉNICOPTÉRINÉS. — *Phœnicopterinae*. 446Genre PHÉNICOPTÈRE. — *Phœnicopterus*. 446253. Phœnicoptère rose. — *Phœnicopterus roseus*. 446254. Phœnicoptère érythrée. — *Phœnicopterus erythræus*. 448FAMILLE DES PLATALÉIDÉS. — *Plataleide*. 449SOUS-FAMILLE DES PLATALÉINÉS. — *Plataleinae*. 449Genre SPATULE. — *Platalea*. 449255. Spatule blanche. — *Platalea leucorodia*. 449

ORDRE DES HÉRODIONÉS. — *Herodiones*.TRIBU DES HYGROBATÉS. — *Hygrobata*.FAMILLE DES TANTALIDÉS. — *Tantalida*. 451SOUS-FAMILLE DES IBINÉS. — *Ibina*. 451Genre IBIS. — *Ibis*. 451256. Ibis sacré. — *Ibis religiosa*. 451Genre COMATIBIS. — *Comatibis*. 453257. Comatibis chevelu. — *Comatibis comata*. 453Genre FALCINELLE. — *Falcinellus*. 455258. Falcinelle vert. — *Falcinellus igneus*. 455ORDRE DES PÉLAGIENS. — *Gavia*. 458TRIBU DES TOTIPALMES. — *Totipalmi*. 458FAMILLE DES PÉLÉCANIDÉS. — *Pelecanide*. 458SOUS-FAMILLE DES PÉLÉCANINÉS. — *Pelecanina*. 458Genre PÉLICAN. — *Pelecanus*. 458259. Pélican crépu. — *Pelecanus crispus*. 458260. Pélican blanc. — *Pelecanus onocrotulus*. 460FAMILLE DES PHALACROCORACIDÉS. — *Phalacrocoracida*. 462SOUS-FAMILLE DES PHALACROCORACINÉS. — *Phalacrocoracina*. 462Genre CORMORAN. — *Phalacrocorax*. 462261. Cormoran commun. — *Phalacrocorax carbo*. 462Cormoran à bec court. — *Phalacrocorax brachyrhynchus*. 464Genre GRACULUS. — *Graculus*. 464262. Graculus huppé. — *Graculus cristatus*. 464263. Graculus de Desmarts. — *Graculus Desmarestii*. 466Genre MICROCARBO. — *Haliaeetus*. 466264. Microcarbo pygmée. — *Haliaeetus pygmaeus*. 466265. Microcarbo d'Algérie. — *Haliaeetus Algeriensis*. 468TRIBU DES LONGIPENNÉS. — *Longipennes*. 470FAMILLE DES PROCELLARIDÉS. — *Procellarida*. 470SOUS-FAMILLE DES PROCELLARINÉS. — *Procellarina*. 470Genre THALASSIDROME. — *Thalassidroma*. 470266. Thalassidrome de Leach. — *Thalassidroma Leachi*. 470

ORDRE DES PÉLAGIENS. — *Gavia*.TRIBU DES LONGIPENNÉS. — *Longipennes*.FAMILLE DES PROCELLARIDÉS. — *Procellaridae*.SOUS-FAMILLE DES PROCELLARINÉS. — *Procellarinae*.

Genre PROCELLARIA. — <i>Procellaria</i>	471
267. Procellaria tempête. — <i>Procellaria pelagica</i>	471
Genre PUFFIN. — <i>Puffinus</i>	473
268. Puffin major. — <i>Puffinus major</i>	473
269. Puffin cendré. — <i>Puffinus cinereus</i>	474
270. Puffin obscur. — <i>Puffinus obscurus</i>	475
271. Puffin yelkouan. — <i>Puffinus yelkouan</i>	476

FAMILLE DES LARIDÉS. — *Laridae* 477SOUS-FAMILLE DES LARINÉS. — *Larinae* 477

Genre GOÉLAND. — <i>Dominicanus</i>	477
272. Goéland marin. — <i>Dominicanus morinus</i>	477
Genre LAROÏDE. — <i>Laroides</i>	479
273. Laroïde argenté. — <i>Laroides argentatus</i>	479
Genre CLUPEILARUS. — <i>Clupeilarus</i>	481
274. Clupeilarus brun. — <i>Clupeilarus fuscus</i>	481
Genre GAVINA. — <i>Gavina</i>	482
275. Gavina d'Audouin. — <i>Gavina Audouini</i>	482
Genre MOUETTE. — <i>Larus</i>	484
276. Mouette cendrée. — <i>Larus canus</i>	484
Genre RISSA. — <i>Rissa</i>	485
277. Rissa tridactyle. — <i>Rissa tridactyla</i>	485
Genre GELASTE. — <i>Gelastes</i>	487
278. Gelaste à bec grêle. — <i>Gelastes Lambruschinii</i>	487
Genre PAGOPHILE. — <i>Pagophila</i>	488
279. Pagophile blanche. — <i>Pagophila eburnea</i>	488
Genre ATRICILLE. — <i>Atricilla</i>	489
280. Atricille à capuchon plombé. — <i>Atricilla Catesbaei</i>	489
Genre GAVIE. — <i>Gavia</i>	491
281. Gavié mélanocéphale. — <i>Gavia melanocephala</i>	491
282. Gavié rieuse. — <i>Gavia rubibunda</i>	492
283. Gavié capistrée. — <i>Gavia capistrata</i>	493
Genre HYDROCOLÉE. — <i>Hydrocoleus</i>	494
284. Hydrocolée pygmée. — <i>Hydrocoleus minutus</i>	494

ORDRE DES PÉLAGIENS. — *Gaviæ*.TRIBU DES LONGIPENNÉS. — *Longipennæ*.FAMILLE DES LARIDÉS. — *Laridæ*.SOUS-FAMILLE DES STERNINÉS. — *Sterninæ* 196Genre SYLOCHÉLIDON. — *Sylochelidon* 196**285.** Sylochélidon tschegrava. — *Sylochelidon caspia*. 196Genre GÉLOCHÉLIDON. — *Gelochelidon*. 198**286.** Gélochélidon méridionale. — *Gelochelidon meridionalis*. 198Genre THALASSÉE. — *Thalasseus* 199**287.** Thalassée caugek. — *Thalasseus cantiacus*. 199**288.** Thalassée voyageuse. — *Thalasseus affinis* 200Genre STERNE. — *Sterna* 201**289.** Sterne Pierre-Garin. — *Sterna hirundo*. 201**290.** Sterne arctique. — *Sterna macroura*. 202Genre STERNULE. — *Sternula*. 204**291.** Sternule naine. — *Sternula minuta* 204Genre HIRONDELLE DE MER. — *Hydrochelidon* 203**292.** Hirondelle de mer épouvantail. — *Hydrochelidon fissipes* 205**293.** Hirondelle de mer leucoptère. — *Hydrochelidon nigra* 207**294.** Hirondelle de mer Moustac. — *Hydrochelidon hybrida* 208TRIBU DES URINATORÉS. — *Urinatores* 210FAMILLE DES ALCIDÉS. — *Alcidæ* 210SOUS-FAMILLE DES ALCINÉS. — *Alcinæ* 210Genre PINGOUIN. — *Alca*. 210**295.** Pingouin torda. — *Alca torda* 210SOUS-FAMILLE DES PHALÉRIDINÉS. — *Phaleridinæ*. 212Genre MACAREUX. — *Mormon*. 212**296.** Macareux moine. — *Mormon Arctica*. 212FAMILLE DES COLYMBIDÉS. — *Colymbidæ*. 214SOUS-FAMILLE DES COLYMBINÉS. — *Colymbinæ* 214Genre PLONGEON. — *Colymbus* 214**297.** Plongeon imbrim. — *Colymbus glacialis* 214**298.** Plongeon lumme. — *Colymbus Arcticus* 216**299.** Plongeon cat-marin. — *Colymbus Septentrionalis* 217

DES OISEAUX.

437

Pages.

ORDRE DES PÉLAGIENS. — *Gavia*.

TRIBU DES URINATORÉS. — *Urinatores*.

FAMILLE DES PODICIPIDÉS. — *Podicipidae* 219

SOUS-FAMILLE DES PODICIPINÉS. — *Podicipinae* 219

Genre GRÈBE. — *Podiceps* 219

300. Grèbe huppé. — *Podiceps cristatus* 219

301. Grèbe jougris. — *Podiceps subcristatus* 221

302. Grèbe Esclavon. — *Podiceps Sclavus* 222

303. Grèbe à cou noir. — *Podiceps nigricollis* 224

Genre CASTAGNEUX. — *Tachybaptus* 225

304. Castagneux vulgaire. — *Tachybaptus minor* 225

SOUS-CLASSE DES PRÉCOCES. — *Præcoces*.

ORDRE DES GALLINACÉS. — *Gallinae* 227

TRIBU DES GALLINACÉS. — *Gallinae* 227

SÉRIE DES PERDICÉS. — *Perdices* 227

FAMILLE DES PTÉROCLIDÉS. — *Pteroclidæ* 227

SOUS-FAMILLE DES PTÉROCLINÉS. — *Pteroclinæ* 227

Genre GANGA. — *Pterocles* 227

305. Ganga unibande. — *Pterocles arenarius* 227

306. Ganga couronné. — *Pterocles coronatus* 230

Genre CATA. — *Pteroclorus* 232

307. Cata vulgaire. — *Pteroclorus alchata* 232

308. Cata Sénégalien. — *Pteroclorus Senegalus* 234

FAMILLE DES PERDICIDÉS. — *Perdicide* 236

SOUS-FAMILLE DES PERDICINÉS. — *Perdicinae* 236

Genre CACCABIS. — *Caccabis* 236

309. Caccabis gambra. — *Caccabis petrosa* 236

SOUS-FAMILLE DES COTURNICINÉS. — *Coturnicinae* 239

Genre GAILLE. — *Coturnix* 239

310. Caille commune. — *Coturnix communis* 239

SOUS-FAMILLE DES TURNICINÉS. — *Turnicinae* 242

Genre TURNIX. — *Turnix* 242

311. Turnix sauvage. — *Turnix sylvatica* 242

	Pages.
ORDRE DES ÉCHASSIERS. — <i>Gralle</i>	247
TRIBU DES COUREURS. — <i>Cursores</i>	247
FAMILLE DES OTIDIDÉS. — <i>Otididae</i>	247
SOUS-FAMILLE DES OTIDINÉS. — <i>Otidinae</i>	247
Genre OUTARDE. — <i>Otis</i>	247
312. Outarde barbue. — <i>Otis tarda</i>	247
Genre CANEPETIÈRE. — <i>Tetrax</i>	251
313. Canepetière vulgaire. — <i>Tetrax campestris</i>	251
Genre HOUBARA. — <i>Hubara</i>	254
314. Houbara ondulée. — <i>Hubara undulata</i>	254
Genre CHORIOTIS. — <i>Choriotis</i>	256
315. Choriotis Arabe. — <i>Choriotis Arabs</i>	256
FAMILLE DES CHARADRIIDÉS. — <i>Charadriidae</i>	258
SOUS-FAMILLE DES OEDICNÉMINÉS. — <i>Oedicneminae</i>	258
Genre OEDICNÈME. — <i>Oedicnemus</i>	258
316. Oedicnème criard. — <i>Oedicnemus crepitans</i>	258
SOUS-FAMILLE DES CHARADRIINÉS. — <i>Charadriinae</i>	260
Genre SQUATAROLE. — <i>Squatarola</i>	260
317. Squatarole Helvétique. — <i>Squatarola Helvetica</i>	260
Genre PLOUVIER. — <i>Pluvialis</i>	262
318. Pluvier doré. — <i>Pluvialis apricarius</i>	262
319. Pluvier à longs pieds. — <i>Pluvialis longipes</i>	264
Genre MORINELLE. — <i>Morinellus</i>	265
320. Morinelle guignard. — <i>Morinellus Sibiricus</i>	265
Genre GRAVELOT. — <i>Charadrius</i>	266
321. Gravelot rebaudet. — <i>Charadrius hiaticula</i>	266
322. Gravelot gravelotte. — <i>Charadrius curonicus</i>	268
323. Gravelot à collier interrompu. — <i>Charadrius cantianus</i>	270
Genre VANNEAU. — <i>Vanellus</i>	271
324. Vanneau luppé. — <i>Vanellus cristatus</i>	271
Genre CHETTUSIE. — <i>Chettusia</i>	273
325. Chettusie albicaude. — <i>Chettusia leucura</i>	273
SOUS-FAMILLE DES CURSORIINÉS. — <i>Cursorinae</i>	274
Genre COURT-VITE. — <i>Cursorius</i>	274
326. Court-vite isabelle. — <i>Cursorius Gallicus</i>	274
Genre PLOUVIAN. — <i>Pluvianus</i>	276
327. Pluvian mélanocéphale. — <i>Pluvianus Aegyptius</i>	276

DES OISEAUX.

439

ORDRE DES ÉCHASSIERS. — *Gralle.*

Pages.

TRIBU DES COUREURS. — *Cursores.*

FAMILLE DES GLARÉOLIDÉS. — <i>Glareolidae</i>	278
SOUS-FAMILLE DES GLARÉOLINÉS. — <i>Glareolinae</i>	278
Genre GLARÉOLE. — <i>Glareola</i>	278
328. Glaréole à collier. — <i>Glareola pratincola</i>	278
FAMILLE DES HÉMATOPODIDÉS. — <i>Hematopodidae</i>	281
SOUS-FAMILLE DES STREPSILINÉS. — <i>Strepsilinae</i>	281
Genre TOURNE-PIERRE. — <i>Strepsilas</i>	281
329. Tourne-pierre vulgaire. — <i>Strepsilas interpres</i>	281
SOUS-FAMILLE DES HÉMATOPODINÉS. — <i>Hematopodinae</i>	283
Genre HUITRIER. — <i>Hematopus</i>	283
330. Huitrier Pie. — <i>Hematopus ostralegus</i>	283
331. Huitrier noir. — <i>Hematopus Moquinii</i>	285
FAMILLE DES RÉCURVIROSTRIDÉS. — <i>Recurvirostridae</i>	285
SOUS-FAMILLE DES HIMANTOPODINÉS. — <i>Himantopodinae</i>	285
Genre ÉCHASSE. — <i>Himantopus</i>	285
332. Échasse ordinaire. — <i>Himantopus candidus</i>	285
SOUS-FAMILLE DES RÉCURVIROSTRINÉS. — <i>Recurvirostrinae</i>	287
Genre RÉCURVIROSTRE. — <i>Recurvirostra</i>	287
333. Récurvirostre Avocette. — <i>Recurvirostra Avocetta</i>	287
FAMILLE DES PHALAROPODIDÉS. — <i>Phalaropodidae</i>	289
SOUS-FAMILLE DES PHALAROPODINÉS. — <i>Phalaropodinae</i>	289
Genre LOBIPÈDE. — <i>Lobipes</i>	289
334. Lobipède hyperboré. — <i>Lobipes hyperboreus</i>	289
FAMILLE DES SCOLOPACIDÉS. — <i>Scolopacidae</i>	291
SOUS-FAMILLE DES SCOLOPACINÉS. — <i>Scolopacinae</i>	291
Genre BÉCASSE. — <i>Scolopax</i>	291
335. Bécasse ordinaire. — <i>Scolopax rusticola</i>	291
Genre BÉCASSINE. — <i>Gallinago</i>	294
336. Bécassine double. — <i>Gallinago major</i>	294
337. Bécassine ordinaire. — <i>Gallinago Scolopacinus</i>	296
Genre LYMNOCRYPTES. — <i>Lymnocyptes</i>	298
338. Lymnocyptes sourde. — <i>Lymnocyptes gallinula</i>	298

ORDRE DES ÉCHASSIERS. — *Gallæ*.TRIBU DES COUREURS. — *Cursores*.FAMILLE DES SCOLOPACIDÉS. — *Scolopacide*.

SOUS-FAMILLE DES TRINGINÉS. — <i>Tringinae</i>	299
Genre COMBATTANT. — <i>Machetes</i>	299
339. Combattant variable. — <i>Machetes pugnax</i>	299
Genre SANDERLING. — <i>Calidris</i>	303
340. Sanderling des sables. — <i>Calidris arenaria</i>	303
Genre LIMICOLE. — <i>Limicola</i>	304
341. Limicole platyrhynque. — <i>Limicola pygmaea</i>	304
Genre BÉCASSEAU. — <i>Tringa</i>	306
342. Bécasseau Maubèche. — <i>Tringa canutus</i>	306
Genre ALOUETTE DE MER. — <i>Ancylocheilus</i>	308
343. Alouette de mer Cocorli. — <i>Ancylocheilus subarquata</i>	308
Genre PÉLIDNE. — <i>Pelidna</i>	310
344. Pélidne cincle. — <i>Pelidna cinclus</i>	310
345. Pélidne à collier. — <i>Pelidna Schinzi</i>	312
Genre ACTODROME. — <i>Actodromus</i>	313
346. Actodrome minule. — <i>Actodromus minutus</i>	313
347. Actodrome Temmia. — <i>Actodromus Temminckii</i>	314
Genre GLOTTIS. — <i>Glottis</i>	316
348. Glottis aboyeur. — <i>Glottis canescens</i>	316
Genre CHEVALIER. — <i>Totanus</i>	317
349. Chevalier stagnatile. — <i>Totanus stagnatilis</i>	317
Genre ÉRYTHROSCÈLE. — <i>Erythroscelus</i>	319
350. Érythroscèle brun. — <i>Erythroscelus fuscus</i>	319
Genre GAMBETTE. — <i>Gambetta</i>	321
351. Gambette aux pieds rouges. — <i>Gambetta calidris</i>	321
Genre HÉLODROME. — <i>Helodromus</i>	323
352. Hélodrome cul-blanc. — <i>Helodromus ochropus</i>	323
Genre RHYNCHOPHILE. — <i>Rhynchophilus</i>	325
353. Rhynchophile sylvain. — <i>Rhynchophilus glareola</i>	325
Genre GUIGNETTE. — <i>Actitis</i>	326
354. Guignette vulgaire. — <i>Actitis Hypoleucos</i>	326
Genre BARGE. — <i>Limosa</i>	328
355. Barge commune. — <i>Limosa egocephala</i>	328
356. Barge rousse. — <i>Limosa Lapponica</i>	330
Genre COURLIS. — <i>Numenius</i>	331
357. Courlis cendré. — <i>Numenius arquata</i>	331

ORDRE DES ÉCHASSIERS. — *Grallæ*.TRIBU DES COUREURS. — *Cursores*.FAMILLE DES SCOLOPACIDÉS. — *Scolopacidae*.SOUS-FAMILLE DES TRINGINÉS. — *Tringinae*.Genre COURLIS. — *Numenius*.

358. Courlis Corlieu. — *Numenius phaeopus* 333

359. Courlis à bec grêle. — *Numenius tenuirostris* 335

TRIBU DES ALECTORIDÉS. — *Alectorides* 336FAMILLE DES RALLIDÉS. — *Rallidae* 336SOUS-FAMILLE DES RALLINÉS. — *Rallinae* 336Genre RALE. — *Rallus* 336

360. Râle d'eau. — *Rallus aquaticus* 336

Genre PORZANE. — *Porzana* 338

361. Porzane Marouette. — *Porzana Marueta* 338

Genre ZAPORNIE. — *Zapornia* 340

362. Zapornie de Baillon. — *Zapornia pygmaea* 340

363. Zapornie poussin. — *Zapornia minuta* 341

Genre CREX. — *Crex* 343

364. Crex de Genêt. — *Crex pratensis* 343

Genre PORPHYRIION. — *Porphyrio* 345

365. Porphyriion bleu. — *Porphyrio veterum* 345

366. Porphyriion vert. — *Porphyrio chloronatus* 346

Genre GALLINULE. — *Gallinula* 347

367. Gallinule ordinaire. — *Gallinula chloropus* 347

Genre LUPHA. — *Lupha* 349

368. Lupha caronculée. — *Lupha cristata* 349

Genre FOULQUE. — *Fulica* 351

369. Foulque Macroule. — *Fulica atra* 351

ORDRE DES ANSÉRÉS. — *Anseres* 352FAMILLE DES CYGNIDÉS. — *Cygnidae* 352SOUS-FAMILLE DES CYGNINÉS. — *Cygninae* 352Genre CYGNE. — *Cygnus* 352

370. Cygne tuberculé. — *Cygnus olor* 352

Genre OLOR. — *Olor* 354

371. Olor sauvage. — *Olor Cygnus* 354

ORDRE DES ANSÉRÉS. — *Anseres*.

Pages.

FAMILLE DES ANSÉRIDÉS. — <i>Anseridae</i>	356
Sous-FAMILLE DES ANSÉRINÉS. — <i>Anserinae</i>	356
Genre OIE. — <i>Anser</i>	356
372. Oie sauvage. — <i>Anser segetum</i>	356
373. Oie cendrée. — <i>Anser cinereus</i>	358
Genre BERNACHE. — <i>Bernicla</i>	360
374. Bernache nonnette. — <i>Bernicla leucopsis</i>	360
375. Bernache cravant. — <i>Bernicla brenta</i>	361
376. Bernache à cou roux. — <i>Bernicla ruficollis</i>	361
FAMILLE DES PLECTROPTÉRIDÉS. — <i>Plectropteridae</i>	364
Sous-FAMILLE DES TADORNINÉS. — <i>Tadorninae</i>	364
Genre CHENALOPEX. — <i>Chenalopez</i>	364
377. Chenalopez d'Égypte. — <i>Chenalopez Aegyptiaca</i>	364
Genre CASARCA. — <i>Casarca</i>	366
378. Casarca rutilans. — <i>Casarca rutila</i>	366
Genre TADORNE. — <i>Tadorna</i>	367
379. Tadorne de Belon. — <i>Tadorna Beloni</i>	367
FAMILLE DES ANATIDÉS. — <i>Anatidae</i>	370
Sous-FAMILLE DES ANATINÉS. — <i>Anatinae</i>	370
Genre CANARD. — <i>Anas</i>	370
380. Canard sauvage. — <i>Anas boschas</i>	370
Genre CHIPEAU. — <i>Chauldelasmus</i>	373
381. Chipeau ridenne. — <i>Chauldelasmus strepera</i>	373
Genre SOUCHET. — <i>Rhynchaspis</i>	374
382. Souchet commun. — <i>Rhynchaspis clypeata</i>	374
Genre SARCELLE. — <i>Pterocyanea</i>	376
383. Sarcelle d'été. — <i>Pterocyanea circia</i>	376
Genre SARCELLINE. — <i>Querquedula</i>	378
384. Sarcelline d'hiver. — <i>Querquedula crecca</i>	378
Genre MARMARONETTE. — <i>Marmaronetta</i>	380
385. Marmaronette angustirostre. — <i>Marmaronetta angustirostris</i>	380
Genre PILET. — <i>Dafila</i>	381
386. Pilet à longue queue. — <i>Dafila acuta</i>	381
Genre SIFFLEUR. — <i>Mareca</i>	382
387. Siffleur Pénélope. — <i>Mareca Penelope</i>	382

ORDRE DES ANSÉRÉS. — *Anseres*.FAMILLE DES ANATIDÉS. — *Anatidæ*.SOUS-FAMILLE DES FULIGULINÉS. — *Fuligulinae* 384Genre MELANETTE. — *Melanetta* 384**388.** Melanette brune. — *Melanetta fusca* 384Genre MAQUEREUSE. — *Oidemia* 386**389.** Maquereuse noire. — *Oidemia nigra* 386Genre FULIGULE. — *Fuligula* 388**390.** Fuligule morillon. — *Fuligula cristata* 388Genre MILOUINAN. — *Marila* 389**391.** Milouinan commun. — *Marila frenata* 389Genre NYROCA. — *Nyroca* 391**392.** Nyroca à iris blanc. — *Nyroca leucophthalma* 391Genre MILOUIN. — *Aythya* 393**393.** Milouin commun. — *Aythya ferina* 393Genre CALLICHEN. — *Callichen* 394**394.** Callichen rousse. — *Callichen rufina* 394Genre GARROT. — *Clangula* 396**395.** — Garrot vulgaire. — *Clangula glaucion* 396FAMILLE DES ÉRISMATURIDÉS. — *Erismaturidæ* 398SOUS-FAMILLE DES ÉRISMATURINÉS. — *Erismaturinae* 398Genre ÉRISMATURE. — *Erismatura* 398**396.** Érismature couronné. — *Erismatura leucocephala* 398FAMILLE DES MERGIDÉS. — *Mergidæ* 400SOUS-FAMILLE DES MERGINÉS. — *Merginae* 400Genre HARLE. — *Merganser* 400**397.** Harle vulgaire. — *Merganser castor* 400Genre BIÈVRE. — *Mergus* 402**398.** Bièvre huppé. — *Mergus serrator* 402Genre Mergellie. — *Mergellus* 404**399.** Mergellie piette. — *Mergellus albellus* 404

	Pages.
ORDRE DES STRUTHIONÉS — <i>Struthionés</i>	406
FAMILLE DES STRUTHIONIDÉS. — <i>Struthionidæ</i>	406
SOUS-FAMILLE DES STRUTHIONINÉS. — <i>Struthioninæ</i>	406
Genre AUTRUCHE. — <i>Struthio</i>	406
400. Autruche ordinaire. — <i>Struthio camelus</i>	406

FIN DE LA TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES.





EXPLORATION

SCIENTIFIQUE

DE L'ALGÉRIE

PENDANT LES ANNÉES 1840, 1841, 1842



EXPLORATION
SCIENTIFIQUE
DE L'ALGÉRIE

PENDANT LES ANNÉES 1840, 1841, 1842

PUBLIÉE

PAR ORDRE DU GOUVERNEMENT

ET AVEC LE CONCOURS D'UNE COMMISSION ACADEMIQUE

SCIENCES PHYSIQUES

ZOOLOGIE

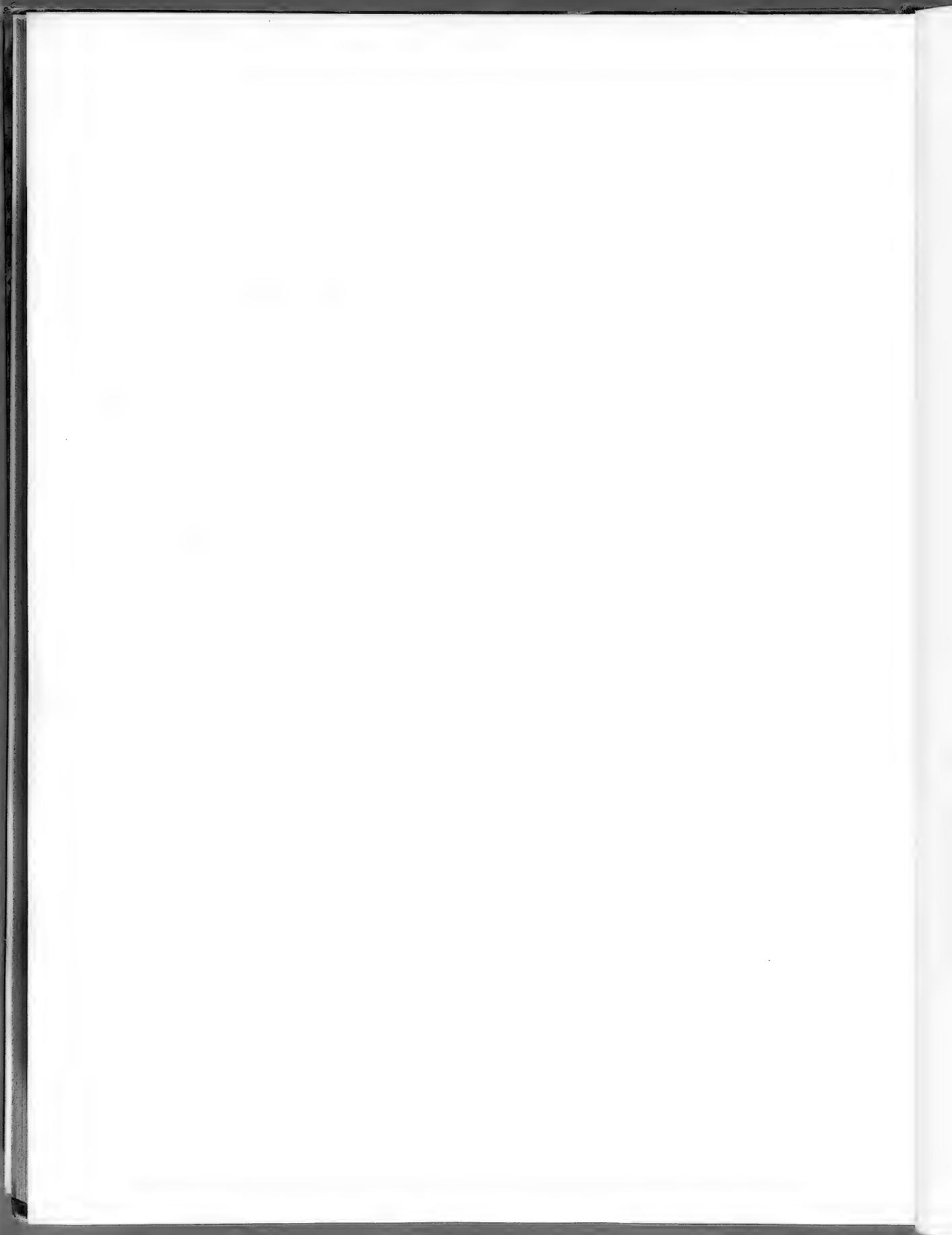
PARIS

ARTHUS BERTRAND, ÉDITEUR

LIBRAIRIE MARITIME ET SCIENTIFIQUE

RUE HAUTEFEUILLE, 21.

M DCCC LXVII



HISTOIRE NATURELLE
DES
OISEAUX

PAR LE COMMANDANT LOCHE

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, DIRECTEUR DE L'EXPOSITION PERMANENTE,
DU MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE ET DU JARDIN ZOOLOGIQUE D'ALGER, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES
FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

ATLAS

**BLANK
PAGE**



**BLANK
PAGE**



**BLANK
PAGE**



**BLANK
PAGE**



**BLANK
PAGE**



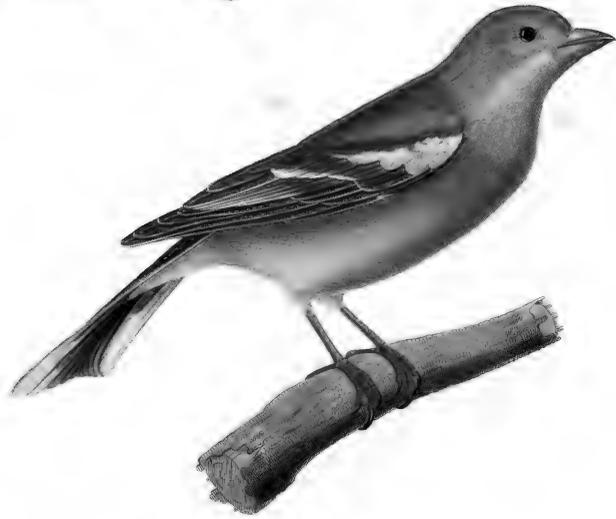
**BLANK
PAGE**



**BLANK
PAGE**



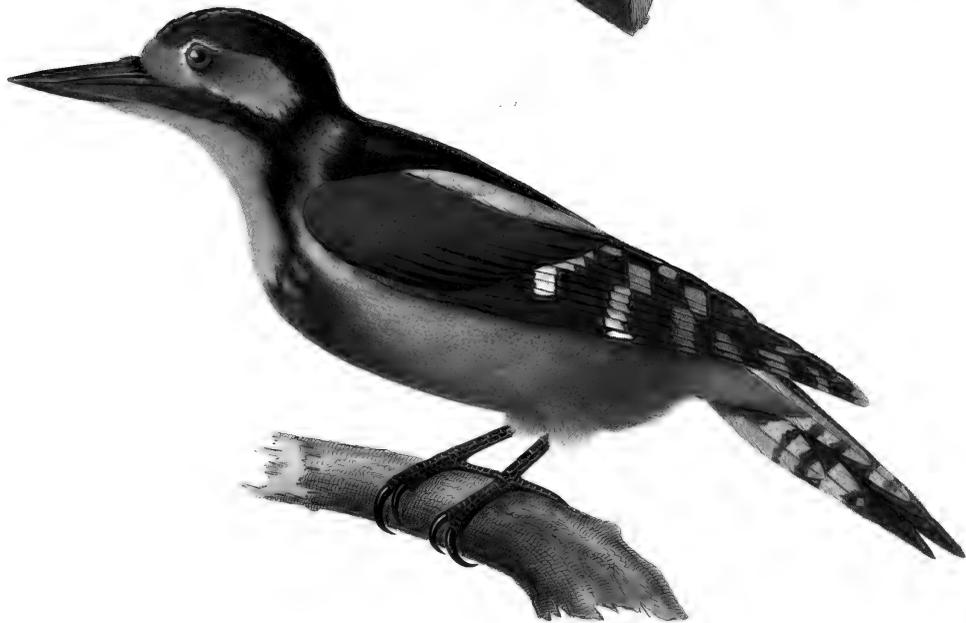
**BLANK
PAGE**



**BLANK
PAGE**



**BLANK
PAGE**



**BLANK
PAGE**

**BLANK
PAGE**

DE FALGERI



**BLANK
PAGE**

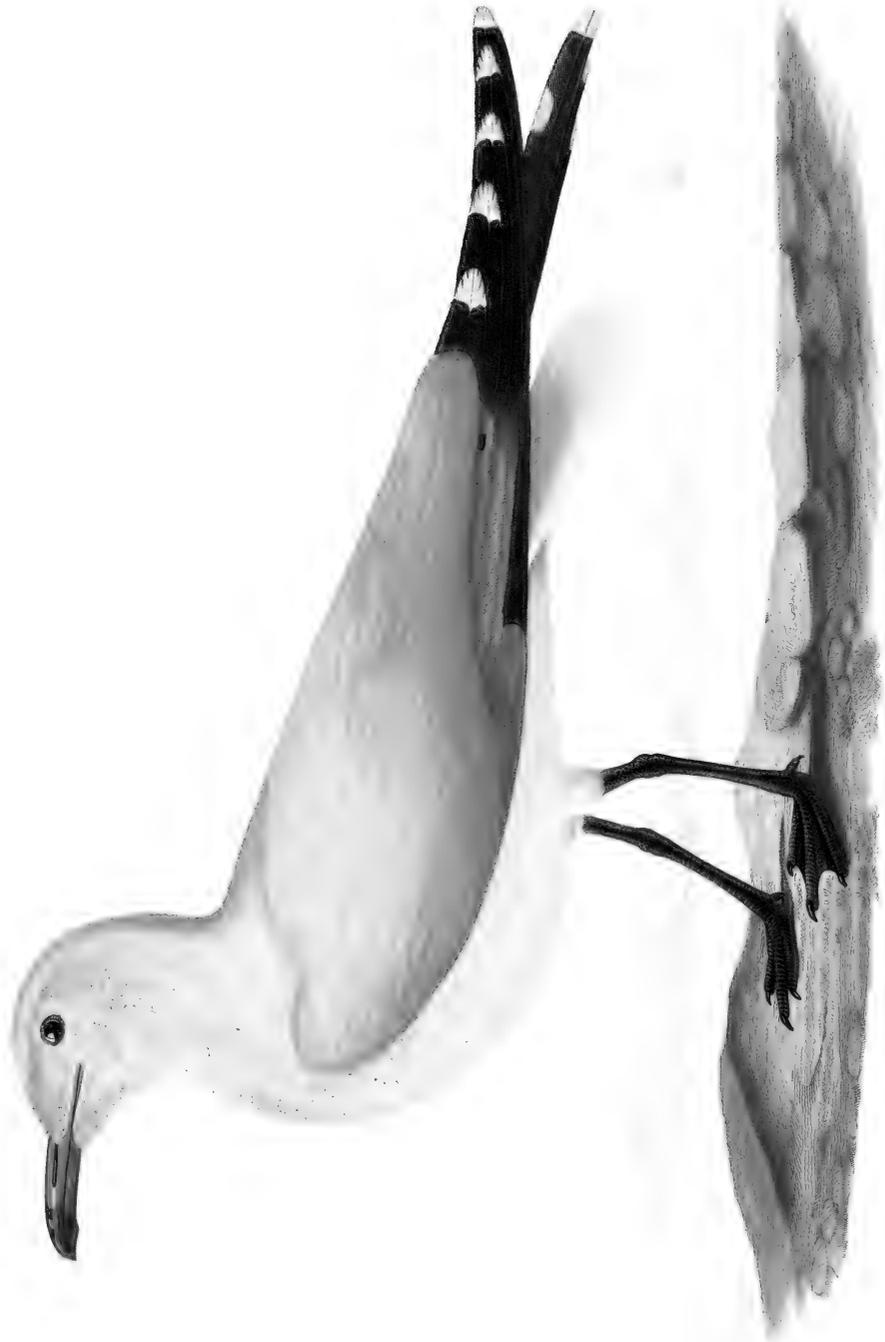


**BLANK
PAGE**



Curlew

**BLANK
PAGE**



Fregata aquila
Frigatebird

**BLANK
PAGE**

